Bibliothèque
nationale
Québec

282.7H2805 PER
E31M 5234

MANDEMENTS

LETTRES PASTORALES

CIRCULAIRES ET AUTRES DOCUMENTS

PUBLIÉS DANS LE

DIOCÈSE DE MONTRÉAL

DEPUIS SON ÉRECTION

Mgr. Paul-Émile LÉGER

Tome XXI

1952

Circulaires 51-90

CIRCULAIRE

DE

SON EXCELLENCE

Monseigneur PAUL-EMILE LÉGER

archevêque de Montréal

AU CLERGÉ ET AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
DE SON DIOCÈSE.

Chers collaborateurs,

Le jour où Notre Saint Père le Pape Pie XII, glorieusement régnant, nous choisissait comme Archevêque et Pasteur de l'Eglise de Montréal, Il nous en confiait "tout le soin et l'entière administration tant au spirituel qu'au temporel". [1]

La charge épiscopale ne comporte point en effet le seul pouvoir de faire descendre dans les âmes les bénédictions et les grâces sacramentelles. L'Evêque doit encore diriger le peuple chrétien et le conduire au port du salut [2].

Au milieu d'un monde dont les clameurs veulent étouffer la voix de l'Evangile, il a le droit de proclamer la vérité. Il a le devoir de rappeler qu'il n'est point de bonheur ni de salut hors de la soumission à Dieu et de la docilité à son Eglise.

---

[1] *Codex Juris Canonici*, c. 335. Benoît XIV, *De Synodo dioecesana*, II, V.

[2] Pontifical Romain.

"Placé par l'Esprit-Saint pour garder les agneaux de Dieu", [3] il doit veiller à ce qu'aucune brebis ne s'éloigne du droit chemin, et prendre les mesures nécessaires à l'unité et au bien-être du troupeau tout entier.

Aussi a-t-il l'obligation de résister à ceux qui voudraient restreindre son influence et qui lui défendent de s'intéresser aux problèmes sociaux et aux misères de ses enfants.

Aussi a-t-il le droit de donner des préceptes et de promulguer des lois particulières pour que, membres d'une société bien ordonnée, tous les fidèles voient avec clarté le chemin du salut et que leurs yeux ne soient plus trompés par les mirages des égoïsmes mesquins et des routines paresseuses.

Mais comme ces lois et ces directives doivent s'adapter aux circonstances des temps et des conditions, et peuvent, en se multipliant, paraître s'opposer ou faire double emploi, il faut souvent les reconsidérer pour les fondre en un tout organique.

La coutume est d'accomplir cette codification lors d'un Synode, qui, "Contrepartie des visites pastorales, réunit périodiquement l'Eglise diocésaine autour de son Chef" [4].

Ce Synode fournit à l'Evêque l'occasion de promulguer ses lois. Car selon le Code de droit canonique, c'est au moment du Synode surtout que l'Evêque est le législateur[5]. Et le Synode a été institué pour qu'il puisse avec plus d'efficacité "assurer ce qui est nécessaire ou utile au clergé et au peuple de son diocèse". [6]

---

[3] I Pet., V, 2.
[4] Benoît XIV, *De Synodo dioecesana*, I, II.
[5] "Unicus est in Synodo legislator Episcopus, ceteris votum tantum consultivum habentibus." c. 362.
[6] C. 356, § 1.

Le Synode est aussi pour l'Evêque l'occasion de consulter son clergé sur les exigences pratiques du ministère et sur les moyens d'intensifier la vie chrétienne.

Après avoir imploré les lumières divines et invoqué le Saint-Nom de Marie, patronne de notre Archidiocèse, Nous, par les présentes, décidons de tenir dans un avenir prochain un nouveau Synode diocésain. Nous en déterminerons la date plus tard.

Pour le moment, nous avons cru l'heure venue d'établir des Commissions "composées de prêtres de notre ville archiépiscopale et de notre diocèse, qui prépareront la matière du Synode" [7].

A chaque Commission, Nous confions l'étude d'un aspect particulier de la discipline diocésaine.

Un Comité de coordination servira de lien entre les Commissions particulières. Il se composera de Mgr Laurent Morin, P.A., Vicaire général, de M. l'abbé Paul-Emile Giroux et de M. Edouard Gagnon, p.s.s.

La rédaction des lois synodales sera confiée à un Comité dont les membres seront M. l'abbé Louis-Joseph Rodrigue, M. Jacques Desparts, p.m.e., et M. Edouard Gagnon, p.s.s.

Voici quels seront les membres des Commissions proprement dites, et l'objet de leurs travaux.

Première commission: Problèmes généraux du clergé diocésain.

Président: Mgr Laurent Morin, P.A., Vicaire général.

Membres: Mgr Aimé Boileau, Mgr Roger Marien, Mgr Martin Reid, M. le Chanoine Jacques Papineau, M. Arthur Delorme, p.s.s., M. Gérard Yelle, p.s.s., MM. les

---

[7] C. 360, § 1.

abbés Henri Gagnon, Roland Cloutier, Robert Riendeau et Edouard Gagnon, p.s.s., secrétaire.

Deuxième commission: Organisation diocésaine et coordination juridique des organismes supra-paroissiaux.

Président: Mgr Albert Valois, P.A., Vicaire général.

Membres: M. le Chanoine Robert Mitchell (Chancellerie), MM. les abbés Victor Savaria, Jacques Demers (Officialité), Jean Désorcy et William Power (Action Catholique), Philippe Latulippe (Commission diocésaine de charité et de service social, Conseil des Oeuvres), Charles Mathieu (Oeuvres économiques, sociales et professionnelles), Patrick Ambrose (Federated Charities) et Léonard Crowley, secrétaire.

N.B.—Cette commission consultera les représentants des autres oeuvres ou services diocésains.

Troisième commission: Clergé et ministère paroissial; culte et administration des sacrements.

Président: Mgr Ernest Labelle, P.D.

Membres: MM. les curés Achille Lachapelle, Gérard Cornellier, Jasper Stanford, R. P. Georges Gagnon, c.ss.r., M. E. Thibault, p.s.s., MM. les abbés Lucien Valois, Georges Thoms, Philippe Morin, Jules Parenteau, J.-P. Larouche et M. l'abbé Léo De Guise, secrétaire.

Quatrième commission: Oeuvres et organisations paroissiales.

Président: M. Jean-Baptiste Vinet, p.s.s.

Membres: MM. les curés Aurèle Parrot, E. Provost, George Foley, R.P. Wilfrid Gariépy, s.j., M. le Chan. R. Drouin, MM. les abbés Guy Schetagne, F.-X. Mongeau,

Jacques Laramée, Gerald Britt, Jean Joubert, Réal Voghel, R. P. P. Chamard, o.m.i. et M. Jacques Desparts, p.m.é., secrétaire.

Cinquième commission: Administration temporelle.

Président: M. le Chan. Jacques De Martigny.

Membres: MM. les curés Bruno Presseault, Siméon Charron, Roger Raymond, Augustin Lemay, Edouard Lapointe, Patrick McManus, RR.PP. Henri-M. Bradet, o.p., R. Bergeron, o.m.i., M. Edmond Belcourt, p.s.s., M. l'abbé Philémon Desmarchais et M. Edouard Gagnon, p.s.s., secrétaire.

Sixième commission: Institutions d'enseignement et de charité.

Président: M. Roland Fournier, p.s.s., Supérieur du Grand Séminaire.

Membres: MM. les abbés Marcel Beaudry, Emile Trudeau, J. P. Laurence, p.s.s., Hormisdas Clément, Ovila Bélanger, Omer Tanguay, p.s.s., Francis Moyle, Paul Grégoire, Marcel Lafortune, Jean St-Louis, Jacques Baillargeon et Norbert Lacoste, secrétaire.

En nommant ces Commissions, Notre désir est de profiter des lumières et de l'expérience de leurs membres, mais aussi de connaître par eux les sentiments de tous les prêtres séculiers et religieux exerçant leur ministère dans notre diocèse. Le clergé tout entier se fera donc un devoir de coopérer au succès du Synode. Nous voulons qu'en toute confiance, et dans l'assurance d'une parfaite discrétion, on suggère aux membres des commissions tout ce qui semblera utile ou nécessaire au bien du diocèse.

Ces Commission, sur convocation de leur Président, se réuniront au moins une fois d'ici la fin de la présente année.

Il nous reste, chers collaborateurs, à demander le secours de vos prières pour que le Synode suscite dans notre diocèse, déjà si riche en vie chrétienne, un renouveau de foi, de charité et d'ardeur apostolique.

✝ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal

CIRCULAIRE

DE

SON EXCELLENCE

Monseigneur PAUL-EMILE LÉGER

archevêque de Montréal

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

I — SUJETS DE SERMONS

II — Matières de l'examen des jeunes prêtres pour l'année 1952.

Mes Chers Collaborateurs,

"Sauvons la famille!" Tel est le cri d'angoisse que le Saint-Père ne cesse de faire entendre à tout l'univers. Aussi je vous engage à bien préparer votre prédication sur ce sujet, étudié cette année par tous les Mouvements d'Action Catholique. Voici quelques réflexions, avant de suggérer quelques sujets précis de sermon.

1. La "Crusade for a better hearing and preaching of the Word of God", qui crie les besoins des fidèles chez nos voisins du sud demandait à Sa Sainteté Pie XII une encyclique sur la prédication. On n'a qu'à se rappeler une encyclique qui existe déjà, "*Humani Generis*" de Benoît XV, datée du 15 juin 1917, complétée par les *normes* du 28 juin; on trouve là, en plus des fondements dogmatiques et des règles canoniques, l'atmosphère de spiritualité pastorale et la pédagogie générale de la prédication.

2. Le *Catéchisme du saint Concile de Trente* (entre autres traductions: en français, Mgr Marbeau; english translation by McHugh and Callan), reste toujours, avec ses quatre grandes divisions et sa transposition pastorale de tous les traités de théologie, la base des directives pédagogiques de l'Eglise sur la prédication. Sur la famille, on se reportera d'abord à la deuxième partie: *sacrement de mariage*; puis à la troisième partie: *quatrième commandement*. C'est dans ces cadres de théologie pastorale qu'on pourra insérer toutes les allocutions de Pie XII aux jeunes époux, aux pères de famille, etc., sans oublier les deux grandes encycliques de Pie XI: *"Casti Connubii"*, sur le mariage, *"Divini Illius Magistri"*, sur l'éducation chrétienne.

3. Sur les problèmes de morale conjugale, se rappeler que la prédication générale ne se donne pas à des groupes spécialisés d'Action catholique ou d'époux chrétiens. Certaines choses ne peuvent être expliquées que dans les cours de préparation au mariage, dans des sermons spéciaux de retraite pour gens mariés, ou dans des groupements spécialisés. Les invitations de Pie XII à la prudence rejoignent les avertissements du *Catéchisme du Concile de Trente*: "En traitant cette matière, le Pasteur ne devra manquer ni de circonspection ni de prudence. Il traitera ce sujet avec la réserve la plus mesurée. N'est-il pas à craindre en effet qu'en voulant expliquer longuement et en détail les différentes manières de transgresser ce précepte, il ne vienne à dire des choses qui pourraient troubler les âmes les plus délicates au lieu de les éclairer" (Sixième Comm., Introduction). Les Pasteurs prendront bien garde de ne laisser tomber de leurs lèvres aucune parole indigne d'un auditoire chrétien, capable de blesser les âmes pures ou d'exciter le rire. De même que "les paroles du Seigneur sont des paroles chastes" (Ps. 11, 7), de même aussi il convient que celui qui est chargé d'instruire le peuple chrétien ne tienne que des discours qui montrent une gravité d'esprit et une pureté de coeur toute particu-

lières" (Sacrem. de mariage, à la fin). Il a pu etre nécessaire au prêtre d'étudier certaines pages de théologie morale pour les utiliser en direction au confessionnal, il serait déplacé de les réciter en chaire!

4. L'avertissement donné dans la préface des auteurs du *Catéchisme du Concile de Trente* (Marbeau, p. 7; McHugh, p. 6) de tout expliquer en relation avec le saint amour de Dieu s'applique a fortiori aux problèmes de la vie familiale; l'oraison impérée de façon spéciale dans notre diocèse "pour la charité", et pour des raisons qui touchent de très près la vie familiale, nous en fait une double obligation.

5. Les sujets suggérés tentent une intégration liturgique des problèmes de la vie familiale. Ce que l'on croirait perdre en ordre logique, on le retrouvera peut-être en efficacité pédagogique. La participation aux mystères du Christ et de Marie vivant par la liturgie de l'Eglise ne doit pas sanctifier seulement l'individu, mais aussi la vie familiale. On trouvera dans le temporal et dans le sanctoral des points de repère que l'on utilisera.

6. Cela nous fera saisir en même temps l'importance de développer dans la famille une dévotion bien vivante à Marie, centre de la Sainte Famille, Mère de la divine grâce, médiatrice de toute grâce.

7. L'observation directe des faits sociaux actuels et de l'évolution psychologique de la vie familiale, avec les problèmes que cela pose: défense des droits de la famille dans l'Etat, défense contre le matérialisme, défense contre une mauvaise influence de la presse, du cinéma et de la radio, peut-être aussi de la télévision, organisation des loisirs et de l'Action catholique qui ne nuise pas à la vie familiale, etc. Des revues sérieuses nous aident dans ce travail: *The Priest*, *Le Prêtre et la famille* (Paris), *La Famille* (Montréal), *Foyers* et *Filles et Garçons* (des Editins familiales de France), *L'Anneau d'or* (revue inter-

nationale de spiritualité familiale, Paris), surtout numéro 33-34 sur la famille, etc. En plus des volumes et articles relatifs à sens et fins du mariage, on peut lire (Card. Suhard, *La Famille*, carême 1946; E. Boissard, *Questions théologiques sur le mariage*, Ed. du Cerf, Paris 1948; dans la collection "Etudes de science et de doctrine familiales", aux Editions Familiales de France, L. Doucy, *Introduction à une connaissance de la famille;* E. Rolland, *Signification totale de la famille;* P. Archambault, *La Famille, oeuvre d'amour;* L. Peyssard, *La Famille regarde l'Ecole;* C. Blondel, *La Puissance familiale et le droit public;* En collaboration, *Recherche de la Famille;* En collaboration, *Le couple chrétien*, Paris, 1950; M. Daniélou, *Visage de la famille;* A. Christian, *Ce sacrement est grand;* R. P. Charmot, *Esquisse d'une Pédagogie Familiale;* J. Viollet, *Le Mariage, Morale familiale;* D. A. Turcotte, *Pour restaurer le foyer*, Montréal 1940; R. Kothen, *Mystique Familiale*, Louvain, 1944. Des sermons sur les différents aspects de la vie familiale dans Chan. A. Harbour, *Le Mariage*, Montréal 1940; R. P. Coulet, *L'Eglise et le problème de la famille*, 7 vols, Paris, ed. Spes; T. Toth, *Mariage et famille, Les Dix Commandements de Dieu*, t. I. Aspects liturgiques dans Dom Lefebvre, *Livret de Famille ;* Croegaert, *La Liturgie Nuptiale;* Dom Chabannes, *Sacrement de Mariage;* Rev. Fêtes et Saisons, No 53: *Fiancés;* albums liturgiques, surtout *Mariage*; M.-H. Beaulieu, s.j., *Le Mariage chrétien*, Coll. "Service de Dieu", No. 7, Ed. du Messager Canadien, Montréal..., etc...

On trouvera les principaux textes de Pie XII sur la famille dans les Revues, comme "Nos Cours" de l'Institut Pie XI, "The Catholic Mind", "La Documentation Catholique", ou bien dans les Tracts de l'E.S.P.

* * *

1. Commencement du nouvel an et la famille.

1. Nom de Jésus à la Circoncision; notre nom au baptême.
2. Bonne année familiale: Bénédiction paternelle et ré-

jouissances familiales. Joie et paix dans la charité. (Cf. Albums de la Vie Chrétienne: I. La Charité.). Vie familiale intense, remède à l'individualisme et au totalitarisme . . .

2. Temps de l'Epiphanie, Cana.

1. Un des trois événements rappelés à l'Epiphanie: Cana et institution du mariage comme sacrement.
2. Les trois biens du mariage.

Bibl.: *Catéchisme de Trente* (Marbeau, p. 422-4; McHugh, pp. 350-2); Ency. *Casti Connubii.*

3. La Sainte Famille et nos familles.

1. Plan providentiel: Incarnation — Famille— Nazareth.
2. Milice Sainte-Famille aux origines de Montréal; nouvelle milice contre le matérialisme. Cf. Goyau. *Les Origines religieuses.*
3. Notre maison de famille. Cf. Disc. de Pie XII, 8 nov. 1939.

4. Le mariage.

1. Comme institution de nature: 3 motifs et fins.
2. Comme sacrement.
3. Indissolubilité.

Bibl.: *Cat. Trente,* (Marbeau, 412-20; McHugh, 341-8). Album liturgique, No. 5: Le Mariage.

5. Devoir des parents.

1. Devoir réciproque des époux. Cf. *Cat. Trente* (Marbeau, 424-5; McHugh, 352).
2. Devoir des parents envers leurs enfants: éducation, trois aspects. Cf. *Cat. Trente* (Marbeau, 507-9; McHugh, 418-9); Rev. *Fêtes et saisons,* oct. 1947: *Joies et drames des enfants;* Ency. *Divini Illius Magistri,* de Pie XI, sur l'éducation.

6. Quatrième commandement

1. Votre père et votre mère.
2. Honorez.
3. Récompense de ce commandement dans la vie familiale.

Bibl.: *Cat. Trente* (Marbeau, 497-506; McHugh, 411-7).

7. Mystères douloureux de la famille.

1. Dimanche de la Passion et fête et N.-D. des Sept-Douleurs.
2. Mariage, symbole de l'union du Christ et de son Eglise: souffrances et deuils acceptés surnaturellement avec le Christ.
3. Education de l'esprit de sacrifice, pratique de la mortification, pour le Corps mystique du Christ.

Bibl.: *Cat. Trente* (Marbeau, 416; McHugh, 345) ; Disc. Pie XII, 6 mai 1939.

8. La Pentecôte et la famille.

1. Pentecôte, naissance de l'Eglise; croissance de l'Eglise, Corps mystique du Christ.
2. L'Eglise donne l'Esprit du Christ aux familles: confirmation.
3. Les familles doivent donner des vocations à l'Eglise, vocations religieuses et sacerdotales. N. B.: Retraites d'ordination commencent.

Bibl.: *Cat. Trente* (Marbeau, 407; McHugh, 338) ; Ency. *Ad Catholici Sacerdotii fastigium*, sur le sacerdoce; All. Pie XII, 28 juin 1939; 31 janvier 1940. Album liturgique 9: *Le Prêtre;* 14: *La Confirmation.*

9. La Trinité dans la famille.

1. Fête liturgique: résumé du Symbole des Apôtres. Cf. Album liturgique 10: *Le Credo.*

2. Trinité au nom de laquelle nous avons été baptisés; Explication de la rénovation des promesses du baptême; consécration à Jésus et à Marie.
3. Le signe de la croix dans la famille: avant et après repas, au lever, etc...

10. La Table de famille.

1. Eucharistie, nourriture des âmes.
2. Eucharistie, lien des familles. All. Pie XII, 7 juin 1939, 3 avril 1940.
3. Pain quotidien, nécessaire surtout durant les vacances. *Cat. Trente*, (Marbeau, 670-3; 548-50).

11. Le Sacré-Coeur et la famille.

1. Signification de la fête: amour de Jésus et expiation.
2. Dans la famille: Image du Sacré-Coeur exposée et vénérée... acte de réparation des fautes des membres de la famille, renouvellement de la consécration de la famille.

Bibl.: Enc. de Pie XI, *Miserentissimus Redemptor*, 1 juin 1928; Pie XII, Disc. 5 juin 1940, 19 juin 1940.

12. Fête des Mères.

1. Grandeur des devoirs de la mère de la terre: éducation, honorez...
2. Influence de notre Mère du ciel sur la famille.
3. Un même amour: consécration au Coeur Immaculé de Marie, chapelet quotidien...

Bibl.: All. Pie XII, 24 mai 1939, 31 janvier 1940, 10 octobre 1940; Rev. *Fêtes et Saisons*, mai 1948: "Mamans".

13. Fête des Pères.

1. Notre Père des cieux, *ex quo omnis paternitas* (*Cat. Trente*, Marbeau, 623-625; McHugh, 511).

2. Deux derniers sacrements et aspects sociaux du Corps Mystique: pères selon la chair, pères spirituels ... Honorez ...
3. Saint Joseph, modèle.

Bibl.: All. Pie XII, 24 mai 1939, 10 août 1940, 17 juillet 1940.

14. Le dimanche dans la famille.

1. Le respect et l'amour de Dieu à la base du quatrième commandement.
2. Manifestation de l'amour de Dieu par la sanctification du dimanche.
3. Problèmes: messe et vêpres, éducation religieuse, repos et loisir.

Bibl.: *Cat. Trente* (Marbeau, 493-4, 488-92 ; McHugh, 408, 403-6) ; All. Pie XII, 24 juillet 1940. Albums liturgiques, No. 2, *La messe;* No. 13, *Le Peuple de la messe;* No. 3, *Le Dimanche.*

15. L'Assomption et les mystères glorieux de la famille.

1. L'Assomption d'après la Bulle *Munificentissimus Deus.*
2. Reine du foyer domestique. All. Pie XII, 23 octobre 1940.
3. Pour l'héritage du ciel, contre le matérialisme.

16. Le Saint Nom de Marie et la grande famille diocésaine.

1. Saint Nom de Marie, patronne de l'Eglise cathédrale, et origines de Montréal, Ville-Marie. Cf. G. Goyau, *Les Origines religieuses...*
2. Les familles du diocèse doivent être des familles "ouvertes" au Christ dans l'union à l'évêque, dans l'Action catholique.
3. Notre-Dame des Ecoles, sous son patronage, ouverture des classes.

17. Les Saints Anges et la famille.

1. Rôle des anges en général. Cf. *Cat. Trente*, Notre Père (Marbeau, pp. 611-613; McHugh, 503-4).
2. L'ange gardien de la famille. les anges gardiens des membres de la famille.
3. Saint Michel Archange (voir prière après la messe. All. Pie XII, 8 mai 1940).

18. Une famille idéale, celle de sainte Thérèse de Lisieux.

1. Sainte Thérèse et sa famille en général.
2. Puissance de la prière en famille: âme religieuse des parents, savoir parler de Dieu.
3. Solidarité dans la recherche de Dieu et dans la surnaturalisation de la souffrance. Ouverture sur les besoins des missions.

Bibl., *Autobiographie* de sainte Thérèse, ses poésies, ses lettres. Magnifique exposé dans S. J. Piat, *Histoire d'une famille*, Le Carmel, Trois-Rivières. Revue : *Fêtes et Saisons*, oct., nov. 1951, mars 1947.

19. La Bible et la famille (pour le dimanche de la Bible).

1. La Bible, livre de l'Eglise, et livre de la famille.
2. Un bel exemple: Le Livre de Tobie, illustration de la Genèse. Cf. *Cat. Trente* (Marbeau, 412-4; McHugh, 341-4). Origine et fin du mariage.
3. Quelques conseils sur la lecture de la Bible dans la famille, surtout Nouveau Testament... Cf. Album liturgique 16: *La clé de l'Histoire Sainte;* No. 6: La Bible.

20. Le Christ, Roi des familles.

1. La fête du Christ-Roi contre le laïcisme, l'irréligion des individus et des Etats. Cf. Enc. *Quas Primas*, 28 déc. 1925.

2. Les familles doivent faire régner le Christ à la maison et ont le droit d'exiger qu'Il règne à l'école. Cf. All. Pie XII, 26 juin 1940.

3. Famille "ouverte" sur les syndicats, les unions, l'Action catholique pour défense de ses droits et expansion du règne du Christ. "Que votre Règne arrive"... dans la famille...

21. Les défunts de la famille.

1. Les saints de notre famille dans les trois Eglises. Cf. All. Pie XII, 6 nov. 1940.

2. Prier pour nos défunts, et prier nos défunts... Rev. *Fêtes et Saisons*, nov. 1947.

3. Sang et hérédité. Cf. All. Pie XII, 3 juillet 1940.

22. L'Immaculée-Conception.

1. Marie, conçue sans péché, à invoquer...

2. Par nous, conçus avec le péché originel, et luttant contre les mauvaises tendances. (Cf. *Cat. Trente*, Marbeau, 223; McHugh, 184). Pie XII, Disc., 7 août 1940, 31 janvier 1940.

3. Rôle de la famille pour développer pureté. Cf. *Cat. Trente* (Marbeau, 529-32; McHugh, 437).

23. Vie familiale rayonnante (Mystère d'Avent).

1. Saint Jean Baptiste, précurseur du Christ; prédication d'exemple et de parole: "Il faut qu'Il croisse"...

2. Mission de la famille chrétienne, rayonnante de charité et de paix: faire connaître le Christ de façon concrète.

3. Conséquence: famille "ouverte", sur les besoins matériels et spirituels, des autres familles, de la paroisse, du diocèse, de l'Eglise, des non-catholiques, des mis-

sions. Donner Jésus, donner Noël aux autres familles.

* * *

Les matières de l'examen des jeunes prêtres, pour l'année 1952, demeurent les mêmes. (Voir Circulaire No 20, de l'an dernier).

Avec mes meilleurs voeux de fructueux apostolat et l'assurance de mon entier dévouement.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

CIRCULAIRE

DE

SON EXCELLENCE

Monseigneur PAUL-EMILE LÉGER

archevêque de Montréal

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

Archevêché de Montréal,
le 11 février 1952.

Mes chers collaborateurs,

Le Carême est un temps "propice entre tous" à l'affermissement de la grâce dans les âmes.[1] Aussi devons-nous profiter de la sainte quarantaine pour travailler activement dans le champ de Dieu.[2] La prière, le travail et la pénitence rempliront nos vies et Dieu s'approchera de nos coeurs par ces chemins refaits et redressés, "selon qu'il est écrit dans le prophète Isaïe: "Voici que j'envoie mon ange devant toi, pour te frayer le chemin. Voix de celui qui crie dans le désert: préparez les voies du Seigneur, aplanissez ses chemins.[3]

Le Carême permettra à un grand nombre d'âmes de réfléchir et les disposera à accepter la volonté divine et à lui soumettre leur vie.[4] La liturgie du Carême est d'une grande richesse. Elle est une école de sainteté et une source de consolation. Le disciple de Jésus-Christ y apprend ce qu'il doit faire pour plaire à Dieu et il y découvre le che-

---

[1] II Cor., VI, 1-2.
[2] I Cor., III, 6-9.
[3] Marc I, 1-2.
[4] Jér. XII, 11.

min de la paix intérieure. Mais dans cette variété de textes, tirés de la Sainte Ecriture ou inspirés par la piété des siècles chrétiens, nous découvrons une invitation identique et pressante qui nous est adressée tous les jours, à la messe: "Humiliate capita vestra Deo" — "Inclinez vos têtes devant le Seigneur". En entendant ces paroles, un grand nombre de chrétiens, et peut-être parmi ceux qui croient avoir le sens du Christ [5], diront comme ces disciples qui furent scandalisés par la prédication du Maître lui-même: "Ces propos sont durs. Qui pourrait les admettre?' [6]

"L'homme révolté" [7] n'est pas un type littéraire. Il exprime une attitude de l'homme moderne. En face de la souffrance et de la mort, l'homme crie à l'injustice et il se cabre devant cette condition humaine où Dieu l'a placé. Il s'agit donc de rectifier la création: le péché et la grâce disparaîtront pour être remplacés par des techniques de "libération". Il s'agit bien de créer un monde où le bonheur fleurira mais qui ne doive rien à Dieu.

Ne croyons pas être absents à ces problèmes. Notre jeunesse étudiante a goûté aux "nourritures terrestres" et elle accepte des maîtres qui peuvent être des pionniers de la pensée et de la politique, mais dont le grand effort aura été d'écarter Dieu de l'horizon humain. Inconsciemment notre génération cherche la formule qui portera l'humanité à un degré de perfections qui lui permettra de "vivre pleinement" sans la grâce. La religion, ses enseignemnets et ses mystères, peuvent avoir un rôle transitoire dans une société en évolution. Mais chaque découverte nous achemine vers "une terre promise" où Dieu sera inutile. En attendant "cette merveille" les hommes doivent vivre comme si Dieu n'existait *pratiquement* plus. Ces propos sacrilèges se font entendre chez nous. Un réseau puissant les a portés sur les ondes et des oreilles complaisantes les ont écoutés.

---

[5] I Cor. II, 16.
[6] Jean VI, 61.
[7] Etudes, janvier '52.

Et cependant, pour parler le langage du Pape lui-même: "Les terribles événements auxquels nous assistons aujourd'hui sont principalement la conséquence et comme le châtiment de la négation de Dieu et de l'irréligion qui, comme une peste, trouble et corrompt l'âme des peuples et, comme un incendie, menace d'envahir complètement l'Europe et les continents; en même temps, ces événements sont une épreuve par laquelle le Seigneur veut, avec une voix puissante, rappeler le genre humain à la foi et au service divin."[8]

Ce texte du Pape est le commentaire autorisé de la parole inspirée: "C'est le péché qui fait tous les malheurs des peuples."[9] "Inclinez vos têtes sous la main puissante de Dieu !" Comme elle est vraie, encore aujourd'hui, la recommandation de l'Eglise. Les épreuves qui nous atteignent ne sont pas le fruit du hasard; et le bouclier contre ces calamités, ce ne sont pas les perfectionnements de l'agriculture et du génie, l'habileté de la politique ou la vigueur des gouvernements et la force des armées. "Le Seigneur a vu les prévaricateurs de son peuple et sa colère s'est enflammée; un feu a été allumé dans sa fureur, et ses ardeurs pénètreront jusqu'aux entrailles du globe; il dévorera la terre avec les germes qu'elle contient; — qui dira que tout cela n'est pas mon ouvrage et n'était pas caché dans les trésors de ma colère? — C'est moi qui frappe, comme c'est moi qui guéris, et personne ne peut m'arracher ceux que ma main veut anéantir." [10]

Ce que nous enseignent les livres saints sur les calamités dont la nature est l'agent fatal, ils nous l'enseignent aussi de celles dont l'homme est le libre instrument. La main mystérieuse qui prédisait sur les murailles du palais de l'infâme Balthasar, la chute d'un empire, continue de fixer un terme aux ambitions les plus puissantes.

On a oublié Dieu. On s'est même insurgé contre Lui au nom de la liberté. On a glorifié le "refus" de Dieu et on

---

[8] Discours du Pape aux curés et prédicateurs du carême de Rome, 25 février '41.
[9] Prov. XIX, 34.
[10] Deut. XXXII.

s'est créé des contraintes intolérables. On ne voulait pas s'incliner devant Dieu, et on a dû s'incliner devant des puissances d'argent, d'orgueil et de luxure.

"Humiliate capita vestra Deo". Seule l'Eglise fait entendre aux hommes des reproches salutaires. Si Elle nous rappelle que les châtiments viennent de Dieu, elle ne craint pas de dire à tous les hommes que le péché est la raison de ces rigueurs divines. "Va te placer sur le faîte d'une haute montagne, élève ta voix et donne à ses accents l'éclat de la trompette; annonce à mon peuple les crimes dont il s'est rendu coupable:" [11]

Nous trouverons dans les iniquités publiques assez de titres pour justifier les rigueurs auxquelles Dieu nous a condamnés, et ces airs d'innocence que nous affectons aggravent notre condition devant le Seigneur.

Les châtiments divins nous atteignent toujours, et seule notre indifférence nous empêche de reconnaître la main qui nous frappe. Chaque fin de semaine est une hécatombe. Des accidents nombreux brisent des existences et alourdissent le budget de l'Etat. Des crimes abominables sont commis et l'audace qui les dirige nous fait frémir. Le Souverain Pontife vient de dire au monde qu'il est menacé de destruction par une catastrophe apocalyptique; et malgré tous ces signes, aussi évidents que ceux qui accompagnaient les oracles des prophètes de l'ancienne Loi, nous nous obstinons à attribuer ces calamités à des causes fortuites. Ecoutons la parole énergique et si chrétienne de Bossuet: "Que je méprise ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général d'où le reste se développe comme il peut! Comme s'il avait à notre manière des vues générales et confuses, et comme si la souveraine intelligence pouvait ne pas comprendre dans ses desseins les choses particulières, qui seules subsistent véritablement." [12]

---

[11] Is. LVIII.
[12] Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.

Je voudrais vous signaler trois crimes qui provoquent la colère divine et qui attirent des châtiments sur le monde.

Tout d'abord l'oubli blasphématoire du nom de Jésus-Christ. Selon S. Pierre [13] le culte du nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ est une indispensable condition de salut et tout ce qui veut vivre, empire ou individu, doit s'abriter sous son ombre tutélaire: "oporteat salvos fieri" !

Chaque jour ce nom est outragé par des milliers de blasphémateurs qui le mêlent à l'ordure de leurs propos obscènes. Mais l'oubli peut devenir facilement une injure. Combien de chrétiens n'admettent nullement que de croire à la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'observer les préceptes de sa morale, de participer aux fruits de sa grâce, d'obéir à son Eglise, ce soit chose nécessaire pour atteindre au terme de leurs destinées.

Mais qui donc s'applique à connaître Jésus-Christ ? Qui le cherche? Et cependant la connaissance du seul vrai Dieu et de Jésus-Christ, l'envoyé du Père: voilà la vie éternelle.[14] Ceux qui admettent la sagesse de l'Evangile n'osent pas accepter les conséquences pratiques de ses enseignements dans la vie et ils nient à l'Eglise le droit d'intervenir dans la marche des sociétés et des individus pour lui donner son orientation et la préserver de toute déviation dans l'ordre moral. Mais les hommes qui ont soif de certitude, ont voulu, se trouvant privés de leur foi traditionnelle, découvrir des "fois de remplacement fondées sur un rationalisme optimiste et pseudo-chrétien: la démocratie, le nationalisme, le socialisme, le facisme et leurs cultes et sectes multiples et changeantes." [15]

L'ignorance religieuse est "une plaie ouverte dans le flanc de l'Eglise" [16] Le premier devoir du clergé est de combattre, de vaincre et d'extirper cette ignorance, et cela

---

[13] Act. IV, 19.
[14] S. Jean XVII, 3.
[15] Carl Brinton de l'Université de Harvard dans "Notre malaise actuel".
[16] Pie XII aux curés et prédicateurs du carême de Rome, 10 mars '48.

dans toutes les classes, aussi bien chez les gens instruits que chez les travailleurs manuels. On frémit à la pensée que plusieurs jeunes, de 15 à 20 ans, s'éloignent de l'Eglise par suite de préjugés et malentendus, nés principalement de l'insuffisance d'un aliment spirituel adapté à leur état, à leurs besoins, et, dans de certaines limites, à leur goût. C'est par des catéchismes bien faits que vous développerez dans les âmes la connaissance de Jésus-Christ Notre-Seigneur. La jeunesse ne s'enthousiasme pas pour des abstractions. Elle veut se donner à une cause et surtout elle est prête à tous les héroïsmes lorsqu'elle aime. Il faut donc lui proposer un modèle, un maître et un chef. Faire le catéchisme ne consiste pas uniquement à faire apprendre le texte de la Loi chrétienne, mais bien plutôt à faire aimer le Divin Fondateur de l'Eglise.

Il est un autre désordre qui attire les malédictions divines. *C'est la profanation du dimanche !* Le dimanche doit redevenir le jour du Seigneur. Le dimanche n'est plus le premier jour de la semaine, le jour de l'adoration, de la prière et de la glorification de Dieu. Il est devenu une partie de cette institution moderne qui s'appelle "une fin de semaine" et il sert à tout, excepté à honorer le Créateur. Un excès de plaisirs profanes et la plus éhontée corruption morale dans les spectacles accaparent le dimanche pour effacer de son visage l'empreinte divine et égarer les âmes dans le péché et dans l'irréligion. Pie XII ne craignait pas d'affirmer que "l'issue de la lutte entre la foi et l'incrédulité dépendra vraiment, en grande partie, de ce que l'un et l'autre camps opposés sauront faire du dimanche." [17]

Profitez du carême pour redonner au jour du Seigneur sa splendeur. Pour cela rendez la liturgie majestueuse et pieuse. Majesté ne signifie pas lourdeur et ennui, mais bien dignité et enthousiasme. Une messe muette, lointaine, solitaire et, trop souvent hélas !, célébrée en vitesse, ne permettra pas à la masse des fidèles de s'acquit-

[17] Discours aux hommes de l'A.C. italienne, 7, IX-47.

ter de ses devoirs d'adoration envers Dieu. Une prédication sans chaleur et étouffée sous un amas d'annonces disparates ne produira pas l'étincelle qui aurait allumé le feu de la charité dans les coeurs.

Et pouvons-nous oublier ceux qui ne fréquentent plus l'Eglise? Dans quelques-unes de nos grosses paroisses de 15,000 et 20,000 de population, c'est à peine si la moitié des fidèles assistent aux offices. Nous entretenons la faible espérance que ceux-là qui ne paraissent pas dans leur paroisse, accomplissent cependant l'essentiel de leurs devoirs de chrétiens en assistant à la messe dans les chapelles ou autres églises plus accommodantes pour eux, mais la situation n'en demeure pas moins alarmante.

Allez donc courageusement à l'ouvrage et contribuez à redonner le dimanche à Dieu, au Christ et à l'Eglise.

Il est enfin une autre raison de nos maux que je voudrais souligner: *c'est l'immoralité.*

Un auteur chrétien des premiers siècles de l'Eglise nous fait la description suivante des moeurs dans Carthage: "O abomination! Des légions étrangères faisaient frémir du bruit de leurs armes les murs de Cirta et de Carthage, et derrière ces murailles ébranlées le peuple s'enivrait des folies du cirque et des orgies du théâtre. Au dehors on était égorgé, au dedans on se livrait à des voluptés immondes; une partie de la population tombait sous le joug de l'ennemi, l'autre s'humiliait sous le joug du vice. Les cris de l'agonie et ceux du plaisir se confondaient dans un hideux concert; on ne savait distinguer la voix de ceux qui périssaient dans la guerre, de celle des insensés qui applaudissaient dans l'amphithéâtre, et c'est ainsi que des malheureux que Dieu peut-être ne voulait pas perdre encore, le forçaient par leurs criminelles extravagances à les anéantir." [18]

Il me semble que nous n'avons pas besoin d'interpréter ce passage longuement pour comprendre sa tragique ac-

---

[18] Salvien 390-484.

tualité. Pendant que des millions d'hommes souffrent et meurent; alors que l'Eglise est persécutée et que plus de cent de ses évêques sont derrière les barreaux des prisons; alors que la famine, la guerre et l'injustice sociale asservissent des masses; alors que des enfants pourrissent dans des taudis, des exploiteurs du vice étalent librement leur littérature nauséabonde et vivent grassement des profits que leur rapportent des spectacles où la morale est outragée. Ces tartuffes de la vertu n'aiment pas à être démasqués, mais où trouveraient-ils leur profit si toutes les consciences réagissaient d'une manière saine et condamnaient toute cette lubricité?

Ecoutons sur ce sujet la voix du Vicaire de Jésus-Christ: "quand on songe d'une part aux crudités nauséabondes et aux impudicités exposées dans les journaux, dans les revues, sur l'écran, sur les scènes, et, d'autre part à l'inconcevable aberration des parents qui vont avec leurs enfants se délecter de pareilles horreurs, la rougeur monte au visage, rougeur de honte et de mépris." [19] Et trop souvent hélas! dans notre milieu, tous ces crimes sont commis par les mêmes personnes et dans les mêmes lieux. Des spectacles outrageants à la morale sont organisés dans la nuit du samedi au dimanche et ceux qui y prennent part oublient le service du Seigneur et deviennent des blasphémateurs du Christ et de son Eglise.

N'oublions pas que la dissolution morale, la fascination des faux docteurs, l'esprit de révolte chez les sujets et l'aveuglement chez les chefs sont autant de fléaux qui n'éclatent que sur les nations que la Providence veut perdre. Une fois déchaînés sur nous par sa colère, Dieu les laissera décomposer tout à l'aise la machine sociale.[20]

Nous profiterons du saint temps du Carême pour assainir notre milieu social en lui appliquant les antidotes de la prière, du sacrifice et de l'aumône.

---

[19] Aux curés et prédicateurs de Rome, 23, III-49.
[20] Romains, I, 18-32.

La prière est la respiration de l'âme. Mais le phénomène de la respiration présuppose un milieu sain. Autrement, c'est l'asphyxie. Or l'homme moderne vit dans une atmosphère chargée d'orgueil, de luxure et de révolte. L'homme doit prier même si les inventions modernes semblent lui donner une sorte de domination sur le monde matériel. La prière assainira le coeur de l'homme comme les rayons du soleil tuent les germes pestilentiels et rendent la terre habitable.

"La sagesse de l'homme, a dit Bossuet, est toujours courte par quelque endroit"; [21] sa puissance ne l'est pas moins. L'homme aura beau prévoir et créer, bien des choses le surprendront et le déconcerteront encore. Malgré toutes les précautions imaginables, des accidents provoqueront des catastrophes; des crises commerciales précipiteront des nations dans la banqueroute; des révolutions renverseront des régimes bien établis. L'homme se sentira alors dominé par ce que Bossuet appelle "une force majeure"; sans perdre sa liberté, il sera entraîné par une force qui révolte l'impie mais que le croyant adore, puisqu'il découvre en elle la main de la Providence. Et c'est là précisément l'objet de la prière. "A fulgure et tempestate; ab ira et odio et omni mala voluntate, libera nos Domine" !

Méditons, durant la sainte quarantaine, les messages de la Sainte Vierge à Lourdes et à Fatima. Nous comprendrons mieux alors la parole du Maître: "Veillez et priez" [22].

A la prière nous joindrons *le sacrifice, la pénitence, la mortification.* Ces mots sont mal accueillis par notre génération, qui subit la propagande pour une vie terrestre facile, de façon ouverte et continuelle. A un style de vie sans Dieu, sans Rédempteur et sans Eglise, il faut opposer la pratique de la tempérance et du jeûne. Un campagne de tempérance peut nuire à certains intérêts. Mais n'y a-t-il

---

[21] Discours sur l'Histoire universelle.
[22] Mar., XIV, 38.

pas des abus criants dans ce domaine et peut-on établir la preuve de la bonne volonté lorsque sur le territoire d'une seule paroisse de notre ville on compte plus de soixante-dix détaillants de liqueurs: bière, vin ou alcool. Et je sais que certains de ces lieux sont de véritables écoles du vice. Tout dernièrement, trois jeunes gens de 18, 19 et 20 ans entraient dans l'un de ces débits. C'était leur première expérience du genre car ils appartenaient tous les trois à d'excellentes familles. En sortant de ce lieu, ils louent un taxi et sous l'effet de l'alcool ils commettent un vol avec effraction après avoir étranglé le chauffeur. Nos novices dans ce métier laissent trop d'indices de leur passage et à trois heures dans la nuit, les agents de la sûreté frappent à la porte de leurs foyers respectifs et les conduisent au poste où ils apprendront que la sentence minima pour un tel exploit, c'est cinq ans de pénitencier. Désespoir des familles. Mais l'Eglise est une bonne mère et le curé de la paroisse fit comprendre aux autorités compétentes que l'application rigide de la loi produirait de plus grand maux sociaux qu'une interprétation équitable des faits. Je tiens à remercier le juge qui fit preuve dans la circonstance de grande compréhension.

Mais on est surpris ensuite de constater une montée en flèche dans la criminalité juvénile et une descente vertigineuse dans le sens des responsabilités. Que chacun travaille donc à faire triompher en lui l'Esprit sur la chair et, pour cela, qu'il entre résolument dans les intentions de l'Eglise et qu'il accepte les restrictions que nous impose la loi du jeûne. Vous expliquerez à vos fidèles le nouveau règlement du Carême. Ce qui paraît concession à quelques-uns est peut-être souci de faire mieux observer l'esprit de la loi. Sous prétexte que le jeûne rigoureux est incompatible avec leur état de santé, un grand nombre de chrétiens ne pratiquaient même plus la pénitence et parce qu'ils pouvaient prendre trois repas complets, ils mangeaient et buvaient à toute heure du jour. Le règlement actuel permet trois repas, mais il rappelle à

tous les chrétiens que l'esprit de pénitence et de sacrifice est nécessaire pour conformer nos vies à la loi divine.

Enfin nous pratiquerons *l'aumône*. C'est un devoir que nous oublions, mais il est essentiel dans une vie sérieusement chrétienne. Vous donnerez l'exemple à vos fidèles en cette matière, en étant très zélés auprès de vos pauvres. Vous devez connaître suffisamment la condition économique de vos paroissiens pour être capables de discerner les vrais pauvres qui habitent dans le territoire qui vous est confié: "cognosco oves meas et cognoscunt me meae" [23].

Pour ceux-là, vous devez avoir des attentions particulières et tant qu'ils ne seront pas vos amis vous devrez vous examiner sévèrement sur la manière dont vous accomplissez votre ministère.

Je vous exhorte, chers collaborateurs, à commenter cette circulaire dans la chaire de vérité et à expliquer à vos fidèles, de façon claire et précise, les lois du jeûne, de la prière et de l'aumône.

Veuillez agréer mes meilleurs voeux de succès dans votre ministère apostolique et l'expression de mes sentiments très dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal

[23] Joan. X-14.

MANDEMENT

DE

SON EXCELLENCE

Monseigneur PAUL-EMILE LÉGER

archevêque de Montréal

PRÉCISANT LES NOUVEAUX RÈGLEMENTS DU CARÊME

Afin de développer chez ses enfants l'esprit de pénitence et de réparation, pour les encourager au renoncement et à la mortification et les inciter à marcher sûrement sur les traces de Notre Divin Sauveur, Notre Mère la Sainte Eglise impose la loi du jeûne et de l'abstinence.

Conformément aux prescriptions du Droit Canonique, modifiées en vertu de facultés spéciales accordées par le Saint-Siège, Nous promulguons le présent règlement du carême. Vous constaterez qu'il sera maintenant possible à tous les catholiques d'observer partout les lois du jeûne et de l'abstinence.

ABSTINENCE

Tous les fidèles qui ont atteint l'âge de *sept ans* sont tenus à la loi de l'abstinence.

L'ABSTINENCE COMPLETE doit être observée les *vendredis*, le *Mercredi des Cendres* et *l'avant-midi du Samedi-Saint*. La loi de l'abstinence complète défend toute viande et toute soupe ou sauce faite avec de la viande.

L'ABSTINENCE PARTIELLE doit être observée les *mercredis et samedis des Quatre-Temps*. La loi de l'abstinence permet la viande et la soupe ou sauce faite avec de la viande une fois par jour au repas principal et oblige même ceux qui ont entre 7 et 20 ans d'âge.

JEÛNE

Tous les fidèles, depuis l'âge de 21 ans jusqu'à 59 ans, sont tenus à la loi du jeûne.

Tous les jours de carême (sauf les dimanches) sont des jours de jeûne.

Les jours de jeûne, *un seul repas complet* est permis. Deux autres repas *maigres* peuvent être pris selon les besoins de chacun en quantité suffisante pour maintenir ses forces; la quantité permise à ces deux repas équivaut pratiquement à la moitié de la quantité que l'on prend habituellement

Les jours de jeûne, la viande est permise au repas principal excepté les vendredis et le Mercredi des Cendres.

On ne peut pas manger entre les repas, mais les liquides, y compris le lait et les jus de fruit, sont permis.

La loi du jeûne et de l'abstinence n'oblige personne dont la santé devrait en être sérieusement affectée ou qui se rendrait incapable de vaquer à ses occupations ordinaires. En cas de doute on consultera son curé ou un Confesseur.

Nous exhortons instamment les fidèles durant le saint temps du carême à assister quotidiennement à la messe, à communier fréquemment, à prendre part plus souvent aux exercices de piété, à être fidèles à leur promesse de réciter le chapelet en famille, à donner généreusement aux oeuvres de charité, à visiter et secourir les malades, les vieillards et les pauvres, à s'abstenir volontairement des boissons alcooliques et des amusements mondains et à prier avec une ferveur redoublée, particulièrement aux intentions du Saint-Père.

EN DEHORS DU CARÊME

Les jours de jeûne et d'abstinence en dehors du temps du carême sont énumérés ci-dessous. On les annoncera aux fidèles le dimanche précédent.

JOURS D'ABSTINENCE

L'ABSTINENCE COMPLETE doit être observée non seulement les *vendredis* mais aussi les *vigiles de Noël* et [de la solennité [1]] de l'*Assomption*.

L'ABSTINENCE PARTIELLE doit être observée les *mercredis et les samedis des Quatre-Temps* et les *vigiles* de la *Pentecôte* et de la *Toussaint*.

JOURS DE JEÛNE

Les *jours des Quatre-Temps*, les *vigiles* de la *Pentevôte*, de la *Toussaint*, de *Noël* et [de la solennité [1]] de l'*Assomption* sont des jours de jeûne.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Par mandement de Son Excellence,

Théodore MOONEY, ptre,
vice-chancelier.

Le 11 février 1952.

---

[1] Dans les diocèses qui jouissent d'un indult.

No. 55

RAPPORT

des

OEUVRES DIOCESAINES

Pour l'année 1951

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sem. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aum... d... Car...
Ile de Montréal				
La Cathédrale	$68.33	$67.20	$46.52	$214
Annunciation	28.93	34.96	28.08	9
Ascension	30.00	40.00	40.00	20
Christ-Roi	25.00	30.00	51.14	89
Coeur Immaculé-de-Marie	6.34	7.52	14.78	28
Holy Cross	10.00	10.00	30.17	25
Holy Family	3.50	15.00	4.10	2
Immaculée-Conception	35.00	27.00	121.00	289
Nativité B.V.M.	63.60	175.00	77.25	102
Présentation	14.00	20.00	64.50	63
Resurrection of Our Lord	15.00	10.00		14
Sacré-Coeur	38.23	105.00	150.00	102
Visitation	26.92	30.00	40.00	115
Notre-Dame	25.00	226.90	35.60	95
Notre-Dame-des-Anges	37.26	37.56	71.36	77
Notre-Dame-Auxiliatrice	30.72	49.40	48.71	140
Notre-Dame-du-Bois-Franc	10.65	15.00	27.95	26
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	10.50	5.50	6.00	5
Notre-Dame-de-la-Défense	10.00	42.00	8.50	11
Notre-Dame-de-Fatima				
Notre-Dame-du-Foyer	19.10	18.02	20.65	18
Notre-Dame-de-la-Garde	24.00	37.00	82.20	133
Notre-Dame-de-Grâce	113.12	92.75	133.00	257
Notre-Dame-des-Hongrois	10.00	9.00	18.50	5
Notre-Dame-de-Liesse		7.00	10.00	15
Notre-Dame-de-Lourdes	46.23	65.28	93.00	303
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	28.63	48.00	41.72	50
Notre-Dame-des-Neiges	82.65	60.00	91.25	187
Notre-Dame-de-la-Paix	50.00	50.00	84.20	186
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	32.30	79.84	62.96	87
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	25.00	25.00	51.00	50
Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	10.00	10.00	60.00	100
Notre-Dame-du-Saint-Sacrement	90.25	86.00	134.74	156
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	50.00	100.00	92.00	130
Notre-Dame-des-Victoires	36.50	47.50	114.00	94
Sainte-Agnès	10.00	10.00	10.00	14
Saint-Albert-le-Grand	33.80	25.40	50.49	34
Saint-Aloysius	15.00	25.00	15.00	9
Saint-Alphonse	62.00	125.00	143.55	441
Saint-Ambroise	68.00	77.00	101.22	240
Saint-André-Apôtre	10.00	10.00	10.00	10
Saints-Anges (Lachine)	89.00	100.00	111.24	92
Sainte-Anne	15.00	16.30	17.25	13

ase de cuerite geoys	Oeuvres diocé-saines	Retraite des Prêtres	Béatifica-tion Fond. Eglise Can.	Etablisse-ment rural	Eglise Canadienne à Rome	Oeuvres Pontifi-cales	Denier de St-Pierre
4.22	$530.34	$110.50	$54.19	$65.19	$364.77	$257.48	$376.04
	121.83	56.05	21.03		67.06	377.36	193.63
0.00	289.87	30.00	30.00	10.00	200.00	750.00	50.00
0.00	230.42	15.00	25.00	25.00	75.00	102.00	142.00
7.65	132.34	5.32	4.37		34.34		12.47
5.00	114.03	10.00	10.00	10.00	5.00	15.00	107.50
8.65	433.44	3.75	7.85	5.00	5.75	10.00	15.25
0.00	1207.69	40.00	40.00	50.00	442.00	50.00	315.00
4.00	803.78	73.93		50.00	285.00	400.00	296.85
5.00	131.61	20.00	10.00	20.00	10.00	181.45	101.00
5.00	91.53	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	40.00
8.25	552.50	49.64	21.30	110.00	48.00	175.00	231.37
2.85	221.70	40.00	48.00	60.00	50.00	125.00	113.90
3.16	390.93	50.00	100.00	129.38	391.24	350.00	416.24
5.90	296.22	42.00	41.00	30.90	179.24	131.51	171.93
0.63	312.06	23.25	26.45	86.45	179.29	172.78	136.44
5.83	97.86	15.61	15.00	15.00	59.43	25.00	66.51
5.00	84.50	16.40	5.00	20.00	70.00	72.00	46.60
0.00	363.40	10.00	15.00	28.00	10.00	100.00	70.00
						100.00	
9.00	82.80	7.07	5.00	10.00	60.36	19.00	107.56
7.00	263.00	19.00	22.00	18.00	72.00	52.00	184.00
3.90	668.62	131.32	79.50	104.00	256.75	175.50	578.15
0.00	102.63	5.00	5.00	5.00	47.00	20.08	35.00
			6.00			15.00	12.00
0.00	478.34	50.00	25.00			212.36	216.00
0.75	263.81	43.80	28.00	40.52	70.84	126.50	91.45
0.00	485.76	86.25	35.00	100.00	40.00	500.00	371.00
5.00	533.58	30.00	25.00	25.00	10.00	300.00	360.50
0.00	538.65	25.00		11.00		200.00	90.00
0.00	255.54	25.00	10.00	10.00	152.65	141.47	136.06
0.00	821.22	100.00	35.00	25.00	100.00	75.00	210.00
5.00	653.70	82.00	20.00	134.30	774.27	335.60	260.50
5.00	652.12	64.00	40.00	110.00	225.00	350.00	205.00
3.80	300.72	40.00	15.00	25.00	145.50	285.00	200.00
0.00	256.41				66.50	113.32	55.00
8.95	190.35	49.33	18.75	22.66	181.77	209.42	209.64
5.00	283.50	20.00	10.00			150.00	110.00
0.00		112.00	100.00	100.00	150.00	285.00	326.49
4.00	590.00	63.00	62.00	53.55	355.96	491.00	357.00
0.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	20.00
0.00	659.60	65.40	75.00	174.50	250.00	160.00	337.25
2.00	115.98	10.75	9.00	10.00	11.00	55.00	192.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aumône du Carême
Sainte-Anne-de-Bellevue	$15.00	$30.00	$56.37	$34.5
Saint-Anselme	30.00	35.00	62.24	57.9
Saint-Antoine	13.00	10.00	8.00	19.0
Saint-Antonin	20.00	40.00	30.60	98.4
Saint-Arsène	61.00	80.96	98.00	107.7
Saint-Augustin-de-Cantorbéry	10.76	35.00	30.65	10.0
Saint-Barnabé	35.10	45.00	42.89	208.5
Saint-Barthélemy	60.00	80.00	95.00	89.3
Sainte-Bernadette	23.21	32.00	81.14	44.9
Saint-Bernard	35.00	35.00	60.00	125.0
Saint-Bernardin	18.00		46.04	81.0
Saint-Boniface	6.50	7.50	7.25	5.0
Saint-Brendan	30.00	40.00	25.00	15.0
Sainte-Brigide	46.92	130.00	61.77	169.2
Saint-Casimir	21.25	21.50	23.00	12.0
Sainte-Catherine	10.00	34.55	64.50	255.2
Sainte-Catherine-Labouré				
Sainte-Catherine-de-Sienne				
Sainte-Cécile	47.09	110.00	96.72	320.5
Saint-Charles	15.00	100.00	25.00	154.0
Sainte-Claire	25.00	50.00	40.00	60.0
Saint-Clément	60.00	77.75	89.55	291.0
Sainte-Clotilde	21.34	40.22	42.28	30.0
Saint-Conrad				
Sainte-Cunégonde	38.00	100.00	79.00	154.0
Saints-Cyrille-et-Méthode	6.40	11.10	8.00	12.0
Saint-Denis	69.50	137.54	95.00	237.0
Saint-Dominique	26.00	15.00	45.00	35.0
Saint-Edouard	80.75	150.00	102.04	387.5
Sainte-Elisabeth-du-Portugal	23.00	40.00	33.00	32.2
Saint-Emile				
Saint-Enfant-Jésus (Ville)	40.00	45.00	55.70	177.1
Saint-Enfant-Jésus (Pte-aux-Tr.)	21.00	42.00	63.00	35.0
Saint-Etienne	25.00	67.00	69.00	102.0
Saint-Eugène				
Saint-Eusèbe	57.00	40.00	86.00	87.0
St-Frs-d'Assise (Longue-Pointe)	40.00	55.00	35.60	71.2
Saint-François-Solano	24.07	27.00	56.10	11.5
Saint-Gabriel	10.00	10.00	5.00	5.0
Saint-Gabriel Lalemand				
Sainte-Geneviève	10.00	25.00	60.00	28.0
Saint-Georges			95.14	138.3
Saint-Germain	34.00	40.00	41.82	489.9

ge de Querite reoys	Oeuvres diocé-saines	Retraite des Prêtres	Béatifica-tion Fond. Eglise Can.	Etablisse-ment rural	Eglise Canadienne à Rome	Oeuvres Pontifi-cales	Denier de St-Pierre
.00	$268.67	$	$80.00	$10.00	$	$	184.00
.00	324.49	25.00	25.00	44.61	100.00	120.00	150.00
.00	143.00	12.00	13.00	8.50	121.00	151.00	131.50
.00	225.57	30.00	30.00	7.00	80.00	47.00	60.00
.00	699.36	51.00	25.00	25.45	246.90	400.00	322.00
.00	426.18	11.00	10.00	10.00	500.00	800.00	449.50
.00	251.55	35.40	30.00	65.00	176.51	139.17	174.97
.00	484.53	50.00	50.00	100.00	245.30	300.00	328.00
	210.39	28.75			104.00	127.03	132.02
.20	234.87	40.79	27.00	62.00	139.90	200.36	221.90
	207.75	25.00	25.00	30.00		40.00	65.00
	35.00	5.00	5.00	5.00	50.00	55.70	20.00
.00	210.30	30.00	40.00	20.00		175.00	100.00
.09	601.95	54.79	28.00	35.00	100.00	50.00	204.14
.00	166.90	15.00	15.00	10.00	10.00	200.00	59.25
.60	611.43	25.55	10.00	7.00	13.00	52.85	51.90
							4.39
						136.53	50.00
.00	386.70	32.00	22.38	15.00	150.00	150.00	200.00
.00	541.16	15.00	25.00	15.00	200.00	275.00	75.00
.00	297.73	40.00	35.00	50.00	100.00	150.00	80.00
.00	617.52	46.00	34.00	25.00	242.05	134.00	200.00
.87	298.04	21.73	5.00	7.15	83.04	110.67	96.81
.00							
.00	453.29	40.00	30.00	55.00	150.00	100.00	216.00
.00	25.00	5.00	4.75	5.20	85.25	80.00	29.80
.00	783.40	64.85	25.00	200.00	300.00	150.00	259.89
.00	367.95	26.00	15.00	10.00	10.00	100.00	49.00
.27	858.27	72.50	72.27	100.00	453.33	420.33	409.87
.00	223.40	20.00	20.00	40.00	98.35	135.00	158.00
.00	428.79	12.05	33.50	13.85	153.35	117.15	157.25
.00	209.97	26.26	10.00	$15.00	$110.00	$251.00	$93.85
.00	407.43	50.00	20.00	75.00	225.00	300.00	85.00
						200.00	
.00	407.16	45.00	15.00	10.00	285.00	300.00	225.00
	396.12	42.00	8.00	64.00	10.00	10.00	80.00
.00	344.52	26.00	22.30				106.95
	136.10						50.00
.00	247.09	5.00	5.00	5.00	10.00		46.50
							231.22
	308.93	35.00	30.00	8.06	19.53	100.00	135.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aumônes du Carême
Sainte-Germaine-Cousin	$	$	$	$14
Sainte-Gertrude	25.00	56.00	67.15	25
Saint-Grégoire-le-Grand				
Sainte-Hélène	15.00	31.00	23.53	76
Saint-Henri	57.00	80.00	97.00	120
Saint-Herménégilde	14.00	14.00	31.00	31
Saint Ignatius	53.35	90.90	64.35	1
Saint-Irénée	40.00	55.02	123.22	139
Saint-Jacques	56.15	138.50	90.00	228
Saint-Jean-Baptiste	35.00	135.00	90.00	95
Saint-Jean-Bte-de-La-Salle	40.00	80.00	70.00	17
Saint-Jean-Bte-Marie-Vianney	23.25	41.29		16
Saint-Jean-Berchmans	60.85		104.10	321
Saint-Jean-Bosco	8.00	10.00	5.00	7
Saint-Jean-de-la-Croix	44.60	90.79	66.61	48
Saint-Jean-Damascène	10.00	12.00	12.50	12
Saint-Jean	23.53	50.97	70.73	90
Saint-Jean-de-Matha	28.00	32.00	55.00	25
Sainte-Jeanne-d'Arc	15.00	75.00	40.00	51
Sainte-Jeanne-de-Chantal	26.50	40.40	65.00	65
Saint-Joachim (Pointe-Claire)	26.20	25.00	61.30	131
Saint-Joseph (ville)	14.00	50.00	53.29	55
Saint-Joseph-de-Bordeaux	23.77	28.92	71.41	44
Saint-Joseph-de-Mont-Royal	30.00	32.50	62.85	75
Saint-Joseph (Riv.-des-Prairies)	10.00	22.00	30.22	14
Saint-Kevin	22.74	57.48		9
Saint-Laurent	30.00	30.00	40.00	80
Saint-Léon	21.80	76.05	42.00	66
Saint-Léonard	5.25	10.00	15.20	26
Saint-Louis-de-France	40.00	120.00	150.00	150
Saint-Louis-de-Gonzague	30.00	63.00	67.37	213
Sainte-Louise de Marillac				
Sainte-Madeleine	46.25	60.00	83.00	379
Sainte-Madeleine-Sophie	24.00	29.00	42.00	36
Sainte-Maria-Goretti				13
Saint Malachy	25.00	25.00	20.00	15
Sainte-Marguerite-Marie	50.15	80.60	85.28	113
Sainte-Marie (Polonais)	20.00	30.00	25.00	20
Saint-Marc	20.00	130.00	197.00	264
Saints-Martyrs-Canadiens	10.04	24.00	17.68	15
Saint-Mathias, Apôtre	34.50	60.00	40.00	106
Saint-Mathieu	14.62	25.00	34.44	80
Saint-Michel	2.36		22.00	11
Sainte-Monica	25.00	10.00	12.00	10

sse de guerite rgeoys	Oeuvres diocé-saines	Retraite des Prêtres	Béatifica-tion Fond. Eglise Can.	Etablisse-ment rural	Eglise Canadienne à Rome	Oeuvres Pontifi-cales	Denier de St-Pierre
	$	$	$		$	$25.00	$
5.00	296.10	33.75	5.00	89.00	70.00	174.20	123.55
		5.00				15.00	20.00
	150.45						55.00
1.00	614.88	57.00	60.00	25.00	250.00	155.00	273.00
	76.44	10.00	8.00	12.00	30.00	30.00	45.00
	153.67	2.00	3.00	2.00			71.45
5.00	501.18	43.30	5.00	25.00	140.00	175.00	140.00
5.21	624.63	86.00	9.00	32.10	167.42	166.13	227.00
0.00	508.00	40.00	45.00	50.00	150.00	40.00	135.00
5.00	592.65	57.50	40.00	45.00	171.00	105.00	116.00
4.45	264.50	25.50	23.90	20.00	14.32	96.00	128.03
5.00	890.10	80.00	104.00	100.00	370.20	515.15	321.10
6.50	35.76	6.75	5.40	5.05	7.00	65.27	15.00
3.56	641.79	50.72	8.93	38.30	200.00	100.30	198.28
	100.12	10.00	15.00		55.15		15.00
0.00	179.78	71.45	28.23	25.00	50.98	325.35	64.46
	362.72	30.00	45.00	40.00	75.00	154.00	130.00
0.00	616.62	50.00	100.00	45.00	175.00	300.00	100.00
9.70	135.93	47.00	23.25	49.50	156.00	146.50	163.70
9.50	212.52	25.00	10.00	88.56	205.00	150.00	108.45
0.22	234.49	20.00	21.00	23.00	96.80	151.39	100.55
0.00	216.83	35.00	25.00	57.00	112.32	150.00	115.58
	129.15	35.00	25.00		150.00		211.37
	50.00	14.00	10.00	10.00	100.00	50.00	25.00
3.65	70.38	48.85	27.10	7.95	62.09	282.00	193.69
0.00	412.26	20.00	25.00	25.00	180.51	170.00	110.00
2.00	113.79	23.15	25.00	25.00	170.00	48.65	168.30
5.00	73.25	10.00	5.00	10.00	30.00	50.00	30.00
0.00	828.47	40.00	25.00	50.00	250.14	422.00	120.00
5.00	402.17	30.00	30.00	35.00	176.00	170.00	81.00
7.63	415.70	63.45	73.50	15.00	236.87	342.63	338.90
	287.64	21.00	15.00	45.00	250.00		61.00
						5.00	
0.00	274.44	25.00	25.00	15.00	50.00	500.00	200.00
5.00	559.59	52.49	197.38	67.44	220.52	200.00	238.28
5.00	206.00	30.00	20.00	20.00	111.74	200.00	95.00
0.00	959.28	60.00	30.00	35.00	50.00	800.00	120.00
8.00	118.67	12.75	10.00	10.50	10.00	38.35	64.50
0.00	172.35	20.00	15.00	11.53	10.00	30.00	50.00
0.00	182.92	20.00	13.00	15.00	75.00	65.00	160.25
2.00	368.59	4.00	2.00	2.00	450.00	50.00	40.00
5.00		10.00	15.00	10.00	40.00	185.00	25.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aum... de Car...
Saint-Nazaire	$10.00	$15.00	$21.00	$20
Saint-Nicolas	40.00	50.00	40.00	107
Saint-Octave	15.00	21.00	35.00	30
Saint-Pascal-Baylon	40.00	75.00	35.00	167
Saint-Patrick	17.25	27.25	22.75	10
Saint-Paul	40.00	80.00	68.75	103
Saint-Paul de la Croix	40.00	60.00	36.00	63
Saint-Philippe	10.00	12.50	36.00	60
Sainte-Philomène	80.00	230.00	102.00	198
Saint-Pierre (O.M.I.)	25.00	38.00	74.60	107
Saint-Pierre-Claver	70.00	150.00	209.42	258
Saint-Pierre-aux-Liens	10.00	30.00	54.00	40
Saint-Raphaël	5.00	6.20	3.80	
Saint-Raymond	17.00	20.00	35.07	35
Saint-Rédempteur	50.85	45.00	51.87	12
Saint-Roch	10.00	40.00	94.40	77
Saint-Sauveur (Syriens)				
Saint-Sixte	60.00	30.00	77.00	50
Saint-Stanislas	91.50	190.00	136.65	384
Saint-Télesphore				
Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus	45.00	50.00	58.50	78
Saint-Thomas, Apôtre	10.00	50.00	56.52	105
Saint-Thomas d'Aquin	10.00	25.00	15.00	35
Saint-Thomas-More	15.00	15.00	95.00	38
Sainte-Trinité (Polonais)	5.25	4.75	2.70	12
Saint-Viateur	35.00	100.00	82.37	131
Saint-Victor	25.00	40.00	60.00	55
Saint-Vincent-de-Paul	20.00	25.00	20.00	40
Saint-Vincent-Ferrier	25.00	25.00	50.00	58
Saint-Vital	25.00	50.00	65.10	51
Saint-Willibrord	15.00	20.00	46.55	6
Saint-Zotique	25.00	19.00	45.00	35
T.-S.-Nom-de-Jésus (Maisonneuve)	37.50	82.35	65.01	291
T.-S.-Sacrement (Parc Dominion)	22.00	50.00	42.00	96
Communautés				
Soeurs du Bon-Pasteur (ville)		4.50		7
Soeurs de Marie-Réparatrice	5.34	3.75	6.05	11
Soeurs Carmélites	4.00		3.74	33
Le Gesù	40.00	15.00	177.73	199
Soeurs de la Miséricorde			37.00	20
Saint-Jean-de-Dieu				

hâsse de arguerite ourgeoys	Oeuvres diocé-saines	Retraite des Prêtres	Béatifica-tion Fond. Eglise Can.	Etablisse-ment rural	Eglise Canadienne à Rome	Oeuvres Pontifi-cales	Denier de St-Pierre
$10.00	$166.75	$10.00	$10.00	$10.00	$20.00	$	$ 40.00
75.00	334.80	42.00	25.00	67.00	150.00	210.00	120.00
40.00	132.12	11.00	15.00	25.00	60.00	95.00	60.00
	249.95	15.00	32.00	50.00	390.00	350.00	180.00
	363.36	15.40	20.00	75.00		900.00	256.00
80.00	455.67	45.00	55.00	200.00	345.00	300.00	180.00
25.00	375.09	32.00	30.00	41.00	184.00	200.00	139.00
10.00	561.96	12.00		25.00	20.00	50.00	45.00
	992.73	95.00	68.00	200.00		660.00	336.00
79.45	401.28	39.65	31.18	74.38	148.43	152.42	159.51
100.00	827.79	75.00	65.00	140.00	75.00	450.00	283.94
	224.85	15.00	10.00	68.00	130.00	250.00	15.00
3.44	50.00					202.34	34.98
5.00	150.81	10.00	5.00	15.00	115.00	25.00	81.48
32.88	741.39	68.48	29.00	25.00	100.00	150.00	113.58
10.00	305.67	25.00	10.00	50.00	150.00		200.00
	144.06			21.00			
20.00		25.00	27.00	23.00	75.00	75.00	174.00
150.00	1386.39	90.00	50.00	85.00	200.00	285.00	367.25
			10.50			8.00	5.00
30.00	357.48	34.00	20.00	30.00	148.60	96.09	84.00
95.00	258.03	30.00	10.00	25.00	222.27	100.00	40.00
10.00	71.43	10.00		10.00	15.00	10.00	185.00
15.00	366.45	15.00	20.00	15.00	100.00	200.00	100.00
6.00		6.30	4.25	5.00	52.30	55.44	29.55
25.00	405.57	25.00	25.00	40.00	225.00	200.00	200.00
80.00	199.44	15.00	5.00	25.00	5.00	25.00	100.00
50.00	417.81	25.00	25.00	20.00	100.00	140.00	100.00
10.00	833.10	40.00	20.00	10.00	100.00	150.00	125.00
57.50	381.24	29.00	15.00	38.00	104.90	130.00	116.50
10.00	380.13	5.00	10.00	5.00	45.00	475.00	300.00
75.00	646.02	48.95	31.00	25.00	157.00	61.53	167.00
92.09	579.62	40.88	16.51	13.90	186.78	216.70	164.43
53.00	338.22	30.00	10.00	45.00	113.12	60.00	139.60
		7.78			27.67	12.87	22.53
		9.20	12.90	4.07	3.50	26.78	58.41
						20.00	4.00
			50.00		100.00	112.30	27.65
							45.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aumône du Carême
Campagne				
Bon-Pasteur (Laval-des-Rapides)	$21.00	$23.00	$26.00	$52.2
L'Annonciation (Oka)	11.00	18.00	32.12	29.7
L'Assomption	25.00	35.00	94.00	167.3
La-Purification (Repentigny)	5.00	30.00	16.00	110.7
Sacré-Coeur (Abord-à-Plouffe)	29.60	59.77	70.41	55.8
Sainte-Adèle	40.00	25.00	67.15	86.8
Saint-Agapit	10.00	15.00	30.00	10.0
Sainte-Anne-des-Lacs	2.00	3.00	2.00	9.0
Sainte-Anne-des-Plaines	10.48	40.00	58.30	54.4
Sainte-Anastasie	22.00	30.00	78.75	73.0
Saint-André	5.00	12.00	30.00	25.0
Saint-Antoine-des-Laurentides	16.00	20.79		46.9
Saint-Augustin	5.00	10.00	16.00	35.0
Saint-Benoît	20.00	13.00	36.15	36.4
Saint-Canut	2.50	8.00	10.00	5.0
Saint-Charles (Lachenaie)	4.00	6.00	12.70	23.3
Saint-Christophe	32.00	40.00	52.85	17.0
Saint-Colomban	6.00	7.15	5.66	11.3
Sainte-Dorothée	11.00	35.00	30.15	200.0
Saint-Elzéar	12.00	30.00	23.00	30.0
Saint-Eustache	15.00	40.00	73.00	29.0
Saint-François-de-Sales	6.10	8.20		31.0
Saint-François-Xavier, de Lesage	5.00	10.00	12.00	20.0
Sainte-Françoise-Cabrini	9.00	8.00	9.08	23.62
Saint-Gérard, Vaucluse	3.25	4.67	8.67	44.0
Saint-Hermas	5.00	10.00	26.50	29.7
Saint-Hippolyte	3.00	7.00	8.00	15.6
Saint-Janvier	9.00	20.00	22.70	27.0
Saint-Jérôme	78.00	120.38	173.54	576.0
Saint-Joseph de Carillon	1.60	1.10	4.10	2.9
Saint-Joseph de Mont-Rolland	14.65	27.00	41.68	97.3
Saint-Joseph-du-Lac	15.00	15.00	22.00	18.0
Saint-Julien	6.75	15.95	23.70	22.2
Saint-Louis-de-Terrebonne	21.09	39.85	89.55	223.89
St-Louis-M.-Grignon-de-Montfort	8.85	34.91	8.00	29.47
Sainte-Lucie	4.58	7.50	10.54	22.29
Sainte-Marguerite (Lac-Masson)	6.31	11.00	9.18	24.80
Saint-Maurice, B. F.	9.00	40.00	12.95	37.37
Saint-Martin	19.00	20.00	52.83	117.58
Sainte-Monique	6.20	5.91	12.00	24.01
Saint-Paul-Ermite	10.00	20.00	44.33	26.00
Sainte-Paule	10.00	15.00	35.00	39.00

se de ruerite geoys	Oeuvres diocé-saines	Retraite des Prêtres	Béatifica-tion Fond. Eglise Can.	Etablisse-ment rural	Eglise Canadienne à Rome	Oeuvres Pontifi-cales	Denier de St-Pierre
0.00	$165.54	$20.00	$	$15.00	$16.00	$	$ 40.00
5.00	68.28	11.55	10.33	12.00	50.00		50.00
5.00	154.62	28.85	27.00	30.00	131.75		106.50
0.00	109.75	12.00	10.00	25.00	50.00	102.00	30.00
0.30	258.85	20.00	24.00	48.90	137.20	84.81	83.77
0.00	209.31			35.00	75.00	100.00	100.00
.00	199.92	5.00	5.00	5.00	10.00		50.00
.00	68.19			5.00	14.00		4.00
	159.24			20.20	50.00	72.00	
.00	226.00			26.85	82.50	45.00	38.00
	45.00						
	150.06						28.85
.00	38.85			15.00		68.00	17.00
.00	63.15				35.00		30.00
00	71.90			12.00	48.20		15.00
	18.50	4.50	4.00	15.00		12.00	13.00
00	251.40	5.00	10.00	5.00	40.70	75.00	140.00
00	2.05				2.63		10.05
00	155.76	39.50	25.00	78.94	73.90		86.00
00	75.96	19.00	15.00	25.00	25.00	40.00	52.63
00	312.60	30.00	28.00	40.00	150.00	115.00	60.00
00	95.30	5.00	17.00	12.00	7.50	49.25	20.00
00	53.16			5.00	15.00		15.00
00	86.34						12.00
08	22.83	3.00	3.00	3.00	4.00	6.00	21.00
	68.34						20.00
	36.99						
00				2.00			
00	922.20			75.00	300.00	150.00	154.36
	9.12					8.40	2.10
00	126.15				80.00	25.00	39.27
00	80.28	20.00	6.00	10.00	55.00	70.00	26.00
36	122.05				41.43		20.55
	287.43			50.00	113.14	104.57	50.36
	59.79	22.43	15.96			45.00	62.96
	48.81						11.78
1	44.44			13.23		14.46	21.15
	137.26				29.75	50.00	15.00
	165.36	43.56	40.84		57.32	127.87	103.73
	47.67	2.60	2.50	10.00		18.00	35.10
5	70.46	5.00	5.00	10.00	50.00	100.00	48.35
	226.92			6.15	40.00		12.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Au... Ca...
Saint-Placide	$ 3.31	$ 5.77	$	$1
Saint-Raphaël (Ile Bizard)	4.42	7.25	16.30	6
Sainte-Rose	21.90	51.00	75.70	3
Saint-Sauveur-des-Monts	16.10	19.00	40.68	14
Sainte-Scholastique	12.00	22.00	56.00	5
Saints-Simon et Jude	8.72	18.00	26.32	4
Sainte-Sophie	10.02	8.54	20.00	4
Saint-Sulpice	4.42	5.33	10.37	4
Saint-Théophile	38.00	50.50	20.00	
Sainte-Thérèse	20.00	50.00	40.00	
Saint-Vincent-de-Paul	24.00	35.00	45.00	17
Dessertes				
Repentigny-les-Bains				
Rivière-à-Gagnon			4.47	
Chap. Ste-Marie (S. Frs de Sales)				
Notre-Dame-du-Chemin				
Ile Bigras				
Saint-Jean Gualbert				
La Réparation				

âsse de rguerite urgeoys	Oeuvres diocé-saines	Retraite des Prêtres	Béatifica-tion Fond. Eglise Can.	Etablisse-ment rural	Eglise Canadienne à Rome	Oeuvres Pontifi-cales	Denier de St-Pierre
	$53.35	$	$	$	$	$28.32	$ 16.71
9.00	58.41	9.00		7.00	18.25	20.00	24.00
10.00	282.63	28.16	25.40	12.00		50.00	111.45
	134.64			25.00	100.00		
35.00				45.00	55.00	55.00	45.00
	112.15	10.56		12.00		19.64	44.17
	20.58						33.05
2.50	67.71	4.70	4.50	4.00	3.25	9.55	9.81
	204.00	60.00	35.00	50.00		179.20	131.00
25.00	531.26			100.00	261.75	400.00	136.00
	213.39	25.00	25.00			125.00	70.00
	24.07						
	29.43				2.20		
	29.75						
	52.32				40.00		
					50.70		34.50
					75.20		36.00
9.16			10.00	27.10			10.00

N. B. — 1o Nous avons aussi reçu, pour les *Aumônes du carême*, les montants suivants venant de diverses institutions: de l'Asile Ste-Darie $30; de l'hôpital N.-D.-de-l'Espérance $10; de l'hôpital du Sacré-Coeur $80; du Sanatorium St-Joseph $41.10; de l'hôpital de Lachine $5.25; de l'hôpital N.-D. de Lourdes $30; de l'hôpital N.-D. de la Merci $46.04; de l'hôpital Ste-Justine $22; de l'hôpital de Verdun $51.50; de l'hôpital St-Joseph des Convalescents $20; de l'hôpital Pasteur $31.35; de l'hôpital St-Jean de Dieu $275; de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc $35.37; de la Crèche Youville $5.50; de l'hospice St-Antoine $10; des Srs M.-Réparatrice de St-Laurent $13.70, de Montréal $10; du Mont Providence $21.00; de l'hospice de Ste-Cunégonde $10.50; de l'hospice Auclair $10; de l'Inst. des S.-Muettes $16; de l'hospice Gamelin $13.05; de l'hospice de la Providence (Blvd. Pie IX) $33.50; des Frs de l'Instr. Chrétienne (Oka) $5.24; de l'Inst. des S.-Muets $6.00; des Srs Miss. de N.-D. d'Afrique $8; du Collège de Montréal $5.50; du Collège de L'Assomption $11; des Pères Trinitaires $16.82; du Foyer Rousselot $15; de l'Université de Montréal $10; des Buissonnets $40.50; des Srs du Précieux-Sang $7.65; de l'Oratoire St-Joseph $70.62; de la Retraite St-Benoît $15.

2o pour la *construction d'une Eglise canadienne, à Rome*: des Soeurs Grises $100; des Srs de Ste-Anne : $100; des Srs de la Cong. Notre-Dame $100.

3o pour les *Oeuvres du Pape*, les montants suivants: de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc $8; de l'hôpital St-Joseph des Convalescents $20; des Frères de la Merci $68.32; des Srs Grises $10; de l'abbé Léon Verschelden $25; de l'hôpital Pasteur $22.89; des Petites Filles de St-Joseph $25; de l'hôpital Saint-Jean de Dieu $16; des Oblates franciscaines de Saint-Joseph $25; de Chs Daoust $75; de la Cong. Notre-Dame $100; des Srs du Précieux-Sang $50; de l'hôpital Notre-Dame $28.32; de l'Oratoire St-Joseph $600; de la Retraite St-Benoît $44.

DENIER DE SAINT-PIERRE

Clergé et institutions religieuses

Archevêché de Montréal	$200.00
Clergé séculier	805.84
Université de Montréal	100.00
Séminaire de Théologie	32.00
Congrégation Notre-Dame	150.00
Soeurs Grises	100.00
Soeurs de Sainte-Anne	500.00
Soeurs de la Providence	100.00
Soeurs de Sainte-Croix	100.00
Soeurs de Miséricorde	50.00
Soeurs du Bon-Pasteur	40.00
Soeurs Dominicaines du Rosaire	2.00
Srs de l'Espérance (Hôp. N.-D.-de-l'Espérance)	50.00
Soeurs de l'Espérance (Montréal)	5.00
Soeurs Carmélites	10.00
Soeurs Missionnaires de l'Imm.-Conception	50.00
Petites Filles de Saint-Joseph	25.00
Hôpital Notre-Dame	21.00
Institution des Sourds-Muets	35.00
Filles Réparatrices du Divin-Coeur	25.00
Soeurs Marie-Réparatrice (Montréal)	10.00
Soeurs Marie-Réparatrice (Saint-Laurent)	4.00
Soeurs du Précieux-Sang	20.00
Ecole Saint-Barthélemy	26.00
Ecole Saint-Jean-Berchmans	12.45
L'abbé I. Lussier	25.00

Maisons d'éducation

Frères des Ecoles chrétiennes

Ecole Saint-Charles	100.00

Soeurs de la Congrégation Notre-Dame

Institut pédagogique, Montréal	$ 25.00
Marianopolis College, Montréal	25.00
Pens. de Villa-Maria, Montréal	25.00
Couvent de Huntingdon, P. Q.	24.75
Ecole Saint-Antoine, Montréal	23.40
Académie Saint-Paul, Westmount (franç.)	23.00
" " " (angl.)	21.95
Ecole N.-D.-de-la-Paix, Verdun	20.50
Pens. Ste-Victoire, Victoriaville, P. Q.	
Ecole Saint-Wilfrid, Victoriaville, P. Q.	40.00
Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal	20.00
Académie Saint-Urbain, Montréal	20.00
Pens. de Pointe-aux-Trembles	20.00
Pens. Sainte-Catherine, Montréal	16.00
Pens. de Pointe-Claire, P. Q.	15.00
Pens. de Beauport, P. Q.	15.00
Ecole Notre-Dame de Sorel, P. Q.	15.00
Pens. de Terrebonne, P. Q.	13.50
Pens. de L'Assomption, P. Q.	10.00
Pens. de St-Denis-sur-Richelieu, P. Q.	10.00
Pens. N.-D.-du-Saint-Rosaire, Ville St-Paul	10.00
Ecole des Sciences Domestiques, Québec	10.00
Ecole Saint-Willibrord, Verdun	10.00
Pens. de Berthier, P. Q.	7.52
Pens. de La Pérade, P. Q.	2.00

Soeurs Grises

Supérieure Provinciale de Ville-Marie	$ 10.00
Institution des aveugles.....	5.00
Hospice Saint-Henri.....	10.00
Hôpital Notre-Dame.....	10.00
Hospice Saint-Antoine (Montréal).....	10.00
Institut du Radium.....	7.00
Couvent Bethléem.....	5.00
Couvent d'Youville (Saint-Benoît).....	5.00
Orphelinat Catholique	5.00
Province Ville-Marie	83.00

Soeurs de Sainte-Croix

Ecole Saint-Joseph du Mont-Royal	103.75
Ecole Primaire Supérieure Sainte-Croix....	32.20
Pensionnat et Ecole de Lachute	32.00
Ecole de Marie	31.35
Pensionnat et Ecole de Sainte-Rose.....	30.00
Pensionnat Notre-Dame-des-Anges	30.00
Ecole Sainte-Madeleine à Outremont	19.50
Ecole de l'Abord-à-Plouffe	16.00
Ecole Saint-Alfred	15.00
Pensionnat N.-D. de Sainte-Croix	15.00
Jardin de l'Enfance Sainte-Croix	14.30
Ecole de Sainte-Dorothée.....	14.00
Pensionnat et Ecole de Saint-Martin.....	7.50
Ecole de Saint-Hermas	5.00

Soeurs de la Providence

Administration provinciale de N.-D. des Sept-Douleurs	$ 10.00
Asile de la Providence (Ste-Cath. E., Mtl.).	5.00
Providence Saint-Alexis	2.00
Hôpital du Sacré-Coeur	25.00
Hôpital Saint-Joseph (Lachine)	5.00
Providence N.-D. de Grâce	2.00
Hôpital Général du Christ-Roi	5.00
Adm. prov. St-Vincent de Paul, (Résidence Saint-Isidore)	5.00
Hôpital Saint-Jean-de-Dieu	10.00
Providence Sainte-Anne	5.00
Hôpital de la Prov., Lachute Mills, Argent.	10.00
Hôpital N.-D. de Lourdes	5.00
Adm. Provinciale Bourget	5.00
Institution des Sourdes-Muettes	5.00
Salle d'Asile Saint-Vincent-de-Paul	5.00
Providence St-Vincent-de-Paul (Ile Jésus).	5.00
Providence (Saint-Enfant-Jésus)	5.00
Prov. du S.-Coeur, St-André d'Argenteuil.	5.00
Hospice Drapeau (Sainte-Thérèse)	5.00
Providence Sainte-Elisabeth	5.00
Hospice Auclair	5.00
Hospice Gamelin	5.00
Hospice Bourget	5.00
Providence Sainte-Geneviève (Montréal)..	5.00
Providence (Lac Masson)	2.00
Providence Ste-Adèle, Cté Terrebonne	2.00
Ecole Saint-Georges (Mont-Rolland)	5.00
Hospice Notre-Dame (L'Assomption)	5.00

Archevêché de Montréal, le 27 février 1952.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Sermon prononcé en l'église Saint-Pierre-Apôtre,
LE 25 SEPTEMBRE 1951,
au cours d'une messe pontificale
commémorant le cinquantième anniversaire de
l'arrivée au pays des RR. SS. de l'Espérance.

Mes chères Soeurs,

Le Seigneur nous demande dans ses Saintes Lettres de lui consacrer la 50ème année et d'en faire une fête solennelle. C'est pour répondre à ce désir du Maître que vous êtes réunies, ici, en ce moment. Aussi avec quelle ferveur allons-nous offrir le Saint Sacrifice de la messe à toutes vos intentions, afin que le Seigneur Jésus lui-même soit notre louange auprès du Père.

Mais ce jubilé, il est aussi une fête de famille, une occasion de réjouissance dans le Seigneur. Or comment mieux célébrer cette joie qu'en glorifiant Marie sous ce beau titre de Mère de l'Espérance que votre Communauté porte et qui est, j'en suis sûr, votre joie et votre confiance.

* * *

Lorsque nous implorons la protection de Marie, nous la considérons comme notre avocate entre la Justice divine et nos délits. Ce mouvement, nous l'imaginons volontiers comme un va-et-vient entre Dieu et les hommes. Marie nous apparaît comme une distributrice de grâces qui puise largement dans les trésors divins et qui se penche ensuite pour nous donner ces richesses convoitées.

La réalité est encore plus belle. Marie ne se détourne jamais de Dieu. Elle est fixée en Lui ; et c'est en Lui qu'Elle nous voit, en Lui qu'Elle nous aime. Lorsqu'Elle se penche vers nous, Elle ne détourne pas un seul instant ses paupières de l'Esprit.

Et c'est parce qu'Elle nous regarde à travers Dieu, pour employer un langage réaliste, qu'Elle nous connaît mieux que nous-mêmes, puisqu'Elle nous saisit à la source même où nous sommes nés.

Notre espérance, elle est là ! Marie nous atteint au plus intime de notre être ; et cette connaissance de nous, qu'Elle puise en Dieu, lui permet de nous donner goutte à goutte toute notre croissance en Dieu, comme Elle faisait lorsqu'Elle formait dans son sein le Seigneur Jésus.

Mais pénétrons encore plus profondément dans le mystère de l'Espérance. Il ne faudrait pas ravaler cette vertu au rang d'un vulgaire marchandage avec Dieu. L'Espérance, c'est la grande louange, c'est l'audace qui nous fait oser croire que l'intimité entre Dieu et nous est chose possible.

Or Marie est cause de notre Espérance. Car lorsque nous La prions, Elle métamorphose en hymnes à Dieu et en louanges de triomphe nos pauvres Ave, si péniblement égrenés. Que dis-je ? lorsque nous La prions, nous La fixons plus profondément en Dieu, et sa voix porte jusqu'au coeur du Tout-Puissant l'écho de nos appels. "Ad te clamamus exules filii Evae !"

Quoi de plus poignant que ce cri de misère dans la brume de nos jours et les ténèbres de nos nuits. Mais en même temps, quoi de plus réconfortant que cet élan de foi. Et ainsi Dieu veut bien entendre comme venant de nous ce qu'Elle dit à notre place.

Marie est tournée vers Dieu et fixée à Lui pour mieux nous entendre et nous protéger!

Au secours, Maman! Nous crions vers toi, nous gémissons, nous pleurons, mais aussi nous triomphons, car nous savons que tu es notre Mère et notre Reine: "Salve Regina, Mater misericordiae!"

* * *

Mais pour chanter aussi notre espérance, nous avons besoin de comprendre le rôle providentiel de la souffrance dans nos vies de chrétiens.

Nous ne pouvons oublier en effet, mes chères Soeurs, que votre apostolat, dans notre pays, a surtout été un service auprès des malades.

Vous avez été aux prises avec la souffrance humaine aux mille visages, vous l'avez rencontrée dans les âmes autant que dans les corps de ceux que vous avez visités durant ce demi-siècle.

Nous n'avons pas à insister devant vous, mes Soeurs, sur le rôle de la bonne souffrance. Nous en connaissons le prix, et nous avons appris d'expérience que les âmes se payent. L'apostolat n'est pas un jeu d'enfant, et le Sauveur a versé une grosse rançon pour le salut des âmes.

Bien plus: Il n'a pas voulu que sa souffrance fût un talisman qui nous délivrerait de tout mal. Il a prolongé sa Rédemption dans ses membres souffrants, et "le sentiment de la souffrance devient le sentiment de la présence toute proche de Jésus."

Mais il faut une foi bien trempée pour reconnaître Dieu sous les apparences, souvent déconcertantes, où Il se cache.

C'est ici que Marie devient la mère de l'Espérance. Devant la souffrance, son fidèle serviteur, Saint Louis-Marie de Montfort disait:

"Laissez donc faire Dieu: Il nous aime, Il sait ce qu'Il fait, Il a de l'expérience; tous ses coups sont adroits et amoureux: Il n'en donne aucun de faux si vous ne le rendez inutile par votre impatience."

Mes Soeurs, il est peut-être déplacé de développer un tel sujet en un jour de joie comme celui-ci, et cependant ne devons-nous pas profiter de cette lumière plus abondante pour découvrir les richesses de notre christianisme et comprendre que la souffrance est la grande voie d'accès aux intimités de Dieu, la route qui mène aux rencontres décisives de son Amour.

C'est aujourd'hui, mes Soeurs, qu'il faut prendre la ferme résolution de porter à tous vos malades, comme une bonne nouvelle, ce sens chrétien de la souffrance. Notre monde traite la souffrance comme une chose profane. Il la mesure et l'inscrit dans des courbes de statistiques. La bureaucratie a divisé et sérié toutes les formes de souffrance; et, cependant, celle-ci est toujours là comme le problème le plus angoissant que rencontre l'homme.

Comme des apôtres zélés et ardents, nous devons, mes chères Soeurs, ramasser dans nos coeurs, en union avec Marie, toute la souffrance humaine que l'acceptation n'a pas sanctifiée; et, à la place des révoltés qui blasphèment, nous devrons avec Marie, au pied de la Croix, travailler à la rédemption du monde en prononçant encore une fois le "fiat" de la soumission. Quel rôle et quelle mission splendide que de dégager le mystère de grâce caché sous la douleur des hommes et de jeter leur détresse dans les bras de sa Miséricorde!

Nous sommes arrivés au sommet de l'Espérance. Je voudrais vous y laisser, mes Soeurs, afin que votre prochain jubilé soit auréolé du nimbe d'or des feux de l'Esprit et chargé des fruits d'une rédemption abondante :

MATER SPEI, ORA PRO NOBIS !

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Discours prononcé au Cercle Universitaire, LE 25 SEPTEMBRE 1951, lors du Banquet annuel de l'Association des licenciés en Sciences Sociales, Economiques et Politiques de l'Université de Montréal (ASEP).

Mesdames, Messieurs,

Votre Association représente un groupe dont l'influence est très grande. L'objet de vos études et de vos expériences n'est pas une matière inerte. Vous travaillez sur la pâte humaine. Vous essayez de donner une orientation à l'activité du groupement en traçant les lignes du cadre social en matières économiques et politiques.

Il ne m'appartient pas de résoudre les problèmes de votre profession. Mais il est opportun, parfois, de rappeler que les sciences qui ont des rapports plus étroits avec l'activité humaine sont soumises au jugement de la loi morale. Comme le dit Pie XI dans "Quadragesimo Anno": "Du fidèle accomplissement de cette loi, il résultera que tous les buts particuliers poursuivis dans le domaine économique, soit par les individus, soit par la société, s'harmoniseront parfaitement dans l'ordre universel des fins, et nous aideront efficacement à arriver comme par degrés au terme suprême de toutes choses, Dieu, qui est pour lui-même et pour nous le souverain et l'inépuisable Bien."

Ces textes d'une grande profondeur philosophique et d'une non moins grande hauteur théologique abondent

dans tous les documents pontificaux qui traitent "ex professo" de la question économique.

Ici comme en toutes choses, c'est Dieu qui divise les hommes. Les uns l'affirment, veulent qu'Il soit aimé et que son règne arrive par l'avènement d'un humanisme chrétien intégral. Les autres le nient, le combattent et préconisent un ordre social rationaliste et même athée. Tout le problème commence là. Si on ne soupçonne pas l'invisible présence de Dieu, on ne permettra jamais à l'Eglise d'intervenir dans ce domaine de l'activité humaine; et, si elle se prononce sur ces questions, on l'accusera de faire de la politique, d'intervenir en un domaine qui n'est pas le sien.

Or l'Eglise doit s'occuper de l'activité humaine, quelle qu'elle soit, pour la régler et la diriger. L'Eglise est une lumière. Elle brille dans le monde comme un phare; et, de même que celui-ci indique la route, tout en respectant l'initiative du pilote, ainsi l'Eglise révèle le terme de toute activité humaine. Elle éclaire la route. Mais elle demande aux hommes de faire leur métier dans la lumière qu'elle leur apporte.

Depuis quelques années l'Eglise insiste, dans son enseignement, sur l'aspect *social* de tous les problèmes. L'activité humaine a nécessairement subi l'influence des transformations introduites dans la société par les découvertes modernes. Il n'y a plus de problèmes isolés aujourd'hui. Le moindre événement prend des dimensions sociales, et c'est pourquoi il est si important de faire pénétrer la doctrine sociale de l'Eglise dans tous les milieux. Pour cela, l'Eglise a besoin d'*apôtres sociaux*. Nous ne devons pas nous contenter d'être des sociologues. Mais nous devons aussi avoir le souci de rendre la société apte à accomplir sa mission.

L'Etat, en effet, doit être au service de la personne humaine; et le premier devoir de l'économiste comme du politique, c'est d'organiser les institutions qui faciliteront la réalisation de ce but.

Dans son message de Noël 1941, le Pape posait hardiment la question suivante: "quand on recherche les causes des ruines actuelles, il n'est pas rare d'entendre affirmer que le christianisme a failli à sa mission. De qui et d'où vient une semblable accusation?"

Et après avoir réfuté l'insinuation, le Pape répond aussi audacieusement: "Non, le christianisme, dont la force dérive de Celui qui est voie, vérité et vie, qui est et sera avec lui jusqu'à la consommation des siècles, n'a pas failli à sa mission; mais les hommes se sont révoltés contre le christianisme vrai et fidèle au Christ et à sa doctrine; ils se sont forgé un christianisme à leur guise, une nouvelle idole qui ne sauve pas, qui ne met pas obstacle aux passions de la concupiscence de la chair, à l'avidité de l'or et de l'argent qui fascine les yeux, à l'orgueil de la vie; une nouvelle religion sans âme, ou une âme sans religion, un masque de christianisme mort, sans l'esprit du Christ."

Et le Pape énumère les causes de cet état de choses. Tout d'abord la progressive déchristianisation individuelle et *sociale*. Celle-ci étant le fruit d'une anémie religieuse produite par le vide moral des âmes, que rien ne peut combler. De là *une science économique* dont l'unique but est l'estimation des choses et l'organisation du monde matériel. D'où, conclut le Pape "dans la *politique*, la prévalence d'un élan effréné vers l'expansion et le pur crédit politique, sans souci de la morale; dans l'économie, la domination des grandes et gigantesques entreprises et associations; au point de vue social, l'affluence et l'entassement de foules dans les grandes villes et dans les centres d'industries et de commerce."

Il faut donc commencer par fixer les buts à atteindre.

Tout d'abord *humaniser* le monde. Faire disparaître ce caractère purement physique et mécanique de la société. Il faut travailler à redonner à l'homme le sens de sa dignité et de sa majesté.

Pour cela, nous avons besoin du rayonnement de nos universités catholiques. Car ce que l'Eglise condamne, ce n'est pas la technique, mais c'est le mauvais usage qu'un pouvoir discrétionnaire peut en faire.

Car, dans cette reconstruction du monde que l'Eglise ne craint pas de préconiser, il faudra faire appel, nous dit le Pape, beaucoup plus à des consciences qu'à des intelligences. Citons le passage: "La future reconstruction... exigera des intelligences aux vues larges et des volontés aux fermes résolutions, des hommes courageux et actifs, mais surtout, et avant tout, des consciences qui, dans les projets, les délibérations, les actions, soient animées, poussées et soutenues par un sens aigu des responsabilités et ne refusent pas de s'incliner devant les Saintes Lois de Dieu; car, si à la vigueur organisatrice dans l'ordre matériel ne s'unissent pas une souveraine pondération et une intention sincère dans l'ordre moral, il n'est pas douteux qu'on verra se vérifier la parole de Saint-Augustin: "Ils courent bien, mais ils ne courent pas dans la bonne route: et plus ils courent, plus ils s'égarent, puisqu'ils ont quitté la voie."

Quant à la question *sociale*, si aiguë, le Pape soutient encore une fois que tous, hommes d'Etat et peuples, donneurs de travail et ouvriers, doivent tenter de la résoudre en fondant toutes leurs relations sur une foi personnelle et éclairée en un Dieu personnel auquel ils doivent répondre de leurs actions.

Enfin nous, catholiques, avons-nous assez remarqué l'insistance que les Papes ont mise à déclarer que la question sociale était avant tout une question morale. C'est dans la pratique de la retraite que les apôtres sociaux se formeront. En effet, affirme Pie XI, dans "Quadragesimo Anno": "dans cette école de l'esprit se forment au feu de l'Amour du Coeur de Jésus non seulement d'excellents chrétiens, mais de vrais *apôtres* pour les états de vie."

"Et assurément, c'est maintenant surtout qu'on a besoin de ces vaillants soldats du Christ qui, de toutes leurs forces, travaillent à préserver la famille humaine de l'effroyable ruine qui la frapperait si le mépris des doctrines de l'Evangile laissait triompher un ordre de choses qui foule aux pieds les lois de la nature non moins que celles de Dieu."

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Discours prononcé à l'Hôtel Windsor, LE 6 OCTOBRE 1951, lors du Banquet d'inauguration de l'Association Canadienne des Bibliothécaires de langue française.

Une bibliothèque: le mot évoque des réalités bien diverses selon le degré de culture de chacun. Pour l'enfant qui n'a pas quitté le foyer, ce mot rappelle un petit meuble garni de quelques volumes.

Pour l'étudiant, il s'identifie avec la salle où il pouvait se rendre entre deux cours pour compléter une notion signalée en classe.

Pour celui qui a beaucoup voyagé, le terme s'identifie avec de beaux et puissants monuments qui sont l'expression la plus fidèle du génie d'un peuple.

Pour vous, Mesdames et Messieurs, une bibliothèque c'est un sanctuaire, c'est une vie. Un bibliothécaire doit aimer ce temple qui conserve la pensée de l'Homme. Depuis toujours le livre a été le véhicule de l'intelligence, le réceptacle de la pensée, le précieux dépôt des richesses d'une civilisation. Aussi le livre par excellence est la Sainte Bible, puisque Dieu lui-même a daigné confier sa pensée à un texte infaillible.

Je ne veux pas m'attarder sur ce chapitre et d'ailleurs vous ne m'avez pas invité avec l'arrière-pensée que je vous ferais un cours de bibliothéconomie.

L'Eglise a été une fidèle gardienne des Arts et ses bibliothèques sont encore les plus puissants arsenaux de la vraie civilisation. Tandis que l'Europe des Xè et XIè siècles était illuminée par les incendies qu'allumaient un peu partout les Barbares, les moines transcrivaient dans les bibliothèques de leurs monastères les manuscrits et ils nous transmettaient le flambeau qui éclaire encore nos chemins.

Dans un siècle agité et qui croit presque exclusivement aux techniques, l'Eglise poursuit sa mission d'éducatrice de l'homme.

Demain le monde connaîtra peut-être la rude rançon de la découverte de la force nucléaire. Mais les moines veillent dans leurs abbayes et la résurrection succède toujours aux ténèbres d'une catastrophe.

* * *

Je voudrais profiter de cette occasion pour attirer votre attention sur deux problèmes que je formulerai en ces deux questions:

— Le Catholique a-t-il le droit de tout lire?

— Et nous, catholiques, avons-nous compris l'immense responsabilité sociale du livre?

Un chrétien authentique doit se rappeler qu'en cette matière, comme dans toutes les autres, son activité est soumise au jugement normatif de l'Eglise.

La législation de l'Index n'a pas été abrogée, et un chrétien doit savoir s'interdire toute une littérature très répandue, qui constitue un danger de perversion. Mais la mentalité de notre siècle admet difficilement cette ingérence de l'Eglise dans les consciences.

Nous connaissons les préjugés dont les jeunes s'autorisent pour s'adonner à n'importe quelle lecture:

"Il faut tout connaître pour pouvoir tout juger par soi-même;

"Il est nécessaire d'être informé de toutes les difficultés pour rendre la foi libre et personnelle;

"Il est nécessaire de lire certains ouvrages, malgré leurs dangers, pour acquérir une culture vraiment humaine."

Mais pourquoi la prudence qui nous commande de refuser à notre estomac certains aliments ne vaudrait-elle plus lorsqu'il s'agit de protéger des richesses spirituelles?

D'ailleurs la foi chrétienne n'est pas une simple opinion humaine toujours sujette à la critique. La certitude repose sur la parole de Dieu; et, si l'esprit humain a l'impérieux devoir de scruter toujours davantage le message divin, il n'a pas le droit de remettre en question le problème de la foi.

L'éclat d'une civilisation n'est pas une raison suffisante pour se débarrasser de la lumière de Dieu. L'Eglise a suffisamment prouvé son estime pour toute vraie culture humaine, mais cette culture ne saurait jamais être aux yeux du chrétien la valeur suprême qui justifierait toute liberté. Il est des valeurs que l'Eglise défend de toute altération: la clarté de la foi, la droiture de la conscience, la pureté de la charité sont des biens qu'on ne saurait compromettre à la légère. Leur disparition en viendrait à porter atteinte à la culture humaine elle-même. Pie XII avait donc raison d'affirmer "qu'une série de publications éhontées et criminelles préparent pour les vices et les délits les moyens les plus infâmes de séduction et d'égarement. Voilant l'ignominie et la laideur du mal sous le clinquant

de l'esthétique, de l'art et de la grâce éphémère et trompeuse, du faux courage; ou bien satisfaisant sans retenue l'avidité de sensations violentes et de nouvelles expériences de débauche, l'exaltation de l'inconduite en est arrivée jusqu'à se produire ouvertement en public et à s'introduire dans le rythme de la vie économique et sociale du peuple, transformant en objet de fructueuse industrie les plaies les plus douloureuses, les faiblesses les plus misérables de l'humanité. Parfois, on ose même chercher une justification théorique aux plus basses manifestations de cette déchéance morale, en se réclamant d'un humanisme de mauvais aloi ou d'un sentiment de compassion qui excuse la faute pour tromper et dévoyer plus facilement les âmes."

Devant ces dangers qui ne sont pas chimériques, même dans notre Cité, tous les chrétiens doivent mettre en oeuvre les moyens propres à diminuer ces menaces de décadence. Il faut purifier l'atmosphère et essayer d'établir un boycottage des ouvrages et revues malsaines.

Tout d'abord, certains livres ne devraient jamais entrer dans un foyer chrétien, et des catholiques conscients de la valeur de leur foi et du trésor de la pureté des âmes devraient s'interdire toute collaboration à la diffusion de certaines revues.

L'avocat de Ravachol, l'anarchiste, avouait: "un mauvais livre lui a tourné la tête et l'a perdu."

C'est que pour employer les mots de Suzanne Fouché: "Assimilée, toute nourriture devient du sang. Toute passion, canalisée, est promoteur d'acte. Toute pensée, comprise, est régulateur de vie. Nous sommes, et dans la mesure où nous vivons, des transformateurs."

Or nous devons transformer notre milieu social, lui imposer des structures qui seront plus conformes à notre

idéal chrétien. Nous devons nous rappeler que nous sommes les responsables d'une foule de crimes commis par des jeunes, parce que nous n'avons pas eu le courage de purifier la littérature d'une presse enfantine.

Nous oublions que l'enfant est un véritable *"sorcier inconscient"*, et qu'il voit les choses dans une optique qui n'est pas la nôtre. L'enfant n'a pas le sens de la relativité et du discernement. Il enregistre des images et des souvenirs. Et c'est avec effroi qu'il faut se demander ce que fera un enfant qui, dans 8 pages de "comics", aura rencontré des scènes de violence, des vols, et des assassinats.

Il est donc urgent que les bibliothécaires acceptent une collaboration avec tous les éléments sains de la Cité et que s'organisent un peu partout des Bibliothèques de jeunesse qui seront, non seulement des temples de la pensée et des sanctuaires d'une civilisation, mais des asiles où les âmes innocentes pourront trouver un refuge assuré contre les attaques du mal, et aussi une école de vertu et de science qui prépareront dans l'enfant, l'homme de caractère et de devoir que doit être tout chrétien.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Sermon prononcé en l'église Notre-Dame,

LE 7 OCTOBRE 1951,

au cours d'une messe pontificale commémorant

le 15ème anniversaire de la J.I.C.F.,

de Montréal.

Mes chères jeunes filles,

La joie doit être dans tous les coeurs chrétiens en cette fête du Saint Rosaire qui nous rappelle la toute-puissance de Marie dans l'ordre de la supplication. "Gaudemus omnes in Domino."

Vous avez été invitées à vous réunir dans ce temple marial qui a été témoin de tant de gloires de notre vie religieuse, afin de faire monter vers la Vierge du Rosaire une prière collective et ardente, et aussi afin de prendre conscience des richesses de vie chrétienne que chacune de vous porte dans son coeur.

On vous a dit que j'avais un message à vous communiquer. Vous savez que l'Evangile nous a été annoncé et que la volonté de Dieu nous a été exprimée d'une manière définitive par la prédication apostolique. L'Eglise a pour mission de nous livrer ce message, et Elle ne peut pas en altérer le sens ni y ajouter un seul point.

Mais il est des moments difficiles dans la vie des peuples comme dans la vie des individus, et, à ces heures

de crise et de désarroi universel, le christianisme prend une valeur d'actualité plus grande. Le libre choix de chacun pose un drame de conscience, et l'option pour ou contre Dieu se traduit dans des attitudes qui peuvent exiger l'héroïsme. Alors que quelques-uns sont prêts à renier l'Eglise dans la personne de ses chefs, afin de s'assurer quelques petits avantages d'ordre économique, d'autres acceptent de servir cette Eglise dans les liens, les cachots, et surtout dans le don total et désintéressé de leur personne à la cause du Royaume de Dieu.

Vous savez combien j'aime à prendre contact avec tous les groupements de la Cité. Chaque jour, je me donne à tous ceux qui réclament la présence de leur Pasteur, et vous ne sauriez croire combien je suis heureux de célébrer cette fête du Saint Rosaire en votre compagnie.

C'est que la jeune fille chrétienne doit reproduire dans sa vie les vertus de l'humble Vierge de Nazareth, et c'est dans la mesure où vous exprimerez les traits simples mais admirables de cette douce Vierge que nous pourrons espérer une riche moisson de sainteté dans la génération future. Car c'est de votre foi et de votre action que dépendra le salut de notre peuple. La foi brillera dans les coeurs avec la tenace persévérance de la Croix du Mont-Royal qui illumine nos nuits, dans la mesure même où elle sera fondée sur le granit des convictions de vos coeurs.

Or pour remplir votre mission, vous êtes venues ici, ce matin, promettre à la céleste Reine du Rosaire, que vous voulez être une jeunesse croyante, une jeunesse pure et une jeunesse conquérante.

I

Une jeunesse croyante est une jeunesse vivante, une jeunesse qui ne se contente pas d'une pratique religieuse extérieure qui s'arrête à l'exécution de certains rites, mais

qui place le centre de sa vie en Dieu et en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Beaucoup de nos contemporains veulent garder les fondements religieux de la civilisation chrétienne afin de préserver un ordre civique dont ils ne sauraient se passer. Pour eux, la religion est une palissade bien commode derrière laquelle ils cachent des intérêts mesquins et sordides. Ne donnons pas à cette hypocrisie le titre de vie chrétienne, et ne croyons pas que nos gestes vides de vie divine pourront arrêter les forces subversives de l'athéisme. C'est par la fidélité à l'oraison, à la prière personnelle et fervente, que l'âme chrétienne cherche et trouve Dieu. Vous devez combattre ce christianisme purement extérieur, formaliste et de simple habitude; et c'est de toute l'ardeur de votre jeunesse que vous devez vous efforcer de saisir toujours plus clairement les inépuisables richesses de la vérité catholique.

Cela suppose une foi ferme qui accepte toutes les exigences de l'appel divin, et une foi vive et active qui puise dans le pain eucharistique et dans l'étude des Saintes Ecritures la force de résister aux séductions du siècle et aux complicités d'une nature blessée par le péché.

Marie demeure le grand modèle de notre vie de foi. Elle a crû en Dieu, et il n'y eut rien de plus que la foi pour donner un sens à sa vie. Le monde d'alors était aussi séduisant que le nôtre. La civilisation de l'empire romain était aussi brillante que la nôtre. Marie n'a pas regardé de ce côté. Dieu appelait : Elle a accepté le défi fait au monde, et sa foi est devenue terrible aux démons. C'est depuis ce moment qu'Elle a écrasé la tête du dragon infernal, et Elle a renversé tous les plans que le mal a élaborés à travers les siècles pour détruire l'Eglise de Dieu. Toutes les divisions blindées reculeront devant sa main levée, et la fête du Saint Rosaire nous invite à tenir l'étendard de la sainte foi avec une indéfectible espérance.

II

Promettez à Marie d'être une jeunesse pure. Cette vertu demande de l'héroïsme aujourd'hui, alors que partout, dans la Cité, on semble glorifier le culte de la chair. L'Evangile nous parle de la sollicitude du Bon Pasteur qui laisse là les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles pour courir après la pauvre brebis égarée. Hélas ! c'est le troupeau tout entier qui est menacé aujourd'hui, puisque le monde et Satan essaient par tous les moyens d'entraver l'action du Pasteur. Le Pasteur est frappé à mort dans le coeur de la jeunesse trop encline à accueillir les calomnies perfides, les insinuations malveillantes qui tuent plus ou moins rapidement la confiance qu'on avait dans l'Eglise et dans le Christ lui-même. Lorsque cette défiance envers l'Eglise s'est installée dans le coeur et dans l'esprit de la jeune fille, comment pourra-t-elle résister à tous les appâts d'une société qui a accepté dans son code d'honneur les manifestations les plus vulgaires de l'instinct.

Ici une forte réaction s'impose si vous ne voulez pas assister à une décadence sociale dans laquelle sombreraient les valeurs les plus riches de votre héritage chrétien. Vous devez entreprendre la lutte contre cette corruption qui s'étale partout au grand jour : dans la presse, dans les spectacles, sur les scènes, à la radio.

Une sainte croisade pour la moralité chrétienne s'impose. Aussi la Vierge Marie vous demande-t-elle de vous enrôler parmi les croisées de la pureté. Vous devez exprimer dans toute votre vie les exigences de la vocation à la vie chrétienne par la maîtrise de vos sens, par la modestie dans vos attitudes et votre habillement.

C'est dans l'Eucharistie et la fidélité au chapelet que vous trouverez chaque jour la force d'être pures tout le jour.

III

Enfin, vous serez conquérantes. Vous devez jouer un rôle dans la société d'aujourd'hui. Votre vie ne ressemble pas à celle de vos mères. Vous avez été appelées en dehors du sanctuaire de la famille, et vous exercez un métier à côté de l'homme. Vous devez donc être courageuses, et, comme le dit l'Evangile, vous serez obligées de confesser Dieu devant un monde sceptique, moqueur et incrédule. Au bureau, à l'usine, à l'école, auprès des malades, dans un laboratoire, à l'Université tout comme au foyer, vous serez des témoins. Vous aurez à coeur d'attirer les autres à vous, afin de les conduire au Christ.

Promettez à Marie d'être de fidèles apôtres de son Fils. Allez dévoiler à l'esprit de vos compagnes la beauté de la sainte religion à laquelle vous appartenez. Parlez avec conviction de l'idéal séduisant de la femme chrétienne. Allez annoncer le message social de l'Eglise catholique, et ne craignez pas d'affirmer que seule l'Eglise peut apporter à notre société malade une restauration qui assure le bien véritable des personnes et des familles.

Le Christ doit régner sur tous les coeurs, mais pour cela il doit commencer par régner dans tout notre coeur. Alors que le monde souffre, que la guerre est une réalité, que le sang des chrétiens coule en abondance, que les Evêques sont arrêtés et emprisonnés, vous serait-il permis de vivre égoïstement une vie sensuelle et sans idéal ?

Notre monde est trop malade pour qu'il soit permis d'essayer de le sauver par la danse, le plaisir et la recherche de ses aises.

Regardons Marie, et demandons-Lui la grâce de comprendre la vocation militante de l'Eglise. C'est en acceptant les combats de Dieu que vous trouverez la paix.

Que Marie vous aide à répondre à ces appels de l'Eglise. Car si votre coeur ne devient pas ardent, un grand nombre d'âmes périront de froid en dehors de la maison du Père...

✝ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Sermon prononcé au cours de la messe de minuit célébrée au Forum, à l'occasion de la Fête de Noël (1951).

Mes chers Frères,

Des esprits étroits et des coeurs vils ont osé dire que cette messe au Forum avait été organisée dans un but lucratif. Cette basse calomnie ne mériterait qu'une seule réponse: le silence de Jésus devant Hérode! La modique somme qui nous a été remise, après que tous les frais de l'organisation eurent été payés, sera offerte aux pauvres du Foyer de Charité, aujourd'hui même et en votre nom, bien chers Fils et chères Filles, qui êtes ici en ce moment.

C'est pour marquer la fin de l'Année Sainte que nous avons voulu cette grandiose manifestation religieuse, mais c'est aussi pour vous faire plaisir que j'ai demandé à Rome la permission de célébrer les trois messes de Noël dans ce palais du sport, transformé en une cathédrale assez originale, mais dont le style de beauté intérieure doit plaire au Ciel. C'est pour permettre à une multitude de nos enfants spirituels d'assister au magnifique spectacle d'une messe pontificale dans la nuit de Noël que nous avons encouragé cette initiative. Vous du moins, vous avez compris nos intentions et de tout coeur nous vous remercions pour la réponse spontanée et si consolante que vous nous avez donnée.

Oui, nous sommes réunis en ce moment pour remercier le Bon Dieu du grand don de l'Année Sainte. Des

milliers de fidèles ont profité de ce Jubilé extraordinaire, et ce fut pour une multitude d'âmes l'Année du "grand Retour et du grand Pardon". N'oublions pas que la Vierge du Rosaire fut pour le plus grand nombre de ces âmes la lumière qui éclaire la route et la main qui guide la marche vers Dieu.

Nous voulons exprimer notre reconnaissance émue aux organisateurs de cette fête, tout particulièrement à l'A.C. et à son dévoué directeur, Mgr Valois, — aux participants actifs de cette messe, et aux autorités du Forum.

* * *

Encore une fois Noël est parmi nous. Depuis un mois, les activités commerciales ont été intenses dans la Cité, et des intérêts puissants ont commandité ce gros homme ventru que l'on appelle Santa Claus. Tout ceci hélas! est une parodie inconsciente, mais impardonnable à des chrétiens, de la touchante histoire de saint Nicolas, patron des enfants, et c'est aussi l'oubli pratique du mystère de Noël.

Ce mystère, même si l'Eglise le proclame avec grande solennité en cette fête, il demeure toujours aussi simple qu'au moment où il était annoncé aux bergers: "Un enfant nous est né, un Dieu nous a été donné." Dieu, l'Eternel, le Tout-Puissant, le Créateur des Mondes est devenu cette chose désirée, aimée et précieuse qui s'appelle un petit enfant: un bébé que les membres d'une famille prennent dans leurs bras, tour à tour, afin de le regarder, de le caresser, de l'aimer, de l'endormir, de le nourrir et, au besoin, de le défendre. Ce soir, durant cette messe, regardons Jésus, présent dans son Eglise, et promettons-lui notre amour.

Demain, dans notre vie, nous tâcherons de rendre nos actes conformes à cet amour et, comme les bergers, nous

deviendrons des apôtres de Jésus, par la sainteté de nos vies et par notre désir de faire participer tous les hommes à sa paix.

Aimer Jésus . . .

Ce sera facile, si notre coeur a gardé la fraîcheur de son amour et si la corruption du péché n'a pas tué toutes ses puissances d'affection. Lorsque nous étions petits, nous aimions l'Enfant-Jésus comme un petit frère. Il était semblable à nous et nos mères nous berçaient en fredonnant le beau cantique de la première communion:

"Aimer Jésus, l'adorer en silence,
Baiser ses pieds, reposer sur son coeur,
Mettre en lui seul toute ma confiance
Voilà ma vie, voilà tout mon bonheur! "

Mais nous avons grandi; et notre pauvre coeur, en acceptant d'autres amours, ne s'est pas toujours dilaté. Comme le fruit qui se dessèche sous l'action du feu, ainsi le coeur humain se rétrécit lorsque la grâce de Dieu ne le remplit pas comme un jus savoureux.

Profitons de cette fête de Noël pour plonger ce pauvre coeur dans la grâce de la dilection: "Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils." Et de même que les fruits desséchés reprennent leur forme et leur vigueur sous l'action vivifiante de l'eau qui entre dans leur substance spongieuse, ainsi, nos coeurs endurcis seront vivifiés par l'eau de la grâce, selon la si belle prière de l'Eglise: "Puissions-nous puiser en ce sacrement le renouveau du mystère de Noël, qui est le mystère de Celui dont la naissance sans pareille a banni l'antique déchéance de l'humanité."

L'amour n'est pas seulement une force instinctive qui pousse à l'union avec l'objet désiré; l'amour transforme et

il est un puissant éducateur. Que de fois nous avons été les témoins émus de cette évolution chez de jeunes époux. Ils n'avaient pas toujours compris le sérieux de la vie à l'heure des fréquentations et dans l'ivresse des premiers jours de leur union. Mais un enfant leur est né, un fils leur fut donné et c'est lui qui est devenu le maître de leur amour. Avec lui est apparu le sens des responsabilités, le sens même de la vie. Que d'enfants ont appris à leurs parents les joies austères de la sobriété, du travail, de la modestie, de la générosité et de l'oubli de soi!

Voilà ce que Dieu a voulu nous enseigner en paraissant au milieu de nous comme un enfant. C'est devant la crèche que nous comprenons la dignité de la vie chrétienne puisque cet enfant, qui est de notre famille, il est notre Dieu et, s'il s'est fait homme, c'est afin de nous apprendre comment nous pouvons devenir semblables à Dieu.

Pour aimer Jésus, il faut donc avoir gardé intactes les puissances affectives de notre coeur. Ceux qui parlent de la fadeur de la piété chrétienne veulent tout simplement se justifier et, derrière leur indifférence et leur raideur, ils cachent le vide d'un amour qui est mort.

C'est auprès de la Crèche du Nouveau-Né qu'il faut méditer la parole du Pape Saint Léon: "O chrétien, prends donc conscience de ta dignité, et apparenté que tu es à la nature divine, ne consens jamais à retourner par des moeurs de dégénéré à la basse vulgarité de ton ancienne existence."

Défendre Jésus

Dès son apparition, Jésus a eu besoin d'un amour fort et protecteur. Il n'est pas entré dans le monde à la manière d'un démiurge ou d'un conquérant dont la puissance aveugle écrase tout sur son passage.

L'étoile qui conduit les coeurs sincères à la Crèche est la même qui provoque la haine et la fureur d'Hérode. Jésus n'organisera pas sa défense. Il se livre à la haine comme à l'amour. Mais l'amour sera plus fort. Marie et Joseph partiront au pas de course et ils iront plus vite que les émissaires du tyran. Rien n'a changé. L'Etoile qui vous a conduits ici, chers Fils et chères Filles, est la même qui conduit les mondains à leurs lieux de plaisir et de débauche. Jésus sera plus haï en cette nuit que durant le reste de l'année. L'ennemi veille et il a lancé ses satellites à la poursuite du Sauveur. L'intempérance, la luxure, le libertinage, la sensualité, l'impudeur ont organisé des fêtes qui rappellent les origines des solstices du paganisme.

Le plan de Satan constitue une offensive à grand appareil, quelque chose comme un cortège populaire, débridé et voluptueux: spectacles, affiches, livres, jeux, images, chansons, tout est mis en oeuvre par les recruteurs du vice, les agents provocateurs à tous les degrés sociaux, depuis le boudoir princier jusqu'au bouge et au cabaret.

Or Dieu compte sur nous pour le défendre. Il a besoin de nos bras et de notre activité. Ainsi ceux qui acceptent Jésus dans leur vie doivent lui permettre d'exprimer librement son esprit dans toute leur conduite. La charte de Bethléem est toujours d'actualité et, aussi longtemps que les hommes n'auront pas accepté ses principales clauses, la charte de l'Atlantique ou le pacte des Nations-Unies seront des codes sans efficacité.

C'est au fond du coeur de chacun d'entre nous que s'amorce le drame chrétien. Avant de paraître sur la scène sociale pour y préconiser des réformes, le disciple du Christ doit faire régner Dieu en lui par la pratique des vertus qui apparaissent dans l'Enfant de la Crèche: humilité, droiture et simplicité du coeur, souci de la gloire du Père des Cieux.

Hélas ! combien de réformateurs élaborent des plans de justice sociale dont l'application serait le triomphe de leur orgueil, la preuve éclatante de leur puissance et l'assurance de leur sécurité égoïste. N'oublions pas que le christianisme authentique est avant tout la défense des intérêts de Dieu et la recherche sincère de sa gloire. Cette première clause de la charte de Bethléem a été annoncée par le chant des anges, et les puissants postes de la radio ou de la télévision ne pourront jamais couvrir cette voix portée par les ondes célestes.

C'est dans la mesure où nous travaillerons à l'établissement de ce Royaume de Dieu sur la terre que la paix nous sera donnée.

O Jésus, regardez vos fils et vos filles accourus, en cette nuit, au pied de votre Crèche. Ils sont venus à votre école afin que vous leur enseigniez le chemin du retour vers le Père des Cieux. Faites-leur bien comprendre que c'est dès maintenant, en cette vie d'aujourd'hui, qu'ils doivent agir comme des enfants de Dieu. Cette lumière divine et éternelle qui brille en cette nuit de Noël, elle n'est pas un appel à une vie lointaine, reléguée dans un avenir qui coïnciderait avec la mort. C'est aujourd'hui qu'il faut aller vers Vous, répondant comme les bergers et les mages à l'appel de la grâce. Et alors, tous, nous retournerons dans la Cité en glorifiant Dieu et en devenant de hardis défenseurs de Votre Royaume de paix, d'amour et de sainteté.

Ainsi-soit-il.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Causerie prononcée en l'Hôtel Queen's,
LE 3 JANVIER 1952,
au cours d'un dîner du Club Richelieu.

Messieurs,

En terminant son message de Noël '51, le Souverain Pontife rendait un hommage non équivoque à *"l'Eglise du silence."* En effet, disait le Pape, "il existe une église du silence, composée de millions d'hommes empêchés de professer ouvertement leur responsabilité devant Dieu pour la paix!"

Cette église du silence nous croyons savoir où commencent ses frontières. Nous l'identifions avec l'Eglise persécutée derrière le rideau de fer.

Il est évident que le régime soviétique asservit l'Eglise et qu'il n'accorde pas aux peuples qu'il domine la liberté de professer une religion dont le fondement est la foi en un Dieu personnel et l'attachement à une Eglise qui nous propose l'objet de cette foi.

Mais est-il bien vrai que l'Eglise du silence n'existe que derrière le rideau de fer? Le Pape disait sa douleur de penser que l'écho de ses paroles n'arriverait qu'amorti à une Eglise du silence. N'est-ce pas dans le monde entier et même chez nous que l'écho de la parole du Pape arrive amorti?

Quelques catholiques ont probablement lu, d'une façon distraite d'ailleurs, les articles des journaux qui résu-

maient la pensée du Pape. Mais quels sont ceux qui s'en souviennent? Quels sont ceux qui ont médité cette pensée? Quels sont ceux qui ont réfléchi sur les conséquences pratiques de ces directives du Vicaire de Jésus-Christ?

Depuis 13 ans, le Pape adresse, chaque année, au monde entier, un message de Noël. Sont-ils nombreux les catholiques qui ont travaillé à instaurer dans le monde l'ordre chrétien défini et désiré par le Vicaire de Celui qui a dit: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!"

Un message du Pape, c'est une nouvelle d'actualité au moment où le texte en est publié. Les agences de publicité mettent ce texte sur le marché, et les grands quotidiens l'achètent, comme demain ils achèteront et publieront en primeur la condamnation des missionnaires en Chine.

Mais quelle sera la réaction de la masse des fidèles devant ces deux nouvelles? Les religieuses ne sont-elles pas coupables? Le Pape ne fait-il pas de la politique? On n'a pas ajouté de commentaires à la nouvelle venant de l'agence TASS. On n'a pas osé qualifier ces procès et démasquer leur iniquité.

Depuis des millénaires, la Chine pratiquait l'infanticide. La forme la plus répandue de cette tradition inhumaine était l'abandon des petites filles. C'est pour combattre ce fléau que l'Eglise organisa l'Oeuvre de la Sainte-Enfance dont nous ne connaissons qu'un aspect: donner quelques sous chaque année. Mais ces sous, donnés par les petits enfants chrétiens, servent à recueillir des milliers de bébés abandonnés le long des routes et transportés mourants dans les crèches. Très peu peuvent survivre aux mauvais traitements reçus avant d'avoir été recueillis par les religieuses, mais tous sont baptisés et vont peupler le Ciel.

Mais pour un régime qui nie les réalités de l'ordre surnaturel le Ciel est un mythe, et des femmes qui recueillent des enfants mourants sont certainement coupables de quelque crime insoupçonné.

Il est facile alors d'ameuter l'opinion publique en publiant les statistiques des décès dans les orphelinats de Canton et de Pékin, durant les 20 dernières années, et de lancer une accusation de meurtres en série.

Ces nouvelles arrivent jusqu'à nous et, dans certains de nos milieux, nous avons l'impression qu'elles sont divulguées avec une certaine complaisance.

D'autre part la parole du Pape passe sur les rotatives et sur les ondes mais entre-t-elle dans les consciences et devient-elle le ferment qui anime la pâte ou la lumière qui éclaire ceux qui tracent les plans de la Cité future ?

Tout d'abord le Pape nous rappelle sans cesse qu'il ne peut y avoir d'ordre nouveau sans la restauration de toutes choses dans le Christ. Or il ne peut y avoir d'ordre chrétien sans apôtres convaincus. C'est la sainteté qui change le monde et non les traités de paix.

Résumons une page d'histoire. 1903.

Une alliance lie Paris à Saint-Pétersbourg. Edouard VII fait un voyage dans la Capitale française et prépare l'Entente cordiale qui se transformera en Triple Entente destinée à faire pièce à la Triplice qui unit l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie.

Au même instant, un Pape portait ce jugement sur le monde: "Nous craignons à juste titre les progrès de la civilisation en même temps que les hommes se déchaînent avec un tel acharnement les uns contre les autres. Nous

déclarons que notre but unique est de restaurer toutes choses dans le Christ."

Qui a eu raison, Briand? Viviani? Wilson? Lloyd George? ou Pie X?

Depuis 50 ans, la connaissance du monde matériel visible et invisible s'est affirmée. Mais, à deux reprises, les hommes "se sont déchaînés les uns contre les autres". Et pouvons-nous affirmer que notre époque connait la paix stable et durable?

En 1943, Pie XII disait: "La route suivie par l'humanité dans la confusion actuelle des idées a été une route sans Dieu et même contre Dieu."

Voilà la grande vérité que les hommes ne veulent pas admettre. Aussi avons-nous besoin de former une élite chrétienne; car, on aura beau réformer les institutions, on ne changera pas le monde si on ne transforme les individus qui le composent. Pour cela, nous avons besoin d'hommes *sincères*, s'oubliant eux-mêmes pour se donner au service de leurs frères. Ces hommes doivent comprendre que la concorde sociale repose sur des exigences fondamentales dont nous avons souvent rappelé les principales: habitations dignes de personnes humaines; possibilité de donner à tous les enfants une éducation convenable; sécurité sociale pour tous dans les temps de gêne, de maladie et de vieillesse.

Hélas! des marchands de bonheur et des faux prophètes de la sécurité sociale nous accusent d'incompétence, d'irréalisme, et ne voit-on pas des catholiques refuser nos *suggestions* parce qu'elles exigeraient certains sacrifices, alors qu'eux-mêmes pèchent contre la grande vertu chrétienne qu'est la charité.

La restauration du monde ne repose pas plus sur la primauté de l'économique que sur la volonté de puissance. Les méthodes révolutionnaires, même si leurs auteurs essaient de leur donner une teinte de légalité en les enveloppant dans la technicité des procédures civiles, ne conduiront pas davantage à cette reconstruction du monde.

Plus que jamais nous avons besoin d'apôtres sociaux dont le seul désir soit de faire régner le Christ dans le monde. Ces apôtres formeront les cadres de l'Action Catholique, demandée par les Papes avec tant d'insistance.

Mais ces apôtres laïques devront être formés et ils devront accepter parmi eux la présence de l'Eglise visible. Il n'y a pas de catholicisme authentique sans la présence du prêtre. C'est avec joie que je salue, ici, ces groupements de laïques convaincus parmi lesquels les "Richelieu" se distinguent. Vous savez que seule l'Eglise est l'interprète authentique de sa doctrine et vous êtes toujours avides d'entendre sa voix. Le prêtre est accepté avec joie chez vous, et vous auriez l'impression de perdre votre raison d'être, elle-même, si l'Eglise refusait de venir chez vous.

Cet esprit, je le retrouve dans tous nos mouvements d'Action catholique. Je le retrouve chez un grand nombre de dirigeants de mouvements patronaux et syndicaux qui comprennent que c'est en vain que l'on bâtit la maison si Dieu n'en est pas l'architecte. Cela rend d'autant plus vive notre douleur de constater que certains groupements prennent des attitudes qui ne nous permettent pas de les visiter.

Aussi vous demanderais-je en ce début d'année de consacrer vos efforts et votre influence au règlement de conflits sociaux qui retardent dans notre Cité l'instauration de toutes choses dans le Christ.

Car, et nous terminons par ces paroles de Pie XII dans son dernier message, "la volonté de paix de l'Eglise ne procède pas d'un sentiment de faiblesse qui ferait que l'on opposerait au mal et aux méchants uniquement la résignation ou la patience. Cette volonté de paix, elle donne aux hommes la force de faire germer dans leurs coeurs les puissances de l'amour, seules capables d'opposer une digue aux passions débridées, et de leur donner la capacité de maintenir la paix, laquelle ne peut exister sans un ordre chrétien qui en est le fondement et la garantie."

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Causerie prononcée au Poste CBF,

LE 8 JANVIER 1952,

au cours d'une émission consacrée

au problème de l'Immigration.

Mesdames,

Messieurs.

Le catholique romain porte avec lui, partout où il va, le précieux trésor de sa foi ; et il trouve, dans tous les pays où l'Eglise jouit de sa liberté, les secours de sa religion.

Un grand nombre d'immigrants, venus chez nous en ces derniers mois, ont été à même de constater la vérité de cette affirmation.

C'est très souvent pour avoir voulu garder leurs croyances que plusieurs ont pris le chemin de l'exil. Comme le dit saint Paul, en louant la foi d'Abraham : "ils sont partis sans savoir où ils allaient, car c'est à une patrie merveilleuse, à la patrie du Ciel, qu'allaient tous leurs desirs." (Hébreux XI).

Cependant l'exil est toujours un sacrifice, et nous ne devons pas le rendre plus lourd par notre indifférence ou notre incompréhension. Nous avons l'impression parfois que les immigrants troublent notre quiétude égoïste et nos routines jalousement protégées. Leur sort devrait bien plutôt secouer notre torpeur et placer sous nos yeux une réalité que notre myopie nous empêchait de discerner.

Ceux qui sont venus vers nous apportent la richesse de leurs expériences, de leur culture et de leur dignité hu-

maine. La plupart sont prêts à rebâtir leur existence à condition que nous leur permettions d'utiliser les biens que la Divine Providence a mis si libéralement à notre disposition.

L'Eglise que ces immigrants catholiques retrouvent ici est leur Mère, et nous devons être auprès d'eux l'expression vivante de cette sollicitude maternelle. Ceux qui n'ont pas notre foi doivent trouver en chacun de nous des frères prêts à leur tendre la main et à alléger leurs souffrances.

Le Service du Ministère de l'Immigration a fourni un effort loyal pour remplir sa mission auprès des nombreux immigrants, et nous devons féliciter ses officiers supérieurs; mais comment ne pas signaler ici le beau travail accompli auprès des immigrants par le Service d'immigration de la Conférence Catholique Canadienne et par notre Société diocésaine d'Assistance aux Immigrants?

Des prêtres et des apôtres laïques ont rivalisé de zèle, de dévouement et d'esprit d'initiative pour remplir auprès des Néo-Canadiens un rôle de protection et de direction discrète mais presque toujours très efficace.

A tous nous disons un merci sincère. Et nous accordons une grande bénédiction afin qu'ils puissent continuer leur travail ardu, mais combien opportun, en ces heures difficiles du monde.

✝ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Allocution prononcée en la Basilique-Cathédrale, LE 15 FEVRIER 1952, au cours de la messe "Pro Pace", célébrée à l'occasion de la mort de S. M. le roi Georges VI, et de l'avènement au trône de S. M. la reine Elizabeth II.

Messieurs,

Le mercredi, 6 février 1952, est devenu une date historique. Ce jour qui avait commencé sa course dans la paisible monotonie de la succession des heures fut tout à coup secoué par la terrible nouvelle que les puissants postes de la radio lançaient dans les espaces: "Le ROI EST MORT!"

Depuis quelques mois, nous craignions toujours ce dénouement fatal, mais le récent départ de la princesse héritière pour un long voyage avait définitivement chassé toutes nos angoisses. Nos jugements auront été encore une fois trompés, et la mort a fait son oeuvre secrètement, comme le Maître nous le prédisait dans son Evangile: "quant à ce jour et à cette heure, nul ne sait rien." (Math. 24, v. 36)

Grande leçon pour nous tous, puisque les rois comme leurs sujets doivent veiller et prier afin d'être prêts lorsque la mort passera. Des personnes, vivant dans l'intimité du Roi, nous ont dit que, durant ces derniers

mois, il vivait en compagnie de la mort. Aussi, au soir du 5 février, après avoir dit un "Adieu" affectueux aux membres de sa famille, le Roi dut murmurer ces vers du poète nous annonçant la venue de l'Epoux:

"Et ce soir sera si pareil aux autres soirs,
Que je reconnaîtrai son pas et son silence,
S'il vient, sous le buis sec, à mon chevet s'asseoir,
Simple, tranquille et doux comme un ami d'enfance."

Le lourd sépulcre de marbre qui renfermera les restes du roi disparu n'est pas encore scellé et la figure de Georges VI est déjà entrée dans la légende de l'Histoire. Il sera appelé Georges le Bon et les générations futures apprendront que ce monarque, à la voix timide, avait un coeur puissant. Son message de Noël 1951 illustre bien ces traits d'une physionomie attachante.

Georges VI était un pacifique mais aux heures cruelles que l'Angleterre connut, durant les lourds bombardements de 1943 et 1944, il donna l'exemple d'une grande force d'âme. Sa bonté ne ressemblait pas à celle des égoïstes qui cherchent à protéger leurs intérêts en quêtant la popularité par des largesses auprès d'enfants gâtés.

La bonté consiste avant tout dans le don de soi aux autres, et celui qui n'avait pas recherché les honneurs de la royauté s'usa au service de son peuple en acceptant toutes les responsabilités de l'exercice de l'autorité royale.

La Paix est le fruit de l'ordre. Georges VI était convaincu que les rois doivent donner l'exemple des vertus qui assurent la tranquillité de l'ordre avant d'exiger de leurs peuples les sacrifices qui sont la condition essentielle d'une paix stable et durable. Il a donc commencé par établir la paix dans son foyer. Il fut un époux fidèle et un père aimant, et l'Histoire proposera en modèle, aux

générations de demain, les vertus familiales du Roi Georges VI et de son épouse la Reine Elizabeth.

La photographie, cette mémoire visuelle de l'Histoire, nous a déjà introduits dans l'intimité de ces châteaux austères, témoins de scènes délicieuses et reposantes. Les jardins de Windsor, de Buckingham et de Sandringham, étaient des serres chaudes où fleurissaient les lis, les roses et les marguerites qui devaient un jour orner le trône lui-même. Et au bas de certaines pages de cet album royal, nous pourrions écrire ces mots de la Sainte Ecriture: "Les fleurs ont paru sur notre terre, le temps de tailler la vigne est venu; la voix de la tourterelle s'est fait entendre sur notre terre." (Cant. II-12)

Aujourd'hui ces fleurs ont la tête penchée, et elles laissent couler la rosée des larmes. Une vieille reine pleure un fils qui fut sa consolation. Une reine forte pleure un époux dont elle fut la discrète mais si compréhensive collaboratrice; et une reine gracieuse pleure un père dont le souvenir sera un puissant réconfort aux heures des lourdes responsabilités.

Les vertus rayonnantes de ce foyer sont apparues au monde à travers le sourire bienveillant de la reine-mère Elizabeth.

En ce moment, notre pensée va vers cette souveraine affligée; et de même que son sourire avait conquis tout le Canada lors de son voyage de 1939, aujourd'hui ses pleurs provoquent une universelle sympathie.

Son rôle n'est pas terminé dans l'histoire de la Couronne d'Angleterre. Demain, son sourire, chargé de tristesse, refleurira sur ses lèvres, et elle passera parmi ses sujets en faisant le bien. Mais elle sera avant tout une

conseillère sage et un appui précieux pour celle qui perpétuera son nom et ses vertus sur le trône.

La couronne est un symbole. Posée sur une tête ou posée sur une autre, elle représente toujours une chose unique: l'autorité royale. Hier, nous disions: Vive le Roi! Aujourd'hui, nous chantons: Vive la Reine! De même qu'avec un sentiment chrétien très profond nous demandons au Seigneur d'introduire le Roi disparu dans sa Paix, ainsi nous implorons pour la nouvelle Souveraine des grâces de force et de lumière.

Le souvenir de Sa Majesté Elizabeth II sera vivace dans nos mémoires. Tous ceux qui ont eu le privilège de rencontrer la Princesse lors de son récent voyage n'oublieront jamais la Reine d'Angleterre.

Et nous aura-t-elle déjà oubliés parce que sa couronne est plus lourde, celle qui nous manifestait alors tant de bienveillance? Le télégramme que je recevais d'elle hier semble être une preuve du contraire: "Je suis sincèrement reconnaissante pour votre si bon message. S'il vous plaît, dites à tous ceux dont vous êtes l'interprète que j'apprécie à sa juste valeur leur bonté et leur sympathie." Signé: Elizabeth † Regina.

Nous nous rappellerons avec émotion ses paroles si élogieuses envers notre beau pays. Nous, surtout, citoyens de la Métropole, nous méditerons et nous mettrons en pratique le mot d'ordre qu'elle nous transmettait dans son message à l'Hôtel-de-Ville: "Cette Cité a été fondée pour la plus grande gloire de Dieu."

Ces paroles tombées de lèvres royales ne devraient-elles pas être inscrites en lettres d'or sur les frontons de tous nos édifices?

Dieu est le gardien des couronnes comme Il est le fondement des Cités: "Si Yahweh ne bâtit la demeure, en vain y travaillent ceux qui la construisent. Si Yahweh ne garde la Cité, c'est en vain que veille la sentinelle." (Ps. CXXVI)

Mes frères, que notre prière monte ardente vers Dieu, en ce moment, afin qu'Il accorde à cette Cité le don de sa Paix. Lorsque les citoyens vivent dans l'harmonie, ils créent ce climat de paix que les nations cherchent avec anxiété en ces heures de tristesse.

Nous ne pouvons oublier les graves responsabilités qui pèsent sur les têtes couronnées, les multiples problèmes à la solution desquels elles doivent contribuer. Aussi notre dernière prière sera celle que l'Eglise fait monter vers le Seigneur, depuis des millénaires, aux intentions de ceux qui exercent l'autorité royale: "Que Dieu conserve notre Reine Elizabeth et qu'Il l'éclaire; qu'Il lui donne la paix et le bonheur sur terre; qu'Il ne la livre pas aux mains de ses ennemis; qu'Il fasse d'elle, enfin, le guide et le modèle de ses peuples." (oraison du Missel). Ainsi soit-il.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal

Address delivered at the Cercle Universitaire,
at the invitation of the
Montreal Council on Christian Social Order,
ON FEBRUARY 26th 1952.

"GOD, MAN AND HUMAN LABOUR"

My first words are an expression of thanks to those who have made this meeting possible, for their gracious invitation extended to me and for the honor of which I am the object in my capacity as speaker. I have learned with a great deal of interest of the aims and the motivating principles of your institution. The object your pursue, the systematic study of the great problems of the day, pleases me much and I congratulate you most sincerely. Because in our times unenlightened heroism does not suffice, it is necessary to know the trends, to be acquainted with present-day thinking, to know the truth, in order that the ways and the by-ways of the world in its march of time may be enlightened more than ever.

It is also with much joy that I have learned that the subject-matter of your choice, this year, is "God, Man and Human Labour". I believe that a more exact trilogy could not be found to trace in a single phrase the entire enigma of the modern, present-day world. In three simple words you have succeeded in placing in bold relief the three greatest and most discussed values of the day; three realities which, whether they are solidly bound together or not, can change the face of our world. In truth, gentlemen, a true notion of Labour presupposes an exact knowledge of its master: Man. And can there be found

a true, a real and a precise definition of Man without an exact reference to God, his Creator and his Father?

If this link between God on the one part and Man and His Work on the other is broken, the result is inevitable chaos, a world which has lost its axis and which is detrimental to the elements which inhabit it. If Man and his Labour are no longer bound to God, the most perverse doctrines have free rein and the world plunges forever into the worst possible errors. Man and Labour become negligeable quantities, not to say despicable.

On the contrary, if God remains the beginning and the end of Man and of his work, the profile of the world will be entirely different. Human Labour will have a "raison d'être", a true meaning because its master, Man, has, himself, a dignity, a value to be measured by his very nature and his great destiny.

Let us consider, this evening, my friends, these two pictures which are presented for our study and meditation.

First, the sorrowful sight of a world emancipated, a world separated from God; and we can well ask ourselves if in the world such as it is today, the broad lines of such a picture are not in process of becoming definitely fixed.

In a second part, we shall contemplate in meditation the portrait of this "New City", a world re-built by the tested principles of Christianity.

I

"IF GOD IS NOT ABOVE MAN"

It matters little, gentlemen, if man considers this separation between God and Man as theoretical and willed,

or simply as practical and more or less conscious. In the one and the other hypotheses, the building of the world on such a basis is disastrous. The inevitable consequences for man and labour in such direction are always just as disastrous.

Let us then see and understand how deep in the wilderness man will be led by this cleavage between creation and Creator: first, it will be the glaring errors of Rationalism and of a moral Naturalism. In this state of exaltation, man will endeavour, but in vain, to organize the world in his own way: one after the other, Liberalism and Totalitarianism will be his downfall.

a) *RATIONALISM AND NATURALISM.*

Man, pleased and happy in his escape from his supernatural destiny, considers himself to be a potentate, an exalted ruler. He calls himself the king, the master of a world which belongs to him and holds as valid and worthy of interest only those things which his reason alone can demonstrate. Human reason in its pride, being unable to bear the thought of an infinite being superior to it, an infinite being usurping its power, rebels and proposes itself to the adoration and adulation of humanity.

The pages of history, we know, gentlemen, are filled with examples where Man has endeavoured to apply to his reason alone attributes which border on the divine. From such a Rationalism in the realm of thought there necessarily flowed as from its source, a Naturalism in the moral order. And so, in suppressing the first article of the Decalogue by the denial of God, Man at once made it impossible to build up a morality with universal and solid principles. He simply eliminated the one and only authority, superior to man, and thereby capable of imposing just laws and sanctions.

It is not necessary to enumerate here the over-long list of moral doctrines which our poor humanity in its distress has striven to bring about as a plan, a system; a great many of those naturalistic moralities have had but a passing, a fleeting existence and were deemed unsatisfactory because they were the product of egotism and passionate interest. In many instances, those moralities have been decidedly harmful to Man whereby he was permitted to satisfy his lowest instincts instead of directing his actions towards his natural and his supernatural good. That is, gentlemen, the first grave result of this arrogant emancipation of Man from his Creator: rationalistic in his thought, naturalistic in his actions.

b) *THE ERROR OF LIBERALISM.*

But this tragedy does not end here. For it is this Man whom we have described and who now believes that he is God; this is the Man who takes or endeavours to take upon himself the heavy responsibility of establishing in the world a perfect order. He is the Man, revolted, illusioned, pretentious, who wishes to create or realize a new earthly paradise in his image and likeness.

A first parth seemed already open to lead him to the realization of his dream. In a landscape of misunderstood freedom and imaginary peace, Man set out along the path of doctrinal and economic Liberalism. Starting from a false concept of freedom, he decreed that there should no longer be any hindrance or obstacle to impede the individual in the pursuit of his personal interests, whatever they may be. It was the reign of non-interference and of the most outstanding individualism. While each and every individual seeks only his interest, it was said, and while none had in mind the goal of common good, a magic mechanism would be set in motion and would force them to direct their efforts towards that common good.

Social order, it was then believed, would be automatically established and equilibrium would result all over the world. What deception! What tragic illusion! How could the order of the common good spring from the clash of deep-rooted egotism. The fatal consequences of such a faulty principle would soon become evident in all domains: religious, social, political, economic, etc.

In the world of Labour, in particular, abuses were revolting: an evident contempt of the human dignity of the workman, shameful working conditions, exploitation of women and children, to mention a few.

This so-called free enterprise which had been dreamed of soon became an odious economic dictatorship. Man who had chosen this free interchange of the natural laws soon became an agonizing victim. From the heights of a wonderful dream, Man fell rapidly into the sad reality of a society drowned in anarchy.

c) *THE ERROR OF TOTALITARIANISM.*

One would have believed that Man, this demi-god, should have then, by the light of his "powerful reason", realized his error and profited by his misfortune.

He could have easily repeated with the Psalmist (Ps. 126) : "Unless the Lord build the house, they labour in vain who build it." "And if a kingdom is divided against itself that kingdom cannot stand." (Mark III-24). Bitterly realizing the results of too great a freedom, Man was intent upon taking another chance alone. He believed that an energetic reaction on his part would suffice to establish the order which he ardently hoped for.

And so, leaving Liberalism aside and with regret, he took to the highway that led to Totalitarianism. And we

now come to the third deviation. To make up for the lack or the absence of a true principle of order, it was necessary to impose one, willy-nilly. In the place of the egotistical search for individual interest or welfare, the exclusive search for the common good of society was imposed. From the individual as absolute, there now appeared a new center of attraction: Society, the State, the Whole.

Man now placed at the other extreme, wishes, by any and all means, even by force itself, to consider the whole, even to the detriment of the individual. This time collective order takes over and commands the individual order. The person is sacrificed in the interest of the masses.

Because unbridled freedom had deceived him in his fondest hopes, Man then resorted to force in the pursuit of what he called the common good. Alas, dictatorship soon degenerated, as we well know, into a brutal despotism.

It could not be otherwise; since Man no longer had a religious spirit to curb his pride and his independence. Believing that he did not have to render an account to God, with no regard for the soul created by God and for God, he soon becomes a tyrant. And here, gentlemen, let us ponder over the tragic experiences of history and, in particular, the manifestations of the last few decades.

Whether he wished to establish the supremacy of pace, whether he wished to aggrandize the nation, or whether he wished to implant by force the utopian classless society, Man has always paid dearly for his totalitarian aims: whether it be by nazism, by fascism or by communism, human dignity is inevitably sacrificed and labour perverted. Man becomes a vulgar instrument, Labour a "soulless thing". Man is melted and dissolved into the mass, he becomes a number in a ledger, nothing

more. Without an extra-terrestrial destiny, Man is placed in bondage and becomes the slave of the amoral despotism of his masters.

Labour then cannot be anything else than "forced Labour", brutal and painful. Initiative and personal interest in work are consequently impossible.

Man then feels that his work is simply that of a machine among many others. It would be appropriate here to quote long passages of Gheorghiu's book, "The Twenty-fifth Hour". These can be summed up in this sentence: "The individual will no longer have the right to exist, he will be a piston or a machine-part, and he shall be the laughing stock of all if he should wish to lead an individual life. Have you ever seen a piston lead an individual life? This revolution will take place all over the world. We shall not be able to hide in the forest or on the islands. Nowhere. No nation shall be able to defend us. All the armies of the world shall be composed of mercenaries who shall fight to consolidate the technical society from which the individual is excluded. Up to the present time, armies fought to conquer new territories and new riches, out of national pride, for the private interests of kings or emperors, for loot or for greatness. These were human aims. Now those armies fight in the interest of a society in which they exist only as proletarians. It is probably the darkest epoch in the history of humanity. Man has never been more despised or scorned."

That is, gentlemen, the third catastrophe of this emancipated world, of this universe in revolt against its Creator and Master.

Having fallen into Rationalism and Naturalism, endeavouring in vain to rise up once more by Liberalism, the prodigal son again goes astray in Totalitarianism.

The plan of an ordered world is illusory in its outline, because its architect is undisciplined Man, radically proud and deeply independent. A regime of misunderstood freedom could not but lead to anarchy. A regime of misunderstood authority could not but lead to tyranny. In both cases, the cause is identical: a theoretical or practical rupture between God, o nthe one part, and Man and Labour, on the other. In both cases, the results were similar as much by the intensity of the damage caused as by the mortal blow to the real nature of Man and Labour. In his book "Man Revolted", Camus, sketching the balance-sheet of the latter half-century of this regime, does not fear to state that it has been the cause of the death of 75 million human beings.

II

Let us now contemplate, if you will, and this is the second part of my conference, the clear and restful picture which is presented to us in a world entirely renovated by the true principles of a social Christianity. A picture totally different from the preceding one, because it has as its author the one Great Master, and a picture which reproduces Man and Labour in true colors and in real perspective. It is a different picture, it is a truly well proportioned picture, because it outlines and puts into bold relief instead of a stupidly proud man, a man who has deigned to hear and heed the precious counsel of the Gospel: "He that exalteth himsel shall be humbled, and he that humbleth himself shall be exalted."

We now see a man who, recognizing humility to be a fundamental virtue in his relations with God, is conscious that he is a creature and not the Creator. He knows that he cannot "by being anxious about it, add to his stature a single cubit" (Matt. VI-27). Moreover he knows very well that "the branch cannot bear fruit of itself unless

it remain on the wine". (John XV-4). In a word, a Man who has not wished to break the chain of dependance and love which unites him to God, him and his labour.

We shall now consider briefly what the Christian concept of the world can guarantee first to Man and secondly to his Labour.

I — MAN

The originality of the christian concept of a social order is precisely to begin with an exact idea of what Man is, and there is at once a double fact. First, that Man is composed of a body and a soul; second, that Man is made to live in society.

First fact: *Man is composed of a body and a soul.*

Christianity recognizes that Man is made of a body and a soul. Man is a soul plunged into a body, created body and soul to the image of his Creator. And because he has received everything from God, he must return everything to God. Man then has a destiny which is beyond the frontiers of our world — a supernatural destiny. You see, as I do, the change of perspective. He is no longer the "Man-instrument", no longer the Man who can be sacrificed limitlessly to assure the reign of a purely natural order, however beautiful; he is no longer the Man who can be imprisoned or tortured at will or even simply ignored or despised.

On the contrary he is great, ennobled by his eternal destiny, a Man who is cognizant of his end, who must be given the treatment which his dignity demands and to whom must be granted and guaranteed a freedom of action and inalienable rights.

A) *THE DIGNITY OF THE PERSON*:—

The dignity of the person is therefore the great theme of social Christianity; whence all the principles of the Christian social doctrine flow.

One would have to quote the entire Gospel to show how Christ, first of all, wished to teach men this misunderstood dignity, depreciated by so many centuries of paganism.

Christ tells man what he really is, and what he is worth, his true value: he is worth more than the whole universe. "Consider the lilies of the field, the birds of the air... and you, are not you of much more value than they?" (Matt. VI-26-28). And did not God give to man the right and the duty to "... increase and multiply and fill the earth and subdue it, and rule over the fishes of the sea and the fowls of the air, and all living creatures that move upon the earth?" (Gen. I-28) And for that end the "Son of Man came to seek and to save what was lost." (Luke XIX, 10). "As the Father has loved me, I also have loved you." (John XV, 9).

Only a real value in Man could justify such an act of love on the part of the Eternal Son. Must we not grant to Man therefore all the respect and all the consideration which are his due because of his title of son of God?

B) *THE RIGHT TO FREEDOM*:—

The right to Freedom flows from this value which Man possesses and which God has deigned to grant him. Man is free and must remain free. And Christ again in His Gospel considers man to be so. Nowhere does He act as a tyrant; on the contrary, he considers Man as having the initiative and the personal responsibility of his conduct.

Respectful of Man's freedom, Christ proposes, He insists even, but He never imposes. "If I do not perform the works of my Father, do not believe me. But if I do perform them and if you are not willing to believe me, believe the works." (John X-37). He even desires the respect of the freedom of the wicked, as we know from the parable of the weeds (Matt. XIII, 24-30): "Let both grow together until the harvest". It is understood that freedom is not license. It does not consist in doing all that one wishes, as claimed by Individualism, of which I spoke a few minutes ago, but to do, to accomplish of one's self that which permits one to attain one's destiny. The existence, then, of a certain discipline does not contradict the Christian principle of freedom; inasmuch, to be sure, as this discipline comes to help and to sustain man in the pursuit of his ideal.

C) *THE FUNDAMENTAL RIGHTS OF MAN*:—

Finally, gentlemen, man who has a real and true value by his supernatural destiny and who has the right to be respected as well as to be free, must possess fundamental rights.

In a stirring address at Christmas in 1942, Pope Pius XII, gloriously reigning, enumerated the fundamental rights of the human person:

1) the right to sustain and develop his corporal, his intellectual, his moral life;

2) the right to a religious formation and education;

3) the right to worship God in public and in private;

4) the right to marriage and the attainment of its aim;

5) the right to conjugal and domestic society;

6) the right to work, as an indispensable means of sustaining family life;

7) the right to a free choice of a state in life;

8) the right to use material goods in the knowledge of his duties and within social boundaries.

In other pronouncements and documents, Pope Pius XII speaks of the right to propagate the truth, the right of association, political rights, the right to juridical security and the right to happiness. All and any politico-social program should be drawn up so to assure the whole group and each of its members the free exercice of those fundamental rights. Here then, gentlemen, is the conclusion which must be drawn from this first fact: that man is composed of a body and a soul. For that reason, Christian Doctrine demands for him a regard due to his dignity and a well-understood freedom of action to permit him to pursue his personal destiny and, finally, as I have just said, fundamental rights.

But how can one not be alarmed at the sight of a world which despises those great principles?

What of our beloved humanity in the matter of respect for the rights of the person? What rights and what freedom, I ask you, does man enjoy to-day? Do you not feel, as I do, that man is imprisoned in a gas-chamber, where slowly but surely falsehood and hatred, oppression and injustice are about to poison and destroy him?

Second fact: Man has within him another complex.

A second consideration must now be the object of our attention. Man, composed of a body and a soul, has in him another complex. In truth, he is assailed by two tendencies: that of drawing in to himself and that of going towards others. Man, we have already seen, has a supernatural destiny, which is his, personally. He must save himself.

He shall die alone and must personally answer to God. That is his great, his principal preoccupation.

Does that mean that man is fundamentally an individualist? By no means! A community aspect is also part of human nature. If man were but an individual reality, closed to all contacts with other men, he would soon run the risk of losing himself or at least would not attain his full development. Do we not read in the Holy Scripture: "It is better therefore that two should be together than one, for they have the advantage of their society. If one fall he shall be supported by the other; woe to him that is alone, for when he falleth, he hath none to lift him up." (Eccles. IV, 9-10). Man is in need of his fellows. Common life is required by man. Here again Christian Social doctrine teaches us three rigorous principles: A) the relations between society and man, B) the respect due by man to his fellowmen, C) a just idea of authority.

A) *THE RELATIONS BETWEEN SOCIETY AND MAN*:—

For the Christian, Society is not an absolute; it is a means to attain his destiny. "Society is made for man and not man for society." (Pius XI, March 19, 1937).

"The origin and the primary scope of social life, said Pius XII, is the conservation, development and perfection of the human person helping him to realize accurately the demands and values of religion and culture set by the Creator for every man and for all mankind, both as a whole and in its natural ramifications." (Pius XII, Christmas 1942).

B) *THE RESPECT DUE BY MAN TO HIS FELLOW-MEN*:—

The Christian concept preaches the respect of one's neighbour. "A new commandment I give you, that you love one another, that as I have loved you, you also love one another." (John XIII, 34-35). "All that you wish men should do to you, even so do you also to them." (Matt. VII, 12). This is the golden rule of life in society, according to the Christian social concept; this is the characteristic sign of the true spirit of Christianity. "By this will all men know that you are my disciples, if you have love for one another." (John XIII, 35)

And this mutual regard of men for each other rests upon a fundamental equality among all men. "All men have one and the same origin in the order of nature; also in the supernatural order have they all one and the same origin of faith and salvation; all are equally called to be the adopted sons of one God, Father of all, inasmuch as He purchased them at a great price... all are members of the same body." (Leo XIII, In Plurimis, May 5, 1888).

It must be remembered that once this principle of primary equality between all men is accepted, certain secondary inequalities are inevitable.

There naturally exists among mankind differences of the most important kind: people differ in capacity, skill, health, strength; and unequal fortune is a necessary result of unequal condition. Such inequality is far from being disadvantageous either to individuals or to the community. Social life can only be maintained by means of various kinds of capacity for business and the playing of many parts; and each man, as a rule, chooses the part which suits his own peculiar domestic condition." (Leo XIII, Enc. "Rerum novarum").

But such a secondary inequality must never make one forget the fundamental and basic equality of all men: an equality based on this community of nature and of destiny; an equality which consequently commands a zealous respect for the dignity and the rights of others.

C) *THE NECESSITY OF AUTHORITY*:—

Finally, gentlemen, life in society demands authority, one head; and as the body of man would decay if it did not have within it a directive soul which tends to the unity of the being, so also society would crumble without an element to bring harmony amongst its members. Solomon, the wise man, has said: "The nation falls when there is no head to direct it."

According to the Christian concept, to speak of authority is to give it its proper orientation. Authority is not absolute, but limited in its origin and in its end.

All authority comes from God. "Non est potestas nisi a Deo". (Rom. XIII, 1).

All human authority is but a participation of and in Divine authority. God alone is all authority, total authority.

It is limited by the needs of the person it serves and directs to its end. These are some of the inflexible principles concerning man which are set forth by the Christian social order.

Beginning with a true notion of man, the Christian social order is the only one which can guarantee first and foremost, and that because of his supernatural destiny, the respect of his dignity, freedom and fundamental rights. The Christian social order then, by virtue of its individual as well as its community characteristics, seeks to guard him from being crushed in his personality by society, to teach him the respect of his fellow-man who is fundamentally his equal, and finally to protect him from the abuses of misunderstood authority.

Once more we should seriously ask ourselves where, in this XX century, do we find fraternal love based upon a common nature and destiny. What leaders of men, in our times, possess a right standard of the authority which they must exercise? Are we mindful enough that all societies, be they religious, domestic, professional, political or international, must be so many stepping-stones, beneficent and sure, leading man to God?

II — LABOUR

We now come to the final part of this conference before drawing certain conclusions.

This last part is brief. In fact, once we have studied in its extent the Christian idea of man and all its consequences, the Christian idea of Labour is already fixed in our minds. It is often said: "Like father, like son". Here we may say: "Like Man, like Labour".

It stands to reason that the Christian idea of Labour is easily understood when it is linked with the typical Christian man, whom we have just described.

Just as man is directed towards God, so also Labour must have a direction and a divine meaning. Labour is, for Man, a participation in creation, which he has been commissioned to continue here on earth. In the natural as in the supernatural order, the Christian Labourer is, according to St. Paul, an "Adjutor Dei" — God's helper.

For Man, Labour is also a contribution to the sufferings of the Redemption. The sacrifices he is obliged to make, the painful experiences and the difficulties of daily toil will be a source of manifold merits, graces and blessings.

As man has an individual and a social character, so also Labour has personal and a social human meaning.

"Labour is personal because active force is inherent in the person and because it belongs to him who exercises it and to whom it has been given for his own use." (Leo XIII, "Rerum Novarum", No. 34).

In expending his strength and in seeking by his labour to attain an end deemed good and useful to others, man indirectly labours for the full bloom of his own person.

This initiative and this interest in Labour, provided they are assured, can be, for man, not only a source of joy, but also a powerful stimulant.

But Labour has also a social character. For it is by work that man becomes part and parcel of the community. He is required to contribute his personal share of work before he can claim the benefits of society.

He can do this only when he has contributed, inasmuch as he is able, his material, intellectual and moral resources.

There, gentlemen, you have the three traits of Labour in its Christian meaning. It is no longer the "merchandise-labour" of an unbridled Liberalism; it is no longer the "forced labour, brutal labour" of Totalitarianism. It is Labour, which, like Man, has a natural and a supernatural vocation and a worthy dignity.

We now understand why the Christian social doctrine claims, in addition to the fundamental right to work, a right of association and a collective understanding between principals, as well as the necessity of having just social laws as so many means the better to protect this Christian idea of Labour.

Here, gentlemen, one could develop a magnificent thesis on the three characteristics of Labour: the divine meaning, the personal meaning, the social meaning. There must, however, be limits to a subject!

CONCLUSIONS

And where does all this lead us to?

This evening, gentlemen, in your kindness and in your patience, you have heard me, and I have drawn two pictures:

The first, a world which has broken the chain "God, Man and Human Labour". Having become rationalistic in his mind and naturalistic in his actions, this foolish man wandered into and became lost in the steppes of Liberalism or Totalitarianism.

In the second part of my conference, you have been told what a Christian world would be, a world fashioned no longer according to the tastes and whims of man and the dictates of his poor reason, but on the contrary, according to Providential laws. Certain Scriptural texts were brought forth in proof, and some statements of a man whose moral authority, we can say, goes beyond the framework of the Roman Catholic Church, Pope Pius XII, have been presented, and with those we have traced the broad lines of Christian social doctrine.

Gentlemen, the die is cast! Where is our world going? Does not the examination of its blood reveal the germs of serious aliments and contagions? No doubt! Does not its organism contain signs of anarchy and tyranny? How can this contagion of neo-liberalism and these totalitarian ideas be eradicated?

Without a definite and efficacious return to God, our universe is lost, Man is abased and Labour becomes a contradiction.

We must choose! Its cure by the erection of a true social order must not be simply an appeal to our reason and to our will, but to our Faith!

Faith in one God, Sovereign Lord of all, from whom the world has received all and to whom it must return all.

Faith in Jesus Christ, His Ambassador in our midst: "Lord, to whom shall we go? Thou hast words everlasting life." (John VI, 69).

Faith in Man, worthy and noble, because he has an eternal destiny.

Faith in a Society, happy and prosperous, because it is based on the common level of nature and destiny among men.

Finally, Faith in Labour understood in its Christian meaning: in its relation to the dignity of man, the necessity of freedom and the safeguard of its fundamental rights.

Gentlemen, this poor humanity of ours is in search of the right road; shall it have enough oil in its lamp to light its path and find its way? Let us pray God fervently so that, in this metropolis of ours, this Christian social order may be established, that the smoke of a thousand factories be the visible expression of the incense which rises from the hearts of the employer and the employee. May the day of rest of our feast days be an invitation to praise the Lord. May our City be faithful to its early beginnings, and as our gracious Queen has said, may all social institutions be directed towards the greater glory of God. Then people and nations will turn to us to borrow from us the secret of true happiness.

✢ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Conférence prononcée au Cercle Universitaire,
LE 26 FEVRIER 1952,
sur l'invitation du Montreal Council on
Christian Social Order.

"DIEU, L'HOMME ET LE TRAVAIL"

Mesdames,

Messieurs,

Je voudrais d'abord remercier les responsables de cette réunion tant pour l'invitation qu'ils m'ont faite d'être au milieu de vous ce soir, que pour l'honneur qu'ils m'ont réservé d'y être le conférencier. C'est avec un grand intérêt, croyez-moi, que j'ai pris connaissance du but et des principes directeurs de votre institution. Cet objectif que vous poursuivez, à savoir l'étude systématique des grandes questions de l'heure, me plaît beaucoup et je vous en félicite sincèrement. Car dans les temps que nous vivons, l'héroïsme non éclairé ne suffit plus! Il importe de se "mettre au courant", de bien connaître la vérité, afin d'éclairer plus que jamais les sentiers où le monde moderne tend à évoluer.

C'est avec joie que j'ai appris le magnifique sujet d'étude que vous avez choisi pour cette année: "Dieu, l'Homme et le Travail". Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de trilogie plus exacte pour poser d'un seul trait toute

l'énigme du monde actuel. Dans ces seuls trois mots, vous avez su évoquer les trois grandes valeurs les plus discutées de nos jours. Trois réalités qui, selon qu'elles demeurent solidement enchaînées ou non, peuvent changer la face de notre monde. En effet, messieurs, pour avoir une vraie notion du Travail, ne faut-il pas s'en rapporter à une connaissance exacte de son maître qu'est l'Homme? Et se trouve-t-il une définition réaliste et précise de l'Homme en dehors d'une référence stricte à Dieu, son Créateur et Père?

Si ce lien est rompu entre Dieu d'une part, et l'Homme et son Travail d'autre part, c'est le chaos inévitable. Un monde qui perd alors son axe et tourne au détriment des éléments qui l'habitent. Si l'Homme et son Travail ne sont plus reliés à Dieu, les doctrines les plus perverses ont alors libre cours et le monde donne irrémédiablement dans les pires erreurs. L'Homme et le Travail deviennent alors des quantités négligeables pour ne pas dire méprisables.

Au contraire, si Dieu demeure principe et fin de l'Homme et de son Travail, le profil du monde sera tout autre. Le Travail aura une raison d'être, un sens véritable parce que son maître, l'Homme, a, lui, une dignité, une valeur estimable par le fait même de sa nature et de sa haute destinée.

Arrêtons-nous donc, ce soir, si vous le voulez bien, à considérer ces deux tableaux qui se présentent à nos yeux.

D'abord le triste visage d'un monde émancipé, coupé de Dieu; et nous nous demanderons si, dans notre monde actuel, les grands traits d'un tel tableau ne sont pas en train de se fixer définitivement. Dans une deuxième partie, nous méditerons devant le portrait de cette Cité nouvelle, d'un monde entièrement rénové par les principes éprouvés du christianisme.

— 1 —

"SI DIEU N'EST PAS AU-DESSUS DES HOMMES"

Et ici, messieurs, peu importe si l'Homme envisage cette séparation entre Dieu et l'Homme comme théorique et voulue, ou seulement comme pratique et plus ou moins consciente. Dans les deux hypothèses, l'édification du monde sur une telle base est désastreuse. Les conséquences inévitables pour l'Homme et pour le Travail dans une telle orientation sont toujours aussi néfastes.

Voyons donc dans quels égarements ce schisme entre la création et son Créateur conduira l'Homme: c'est d'abord dans les erreurs grossières du Rationalisme et d'un Naturalisme moral. Ainsi exalté, l'Homme cherchera ensuite, mais en vain, à organiser à sa guise le monde; tour à tour, le libéralisme et le totalitarisme causeront son malheur.

a) *Rationalisme et Naturalisme*

L'Homme, heureux de se soustraire à sa destinée surnaturelle, se considère comme potentat. Il se dit roi et maître d'un monde qui est sien et ne retient comme valeur et centre d'intérêt que ce que sa seule raison veut bien lui préciser. La raison humaine, ne pouvant dans son orgueil supporter un infini qui lui soit supérieur, qui usurpe sa toute-puissance, se rebelle et se propose à l'adoration de l'humanité.

L'histoire, nous le savons, messieurs, est riche de ces exemples où l'Homme a voulu reconnaître à sa seule raison des attributs presque divins. D'un tel rationalisme dans l'ordre de la pensée, devait nécessairement découler comme

de sa source, un naturalisme dans l'ordre moral. En effet, en supprimant le premier article du décalogue par la négation de son Dieu, l'Homme du même coup rendait impossible l'édification d'une morale de vie dont les principes sauraient être stables et universels. Il venait d'éliminer cette seule autorité, supérieure aux hommes, et par là même capable d'imposer de justes prescriptions et d'en sanctionner les manquements.

Il n'est pas nécessaire d'énumérer, ici non plus, la trop longue liste des doctrines morales que notre pauvre humanité en détresse a voulu ériger en système. Trop de ces morales naturalistes ont été éphémères et insatisfaisantes parce que souvent fondées sur l'égoïsme et les intérêts passionnés. Dans bien des cas, ces morales ont été nuisibles à l'Homme à qui elles ont permis de satisfaire ses plus bas instincts au lieu d'orienter son action vers ce qui était son bien naturel et surnaturel.

Voilà donc, messieurs, la première et grave conséquence de cette émancipation orgueilleuse de l'Homme vis-à-vis de son Créateur. Rationaliste dans sa pensée, naturaliste dans son agir.

b) *Erreur du Libéralisme*

Mais là ne devait pas s'arrêter cette tragédie. Car c'est cet Homme que nous venons de décrire et qui se croit maintenant Dieu, qui prend ou plutôt tente de prendre en main la lourde responsabilité d'établir dans le monde un ORDRE parfait. C'est cet Homme, révolté, illusionné par ses prétentions, qui veut réaliser un nouveau paradis terrestre, à son image et à sa ressemblance.

Une première route semblait tout indiquée pour le conduire à la réalisation de son rêve. Dans un paysage de

liberté mal comprise et de paix imaginaire, l'Homme s'engagea sur la route du Libéralisme doctrinal et économique. Partant d'un faux concept de la liberté, il décréta qu'il ne devait plus y avoir aucune entrave à la poursuite par chacun des individus de leurs intérêts personnels, quels qu'ils soient. Ce fut le règne du laisser-faire et de l'individualisme le plus marqué. Bien que chaque individu ne recherche que son intérêt propre, disait-on, et bien qu'aucun d'eux n'ait en vue la réalisation du bien général, un mécanisme magique les fera concourir malgré eux à l'obtention du bien commun.

L'Ordre social, croyait-on alors, s'établira de lui-même et l'équilibre du monde se fera automatiquement. Quelle duperie, n'est-ce pas; quelle tragique illusion! Comment, du choc des égoïsmes fonciers pouvait jaillir l'ordre du bien commun? Les conséquences funestes d'un principe aussi vicié ne devaient point tarder à se manifester dans tous les domaines: religieux, social, politique, économique, etc.

Dans le domaine du Travail en particulier, les abus furent révoltants: un mépris manifeste de la dignité humaine des travailleurs, des conditions honteuses de travail, une exploitation du travail des femmes et des enfants, pour ne citer que cela.

Cette prétendue libre concurrence dont on avait tant rêvé s'est vite changée en une odieuse dictature économique. L'Homme qui avait opté pour ce libre jeu des lois naturelles en devint une victime meurtrie. D'un rêve magnifique, l'Homme tomba à la triste réalité d'une société plongée dans l'anarchie.

c) *Erreur du Totalitarisme*

On aurait eu tout lieu de croire que l'Homme, ce quasi-dieu, aurait dû alors, par les lumières de sa "puissante raison", comprendre son erreur et tirer leçon de sa mésaventure.

Il aurait tellement pu se redire avec le Psalmiste (Ps 126), "Si Dieu ne bâtit pas la maison où vous demeurez, en vain, travaillez-vous quand vous la bâtissez", "Tout royaume divisé en lui-même sera désolé, toute ville et toute famille divisée en elle-même ne subsiste pas". (Mc. III, 26).

Mais non! Constatant amèrement les conséquences d'une trop grande liberté, l'Homme voulut seul encore une fois tenter sa chance. Il crut qu'il suffirait d'une réaction énergique de sa part pour établir l'ordre tant souhaité.

Aussi, quittant mais à regret le libéralisme, il s'engagea avec prétention sur la route du totalitarisme. Et nous voici au troisième de ces égarements. Pour suppléer à l'absence d'un véritable principe d'ordre, on voulut en imposer un, bon gré, mal gré. A la recherche égoïste des intérêts individuels, on a alors voulu imposer la recherche exclusive du bien de la société. A l'individu comme absolu, succédait un nouveau centre d'attraction, la Société, le Tout, l'Etat.

A l'extrême opposé des prétentions précédentes, l'Homme veut maintenant par tous les moyens, et l'expérience l'engagera même à recourir à la force, l'Homme veut porter son attention sur l'Ensemble, au mépris même de l'individu. Cette fois, c'est l'ordre collectif qui dicte l'ordre individuel. La personne est éclipsée, sacrifiée aux intérêts de la masse.

Comme la liberté sans frein avait déçu ses espérances, l'Homme a cru devoir recourir à la force dans la poursuite de ce qu'il appelait le bien commun. Hélas bientôt, la dictature dégénéra, nous le savons que trop, en un brutal despotisme.

D'ailleurs, cela ne pouvait se faire autrement ; puisque notre Homme n'avait plus d'esprit religieux pour freiner un tant soit peu son orgueil et son esprit d'indépendance. Se croyant sans compte à rendre à Dieu, irrespectueux des âmes créées par Dieu et pour Dieu, il devint vite un véritable tyran. Et ici, messieurs, pensons encore aux tragiques expériences de l'histoire, plus particulièrement à celles des dernières décades.

Que ce fût pour établir la suprématie d'une race, ou que ce fût pour marquer la grandeur de la nation, ou que ce fût encore pour instaurer de force l'utopique société sans classe, toujours l'Homme a payé cher ses visées totalitaires ; que ce soit par le nazisme, par le racisme ou par le communisme, inévitablement la dignité humaine est sacrifiée ; et le Travail, dénaturé. L'Homme devient un vulgaire "instrument", le Travail, une "chose sans âme". L'Homme se dissout dans la masse, devient un numéro matricule dont on fait état dans les livres de comptabilité, mais rien de plus ! Sans destinée extra-terrestre, l'Homme est mis en tutelle et livré à l'arbitraire amoral des dirigeants.

Le travail alors, on le comprend bien, ne peut être qu'un "travail forcé", pénible et abrutissant. L'initiative et l'intérêt au travail sont par conséquent impossibles.

L'Homme sent alors que son travail n'est que celui d'une machine parmi tant d'autres. C'est ici qu'il faudrait citer de longs passages du livre de Gheorghiu, "La vingt-cinquième heure". Résumons la situation dans ce passage :

"L'individu n'aura plus droit à l'existence, sera traité comme un piston ou une pièce de machine, et il deviendra la risée de tout le monde s'il veut mener une existence individuelle. Avez-vous jamais vu un piston mener une vie individuelle? Cette révolution s'effectuera sur toute la surface du globe. Nous ne pourrons nous cacher ni dans les forêts, ni dans les îles. Nulle part. Aucune nation ne pourra nous défendre. Toutes les armées du monde seront composées de mercenaires qui lutteront pour consolider la société technique — d'où l'individu est exclu. Jusqu'à présent les armées combattaient pour conquérir de nouveaux territoires et des richesses nouvelles, par orgueil national, pour les intérêts privés des rois ou des empereurs, ayant pour fin le pillage ou la grandeur. C'étaient là des buts humains. Maintenant ces armées combattent pour les intérêts d'une société en marge de laquelle ils ont à peine le droit de vivre comme prolétaires. C'est peut-être l'époque la plus sombre de toute l'histoire de l'humanité. Jamais encore l'homme n'a été aussi méprisé."

Voilà, messieurs, la troisième catastrophe de ce monde émancipé, de cet univers révolté contre son Créateur et Maître.

Tombé dans le rationalisme et le naturalisme, essayant mais en vain de se redresser par le libéralisme, l'enfant prodigue devait s'égarer une fois de plus dans le totalitarisme.

Ayant comme architecte un homme aussi indiscipliné, foncièrement orgueilleux et indépendant, le plan d'un monde ordonné était illusoire dès son ébauche. Un régime de liberté mal comprise ne pouvait qu'entraîner l'ANARCHIE. Un régime d'autorité mal comprise ne pouvait qu'entraîner la TYRANNIE. Dans les deux cas, la cause était identique: une rupture théorique ou pratique entre Dieu d'une part et l'Homme et le Travail d'autre part.

Dans les deux cas, les conséquences furent semblables, tant par l'intensité des ravages causés que par l'atteinte grave portée à la nature réelle de l'Homme et du Travail. Dans son dernier livre "L'Homme révolté, Camus, faisant le bilan du dernier demi-siècle de ce régime, ne craint pas d'affirmer qu'il a été la cause de la mort de 75 millions d'êtres humains.

— 2 —

"SI DIEU EST AU-DESSUS DES HOMMES"

Regardons maintenant, si vous le voulez bien, et ce sera le second point de notre entretien, le tableau si net et reposant que nous offre un monde entièrement rénové par les principes sûrs d'un christianisme social. Tableau tout autre que le précédent, parce qu'il a pour auteur, cette fois, l'unique Grand Maître, et qu'il reproduit l'Homme et le Travail avec des couleurs et selon des perspectives réelles.

Tableau bien différent et proportionné, parce qu'il met en vedette, au lieu d'un homme stupidement orgueil leux, un homme qui a daigné écouter et mettre en pratique le conseil précieux de l'Evangile: "Celui qui s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé".

Nous sommes en présence maintenant d'un Homme qui, reconnaissant comme vertu fondamentale l'humilité dans ses rapports avec Dieu, est conscient d'être une créature et non le Créateur. Il se sent par conséquent incapable, même " . . . à force de réflexion, d'ajouter une coudée à sa taille". (Mt, VI, 27). De plus, il sait très bien que ". . . le sarment ne peut porter de fruit de lui-même sans demeurer sur la vigne". (Jn, XV, 4).

Bref, un Homme qui n'a pas voulu rompre la chaîne de dépendance et d'amour qui l'unit à Dieu, lui et son Travail.

Nous considèrerons ici, en quelques traits, ce que la conception chrétienne du monde peut offrir de garanties en premier lieu pour l'HOMME, en second lieu pour le TRAVAIL.

I—L'HOMME

L'originalité de la conception chrétienne d'un ordre social est précisément de partir d'une exacte notion de l'Homme; et, à ce propos, elle fait une double constatation. La première constatation: l'Homme est fait pour vivre en société.

Première constatation: "L'Homme est composé d'une âme et d'un corps"

Le christianisme reconnaît d'abord que l'Homme est formé d'une âme et d'un corps. L'Homme est une âme immergée dans un corps, créé corps et âme à l'image de son Créateur. Et parce qu'il a tout reçu de Dieu, l'Homme devra tout lui rendre. L'Homme aura alors une destinée qui dépasse les frontières de notre globe, une destinée surnaturelle. Voyez, comme moi, tout le changement de perspective. Ce n'est plus un "Homme-instrument", ce n'est plus l'Homme qu'on peut sacrifier sans limite pour assurer le règne d'un ordre purement naturel, si beau soit-il, ce n'est plus l'Homme qu'on peut emprisonner ou torturer à sa guise, ou seulement même ignorer et mépriser.

C'est au contraire, un Homme grand, ennobli par sa destinée éternelle, un Homme qui a la valeur de sa fin, qu'on doit par conséquent traiter selon toute sa dignité et à qui il faut garantir une liberté d'action et des droits inaliénables.

A. La dignité de la personne

La dignité de la personne, voilà donc le grand thème du christianisme social. Voilà d'où partent comme autant de rayons tous les principes de la Doctrine sociale chrétienne.

L'Evangile tout entier serait à citer pour montrer comment le Christ, le premier, a voulu enseigner aux hommes cette dignité méconnue, ravalée par tant de siècles de paganisme.

Le Christ rappelle d'abord à l'Homme sa réelle valeur: il vaut plus que l'univers matériel. "Voyez les lis des champs, les oiseaux du ciel, dit-il... Et vous, ne valez-vous pas plus qu'eux?" (Mt, VI, 25-26). D'ailleurs, Dieu n'avait-Il pas donné à l'homme le droit et le devoir de "... se multiplier, de remplir la terre et de la soumettre. Régnez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux des cieux, et sur tous les animaux qui rampent sur le sol." (Gen. I, 28). Et c'est pour cela que "le Fils de l'Homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu". (Luc. XIX, 10). "Comme mon Père m'a aimé, ainsi vous ai-je aimés moi-même". (Jn, XV, 9).

Seule une réelle valeur chez l'Homme pouvait justifier un tel acte d'amour du Fils Eternel. Comment ne devons-nous pas, nous, à plus forte raison, accorder à l'Homme tout le respect et les égards dus à ce titre noble entre tous de Fils de Dieu.

B.—Le droit à la liberté

En second lieu, de cette valeur de fin que possède l'Homme, et que Dieu a daigné lui concéder, découle le droit à la liberté. L'Homme est libre et doit le demeurer. Le Christ encore dans tout son Evangile considère l'Hom-

me ainsi. Nulle part il n'agit en tyran; partout, au contraire, il considère l'Homme comme ayant l'initiative et la responsabilité personnelle de sa conduite.

Respectueux sans cesse de la liberté de l'homme, le Christ propose, insiste même, mais jamais il n'impose. "Si je ne fais pas les oeuvres de mon Père, ne me croyez pas. Mais si je les fais et que vous ne voulez pas me croire, croyez du moins à mes oeuvres". (Jn X, 37). Il désire même le respect de la liberté des méchants, comme d'ailleurs en fait foi la parabole de l'ivraie (Mt, 24-30) : "Laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson".

Bien entendu la liberté n'est pas la licence. Elle ne consiste pas à faire absolument tout ce que l'on veut, comme le réclamait l'individualisme dont nous parlions tout à l'heure, mais à accomplir "*soi-même*" ce qui permet de mieux poursuivre "*sa destinée*". Aussi l'existence d'une certaine discipline ne contredit en rien le principe chrétien de la liberté; en autant, bien entendu, que cette discipline vient aider et soutenir la personne dans la poursuite de son idéal.

C.—Droits fondamentaux de l'Homme

Enfin, messieurs, l'homme qui a une réelle valeur de par sa destinée surnaturelle et qui par conséquent a droit au respect, en plus d'être libre, doit posséder des droits fondamentaux.

Dans un retentissant message, à Noël de l'année 1942, le Pape Pie XII, glorieusement régnant, énumérait ainsi les droits fondamentaux de toute personne humaine:

1) le droit à entretenir et à développer la vie corporelle, intellectuelle et morale;

2) le droit à une formation et à une éducation religieuse;

3) le droit au culte de Dieu, privé ou public;

4) le droit, en principe, au mariage et à l'obtention de sa fin;

5) le droit à la société conjugale et domestique;

6) le droit au travail comme moyen indispensable à l'entretien de la vie familiale;

7) le droit au libre choix d'un état de vie;

8) le droit à l'usage des biens matériels dans la conscience des propres devoirs et des limites sociales.

Et ailleurs, en d'autres documents, Pie XII parle du droit de propager la vérité, du droit d'association, des droits politiques, du droit à la sécurité juridique et du droit au bonheur. Tout programme politico-social doit être élaboré de façon à procurer à tout le groupement et à chacun de ses membres le libre exercice de ces droits fondamentaux.

Voilà donc, messieurs, les conclusions que nous pouvons tirer de cette première constatation, à savoir que l'Homme est constitué d'un corps et d'une âme. A ce titre, la doctrine chrétienne réclamera pour lui un respect dû à sa dignité, ensuite une liberté d'action bien comprise pour permettre de poursuivre sa fin personnelle et enfin, comme nous venons de le dire, des droits fondamentaux.

Mais qui peut s'empêcher de frémir en constatant comment notre pauvre monde actuel dédaigne encore ces grands principes.

Où en est notre chère humanité avec le respect dû à la personne? Quels droits et quelle liberté véritable, je me le demande, l'Homme a-t-il encore de nos jours?

N'avez-vous pas plutôt, comme moi, la triste impression que l'homme est enfermé dans une chambre à gaz, où tranquillement, mais sûrement, le mensonge et la haine, l'oppression et l'intrigue sont en train de l'empoisonner et de l'anéantir.

Deuxième constatation: "L'Homme a en lui un autre complexe"

Une seconde donnée, messieurs, doit maintenant retenir notre attention. L'homme, en plus d'être composé d'un corps et d'une âme, a en lui un autre complexe. En effet, il est tiraillé à la fois par deux tendances: celle de se replier sur lui-même et celle, au contraire, d'aller vers les autres. L'Homme, nous l'avons vu, a une destinée surnaturelle, qui lui est personnelle. Un salut qu'il devra assurer seul.

Il mourra seul, et devra rendre personnellement ses comptes à Dieu.

Voilà sa grande et principale préoccupation.

Est-ce à dire pour cela que l'Homme soit foncièrement individualiste? Non, loin de là! Un aspect communautaire a marqué lui aussi la nature de l'Homme. Si l'Homme n'était qu'une réalité individuelle, fermé à tous contacts avec les autres hommes, il risquerait vite de se perdre

ou du moins n'atteindrait jamais son plein épanouissement. D'ailleurs, ne lisons-nous pas dans l'Ecriture: "Deux hommes ensemble sont plus heureux qu'un isolé, parce qu'ils auront de leur travail un bon salaire. Si l'un vient à tomber, l'autre le relève. Mais malheur à l'homme seul: s'il vient à tomber, il n'y a personne pour le relever". (Eccl. 4, 9-10).

L'Homme a besoin de ses semblables. La vie en société s'impose à l'Homme. Mais ici encore, la doctrine sociale chrétienne va nous rappeler entre autres, trois principes rigoureux: le rôle que joue la société vis-à-vis de l'Homme. Ensuite, le respect dû par l'Homme à son semblable. Enfin, une juste conception de l'autorité.

A—Les rapports entre la société et l'homme

D'abord, pour le chrétien, la société n'est pas un absolu, mais un moyen de tendre à sa destinée. "La Société est faite pour l'Homme et non l'Homme pour la société". (Pie XI, D.R., 19 mars 1937).

"L'origine et la fin essentielle de la vie sociale, a déclaré Pie XII, c'est la conservation, le développement et le perfectionnement de la personne humaine à qui cette vie sociale permet de mettre correctement en oeuvre les règles et les valeurs de la religion et de la culture, destinées par le Créateur à chaque homme et à toute l'humanité, dans son ensemble ou dans ses ramifications naturelles". (Pie XII, Noël 1942).

B—Le respect dû au prochain

En second lieu, la conception chrétienne prône le respect du prochain. "Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres, de vous

aimer comme je vous ai aimés". (Jn, XIII, 34-35). "Faites-leur donc ce que vous voulez qu'on fasse à vous-même". (Mt. VII, 12).

Voilà la règle d'or de la vie en société, selon la conception sociale chrétienne, voilà le signe distinctif du véritable esprit du christianisme: "A l'amour que vous aurez les uns pour les autres, tous pourront reconnaître que vous êtes mes disciples".

Et ce mutuel respect des hommes entre eux repose sur une égalité fondamentale entre tous les hommes: "Les hommes ont tous une seule et même origine dans l'ordre de la nature, de même aussi dans l'ordre surnaturel, ils ont tous une seule et même origine de salut et de foi; tous sont également appelés à l'adoption d'un seul Dieu, leur Père à tous, en tant qu'il les a tous rachetés lui-même à grand prix... tous sont membres d'un même corps". (Léon XIII, In Plurimis, 5 mai 1888).

Bien entendu, ce principe d'une égalité essentielle entre tous les hommes étant admis, il faut bien se rendre à l'évidence que certaines inégalités secondaires sont inévitables.

"C'est la nature, en effet, qui a disposé parmi les hommes des différences aussi multiples que profondes: différences d'intelligence, de talent, d'habileté, de santé, de force; différences nécessaires d'où naît spontanément l'inégalité des conditions. Cette inégalité d'ailleurs tourne au profit de tous, de la société comme des individus. La vie sociale requiert une organisation très variée et des fonctions diverses. Ce qui porte précisément les hommes à se partager ces fonctions, c'est surtout la différence de leurs conditions respectives". (Léon XIII, Enc. "Rerum Novarum). Mais jamais, une telle inégalité secondaire ne doit faire oublier l'égalité foncière de tous les hommes; égalité

basée sur cette communauté de nature et de destinée; égalité qui commande par conséquent un respect jaloux de la dignité et des droits d'autrui.

C—La nécessité d'une autorité

Enfin, messieurs, la vie en société réclamera une autorité; car de même que le corps de l'Homme se décomposerait s'il n'y avait en lui une âme directrice qui assure l'unité de l'être, ainsi la société croulerait sans un élément capable d'apporter l'harmonie entre les membres.

Salomon, le sage par excellence, n'a-t-il pas dit: "Le peuple tombe quand la direction fait défaut".

Et parler d'autorité, selon la conception chrétienne, c'est déjà en présenter l'orientation. L'autorité ne sera pas absolue, mais limitée par son origine et par sa fin.

Toute autorité, en effet, vient de Dieu. "Non est potestas nisi a Deo". (Rom. XIII, 1-2).

Tout autorité humaine n'est qu'une participation à l'autorité divine. Seul Dieu est toute Autorité.

Limitée, elle le sera par les exigences de la personne qu'elle doit servir et orienter vers sa fin.

Voilà donc, messieurs, ce qu'un ordre social chrétien formule entre autres exigences quant à l'Homme.

Partant d'une vraie notion de l'Homme, l'ordre social chrétien est le seul qui puisse lui garantir d'abord, et cela en vertu de sa destinée surnaturelle: le respect de sa dignité, une liberté et des droits fondamentaux.

L'ordre social chrétien ensuite, en vertu de son caractère à la fois individuel et communautaire, cherche à le prémunir contre un écrasement par la société de sa personnalité, à lui dicter le respect du prochain qui lui est foncièrement égal et enfin à le protéger contre les abus d'une autorité mal comprise.

Encore une fois demandons-nous le sérieusement: où trouve-t-on encore, dans notre monde XXe siècle, ces preuves d'amour fraternel basé sur une communauté de nature et de destinée? Quels dirigeants, de nos jours, ont encore une juste norme de l'autorité qu'ils doivent exercer? Se souvient-on assez que toutes les sociétés, qu'elles soient religieuses, familiales, professionnelles, politiques ou internationales, doivent être autant d'étapes sûres et bienfaisantes reconduisant l'Homme à Dieu?

II—LE TRAVAIL

Et nous voici rendus, messieurs, au tout dernier point de notre conférence, à la veille de tirer ensemble quelques conclusions.

Sur ce point ultime, nous passerons toutefois plus rapidement. En effet quand nous avons scruté à fond, comme nous venons de le faire, la notion chrétienne de l'Homme, et toutes les conséquences qui en découlent, la notion chrétienne du Travail est déjà précise à notre esprit.

On dit souvent, "Tel Père, tel Fils". On oserait dire ici: "Tel Homme, tel Travail"!

Comme de raison, la notion chrétienne du Travail est vite trouvée lorsqu'elle s'enchaîne au type d'homme chrétien que nous venons de décrire.

Comme l'Homme, qui est orienté vers son Dieu, le Travail aura, lui aussi, une orientation et un sens divins. Le Travail sera, pour l'Homme, d'abord une participation à la Création, qu'il a reçu pour mission de continuer ici-bas.

Dans l'ordre naturel comme dans l'ordre surnaturel, le travailleur chrétien est, suivant l'expression de saint Paul, un "adjutor Dei".

Pour l'Homme, le Travail sera encore une contribution aux souffrances de la Rédemption. Les sacrifices, l'aspect pénible du Travail lui fourniront l'occasion de mérites et de grâces nombreuses.

Ensuite, de même que nous avons rappelé comment l'Homme était marqué d'un caractère à la fois individuel et social, nous dirons que le Travail a, lui aussi, un sens humain à la fois personnel et social.

"Le Travail est personnel parce que la force active est inhérente à la personne et qu'elle est la propriété de celui qui l'exerce et qui l'a reçue pour son utilité". (Léon XIII, Rerum Novarum, No 34).

L'Homme, en déployant ses forces, en cherchant par son labeur à atteindre une fin qu'il aura jugée bonne, utile pour les autres hommes, travaille indirectement à l'épanouissement de sa propre personne.

Cette initiative et cet intérêt au Travail, s'ils sont assurés, pourront être pour lui non seulement une source de joie, mais aussi un véritable stimulant.

Mais le Travail aura aussi un caractère social. Car c'est pour ainsi dire par le Travail surtout que l'Homme s'insère dans la communauté. C'est même une exigence

pour lui qu'avant de pouvoir bénéficier des avantages de la Société, il y verse sa contribution personnelle.

C'est ce qu'il fera en mettant le plus possible, au service des autres, ses ressources matérielles, intellectuelles et morales.

Voilà, messieurs, trois caractéristiques du Travail au sens chrétien. Ce n'est plus ce "travail-marchandise" d'un libéralisme effréné; ce n'est plus ce "travail-forcé et abrutissant" d'un totalitarisme, c'est, au contraire, un Travail qui, comme l'Homme, a une vocation naturelle et surnaturelle et une dignité estimable.

Nous comprenons maintenant pourquoi, toute doctrine sociale chrétienne revendique en plus du droit fondamental au Travail, un droit d'association et d'entente collective entre les intéressés, la nécessité aussi de justes lois sociales, comme autant de moyens de mieux protéger cette notion chrétienne du Travail.

Et ici, messieurs, il y aurait une thèse magnifique à développer sur ce seul thème des trois caractéristiques du Travail chrétien, à savoir ce sens divin, ce sens humain personnel et social. Mais cela nous entraînerait trop loin!

CONCLUSIONS

Tirons maintenant nos conclusions.

Ce soir, messieurs, grâce à votre bienveillante et patiente indulgence, nous avons longuement considéré deux tableaux;

D'abord celui d'un monde qui a rompu cette chaîne "Dieu, l'Homme et le Travail".

Devenu rationaliste dans sa pensée et naturaliste dans son agir, cet Homme étourdi s'est perdu dans les steppes du libéralisme ou du totalitarisme. Immédiatement après, dans une seconde partie, nous avons vu ce que serait un monde chrétien façonné, non plus selon les goûts de l'Homme et les dictées de sa pauvre raison, mais au contraire, selon les normes providentielles. Rappelant quelques textes des Ecritures, et certaines déclarations d'un homme dont l'autorité morale, nous devons tout de même en convenir, dépasse les cadres de l'Eglise catholique romaine, le Pape Pie XII, nous avons tiré les grandes lignes d'une doctrine sociale chrétienne.

Messieurs, le sort est jeté. Où s'en va notre monde actuel? L'examen de son sang ne nous révèle-t-il pas des germes de graves maladies... sans doute contagieuses! N'y a-t-il pas encore dans son organisme bien des traces d'anarchie ou de tyrannie? Comment enrayer la contagion de ce néo-libéralisme et de ces idées totalitaires?

Sans un retour efficace à Dieu, notre Univers est perdu, l'Homme s'abrutit et le Travail devient une contradiction.

A nous de choisir. Sa guérison par l'établissement d'un véritable ordre social ne doit pas toutefois faire appel seulement à notre raison et à notre volonté, mais aussi à notre FOI.

Foi en un Dieu Souverain de qui le monde a tout reçu et à qui il doit tout rendre.

Foi au Christ Jésus, son Ambassadeur auprès de nous: "Seigneur, à qui donc irions-nous? Toi seul possèdes les paroles de la Vie éternelle". (Jn. VI, 68).

Foi en l'Homme, digne et respectable, parce que orienté vers une destinée surnaturelle.

Foi en une société heureuse et riche, parce que basée sur une communauté de nature et de destinée entre les hommes.

Foi, enfin, en un Travail compris selon le sens chrétien, c'est-à-dire en rapport avec la dignité de l'Homme, la nécessité de sa liberté et la sauvegarde de ses droits fondamentaux.

Messieurs, notre pauvre humanité qui cherche désespérément sa voie, aura-t-elle assez d'huile dans sa lampe pour s'éclairer et trouver bientôt le bon chemin? Prions Dieu avec ferveur de lui en donner la grâce et que bientôt, dans cette métropole, s'établisse cet ordre social chrétien, que la fumée discrète des mille cheminées de nos usines soit l'expression visible de l'encens qui s'élève du coeur des employeurs et des employés! que le repos des jours chômés soit une invitation à la louange du Seigneur! que notre Cité soit fidèle à ses origines et comme nous le rappelait notre gracieuse Souveraine, que toutes les institutions sociales soient orientées vers la plus grande gloire de Dieu! Alors les peuples se tourneront vers nous pour nous emprunter le secret du vrai Bonheur!

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Sermon prononcé en la cathédrale

Saint-Michel de Sherbrooke,

lors de la consécration épiscopale de

Son Excellence Mgr Alfred Lanctôt, p.b.,

Vicaire Apostolique de Bukoba,

LE 6 MARS 1952.

"Data est mihi omnis potestas in coelo et in terra; euntes ergo docete omnes gentes."

Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre.

Allez donc, enseignez toutes les nations (Math. XXVIII 18-19).

Excellence Révérendissime

Monseigneur le Délégué Apostolique,*

Excellences,**

---

* Son Excellence Révérendissime Mgr Ildebrando Antoniutti, archevêque titulaire de Synnade de Phrygie, délégué apostolique au Canada.

** LL. EE. NN. SS. Alexandre Vachon, Georges Cabana, Norbert Robichaud, Maurice Roy, Charles-E. Parent, Arthur Douville, Camille-A. Leblanc, Albertus Martin, Edouard Jetté, Percival Caza et Guillaume Trudel, p.b.

Messeigneurs,

Mes bien chers frères,

L'Eglise de Sherbrooke oublie pour un instant l'épreuve qui l'afflige depuis six mois; et, comme une mère au coeur plein de charité, elle essuie les larmes qu'elle a versées auprès du lit de souffrance de son Pasteur, pour laisser paraître sa joie en voyant l'un de ses fils appelé à l'honneur de l'Episcopat.

Et ces larmes ne seraient-elles pas la raison de cette joie? Les desseins de Dieu sont impénétrables et qui pourrait Le conseiller?

Le sacrifice si généreusement accepté et supporté par Monseigneur l'Archevêque de Sherbrooke a certainement enrichi cette Eglise de nombreux mérites, et la cérémonie grandiose qui se déroule sous nos yeux est l'une des premières grâces de choix qui découlent de ce sacrifice.

"Toute puissance m'a été donnée. Allez!"

Ces paroles, prononcées sur une colline, dans un coin de pays ignoré et méprisé, devant quelques hommes sans fortune ni puissance, ont transformé le monde.

Les appels de la Galilée n'ont rien perdu de leur actualité et, après vingt siècles, ces paroles du Christ sont aussi puissantes que lorsqu'Il les prononçait.

Essayons, durant quelques minutes, de les méditer. Nous comprendrons mieux pourquoi l'Eglise est missionnaire et nous admirerons davantage la vocation sublime à laquelle l'élu de ce matin est appelé.

— I —

Plusieurs croient que l'Eglise est missionnaire parce que quelques-uns de ses fils, tels un saint Paul, un saint François-Xavier, poussés par un zèle audacieux, et encouragés dans leur aventure de conquête, auraient rêvé d'étendre à la terre entière une expérience qui ne devait pas dépasser les frontières de la Terre Sainte. C'est envisager le problème missionnaire dans son expression empirique et fausser la vérité.

L'Eglise a été fondée à l'instant même où Jésus remettait à ses apôtres ses pouvoirs divins.

L'Eglise est donc, dans l'acte même de sa constitution, "*envoyée*". Elle est missionnaire parce qu'Elle a reçu mandat de son Divin Fondateur de continuer sa propre mission sur la terre.

"Allez par l'univers entier, prêchez l'Evangile à toute la création",[1] car "comme mon Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie." [2]

L'Eglise est missionnaire dans l'acte officiel qui la constitue, et sa catholicité est avant tout un fait de conscience: Elle sait que sa présence est nécessaire à toute âme pour que celle-ci trouve le chemin du salut: "Celui qui ne croira pas sera condamné". [3]

L'Eglise doit donc être catholique. C'est sa vocation et elle se confond avec son être. Elle n'est évidemment pas indifférente aux succès qui viendront couronner ses efforts; cependant elle sait, d'une connaissance doulou-

---

[1] Marc XVI-15.
[2] Jean XX-21.
[3] Marc XVI-16.

reuse, que les échecs, les reculs et les apostasies sont nécessaires pour la maintenir dans l'humilité, et que sa nature n'en saurait être affectée. C'est à l'heure où la puissance des rois et des dictateurs croyait l'avoir enchaînée qu'elle s'élançait à la conquête de nouveaux continents.

L'Eglise, c'est la pensée salvificatrice de Dieu, toujours active, purifiée de toute vue terrestre et ouverte à toute âme.

Dans son Encyclique sur les missions: "RERUM ECCLESIAE", le Pape Pie XI rappelait que la parole prononcée devant les Apôtres, il y a 20 siècles, rendait aujourd'hui encore tout le corps épiscopal solidairement responsable de l'élan dynamique et missionnaire de l'Eglise. "Chacun d'eux, y dit le Pape, n'a pas seulement en charge le diocèse qui lui est particulièrement confié, mais appelé en union avec tous les autres à régir l'Eglise de Dieu, participant avec eux à la sollicitude de toutes les Eglises, il doit entendre incessamment l'appel qui monte des terres et des âmes païennes et continuer pour sa part à y répondre."

Une église qui se refroidit dans son zèle et qui n'accepte plus les exigences de la catholicité, en un mot, une Eglise qui ne regarde plus au-delà de ses propres clochers visibles, risque de perdre l'esprit de son Fondateur. Car il n'y a pas de différence entre catholicité dynamique et élan missionnaire. L'Eglise du Christ sera toujours apostolique et catholique, et elle se prolonge dans un élan missionnaire ininterrompu depuis qu'elle a reçu de son Divin Fondateur le mandat de conquérir le monde: "Allez!"

Cette cérémonie du sacre d'un évêque missionnaire est donc une preuve de la vitalité de notre église. Nos missionnaires sont dispersés, aujourd'hui, sur tous les con-

tinents et, en ces jours troublés, plusieurs acceptent joyeusement de souffrir pour le nom de Jésus-Christ. Les richesses que nous distribuons ainsi chaque année à ces contrées lointaines ne sont pas le surplus de notre vie chrétienne normale. Nous aurions besoin, ici même, de tous ces prêtres et de toutes ces religieuses qui remplissent un ministère apostolique en Afrique, en Chine ou en Océanie.

Mais l'Eglise est le Corps Mystique du Christ sur la terre, elle est son Epouse; et dans son coeur brûle le feu ardent de la charité qui consumait le Rédempteur: "Je donne ma vie pour mes brebis — J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail; celles-ci aussi il faut que je les amène: elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau et un seul pasteur." [4]

Le problème missionnaire ne consiste pas à envoyer chez les païens des propagandistes dont le travail consisterait à leur enseigner les meilleurs moyens pour éviter la damnation éternelle. Le salut n'est pas une chose négative et une entreprise policière. Le Christ Jésus est venu apporter la vie au monde: "Veni ut vitam habeant et abundantius". [5]

L'Eglise est le grand moyen de salut dans ce sens qu'elle donne le Christ au monde. L'objet propre des missions, c'est d'apporter aux hommes cette présence visible du Christ en étendant son Royaume à la terre entière.

L'Eglise est missionnaire parce qu'elle est la plénitude de la vie. Une société qui se suffit à peine à elle-même devient farouchement égoïste, car elle a conscience que tout don serait une dilapidation de ses richesses et un

---

[4] Jean X-16.
[5] Jean X-10

pas vers le mort. Mais l'Eglise a conscience, elle, de vivre dans la mesure où elle se répand, comme le feu qui existe dans la mesure même où il consume.

L'Eglise ne vit que dans un esprit d'universalité, autrement dit, elle ne vit que missionnaire.

Comme le disait S.S. Pie XII dans sa lettre encyclique: "EVANGELII PRAECONES": "Nous parlons de la foi chrétienne, de la charité chrétienne envers tous les hommes, qui se transportent au-delà de tous les partis en guerre, au delà des frontières de tous les Etats, au delà de tous les territoires et de tous les océans, qui vous excitent et vous stimulent tous et chacun à atteindre le but que vous vous êtes fixé et qui consiste à étendre le Royaume de Dieu à toutes les parties de la terre."

II

L'Eglise accomplit sa mission sur la terre par le ministère des successeurs des apôtres, les évêques, qui ont reçu le mandat de surveiller, de guider et de sanctifier les âmes des fidèles.

La vocation apostolique suppose un appel de la part de Dieu. "Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, disait le Christ-Jésus à ses disciples, mais c'est moi qui vous ai choisis." [6]

Mais cet appel exige de la part de l'élu une réponse personnelle. Dieu a semé le germe de la vocation dans un grand nombre d'âmes; mais, hélas! plusieurs n'ont pas le courage d'accepter dans leur vie les exigences de cette consécration au Seigneur.

---

[6] Jean XV-16.

La vie apostolique, en effet, est une consécration totale et exclusive au Royaume de Dieu ; et toute l'activité de l'apôtre, même celle de sa vie intime et personnelle, doit être orientée vers cette fin.

C'est aujourd'hui, chère Excellence, Monseigneur le Vicaire Apostolique de Bukoba, que vous comprenez le mystère des appels divins.

L'Evangile nous parle d'un jeune homme qui n'eut pas le courage de suivre Notre Seigneur. Il retourna à ses besognes terrestres, mais le coeur rempli de tristesse. S'il avait accepté l'invitation du Maître, il serait peut-être devenu l'un des douze apôtres. Cela ne signifie pas qu'il perdit son âme, mais que d'autres ne connurent pas le chemin du salut parce qu'il refusa d'exercer le métier d'apôtre.

Vous avez accepté, Excellence, les exigences de cet appel. Vous avez quitté votre famille, votre pays et vous avez aimé l'Afrique. Aujourd'hui, Dieu vous fait l'un des chefs de cette Eglise missionnaire dont le développement prodigieux est un véritable miracle de l'ordre moral.

Il y a cent ans, l'Afrique était un continent mystérieux et inconnu. Aujourd'hui, l'Eglise d'Afrique est forte et vivante. Demain elle aura sa hiérarchie et, si notre monde occidental continue d'accepter toutes les apostasies, les fils de l'Afrique, devenus missionnaires, reviendront nous apprendre le chemin du salut par la prédication évangélique.

Ah ! si les jeunes de nos collèges connaissaient la grandeur de la vie apostolique, non seulement ils ne refuseraient jamais de répondre à l'appel du Christ, mais, suivant le conseil du grand évêque africain, saint Augustin,

ils s'entraîneraient dans la pratique des vertus afin de se rendre dignes de cet appel.

C'est que le métier d'apôtre est absolument nécessaire au monde. La société a besoin, en effet, de médecins, d'avocats, d'ingénieurs, d'économistes et de techniciens. Mais que feraient ces spécialistes de l'activité humaine si, par exemple, l'eau ou l'air venaient à manquer?

Nous connaissons la parole du Maître: "Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme? L'homme, que peut-il donner en échange de son âme?" [7] Or seul l'apôtre peut porter aux âmes de la grâce. Il est le technicien de la Rédemption.

Vous savez, par expérience, cher Monseigneur, l'importance de la provision d'eau dans l'organisation des voyages à travers le Sahara. Les membres de l'expédition peuvent être des célébrités dans le monde de la science, mais si l'eau vient à manquer ils sont tous voués à une mort certaine. Seul l'homme du désert peut les sauver en les conduisant à une oasis où ils trouveront une source d'eau fraîche et abondante.

Depuis quelques instants, vous êtes devenu, cher Monseigneur, cette source d'eau vive qui jaillit jusqu'à la vie éternelle. Tourné vers le continent africain, vous pourrez crier à vos noirs les paroles mêmes du Seigneur Jésus: "Le dernier jour de la fête, qui est le plus solennel, Jésus s'écria debout: "Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive! Celui qui croit en moi, comme dit l'Ecriture, des fleuves d'eau vive couleront de son sein." Il voulait parler de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui." [8]

---

[7] Matth. XVI-26.
[8] Jean VII-37.

Dans un monde qui refuse les valeurs spirituelles, l'Evêque demeure le témoin authentique du Christ et son collaborateur le plus efficace.

Le matérialisme doctrinal a ses propagandistes. La puissance monétaire a ses agents. Tous les impérialismes ont des organisateurs qui protègent leurs intérêts. Comme le disait l'un de nos plus grands évêques missionnaires du Nord Canadien: "Pas une queue de renard ne se perd dans ce pays de désolation; et des âmes, rachetées par le sang de Jésus-Christ, se perdraient?"

C'est devant de tels faits que la parole de l'apôtre saint Paul prend tout son sens: "Car ma gloire, à moi n'est pas d'annoncer l'Evangile; cela est pour moi une obligation pressante, et malheur à moi si je n'évangélise pas" ![9]

* * *

Allez, cher Monseigneur, porter à l'Afrique cette plénitude de vie que l'Evêque consécrateur vient de déposer en vous! L'expérience vous apprendra que l'Evêque doit souffrir avec son Maître pour devenir identique à Lui. Mais en même temps vous apprendrez que l'Evêque est tout-puissant dans l'ordre du bien.

Allez vers cette Afrique qui a connu des jours de gloire et de sainteté! Nous bénéficions encore aujourd'hui des richesses spirituelles de la sainteté de ces africains qui s'appelaient Augustin et Cyprien.

Pouvons-nous oublier que vous avez voulu recevoir la plénitude du sacerdoce en la fête des saintes Perpétue et Félicité afin que leur souvenir et leur patronage soient un gage de l'efficacité de votre ministère?

---

[9] I Cor. IX-16.

Allez, cher Monseigneur, vers cette Afrique que vous aimez et qui vous aime, afin de lui donner le Christ dans une plénitude qui fasse fleurir la sainteté. Vous fortifierez les âmes en versant l'huile sainte sur les fronts. Vous guiderez les âmes généreuses vers vos séminaires et, aux jours des ordinations, vous consacrerez les prêtres qui vous aideront à accomplir votre mission.

Allez vers l'Afrique, cher Monseigneur, le coeur rempli de confiance. La Vierge Marie vous a préparé la route qui vous conduira à Bukoba! Iter para tutum!

La douce Vierge de chez nous, celle que nous appelons Notre-Dame du Canada, a veillé sur votre jeunesse. Elle vous a ramené dans cette église pour que vous y receviez la plénitude du sacerdoce. Maintenant Elle vous accompagnera jusqu'au bout du chemin, où avec son Fils nous jouirons de la vision de l'Eternelle Trinité.

Amen.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Conférence prononcée en l'Hôtel Windsor,
devant un groupe des membres de
l'Association Professionnelle des Industriels,
LE 11 MARS 1952.

"LES PATRONS ONT UN DROIT ET MEME UN DEVOIR DE S'ASSOCIER"

Monsieur le Président, Monsieur le Maire,
Messieurs les membres du conseil d'administration,
Messieurs les Représentants des Associations Patronales,
Messieurs les Chefs Ouvriers,
Mesdames, Messieurs.

Je tiens d'abord à féliciter les organisateurs de ce grand ralliement patronal pour leur heureuse initiative. Qu'ils sachent combien je suis sensible à leur aimable invitation, non moins qu'à l'honneur qu'ils me font d'y être le conférencier.

Chers amis, c'est toujours avec l'ardent et unique désir de rappeler à mes diocésains l'inlassable sollicitude de Notre Mère la Sainte Eglise envers tous les hommes sans exception, que j'accepte les invitations qui me pressent de tous côtés, et que je visite jour après jour tous les milieux sociaux et les nombreuses institutions.

L'Eglise, mes chers amis, telle une Mère exceptionnellement bonne, veille sans cesse sur ses enfants. Partout, Elle s'intéresse à eux, se montre prête à les assister et à les conseiller. Car si l'Eglise est tournée vers l'éternité, Elle

l'est aussi vers le temps. Continuellement, Elle prie pour eux, se préoccupe et s'inquiète d'eux. Toujours, Elle partage leurs joies comme leurs peines, compatit à leurs échecs ou se réjouit de leurs succès.

Telle une mère consciencieuse, Elle ne veut faire aucune distinction entre eux. "Pour l'Eglise authentique la classe sociale est le "lointain", alors que l'homme est le "prochain" . . . Et quand un homme vient à Elle, pour lui demander son salut et sa nourriture spirituelle, il cesse d'être à ses yeux, un noble ou un plébéien, un bourgeois ou un prolétaire." (N. Berdiaeff). En un mot, son coeur bat pour tous indistinctement. Et même si, à certaines heures, il lui arrive de froncer les sourcils devant certains de ses fils. Elle n'oublie pas pour cela leurs mérites et leurs qualités.

D'ailleurs, à l'occasion, Elle est toujours heureuse de les souligner et de donner à tous sa plus affectueuse bénédiction.

Messieurs, j'ai choisi de vous apporter ce soir, au nom de cette Eglise que j'essaie de servir toujours de mon mieux, un message, ou si vous préférez, une "feuille de route" que j'estime d'une extrême importance. Je voudrais vous parler du "DROIT D'ASSOCIATION", c'est-à-dire de ce privilège que possède tout homme de s'unir, quand il veut, avec ses semblables dans la poursuite d'un but quelconque. Un tel droit, nous le verrons, peut même devenir, en présence de certaines circonstances, un réel devoir.

Ensemble, si vous le voulez bien, nous allons entreprendre un petit voyage d'étude. Notre itinéraire comprendra trois étapes.

La première halte sera consacrée à l'étude de la nature et du véritable fondement du "Droit d'Association", en

considérant celui-ci comme réalisable dans tous les domaines, artistique, politique, professionnel, sportif, etc., etc. Donc, le droit d'association en général.

En second lieu, nous porterons notre attention sur l'exercice de ce droit d'association, cette fois plus particulièrement dans le domaine du travail et de la profession. Nous irons même plus loin et nous constaterons que les patrons et les ouvriers ont de nos jours non seulement un droit, mais encore un devoir de se grouper.

Enfin, à la dernière étape, nous examinerons pour quelles raisons de telles associations professionnelles se doivent d'être à la fois vraiment chrétiennes, agissantes et responsables.

Et alors nous terminerons ce voyage d'étude par quelques applications et conclusions appropriées à la réunion de ce soir.

I

"LE DROIT D'ASSOCIATION "EN GENERAL"

D'abord entendons-nous, si vous le voulez bien, sur une certaine définition du mot "association". Qu'est-ce qu'une association?

La description la plus précise nous paraît être celle-ci: "L'Association est un groupement ou une union de personnes, constituée en vue d'un but bien déterminé".

Nous y retrouvons donc deux exigences, indispensables à toute véritable association: à savoir, *une multiplicité de personnes*, (cela est trop évident, puisqu'on ne peut pas s'associer tout seul), et *l'unité de but*, c'est-à-dire la poursuite en commun par tous les membres d'un groupe donné, d'un but unique et précis.

Cette notion étant acquise, demandons-nous maintenant si un tel privilège, celui de s'associer, doit être réservé à certaines personnes ou à certains secteurs seulement, ou si, au contraire, il s'agit là d'un droit concédé à tous les hommes indistinctement et applicable dans tous les domaines?

Messieurs, sans aucune hésitation, nous pouvons déclarer d'abord que le droit d'association est:
a) *un droit naturel*, par conséquent l'apanage de tous les hommes sans exception. Même on pourrait dire que ce privilège s'impose en quelque sorte, puisqu'il est fondé sur la sociabilité de l'homme qui a naturellement besoin des autres.

b) C'est ensuite *un droit individuel* que *l'Etat doit reconnaître et protéger.*

A) *UN DROIT NATUREL* :

Un droit naturel d'abord; qu'est-ce à dire?

Il est un principe philosophique très simple qui dit: "quiconque a le *devoir* de tendre à une FIN, a le *droit* de prendre les MOYENS d'y arriver" ! (Pourvu, bien entendu, que ces moyens soient honnêtes).

Il est évident que si j'ai le devoir, par exemple, de "prendre soin de ma santé", j'ai alors le droit de prendre les moyens appropriés pour assurer cette bonne santé.

Or, messieurs, si nous nous portons sur un plan plus élevé, nous constatons qu'il est un devoir qui s'impose à l'homme par-dessus tous les autres, et c'est celui d'assurer sa destinée surnaturelle. L'homme a été créé par Dieu et pour Dieu. Il a donc, si notre principe philosophique est vrai, le droit de prendre les bons moyens pour retourner vers Lui.

Tout doit concourir chez lui à la poursuite de cette fin éternelle. Cependant, puisque l'homme vit sur terre, nous devons tout de même convenir que la réalisation de cet idéal élevé sera conditionnée, dans une certaine mesure, par son milieu temporel.

L'homme devra donc s'acheminer vers sa destinée surnaturelle, en recherchant son plein épanouissement d'abord dans ce cadre humain où il est né et a grandi. L'homme n'est pas un ange et il serait illogique, n'est-il pas vrai, s'il voulait faire abstraction de son existence terrestre.

Or, messieurs, il ne faut pas une bien longue observation du monde créé pour constater très vite comment il serait presque impossible à l'homme d'y vivre, de s'y développer heureusement et complètement, si ses semblables se refusaient à toute collaboration. Point n'est besoin d'être très perspicace pour remarquer que l'homme a absolument besoin des autres.

1 — *L'homme est un être limité* :

Il est fait pour vivre en société et cela pour deux raisons: d'abord parce qu'il est personnellement limité.

En effet, l'homme ne peut se suffire à lui-même et répondre seul à tous ses besoins. N'est-ce pas le grand saint Thomas qui écrivait:

> "L'Homme est un animal social et politique, étant tel qu'il manque pour vivre d'une foule de choses dont il ne peut s'approvisionner tout seul;
> il suit de là que l'homme est naturellement partie de la multitude qui lui fournira les moyens de vivre convenablement". (I Ethic. lect. I).

> "L'expérience que fait l'homme de l'exiguïté de ses

forces, déclarait Léon XIII, l'engage et le pousse à s'adjoindre une coopération étrangère". (Léon XIII, R. Nov.)

L'homme a donc besoin d'aide, il ne peut pas tout réussir seul. D'ailleurs, ne vous est-il pas arrivé, à un moment de votre existence, de réfléchir longuement sur ce que représentait de travail, de collaboration entre les hommes, la réalisation de tous ces biens que possède l'humanité moderne et que nous avons quotidiennement sous les yeux: constructions, vêtements, nourriture, outils, moyens de transport ou de communications. etc., etc.

Que de gens, n'est-ce pas, ont dû peiner à ces tâches? Combien d'opérations diverses cela ne représente-t-il pas? C'est vraiment inimaginable!

Et à ce propos, messieurs, me sera-t-il permis de relire avec vous ces strophes d'une poésie de Sully Prudhomme, poème que vous avez sans doute eu l'occasion de lire un jour, et peut-être même de mémoriser au cours de votre jeunesse. Ce sonnet s'intitule: "Un Songe".

C'est l'histoire d'un homme qui, un jour, a eu la salutaire grâce de s'imaginer ce qu'il adviendrait de lui si tous ses semblables décidaient de lui fausser compagnie. Heureusement, ce ne fut là qu'un songe...

Le laboureur m'a dit en songe: "Fais ton pain,
Je ne te nourris plus: gratte la terre et sème."
Le tisserand m'a dit: "Fais tes habits toi-même."
Et le maçon m'a dit: "Prends la truelle en main."

Et seul, abandonné de tout le genre humain,
Dont je traînais partout l'implacable anathème,
Quand j'implorais du ciel une pitié suprême,
Je trouvais des lions debout sur mon chemin.

J'ouvris les yeux, doutant si l'aube était réelle.
De hardis compagnons sifflaient sur leur échelle,
Les métiers bourdonnaient, les champs étaient semés.

Je connus mon bonheur, et qu'au siècle où nous sommes,
Nul ne peut se vanter de se passer des hommes;
Et depuis ce jour-là, je les ai tous aimés.

2 — *La diversité de talents chez les hommes* :

L'insuffisance de l'homme, voilà donc le premier motif qui exige sa participation à une vie sociale. Une autre raison vient s'y ajouter, et c'est la *diversité des talents que possèdent les humains.*

Par le fait que chacun de nous a des qualités personnelles, des richesses morales, des biens de toutes sortes, que d'autres n'ont pas, la vie sociale s'impose également. Cet héritage personnel que nous avons, nous fait un strict devoir de nous aider et de nous compléter les uns les autres, de partager et d'échanger nos biens, d'enrichir en quelque sorte la société qui, à son tour, nous viendra en aide. C'est d'ailleurs à cette idée que Pie XI faisait allusion en ces termes:

> "La société est voulue par le Créateur comme le moyen d'amener à leur plein développement les dispositions individuelles et les avantages sociaux que chacun, donnant et recevant tour à tour, doit faire valoir pour son bien et celui des autres . . . "
>
> (Pie XI, Mit brennender Sorge, 14-3-37.)

Voilà donc, messieurs, en quel sens nous pouvons dire que le privilège d'association que possèdent les hommes est un droit naturel puisqu'il est fondé, comme nous venons de le voir, sur leur besoin naturel de se soutenir mutuellement.

Parce qu'ils sont d'une part *limités*, et d'autre part *diversifiés*, les hommes ont besoin de groupements sociaux de toutes sortes, soit dans le domaine culturel, soit dans le domaine économique, politique, religieux, sportif ou autres, et cela pour mieux réaliser leur épanouissement personnel et atteindre leur fin dans l'ordre temporel.

Mais toujours, il faut se rappeler que si ces associations sont de droit naturel, toutefois elles demeurent nécessaires dans l'ordre temporel seulement dans la mesure où elles permettent aux hommes d'atteindre plus aisément leur destinée surnaturelle. Si elles devaient les en détourner, elles seraient alors fausses et à interdire.

Droit naturel, le droit d'association est en second lieu un droit individuel que l'Etat doit par conséquent reconnaître.

B) *UN DROIT INDIVIDUEL QUE L'ETAT DOIT GARANTIR* :

En effet, puisque basé sur la nature et nécessité par la poursuite de sa destinée surnaturelle, un tel droit d'association est personnel à l'homme et ne peut "comme droit" lui être refusé. Seul "l'exercice" de ce droit et non son existence, peut être sujet à certaines limites et au contrôle de l'autorité civile.

L'Etat doit reconnaître sans hésitation ce droit naturel d'association, à tous ceux qui veulent s'unir pour poursuivre des buts qu'ils ne pourraient atteindre isolément. Il devra même leur concéder une liberté d'action, une certaine autonomie. " . . . la société civile a été instituée pour protéger le droit naturel, non pour l'anéantir." (R.N. 38)

Toutefois, comme il est le gardien du Bien Commun, l'Etat pourra, soit par des mesures préventives ou des mesures répressives, agir dans l'ordre des moyens. Prenant comme critères le Bien Commun et l'égalité des droits entre les hommes, l'ordre et la morale, il pourra limiter, suspendre provisoirement ou supprimer exceptionnellement l'exercice de ce droit.

"Si une société, déclare Léon XIII, en vertu même de ses statuts, poursuivait une fin en opposition flagrante avec la probité, avec la justice, avec la sécurité de l'Etat, les pouvoirs publics auraient le droit d'en empêcher la formation, et si elle était formée, de la dissoudre." (Léon XIII, R. Nov. no 38)

Mais il devra agir ainsi, seulement pour un grave motif et avec beaucoup de discernement.

Voilà donc établi, du moins je l'espère, le fondement et la nature du droit d'association, considéré dans son sens le plus général.

L'homme, avons-nous expliqué, y a un droit naturel que lui confère son besoin de vivre en société. De plus ce droit lui est strictement personnel et doit lui être garanti par l'Etat.

Arrêtons-nous maintenant, mes chers amis, à transposer ces principes à un domaine qui nous concerne plus particulièrement ce soir, celui de la vie économique et professionnelle. Ce sera notre deuxième étape!

— II —

"DROIT ET DEVOIR DE CONSTITUER DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET OUVRIERES"

S'il est maintenant évident, du moins nous avons essayé de le démontrer, que l'Homme a un besoin naturel de s'associer "... en vue de son épanouissement naturel et surnaturel..." (Pie XI, 14-3-37), de s'unir à ses semblables dans la poursuite de certains intérêts qu'il ne peut atteindre seul, combien à plus forte raison devra-t-il agir ainsi dans un domaine aussi important à notre époque que celui de la vie économique et professionnelle.

Si l'égoïsme foncier et l'isolement apparaissent stupides et contre la nature même de l'homme, comment ne pas dénoncer avec la même vigueur l'individualisme dans l'ordre social.

Dans une lettre à l'épiscopat des Etats-Unis, en 1939, Pie XII développait cette idée:

> "... puisque naturellement les hommes sont portés à vivre en société et qu'il est licite, en unissant ses forces, d'accroître ce qui est honnêtement utile, on ne peut, sans injustice, refuser ou restreindre pour les patrons comme pour les ouvriers et les paysans *la libre faculté de former* des associations ou sociétés par lesquelles ils défendront leurs droits et obtiendront, d'une façon plus complète, des avantages relatifs au bien de l'âme et du corps et au confort légitime de la vie". (Pie XII, Sertum Laetitiae, 1 nov. 1939).

Cette "libre faculté de former des associations" dont parle le Pape, est l'expression claire et nette, messieurs, du droit inconstestable que vous possédez, vous et les ouvriers, de vous grouper sur le plan professionnel.

Et ce droit naturel est *votre* propre privilège. C'est à vous, et à vous seuls, d'en prendre l'initiative et la

direction. Dans son radiomessage de juin 1941, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'encyclique Rerum Novarum, Pie XII déclarait que: "... le devoir et le droit d'organiser le travail du peuple appartiennent avant tout à ceux qui y sont directement intéressés: employeurs et employés." (Pie XII, La solennità, 1 juin 1941)

Voilà donc réaffirmé, et avec quelle énergie, votre droit à l'association professionnelle et syndicale. Mais, messieurs et chers amis, là ne doit pas se terminer notre constatation.

Non seulement l'association est votre droit, mais elle devient pour vous de nos jours un réel devoir.

Elle s'impose plus que jamais, et cela pour trois motifs entre bien d'autres:

a) D'abord l'évolution formidable du monde à l'heure actuelle,

b) Ensuite les avantages incontestables que vous pourrez en retirer,

c) Enfin, et c'est la raison essentielle, l'association patronale est une exigence d'un ordre social bien balancé.

A—*L'EVOLUTION DU MONDE ACTUEL L'EXIGE*:

Dans un ouvrage paru l'année dernière, un sociologue français bien connu, parlait fort à propos, et je cite, du "rétrécissement de la planète par le progrès des communications qui multiplie, intensifie, accélère les interactions des masses, des peuples et des cultures; de ce point de vue, écrit-il encore, la course que l'aviation engage avec le son et, du même coup, avec le temps, prend valeur de symbole. *La terre se rapetisse. Le temps se rétrécit.*

L'histoire s'accélère. (Réf. Joseph Folliet, dans "l'Avènement de Prométhée".)

Et ailleurs, avec une pointe d'humour, ce sociologue dit que "l'humanité présente ressemble au fou qui courait à toutes jambes et qu'un passant arrête pour lui demander:

"Où allez-vous?" "Je ne sais pas où je vais, répondit le maniaque, mais, chose certaine, j'y vais vite!"

Ah! quel tableau réaliste que celui-ci! Rien ne peut mieux décrire l'accélération vertigineuse avec laquelle évolue notre monde au vingtième siècle, rien ne peut non plus montrer avec plus d'évidence comment le monde actuel n'est plus celui d'il y a cent, cinquante ou même trente ans!

Les progrès fantastiques des moyens de communications et de transport modernes, le développement extraordinaire de ces grands ateliers de travail où des milliers d'hommes se coudoient chaque jour, l'entassement dans les grandes villes de millions d'êtres humains, les relations politiques à l'échelle internationale, bref toute cette structure sociale de notre Univers, qui, soit dit en passant, dépasse d'emblée toutes les prévisions et espérances passées, a pour ainsi dire diminué l'étendue de notre globe.

Les barrières naturelles qui séparaient et gardaient les hommes éloignés les uns des autres, n'existent plus, et ceux-ci ont été mis en contact bon gré mal gré. Ils ont été brusquement entassés les uns sur les autres, ils ont été plongés physiquement dans une vie de communauté.

Mais hélas, Messieurs, à cette communauté de corps, en quelque sorte imposée par les progrès de la science,

n'a pas correspondu dans la même mesure, un rapprochement des esprits et des coeurs.

Et comme il est triste de constater que, malgré cette victoire appréciable remportée sur l'isolement physique, beaucoup d'hommes sont, de nos jours, aussi isolés moralement qu'ils l'étaient autrefois.

Voilà, mes chers amis, le tragique de notre monde moderne. Les hommes semblent en apparence si près les uns des autres; au fond ils sont bien désunis. Jamais on a vu tant de doctrines perverses circuler à travers le monde; jamais tant de division dans les sentiments et les actes des hommes.

Que faut-il conclure de tout cela, messieurs?

Tout simplement, que notre humanité cherche ou plutôt se cherche et qu'elle n'a pas encore fait son choix. L'homme hésite, regimbe, on dirait même qu'il se révolte contre cette situation de fait. A le voir agir, il semble se refuser à devoir vivre encore longtemps en étroite union avec tous ses semblables. Il ne veut pas franchement ouvrir son âme à une collaboration sincère et compréhensive avec les autres. Il lutte contre eux, les heurte, se replie sur lui-même, et se retranche encore derrière un fanatisme de castes, de classes, de races ou de sectes religieuses.

On croirait qu'il a encore ses appétits d'individualisme et d'égoïsme des siècles passés.

Messieurs, c'est là une bien sotte attitude, ne trouvez-vous pas? L'unité physique du monde est un fait acquis. "Déjà, l'ère des grands espaces est dépassée. . .", déclarait Folliet. L'histoire ne recule pas! Il serait puéril de vouloir revivre les aventures fantaisistes d'un Robinson Crusoé.

Aux hommes, une option s'impose.

Trois solutions sont en ligne:

— Ou bien laisser notre monde se déchirer comme il le fait, sous les poussées d'un *individualisme effréné*, où chacun tire tout ce qu'il peut à son avantage, sans aucun souci des droits d'autrui, sans aucun désir de collaboration. Ce sera l'ère des luttes partisanes, du chauvinisme et d'un égoïsme sans borne. Aussi bien alors décréter dès maintenant l'assassinat de notre chère humanité.

— Ou bien au contraire, allons-nous appeler au secours ces *doctrines totalitaires* qui viendront selon leurs procédés violents imposer de force à notre corps social une soi-disant "âme collective". Mais, contraindre ainsi les gens à penser et à s'unir aux autres, quelle tragique prétention! C'est alors à coup sûr, vouer la personne humaine à un écrasement total. Aussi bien alors conduire notre humanité au four crématoire!

— A l'opposé de ces deux pseudo-solutions, une *Doctrine Sociale Chrétienne* est prête à guider les hommes dans le règlement de ce problème, car elle seule peut prétendre réaliser une heureuse synthèse des deux grandes aspirations actuelles, l'aspiration communautaire et l'aspiration personnaliste. Hésiterions-nous alors à la choisir?

D'une part, en prônant le rapprochement sincère des classes sociales, en encourageant la collaboration politique, économique et professionnelle entre tous les hommes, elle fait sauter les derniers remparts de l'individualisme, et par là même encourage l'esprit communautaire.

D'autre part, en défendant aux doctrines totalitaires de mépriser l'individu pour édifier de force leur ordre

social, elle protège en l'homme ce qu'il a de plus cher, sa nature et sa destinée. "L'homme, comme le déclarait Pie XII, loin d'être l'objet et comme un élément passif de la vie sociale, en est, au contraire, et doit en rester le sujet, le fondement et la fin". (Pie XII, Noël 1944)

Voilà, chers amis, votre tâche entre toutes. Sous l'étendard de la Doctrine Sociale Chrétienne, il vous faut encourager les hommes à former librement et non de force, une vaste communauté, non plus seulement de corps, mais d'esprit et de coeur.

Or par quels moyens atteindre cet objectif?

A ce propos, la Doctrine Sociale Chrétienne ne nous laisse pas dépourvus. Elle conçoit qu'il faut commencer, comme en toute chose, par le début. Elle soutient que *pour en arriver un jour à une aussi vaste communauté de tous les hommes réconciliés entre eux, il faut d'abord procéder au regroupement de ceux-ci, dans tous les domaines et par centres d'intérêt.*

Ainsi alors, lentement mais solidement, s'édifiera une grande pyramide sociale. Ayant à sa base des associations spécialisées, animées d'un esprit chrétien, d'accord sur les principes à sauvegarder, groupements bien coordonnés et hiérarchisés selon les intérêts qu'ils poursuivent, ayant enfin Dieu au sommet, comment une telle pyramide ne pourrait-elle pas avoir les promesses de stabilité tant désirée?

> "Nous songeons, déclarait Pie XI, à ces organisations professionnelles d'ouvriers, d'agriculteurs, d'ingénieurs, de médecins, de patrons, d'étudiants et autres organisations similaires d'hommes et de femmes, vivant dans les mêmes conditions culturelles et que la nature même a groupés. Ce sont justement ces

groupes et ces organisations qui sont destinés à introduire l'ordre dans la société..." (Pie XI, Divini Redemptoris, no 68)

Chers patrons, vous avez là un premier motif de votre devoir actuel d'association. Comme tout autre groupe, vous devez en vous unissant solidement, fournir une des assises de cette pyramide. Vous devez vous réunir tous, comme ces grains de sable qui se durcissent les uns contre les autres et forment ensemble un seul et même roc. Ce sera là votre quote-part indispensable à l'édification de cette vaste communauté chrétienne.

B—*LES AVANTAGES DE L'ASSOCIATION PATRONALE*:

Mais une autre raison légitime l'appel loyal que je vous fais ce soir à l'union patronale.

Messieurs, vous y avez personnellement de grands avantages.

En effet, mes chers amis, comme tous les autres groupements sociaux d'ouvriers ou de paysans qui se sont si heureusement formés depuis un certain nombre d'années, vous aussi vous avez, n'est-il pas vrai, des intérêts considérables à surveiller, et, comme eux aussi, des droits à défendre, des devoirs à réaliser.

— Avantage technique et économique d'abord, que celui de s'unir à des gens qui partagent les mêmes préoccupations industrielles. Rien ne peut remplacer cette mise en commun des problèmes et des expériences personnelles de tous et de chacun, surtout en ces temps de crise que vous traversez.

— Avantage culturel ensuite, que de pouvoir étudier et être renseigné sur les grands courants de pensée et les écueils du monde économique actuel.

— Avantage incontestable que ces réunions, congrès ou cercles d'étude, où ensemble se fait l'analyse des lois du Travail et de la Doctrine Sociale Chrétienne.

— Enfin, avantage inestimable que celui de se sentir membre d'un groupe bien orienté et fort et qui s'occupe sérieusement des affaires de ses associés.

Et ici, chers amis, je ne puis résister au désir de vous lire cette belle page de l'illustre Lacordaire, traitant de la "nécessité de l'Association":

> "Ne l'oubliez pas, messieurs, tant que nous sommes isolés, nous n'avons à espérer que la *corruption*, parce que nous n'avons à répondre que de nous-mêmes à nous-mêmes, et que nous ne sommes pas portés par un corps qui nous inspire respect pour lui et pour nous; la *servitude*, parce que, quand on est seul, on est impuissant à se défendre contre quoi que ce soit; enfin la *misère*, parce que le plus grand nombre des hommes naît dans des conditions trop peu favorables pour soutenir jusqu'au bout son existence contre tous les ennemis intérieurs et extérieurs, s'il n'est assisté par la communauté des ressources contre la communauté des maux. L'association volontaire, où chacun entre et sort librement, sous des conditions déterminées par l'expérience, est le seul remède efficace à ces trois plaies de l'humanité: la *misère, la servitude et la corruption*. L'Eglise, dès le lendemain de la Pentecôte, l'a proclamé très haut; elle a fondé parmi ses premiers disciples la communauté volontaire de biens et de vie; elle a frappé de mort l'hypocrisie, qui tentait déjà d'en corrompre les lois; et, depuis, dans le cours des âges, elle n'a cessé de porter ses fidèles

à l'association sous toutes les formes et pour tous les objets. SA MAXIME CONSTANTE A ETE D'UNIR POUR SANCTIFIER ET PROTEGER, COMME LA MAXIME DU MONDE EST DE DIVISER POUR REGNER."

C—*EXIGENCE DES BONNES RELATIONS PATRONALES-OUVRIERES* :

Enfin, messieurs, une troisième raison et non la moindre vous convie à l'association patronale.

Et cette fois, c'est une exigence de l'ordre qui doit régner dans les relations patronales-ouvrières.

En effet, mes chers amis, il faut bien se convaincre qu'il ne pourra y avoir de véritable entente, d'équilibre stable dans les rapports entre employeurs et employés sans une solide et saine organisation syndicale de part et d'autre.

Répondant à l'appel de l'Eglise, les priant de "... s'unir en associations afin de pourvoir à leurs intérêts..." (Léon XIII, "Longinqua Oceani", 6-1-1895), les ouvriers ont constitué depuis nombre d'années de solides syndicats. Ils ont pris conscience de leur nombre et de leur force.

Maintenant, à vous patrons, il appartient de répondre avec plus d'empressement que jamais à cette exhortation que, d'ailleurs, la Lettre Collective des Evêques de la province de Québec a reprise de façon si claire:

"Comme les travailleurs, les patrons ont non seulement le droit, mais aussi le devoir de s'unir dans des associations professionnelles. En conjuguant leurs efforts et leurs activités, les chefs d'entreprises trou-

veront beaucoup d'avantages économiques, sociaux et moraux..." (L.C. no 134)

"Sans doute... des difficultés fort grandes y font obstacle, comme le déclarait Pie XI; nous les connaissons et nous les apprécions à leur juste valeur. Nous n'en avons pas moins le ferme espoir que ces obstacles disparaîtront bientôt et nous saluons avec grande joie et du fond du coeur les essais heureusement tentés sur ce point et dont les résultats, déjà notables, promettent pour l'avenir, des fruits plus grands encore". (Pie XI, "Quadragesimo Anno", 15 mai 1931)

Mais, cette mise en présence de deux grandes forces, d'une part de solides associations patronales, et d'autre part de solides syndicats ouvriers, n'est-elle pas selon la question que se posait déjà en 1883, Albert de Mun, (un des champions du catholicisme social en France) n'est-elle pas "l'organisation définitive de la guerre des uns contre les autres"? N'est-ce pas une amorce à la lutte des classes?

Oui, elle le sera en vérité, si ouvriers et patrons s'organisent pour la guerre, et fortifient leurs moyens d'action uniquement pour rivaliser.

"... alors, déclare Albert de Mun, dans cette bataille d'intérêts, ils oublieront de plus en plus leur devoir social, et il n'y aura plus jamais en présence que des ennemis. Dans cette guerre impie, tout le monde souffrira: les ouvriers d'abord, qui sont les plus faibles; les maîtres aussi qui peu à peu seront ruinés et finalement, la patrie... qui s'épuisera dans des luttes sans fin..."

Au contraire, poursuit Albert de Mun, "... ce qu'il faut, c'est un système social qui s'appuie sur la notion du devoir et non pas sur l'égoïsme, sur l'intérêt social et non

pas sur l'intérêt individuel... ; c'est une organisation du travail qui rapproche les hommes et qui concilie les intérêts, au lieu de les mettre aux prises les uns avec les autres". (Albert de Mun, discours, Tome 3, page 75).

Oui, messieurs, il faudrait craindre la constitution de telles forces si elles devaient se heurter, se combattre et ne rechercher que leurs intérêts propres. Mais au contraire, nous n'aurons rien à regretter si patrons et ouvriers, prêtent l'oreille à ce mot d'ordre donné par Pie XII, lorsque s'adressant, en 1946, aux représentants des organisations à la fois patronales et ouvrières d'une industrie italienne, il déclarait:

> "Afin d'obtenir la concorde désirée entre le travail et le capital, on a eu recours à l'organisation professionnelle et au syndicat, entendu non comme une arme exclusivement destinée à une guerre défensive ou offensive, qui provoque des réactions et des représailles, non comme un torrent qui déborde et divise, mais COMME UN PONT QUI UNIT... Au-dessus des distinctions entre employeurs et employés, il existe *cette plus haute unité qui lie entre eux* tous ceux qui collaborent à la production. Cette unité doit être le fondement de l'ordre social futur..." (Pie XII, 25 janvier 1946)

Quel changement de perspective que cette conception chrétienne que nous devons avoir des relations patronales-ouvrières. Car, de même que les deux rives d'un même cours d'eau sont aussi indispensables l'une que l'autre, de même que ces deux rives n'ont de raison d'être qu'en fonction de l'eau qui coule entre elles, ainsi patrons et ouvriers ne doivent jamais oublier qu'ils sont nécessaires les uns aux autres, et que ce flot économique qui coule au milieu d'eux ne doit pas les submerger ni les uns ni les autres.

Toute digue érigée, soit du côté ouvrier, soit du côté patronal, et qui tenterait de détourner ce cours normal, pour inonder et par là ruiner le territoire opposé, constituerait un sabotage coupable.

Patrons et ouvriers, citoyens d'une province comme la nôtre, qui fait l'envie de l'étranger, tant par ses richesses naturelles que par ses remarquables traditions, *pourquoi ne pas vous tendre la main et réaliser chez nous au plus tôt cet ordre social chrétien?*

Quand assisterons-nous à ces rencontres franches entre les dirigeants des groupes patronaux et ouvriers; quand chercheront-ils ensemble à s'entendre sur certains grands principes pour pouvoir dicter à leurs agents d'affaires respectifs les normes qu'ils doivent observer dans les négociations?

Ce n'est pas un signe de faiblesse, loin de là, que d'aller rencontrer ceux qui défendent des intérêts opposés et de discuter sincèrement avec eux. Chercher ensemble l'unité et la concorde, ce n'est ni une abdication, ni une confusion! Pie XI, dans une audience aux Catholiques sociaux, avait admis qu'on pouvait "*Unir* sans unifier, *coordonner* sans absorber, *grouper* sans confondre".

— III —

"UNE ASSOCIATION CHRETIENNE, AGISSANTE ET RESPONSABLE"

Et nous voici rendus, messieurs, à la toute dernière partie de notre conférence. Avant d'en arriver aux conclusions, il me reste à vous dire, oh! très brièvement, pourquoi toute association patronale se doit d'être, comme toute association d'ouvriers, à la fois chrétienne, agissante et responsable.

(a) *CHRETIENNE D'ABORD*:

C'est-à-dire qu'elle doit non seulement grouper des patrons personnellement chrétiens, mais encore qu'elle doit *comme association*, penser et agir conformément à la magnifique Doctrine Sociale Chrétienne.

Monsieur Charles Harmel, le président de l'Union Internationale des Associations Patronales Catholiques, déclarait un jour:

> "Nous croyons que la véritable solution aux problèmes de l'heure ne peut se trouver que dans la Doctrine Sociale de l'Eglise. Elle est assez SOUPLE pour admettre toutes les particularités de lieux, de temps et de personnes; assez VIVANTE pour satisfaire toutes les aspirations humaines. Elle est assez REELLE pour ne pas se laisser dépasser par les événements".

De nos jours, messieurs, l'indifférence est devenue un non-sens. Il faut à tout prix que chacun prenne position; on ne peut plus se contenter d'être tiède. Il faut être fervent ou froid! Il vaut cent fois mieux se dépenser et souffrir pour un rêve, que de vivre et de s'engraisser dans une criminelle médiocrité. Un auteur italien contemporain, Giovanni Papini, s'exclamait avec raison:

> "Songez, mes frères, que c'est à peine si un quart de l'humanité est inscrite au christianisme, et d'ailleurs plutôt par recensement que par sentiment, et que ce pauvre quart ne s'accorde même pas sous un seul pasteur, mais se divise en différentes Eglises, sectes et communions.
>
> Nous sommes peu, et nous sommes divisés;
> Nous sommes peu, et nous sommes nonchalants;
> Nous sommes peu, et nous sommes peureux".
>
> (G. Papini, "Lettres aux Hommes")

Ne trouvez-vous pas comme moi qu'il est grand temps de réagir? Patrons et ouvriers, je vous en supplie, n'ayez crainte d'afficher vos convictions chrétiennes, elles sont l'unique antidote aux maux qui empoisonnent actuellement notre vie sociale et économique.

(b) *ENSUITE UNE ASSOCIATION AGISSANTE:*

Votre association, en plus d'être chrétienne, se doit d'être vivante et active. Et à cet égard, la Lettre Collective des Evêques, lui reconnaît les mêmes prérogatives et devoirs qu'aux syndicats ouvriers. (L.C. no 138).

— Action d'ensemble d'abord par une participation véritable de tous les membres.

"Les employeurs deviendront des membres vivants de leur association, lisons-nous dans la Lettre Collective, en participant réellement à sa vie." (L.C. no 139). Il faut qu'en entrant dans l'association, les membres n'abdiquent jamais leurs efforts de pensée et d'adaptation, au contraire, qu'ils y viennent avec l'idée d'enrichir les autres de leur apport personnel.

— Action ensuite préparée par l'étude et la réflexion.

"Nous vous recommandons instamment d'assister aux réunions..., cercles d'études, aux forums et d'y prendre une part active... Mieux préparés et plus avertis sur tous les problèmes, les membres seront plus en mesure de se soumettre aux disciplines nécessaires de leur organisation et de faire un choix judicieux des chefs qui les dirigeront..." (L.C. no 113).

— Une action enfin qui sera toujours basée sur des principes de saine liberté, se conformant aux normes très hautes de la justice et de l'honnêteté, respectueuse

sans cesse des droits d'autrui et du bien commun de la société civile.

(c) *UNE ASSOCIATION RESPONSABLE*:

En dernier lieu, une association patronale se doit d'être responsable.

— Responsable d'abord vis-à-vis l'Eglise. Quoique entièrement entre les mains de laïcs, une telle association doit néanmoins penser qu'elle porte le fanion du christianisme social et, par conséquent, elle engage indirectement l'honneur de l'Eglise.

— Responsable ensuite pour sa quote-part vis-à-vis l'instauration de l'ordre social chrétien, tant réclamé par les Papes et qu'il nous faut réaliser chez nous le plus tôt possible.

— Responsable enfin, votre association doit l'être vis-à-vis tous les patrons et employeurs qui vivent encore isolés. Il faut leur faire saisir l'urgence et l'importance d'un regroupement des forces patronales, comme étant une exigence de la paix sociale qui sera la plus sûre barricade contre les assauts d'un socialisme camouflé ou l'exaltation d'un communisme destructeur.

CONCLUSIONS ET APPLICATIONS

Et, messieurs, notre voyage d'étude est maintenant terminé.

Jusqu'ici, nous avons établi en premier lieu le principe général du droit naturel d'association que possèdent tous les hommes sans exception. Leur insuffisance et leur diversité les incitent à recevoir des uns et à donner aux autres. Bref, à vivre en société.

Dans une seconde partie, nous avons longuement étudié les trois principaux motifs qui vous engagent, chers patrons, comme tout autre groupe social, à vous unir sur le plan professionnel. C'est pour vous un réel devoir! D'abord, parce que l'évolution rapide de notre monde a rendu les hommes plus solidaires que jamais. Ensuite, parce que vous y avez personnellement de grands avantages économiques, sociaux et moraux. Enfin, vous avez un devoir de vous associer pour garantir à vos relations avec les ouvriers toute la stabilité et l'efficacité qu'elles exigent.

Cependant, votre association, avons-nous dit en terminant, devra être à la fois chrétienne, agissante et responsable.

En septembre dernier, à la Fête du Travail, j'ai dit aux ouvriers rassemblés à l'Oratoire: "Travailleurs, unissez-vous, ça presse!"

Ce soir, je vous dis: "Patrons, groupez-vous, vous en avez le droit et même le devoir!"

C'est là, mes chers amis, un double écho à ce seul et même appel que l'Eglise lance et a toujours lancé à l'unité et à l'harmonie entre tous les hommes.

Première application

Parmi les nombreuses associations patronales déjà existantes et qui ont fait leurs preuves, ce que je suis heureux de souligner ce soir, je veux mentionner l'A.P.I., cette Association Professionnelle qui groupe les Industriels et à qui nous devons d'ailleurs l'initiative très heureuse de ce grand ralliement patronal.

Fondée il y a quelque huit années, grâce à la clairvoyance et au dévouement d'un religieux et de quelques laïcs, cette association a connu du succès dans les milieux patronaux. Actuellement, animée d'un renouveau dans ses cadres et son orientation, l'A.P.I. veut s'engager dans une deuxième et nouvelle étape de sa carrière.

Membres de l'A.P.I., qu'il me soit permis de vous redire ces paroles que Sa Sainteté Pie XII adressait, il y a un mois à peine, aux membres de l'Union chrétienne des Chefs d'Entreprises d'Italie. (31 janvier 1952).

> "Des résultats, vous en avez certainement déjà obtenus, ne serait-ce que celui de votre rencontre, de votre entente, de votre action commune, de votre progrès dans l'intelligence, dans l'estime, dans l'accomplissement de vos fonctions. Votre nombre est encore peu élevé, mais il compte, chacun de vous opérant dans son propre domaine, sans pour cela s'enfermer dans un isolement individualiste.
>
> Et même, poussés par le plus ardent esprit de solidarité et de conquête, vous aspirez à grossir vos rangs, en gagnant peu à peu d'autres dirigeants animés du même désir... *en visant moins à croître en nombre qu'à promouvoir parmi vous la pureté et la grandeur de votre intention,* la conviction efficace de votre fonction et de votre idéal... Allez donc de l'avant, déclare Pie XII, et travaillez avec une persévérance confiante sous la protection divine". (Pie XII, 31 janvier 1952)

Vous ne sauriez croire, chers amis, avec quelle joie, j'ai appris les dernières initiatives de l'A.P.I.

Ces cercles d'études qui se fondent et se consacrent uniquement à l'analyse systématique de la Doctrine

Sociale de l'Eglise; ces forums et conférences sur les lois sociales; cette organisation de nouveaux secrétariats régionaux permettant une décentralisation et une meilleure adaptation de l'A.P.I.; l'amélioration technique de votre Service de Relations Industrielles; l'acceptation d'aumôniers auprès des différents groupements régionaux... Tout cela, messieurs, est de nature à nous réconforter et à mériter notre confiance.

Patrons chrétiens groupés dans l'A.P.I., pour la réalisation efficace de ce beau programme d'avenir, vous avez notre plus sincère encouragement!

Deuxième application

Quant à vous, patrons et employeurs, non encore associés, prenez au plus tôt vos lourdes responsabilités. Je vous y engage. Groupez-vous selon vos intérêts!

L'écrivain français Charles Péguy avait l'habitude de distinguer "dans l'histoire, des périodes où les jours coulent mornes et stériles, et des époques au contraire pleines de luttes, d'enthousiasme et de force créatrice".

Il est incontestable, chers patrons, que nous traversons actuellement une de ces périodes de remue-ménage mondial sans précédent.

Si nous voulons être réalistes, il faut prévoir l'avenir et, plus qu'en aucun autre temps de l'histoire, unir solidement toutes les bonnes volontés.

— S'unir parce que c'est un droit inscrit dans la nature.

— S'unir parce que le monde actuel, au risque de se perdre, doit acquérir une âme communautaire.

— S'unir parce que tous et chacun y ont de grands avantages, plus particulièrement les patrons et les ouvriers.

— S'unir pour se transformer soi-même.

— S'unir pour aider les autres.

— S'unir enfin pour établir cet ordre social, qui sera une réconciliation d'esprit et de coeur entre tous les hommes, un fruit de la charité et de la justice chrétiennes dont l'amour et l'entraide entre les classes sociales seront les signes les plus authentiques.

Merci.

✝ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal

Message transmis par la Radio, à l'occasion du lancement de la 20ème Campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-françaises, *LE 16 MARS 1952.*

Mes chers diocésains,

La Campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-françaises commence aujourd'hui. La Fédération entre de ce fait dans sa 20ème année.

L'histoire de ces vingt années pourrait se résumer en deux chapitres: le premier serait intitulé: *La générosité des fidèles de Montréal;* le second: *Le dévouement du personnel de la Fédération et des Oeuvres qu'elle soutient.*

La générosité de nos fidèles est vraiment admirable. Malgré de lourds impôts et des appels fréquents de la part de nos Oeuvres multiples, la population de Montréal ne se lasse pas de donner. Aussi sommes-nous assurés du succès de cette 20ème campagne.

Le dévouement de tout le personnel de la Fédération est également pour nous une cause d'admiration. Un grand souffle apostolique anime toute cette armée qui commencera demain sa campagne active en faveur de la charité. Présidents et présidentes, auxiliaires bénévoles, tous ne désirent qu'une chose: un gros succès, car il s'agit d'alléger la souffrance des autres.

Et maintenant, mes chers diocésains, je vous engage à vivre cette quinzaine de la campagne dans un grand esprit de charité. Ce n'est pas tout de donner, il faut le faire de façon à plaire à Dieu.

Tout d'abord il faut donner pour Lui. Dieu est le Maître de tous nos biens; et, parce qu'Il est bon, Il fait lever son soleil sur tous. Les méchants en profitent, mais au jour de la moisson éternelle le bon grain sera séparé de l'ivraie, et celle-ci jetée au feu éternel.

Cette somme d'argent que vous versez pour les Oeuvres, vous avez peut-être l'impression de la jeter dans le vide. Que feront-ils avec ces dollars, vous demandez-vous lorsque l'auxiliaire a refermé la porte.

Mais vous oubliez donc que c'est à Dieu que vous venez de prêter cette somme? Alors pourquoi ces préoccupations, ces hésitations? Je sais que vous devez surveiller votre budget et que les reçus officiels qui font foi de votre générosité servent à déterminer les sommes que vous verserez à l'impôt.

Tout ceci est dans l'ordre, mais je vous rappelle la parole de l'Evangile: "Pour toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite, afin que ton aumône reste secrète, et ton Père, ". . . qui voit dans le secret, te le rendra." (Math. VI-3)

Beaucoup se lassent de faire l'aumône parce qu'ils ont l'impression de ne rien recevoir en retour de leur don. Mais ceux-là ont-ils vraiment rempli les conditions de l'aumône faite à Dieu?

Dieu est fidèle à sa parole, et puisqu'Il a dit qu'Il rendrait au centuple tout ce qui serait *donné* à ses membres souffrants, il faut donc en conclure que ceux qui ne reçoivent rien en retour n'ont pas eu le courage de remplir les conditions du don.

L'expérience nous apprend que les pionniers d'une industrie doivent avoir de l'audace dans l'action et de la confiance dans l'oeuvre entreprise. Pour cela ils ne craignent pas de jeter des millions dans les fondations: creusage de puits, sondages coûteux, machinerie, etc.

Alors que les hésitants et les timides jugeaient sévèrement ces travaux apparemment inutiles et imprudents, eux pensaient à l'avenir. Ainsi disait Notre Seigneur: "Vendez ce que vous avez et donnez-le en aumônes. Faites-vous des bourses qui ne s'usent pas, un trésor inépuisable dans le ciel, dont les voleurs ne puissent approcher et que ne puissent consumer les mites. Car où est votre trésor, là est votre coeur". (Luc. XII-33)

Mais je puis vous dire que vos aumônes seront bien employées ici-bas avant l'échéance de l'éternité. Durant les vacances, je visite nos différentes oeuvres et je constate alors le bien immense qui s'accomplit avec des ressources plutôt minces.

Les Oeuvres que la Fédération soutient chaque année, avec l'argent recueilli durant la campagne, exigeraient dans d'autres pays et dans d'autres milieux des sommes beaucoup plus considérables. Et si vous donniez davantage ne croyez pas que la Fédération en profiterait pour augmenter les salaires de quelques officiers ou pour améliorer les locaux des Oeuvres existantes.

Si vous donniez davantage, la Fédération donnerait, elle aussi, davantage; et elle accepterait d'autres Oeuvres qui demandent des subsides, et elle soulagerait des milliers de malheureux qui attendent votre obole pour rendre grâce au Seigneur qui prend soin de ses enfants.

La Fédération est un organisme dont le seul but est d'être l'intermédiaire entre vous et le pauvre. C'est le

canal qui conduit l'eau vive de votre charité dans la terre aride et desséchée du pauvre.

Vous donnerez donc généreusement et joyeusement, mais en plus vous exprimerez votre reconnaissance aux auxiliaires qui se présenteront chez vous, car c'est leur travail qui rend votre devoir de chrétien plus facile.

Et, si vous le pouvez un jour, allez visiter les Oeuvres que la Fédération soutient. Vous recevrez déjà votre récompense lorsque des milliers d'enfants vous acclameront; lorsque des mères nécessiteuses baiseront votre main; lorsque des bébés vous regarderont avec un sourire et, surtout, lorsqu'un vieillard partira pour le ciel. Oui, bienheureux ceux qui auront permis à une vieille grand-maman abandonnée de mourir avec un peu de bonheur dans le coeur. Ses vieux doigts rhumatisés feront glisser jusque dans la tombe quelques grains de chapelet pour vous, qui lui aurez donné cette dernière joie.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Sermon prononcé à l'Oratoire Saint-Joseph, LE 19 MARS 1952, au cours d'une messe pontificale, célébrée en l'honneur de saint Joseph.

Excellences Révérendissimes, *

Mes bien chers Frères,

Le Bon Dieu nous accorde la grâce insigne de célébrer encore une fois la fête de saint Joseph, avec vous, en ce sanctuaire qui nous donne en ce jour une image fidèle du Ciel.

Là-haut, les élus adorent dans le face-à-face éternel la Trinité Sainte, et chaque bienheureux exprime une louange pleine de reconnaissance et d'amour: "Misericordias Domini in aeternum cantabo." (Ps. LXXXVIII, 2).

Ici-bas, nous unissons nos voix à cette louange céleste, et l'Eglise de la terre essaie de rivaliser avec la liturgie du ciel. Elle demande à ses Pontifes d'offrir l'Hostie Sainte au milieu des rites d'une messe solennelle. Elle invite ses fidèles à la prière. Elle veut que tous chantent la gloire du Patriarche de Nazareth.

Et cependant, parmi les saints qui ont vécu auprès de Notre-Seigneur, saint Joseph n'occupe pas le rang le plus glorieux. Ce n'est pas à lui que le Divin Fondateur de l'Eglise remettra les clefs du Royaume des cieux. Il a été le saint de la vie cachée, et si les Evangélistes de l'En-

---

* LL. EE. NN. SS. Charles-E. Parent, J. Papineau, et P. Caza.

fance, saint Matthieu et saint Luc, nous le montrent dans son rôle de protecteur de l'Enfant-Dieu, après l'incident du recouvrement au Temple de Jérusalem, il disparaît, et son nom ne sera pas lié aux grands mystères de la Rédemption. Il ne sera pas au pied de la Croix. Il ne courra pas au Tombeau. Il ne recevra pas l'Esprit.

Et aujourd'hui il est le Patron de l'Eglise universelle, le grand Thaumaturge qui attire dans ce sanctuaire des millions de pèlerins.

Pour comprendre cela, nous devons considérer les deux vérités suivantes:

La vie chrétienne est un mystère qui s'accomplit au plus intime de l'âme; et, à Nazareth, saint Joseph a vécu intégralement le mystère chrétien.

Deuxièmement: l'Eglise est la continuation de l'Incarnation; et, de même que saint Joseph avait été constitué le gardien du chef de l'Eglise, il demeure le gardien de l'Eglise elle-même qui est le corps mystique du Christ.

I

Qu'est-ce que la vie chrétienne? Saint Paul nous dit que c'est une vie cachée en Dieu dans le Christ Jésus.

Qu'est-ce que la vie divine, la vie de Dieu? Ce n'est pas une image; ce n'est pas une statue; ce n'est pas un signe ou un symbole quelconque. Dieu est vie et sa vie est amour. Tout dans la Trinité Sainte est don. Le Père donne à son Fils tout ce qu'il a. Le Saint-Esprit reçoit du Père et du Fils tout ce qu'ils ont. Et ces trois personnes sont tellement unies qu'elles ne possèdent qu'une seule et même volonté, qu'un seul et même coeur.

Ainsi nous comprenons que la vie divine est le sommet de l'amour puisque les trois personnes forment l'unité la plus complète et la plus absolue.

Jésus est venu sur la terre pour nous communiquer cette vie. Toute sa prédication tend à unir l'homme à Dieu par l'amour: "afin que tous soient un, comme vous, Père, êtes en moi et moi en vous; et qu'ils soient, eux aussi, un en nous, pour que le monde croie que vous m'avez envoyé". (Jean XVII-21)

La vie chrétienne consiste donc pour chaque homme à unir sa volonté à la volonté du Seigneur. Et cette unité de vouloir est un mystère caché dont Jésus demeure le modèle. Depuis Bethléem jusqu'à la croix, Il n'a cessé de dire à son Père: "Me voici pour faire votre volonté"! (Hébreux X-9)

Dans tous les états de vie qu'Il a connu, Il n'a eu qu'un souci: Plaire à son Père — "Ita Pater, quoniam sic fuit placitum ante te". (Math. XI-26) Il pourra même affirmer que "sa nourriture, c'était de faire la volonté de celui qui l'avait envoyé". (Jean IV-34)

Le mystère de la vie divine en nous se déroule donc au fond du coeur.

Or saint Joseph apprit directement de Jésus ces secrets de la vie intérieure. Le soir, à Nazareth, le fils initie Marie et Joseph à cette vie. La leçon sera rude, mais Joseph comprendra, bien avant les apôtres, le vrai sens de la Rédemption.

L'Evangile ne craint pas de mettre en relief les incompréhensions des apôtres qui, après des années d'un contact intime avec le Maître, n'avaient rien compris encore à l'humilité et à la nécessité de la souffrance. Saint Joseph

avait saisi ces aspects cachés de la vie divine en nous, et c'est pourquoi nous devons lui demander, en ce moment, la compréhension du mystère chrétien.

Notre monde est malade parce qu'il n'aime plus. Il n'y a pas assez d'amour dans le monde. La guerre persiste. La persécution sévit. Les familles sont désunies. Les individus sont seuls. Une immense solitude enveloppe les coeurs parce que Dieu n'est pas aimé.

Et pendant ce temps que faisons-nous? Nous assistons aux offices assez régulièrement. Vous êtes probablement, tous, de bons paroissiens. Vous avez peut-être communié ce matin. Mais avez-vous travaillé depuis ce matin à mettre plus d'amour dans votre coeur en essayant d'établir l'unité de volonté avec Dieu et surtout en travaillant a aimer votre prochain. Car, et c'est là que Dieu nous attend, ne vous flattez pas d'être chrétiens si vous n'aimez pas efficacement ceux qui souffrent, ceux qui peinent, ceux qui sont en prison, ceux qui sont en chômage, ceux qui n'obtiennent pas un juste salaire.

La vie chrétienne est vraie. Elle doit donc être efficace. Seul l'amour est assez fort pour être inventif. Il est facile d'accepter l'enseignement du catéchisme, mais seul l'amour de Dieu et la recherche ardente de sa sainte volonté nous permettront de trouver les causes des malheurs et des infortunes des autres, et nous suggèreront les moyens de faire disparaître du monde toutes ces misères et ces injustices qui crient vengeance vers un Dieu juste et saint. Aussi l'Evangile résume toute la vie du patriarche de Nazareth par ce mot: "Il fut un homme juste" (Math. I-19).

II

Mais chaque chrétien est responsable du corps du Christ qu'est l'Eglise.

L'Eglise, en effet, n'est pas un corps sans vie, l'union de plusieurs individus, réalisée au moyen d'une puissante organisation sociale.

L'Eglise, c'est le Christ-Jésus lui-même continuant son oeuvre de rédemption à travers les siècles et prenant possession de l'humanité par la croissance de la foi et de l'amour dans les coeurs.

Or de même qu'autrefois saint Joseph surveillait le développement du corps physique de l'Enfant de Nazareth et qu'Il lui assurait le pain quotidien par son travail, ainsi, aujourd'hui, saint Joseph préside à l'établissement et à l'expansion de l'Eglise. Il la protège contre les persécutions du dehors et celles, plus sournoises, du dedans.

Demandons à saint Joseph de nous faire comprendre que nous sommes "un" avec le Christ dans le mystère de son Eglise. Nous sommes donc responsables du monde entier, chacun pour sa part, comme la responsabilité d'un membre s'étend au corps tout entier.

Notre christianisme est trop froid. L'Eglise devrait réchauffer le monde, mais hélas! nos coeurs à nous le refroidissent. Nous sommes des pratiquants dans l'Eglise, nous ne sommes pas des vivants dans le monde. Nous essayons de trouver dans l'Eglise une petite voie facile pour faire notre salut, et nous oublions que l'Eglise, c'est la rédemption, c'est la croix, c'est le don de soi aux autres. Récemment, le Pape Pie XII nous a avertis: "Il faut de l'héroïsme pour vivre chrétiennement!" Ecoutez, mes Frères, cet avertissement solennel du Vicaire de Jésus-Christ: "C'est un cri d'alarme que vous entendez aujourd'hui des lèvres de votre Père et Pasteur, de Nous qui ne saurions demeurer muet et inactif devant un monde inconsciemment en marche sur les voies qui mè-

nent à l'abîme les âmes et les corps, les bons et les méchants, les civilisations et les peuples. Le sentiment de Notre responsabilité devant Dieu nous impose de tout tenter, de tout entreprendre pour que soit épargné au genre humain une si immense catastrophe." (10-II-52)

Et que préconise le Pape pour refaire un monde qui va à sa ruine? Un retour à Dieu et à son Eglise. Nous n'avons pas le temps d'élaborer de nouvelles doctrines de salut, l'heure est à l'action. D'ailleurs quel profit y a-t-il à savoir que Dieu est Père et que les hommes sont frères si on ne veut pas que Dieu intervienne dans la vie privée et publique? "A quoi bon discuter de la justice, de la charité, de la paix, si déjà la volonté est résolue à fuir l'immolation, le coeur déterminé à s'enfermer dans une solitude glaciale, si personne n'ose prendre l'initiative de briser les barrières de la haine qui divise, pour courir au-devant d'une sincère entente?" (Pie XII)

Mes Frères, nous devons écouter ces paroles du Vicaire de Jésus-Christ; nous devons les méditer; nous devons les faire passer dans nos vies. Si nous n'avons pas le courage d'affirmer notre foi et d'exprimer notre charité, nous serons emportés, charriés par le torrent du mal. Vous devez aimer l'Eglise comme vous aimeriez le Christ-Jésus s'il était encore sur la terre. Or vous savez, mes Frères, que le Seigneur a connu la contradiction et que ses vrais disciples furent peu nombreux. Il avait cependant bien averti toute sa génération qu'elle périrait si elle n'acceptait pas sa doctrine.

Aujourd'hui encore le solennel avertissement nous a été donné. Seul un retour à l'Evangile peut sauver le monde. Malheur à ceux qui veulent se servir de l'Eglise pour faire triompher leurs petits intérêts mesquins! Malheur à ceux qui trament dans l'ombre et qui essaient par tous les moyens d'exploiter les chefs spirituels de

l'Eglise! L'Eglise n'est pas un poids social que des partis peuvent jeter sur le plateau de la balance qu'ils veulent faire pencher de leur côté! L'Eglise, c'est le Christ, et seuls ceux qui désirent la protéger comme saint Joseph protégeant l'Enfant, mériteront d'être sauvés.

Oh mes Frères, je vous en supplie, travaillez avec l'Eglise à rendre le monde meilleur. Purifiez vos consciences, mais aussi les institutions dans lesquelles vous vivez. Rendez vos foyers semblables à la sainte maison de Nazareth!

Soyez des militants de l'Action catholique et unissez vos efforts pour rendre vos usines semblables à l'atelier du charpentier Joseph. Faites pénétrer dans vos associations patronales et ouvrières la charité du Christ-Jésus. Vivez tous de façon à rendre déserts ces lieux de débauche et de luxure qui souillent notre Cité!

L'Eglise est une société parfaite, et son divin Fondateur lui a donné tous les moyens juridiques dont elle a besoin pour atteindre sa fin. Si ses enfants n'ont pas le courage de la défendre, les ennemis du nom chrétien entreront et ils détruiront les institutions sociales que vous avez bâties pour votre confort et votre sécurité.

Demandons à saint Joseph le courage héroïque de confesser notre foi et notre charité en ces temps d'incrédulité et de refroidissement universel.

Demandons à saint Joseph la grâce de pouvoir mettre en pratique ces paroles du Vicaire du Christ lui-même: "C'est tout un monde qu'il faut refaire depuis les fondations: de sauvage, il faut le rendre humain; d'humain, le rendre divin, c'est-à-dire selon le coeur de Dieu. Des millions d'hommes, réclamant une orientation nouvelle, tournent leurs regards vers une telle entreprise dans le

respect de la liberté humaine; ils implorent sa direction non seulement par des paroles non équivoques, mais plus encore par les larmes qu'ils ont déjà versées, par les blessures dont ils souffrent toujours, montrant du doigt les gigantesques cimetières dont la haine organisée et armée a recouvert les continents."

Or, Mes Frères, c'est en imitant la vie de saint Joseph, c'est en implorant son secours que nous aurons la force et aussi le privilège de reconstruire ce monde. Ce n'est pas dans l'intempérance, dans le plaisir, dans la danse, dans la légèreté, la paresse et l'incrédulité, que nous trouverons les moyens de rendre le monde meilleur.

Redescendons la colline sainte le coeur rempli d'amour. Unis à Dieu et décidés d'accomplir sa volonté, nous bâtirons un monde nouveau qui sera son Royaume sur la terre en attendant d'aller dans celui qu'Il nous a préparé au ciel.

Amen.

✝ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

No 70

CIRCULAIRE

DE

SON EXCELLENCE

Monseigneur PAUL-EMILE LÉGER

archevêque de Montréal

AU CLERGÉ ET AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
DE SON DIOCÈSE.

Archevêché de Montréal,
le 2 avril 1952.

I — Congrès Eucharistique de Barcelone.
II — Message du Saint-Père, mois de Marie et croisade du Rosaire.

Messieurs et chers Collaborateurs,

Dieu lui-même, dans Jérémie, ch. VI et VIII, blâme ceux qui disent: "Tout va bien! tout va bien! alors que tout va mal". V. 14, V. 11. La prospérité précaire dont nous bénéficions d'une manière égoïste ne doit pas nous faire oublier la menace qui pèse sur le monde. Aussi devons-nous profiter de quelques prochains événements pour entrer dans les intentions de l'Eglise et rendre notre ministère plus efficace auprès des âmes.

I

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE BARCELONE.

Le Congrès Eucharistique International de Barcelone est un acte public auquel nous devons tous prendre part. Notre Saint-Père le Pape Pie XII a demandé que le but

principal du Congrès soit d'obtenir du ciel le rétablissement de la paix dans les conscience, dans les familles et dans le monde. Le dernier Congrès Eucharistique International fut celui de Budapest auquel le Saint-Père assistait en qualité de Légat "a latere". Ecoutons ce que disait le Cardinal Pacelli, dans son discours d'ouverture de ce 34ème Congrès, le 25 mai 1938: "En face de nous se dresse le lugubre front des sans-Dieu, brandissant, contre le ciel et contre tout ce que nous avons de plus sacré, le poing fermé de l'Antéchrist. En face de nous, s'allonge le défilé de ceux qui voudraient faire croire à tous les peuples de la terre et à chacun des hommes, qu'ils ne trouveront la prospérité qu'en s'éloignant de l'Evangile du Christ et que le bonheur et la grandeur des sociétés, comme des individus, ne peuvent que s'étioler à l'ombre de sa croix. En face de nous traîne la foule amorphe de ceux qui, sans être personnellement hostiles à Jésus-Christ, se laissent ballotter par les flots troubles de l'indifférence et de la frivolité ou, emportés par le courant du jour, deviennent en fin de compte les complices inconscients de l'incrédulité et de la lutte contre le Christ. En face de nous se dressent aussi les stations douloureuses, sanglantes ou non sanglantes, que l'Eglise du Christ, en ces temps de désarroi, parcourt avec lui sur le chemin de la croix. . ."

". . . Et nous nous étonnerions, en un monde où s'est affaiblie l'idée de la crainte de Dieu, de l'application des enseignements du Christ à la pratique de la vie réelle, de voir régner la défiance d'homme à homme, de classe à classe, de nation à nation, de peuple à peuple, défiance arrivée à un tel paroxysme que sa force brutale menace à tout instant d'éclater en catastrophe, qu'elle couvre en tout cas de noirs nuages à l'horizon du présent et de l'avenir prochain. N'est-elle pas pour tout homme qui raisonne, pour tout homme de coeur, un objet d'horreur, l'impitoyable course aux armements qui, sous le cauchemar de cette défiance universelle, est devenue l'occupation dominante de l'humanité du XXème siècle, équipée pour de nouveaux

conflits dont la furie destructrice surpasserait peut-être encore en sauvagerie tout ce que le passé a jamais connu de plus effroyable?"

Quatorze années ont passé, et cette vision du monde demeure toujours identique, malgré l'expérience douloureuse des maux qu'elle annonçait. La paix n'est pas encore un bien que nous possédons parce que les hommes essaient de bâtir une paix terrestre, étriquée; une paix sans vie et sans Dieu.

L'Eucharistie est le Sacrement de la Paix parce qu'elle est la source de la grâce et l'aliment des âmes. Ecoutons encore le Cardinal Pacelli nous résumer les bienfaits de l'Eucharistie et nous décrire la condition lamentable de ceux qui ne mangent pas de ce Pain: "Au jour de cette dernière Cène, une nouvelle loi, un nouvel esprit, un nouvel idéal s'est levé sur le monde; une fontaine nouvelle aux eaux vives, plus pures que les fleuves de l'antique paradis terrestre, s'écoule en torrents de grâce sur l'humanité. Et tout ce qui, depuis bientôt deux mille ans, est venu ajouter joie et noblesse à la cité de Dieu, toutes les fleurs de vertu, de sainte justice, de virginale pureté, de foi vaillante, d'héroïque martyre, toutes ces fleurs arrosées des eaux saintes de la source eucharistique se sont épanouies sous le chaud soleil de l'amour qui, dans ce sacrement de la charité, atteint l'apogée de sa toute-puissance créatrice et de sa vertu sanctifiante. Mais là où l'esprit mondain et l'anémie de l'esprit intérieur, la frivolité et la corruption des moeurs, le relâchement de la piété et l'élargissement des consciences ont creusé le fossé entre la foi et la conduite, entre l'adhésion aux principes et leur application dans la pratique de la vie; partout où l'indifférence, puis le péché, puis la prévarication se sont infiltrés, hélas! jusque parmi les membres de l'Eglise, regardez bien, toujours vous constaterez que ces tristes représentants de la corruption avaient d'abrd rompu les liens spirituels qui les unissaient au Saint des Saints du Nouveau Testament Et s'ils restaient extérieurement avec la communauté chrétienne "in doc-

trina apostolorum et in communicatione fractionis panis" (Act, II, 42), déjà le divorce avait mis un abîme entre les esprits, comme au Cénacle, entre Judas qui médite le marché honteux de sa trahison et Jean qui, dans son amoureuse adoration, repose sur la poitrine de Jésus."

Chers Collaborateurs, c'est la même voix qui nous appelle aujourd'hui à une grande croisade de prières en faveur de la paix. L'Episcopat du Canada a tracé un programme de prière et d'action afin que les bienfaits du Congrès de Barcelone s'étendent jusqu'à nos fidèles et que le triomphe de Jésus-Hostie soit une occasion favorable de renouveau de vie chrétienne et un retour aux normes de la morale évangélique, tant dans la vie publique des sociétés que dans le secret des consciences des individus.

Je vous engage donc à suivre le plus fidèlement possible le programme qui a été préparé. Le Père André Lemay, s.s.s., 4450, rue Saint-Hubert, Montréal, se fera un plaisir de vous fournir les renseignements désirés. Le service de l'Homilétique d'Ottawa, 1 rue Stewart, vous offre également les sujets de prédication aux messes et aux Heures Saintes, en un fascicule très commode. Je vous conseille de vous le procurer.

Je résume, ici, pour votre utilité, le programme fixé par le comité épiscopal des Congrès Canadiens:

1—On recommande une neuvaine d'Heures Saintes, commençant le Jeudi-Saint pour se terminer le dimanche 1er juin, fête de la Pentecôte. Ces Heures Saintes seront organisées dans toutes les églises, chapelles et oratoires.

2—Chaque dimanche, depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte inclusivement, la prédication portera sur le thème choisi pour le Congrès: l'Eucharistie et la Paix.

3—Les fidèles seront invités à faire une neuvaine de Communions aux intentions du Congrès, en communiant le Jeudi-Saint et les huit dimanches suivants.

4—Dans toutes les écoles, on demandera aux professeurs de faire réciter, tous les jours, par les enfants, une dizaine de chapelet aux intentions du Très Saint-Père.

5—Le dimanche 1er juin, jour de clôture du Congrès, dans toutes les églises et tous les oratoires publics et semi-publics, le Très Saint-Sacrement sera solennellement exposé après la dernière messe jusqu'à l'Heure Sainte du soir.

6—De Pâques à la Trinité, l'oraison impérée "pro re gravi" sera "de Sanctissimo Eucharistiae Sacramento".

1) Heure Sainte du Jeudi-Saint: *Le Canada s'unit au Congrès de Barcelone.*

2) Pâques, le 13 avril (aux messes) : *La paix chrétienne.*

1—Vendredi, le 18 avril:
Heure Sainte: La paix chrétienne telle qu'exposée par Pie XII.

3) Quasimodo, le 20 avril (aux messes) : *L'Eucharistie et la paix.*

2—Vendredi, le 25 avril:
Heure Sainte: L'Eucharistie et l'union des hommes entre eux.

4) 2e dim. après Pâques, le 27 avril (aux messes) : *Marie nous conduit à l'Eucharistie pour obtenir la paix.*

3—Jeudi, le 1er mai:
Heure Sainte: Marie nous conduit à l'Eucharistie pour obtenir la paix.

5) 3e dim. après Pâques, le 4 mai (messes) : *L'Eucharistie et la paix individuelle.*

4—Jeudi, le 8 mai:
Heure Sainte: L'Eucharistie et la paix individuelle.

6) 4e dim. après Pâques, le 11 mai (messes) : *L'Eucharistie et la paix familiale.*

5—Jeudi, le 15 mai :
Heure Sainte : L'Eucharistie et la paix familiale.

7) 5e dim. après Pâques, le 18 mai (messes) : *L'Eucharistie et la paix sociale.*

6—Jeudi, le 22 mai :
Heure Sainte : L'Eucharistie et la paix sociale.

8) Dimanche dans l'Octave de l'Ascension, le 25 mai (messes) : *L'Eucharistie et la paix internationale.*

7—Jeudi, le 29 mai :
Heure Sainte : Coeur eucharistique de Jésus et la paix internationale.

9) Dimanche de la Pentecôte, le 1 juin (messes) : *L'Eucharistie et la paix de l'Eglise.*

8—Dimanche de la Pentecôte, à l'Heure Sainte : L'Eucharistie et la paix de l'Eglise.

N. B. : Que cette prédication fasse au moins l'objet du prône durant quelques minutes.

II

MOIS DE MARIE ET CROISADE DU ROSAIRE.

Le 10 février dernier, le Pape a parlé à ses fils de Rome. Vous trouverez en appendice ce discours qui est un appel décisif à l'action des catholiques dans le monde. Le Père Lombardi, s.j., a été chargé de cette croisade spirituelle à Rome et dans l'Italie. Il s'agit bien, selon lui, d'un tournant de l'histoire de l'Eglise, d'une de ces heures historiques qui marquent un redressement et un départ nouveau.

Avec Pie XII, nous croyons que les questions de pure technique sociale et politique ne constituent pas les principales difficultés de l'heure présente. C'est la conscience de l'homme qui est touchée gravement par l'oubli d'une

destinée supérieure à la mort et qui doit trouver en Dieu son accomplissement.

L'Eglise n'accepte pas cependant une mission qui se limiterait aux consciences. Elle ne croit pas qu'Elle a accompli son devoir lorsqu'elle a appliqué à l'homme les fruits de la Rédemption par l'administration des sacrements. Elle doit transformer les sociétés ; et, pour cela, elle ne peut pas garder les bras croisés devant un monde qui s'en va à la dérive de l'irréligion, de l'immoralité, de l'injustice, de la tyrannie et de la sauvagerie.

Vous profiterez du mois de mai pour parler à vos fidèles de cette croisade. Nos gens sont encore bons, mais ils sont atteints d'une maladie de langueur et à moitié endormis. Nous ne referons pas un monde nouveau par des attitudes de résistance purement négative. Il faut passer à la construction d'un monde nouveau dans l'amour. C'est le moment de sentir et d'agir en catholique et de nous unir afin d'accomplir "le grand retour à Dieu".

Pour cela écoutons l'appel de Marie, authentiqué par les voeux du Pape. Je vous donne en résumé la teneur du message de Fatima. Vous profiterez du mois de mai pour en commenter les principaux points et pour demander à tous vos fidèles d'être assidus à la récitation du chapelet en famille.

1° *L'Action des Anges dans la vie des hommes et des sociétés.*

Les apparitions en 1916 de l'Ange du Portugal, de l'Ange de la Paix, le prouvent clairement. A côté des influences diaboliques, il y a les actions bienfaisantes et protectrices des Anges.

2° *La prière eucharistique réparatrice.*

La magnifique prière de l'Ange à Fatima nous redit que le Christ est par l'Eucharistie l'unique Médiateur, Réparateur, Rédempteur des péchés innombrables du monde, et que notre prière doit s'unir à la Prière du Christ Eucha-

ristique, doit offrir la Prière Eucharistique de Jésus. — "Semper vivens ad interpellandum pro nobis."

3° *Le retour à la loi morale de la conscience et de l'Evangile.*

Pour sauver le monde de nouveaux cataclysmes.

A la 6e apparition, la Sainte Vierge déclare de façon impérieuse: Il faut changer de vie, ne plus offenser Notre-Seigneur tant offensé. Si les hommes changent de vie, la guerre finira vite et Dieu exaucera leurs prières."

C'est net et catégorique: "Il faut que ça change.... alors ce sera le pardon et la prospérité. Mais si ça ne change pas, les châtiments deviendront plus terribles."

4° *L'Appel au sacrifice réparateur des âmes victimes.*

A la première apparition, la Sainte Vierge dit aux enfants: "Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter les souffrances qu'Il voudra vous envoyer en acte de réparation pour les péchés qui l'offensent et de supplication pour la conversion des pécheurs."

A la 4e apparition, nouvelle invitation pressante de la Reine du Ciel: "priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs, car beaucoup d'âmes vont en enfer, parce qu'il n'y a personne pour se sacrifier pour elles." Pour sauver la Paix. — Pour reconstruire la Paix. — Marie à Fatima nous rappelle les points suivants de la doctrine de la Révélation qu'il importe de prêcher sans relâche, sans édulcorer les menaces terribles, les promesses consolantes.

5° *Le rosaire, arme puissante.*

A Fatima, Marie a pris le titre de "Notre-Dame-du-Rosaire". A chaque apparition, elle insiste sur la nécessité de bien dire le chapelet. Pour aller au Ciel, François devra beaucoup dire de chapelets.

6° *L'Existence du ciel et de l'enfer.*

A.—Le ciel.—Elle vient du Ciel. — Les petits voyants reçoivent l'assurance qu'ils iront au Ciel.

B.—L'enfer.—Le 13 juillet, à la 3e appariton, les enfants de Fatima ont la vision de l'Enfer. A notre époque de matérialisme, naturalisme, sensualisme, la Sainte Vierge, nous prêche l'enfer pour en préserver les pécheurs.

7° *La Dévotion du Coeur Immaculé.*

C'est la grande Révélation de Fatima. Fatima est le Paray-le-Monial du Coeur Immaculé.

Marie dit:

"Dieu veut la dévotion à mon Coeur immaculé"
Mon Coeur immaculé triomphera"

Marie demande spécialement:

a) Le premier Samedi du mois.
b) La Consécration à son Coeur Immaculé.

Fruits de cette dévotion:

La Sainte Vierge a précisé que cette Dévotion, établie ainsi parmi les Chrétiens, apporterait au monde la Paix par la Conversion de la RUSSIE. Elle a ajouté que si on négligeait ses demandes, la Russie répandrait ses erreurs dans le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Eglise.

* * *

Que pouvons-nous ajouter à un tel programme? Je vous engage à le vivre et à le faire vivre surtout en préparant vos enfants à la réception des sacrements de la Confirmation et de l'Eucharistie.

Veuillez agréer, chers Collaborateurs, l'expression de mes sentiments très respectueux en Notre-Seigneur,

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Appendice:

PIE XII AUX ROMAINS

(10 février 1952)

C'est du fond de Notre coeur, chers fils et chères filles de Rome, que vous est adressée cette paternelle exhortation. De Notre coeur inquiet de voir, d'une part, se prolonger sans éclaircies notables une situation pleine de dangers et, d'autre part, se répandre à l'excès une torpeur qui empêche un grand nombre d'entreprendre le retour vers Jésus-Christ, vers l'Eglise, vers la vie chrétienne; ce retour, Nous l'avons souvent présenté comme le remède propre à résoudre la crise générale qui agite le monde.

La réconfortante assurance que Nous avons de vous trouver compréhensifs et prêts à l'action Nous a poussé à vous ouvrir Notre âme.

> "C'est un cri d'alarme que vous entendez aujourd'hui des lèvres de votre Père et Pasteur, de Nous qui ne saurions demeurer muet et inactif devant un monde inconsciemment en marche sur des voies qui mènent à l'abîme les âmes et les corps, les bons et les méchants, les civilisations et les peuples. Le sentiment de Notre responsabilité devant Dieu Nous impose de tout tenter, de tout entreprendre pour que soit épargnée au genre humain une si immense catastrophe."

Nul ne doit demeurer spectateur passif d'un avenir terrifiant

Si Nous avons choisi pour vous confier cette anxiété de Notre coeur la fête que l'on célèbre demain, la fête de la Vierge de Lourdes, c'est qu'elle commémore les prodigieuses apparitions qui, il a quelque cent ans, furent, en un siècle de déchaînement rationaliste et d'affaiblissement religieux, la miséricordieuse réponse de Dieu et de

sa céleste Mère à la rébellion des hommes, le rappel irrésistible au surnaturel, le premier pas vers une progressive rénovation religieuse.

Quel coeur chrétien, si tiède et si oublieux soit-il, pourrait résister à la voix de Marie? Non pas, certes, le coeur des Romains, de vous, qui avez reçu en héritage, — transmis au cours de longs siècles, en même temps que la foi des martyrs, — l'amour filial envers Marie, invoquée dans ses saintes images sous les titres aimants et d'une lapidaire éloquence: *Salus populi romani. Portus romanae securitatis,* et plus récemment *Mère du divin Amour.* Tous ces titres sont les témoins d'une constante piété mariale, ou, pour parler plus juste, les suaves échos d'une longue histoire d'interventions authentiques de la Vierge dans les calamités publiques qui ébranlèrent ces vieux murs de Rome, toujours sauvegardée par sa puissance.

Vous n'ignorez pas combien plus étendus et plus graves que les pestes et les cataclysmes terrestres sont les dangers qui ne cessent de peser sur la génération présente. La persistance de leur menace a, hélas! commencé à rendre les peuples presque insensibles et apathiques. Ne serait-ce pas là le plus funeste symptôme de la crise qui se prolonge et ne s'apaise pas pour autant et qui fait trembler les esprits clairvoyants?

Recourant donc, une fois encore, à la bonté de Dieu et à la miséricorde de Marie, il faut que chaque fidèle, que chaque homme de bonne volonté, examine à nouveau, avec une résolution digne des grands moments de l'histoire humaine, ce qu'il peut et doit personnellement faire, quelle contribution apporter à l'oeuvre salvatrice de Dieu pour secourir un monde qui, c'est le cas aujourd'hui, s'achemine vers sa ruine.

> "Devant la persistance d'une situation qui, Nous n'hésitons pas à le dire, peut à chaque instant provoquer une explosion et dont il faut rechercher l'origine dans la tiédeur religieuse d'un si grand nombre, dans

l'abaissement du niveau moral de la vie publique et privée, dans l'entreprise systématique d'intoxication des âmes simples auxquelles on verse le poison après avoir, pour ainsi dire, anesthésié en elles le sens de la véritable liberté, les bons ne peuvent s'immobiliser dans les sentiers accoutumés, spectateurs passifs d'un avenir terrifiant."

C'est tout un monde qu'il faut refaire depuis les fondations

L'Année Sainte, qui, parmi vous tout d'abord puis sur la terre entière a produit une si prodigieuse efflorescence de vie chrétienne, ne saurait être considérée comme un météore brillant mais éphémère, ni même comme une tâche momentanée désormais accomplie, mais bien comme un premier pas, plein de promesses, vers cette restauration intégrale de l'esprit évangélique qui, outre qu'elle arrachera des millions d'âmes à la ruine éternelle, est seule à pouvoir assurer la cohabitation pacifique et la féconde collaboration des peuples.

"Il est temps, chers fils!

Il est temps d'accomplir les autres pas décisifs!

Il est temps de secouer la funeste léthargie!

Il est temps que tous les bons, tous les hommes soucieux des destinées du monde, se reconnaissent et serrent leurs rangs!

Il est temps de répéter avec l'Apôtre: "*Hora est jam nos de somno surgere.* C'est l'heure de nous éveiller du sommeil, car voici que s'approche notre salut !" (*Rom.* xiii, 11.)

C'est tout un monde qu'il faut refaire depuis les fondations; de sauvage, il faut le rendre humain; d'humain, le rendre divin, c'est-à-dire selon le coeur de Dieu. Des millions d'hommes, réclamant une orientation nouvelle, tournent leurs regards vers une telle

entreprise dans le respect de la liberté humaine; ils implorent sa direction non seulement par des paroles non équivoques, mais plus encore par les larmes qu'ils ont déjà versées, par les blessures dont ils souffrent toujours, montrant du doigt les gigantesques cimetières dont la haine organisée et armée a recouvert les continents."

Il faut donner le signal d'un réveil vigoureux de pensée et d'action. . .

Comment pourrions-Nous, Nous que malgré Notre indignité Dieu a constitué flambeau dans les ténèbres, sel de la terre, Pasteur du troupeau chrétien, comment pourrions-Nous refuser cette mission salvatrice? De même qu'en un jour déjà lointain Nous acceptâmes, parce qu'il plaisait à Dieu, la lourde croix du pontificat, de même aujourd'hui assumons-Nous la tâche ardue d'être, autant que Nous le permettent nos faibles forces, le héraut d'un monde meilleur voulu de Dieu; et c'est à vous qu'en premier lieu Nous désirons en remettre l'étendard, à vous, chers fils de Rome qui, étant plus proches de Nous et plus particulièrement confiés à Nos soins, êtes par là constitués vous-mêmes flambeau sur le candélabre, levain parmi vos frères, cité sur la montagne, à vous dont les autres attendent à bon droit un plus grand courage et une promptitude plus généreuse.

Sachant y reconnaître un appel de Dieu et une digne raison de vivre, accueillez avec un noble élan de dévouement la sainte consigne que vous confie aujourd'hui votre Pasteur et Père: *donner le signal d'un réveil vigoureux de pensée et d'action*, d'un réveil qui engage tout le monde sans nulle défection — clergé et peuple, autorités, familles et groupements divers, chaque âme en particulier — sur le front du renouveau général de la vie chrétienne, sur la ligne de défense des valeurs morales, *pour la réalisation de la justice sociale, pour la reconstruction de*

l'ordre chrétien, en sorte que le visage même de la Ville, centre de l'Eglise depuis les temps apostoliques, paraisse, d'ici peu, resplendissant de sainteté et de beauté.

"Que la Ville sur laquelle chaque âge a imprimé les marques de glorieuses réalisations, devenues ensuite l'héritage des nations, reçoive de ce siècle, des hommes qui la peuplent aujourd'hui, l'auréole de promotrice du salut commun en un temps où des forces opposées se disputent le monde. Voilà ce qu'espèrent d'elle les peuples chrétiens; et ce qu'ils attendent surtout, c'est *l'action*.

"Ce n'est pas le moment de discuter, de chercher de nouveau principes, d'assigner de nouveaux buts et objectifs. Les uns et les autres sont déjà connus et assurés dans leur substance, parce qu'enseignés par le Christ lui-même, mis en lumière par l'élaboration séculaire de l'Eglise, adaptés aux circonstances immédiates par les Souverains Pontifes; ils n'attendent qu'une chose: leur réalisation concrète."

. . . et agir sur la volonté des hommes

A quoi servirait-il de scruter les voies de Dieu et de l'esprit, si, en pratique, on choisit les voies de la perdition et l'on plie docilement le dos à l'aiguillon de la chair? Quel profit de savoir et de dire que Dieu est Père et que les hommes sont frères si, de sa part, on craint toute intervention dans la vie privée et publique? A quoi bon discuter de la justice, de la charité, de la paix, si déjà la volonté est résolue à fuir l'immolation, le coeur déterminé à s'enfermer dans une solitude glaciale, si personne n'ose prendre l'initiative de briser les barrières de la haine qui divise, pour courir au-devant d'une sincère entente?

"Tout cela ne ferait que rendre plus coupables les fils de lumière, auxquels il sera moins pardonné, s'ils

ont moins aimé. Ce n'est pas avec cette inconséquence et cette inertie que l'Eglise changea à ses débuts la face du monde et qu'elle s'étendit rapidement et continua à travers les siècles son oeuvre bienfaisante qui lui valut l'admiration et la confiance des peuples."

. . .car la léthargie de l'esprit et l'anémie de la volonté sont à la racine des maux actuels

Qu'il soit bien clair, chers fils, qu'à la racine des maux actuels et de leur funestes conséquences, il n'y a pas, comme avant la venue du Christ ou dans les régions encore païennes, l'invincible ignorance des destinées éternelles de l'homme et des voies maîtresses pour les atteindre, mais bien la léthargie de l'esprit, l'anémie de la volonté, la froideur des coeurs. Les hommes atteints de cette contagion tendent, pour se justifier, à s'entourer des antiques ténèbres et cherchent un alibi dans de nouvelles et anciennes erreurs. *C'est donc sur leurs volontés qu'il faut agir.*

Que l'action à laquelle Nous convions aujourd'hui pasteurs et fidèles reflète celle de Dieu: qu'elle soit *éclairante et unifiante, généreuse et aimante.* A cette fin, vous plaçant devant la situation concrète de votre ville, qui est aussi la Nôtre, faites en sorte que les besoins soient bien définis, les buts bien clairs, les forces disponibles bien dénombrées, de façon que dès le départ les ressources actuelles ne soient pas négligées faute de les connaître, ni employées de manière désordonnée, ni gaspillées en activités secondaires.

Qu'on alerte les âmes de bonne volonté; qu'elles s'offrent elles-mêmes spontanément.

Que leur loi soit la fidélité inconditionnée à la personne de Jésus-Christ et à ses enseignements.

Que leur oblation soit humble et obéissante.

Que leur oeuvre s'insère comme un élément actif dans le vaste courant que Dieu animera et conduira par le moyen de ses ministres.

Mettez la main à la charrue

Dans ce but, Nous invitons Notre Vénérable Frère, le cardinal vicaire, à assumer, pour le diocèse de Rome, la haute direction de cette action de régénération et de salut. Nous sommes certain qu'ils ne manqueront ni en nombre ni en qualité, les coeurs généreux qui accourront à Notre appel et réaliseront Notre souhait.

Des âmes ardentes attendent anxieusement d'être appelées; qu'on assigne à leur frémissante impatience le vaste champ à défricher. D'autres sommeillent; il faudra les *réveiller;* les tièdes, il faudra les *encourager;* les désorientées, il faudra les *guider*. Toutes ces âmes requièrent un *sage encadrement*, un *emploi judicieux*, un *rythme de travail correspondant* à l'urgente nécessité de défense, de conquête, de *construction positive.*

C'est ainsi que Rome retrouvera sa mission séculaire de maîtresse spirituelle des nations, non seulement comme elle le fut et l'est par la Chaire de vérité que Dieu établit en son centre, mais aussi par l'exemple de son peuple redevenu fervent dans la foi, exemplaire dans les moeurs, unanime dans l'accomplissement de ses devoirs religieux et civils, et, s'il plaît à Dieu, prospère et heureux. *Nous souhaitons volontiers que le puissant réveil auquel Nous vous exhortons aujourd'hui, suscité et poursuivi avec ténacité selon le programme tracé, — et que d'autres pourront illustrer plus en détail, — soit promptement imité par les diocèses proches et lointains,* afin que Nos yeux puissent voir revenir au Christ, non seulement les villes, mais les nations, les continents, l'humanité entière.

> "Mettez donc la main à la charrue: laissez-vous inspirer par Dieu et sa volonté, attirer par la noblesse de l'entreprise, stimuler par son urgence; que la crainte fondée du redoutable avenir qui résulterait d'une coupable inertie triomphe de toute hésitation et confirme toute volonté."

Vous trouverez votre soutien dans les prières des humbles et des petits que vous entourez des soins les plus délicats, dans les douleurs acceptées et offertes par ceux qui souffrent. Vos efforts seront fécondés par les exemples et l'intercession des martyrs et des saints, qui rendirent sacré le sol de Rome.

L'heureux succès, pour lequel Nous prions ardemment, sera béni et multiplié par la Vierge très sainte: car si en tout temps elle fut prête à étendre sa main protectrice sur les Romains, ses enfants, Nous ne doutons pas que, maintenant aussi, elle veuille faire sentir sa protection maternelle sur ses fils qui montrèrent tant d'affectueuse piété lors de sa récente glorification et dont le puissant *hosanna* résonne encore dans ce ciel de Rome.

Que vous soit enfin un réconfort et un soutien la Bénédiction Apostolique que, dans l'effusion de Notre coeur, Nous vous accordons, à vous tous qui Nous écoutez, à vos familles, à vos oeuvres et à cette Ville Eternelle dont la foi, dès le temps de l'Apôtre, est annoncée dans le monde entier (Cf. *Rom. I*, viii), et dont la grandeur chrétienne, phare de vérité, d'amour et de paix, se perpétue à travers les siècles.

L'UNIVERSITÉ ET L'ÉGLISE

— *MISSION DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE* —

(Conférence prononcée à l'Université de Montréal, le 19 avril 1952, lors de la session de Carrefour 1952.)

Il est toujours délicat de se présenter devant un auditoire comme le vôtre, et d'adresser la parole à des gens que la formation professionnelle et le sens aigu de la précision entraînent à juger rigoureusement les propos qu'ils entendent. Affronter un auditoire universitaire n'est pas sans risque! Mais, croyez-moi, messieurs, cela ne diminue en rien la joie sincère que j'éprouve d'être participant à cette troisième session de Carrefour.

Un jour qu'il recevait un groupe de jeunes intellectuels français, Pie XII rappelait tout le symbolisme d'une telle rencontre entre représentants de l'Eglise et de l'Université. "Nous y voyons, déclarait-il, l'affirmation de l'indissoluble accord qui doit exister entre la poursuite du savoir humain et le respect de la vérité divine." Peut-on mieux exprimer le lien intime qui existe entre l'Eglise et l'Université, véritable union qu'on ne saurait dissoudre, comme nous allons le voir, sans courir les plus grands périls pour l'homme et l'humanité tout entière.

En effet, chers messieurs, ces deux institutions que sont l'Université et l'Eglise, bien qu'orientées vers des fins propres, sont appelées à collaborer étroitement pour acheminer l'homme vers son Dieu. L'assemblée que nous constituons aujourd'hui, où prêtres et laïcs fraternisent, n'en donne-t-elle pas d'ailleurs un réel témoignage? Et je dirais même davantage: le seul fait que chacun de nous ici présent réalise cette double appartenance, à la fois à l'Eglise

et au milieu universitaire, soit comme diplômé, professeur ou étudiant, ne fixe-t-il pas définitivement dans nos esprits l'intime relation de leurs domaines respectifs?

Ceci m'amène, messieurs, à préciser l'optique sous laquelle je compte étudier le sujet de notre entretien. Je considère d'abord que la tâche qui m'incombe n'est nullement celle de vous présenter, de vous faire connaître l'Eglise comme si Elle était une étrangère pour vous. Je n'ai pas l'idée, non plus, de vous développer la thèse des bons rapports qu'il faudrait établir entre ces deux institutions distinctes que sont l'Université et l'Eglise. Je désire plutôt venir au milieu de vous comme un des vôtres, à mon titre personnel d'universitaire catholique, afin que nous puissions méditer ensemble sur l'importance et les bienfaits de notre mission.

Il importe au plus haut point, me semble-t-il, de nous demander à quelle exigence véritable répond l'Université catholique? Bref à voir pourquoi et comment nous, qui sommes membres d'une même Eglise, nous devons incarner pour ainsi dire nos convictions religieuses dans cette vaste enceinte du savoir?

Si l'Eglise et l'Université peuvent nous paraître juridiquement distinctes, leur double empreinte doit néanmoins marquer tout homme en particulier.

* * *

Les vieux penseurs du moyen âge, dont la sagesse avait une profondeur que leur ignorance des méthodes scientifiques modernes a tendance à nous faire mépriser, avaient trouvé une formule heureuse pour rappeler comment Dieu s'est manifesté à l'homme, sa créature.

Ils considéraient Dieu comme un auteur qui a écrit deux livres qu'Il a dédiés aux hommes: le livre de l'Univers et le livre de la Révélation.

Un Dieu donc qui a parlé aux hommes d'une certaine façon par son activité créatrice, et d'une autre, par ses prophètes et ses Apôtres.

Il ne s'agit là, il est vrai, que d'une illustration, mais, à mon avis, cette illustration nous aide magnifiquement à bien poser le problème que nous allons aborder.

Le livre de la Création et celui de la Révélation, voilà donc les deux ouvrages de base auxquels l'homme qui cherche à percer le mystère de son existence devra se référer.

Pour se trouver et s'orienter, l'homme devra scruter à fond les chapitres de ces deux oeuvres. Les textes inspirés et révélés éclaireront sa foi. Les recherches et les études scientifiques lui permettront d'explorer cet univers créé, où, à chaque ligne, il pourra retrouver l'initiale de son Créateur et Maître.

L'homme qui, au contraire, se refuserait à dépouiller cette documentation contredirait sa nature et sa destinée; il deviendrait ni plus ni moins qu'un aveugle sans guide, courant à chaque instant les risques les plus graves.

Et si cela s'impose à l'homme, messieurs, comment ne pas en dire autant de l'Université. Celle-ci, en effet, n'a de raison d'être que dans son rôle d'instruction, de formation et d'orientation de l'homme face à la vie, dans son sens plénier. L'Université sera donc cette école où l'homme viendra apprendre son rôle de lecteur professionnel des deux grands livres que Dieu a mis à sa disposition. Toute université qui oserait ignorer, ou seulement mutiler ou sous-estimer un de ces deux livres, faillirait à sa tâche.

L'Université catholique au contraire sera celle qui fera une synthèse magnifique des données de la foi et de la raison, un inventaire approfondi des deux domaines de la Création et de la Révélation.

L'entretien de cet après-midi nous présentera donc deux tableaux, un dyptique.

1) Le premier nous reproduira le triste bilan d'une histoire où, dans les milieux universitaires, les deux livres ont été lentement dissociés. Nous verrons comment, à un moment de l'histoire, le développement des lettres et de la science s'est coupé du domaine révélé. La répercussion de cette scission fut profonde et désastreuse tant dans le secteur des idées que dans celui de l'usage des techniques.

2) Le second tableau fixera sous nos yeux les traits d'une véritable université catholique, celle-là seule qui permet une lecture simultanée des livres de la Révélation et de la Création, et cela pour le plus grand avantage de la formation intégrale de l'homme et l'orientation sûre de l'humanité.

1ère PARTIE

"DISSOCIATION DES DEUX LIVRES"

I — L'histoire de cette dissociation.

Commençons cette première partie, si vous le voulez bien, en rappelant d'abord certaines étapes de l'histoire qui ont préparé et pour ainsi dire consacré le divorce survenu un jour entre l'étude des sciences théologiques et l'enseignement des sciences profanes.

L'Eglise a reçu de son divin Fondateur l'inaliénable mandat de proposer aux hommes le Livre de la Révélation. L'Eglise, de tout temps, s'est montrée fidèle à cette noble mission, envers et malgré les terribles obstacles que l'enfer a dressés sur sa route. C'est dans le sang de millions de ses enfants martyrs qu'Elle paiera sa place au soleil. C'est grâce à la vigueur intellectuelle de ses Pères et de ses apologètes qu'aussitôt sortie des catacombes, elle acquerra le droit de cité dans ce monde d'alors, imbu d'une philosophie païenne qui demeurait fière et séduisante.

C'est grâce à ses Monastères que non seulement le dépôt de la civilisation ne s'est pas perdu, mais que l'Eglise a su pénétrer et civiliser le monde barbare. Quelques

siècles plus tard, au moment où l'influence et les écrits d'Augustin charment les maîtres et les disciples, on trouve les premiers centres intellectuels en Italie, en France, en Allemagne et en Angleterre.

C'est à la fin du XIe siècle que les élèves et les maîtres de ces écoles, selon la coutume de l'époque, résolurent de se former en associations que l'on intitula : "Universitates Magistrorum et Scolarium". Les Universités, grâce à l'Eglise, étaient fondées.

Mises sur pied, organisées et lancées, elles avaient un rôle de premier plan : accueillir le dépôt révélé, en explorer le contenu et en organiser une synthèse harmonieuse. Telle était alors l'oeuvre première et principale de l'Université.

Mais dès sa fondation, l'Université eut à affronter une lourde tâche : celle d'utiliser le système aristotélicien après l'avoir dégagé des influences étrangères qui l'avaient marqué au cours des siècles. Ce fort courant philosophique, passant par l'Afrique, parvint en Europe au moment où les esprits étaient fort bouleversés par une transformation de la structure sociale : le déclin de la féodalité. Ce fut pour l'Université de Paris, entre autres, une épreuve de force dont elle sut triompher grâce à des maîtres tels qu'Albert le Grand et Thomas d'Aquin.

Le paganisme, selon le plan de Dieu, permettait ainsi une plus profonde pénétration de l'objet sacré de la Révélation. De ce choc d'une philosophie païenne et du donné révélé devait jaillir un corps de disciplines unique au monde : le thomisme. Le premier contact de l'Université avec la pensée antique s'est donc avéré fort enrichissant.

Cette heure de triomphe pour l'Université allait pourtant être suivie d'une nouvelle épreuve dont les tristes conséquences se font encore sentir. Bon nombre de théologiens, satisfaits de la synthèse thomiste, ne se contentent plus que d'inventorier l'héritage accumulé et se li-

vrent à de vaines discussions. La Renaissance, pour sa part, porteuse de valeurs intellectuelles jusque-là inexplorées, rencontrait un accueil bien peu favorable de ces vénérables gardiennes du haut savoir. On peut facilement se l'expliquer quand on songe aux prétentions étranges de ces partisans de la Renaissance. Ils réclamaient et exigeaient que leur enseignement ne fût plus regardé comme une marche menant à un palier plus élevé. La formation par les lettres pour les lettres, la science pour la science, l'art pour l'art, telle était leur devise.

C'en était fait de ce premier pas vers cette séparation malheureuse, ce divorce regrettable entre les deux livres de la Révélation et de la Création. Un peu plus tard, par voie de conséquence, l'Italie fléchit dans ses moeurs. L'Allemagne et l'Angleterre glissent vers la Réforme et la France s'agite. L'Université vient pour la première fois de faillir à sa mission et le monde est aux abois. Les facultés supérieures, au lieu de s'opposer aux évolutions de la Renaissance, auraient dû plutôt se tourner vers les richesses nouvelles qu'elle apportait, afin de les capter et de les incorporer dans une synthèse catholique comme l'avait fait Thomas d'Aquin deux siècles plus tôt.

> "Les Universités, après avoir longtemps présidé au mouvement intellectuel, en avaient perdu la direction ; et quand elles n'y créaient pas des obstacles, par leur aveugle attachement aux traditions surannées de la scolastique, elles étaient au moins incapables de se transformer pour se plier aux besoins nouveaux." (Simard, Geo., o.m.i., "Les Universités dans l'Eglise", p. 11.)

Si l'Université venait de bouder les Lettres, allait-elle au moins se montrer plus accueillante vis-à-vis des sciences? Hélas! non. Se confinant presque exclusivement dans le théologique pur, Elle délaissa à peu près complètement les sciences d'observation qui allaient s'élancer dans une course folle à la conquête du monde. A côté de ces universités, allaient se créer, surtout sous Napoléon, des facultés spécialement consacrées aux Lettres et aux Sciences.

"Savants et scolastiques poursuivirent leurs études, sans que le contact s'établît de façon permanente, avec échange mutuel de trésors acquis. Ce fut au détriment des deux ordres de connaissance, mais surtout de la philosophie aristotélicienne: celle-ci, que ne stimulait plus la nécessité d'intégrer dans sa synthèse les découvertes nouvelles, laissa lentement décliner cet esprit de souple compréhension qui avait fait, au 13e siècle, son succès et sa gloire." (Christus (1923), p. 1180.)

II — Conséquences de cette dissociation.

L'apparition de ces universités où la synthèse n'existe plus, où l'unité vitale est absente, a plongé une partie du monde dans le chaos.

Ce trouble se manifeste d'abord dans le domaine des idées et ensuite dans le domaine de la technique.

a) *Dans le domaine des idées d'abord*:

Qu'il suffise d'indiquer les grandes étapes qui nous ont conduits à l'idéologie marxiste depuis que les universités ont perdu le sens de Dieu sous prétexte de retrouver le sens de l'homme.

Les Encyclopédistes dont le rationalisme impénitent rejetait Dieu et son Eglise, c'est-à-dire le livre de la Révélation, ont tracé la voie.

Plus tard, la philosophie de *Hegel* nous est présentée comme un christianisme renversé, l'homme devient *créateur* de Dieu et cesse d'être sa créature, l'homme devient le *Sauveur* de Dieu, la chute de l'homme est la chute de Dieu; elle est la prise de conscience par l'homme qu'il est Dieu et que la transcendance divine est un Mythe.

Nietzsche a été le prophète et le poète de la philosophie antithéiste de Hégel; il a développé dans ses écrits la Mystique du surhomme par opposition à la mystique chrétienne.

Avec Nietzsche, il n'y a plus à contempler le réel pour en découvrir l'essence, ni à se soumettre à un objet quelconque.

"Rejetons, dit-il, cette dernière servitude. Le monde de la vérité, nous l'avons aboli ; rien n'est vrai." Le culte de la lucidité doit remplacer la recherche du vrai.

Le R. P. de Lubac tire les grandes conséquences de cet athéisme critique :

> "Esprit, raison, liberté, vérité, fraternité, justice ; ces grandes choses sans lesquelles il n'est pas d'humanité véritable, que le paganisme antique avait entrevues et que le christianisme avait fondées, deviennent vite irréelles, dès qu'elles n'apparaissent plus comme un rayonnement de Dieu, dès que la foi au Dieu vivant ne les nourrit plus de ses sucs. Elles deviennent alors des formes vides... Sans Dieu la vérité même est une idole, la justice même est une idole. Idoles trop pures et trop pâles en face des idoles de chair et de sang qui se redressent ; idéaux trop abstraits en face des grands mythes collectifs qui réveillent les plus puissants instincts. Aussi le laïcisme de cette société moderne a-t-il fait, quoique souvent bien malgré lui, le lit des grands systèmes révolutionnaires qui maintenant déferlent comme une avalanche." (H. de Lubac, "Le Drame de l'humanisme athée", page 67.)

Ces théories athées et irréligieuses sorties des cerveaux universitaires ne demandaient qu'à être appliquées concrètement. Vous le devinez comme moi, ce fut la réalisation du communisme.

b) *Dans le domaine de la technique ensuite* :

Après avoir engendré l'erreur dans le domaine des idées, cette scission brutale entre l'ordre révélé et l'ordre créé devait avoir une seconde conséquence, et cette fois dans le domaine de la technique.

Les techniques ne sont pas toutes mauvaises, loin de là. Mais elles présentent un danger certain si elles ne sont pas

utilisées par des hommes qui bénéficient d'une large synthèse chrétienne.

"Nous n'avons pas, hélas! à chercher bien loin, à remonter bien haut, disait Pie XII aux médecins réunis en congrès international, pour trouver des cas concrets de ces odieux abus. Autre chose est, par exemple, la désintégration de l'atome et la production de l'énergie atomique; autre chose est son usage destructeur, échappant à tout contrôle. Autre chose est le magnifique progrès de la technique la plus moderne de l'aviation; et autre chose l'emploi massif d'escadrilles de bombardiers, sans qu'il soit possible d'en limiter l'action à des objectifs militaires et stratégiques. Autre chose, surtout, l'investigation respectueuse, qui révèle la beauté de Dieu dans le miroir de ses oeuvres, sa puissance dans les forces de la nature; autre chose la déification de cette nature et des forces matérielles dans la négation de leur Auteur."

L'esprit chrétien est-il absent, la science dessert l'homme plus qu'elle ne le sert; la hiérarchie des valeurs n'existe plus, l'homme est mutilé, le monde conduit à la ruine. Et cet échec se réalise d'autant plus, selon la juste remarque de Daniel-Rops, qu'à l'effort accompli depuis un demi-siècle dans le domaine de la technique est loin d'avoir correspondu un progrès moral et social.

Le danger que court l'Humanité c'est d'accepter que seule la technique peut réaliser le bonheur sur la terre. Les avertissements prudents des savants, les faillites partielles des techniques ne semblent pas suffisants pour écarter nombre d'esprits de ce mirage.

Qu'on me comprenne bien, toutes les techniques ne sont pas démoniaques; bien employées, elles peuvent devenir agents de progrès. Une discrimination lucide s'impose.

Qui ne sent aujourd'hui le danger des techniques permettant d'asservir l'homme aux puissances collectives anonymes.

Les problèmes sont nombreux et difficiles dans tous les domaines. C'est pourquoi le Docteur Biot lance le cri d'alarme au sujet de ce qu'il appelle: "Les offensives biologiques contre la personne", tels l'eugénisme, les thérapeutiques audacieuses, les techniques psychanalitiques, etc.

A titre d'exemple nous pourrions rappeler le long débat qui fut occasionné par l'usage de la narco-analyse, que certains ont qualifiée de "sérum de vérité".

Dans cette discussion, on se le rappelle, la société de médecine légale et le conseil de l'ordre des avocats de Paris, plus particulièrement intéressés, enregistraient une véhémente protestation. Leur demande d'interdire l'usage de cette technique peut paraître à certains une forme d'entêtement borné, et sembler une résistance en face du progrès. En fait, il ne s'agit ici que d'un désir de protéger l'homme contre lui-même, de ne pas laisser entre ses mains une technique que l'homme du vingtième siècle emploierait à son détriment.

Le malheur, c'est que la culture bourgeoise n'a pas trouvé de remplaçante; après elle, il n'y a que la spécialisation précoce, l'opposé même de la culture.

Présentons à l'universitaire les derniers secrets de la science qu'il veut maîtriser, sans lui assurer une véritable culture, il deviendra un spécialiste étroit et bientôt un technicien peut-être dangereux.

Beaucoup de techniciens hautement spécialisés, voire savants, se trouvent pratiquement démunis de culture générale, ou bien le peu qu'ils en ont demeure au stade adolescent alors que leurs connaissances spécialisées dépassent de haut la commune mesure.

Hors de sa compétence technique, la pensée du technicien est en perpétuel décalage avec la réalité qu'il transforme. Au temps de l'aviation à réaction, il pense comme à l'époque du bateau à voile. Souvent il arrive même, comme nous le dit Folliet: "que dans cet univers qu'il scrute, il n'éprouve plus le besoin du Créateur".

C'est à ce moment que la technique dessert l'homme. Les progrès de la technologie ne tiennent plus compte des besoins élémentaires du corps et de l'âme. L'homme devient un inconnu et un malheureux ; il ne se comporte plus de la manière exigée par sa propre structure et par la structure de l'univers.

C'est alors que nous sommes victimes d'une contradiction singulièrement tragique. Pour se protéger contre les éléments qu'il n'avait pas encore maitrisés, l'homme primitif trouvait refuge dans les cavernes. Grâce à son ingéniosité et à son travail, l'homme s'est affranchi de cette servitude. Cependant, ne voyons-nous pas aujourd'hui les hommes s'engouffrer dans des abris souterrains pour se protéger contre les forces qu'ils ont eux-mêmes débridées? Ce retour des choses que nous présente l'histoire est hautement significatif.

L'éloignement de Dieu, l'étude de la création coupée du Créateur, provoque la désobéissance aux lois de la nature. Cette désobéissance se paye cher.

Dans "Réflexions sur la conduite de la vie", le docteur Alexis Carrel le constate tristement: "L'histoire de notre émancipation morale et de notre abandon du sens sacré se confond avec celle de la désobéissance aux lois de notre nature... A cette désobéissance, la vie a répondu comme on le sait, en s'éloignant de nous." (Dr A. Carrel, "Réflexions sur la conduite de la vie", page 49.)

La technique aboutit à une immense aliénation, à moins que l'humanité ne trouve quelque part ce "supplément d'âme", dont parle Bergson, qui doit lui permettre de dominer son propre pouvoir.

L'unité spirituelle et la hiérarchie des valeurs ne peuvent s'édifier que fondées sur la conception théocentrique de l'Univers.

Comme l'a remarqué encore Newman dans son "Idea of University", si par esprit de parti vous supprimez une science, comme il ne vous est pas loisible de supprimer son objet, les sciences voisines viennent prendre la place laissée vacante, et elles s'emparent de cet objet pour le traiter avec des méthodes inadéquates qui les mènent aux confusions et aux erreurs. On ne supprime pas Dieu, on ne supprime pas le divin; on ne biffe pas le problème de Dieu et le problème des rapports de l'homme avec Dieu.

Une expérience souvent tragique nous indique avec évidence que les forces de la nature contiennent des menaces de mort pour l'homme qui ne sait pas respecter l'ordre de la création. Avec raison Bergson se demande si "l'agrandissement" de l'homme par la machine n'a pas provoqué un déséquilibre fondamental. Si le monde ne redécouvre pas son âme il verra la généralisation de ses misères. C'est pourquoi, mes chers amis, je vous exhorte à faire un travail de réflexion, à réaliser un effort de lucidité.

La tâche est immense, M. Joseph Folliet nous en donne une idée précise:

> "Le monde qui se cherche, c'est un monde qui tient compte des techniques, de leur importance, de leurs possibilités, de leur relative autonomie, mais qui n'oublie jamais que la technique existe pour l'homme et non l'inverse, que les valeurs techniques se subordonnent aux valeurs de vie et celles-ci aux valeurs spirituelles. Cela suppose une sagesse, un accord sur les notions de la vie et de l'homme, qui seul peut fonder une hiérarchie des fins et des moyens."
>
> (J. Folliet, "L'Avènement de Prométhée, page 218.)

Le monde sera plongé dans la barbarie si une révolution spirituelle ne s'accomplit point parallèlement aux transformations que l'homme réalise dans l'univers créé.

2ème PARTIE

UNION HARMONIEUSE DE LA FOI ET DE LA RAISON

Si la dissociation malheureuse, si le divorce tragique de la raison et de la foi a produit un fruit aussi amer que ce monde contemporain que nous venons de contempler, qu'il me soit permis, messieurs, d'entrevoir avec vous, et ce sera le second tableau, le monde que contribuerait à engendrer une Université catholique comme la nôtre, par une harmonieuse exploration de ces deux grands livres de Dieu: la Création et la Révélation.

Mission de l'Université

Demandons-nous d'abord quel est le rôle de l'Université? La mission primordiale et essentielle de l'Université catholique, c'est de donner une culture intégrale à ses étudiants et par là préparer une élite intellectuelle responsable de l'édification d'un monde meilleur.

Notion de culture

Cette notion de culture est tellement riche et vitale qu'il est difficile de pouvoir clairement l'établir. Vouloir la définir, c'est risquer de la mutiler. Disons simplement que la culture est synonyme de vie intellectuelle organisée, équilibrée. Et s'il est vrai que la culture s'acquiert par la science, il n'en reste pas moins que le degré de culture sera proportionnel, non au nombre et à la variété des connaissances acquises, mais à l'unité et à l'ordre qui règnent dans l'esprit de l'étudiant. Les différentes facultés de l'Université meublent l'esprit de connaissances et de techniques spécialisées, mais là n'est pas encore la culture.

> "L'enseignement qui donne une culture est celui qui, en nous apprenant une vérité, nous la montre dans ses relations avec les vérités connexes au sein de la même science, et qui replace celle-ci dans la hiérarchie du savoir. Un enseignement formateur n'est pas celui qui accumule les matériaux du savoir, mais celui qui révèle leur lien profond avec d'autres, avec

une loi qui est leur loi et qui les rattache à l'ordre total du réel. Cet enseignement apprend à juger parce qu'il montre les choses dans leurs relations avec le reste du monde; cet enseignement révèle la valeur relative qu'elles prennent dans le cosmos". (J. T. Delos, o.p., "Le problème des Universités Catholiques", p. 9.)

La soumission au réel, propre de tout esprit vraiment scientifique, implique nécessairement que l'étudiant, dans son étude du cosmos, établisse dans son esprit une hiérarchie des valeurs. Cette hiérarchie des valeurs doit correspondre à cette échelle des êtres que le Créateur a établie. Une université qui ne fournit plus à ses étudiants une pareille hiérarchie, est une université qui faillit à sa mission parce qu'elle ne peut plus leur assurer une culture vraiment intégrale.

Voici à ce propos ce que déclarait monsieur Robert Hutchins, président de l'Université de Chicago, dans un discours prononcé à l'Université de Yale:

"L'erreur cruciale (en éducation), disait-il, est de tenir... qu'il ne peut y avoir d'ordre des biens ni d'ordre dans le domaine de l'intelligence. Qu'il n'y a rien de central et rien de périphérique, rien de primordial et rien de secondaire, rien de fondamental et rien de superficiel."

L'Université catholique se doit donc d'offrir à l'étudiant la possibilité de réaliser en lui cette perfection intérieure dans une unité vitale qui repose sur la hiérarchie des valeurs. Pie XII le précisait dans un remarquable discours aux professeurs et étudiants des Instituts Catholiques de France (21 septembre 1950) :

"Université ne dit pas seulement juxtaposition de Facultés étrangères les unes aux autres, mais synthèse de tous les objets du savoir. Aucun de ces objets n'est séparé des autres par une cloison étanche; tous doivent converger vers l'unité du champ intellectuel intégral. Et les progrès modernes, les spécialisations toujours plus poussées rendent cette synthèse plus nécessaire que jamais. Autrement, le risque est grand

de l'alternative entre l'excès d'indépendance, l'isolement de cette spécialisation au détriment de la culture et de la valeur générale, plus superficielle que profonde, au détriment de la précision, de l'exactitude, de la compétence propre. Réaliser cette synthèse elle-même, dans toute la mesure du possible, telle est la tâche de l'université; la réaliser cette synthèse jusqu'à son noeud central, jusqu'à la clef de voûte de l'édifice, au-dessus même de tout l'ordre naturel, est la tâche d'une Université catholique."

Il faut une culture chrétienne

Ce noeud central, cette clef de voûte au-dessus de l'ordre naturel, déjà les philosophes païens en avaient découvert l'existence: c'est Dieu; par la révélation ce Dieu des philosophes est devenu pour nous le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Impossible donc d'arriver à cette synthèse harmonieuse du savoir sans placer Dieu au sommet de l'édifice. Et nous irons même plus loin:

> "Il ne peut y avoir de culture intégrale, pleinement humaine qui ne soit une culture chrétienne. Ce n'est pas là une affirmation de cléricalisme culturel, mais une revendication de la culture elle-même qui refuse de se laisser mutiler. Le problème métaphysique est immanent aux sciences et avec lui le problème de la vie, de l'homme et de Dieu."
>
> (J. T. Delos, *opus. cit.*, p. 11.)

Le monde créé se définit d'abord et avant tout par sa relation à Dieu, son Créateur et sa Fin. Le chercheur et l'étudiant ne peuvent prétendre arriver à une connaissance complète du réel sans une conception théocentrique de l'Univers. Dans un discours à l'Académie Pontificale des Sciences (22 novembre 1951), Pie XII déclarait que:

> "Le savant d'aujourd'hui, pénétrant du regard l'intime de la nature plus profondément que son prédécesseur d'il y a cent ans, sait que la matière inorganique, pour ainsi dire dans sa moelle la plus secrète, est marquée par l'empreinte de la mutabilité; et dès lors son être et sa subsistance exigent une réalité entièrement différente et invariable par nature."

Cette réalité n'est autre que Dieu, cet être infini, incréé, immuable, qui est la seule explication totale à l'être fini, créé et perpétuellement changeant. Pas de synthèse possible, par conséquent pas de culture générale, en dehors de Dieu. Et ce Dieu s'est incarné dans le temps. Sa rédemption a même modifié nos civilisations historiques. Le Dieu des chercheurs et des étudiants, c'est donc le Dieu de la crèche, de la croix et de l'Eucharistie. Le message de l'Evangile du Christ a apporté aux hommes des perspectives nouvelles qui orientent de façon définitive le sens de l'histoire. C'est pourquoi, aujourd'hui, il ne peut y avoir d'humanisme intégral qui ne soit chrétien. L'unité doit se faire autour de la personne adorable du Verbe Incarné.

Pour en arriver à cette unité:

> "un enseignement même irréprochable, dans toutes les branches du savoir, complété par l'annexion, à côté de lui, d'une instruction religieuse supérieure, ne suffit pas. Toutes les sciences, selon Pie XII, ont, directement ou indirectement, quelque rapport avec la religion, non seulement la théologie, la philosophie, l'Histoire, la littérature, mais encore les autres sciences: juridiques, médicales, physiques, naturelles, cosmologiques, paléontologiques, philosophiques. A supposer qu'elles n'incluraient aucune relation positive aux questions dogmatiques et morales, elles risqueraient néanmoins souvent de se trouver en contradiction avec elles. Il faut donc, même si l'enseignement ne touche pas directement à la vérité et à la conscience religieuse, que le professeur, lui, soit tout imbu de religion, de religion catholique."

Alors seulement le mot de Saint Paul pourra se réaliser:

> "Tout est à vous, mais vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu." (I Cor. III, 23.)

Applications à notre Université

Voilà donc établi jusqu'ici, du moins je l'espère, le rôle primordial de l'Université catholique: à savoir la formation complète de l'homme sous son double aspect humain et chrétien. Seule la lecture simultanée des deux livres de

la Création et de la Révélation que Dieu a mis à la disposition de l'homme pourra favoriser une formation intégrale, et reconduire l'homme à son Créateur et Maître.

Demandons-nous donc maintenant, avant de tirer les conclusions, comment une université comme la nôtre peut, tout en demeurant un centre de progrès scientifique, centrer l'ensemble de son organisation sur l'idée de Dieu et rendre présent à l'esprit de ses professeurs et de ses étudiants le Dieu que notre Foi adore sans le voir et que l'oeil de la Raison recherche partout à l'origine et dans le mouvement de cet immense univers créé.

Bien entendu le minimum requis sera, comme nous l'avons rappelé tout à l'heure, la coexistence de deux catégories de facultés:

D'une part, une faculté de Théologie, spécialement consacrée à l'étude du livre de la Révélation.

D'autre part, toute une série d'autres facultés chargées de parcourir les différents chapitres du volumineux livre de la Création, sous ses multiples aspects, philosophique, artistique, scientifique, moral, légal, social et autres.

Mais cela suffit-il? Certes non. Cette coexistence officielle ne peut souvent qu'être théorique et symbolique. L'Université catholique doit réaliser davantage.

... *Il faut d'abord une certaine intégration de ces deux enseignements.* Il faut que cette faculté théologique et ces facultés profanes soient établies en un étroit rapport. Comme il serait souhaitable de voir un jour une équipe de théologiens ou une section de la Faculté de théologie, ici sur place, entièrement au service du corps professoral et des étudiants laïcs de cette université. Bien entendu il ne s'agit pas de faire de cette université un grand Séminaire ou un cloître; mais il faut éviter aussi qu'elle ne soit qu'un laboratoire.

... *Il faut en second lieu que l'enseignement dans les facultés profanes ait un sens théocentrique,* ce qui, bien

entendu, n'infirme en rien la nécessité et la rigueur des recherches scientifiques. Dans cet enseignement, dans l'étude de ces matériaux créés qui constituent ce grand livre de l'Univers, il faut tout résumer, en définitive, sous le titre d'un Dieu qui est la Cause et la Fin de l'Univers, et faire en sorte que l'homme qui, pendant les siècles, en parcourt la table des matières, n'en oublie jamais le sens et l'Auteur.

> "Certes, rappelle encore le P. Delos, on a raison de dire qu'il n'y a pas de sciences naturelles catholiques, pas de mathématiques chrétiennes, pas de physique ou de chimie confessionnelles. Nous en sommes bien d'accord, si l'on veut dire qu'un acide agit de même façon, qu'il soit versé dans l'éprouvette par la main d'un catholique ou d'un incroyant. Mais ce que nous disons, c'est que l'étude de la chimie et la pratique des mathématiques ne confèreront pas de vraie culture si ces sciences n'ouvrent, du moins implicitement, sur des problèmes métaphysiques qui leur sont propres, et si elles ne rejoignent ainsi un ordre de vérités total qu'elles contribuent à éclairer par leur apport propre." (J. T. Delos, o.p., *opus cit.*, p. 12.)

. . . Rapprochement physique et moral des facultés religieuses et profanes d'abord, intégration dans l'enseignement profane de cette orientation chrétienne du savoir humain et du progrès scientifique ensuite, *quelques mots enfin de l'importance de la formation religieuse des étudiants dès leur arrivée à l'Université.* Plusieurs expriment l'opinion que lorsque l'étudiant arrive à l'Université, on peut escompter que la période de sa formation chrétienne est terminée. En venant à la faculté, l'étudiant n'y vient chercher que les connaissances professionnelles.

Une telle opinion me paraît mal informée. Soyons réalistes! L'élève qui quitte nos collèges a reçu une formation religieuse, c'est vrai. (Et ici encore on pourrait ouvrir toute une discussion pour savoir s'il l'a reçue et bien reçue, ou encore si on la lui a donnée et bien donnée? Mais passons. . .)

Quoi qu'il en soit, l'étudiant accède à la montagne avec un bagage, disons "moyen", de formation religieuse; et on oserait croire alors que cela pourra lui suffire pour traverser les prochaines années de sa vie, années sans doute les plus critiques, tant par le fait qu'il doit s'adapter à tout un régime nouveau de liberté, qu'il doit explorer tout un champ de connaissances nouvelles.

Allons messieurs, n'imposons pas l'héroïsme! Réalisons que s'il est une étape dans la vie d'un homme qui exige une saine adaptation, une mise au point, c'est bien au moment de ce pas. Il faudrait donc, en conséquence, centrer nos efforts sur un programme de vie et d'étude permettant à l'étudiant de première année surtout de résoudre heureusement ces phases d'inquiétudes. L'aider à faire cette transition.

Il faut lui donner alors, en matière de religion, des précisions que son nouvel état de vie et d'étude viendront exiger de lui. Il faudra l'amener à reviser les bases de sa croyance. Le bonne foi du charbonnier ne suffit plus à l'homme cultivé que nous voulons former. S'il s'en contente, il sera incomplet, inculte sur un point. Cet étudiant qui vieillira dans le domaine des sciences naturelles, demeurera un mineur, un adolescent, dans le domaine religieux. Et sa croyance religieuse vague et superficielle croulera facilement le jour où il sera surpris par une idée scientifique qu'il ne pourra maîtriser. Vous avez là, mes chers amis, la cause de si tristes et fréquents naufrages chez nos jeunes intellectuels. Professeurs laïcs et ecclésiastiques, dans cette tâche d'assistance aux jeunes étudiants de première année qui viennent à l'Université jeter les bases d'une formation intégrale, humaine et religieuse, votre responsabilité est grande. Ne l'oublions pas, il faut que, chez l'étudiant, le niveau de sa formation morale ne retarde pas sur celui de sa compétence professionnelle. Un tel déséquilibre lui serait tôt ou tard fatal!

CONCLUSION

Messieurs, nous voilà arrivés au terme de notre entretien. Nous avons dans une première partie, considéré comment, au cours des siècles, l'université s'est acquittée de sa mission. Nous l'avons vue grouper autour d'elle toutes les branches du savoir, regardant à la fois vers Dieu, vers l'homme et vers le monde. Nous l'avons vue malheureusement faillir à sa mission par la séparation des deux livres de Dieu, celui de la Création et celui de la Révélation.

Dans une seconde partie, nous avons esquissé à grands traits la mission de l'université catholique: former des hommes complets. Leur donner une culture intégrale, humaine et chrétienne. A ce sujet, nous avons formulé des principes et exprimé quelques désirs.

> "L'heure est venue, écrivait le Cardinal Suhard, dans sa lettre "Essor ou déclin de l'Eglise", où le plus grand service qu'on puisse rendre à l'Eglise et à ses fils, c'est de faire la Somme Chrétienne du monde qui s'élabore... Est-il besoin de dire que c'est aux intellectuels que revient cette tâche, comme il en fut au temps des grands Docteurs de l'Eglise? C'est à eux de tendre de tout leur pouvoir à cette création d'une société chrétienne où le Royaume de Dieu sera recherché avant tout. Le premier apostolat, au carrefour où nous sommes, c'est celui de la pensée." (Cardinal Suhard, "Essor ou déclin de l'Eglise", p. 42.)

Mes chers amis, nous ne saurons jamais assez estimer la richesse et le sens de notre mission d'universitaire catholique. A ce propos, rien ne pourra préciser davantage mes voeux que ce mandat encore plein d'actualité que Pie XII donnait aux Congressistes de *Pax Romana*, à Amsterdam, il y a deux ans, et que vous me permettrez en terminant de faire mien: "Oui, soyez partout présents à la pointe du combat de l'intelligence, à l'heure où celle-ci s'efforce d'envisager les problèmes de l'homme et de la nature aux dimensions nouvelles où ils se posent désormais... Aujourd'hui les théologiens catholiques doivent

pouvoir compter sur tous, savants ou techniciens, philosophes ou juristes, historiens, sociologues ou médecins, pour fournir à leurs travaux l'assise de connaissances profanes éprouvées. Au sein de l'Eglise et en votre qualité d'intellectuels, c'est là votre mission privilégiée."

✝ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Allocution prononcée à l'issue d'un déjeuner du

COMITÉ DES HOMMES D'AFFAIRES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL,

en l'hôtel Windsor,

le 20 avril 1952.

Messieurs,

Vous avez manifesté le désir d'entendre la parole de votre Evêque, et je tiens à vous remercier pour cette marque de confiance que vous m'avez exprimée.

Mais cette démarche de votre part est aussi un acte de foi. Vous êtes des catholiques, des fils de l'Eglise, et vous savez que les exigences de la religion ne s'arrêtent pas à des actes individuels et privés. Vous venez de recevoir votre Dieu dans le Sacrement de l'Eucharistie, et vous lui avez offert votre adoration et votre amour. Mais si le Seigneur vient en vous, c'est pour vous donner la force d'accomplir les oeuvres nécessaires à l'établissement de son Royaume sur la terre. Quelles sont ces oeuvres, et quel est l'architecte qui dirigera les travaux sur les chantiers de la Rédemption? C'est l'Evêque.

On ne saurait en effet séparer Dieu qui commande du Pasteur en qui Il parle.

Aujourd'hui, beaucoup veulent soustraire à l'autorité de l'Eglise tel secteur particulier de la vie humaine: le secteur politique, le secteur des affaires, le secteur familial, le secteur social... C'est oublier que l'autorité de l'Eglise est au-dessus de toutes les autorités humaines qu'Elle n'absorbe pas mais qu'Elle consolide à leur place propre en rappelant à tous que leur exercice légitime repose sur l'ordre universel établi par Dieu.

De ces affirmations de principe, il résulte donc, dans la pratique, que dans son activité la plus personnelle et à l'heure de ses choix les plus indépendants, l'homme doit référer à Dieu comme à sa fin dernière la totalité de son action.

Oh! je sais qu'il est difficile d'obéir et non moins difficile d'exiger l'obéissance. Mais en acceptant l'autorité de l'Eglise, le chrétien s'incline devant Dieu. Si, au contraire, il refuse d'obéir à l'Eglise, il perd Dieu lui-même, devient le jouet de ses illusions, et demeure enfermé dans sa suffisance.

Le Pape vient de rappeler en trois discours vibrants (10-II-52, 13-IV-52, 17-IV-52), que la fidélité à l'Eglise exige de l'héroïsme et que la foi chrétienne est mise en demeure de s'affirmer jusqu'à la prison, jusqu'au martyre.

* * *

Depuis mon arrivée parmi vous, j'ai souvent fait appel à votre charité. Vous avez répondu généreusement à toutes les demandes qui vous ont été faites, et votre passage au "Foyer de Charité, le 26 mars dernier, a été une grande bénédiction pour cette oeuvre en faveur des pauvres.

Mais votre charité doit déborder les cas individuels, et elle doit devenir *sociale*.

Alors que les adversaires de Dieu et de son Eglise élaborent des programmes qui tendent à changer la physionomie de notre société selon l'expression énergique de Lénine: "quand la révolution collectiviste aura pleinement triomphé, alors d'eux-mêmes, sentiment et besoin religieux disparaîtront avec leur cause selon la loi fatale de l'histoire." (t. VIII, p. 520), nous serions gravement coupables si nous abandonnions la lutte et si nous favorisions l'instauration de ce monde athée par notre inertie, notre égoïsme et notre manque de sens chrétien.

Or je tiens à attirer votre attention sur quelques plaies sociales qui menacent notre Cité et qui ne seront guéries que par l'action efficace et hardie de citoyens au coeur rempli de charité.

1° Les taudis.

Je vous en ai parlé l'an dernier. Quelque chose a-t-il été fait pour améliorer la situation? Remarquez, Messieurs, que la réponse à cette question suppose autre chose que la simple suppression de ces maisons aux murs chancelants, aux escaliers usés, aux chambres sombres et polluées par la vermine. S'il faut attendre que ces quartiers croulent avant d'entreprendre un plan de reconstruction, aussi bien avouer immédiatement que nous sacrifions volontairement une génération à des intérêts égoïstes. Vous n'aurez rien fait pour la disparition de ce mal terrible si vous limitez votre intervention à une simple étude économique du problème. Vous devez considérer les conséquences, dans l'ordre moral, de la présence des taudis dans une ville.

Comment les besoins de tendresse pourraient-ils se donner libre cours dans ces milieux où il faut loger 7, 8 et 9 personnes dans une même pièce? Les enfants qui grandissent dans de tels milieux seront dominés par leurs instincts, et il n'y aura plus aucun moyen ensuite de les relever.

Si vous gardez les taudis dans cette ville, préparez pour la génération de demain des écoles de détention, des Cours de divorce, des prisons, des sanatoriums, des asiles d'aliénés et des Centres de réhabilitation.

Il faut donc songer, et tout de suite, à construire des Centres d'habitation, comme l'initiative a été prise d'ailleurs dans toutes les grandes villes du monde. Dans ces maisons, contrôlées par une administration saine et énergique, des travailleurs sociaux exercent une influence

bienfaisante et transforment la mentalité des quartiers par leur présence discrète qui devient une éducation de la masse.

2° La littérature obscène.

La deuxième plaie sociale que nous devons travailler à faire disparaître, c'est la littérature obscène.

Sous prétexte de liberté de presse et de liberté d'expression de la pensée, on nous inonde de livres, de revues, d'images obscènes et pornographiques.

Vous êtes trop honnêtes, Messieurs, pour avoir constaté la chose... Absorbés par des préoccupations multiples, vous passez à côté des kiosques sans même détourner la tête. Mais avez-vous remarqué ce groupe d'enfants silencieux assis près du kiosque et faisant glisser devant leurs yeux la bande des "comics"?

Une société qui présente le poison virulent d'une littérature obscène à l'enfance est en état de perdition.

Le 15 avril rappelait le triste souvenir du désastre du Titanic. Il y a cinquante ans que ce luxueux paquebot sombrait dans les abimes de l'océan. Les constructeurs, les passagers et l'équipage croyaient que ce géant des mers serait invulnérable. Il ne termina même pas sa première traversée.

Beaucoup croient que notre système social est parfait. Mais n'êtes-vous pas effrayés par cette marée montante du crime? Des jeunes tuent, volent, s'amusent, organisent la vente de stupéfiants, et finissent par le suicide, et nous trouvons cela normal. On nous répond: "C'est normal... Dans toutes les grandes villes vous constatez de tels phénomènes!"

Eh bien! non! Un chrétien n'a pas le droit de trouver que le mal est une chose normale. Il sait que sa responsabilité est engagée dans tout acte qui s'accomplit au-

tour de lui. Il est le sel de la terre et la lumière du monde. Or, le sel, c'est fait pour être jeté dans la soupière, et et non pour être conservé dans la salière!

Si le crime devient une plaie sociale, c'est parce que l'école du crime est organisée. Les jeunes apprennent à voler, à tuer et à séduire, dans ces manuels du crime qui sont vendus dans nos rues les plus achalandées.

Laisserait-on un maniaque répandre des germes bactériologiques dans les restaurants, ou bien mettre le feu à nos demeures? Et vous permettez à des profiteurs de salir l'âme des enfants et de fournir à des adolescents les armes avec lesquelles ils vous frapperont demain!

Messieurs, des Campagnes d'assainissement ont été entreprises dans des villes autres que la nôtre, et personne n'a crié à l'inquisition. . . . Ce ne sont pas uniquement des clercs qui ont pris l'initiative de ces épurations, mais des citoyens honnêtes qui ont jugé que la première qualité de l'urbanisme, c'était la propreté morale!

3° Où loger les enfants?

Enfin, je veux attirer votre attention sur un fléau social qui, s'il n'est pas enrayé, deviendra le suicide d'une race, et attirera sur les survivants de cette génération les malédictions du Ciel. Je veux parler du refus de louer des maisons aux familles qui ont des enfants.

Une société qui préfère l'ordre factice d'un salon vide au désordre apparent d'une cuisine où des enfants jouent est une société qui se meurt. Le refus de l'enfant est le refus de Dieu. Le plan créateur qui éclate dans l'univers ne sera jamais détruit par nos petits dessins au tableau noir! Le fou qui se crève les yeux pour nier le soleil n'assombrit pas l'aurore qui commence. . .

L'enfant est l'éternelle joie de la terre, et, le jour où il disparaîtrait, les plus beaux monuments des siècles de-

viendraient des mausolées. La terre serait un immense cimetière.

Mais le chrétien ne se résigne pas à une telle asphyxie. Il sait que le nombre des Elus du Ciel dépend du nombre des enfants de la terre. Mais pour atteindre le but de la création, l'homme doit accomplir son pèlerinage terrestre dans des conditions favorables; et tous ceux qui entravent cette marche sont des adversaires de Dieu et des criminels devant sa face.

Ils ressemblent à ces contemporains du Christ qui refusèrent de le recevoir dans leurs maisons à Bethléem. Dieu n'entra pas chez eux, mais Il se donna à ceux qui le cherchèrent dans la simplicité de leur coeur.

Messieurs, le refus de l'enfant est encore un geste contemporain. C'est par centaines que les victimes m'ont exposé leurs souffrances.

"On ne prend pas d'enfants!"

"Avez-vous des enfants?"

"Aurez-vous des enfants?"

Toutes les questions d'une enquête judiciaire sont posées... Et la famille continue de gravir le chemin douloureux de son Calvaire.

Messieurs, cela ne se passe pas chez les peuples barbares de la Terre de Feu. Nous sommes, hélas, les témoins émus et impuissants de ces drames plus tragiques que la fusillade crépitante de la chasse aux bandits...

Hérode essaya un jour de faire disparaître une génération d'enfants. L'Evangile nous dit que les pleurs de Rachel se firent entendre durant des siècles dans la vallée de Bethléem. Et Hérode doit expier son crime dans le feu d'un enfer éternel...

Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit en parlant de ceux qui feraient du mal aux petits et aux innocents: "Celui qui scandalise l'un de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait pour lui avoir une meule d'âne suspendue au cou, et être précipité au fond de la mer." (Matth. XVIII-6)

* * *

Messieurs, travaillons à rendre notre monde meilleur, et nous aurons collaboré à l'oeuvre du Créateur qui nous donnera sa Paix.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Sermon prononcé en l'église Notre-Dame, le 25 mai 1952, à l'occasion du Congrès annuel des Chevaliers de Colomb.

Mes chers frères,

Vous avez voulu commencer cette convention par l'assistance à la Sainte Messe. Vous affirmez ainsi votre foi en Dieu et envers l'Eglise.

Les Chevaliers de Colomb doivent être des catholiques éclairés, et leur conviction doit se traduire par des actes. L'Eglise a besoin de vous, Messieurs, car un vent d'apostasie souffle sur le monde, et un grand nombre d'âmes sont détachées du tronc de l'Eglise, tout comme des feuilles mortes emportées par le vent d'automne.

La charité qui demeure et qui sauve, c'est celle qui est fondée sur une foi priante et agissante. Si la charité résume toute la religion, n'oublions pas cependant ces paroles menaçantes du Seigneur Jésus: "Celui qui ne croira pas sera condamné."

Le religion aujourd'hui est devenue un vague sentimentalisme, et plusieurs seraient prêts à condamner et à abandonner les pratiques imposées par l'Eglise sous prétexte que la charité suffit.

Dans certains milieux, on ira même jusqu'à affirmer que les dogmes sont une cause de divisions entre les esprits, et que ces questions de professions de foi déchirent les hommes et les peuples. D'où une tendance à former des associations neutres, non-confessionnelles, dont le but

serait d'établir une fraternité des esprits et des coeurs dans la pratique des vertus humaines de sociabilité et de service.

L'Ordre des Chevaliers de Colomb a toujours affirmé son caractère confessionnel. Ses membres sont des catholiques pratiquants, et le but de l'Ordre, c'est la défense des intérêts de l'Eglise. Mais afin de rendre votre foi plus ferme, je voudrais vous rappeler quels sont les fondements de la charité et de la foi.

Qu'est-ce que l'amour au sens du Christ?

Ce mot est galvaudé, aujourd'hui, mais pour Jésus, il n'y avait pas d'équivoque. Quand Il parlait d'amour, il ne pensait pas à des humeurs sentimentales qui changent aussi brusquement que la température. Dans sa pensée, ce mot n'était pas lié à la satisfaction d'un instinct vital plus ou moins élevé et dégénérant toujours dans le culte du moi.

Pour Jésus, l'amour est un acte de la volonté, et il doit être une aide désintéressée du prochain. L'amour, c'est aider son prochain jusqu'au sacrifice suprême: "Nul ne peut avoir d'amour plus grand que de donner sa vie pour ses amis." (Jean. XV, 15.)

Mais quelle est la source de cet amour? Serait-ce ce culte de l'homme pour l'homme, tel que prôné par nos philanthropes contemporains?

Non! Jésus connaissait l'homme, et mieux que le prophète il savait que "tout homme est menteur"! Que de bassesses, de mesquineries et d'insignifiance autour de lui!

Et cependant, c'est pour "son prochain" que Jésus est mort, et le Bon Larron a bénéficié de sa rédemption d'une façon aussi abondante que Marie-Madeleine.

Ah! c'est que par la charité Jésus rejoint Dieu dans le prochain. L'homme est digne d'amour, non pas pour ce qu'il est en lui et pour lui, mais pour ce qu'il est pour Dieu. Ce n'est pas de la terre que nous pouvons atteindre l'homme. Il nous faut d'abord monter au Ciel pour trouver l'homme, et c'est à travers Dieu que nous devons le regarder, le juger et l'aimer.

Le fleuve de l'amour humain doit traverser le coeur de Dieu pour garder sa limpidité, sa fraîcheur et sa pureté. Autrement il deviendra ce torrent fangueux, ce bourbier affreux où une partie de l'humanité est engloutie en ce moment.

Tout amour vrai et pur existe et agit donc grâce à la foi. Si l'amour doit passer par le coeur de Dieu pour être vrai, la foi seule peut soulever notre coeur et l'emporter loin de ce monde, loin des considérations purement terrestres, loin des soucis égoïstes.

Ainsi la foi fonde l'amour, elle le protège, elle le purifie et elle le rend fort et agissant. La foi donne à la charité ce qui manquera toujours à tout amour profane: la passion pour les actes héroïques, cette folie de la croix devant laquelle tombe en poussière toute l'éloquence de la terre.

Notre charité doit donc reposer sur une foi éclairée. La tiédeur des chrétiens s'explique toujours par l'ignorance religieuse.

L'étude de notre sainte religion n'est rien d'autre que

l'annonce joyeuse de l'Incarnation du Verbe et le contact bienfaisant avec la sainte réalité de la révélation de Dieu à l'homme. Nous comprendrons alors que tout ce qui appartient à la foi, tout ce qui la fonde, l'assure ou la féconde, a un rapport essentiel avec l'amour. Les sacrements, le culte, les prêtres, en un mot, l'Eglise tout entière est un appel pressant à l'amour de Dieu et du prochain, un grand hymne de charité résonnant à travers les siècles.

Les conséquences de cette doctrine seront immenses. Celui qui refuse d'obéir au Pape, à l'Evêque donné par Dieu, pêche donc contre la charité. Celui qui méprise l'Eglise, celui qui refuse les suggestions faites par les ministres de Dieu, celui qui n'essaie pas de faire pénétrer la doctrine sociale de l'Eglise, qu'il le sache ou non, qu'il le veuille ou non, il attaque à la hache les seules racines de l'amour véritable.

Jésus a aimé jusqu'au sacrifice suprême de sa vie, et il a exigé de ses disciples l'amour envers les ennemis: "Priez pour ceux qui vous persécutent, afin que vous deveniez enfants de votre Père qui est dans les cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et descendre la pluie sur les justes et les injustes. Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait." (Matth. V, 44.)

Sommes-nous des chrétiens de cette qualité supérieure? Comment se fait-il que beaucoup de nos contemporains se refusent absolument à nous considérer comme les porte-flambeau de la vraie charité? N'est-il pas affreusement triste que l'on ne nous reconnaisse plus à ce signe que nous nous aimons les uns les autres? Qui est responsable de cet état de chose? Ce n'est certainement pas l'E-

glise, car Elle est encore persécutée en plusieurs endroits du monde, et quelques-uns de ses fils donnent le suprême témoignage de l'amour en acceptant le martyre. Mais si l'Eglise garde d'une manière intacte le dépôt de la foi et de la charité, peut-être que nous, ses fils, nous avons perdu son pouvoir d'attraction. Pourquoi nos actes de charité sont-ils de si pauvres preuves de l'esprit et de la force triomphale de la foi catholique? C'est que nous nous contentons d'une charité verbale et d'une foi livresque et sans dynamisme. Cette charité-là ne coûte rien, alors que la charité qui serait une preuve de la présence de Dieu exigerait l'action efficace d'un coeur ardent.

Dans l'Evangile selon Saint Matthieu (XXIV, 12) nous apprenons que viendront des jours où "la charité d'un grand nombre se refroidira". Ne s'agit-il pas de notre époque?

Et cependant n'aurions-nous pas dû déjà depuis longtemps conquérir le monde?

Oui, tant que la foi catholique n'allumera pas la flamme de l'amour dans nos familles, tant que nos associations et nos paroisses ne deviendront pas vraiment des centres de charité, des "communautés d'amour", tant que notre vie publique ne sentira pas le souffle chaud de notre charité, tant que tous les hommes, peu importe leur situation sociale, ne seront pas comme des frères et des soeurs pour chacun de nous, alors il n'y aura nul espoir de renouveler et de faire rayonner la vie catholique dans notre ville, dans notre pays et dans le monde.

C'est notre transformation, à chacun de nous, par la charité, qui induira notre prochain à se transformer. Et c'est cela, et seulement cela qui décidera si le catholicisme,

d'aujourd'hui est assez puissant pour surmonter de l'intérieur l'esprit d'apostasie qui menace le monde.

Si votre foi est vraiment éclairée. par l'étude et la prière, si votre charité est agissante et transformante, alors vous mériterez ce beau titre d'apôtres sociaux que le Pape décernait à ces laïques qui, dans le silence de la retraite, travaillaient à reconquérir leur âme avant de répandre dans le monde l'Evangile d'allégresse.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Discours prononcé à l'Hôtel Windsor, le 30 mai 1952, à l'issue du Banquet commémorant le 40ème anniversaire de la fondation de l'école des Hautes Etudes Commerciales.

Messieurs,

Vous aimez les chiffres. Ils ont pour vous un sens qui échappe à l'intelligence des profanes. C'est tellement vrai que le mot "déchiffrer" est passé dans la langue française pour exprimer l'action de comprendre quelque chose: "Lire ce qui est mal écrit. Lire, jouer ou chanter de la musique. Démêler, pénétrer ce qui est compliqué et obscur dans une chose" nous apprend le dictionnaire. Les anciens philosophes expliquaient les mystères de la nature par les chiffres. Les Pères de l'Eglise ont même tenté de pénétrer la profondeur des mystères chrétiens par les chiffres. Saint Augustin se demandait pourquoi le paralytique de l'Evangile avait été guéri après 38 années d'attente, et il donnait à ses auditeurs une explication basée sur les chiffres. Le nombre *quarante*, disait-il, est le symbole de la perfection: jeûne d'Elie; jeûne du Sauveur; durée de l'attente des Israélites avant d'entrer dans la terre promise; durée des jours qui séparent la Résurrection de l'Ascension du Sauveur. *Trente-huit* est donc un nombre imparfait et ne soyons pas surpris si durant une période de temps correspondant à ce nombre le malade ait langui.

Mais vient le Seigneur Jésus qui nous enseigne la loi de perfection comprise dans les deux commandements de l'amour de Dieu et du prochain, et notre malade sera guéri par cette simple addition: 38 plus 2: *40*.

Mais derrière cette philosophie à laquelle nous ne sommes plus habitués, il y avait une pensée très forte, une recherche sérieuse et sincère de la vérité. Chez Augustin, il y avait une foi profonde et vécue. Aussi il ne faudrait pas vous imaginer que les merveilleuses machines à calculer, qui sont sur le marché aujourd'hui, remplaceront demain l'effort de pensée que l'homme doit fournir pour trouver une explication aux choses.

L'homme pourra confier aux rayons électroniques des opérations mathématiques. Il n'obtiendra jamais d'eux une réponse aux graves problèmes sociaux de l'heure présente.

Vous avez voulu souligner le 40e anniversaire de fondation de votre Ecole. Les pionniers de la profession commerciale dans notre milieu ethnique profiteront de cette circonstance pour rappeler une foule de souvenirs intéressants. Grâce à leur vision aiguë des problèmes de notre société, des hommes de coeur inauguraient, dans notre ville, il y a près d'un demi-siècle, ces études commerciales qui devaient conduire un si grand nombre des nôtres au succès et permettre à nos concitoyens d'occuper dans l'industrie et la finance des positions-clefs.

Mais si vous deviez honorer, ce soir, la mémoire des anciens, vous n'oubliez pas vos responsabilités présentes. Si vous bénéficiez aujourd'hui des labeurs de vos devanciers, vous comprenez que les jeunes de demain recueilleront les richesses que vous aurez accumulées. Conscients de vos devoirs, vous vous tournez vers l'Eglise et vous lui demandez qu'Elle vous définisse le rôle social de l'homme d'affaires dans la société. Vous me permettrez d'attirer votre attention sur les points suivants:

I — Le facteur humain du travail;

II — Deux dangers qui menacent l'homme d'affaires catholique dans notre milieu.

I

On peut dire que tout le problème social repose sur la notion du travail. Le Marxisme insiste sur son aspect économique, et il échafaude la société sur la "plus-value" du travail. Le libéralisme économique la considère encore comme une marchandise qui suit la fluctuation de l'offre et de la demande.

L'Eglise dit qu'il est un acte humain : donc le fruit d'une pensée et la réalisation d'un dessein. Mais ces dissertations sur le travail nous ont peut-être fait oublier le travailleur.

Le travailleur de l'industrie moderne se trouve devant celui qui lui donne du travail dans un état d'âme de mécontentement, d'inquiétude, d'insatisfaction et même de rébellion qui rend les rapports sociaux particulièrement tendus. Cet état permanent de mécontentement et d'inquiétude a des causes profondes. Les techniciens de l'organisation scientifique du travail ont étudié différents moyens pour l'évaluation du salaire, pour l'augmentation du rendement horaire du travail, pour réaliser des conditions de travail salubres. Ce n'est pas mon intention de développer devant vous les positions du taylorisme. Mais puisque tout se résume, dans ce système, à l'organisation scientifique du travail, ses promoteurs ont essayé de résoudre les problèmes sociaux au moyen de diverses formules compliquées.

Mais ces promoteurs d'un système scientifique ne se sont pas aperçus que l'homme, dans son activité, obéit à de nombreux motifs, parmi lesquels celui de l'économie et celui de l'intérêt tiennent une place prépondérante seulement en apparence.

L'ouvrier ne peut pas être isolé de la société dans laquelle il vit. La grande erreur du taylorisme a été de considérer, dans l'homme, l'unique aspect: *travail*, alors

qu'il faut surtout considérer l'adaptation de l'homme à son travail.

Dans tous les pays, on commence à comprendre que le "facteur humain" est l'aspect primordial de la question sociale. Ainsi les "relations sociales" deviennent l'objet des études des sociologues.

Les techniques scientifiques n'ont pas été capables de faire disparaître le spectre du chômage qui se trouve toujours devant l'ouvrier de l'industrie moderne comme une menace permanente. Ajoutons que l'ouvrier travaille avec un sentiment perpétuel d'insécurité et, par voie de conséquence, d'une diminution physique et psychique. Les statistiques nous révèlent dans l'industrie moderne une extension toujours plus grande de névroses et, en certains milieux, on a établi des cliniques afin de prévenir des formes morbides de psychoses qui se généralisent dans les milieux industriels.

Pour donner une idée de la complexité de la tâche que doit se fixer celui qui mène une entreprise, voici les points que tous les chefs d'entreprises devraient avoir devant les yeux:

1. L'ouvrier doit avoir l'aide suffisante pour donner le résultat attendu de la direction.
2. L'ouvrier doit être encouragé à présenter des suggestions et à indiquer des méthodes pour pouvoir améliorer le travail.
3. L'ouvrier doit être appelé à dire lui-même quel travail doit être préconisé utilement et lequel ne doit pas l'être.
4. Chaque fois que l'ouvrier a quelque motif fondé de se plaindre, il doit être certain qu'il sera écouté.
5. L'ouvrier doit être certain que quiconque fait preuve de meilleures aptitudes et meilleure capacité, obtient une promotion adéquate.

6. L'ouvrier doit être certain qu'il est appelé à donner son avis lorsque surgissent des problèmes qui intéressent toute la masse ouvrière.

7. L'ouvrier doit être certain que, lorsque intervient un changement de travail, il y a un motif raisonnable pour lequel ce changement a été fait.

8. L'ouvrier doit avoir un motif fondé de faire confiance à l'activité de ceux qui sont ses supérieurs.

9. Il faut éliminer les causes de conflit ou de contradiction entre la direction et la masse ouvrière, ou encore entre les ouvriers et leur chef d'équipe; ou encore entre les ouvriers eux-mêmes.

10. Il faut donner à l'ouvrier l'assurance que la direction se rend compte qu'il fait tout son possible, en ce qui le concerne, pour donner un bon rendement dans le travail.

11. L'ouvrier doit être certain de recevoir un salaire, non seulement en fonction de son rendement, mais encore en fonction de ses besoins familiaux et personnels.

12. L'ouvrier doit être certain que les supérieurs se rendent compte des difficultés réelles qu'il faut vaincre dans l'exécution d'un travail.

13. Il faut faire en sorte que l'ouvrier se rende compte des efforts que la direction se propose et des fins qu'elle poursuit — et les comprenne et les apprécie — non seulement pour l'avantage des actionnaires, mais encore pour celui des ouvriers dans le cadre de l'économie générale d'un pays.

14. Les erreurs et les fautes de qui que ce soit, quelque poste qu'il occupe, doivent être appréciées avec égalité d'humeur et avec compréhension.

15. Il est nécessaire que l'ouvrier sache que, s'il est incapable d'apprendre un travail déterminé ou souffre d'une diminution qui l'empêche de l'exécuter, la direction de l'entreprise l'appliquera à quelques travaux pour lesquels il a des aptitudes ou possède la possibilité d'acquérir la capacité de l'exécuter et, partant, de gagner de quoi vivre.

16. Il est nécessaire que la direction tienne compte de ce qui se passe dans les ateliers semblables ou concurrents, soit quant à l'organisation, soit quant aux salaires, en sorte qu'à égalité de travail ou de rendement corresponde une égalité de salaire et de traitement.

17. Il faut qu'il y ait des associations qui donnent des faveurs aux ouvriers au moyen de leur participation mutuelle et grâce au concours de l'entreprise, et il faut que soit garantie la vie de ces associations avec des moyens suffisants.

18. Il faut que le service médical soit prompt, efficace, intelligent, et coopère à supprimer les causes de mécontentement pour l'ouvrier.

19. Il faut enfin donner assistance à l'ouvrier en dehors de l'entreprise.

20. Il faut secourir efficacement les diminués, les vieux, les inhabiles.

Alors, et alors seulement, sera reconnu le facteur humain du travail; et l'ouvrier traitera avec ses employeurs comme un homme, créature spirituelle et intelligente. Nous sommes loin du temps où Taylor défendait l'organisation scientifique du travail par l'étude des mouvements pour réduire au minimum les inutiles.

Nous sommes entrés dans une phase plus humaine de l'activité de l'ouvrier. Ces idées sont exposées par des hommes qui ne partagent pas tous notre sainte foi.

A combien plus forte raison les disciples de Celui qui a été ouvrier doivent-ils travailler à transformer l'atmosphère de l'entreprise industrielle pour que celui qui y travaille sache qu'il participe réellement à la vie et aux avantages de l'entreprise.

L'homme qui travaille n'est pas une machine ni un objet d'étude. Son activité est nécessaire dans notre monde. Il est un acteur du grand jeu social qui se déroule devant nos yeux. Il ne faudrait pas refouler la vie du travailleur dans son usine. Le drame social se joue dans le monde; et le travailleur, avant d'appartenir à une usine, appartient à une nation, à une organisation sociale, à une Eglise auxquelles il a confié ses intérêts temporels et spirituels.

C'est le jour où tous les hommes deviendront *actifs* dans les milieux où ils vivent qu'ils se débarrasseront de ce complexe d'insatisfaction inquiète qui est à la base du malaise social actuel.

Le jour où le travailleur se rendra compte qu'il est l'artisan d'une oeuvre sociale, que sa présence est reconnue comme essentielle à la vie de l'entreprise tant techniquement qu'économiquement et moralement, alors il n'aura plus de motif pour ralentir son activité, pour se méfier des dirigeants et pour se considérer comme leur victime.

II

J'ai indiqué deux dangers qui menacent la foi des catholiques dans nos milieux. Je voudrais vous dire un mot de la *Franc-maçonnerie* et de *l'alcoolisme*.

Nous cherchons une formule d'unité. Nous aurions pensé qu'après la terrible leçon de la guerre les hommes auraient été plus sages. Mais les erreurs qui ont conduit aux grandes catastrophes de 1914 et de 1939 semblent réapparaître: libertinage, égoïsme, sensualisme, anarchie.

Or parmi les choses qui renaissent et reprennent vigueur, il y a la Franc-Maçonnerie avec son hostilité toujours renouvelée envers la religion de l'Eglise.

Le bruit circule bien dans diverses classes sociales que la Maçonnerie d'un certain rite ne serait pas en opposition avec l'Eglise, que la Maçonnerie est une forme de club social et que pour avancer dans la société, pour arriver aux positions avantageuses, il est nécessaire d'être un bon Maçon.

Les Evêques de l'Eglise Romaine savent qu'en vertu du canon 2335 tous ceux qui donnent leur nom à la Maçonnerie sans distinction de rites sont excommuniés, donc rejetés de la société des fidèles et n'ont plus le droit de participer à la vie sacramentelle à moins qu'ils n'aient déposé entre les mains des chefs spirituels une abjuration.

Tous les catholiques doivent savoir cela pour ne pas tomber dans l'illusion grossière de ceux qui croient pouvoir se dire impunément catholiques et francs-maçons.

L'Eglise va au-devant de tous les hommes. Elle ouvre ses bras à tous comme une mère. Mais jamais au détriment de la vérité et du salut des âmes.

Ne croyons pas, Messieurs, que ces formules humanitaires sauveront notre monde malade. Seule une foi éclairée et agissante soulèvera notre monde et lui donnera la force d'être meilleur qu'il est.

Un deuxième danger qui nous menace, c'est l'alcoolisme.

L'Alcoolisme est un fléau tel qu'il faut pour le combattre un effort de volonté énergique de l'ensemble de tous les citoyens.

L'alcool amène une déchéance personnelle. Mais si l'individu est déchu, la société le sera demain. L'individu

habitué à se stimuler par le coup de fouet de l'alcool perd l'habitude de l'effort sur lui-même et le contrôle de ses instincts. Peu à peu il arrive à être dominé par des sensations bestiales et il transmettra à ses enfants une hérédité fâcheuse.

Il faut considérer comme sérieuses un certain nombre de statistiques qui déterminent la part de l'alcoolisme dans l'évolution des maladies telles que la tuberculose, les congestions pulmonaires, les lésions du foie et des reins.

Et qui pourrait déterminer la part de l'alcool dans les accidents de la route, dans les accidents du travail, dans la criminalité?

Si une action immédiate et énergique n'est pas prise dans ce domaine, dites-vous bien, Messieurs, que la promotion de notre groupe ethnique est définitivement compromise et que nos structures sociales céderont sous la poussée de la marée constante du mal.

L'Eglise a les promesses de la vie éternelle. Mais aucune forme de vie sociale et économique, aucune civilisation n'a reçu ces promesses.

L'héroïsme que suppose notre vie de demain exige de chacun de nous une union intime au roc vivant qu'est l'Eglise de Dieu sur la terre.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Oraison funèbre de Son Excellence Mgr PHILIPPE DESRANLEAU, archevêque de Sherbrooke, en la Cathédrale Saint-Michel, à Sherbrooke, le 3 juin 1952.

"Fide defunctus adhuc loquitur"
"C'est la foi qui fait que mort il continue de parler."
(Heb. XI-4.)

Excellence Révérendissime Mgr le Délégué Apostolique,*
Excellence Mgr l'Archevêque de Sherbrooke,**
Excellences,***
Messeigneurs,
Mes Frères,

Cette voix puissante qui, durant près de quinze ans, fut le réconfort des faibles et la crainte des puissants, elle s'est éteinte. Il y a dix jours, elle éclatait encore dans cette vaste crypte, devenue aujourd'hui son tombeau. Ce silence de la mort nous émeut plus, peut-être, que les accents de la vie. Certaines figures se sont tellement identifiées à un milieu que nous ne pouvons pas concevoir celui-ci sans celles-là.

Depuis quinze ans, cette Eglise et toute la région des Cantons de l'Est étaient animées par une présence active et bienfaisante. De partout on se tournait vers Sher-

---

* Son Excellence Révérendissime Mgr Ildebrando Antoniutti, archevêque titulaire de Synnade de Phrygie; délégué apostolique au Canada.

** Son Excellence Mgr Georges Cabana,

*** LL. EE. NN. SS. J. A. O'Sullivan, J.-E. Limoges, J.-A. Langlois, J.-A. Desmarais, M. Lajeunesse, P.-A. Bray, A. Douville, H. Belleau, R. Brodeur, C. Leblanc, G.-L. Pelletier, R. Gagnon, M. Lacroix, L.-P. Whelan, O. Garant, P. Caza, M. Tessier, G. Coderre, B. Desrochers, E. Frenette et A. Lanctôt.

brooke pour connaître la pensée de l'Evêque qui siégeait dans cette Cathédrale. Placé sur ce trône épiscopal par la volonté du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, l'ancien curé de Saint-Pierre-de-Sorel avait accepté cette charge pastorale avec un sens aigu des responsabilités qu'elle comporte.

Nous sommes réunis autour de lui pour la dernière fois, Nous, ses collègues dans l'Episcopat, nous avons voulu lui témoigner notre fraternelle affection. Vous, prêtres de cet archidiocèse de Sherbrooke, vous êtes venus dire à votre Pasteur votre reconnaissance pour les immenses labeurs qui ont rempli son épiscopat. Et vous, mes chers Frères, vous êtes venus prier auprès de la dépouille de votre vénéré archevêque, afin de remplir un devoir de piété filiale. Saint Paul donnait ce conseil aux premiers chrétiens lorsqu'il écrivait aux Hébreux: "Souvenez-vous de vos chefs qui vous ont annoncé la parole de Dieu; et en reportant votre pensée sur la fin de leur existence, imitez leur foi." (Heb. XIII-7.)

* * *

"Si l'Evêque obéit aux préceptes, c'est-à-dire si, par une doctrine adaptée et sûre, il affermit ce qui est faible, s'il soutient ce qui est ébranlé, s'il convertit les dépravés, s'il dispense la parole de vie à ceux dont il a la charge pour les nourrir d'un aliment d'éternité, et que la mort vienne le surprendre dans cette activité et s'appliquant à ces choses, il recevra du Seigneur la gloire promise au fidèle administrateur et à l'intendant utile, c'est-à-dire qu'il jouira près de Dieu de la gloire céleste, car il n'y a rien de plus grand ni de meilleur."

(Saint Hilaire de Poitiers. P. L. 10-1058.)

Cette pensée de Saint Hilaire de Poitiers exprime admirablement bien nos sentiments au moment où nous désirons célébrer par les louanges les plus méritées le pontife défunt, Son Excellence Monseigneur Philippe

Desranleau, quatrième évêque et premier archevêque de Sherbrooke.

En effet, jusqu'à son dernier soupir, Monseigneur Desranleau s'est efforcé, avec une sollicitude attentive et un zèle infatigable, de réaliser avec succès les règles de vie pastorale exprimées et recommandées par ces paroles de Saint Hilaire.

En lui brillaient les vertus chrétiennes et les dons du Saint Esprit;

Dans son diocèse brillent les oeuvres que son zèle pastoral a suscitées.

Tels sont les deux aspects de la vie du vénéré défunt que je voudrais méditer avec vous durant quelques instants. C'est donc encore lui qui parlera de Dieu et de son Royaume: "Defunctus adhuc loquitur".

I

La foi est le fondement de la vie surnaturelle et la racine de toutes les vertus. Aussi Saint Paul ira jusqu'à affirmer que "sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu, car celui qui veut s'approcher de Lui doit croire qu'Il existe." (Heb. XI-6.)

Cet enseignement de l'Apôtre est d'une grande actualité. Le monde contemporain n'a pas la foi, et celui qui parle de l'Au-Delà passe, aux yeux de ses contemporains, pour un retardataire, et ses propos sont critiqués lorsqu'ils ne sont pas ridiculisés.

La foi nous place devant Dieu et elle découvre à notre conscience toutes les exigences de la sainteté chrétienne et sacerdotale. "Dieu existe" et "je crois en Dieu", sont des mots assez puissants pour transporter les montagnes et pour transformer le monde.

Puisant à tout instant à cette source de la lumière et

de la grâce, le chrétien enrichit le cours de sa vie dans l'exercice héroïque des vertus et des dons.

Mais qui nous révélera les splendeurs de l'âme sacerdotale, que la foi éclaire et inspire?

L'Evêque est placé au sommet de la montagne sainte qu'est le sacerdoce; son âme doit être constamment illuminée des clartés de la vie éternelle. C'est du haut de ce promontoire spirituel que l'Evêque doit juger le monde. Et c'est pourquoi ses jugements surprennent les myopes raisonneurs qui n'arrivent pas à voir le monde tel qu'il est, et surtout qui ne discernent pas la mission de l'Eglise dans le monde.

L'activité surnaturelle de la vertu de foi est rendue plus efficace par l'exercice des Dons du Saint-Esprit. L'Evêque, au jour de son sacre, reçoit l'Esprit de Dieu en plénitude, et, guidé par les Dons de Conseil et de Force, il a souvent sur le devoir présent et sur les décisions à prendre des intuitions dont la parfaite rectitude déconcerte ceux qui ne reçoivent pas de semblables lumières.

Monseigneur Desranleau avait la foi vivante, celle qui unit à Dieu. Cette foi d'Abraham qui brille comme un rayon d'espoir dans les ténèbres et qui alimente la flamme de la charité. Il fut vraiment un homme de Dieu. Aussi quand parlait en lui la voix de la conscience pastorale, plus rien ne comptait que le sentiment du devoir.

De fortes études théologiques commencées au Séminaire, couronnées avec succès dans les Universités romaines et toujours poursuivies malgré les labeurs apostoliques, mieux vaudrait dire, à cause des labeurs apostoliques des ministères les plus variés, avaient rendu la conscience sacerdotale et pastorale de Mgr Desranleau plus lucide, plus délicate et, pourquoi ne pas le dire, plus rigide. Admirons ce programme de vie tracé d'une main ferme encore, au lendemain d'un pèlerinage à Rome en 1951:

"La sainteté n'est pas un luxe chez les prêtres, mais le simple devoir. Oui, oui, la sainteté est un simple devoir, le plus simple des devoirs, le devoir d'état. Nous sommes les enfants de Dieu par le Baptême, nous sommes les apôtres et les soldats de Jésus-Christ par la Confirmation, nous sommes les ministres sacrés du sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ par l'Ordre; donc notre devoir d'état est d'être des saints. En effet, chaque prêtre peut et doit dire: "quel est pour moi, baptisé et ordonné, mon devoir d'état le plus simple, le plus facile, le plus urgent, le seul et unique nécessaire?" C'est d'accommoder, d'identifier ma volonté à la volonté de Dieu. Or, la volonté de Dieu, claire, nette, connue, révélée, c'est ma propre sanctification. C'est en ce sens profond et surnaturel, parfaitement théologique, que la sainteté consiste dans l'accomplissement de son devoir d'état. Mon état à moi, de par la volonté et le choix de Dieu, c'est d'être sur la terre un enfant de Dieu, un apôtre et un soldat de Jésus-Christ, un ministre du sacerdoce de Notre-Seigneur-Jésus-Christ qui est, ici surtout, la sainte Eglise catholique; mon devoir d'état évidemment est de toujours accomplir la volonté de Celui dont je partage la nature et la vie, de Celui qui m'a confié sa doctrine et sa défense, de Celui qui m'a élevé à la participation de son ministère. Or Celui-là, mon unique Maître et Seigneur, mon Dieu et mon Tout, est saint; et Il veut que je sois saint comme Lui, et avec Lui, et en Lui: C'est pour cela, dit-il, qu'il a commencé par faire avant d'enseigner; qu'il s'est consacré et sanctifié lui-même; qu'il nous a donné l'exemple pour que nous fassions comme nous l'avons vu faire; qu'il nous a choisis pour prolonger sa mission rédemptrice en faisant ce qu'il a fait et de la manière dont il l'a fait."

La Sainteté sans la prière et la mortification est une utopie. La vie du chrétien est une rude ascension, et l'Evêque de Sherbrooke n'était pas de ceux qui cherchent

une "via media" afin de concilier les exigences de l'Evangile avec les coutumes du monde. Les lettres pastorales de l'Evêque de Sherbrooke sur le Carême constituent un véritable traité d'ascétisme. Ce mot n'est pas très familier à notre génération, et l'enseignement religieux aujourd'hui n'est pas toujours une invitation au renoncement, à l'abnégation et au sacrifice. Ecoutons ces accents qui auraient une force persuasive encore bien plus grande s'ils sortaient de la bouche du défunt:

"Déjà, nous avons dit adieu à l'alléluia; la deuxième partie de l'année est commencée et le Carême s'annonce. Toutes les âmes saintes sont dans la joie; elles savent bien que, avec le mercredi des Cendres, beaucoup vont songer à moins offenser le bon Dieu et se reprendre à L'aimer un peu plus.

"Saluez avec amour l'arrivée du Carême; pasteurs et fidèles, écoutez l'invitation pressante que vous adresse Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans l'évangile du dimanche de la Septuagésime : *Ite et vos in vineam meam* : Allez vous aussi travailler à ma vigne. Si l'ordre du Maître vous est donné de grand matin, allez avec joie, votre récompense sera grande, *magna nimis;* si vous êtes rendus à la neuvième heure, répondez sans retard à l'appel; même si vous êtes déjà rendus à la onzième heure, allez, allez vous aussi, la moisson est abondante et trop rares les ouvriers; le Maître vous donnera à vous aussi sa récompense, parce qu'Il est bon, *quia ego bonus sum*, et Il traite les derniers comme les premiers, car il y en a beaucoup d'appelés et peu d'élus."

Si l'Eglise voit arriver le Carême avec une joie maternelle, c'est qu'elle sait, par une longue expérience, que ses enfants, en grand nombre, vont de nouveau se revêtir de Jésus-Christ, accepter de marcher à sa suite en portant leur croix.

Lorsque Pie XI déplorait avec l'Episcopat catholique

qu'un grand nombre de chrétiens n'avaient plus le sens du Christ parce qu'ils avaient peur du renoncement et de la pénitence, nous pouvons être assurés que l'Evêque de Sherbrooke était parfaitement d'accord avec le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Tout son enseignement ascétique n'est-il pas un commentaire, adapté aux circonstances de lieux, de ce passage de l'Encyclique "Caritate Christi Compulsi":

"Nous le savons assurément et Nous le déplorons avec vous, Vénérables Frères, l'idée et les mots même d'expiation et de pénitence ont, auprès de beaucoup d'âmes, perdu en grande partie le pouvoir de susciter ces élans de coeur et ces héroïsmes de sacrifice qu'ils savaient inspirer en d'autres temps, quand ils se présentaient marqués aux yeux des hommes de foi d'un caractère divin par les exemples du Christ et des saints; il ne manque pas d'hommes qui voudraient qu'on laissât de côté les mortifications comme chose d'un autre âge; sans même parler de l'homme moderne qui, au nom de l'autonomie de la volonté, méprise orgueilleusement la pénitence comme un acte servile."

Une foi, alimentée par la prière et fortifiée par la pénitence devient une terre féconde où germent toutes les vertus.

Dans ce jardin mystique je voudrais cueillir avec vous la rose de l'amour: amour du Sauveur et de sa Sainte Mère; amour de l'Eglise et de son Chef visible, le Pape; amour des âmes et amour de la patrie.

Avec quels accents le vieil Archevêque parlait de l'Eglise et de son Chef. Sa devise "Christo et Petro" exprimait bien le sens de sa vie. "Le Christ et Pierre dans l'Eglise ne font qu'un, écrivait-il. Ils sont la Tête du Corps Mystique; le Christ, la tête invisible; Pierre, la tête visible; l'un et l'autre sont nécessaires à l'Eglise, l'un et l'autre gouvernent l'Eglise, la main invisible du

Christ se pose sur la main de Pierre, et dans la pupille du Pape brille l'oeil du Divin Maître."

Cet amour de l'Eglise se traduisait chez lui en une vénération filiale pour tout ce qui touchait à sa vie et à son culte. Il entreprenait de longs pèlerinages pour s'agenouiller dans les sanctuaires où la puissance du Ciel est plus manifeste.

Ce Pontife qui voyait les problèmes à leurs dimensions exactes et qui ne craignait pas de prendre des positions audacieuses dans les questions sociales, s'inclinait avec respect et dévotion devant les reliques des saints, dont il était grand collectionneur, et s'entretenait avec les anges gardiens des humbles dessertes de campagne qu'il visitait avec autant de joie que les somptueuses églises.

Et la parole de l'Evangile se vérifiera encore une fois: "qui est fidèle dans les moindres choses l'est aussi dans les grandes." (Luc. XVI, 10). La simple énumération des oeuvres de ce Pontife suffit à causer la plus vive admiration.

II

En effet, une foi sans les oeuvres est vraiment morte au dire de l'Apôtre Saint Jecques (II, 17), et une charité stérile ne suffit pas pour glorifier le Père. Car la lumière de la foi doit briller "à la face des hommes, disait le Sauveur à ses disciples, afin qu'ils voient vos bonnes oeuvres et glorifient votre Père Céleste". (Mat. V, 16).

Défenseur de la foi, héraut de la vérité éternelle, gardien des plus saintes traditions, l'Evêque doit avoir un sens très aigu des besoins, des aspirations et des énergies de son temps. L'Evêque participe à cette puissance infinie que le Christ-Jésus a donnée à ses Apôtres avant de les quitter pour le Ciel, et de l'exercice de cette puissance dépend tout véritable progrès humain, tout avancement dans la voie droite du bien.

L'Archevêque de Sherbrooke avait un tempérament et une personnalité aptes à exploiter toutes les richesses de la doctrine catholique sur le mandat apostolique. Il ne fallait pas lui dire deux fois: "Allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit (Mat. XXVIII, 19). Il était né avec des qualités de chef, et la Providence utilisa ces dispositions naturelles en le plaçant à la tête d'une Eglise. Chaque coup de crosse qui scandera sa marche à travers son diocèse sera un acte d'autorité.

C'est au nom du Christ Ressuscité qu'il commandait, et, selon lui, l'autorité épiscopale participait en quelque sorte à sa toute-puissance. On pourrait même se demander s'il n'y avait pas chez lui une notion théocratique du gouvernement du monde? Avec quelle joie, avec quelle plénitude de vie n'eût-il pas entrepris la réforme d'un diocèse au temps de Saint Grégoire VII! Muni de tous les pouvoirs tant au spirituel qu'au temporel, il aurait édifié une Eglise dont les murailles extérieures eussent été en même temps les frontières d'un royaume.

Ne parlait-il pas d'ailleurs avec autant de conviction des destinées de l'Estrie que des développements du diocèse de Sherbrooke? Et nous serions bien mal venus de lui faire des reproches. Il connaissait son immense diocèse pour l'avoir parcouru en tous sens, et il savait que l'établissement et la prospérité de son peuple avaient été l'oeuvre de la Providence.

Lorsque le premier Evêque était arrivé sur ces collines en 1874, il y avait trouvé 27,000 catholiques, formant 26 paroisses, desservies par 27 prêtres. Et les Evêques avaient travaillé. En arrivant ici en 1937, le quatrième Evêque de Sherbrooke disait dans son premier discours: "Je suis venu parmi vous pour travailler." Au jour de son intronisation comme premier Archevêque de Sherbrooke, il pouvait dire avec l'Apôtre Saint Paul: "Dans les travaux, j'ai fait plus qu'eux" (II Cor. XI, 23).

En chef avisé, il sait que la conquête spirituelle est soumise à des lois stratégiques, et qu'une armée, pour avancer, doit se recruter. Aussi deux ans après son arrivée, il fonde le Séminaire des Saint-Apôtres, et il en surveille attentivement la marche et le développement. Il nous dira lui-même les raisons de cette sollicitude envers son Grand Séminaire:

"Le principal devoir qui s'impose à la conscience de l'Evêque, devoir grave et toujours pressant, c'est de recruter le clergé et de former de dignes ministres du sanctuaire pour son diocèse. Le Code du Droit Canonique et les Conciles lui rappellent sans cesse cette obligation inévitable de sa charge pastorale. La liturgie de sa consécration la lui suggère, quand elle lui fait passer au doigt un anneau qui est le symbole de son union avec son Eglise, dont il devient l'époux affectueux et le gardien fidèle. Ce mariage spirituel doit donner des fruits de grâces et de vertus, sans cela il n'aurait point la bénédiction de la fécondité. Or, c'est quand l'Evêque ordonne les prêtres de son diocèse qu'il exerce sa fonction d'époux et de père. Voilà pourquoi les droits de l'Evêque sur ses clercs seront toujours ceux du père de famille sur ses enfants. Voilà pourquoi aussi le premier droit et la première préoccupation de l'Evêque sera de chercher et de choisir des recrues pour le Sacerdoce, de les former à la science et à la sainteté dans les Séminaires, de les ordonner et de les envoyer travailler au salut des âmes. Nonobstant la misère des temps ou la malice des hommes, l'Evêque ne peut ni renoncer à ce droit vital pour son Eglise ni négliger ce devoir connaturel à sa charge, sans retarder l'établissement du règne de Dieu et sans exposer un grand nombre d'âmes à la ruine et à la mort."

Toutes les formes de l'apostolat moderne lui sont familières, mais il demeure pénétré de la pensée de Saint Paul, que l'Evêque est constitué pour les hommes dans toutes les choses qui regardent Dieu. (Héb. I). Avant tout,

il travaillera à la diffusion d'une connaissance vive de la doctrine chrétienne. Il prêche, à temps et à contre-temps. Il exhorte toutes les classes de la société à la perfection chrétienne, et, il faut bien le dire, il n'est pas tendre pour ceux qui ne veulent pas collaborer à l'édification du règne du Christ dans les âmes et dans la société.

Face aux attentats perpétrés contre les droits imprescriptibles de la liberté et de la dignité humaines, contre les droits sacrés de Dieu et de l'Eglise, l'Evêque savait se dresser comme un géant dans toute la majesté de son autorité souveraine. Le "non licet" qu'il opposait aux ennemis de la sainte cause de la tempérance et aux oppresseurs des pauvres faisait trembler les puissants de la terre et rassurait les timides.

Dans la chaire de l'église St-Pierre-de-Sorel comme dans sa cathédrale de Sherbrooke, Monseigneur Desranleau a été le défenseur de la classe ouvrière, et il a prêché la doctrine sociale de l'Eglise si peu comprise même de ceux qui se glorifient du titre de catholiques.

A cette force inébranlable de son caractère et de sa conduite on peut attribuer l'opposition de ceux qui voulurent faire de lui un signe de contradiction et qui l'accusèrent même de toucher à des domaines où l'Eglise n'a pas autorité et juridiction.

A ceux-là nous voudrions donner comme sujet de méditation cette parole de Pie XI qui s'applique parfaitement à l'action pastorale de l'Archevêque de Sherbrooke: "Il y a des moments où le Pape, l'épiscopat, le clergé semblent s'occuper de politique. Mais on ne s'occupe que de la religion, de la défense de la religion et des intérêts religieux tant qu'on combat pour la liberté religieuse, pour la sainteté de la famille, pour la sainteté de l'école, pour la sanctification des jours du bon Dieu. Ce n'est pas là "faire de la politique". Nous ne le croyons pas. Nous ne le croirons jamais. C'est la politique qui a touché à la

religion, qui a touché à l'autel. Et nous, nous défendons alors l'autel. C'est notre rôle de défendre la religion, les consciences, la sainteté des sacrements, le bon Dieu nous l'a confié, à Nous, à l'épiscopat, au clergé, aux laïques, aux collaborateurs des apôtres."

Non seulement ces paroles s'appliquent à l'action pastorale de Monseigneur Desranleau, mais on a l'impression en les entendant qu'elles ont été prononcées par lui. "Defunctus adhuc loquitur".

Et nous connaissons tous la dernière étape de cet itinéraire apostolique. Les grands apôtres doivent accepter dans leur vie la Croix, après l'avoir prêchée et présentée comme le seul instrument de salut.

A la fin des vacances de 1951, le nouvel Archevêque de Sherbrooke faisait une petite tournée en dehors de son diocèse. Chaque année il consacrait quelques jours à visiter des amis intimes et à s'informer des progrès de l'Eglise en dehors de son diocèse. Il satisfaisait ainsi un zèle aussi large que celui dont parlait l'Apôtre dans son épître aux Corinthiens: "et sans parler du reste, ma sollicitude quotidienne, le souci de toutes les églises!" (II Cor. XI, 26).

Ceux qui ont eu l'avantage de l'écouter durant ces heures, qui étaient pour lui un repos, en garderont un souvenir délicieux. Sa mémoire heureuse, sa vaste érudition, son expérience des ministères variés qu'il avait remplis, en faisaient un incomparable maître en apostolat.

Il se dirigeait vers un asile de prière et de solitude qu'il affectionnait particulièrement, la Trappe d'Oka, lorsque, à midi, le 30 août 1951, la mort le guettait sur la route. Elle devait être sa compagne durant neuf mois. En tant qu'elle était l'expression de la volonté de Dieu, il l'acceptait avec foi, mais il n'était pas prêt à rendre les armes sans se défendre. Il est plus difficile au général de mourir qu'au simple soldat, car en disparaissant il

emporte le secret des plans de bataille qui devaient conduire à la victoire.

L'archevêque de Sherbrooke désirait vivre encore quelques années pour mettre la dernière main à plusieurs oeuvres qu'il avait fondées. Il montait donc son Calvaire avec un grand esprit de foi, mais il se rappelait avec un espoir non dissimulé que le lieu de la résurrection est à quelques pas de l'endroit où se dresse la Croix. Avait-il pensé que le mystère de l'Ascension se déroula sur la montagne de l'Agonie?

Le 22 mai, il était apparu ici dans tout l'éclat de sa puissance de Pontife. Attaché à l'Eglise de Rome par le lien éternel que symbolise le pallium, il étendait une dernière fois ses mains bénissantes sur ses disciples, et bientôt il disparaissait dans ce nuage de gloire.

"Fide defunctus adhuc loquitur." Ecoutons une dernière fois cette voix forte et persuasive. C'est un appel à la sainteté que nous trouvons dans sa dernière circulaire du 1er mai:

"La sainteté des prêtres est demandée partout et par beaucoup de fidèles. Notre Saint-Père le Pape faisant écho à ces prières, presse les prêtres de se sanctifier. Tout est là: le ministère sera efficace, sanctifiera les âmes, convertira les pécheurs, si les prêtres sont saints. De tout temps, un prêtre moins bon a été un malheur; mais aujourd'hui, pour qui veut regarder, un prêtre moins bon est épié, observé, guetté: tout ce qu'il fait de moins bien est enregistré, souvent grossi, et servira en temps opportun. Par tout le sang que Notre-Seigneur a versé pour établir le sacerdoce, soyons tous, toujours et partout des saints prêtres! Que l'apparence même du mal soit évitée: comme saint Paul, ne nous permettons jamais un acte qui pourrait mal édifier, dussions-nous pour cela nous priver du permis et du licite."

Cher Monseigneur, c'est un "A Dieu" que nous vous disons. Puissions-nous tous vivre cette forte doctrine que vous nous enseigniez lorsque vous étiez sur la terre, afin que nous soyons dignes d'être un jour avec vous "devant Dieu". Ainsi soit-il.

✝ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

CIRCULAIRE

DE

SON EXCELLENCE

Monseigneur PAUL-EMILE LÉGER

archevêque de Montréal

AU CLERGÉ ET AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
DE SON DIOCÈSE.

Archevêché de Montréal,
le 24 octobre 1952,
en la fête de Saint Raphaël.

I — Morale nouvelle.
II — Lois de l'Index.
III — Cinéma.
IV — Danses.
V — Bals de Finissantes.
VI — Toilettes de Confirmation.
VII — Loisirs (principes—dangers—esprit—directives).
VIII — Consignes apostoliques.

Mes chers Collaborateurs,

Les derniers mois ont été très remplis. Je ne m'en plains pas, car ces multiples manifestations religieuses sont une preuve évidente de la vitalité de notre milieu chrétien. J'ai cru bon cependant d'attirer votre attention sur certaines questions d'ordre général et disciplinaire. C'est le but de cette circulaire.

I — MORALE NOUVELLE.

Depuis quelques mois, nous avons reçu de nombreux documents romains. Les journaux nous ont donné des résumés bien incomplets de ces allocutions que le Saint-Père a prononcées en maintes circonstances. Et cependant nous devons connaître parfaitement la pensée du Pape, afin d'en faire la règle de nos jugements et de nos actions. Les deux discours que vous trouverez en appendice constituent un véritable traité de théologie morale fondamentale et c'est pourquoi je vous engage à les relire et à les étudier. Nous oublions, hélas! les enseignements reçus au Séminaire et nous croyons trop facilement que la casuistique nous suffira pour résoudre les cas que nous rencontrerons dans notre ministère. Mais pour juger un acte ou une situation faut-il posséder tous les éléments de connaissance qui permettront à l'esprit de rattacher ce cas isolé à des règles objectives. Selon les tenants de la morale nouvelle, un acte libre se justifierait de lui-même sans avoir à se référer à des règles morales extérieures à lui. Il est facile de conclure que dès qu'une telle conception de l'action se répand dans le public, elle entraîne fatalement sur la pente de la licence, voire de l'immoralité. D'aucuns diront que ces idées "avancées" ne sont pas encore en circulation dans nos différents milieux sociaux. Et cependant comment pourrions-nous expliquer autrement que par une adhésion au moins implicite à ces erreurs, les attitudes de certains catholiques contre ce qu'ils appellent les tyrannies de l'autorité et surtout comment ne pas apercevoir une influence grandissante de cette philosophie dans la recherche désordonnée du plaisir par toute une génération?

Aussi devez-vous, chers Collaborateurs, travailler avec un zèle éclairé à former la conscience de tous vos fidèles. Et la tâche ne sera pas facile. C'est que le but de l'éducation de la conscience est, selon l'expression même du Pape,

"l'homme parfait, à la mesure de la plénitude de l'âge du Christ, donc l'homme majeur, qui a aussi le courage de la responsabilité."

L'enseignement chrétien doit être transmis dans un climat de piété et il exige en même temps les rudes disciplines de l'ascèse. Or, lorsque nous rappelons ces obligations élémentaires de tout christianisme sérieux, plusieurs ont l'impression que nous prêchons un retour à l'obscurantisme du Moyen-Age. Les "libertins" de tous les temps ont toujours cru que les exigences de la morale étaient une contrainte qui limitait leur personnalité. Mais comment pourraient-ils comprendre, ces pauvres malheureux, que l'autorité de la loi morale ne s'impose pas du dehors. L'Eglise, par sa prédication, ne fait que traduire la situation exacte de l'âme dont l'existence est au terme d'une intention divine. Le Maître n'affirmait-il pas que sa seule nourriture était d'accomplir la volonté de son Père ? (Jean, IV-34). La tâche sera rude et longue. Les cathédrales dévastées durant la guerre ne sont pas encore restaurées. Il faudra des siècles peut-être pour les remettre dans leur état de perfection. Or le drame contemporain est un véritable "désastre de la conscience morale". L'effort de reconstruction sera peut-être aussi long ici que sur les chantiers des cathédrales . . .

Et puisque Pie XII a affirmé avec force que l'on ne saurait bannir la morale du domaine de l'Art, de la Science, de la Politique ou de l'Economie, car "l'ordre divin embrasse la vie tout entière", nous en profiterons pour rectifier certaines déviations qui se sont introduites dans notre milieu social chrétien.

II — LOIS DE L'INDEX.

Vous trouverez, parmi les documents que vous avez reçus, une allocution prononcée à l'occasion du 15ème an-

niversaire de Fides. C'est un court exposé de la position de l'Eglise devant le livre. Relisez donc ici ce texte publié par l'*Osservatore Romano*, en marge de l'Avertissement donné par le Saint-Office, à la suite de la mise à l'Index des oeuvres complètes de Moravia.

UN AVERTISSEMENT DU SAINT-OFFICE

(*après une mise à l'Index*)

"Avant de commenter cet Avertissement, il convient d'indiquer les oeuvres qui en font l'objet. Il s'agit de la presse de tout genre (livres,brochures, périodiques, tracts, etc.), qui raconte (comme les romans et nouvelles, autobiographies, récits historiques, etc.), décrit (comme beaucoup d'ouvrages et revues pseudo-scientifiques traitant ouvertement des relations sexuelles), ou enseigne (ouvrages d'initiation sexuelle, ou autres oeuvres dans lesquelles des hommes sans scrupules exposent les diverses façons d'accomplir des actions immorales), des choses lascives ou obscènes, c'est-à-dire telle que, lues ou regardées ou dites, elles provoquent facilement des pensées et des actions défendues par le sixième commandement. Une grande partie de cette presse — parfois clandestine — circule aujourd'hui impunément, souvent accompagnée de photographies ou dessins licencieux. Elle est lue avec une inquiétante légèreté même par des jeunes gens et des adolescents.

L'Eglise qui ne réprouve pas mais encourage la diffusion de la vraie culture et de la science ne peut se taire devant les attentats commis par ces publications contre la moralité privée et publique.

D'où le triple avertissement du Saint-Siège:

Aux fidèles

Il rappelle à tous les fidèles la très grave obligation qu'ils ont de s'abstenir de la lecture et de la divulgation (donc également de la vente et du prêt) de tels livres et périodiques, selon les normes du Droit canonique, qui interdit la publication, la diffusion, la vente, la lecture, la conservation et le prêt d'oeuvres condamnées.

Aux éducateurs

Il fait appel à tous ceux qui ont la charge d'instruire et d'éduquer les jeunes, c'est-à-dire les parents, les maîtres, les éducateurs, les directeurs de collèges ou d'autres institutions semblables, pour qu'ils n'oublient pas leur très grave devoir de favoriser la formation morale et spirituelle de ceux que Dieu même confie à leurs soins, et qu'ils les préservent des embûches de la mauvaise presse qui, telle une toxine mortelle, compromet toute leur oeuvre. A ce propos, il convient de bien tenir compte d'une certaine production de "nouvelles" de genre mondain qui, périodiquement, verse à tous, mais spécialement à la jeunesse, le poison de l'immoralité, ou, de toute façon donne une fausse vision de la vie, particulièrement en ce qui concerne l'état et les devoirs du mariage. L'obligation d'écarter cette presse, pour les parents et pour tous les autres responsables de l'éducation, est certainement grave.

Aux autorités publiques.

Enfin, il s'adresse aux autorités publiques, de tous pays et à tous les degrés, pour que, conformément, à leur obligation fondamentale, de protéger et de favoriser des conditions de moralité publique propices à la vie morale et spirituelle des citoyens, elles empêchent dans la mesure du possible, au besoin par d'opportunes lois, la publication ou la diffusion d'oeuvres immorales contraires aux

premières règles de l'honnêteté naturelle, normes considérées par tout homme non dégénéré comme un commandement imprescriptible de la conscience. Ce serait une très grave erreur, cause des pires ravages, même pour les peuples, de croire que dans ce domaine les autorités publiques n'ont point de devoirs précis, ou qu'elles peuvent les négliger en ne s'opposant pas à la propagation des mauvaises moeurs dues en grande partie aux lectures. Au contraire, la loi naturelle et l'Evangile imposent une prompte et courageuse intervention pour élever les digues qui sont également la garantie d'une véritable civilisation.

L'avertissement du Saint-Office est sans équivoque. Tous ceux qui sont ouvertement mis en cause — lecteurs, parents, éducateurs ou autorités publiques — méditeront sur leurs devoirs et leurs responsabilités. Evidemment, le même rappel à l'ordre vaut aussi pour les auteurs, les éditeurs, les libraires et les bibliothécaires.

L'Eglise, parle, avertit, condamne à bon escient, consciente de son devoir et de son droit d'enseigner et de diriger les âmes et par conséquent de les avertir des périls menaçant leur âme. La tragédie de l'humanité est de refuser trop souvent d'écouter la voix de l'Eglise qui indique les voies du bien et les dangers du mal. Mais que tous les honnêtes gens et spécialement les chrétiens s'unissent, et qu'ils s'emploient, avec force et persévérance, à utiliser tous les moyens en leur pouvoir pour endiguer le flot de l'immoralité qui menace de tout bouleverser, esprits, moeurs, institutions, et de réserver de tristes jours à l'humanité."

Nous devons donc entreprendre une vaste campagne d'épuration, afin que les kiosques de nos rues ne soient pas de véritables guérites de Satan.

Vous savez, chers éducateurs, par les confidences des jeunes, les ravages causés dans les âmes par la lecture ou

la simple vision de publications imprudemment introduites au foyer ou des spectacles autorisés par une censure trop complaisante.

Lorsque la fièvre aphteuse a fait irruption dans quelques troupeaux, des mesures draconiennes ont été appliquées et les autorités civiles n'ont pas craint de léser des intérêts particuliers en bouleversant l'économie qui régissait les marchés de la viande. Des millions de dollars ont été sacrifiés pour préserver les pourceaux, mais, lorsqu'il s'agit de sauver l'âme immortelle des enfants, on hésite à proscrire une revue obscène sous le prétexte fallacieux de la liberté de presse et aussi, disons-le, pour protéger des intérêts mesquins et sordides.

Le "non licet" de Jean le Baptiste doit être clamé par nous avec le même zèle qui animait le Saint Précurseur.

III — LE CINÉMA.

On a pu dire avec justesse que le Cinéma était "le pilote du monde moderne". Il fait partie du quotidien de la vie et Pie XII osait affirmer dans l'Encyclique "Vigilanti cura" qu' "il est impossible de découvrir aujourd'hui un moyen d'expression capable d'exercer sur les foules une influence plus décisive".

Le cinéma est donc une force et ceux qui veulent influencer l'opinion publique doivent utiliser cet instrument prodigieux, capable de susciter des croisades, mais aussi de précipiter l'humanité au plus profond des abîmes.

Je ne développerai pas davantage cette thèse sur le cinéma. Ce simple énoncé vous convaincra de la responsabilité qui nous incombe en cette matière. L'Eglise doit s'occuper de ce problème mais toujours en demeurant fidèle à sa mission d'éducatrice des peuples. Or la pre-

mière constatation que fait l'Eglise en considérant le cinéma moderne, c'est que Dieu en est absent. Pie XII pouvait dire aux curés de Rome, le 23 mars 1949: "On a observé avec raison que généralement, même dans les films notés comme moralement irrépréhensibles les hommes vivent et meurent comme s'il n'y avait ni Dieu, ni Rédemption, ni Eglise.".

Dieu est donc absent de l'écran. "Mais, hasarderez-vous, les salles de cinéma ne sont pas des temples ni des écoles et c'est pour s'évader de la réalité banale et monotone du quotidien que les gens vont aux vues." Et que voient-ils? Trop souvent, hélas! des scènes de violence. Lisez ce témoignage d'un critique du cinéma: "La violence? écrit-il, mais nous y voici plongés! Et le cinéma, qui pouvait être une évasion, nous ramène sans cesse à nos tristesses, à nos colères... Violence intérieure: tels films nous font pénétrer dans les vieux caveaux de l'âme humaine, aux murs humides, aux plafonds bas, où gronde souterrainement la meute des passions. Et quand l'horreur, le meurtre, la frénésie s'épanouissent à l'air libre, MM. les cinéastes sont là, caméras braquées, pour n'en rien perdre. Le passé, le présent, l'avenir (romans et films d'anticipation) nous fournissent abondamment en scénarii de violence. Tout se passe comme s'il s'agissait là d'un problème d'obsession collective. Nous vivons l'âge de la colère. Et nul ne s'y méprendra, plus tard, en voyant nos vieux films." (Etudes, novembre 1948).

Les foules remplissent les salles de cinéma, afin de s'évader au pays de l'Amour. Mais nul n'ignore qu'au cinéma l'amour est un jeu et que trop souvent on badine avec lui. L'univers filmé est un paradis où règne l'amour-plaisir. L'amour chrétien y est souvent caricaturé, alors que l'adultère y est glorifié. Oui, "quand on songe à l'infusion continuelle d'images troublantes dont la jeunesse a été ainsi l'objet depuis une vingtaine d'années, quand on

s'efforce d'énumérer les situations fausses, amorales, ou réellement immorales dont les yeux de vingt ans se sont repus à propos du sentiment le plus délicat et de l'affaire la plus grave, on se demande avec quelles vues dans l'esprit, avec quelle intention dans le coeur, jeunes gens et jeunes filles s'abordent entre eux dans la vie réelle."

L'Amour meut le monde et sa profanation le détruit. La famille repose sur cet amour fort dont parle le poète: "Amour, sers mon devoir, et ne le combats plus", tandis que l'amour glorifié à l'écran est très souvent un débridement de l'instinct jouisseur et le mépris de la vertu.

Devant ces faits, un prêtre ne peut demeurer insensible. Notre vocation d'éducateur et notre mission de sauveur des âmes nous obligent à agir dans ce domaine comme dans tous les autres où l'activité de l'homme engage sa conscience. Nous devons redresser les consciences en rappelant à temps et à contretemps les exigences de la morale chrétienne, aussi impérieuse au cinéma que dans la réalité de la vie. La vie chrétienne est une lutte et un témoignage. L'écran devra le dire. Mais la grâce doit triompher des instincts grossiers d'une nature blessée par le péché et cela aussi l'écran doit le proclamer. Aller assister à la glorification du mal est un acte coupable que la conscience doit enregistrer. Pie XI affirmait qu' "un peuple qui, dans ses moments de repos, se livre à des divertissements qui blessent le sens de la pudeur, de l'honneur, de la morale, à des récréations qui constituent une occasion de péché, spécialement pour les jeunes, se trouve en grand danger de perdre sa grandeur et sa puissance nationale." (Vigilanti cura).

Nos mouvements d'Action Catholique ont déjà accompli un travail très efficace de formation des consciences, dans les différents milieux où ils exercent leur apostolat. Les cours donnés par l'Institut Pie XI et les heureuses

initiatives des ciné-clubs, dirigés par des apôtres compétents tendent à créer dans l'opinion publique un besoin pour le bon cinéma. Je vous demande de porter une attention spéciale à ces oeuvres et d'encourager toutes les initiatives que l'Action Catholique prendra dans ce domaine.

Le premier pas à faire, ici, est de retrancher ce qui est mal. Après une longue enquête et beaucoup de réflexion, j'en suis venu à prendre la décision suivante:

a) A l'avenir, les enfants à qui la loi civile défend l'entrée des cinémas ne seront pas admis aux séances cinématographiques qui ont lieu dans les salles paroissiales ou les sous-sols d'églises, ou dans les salles des écoles ou tout autre endroit soumis à la juridiction ecclésiastique de façon habituelle ou occasionnelle;

b) Si, dans les endroits ci-haut mentionnés, des représentations cinématographiques sont données pour les adultes, les organisateurs quels qu'ils soient, ecclésiastiques ou laïcs, devront au préalable obtenir le "nihil obstat", du Secrétariat diocésain du Cinéma pour toute bande qui passera à l'écran;

c) Dans les institutions, collèges, couvents, écoles primaires supérieures, où des ciné-clubs sont organisés, toute représentation devra être contrôlée par le service du cinéma de la J.E.C.;

d) Dans les institutions, hôpitaux, crèches, sanatoria, dont la régie interne est confiée à une communauté religieuse, la liste des représentations cinématographiques sera envoyée au Secrétariat diocésain du Cinéma et tout film qui aura été déconseillé par le Secrétariat ne devra jamais être projeté.

Enfin, je demande aux éducateurs et éducatrices de lire et de méditer le passage suivant, extrait du livre : "Le Film éducatif catholique", du P. Rigaux, s.j.:

"En assistant au cinéma en compagnie de nombreux garçons, je me suis souvent demandé comment le Saint-Esprit allait s'y prendre pour susciter et sauvegarder en eux quelques vocations?

"J'ai tremblé, moi, pour les rêveries subséquentes d'imaginations ainsi secouées à plaisir; pour le dépôt sensuel ainsi étalé, couche après couche, dans ces "êtres où le Baptême n'a pas supprimé la concupiscence; pour la douteuse sécurité dont l'étiquette catholique et la présence maternelle recouvraient ces troubles résidus. Un jour ou l'autre ces jeunes gens ne s'autoriseront-ils pas de ce qu'ils auront vu chez vous?... Mon Dieu! nous qui prenons tant de précautions dans la vie courante, qui multiplions les conseils de prudence à la suite de tous les maîtres spirituels, qui recommandons si fortement la plus grande modestie (barrière combien efficace!), qui, dans la confession, insistons si vivement sur la pureté dans l'imagination, dans la pensée, dans les désirs, pour éviter le glissement vers l'irréparable — si, en même temps, nous organisons des spectacles où la liberté sans frein, l'imprudence, la légèreté, l'immodestie (au moins initiale), sont choses quasi habituelles, comment pouvons-nous avoir la conscience tranquille? Et quel avantage trouvons-nous à détruire d'une main ce que nous bâtissons de l'autre"?

IV — DANSES.

La coutume de danser dans les salles paroissiales et même dans les soubassements d'églises s'est introduite en certains endroits. Je rappelle à tous les pasteurs d'âmes, curés, vicaires en charge des loisirs, que cette coutume est contraire aux règlements diocésains. Voici des règles plus précises:

a) Il est strictement défendu de danser dans des endroits situés à l'intérieur des murs d'une église;

b) Les danses modernes ne doivent pas être autorisées dans tous les endroits où s'exerce la juridiction de l'Eglise: salles paroissiales, écoles, collèges, couvents, hôpitaux;

c) Les séances de Folklore sont permises, mais à condition que le programme ait été approuvé par le service des loisirs;

Et n'oubliez pas de rappeler à tous vos fidèles le mot de saint François de Sales au sujet des danses: "Elles sont comme les champignons: les meilleurs ne valent rien."

V — BALS DE FINISSANTES.

Le monde a ses traditions. Il a ses fêtes. Depuis toujours l'entrée des jeunes dans la vie a été l'occasion de réjouissances. Lorsque le jeune romain revêtait la toge ou le chevalier l'armure, des fêtes étaient organisées par leur entourage.

Aujourd'hui, on entre dans la vie en dansant. Les choses n'en vont pas mieux, nous semble-t-il. Aussi les parents devraient comprendre que cette manière de faire n'est pas conforme à l'esprit de l'Evangile. Pauvres parents! Ils auront la naïveté de croire que leurs filles et leurs garçons seront bien sages lorsqu'ils s'amuseront sous leurs yeux. Peut-être? Mais sous leurs yeux, ce soir-là, ils organiseront leur prochaine sortie et cette fois les parents ne seront pas invités à la fête!

Dans certains couvents, les dernières semaines sont consacrées à l'organisation du bal et le résultat des examens s'en ressent. Quel mal y a-t-il à prendre part à ces fêtes, diront quelques-uns? Mais l'Eglise a-t-elle été fondée pour fixer les limites du mal ou n'a-t-elle pas été fondée plutôt pour entraîner les âmes à la pratique de la perfection? Le monde a besoin d'âmes généreuses et ardentes. Les pauvres attendent des mains secourables. Et voici que

les privilégiés de la nature, de la fortune et de la grâce, s'éloignent des économiquement faibles et des désemparés pour satisfaire leurs caprices. Savez-vous, mes chers collaborateurs, que la participation d'une jeune fille à ces bals coûte près de cent-cinquante dollars? La somme requise pour payer la scolarité d'un externe au cours classique. Combien de fils d'ouvriers et de pauvres auraient profité de cet argent qui disparaîtra, ce soir, dans le froufrou des robes et les rires d'une joie factice.

Les heures de la vie sont trop graves en ce moment pour qu'on les perde de façon aussi futile. Je demande à tous les aumôniers et aux directrices des maisons d'éducation de revenir discrètement sur ce sujet, mais de l'exposer avec fermeté. Les parents qui passeront outre à ces directives se rappelleront tout de même que nous défendons aux prêtres de présider une séance de graduation, si elle devait se terminer le même jour par un bal organisé dans un endroit public, salle d'hôtel, restaurant. Ce qui a été dit précédemment au sujet des couvents et des finissantes doit être appliqué de la même façon dans les collèges et s'applique aux finissants des institutions soumises à l'autorité de l'Eglise.

VI — TOILETTES DE CONFIRMATION.

La Confirmation est un sacrement et il faut l'entourer de la dignité et de la piété que suppose un acte aussi important. Quelques parents ou les autorités de certaines institutions profitent de cette cérémonie pour mettre en évidence leurs enfants ou leurs élèves. Les règles de la modestie ne sont pas toujours observées dans la circonstance et la vanité triomphe. Soyez vigilants et prêchez à vos fidèles la sobriété et la discrétion. Pourquoi les enfants ne porteraient-ils pas le costume de leur école pour recevoir le sacrement de Confirmation? Si on tient à revêtir les petites filles d'une robe blanche, que celle-ci soit faite

de tissu non transparent. Il est défendu de porter la robe longue et de fixer le voile avec des couronnes encombrantes. Il ne faut pas charger la fillette de bijoux. Des parents vous diront peut-être qu'à l'occasion du Mariage ces ornements ne sont pas défendus et cependant il s'agit bien de la réception d'un sacrement. Répondez-leur que les circonstances ne sont pas les mêmes et que la Confirmation est un sacrement qui donne la force de confesser la foi et que ce témoignage comporte la grâce du martyre.

VII — LOISIRS.

a) *Principes.*

L'organisation des loisirs doit être l'une de vos principales préoccupations apostoliques. Mais cette sollicitude pastorale doit demeurer une activité vivifiée par la grâce. L'Eglise ne condamne pas les loisirs sains, mais le Pape rappelait, le 11 novembre 1951, les principes qui doivent guider l'activité sportive:

1. Le sport ne doit pas être une fin en lui-même, ni dégénérer en un culte envers la matière. Il ne doit pas nuire au perfectionnement de la vie spirituelle et morale de l'homme; mais le sport doit au contraire aider et favoriser la vie morale;

2. Ceux qui se donnent aux sports doivent y trouver une récréation, une détente pour l'esprit et le corps. Les sports ne doivent pas devenir la première préoccupation dans la vie de l'homme et moins encore devenir un obstacle à l'accomplissement du devoir d'état;

3. Les loisirs ne doivent pas s'emparer des jeunes au point de détruire la vie familiale;

4. Enfin, les loisirs ne doivent pour aucune raison empêcher nos jeunes de satisfaire aux devoirs du précepte dominical.

b) *Dangers.*

Ces principes valent dans l'organisation de tous les loisirs. Ils ne doivent jamais devenir une fin, c'est-à-dire être recherchés pour eux-mêmes. Ils doivent aider à l'accomplissement du devoir d'état et à l'acquisition de la perfection chrétienne. Voici les principaux dangers que vous éviterez dans votre service des loisirs:

a) la tentation de plaire à ceux qui peuvent se payer des loisirs fait du prêtre un organisateur de voyages ou un impresario de théâtre;

b) la tentation de plaire à un groupe de jeunes conduira le prêtre à l'indulgence et les loisirs perdront leur but apostolique;

c) la tentation de faire comme tout le monde, conduira le prêtre à agir de façon séculière.

N'oublions jamais notre rôle d'éducateurs. Pourquoi représenter sur nos scènes de salles paroissiales des pièces de théâtre qui glorifient le crime? Pourquoi inviter à nos réunions de familles paroissiales ces magiciens macabres dont "la grande ambition est de décapiter une femme à la scie ronde"? Les intentions sont certainement bonnes, mais après quelque temps nous constatons que nos salles des loisirs ont le même climat que les salles dirigées par des gens du monde. Ceux qui sont venus à nous n'ont pas été influencés. Nous ne les avons pas transformés.

c) *Esprit.*

La méditation du texte pontifical qui suit nous aidera à comprendre les directives que le Saint-Siège et les évêques ont données tout dernièrement.:

"Vous voulez contribuer (. . .) à reconduire les âmes au seul Seigneur, à leur rendre, dans la soumission à la volonté divine, dans la docilité à la doctrine infaillible, dans la sanctification au moyen de la grâce, l'unique vraie liberté qui les affranchit de l'humiliante servitude de l'erreur et du mal. Tel est le sens de l'oeuvre entière de la Rédemption, et tout apostolat, *quelle qu'en soit la forme,* n'est qu'une participation à cette oeuvre rédemptrice du Christ.

Vouloir tirer une ligne de séparation entre la religion et la vie, entre le surnaturel et le naturel, entre l'Eglise et le monde, comme si l'une n'avait rien à faire avec l'autre, comme si les droits de Dieu ne s'appliquaient pas à toute la réalité multiforme de la vie quotidienne, humaine et sociale, est parfaitement contraire à la pensée chrétienne, et c'est nettement antichrétien. Par conséquent, plus les puissances de ténèbres accentuent leur pression, plus elles s'efforcent de bannir l'Eglise et la religion du monde et de la vie, plus il est nécessaire que l'Eglise elle-même s'emploie avec ténacité et persévérance à reconquérir et à soumettre tous les domaines de la vie et de l'activité humaines à l'empire bienfaisant du Christ, afin que son esprit y souffle plus largement, que sa loi y règne plus souverainement, que son amour y triomphe plus victorieusement. Voilà ce que l'on doit entendre par le Règne du Christ.

Ce devoir de l'Eglise est bien ardu ; mais ils ne seraient que des déserteurs inconscients ou illusionnés, ceux qui, au nom d'un supernaturalisme mal compris, voudraient enfermer l'Eglise dans le domaine "purement religieux", comme ils disent, faisant ainsi le jeu de ses adversaires."

Pie XII, *La Renaissance chrétienne,*
22 janvier 1947.

d) *Directives.*

1° Voici une lettre de la Sacrée Congrégation du Concile que je transcris, ici, dans son texte original:

Romae, die 25 Junii 1952.
No 202/52.

Sacra Congregatio Concilii

Excellentissime Domine,

Cum vero ultimis hisce temporibus compertum sit quosdam Sacerdotes, tum saeculares quum religiosos, non solum memoratis piis peregrinationibus, sed etiam iteneribus solatii causa peractis necnon rusticationibus interdum interfuisse, in quibus mulieres vel exclusivas vel praecipuas saltem habuere partes, ne exinde incommoda vel etiam abusus irrepant, haec eadem Sacra Congregatio, probante Sanctissimo D.N. Pio PP. XII, dum normas in praefato Decreto statutas adamussim ab omnibus servandas, Religiosis haud exceptis, confirmat, decernit praeterea ut utriusque Cleri Sacerdotes omnes, necnon ipsi Religiosi laici, hujusmodi pias peregrinationes vel itinera vel rusticationes nec parent nec ducant, neque easdem mulieres quovis modo vel titulo comitentur; quae quidem munera a loci Ordinario probis et prudentibus praesertim Actionis Catholicae personis committantur; cauto tamen ut Sacerdos adsit, qui munere fungatur moderatoris spiritualis in loco tantum peregrinationibus vel itineribus tamquam meta praefinito. Velit igitur Excellentia Tua Reverendissima praedictos omnes Sacerdotes, opportuniore qua censuerit ratione, de his normis monere, simul invigilans ut iidem praefatas normas religiose servent, sub poenis canonicis ab ipsa Excellentia Tua comminandis et, si casus ferat, etiam infligendis.

Interim omni quo par est obsequio me profiteor.

Excellentiae Tuae Reverendissimae
uti fratrem,

J. Card. Bruno, *Praefectus.*

F. Roberti, *a Secretis.*

Ce texte me semble assez clair pour que je n'aie pas à le commenter ni à donner des précisions. Pour entrer dans l'esprit de ces directives romaines, je vous demanderais de ne pas organiser de voyages "sur le pouce" avec vos mouvements de jeunesses et vous devez conseiller à vos dirigeants et dirigeantes d'Action Catholique de ne pas pratiquer ce sport parfois bien dangereux pour la vertu des jeunes.

2° La deuxième directive a été donnée par l'Assemblée des Archevêques et Evêques de la Province de Québec, réunis à Québec, le 19 février 1952:

"L'hypnotisme est de nos jours l'objet d'un véritable engouement. Le Concile plénier de Québec demande aux pasteurs d'âmes d'éloigner soigneusement les fidèles de ces pratiques qui comportent de sérieux dangers au point de vue physique et mental.

L'Eglise n'a jamais défendu l'hypnotisme comme tel. Au contraire, en diverses circonstances, le Saint-Office a expressément déclaré que l'hypnotisme pratiqué dans certaines conditions et avec certaines garanties morales pouvait être permis.

Les théologiens ont l'habitude de distinguer trois sortes d'hypnotisme: médical, vulgaire, diabolique.

1—*L'hypnotisme médical* ou thérapeutique: c'est celui que l'on pratique dans un but médical ou scientifique,

comme la correction de certains défauts ou habitudes chez les enfants, la guérison de certaines phobies ou idées fixes, etc. Cette forme d'hypnotisme est permise aux conditions ordinaires du volontaire indirect. Il faut le consentement de l'intéressé (dans certains cas, il suffit que ce consentement soit présumé) ; une raison grave, telle une maladie qu'on ne peut guérir par d'autres moyens; du côté de l'hypnotiseur, habileté, prudence et honnêteté.

2—*L'hypnotisme vulgaire* ou d'amateur: c'est celui qui est provoqué par des hommes légers pour amuser, satisfaire une curiosité malsaine, gagner de l'argent. Cet hypnotisme est défendu, parce qu'il n'y a pas de raison suffisante pour l'autoriser ou pour y recourir, étant donné ses inconvénients et ses dangers.

3—*L'hypnotisme diabolique* ou supérieur c'est celui qui fait appel à l'intervention des mauvais esprits. Il est condamné par la loi naturelle et la loi positive; c'est de la superstition comme le spiritisme."

Ces directives sont pleines de sagesse et vous vous y conformerez. Quelques-uns auront peut-être la tentation de se croiser les bras en constatant qu'ils ne pourront plus rien faire. C'est donc qu'ils avaient une fausse notion de l'apostolat par les loisirs. Mais que tous fassent comprendre à leurs fidèles, surtout aux jeunes et même aux enfants que Dieu doit être premier servi, même dans le jeu et les récréations. Les enfants qui avaient l'habitude de fréquenter vos salles de cinéma chercheront à satisfaire leur passion en allant dans les théâtres publics et même en pénétrant dans des salles dirigées par des personnes qui n'ont pas notre sainte foi. Rappelez-vous que vous avez le droit de dénoncer ces pratiques aux autorités compétentes qui seront heureuses de collaborer avec vous maintenant que vous serez les premiers à donner le bon exemple. Demain lorsque nous aurons à lutter pour un meilleur

cinéma ou pour des programmes de radio et de télévision plus décents, notre autorité sera reconnue et notre parole sera écoutée. L'Eglise sera alors ce qu'Elle doit toujours être: la grande éducatrice de l'humanité.

VIII — CONSIGNES APOSTOLIQUES.

Les ennmeis de Dieu et de l'Eglise ne chôment pas. Des propagandistes de l'erreur distribuent dans nos paroisses des feuillets, des tracts et même des livres dans lesquels les vérités fondamentales de notre sainte foi sont attaquées et ridiculisées. Soyez vigilants afin que l'homme ennemi ne sème pas plus d'ivraie que vous ne semez de bon blé. La visite de paroisse ne doit pas se limiter à un seul contact durant l'année. Parcourez ce territoire qui vous a été confié par Dieu. Vous en avez la garde et toutes les âmes qui l'habitent sont soumises à votre charge pastorale.

La campagne de Tempérance ne sera jamais terminée. Aussi devez-vous créer des organismes qui accepteront la lutte anti-alcoolique. Toutes les paroisses devraient posséder un Cercle Lacordaire, actif et fervent, auquel vous pourriez confier l'apostolat auprès des alcooliques.

L'Alcool est l'ennemi No 1 de notre économie et de notre religion. Des sommes fabuleuses sont englouties dans l'alcool et ceux qui recueillent ces bénéfices n'ont aucun intérêt à favoriser nos institutions religieuses. L'Histoire nous enseigne que le clergé a sauvé notre peuple aux heures pénibles de sa vie nationale. Serons-nous de taille à résister à cet ennemi! Seuls les hommes de Dieu pourront renverser ce nouveau Goliath, revêtu de l'armure de la toute-puissance de l'or.

Nos campagnes apostoliques de la sanctification du dimanche et du recrutement des vocations sont bien lancées et, grâce à votre zèle, nous atteindrons les objectifs

fixés. Profitez des dimanches de novembre et décembre pour préparer les fêtes chrétiennes de Noël et du Jour de l'An. Les grands magasins ont déjà fixé le détail de leur activité commerciale de décembre. Serions-nous moins zélés qu'eux dans l'attente de la venue de Jésus? Favorisez toutes les bonnes initiatives en ce domaine et dans vos prônes demandez aux marchands de vos paroisses de bâtir une belle crèche, au lieu d'inviter le gros homme ventru qui a nom Santa Claus. Dans cette préparation de Noël, n'oubliez pas vos pauvres. Ils sont toujours la portion choisie du troupeau que vous dirigez au nom du Seigneur. A l'occasion de la naissance de ce Seigneur et Maître, que toutes les familles pauvres de votre paroisse reçoivent la visite de ceux qui sont plus fortunés, afin que la joie soit totale: la joie de donner et la joie de recevoir.

Le Communisme n'a pas laissé notre pays en dehors de ses plans de conquête. Il profite de la misère où vivent certains quartiers pour lancer ses attaques contre l'ordre établi et l'Eglise. Soyez donc attentifs à la condition de vos pauvres et qu'ils n'aient jamais à se plaindre de nos procédés ou de notre indifférence. A propos du Communisme, je vous communique, ici, une décision des Archevêques et Evêques de la Province, réunis à Québec, le six mai:

"L'Assemblée se réjouit de l'existence de l'Institut Veritas, organisme destiné à démasquer le communisme au Canada, et à le combattre. Les Membres de l'Assemblée recommanderont à leurs fidèles de recourir à cet Institut pour obtenir les renseignements dont ils ont besoin sur le communisme au Canada et dans le monde. Ils aideront de plus, à la diffusion du bulletin "VERITAS-INFORMATION" dans toute la mesure du possible pour soutenir l'Institut. Le Révérend Père sera prié de communiquer avec chaque Ordinaire pour le choix d'une personne qui servirait de lien entre l'Institut Veritas et les organisations diocésaines."

Ce texte était adressé au Révérend Père Flavien Charbonneau, c.s.c., Directeur de l'Institut Veritas, 901 est, boulevard Saint-Joseph, Montréal. (CA. 8954).

Le Comité Saint-Paul continue son travail auprès des non-catholiques. Je suis très heureux d'accueillir dans notre diocèse les prêtres de Notre-Dame-de-Sion. Ils viennent prêter main forte à cette équipe dont l'apostolat me tient beaucoup à coeur. Il importe que tous nos fidèles accordent à ces missions internes le même intérêt qu'ils portent déjà aux païens des terres lointaines. Je remercie et bénis tous ceux qui aideront les prêtres de Notre-Dame-de-Sion à s'établir dans notre diocèse et à exercer leur délicat mais providentiel apostolat, afin qu'Israël se joigne bientôt au choeur des nations qui louent Dieu, notre Père.

Je serais très heureux si vous trouviez une solution heureuse et pacifique à ces deux problèmes:

a) Comment faire pour que les fidèles qui assistent à la messe le dimanche demeurent dans leur banc et à leur place jusqu'à la fin du dernier évangile? La récitation pieuse des prières inspirées par Léon XIII après toutes les messes ne serait-elle pas un moyen efficace pour créer cette habitude? N'avons-nous pas oublié que Pie XI a demandé aux fidèles de réciter ces prières pour la conversion de la Russie?

b) Et quel moyen prendre pour ne pas livrer aux journaux le programme artistique de la messe de minuit de Noël? Avertissez donc vos maîtres de chapelle que cette disposition disciplinaire du Synode est toujours en vigueur.

Nous continuerons à réciter l'Oraison impérée "pro Constitutis in carcere". La persécution s'intensifie dans les pays dominés par le marxisme et nous ne pouvons pas demeurer insensibles devant tant de haine et tant de souffrance. Que l'Ange de Dieu se hâte de les délivrer!

En terminant, je vous rappelle que toutes les dispositions disciplinaires contenues dans cette lettre devront être mises en vigueur dès le dimanche qui suivra sa réception. Et vous avertirez vos fidèles qu'ils doivent accepter avec un grand esprit de foi ces directives que Dieu leur transmet par la voix de son Eglise. Lorsque vous recevrez cette lettre, je serai probablement dans la Ville Eternelle. Je quitterai Montréal, le 3 novembre, et je serai absent durant six ou sept semaines. L'administration d'un diocèse comme le nôtre pose nécessairement des problèmes importants qui nécessitent un recours à Rome. D'autre part, après deux ans d'un travail constant et assez pénible, je sens le besoin de me rendre auprès du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre afin de recevoir sa bénédiction et de communier à sa charité envers l'Eglise. Durant mon absence, le diocèse sera administré par S. E. Mgr Chaumont. Je me recommande à vos prières durant ce voyage. De mon côté, soyez assurés que je porterai vos intentions aux sanctuaires vénérés où je prierai.

Veuillez agréer, chers collaborateurs, l'expression de mes sentiments respectueux et soyez assurés de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

"ÉDUQUEZ-LES À LA CRAINTE COMME À L'AMOUR DE DIEU"

(Radiomessage adressé par S. S. Pie XII, le 23 mars 1952, aux parents et éducateurs, à l'occasion de la fête italienne de la Famille).

La famille est le berceau où naît et se développe la vie nouvelle, qui a besoin, pour ne pas périr, d'être soignée et éduquée; c'est là un droit et un devoir fondamentaux donnés et imposés immédiatement par Dieu aux parents. L'éducation, dans l'ordre naturel, a pour contenu et but le développement de l'enfant, pour devenir un homme complet; l'éducation chrétienne, a pour contenu et but la formation du nouvel être humain, rené par le Baptême, pour devenir un parfait chrétien. Une telle obligation, qui fut toujours une règle et un honneur pour les familles chrétiennes, est solennellement prescrite par le canon 1113 du Code de Droit canon, qui déclare: "*Parentes gravissima obligatione tenentur prolis educationem tum religiosam et moralem, tum physicam et civilem pro viribus curandi, et etiam temporali eorum bono providendi.* Les parents ont la grave obligation de veiller avec tous leurs soins à l'éducation religieuse et morale, physique et civique de leurs enfants, et de pouvoir également à leur bien-être temporel."

Ce qu'est la conscience: un sanctuaire

Les questions les plus urgentes, concernant un aussi vaste sujet, ont été éclairées à plusieurs reprises par Nos Prédécesseurs et par Nous-même. C'est pourquoi Nous Nous proposons maintenant, non pas de répéter ce qui a déjà été amplement exposé, mais plutôt d'attirer l'attention sur un élément qui, bien que base et soutien de l'éducation spécialement chrétienne, semble, au contraire, pour certains, à première vue, lui être presque étranger.

Nous voudrions donc parler de ce qu'il y a de plus profond et intrinsèque dans l'homme: sa conscience. Nous y sommes amené par le fait que quelques courants de la pensée moderne commencent à en altérer le concept et à en combattre la valeur. Nous traiterons donc de la conscience en tant qu'objet de l'éducation.

La conscience est comme le noyau le plus intime et secret de l'homme. C'est là qu'il se réfugie, avec ses facultés spirituelles, dans une solitude absolue: seul avec soi-même, ou mieux, seul avec Dieu — dont la voix se fait entendre à la conscience, — et avec soi-même. C'est là qu'il se détermine pour le bien ou pour le mal; c'est là qu'il choisit entre le chemin de la victoire ou celui de la défaite. Même s'il le voulait, l'homme ne réussirait jamais à s'en débarrasser; avec elle, soit qu'elle l'approuve, soit qu'elle le condamne, il parcourra tout le chemin de la vie, et avec elle encore, témoin véridique et incorruptible, il se présentera au jugement de Dieu. La conscience est donc, pour prendre une image antique, mais tout à fait juste, un ἄδυτον un sanctuaire, sur le seuil duquel tous doivent s'arrêter; tous, même le père et la mère, lorsqu'il s'agit d'un enfant. Seul le prêtre y entre comme médecin des âmes et comme ministre du sacrement de la Pénitence; mais la conscience ne cesse pas pour autant d'être un sanctuaire jalousement gardé, dont Dieu lui-même veut que le secret soit préservé sous le sceau du plus sacré des silences.

En quel sens donc peut-on parler de l'éducation de la conscience?

La conscience peut et doit être éduquée

Il faut se référer à quelques concepts fondamentaux de la doctrine catholique, pour bien comprendre que la conscience peut et doit être éduquée.

Le divin Sauveur a apporté à l'homme ignorant et faible sa vérité et sa grâce: la vérité pour lui indiquer la

voie qui conduit au but; la grâce pour lui conférer la force de pouvoir l'atteindre.

Parcourir ce chemin signifie, dans la pratique, accepter la volonté et les commandements du Christ et rendre conforme à eux sa vie, c'est-à-dire chaque acte intérieur et extérieur, que la libre volonté humaine choisit et fixe. Or, quelle est la faculté spirituelle qui, dans les cas particuliers, indique à la volonté, pour qu'elle les choisisse et s'y détermine, les actes qui sont conformes à la volonté divine, sinon la conscience? Elle est donc l'écho fidèle, le pur reflet de la règle divine des actions humaines. De telle sorte que les expressions, telles que "le jugement de la conscience chrétienne", ou cette autre, "juger selon la conscience chrétienne", ont le sens suivant: la règle de la décision ultime et personnelle pour une action morale provient de la parole et de la volonté du Christ. Il est, en effet, la Voie, la Vérité et la Vie, non seulement pour tous les hommes pris ensemble, mais pour chacun pris individuellement (cf. *Joan.* XIV, 6) ; il l'est pour l'homme adulte, il l'est pour l'enfant et le jeune homme.

Il suit de là que former la conscience chrétienne d'un enfant ou d'un jeune homme consiste, avant tout, à éclairer leur esprit sur la volonté du Christ, sa loi, le chemin qu'il indique, et, en outre, à agir sur leur âme, pour autant que cela peut se faire du dehors, afin de les amener à accomplir toujours libement la volonté divine. Voilà quelle est la tâche la plus haute de l'éducation.

Les règles morales de l'éducation

Mais où l'éducateur et l'enfant trouveront-ils concrètement, facilement et avec certitude, la loi morale chrétienne? Dans la loi du Créateur imprimée dans le coeur de chacun (cf.*Rom.* II 14-16), et dans la Révélation, c'est-à-dire dans l'ensemble des vérités et des préceptes enseignés par le divin Maître. Tout cet ensemble — la

loi écrite dans le coeur, ou la loi naturelle, et les vérités et préceptes de la Révélation surnaturelle, — Jésus, notre Rédempteur, l'a confié, comme le trésor moral de l'humanité, à son Eglise, pour qu'elle le prêche à toutes les créatures, l'illustre et le transmette, intact et préservé de toute contamination et erreur, d'une génération à l'autre.

La prétendue revision des règles de l'éducation

Contre cette doctrine, incontestée pendant de longs siècles, se dressent aujourd'hui des difficultés et des objections qu'il faut éclairer.

Dans la doctrine morale catholique, comme dans le dogme, on voudrait faire en quelque sorte une radicale révision pour en déduire un nouvel ordre des valeurs.

Le premier pas, ou pour mieux dire, le premier coup porté à l'édifice des règles morales chrétiennes, devrait être de le dégager — comme on prétend — de la surveillance étroite et opprimante de l'autorité de l'Eglise; libérée alors des subtilités et des sophismes de la méthode casuistique, la morale serait ramenée à sa forme originelle et à la détermination de la conscience individuelle.

Conséquences funestes de cette erreur

Chacun voit à quelles funestes conséquences conduirait un tel bouleversement des fondements mêmes de l'éducation.

Sans relever la manifeste inexpérience et jeunesse de jugement chez ceux qui soutiennent de semblables opinions, il est bon de mettre en évidence le vice capital de cette "nouvelle morale". En remettant tout critère éthique à la conscience individuelle, fermée jalousement sur elle-même et rendue arbitre absolue de ses déterminations, cette théorie, bien loin de lui aplanir le chemin, la détourne de la vraie voie qui est le Christ.

L'individualisme opposé au principe de l'Église

Le divin Rédempteur a consigné sa Révélation, dont font essentiellement partie les obligations morales, non point aux simples hommes, mais à son Eglise, à laquelle il a donné la mission de les guider et de garder fidèlement ce dépôt sacré.

De même l'assistance divine, ordonnée à préserver la Révélation d'erreurs et de déformations, a été promise à l'Eglise et non aux individus. Sage prévoyance, là encore, parce que l'Eglise, organisme vivant, peut ainsi, avec sûreté et aisance, soit éclairer et approfondir les vérités également morales, soit les appliquer en maintenant intact le fond, dans les conditions variables des lieux et des temps. Que l'on songe, par exemple, à la doctrine sociale de l'Eglise qui, surgie pour répondre à des besoins nouveaux, n'est en fait que l'application de l'éternelle morale chrétienne aux circonstances présentes économiques et sociales.

Comment est-il donc possible de concilier la prévoyante disposition du Sauveur, qui confia à l'Eglise la protection du patrimoine moral chrétien, avec une sorte d'autonomie individuelle de la conscience?

Une "nouveauté" de mauvais aloi

Celle-ci, soustraite à son climat naturel, ne peut produire que des fruits vénéneux, qui se reconnaîtront à la seule comparaison avec certaines caractéristiques de la conduite traditionnelle et de la perfection chrétienne, dont l'excellence est prouvée par les oeuvres incomparables des saints.

La "nouvelle morale" affirme que l'Eglise, au lieu de susciter la loi de la liberté humaine et de l'amour et d'y insister en tant que juste stimulant de la vie morale, s'appuie en revanche, pour ainsi dire exclusivement et

avec une rigidité excessive, sur la fermeté et l'intransigeance des lois morales chrétiennes, en recourant souvent à ces "vous êtes obligés", "il n'est pas permis", qui ont trop le ton d'une pédanterie avilissante.

Or, l'Eglise veut, au contraire — et elle le met expressément en lumière, quand il s'agit de former les consciences — que le chrétien soit introduit dans les richesses infinies de la foi et de la grâce, d'une manière persuasive, au point de se sentir enclin à les pénétrer profondément.

Les exigences morales chrétiennes

Cependant, l'Eglise ne peut s'abstenir d'avertir les fidèles que ces richesses ne peuvent être acquises et conservées qu'au prix d'obligations morales précises. Une conduite diverse finirait par faire oublier un principe dominant, sur lequel a toujours insisté Jésus, son Seigneur et Maître. Il a, en effet, enseigné que pour entrer dans le royaume des cieux, il ne suffit pas de dire: "Seigneur, Seigneur", mais qu'il faut que la volonté du Père céleste soit faite (cf. *Matth.* VII, 21). Il a parlé de la "porte étroite" et de la "voie resserrée" qui conduit à la vie (cf. *Matth.* VII, 13-14), et il a ajouté: "Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car il y en a beaucoup, je vous le déclare, qui chercheront à entrer sans y réussir" (*Luc*, XIII, 24). Il a fixé comme pierre de touche et marque distinctive de l'amour envers lui, le Christ, l'observation des commandements (*Joan*, XIV, 21-24). De même, au jeune homme riche qui l'interroge, il déclare: "Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements", et à la nouvelle demande: "Lesquels?", il répond: "Ne pas tuer! Ne pas commettre d'adultère! Ne pas voler! Ne pas faire de faux témoignage! Honore ton père et ta mère et aime ton prochain comme toi-même!" Il a posé comme condition, pour qui veut l'imiter, de renoncer à soi-même et de prendre sa croix chaque jour (cf. *Luc.* IX, 23). Il

exige que l'homme soit prêt à laisser pour lui et pour sa cause tout ce qu'il a de plus cher, comme son père, sa mère, ses propres enfants, et jusqu'au dernier bien, sa propre vie (cf. *Matth, X*, 37-39). Car il ajoute: "Je vous le dis, à vous, mes amis, n'ayez pas peur de ceux qui peuvent tuer le corps, mais qui, cela fait, ne peuvent rien de plus. Je vais vous dire qui vous devez craindre: craignez celui qui, après avoir donné la mort, a le pouvoir d'envoyer dans la géhenne." (*Luc.* XII, 4-5.)

C'est ainsi que parlait Jésus, le divin Pédagogue, qui sait certainement mieux que les hommes, pénétrer dans les âmes et les attirer à son amour par les perfections infinies de son Coeur, *plein de bonté et d'amour* (*Lit. du Sacré-Coeur*).

L'enseignement de saint Paul

Et l'apôtre des Gentils, saint Paul, a-t-il donc prêché différemment? Avec son accent véhément de persuasion, dévoilant le charme mystérieux du monde surnaturel, il a exposé la grandeur et la splendeur de la foi chrétienne, les richesses, la puissance, la bénédiction, la félicité qu'elle renferme, en les offrant aux âmes comme digne objet de la liberté du chrétien et comme but irrésistible de purs élans d'amour. Il n'est pas moins vrai que sont tout autant de lui les avertissements comme celui-ci: "Opérez votre salut avec crainte et tremblement" (*Phil.* II, 12) et qu'ont jailli de sa même plume de hauts préceptes de morale, destinés à tous les fidèles, qu'ils soient d'une intelligence ordinaire ou bien des âmes d'une sensibilité élevée. En prenant donc comme stricte norme les paroles du Christ et de l'Apôtre, ne devrait-on pas peut-être dire que l'Eglise d'aujourd'hui est plutôt portée à la condescendance qu'à la sévérité? De telle sorte que l'accusation de dureté opprimante, élevée contre l'Eglise par la "nouvelle morale", va, en réalité, atteindre en premier lieu l'adorable personne même du Christ.

Le devoir de la pureté toujours valable pour les jeunes

Aussi, conscient du droit et du devoir du Siège apostolique d'intervenir, quand c'est nécessaire, avec autorité, dans les questions morales, Nous Nous sommes proposé, dans le discours du 29 octobre de l'année passée, d'éclairer les consciences sur les problèmes de la vie conjugale. Avec la même autorité, Nous déclarons aujourd'hui, aux éducateurs et à la jeunesse même: le commandement divin de la pureté de l'âme et du corps est également valable, sans diminution, pour la jeunesse d'aujourd'hui. Elle aussi a l'obligation morale, et avec l'aide de la grâce, la possibilité de se garder pure. Nous repoussons donc comme erronée l'affirmation de ceux qui considèrent inévitables les chutes durant les années de la puberté, qui, de la sorte, ne mériteraient pas qu'on en fasse grand cas, comme si elles n'étaient pas de graves fautes, parce que d'ordinaire, ajoutent-ils, la passion supprime la liberté nécessaire pour qu'un acte soit moralement imputable.

Au contraire, c'est une règle obligatoire et sage que l'éducateur, sans cependant négliger de représenter aux jeunes les nobles qualités de la pureté, de manière à les amener à l'aimer et à la désirer pour elle-même, inculquent toutefois clairement le commandement comme tel, dans toute sa gravité et son importance de loi divine. Il stimulera ainsi les jeunes à éviter les occasions prochaines, il les encouragera dans la lutte dont il ne cachera pas la rigueur, il les incitera à accueillir courageusement les sacrifices que la vertu exige, et il les exhortera à persévérer et à ne pas tomber dans le risque de déposer les armes dès le début et de succomber sans résistance aux mauvaises habitudes.

La morale ne vaut pas seulement pour la vie privée

Plus encore que dans le domaine de la vie privée, beaucoup voudraient, aujourd'hui, exclure l'autorité de la loi morale de la vie publique, économique et sociale, de l'action des pouvoirs publics à l'intérieur et à l'extérieur, dans la paix et dans la guerre, comme si Dieu n'avait ici rien à dire, au moins de définitif.

L'émancipation des activités humaines externes, comme les sciences, la politique, l'art, à l'égard de la morale, est parfois motivée sur le plan philosophique par la liberté qui leur revient, dans leur domaine, de se gouverner exclusivement selon leurs lois propres, bien qu'on admette que celles-ci s'accordent, d'ordinaire, avec celles de la morale. Et l'on prend l'art, par exemple, auquel on dénie non seulement toute dépendance, mais encore tout rapport avec la morale, disant: l'art est uniquement art, et non morale ni autre chose; il doit donc se régir d'après les seules lois de l'esthétique, lesquelles, d'ailleurs, si elles sont vraiment telles, ne s'abaisseront jamais à favoriser la concupiscence. De la même manière, on parle de la politique et de l'économie, qui n'ont pas besoin de prendre conseil d'autres sciences, ni donc de l'éthique, mais, guidées par leurs vraies lois, sont par là même bonnes et justes.

En morale: autonomie = rébellion

C'est comme on le voit, une manière subtile de soustraire les consciences à l'autorité des lois morales. En vérité, on ne peut nier que de telles autonomies soient justes, en tant qu'elles expriment la méthode propre à chaque activité et les limites qui séparent, en théorie, leurs diverses formes; mais la séparation des méthodes ne doit pas signifier que le savant, l'artiste, le politicien soient libérés de toute préoccupation morale dans l'exercice de

leurs activités, spécialement si celles-ci ont des incidences immédiates dans le domaine de l'éthique, comme l'art, la politique, l'économie. La séparation nette et théorique n'a pas de sens dans la vie, qui est toujours une synthèse, puisque le sujet unique de toute espèce d'activité est le même homme, dont les actes libres et conscients ne peuvent échapper à l'appréciation morale. En continuant à observer le problème avec un regard large et pratique, qui fait parfois défaut à des philosophes même insignes, de telles distinctions et autonomies servent, dans une nature humaine déchue, à représenter comme lois de l'art, de la politique ou de l'économie, ce qui convient à la concupiscence, à l'égoïsme et à la cupidité. Ainsi, l'autonomie théorique vis-à-vis de la morale devient pratiquement rébellion contre la morale, et se brise par ailleurs cette harmonie inhérente aux sciences et aux arts, que les philosophes de cette école vérifient clairement, mais déclarent occasionnelle, alors qu'elle est, au contraire, essentielle, si on la considère par rapport au sujet, qui est l'homme, et à son Créateur, qui est Dieu.

Aucun domaine n'échappe à la morale

C'est pourquoi, Nos Prédécesseurs et Nous-même dans le bouleversement de la guerre et les troubles événements de l'après-guerre, Nous n'avons pas cessé d'insister sur le principe que l'ordre voulu par Dieu embrasse la vie entière, sans excepter la vie publique, dans toutes ses manifestations, persuadés qu'il n'y a en cela aucune restriction apportée à la véritable liberté humaine ni aucune immixtion dans la compétence de l'Etat, mais une assurance contre des erreurs et des abus, contre lesquels la morale chrétienne, droitement appliquée, peut être une protection. Ces vérités doivent être enseignées aux jeunes et inculquées dans leur conscience par ceux qui, dans la famille ou à l'école, ont l'obligation d'assurer leur éducation, jetant ainsi le germe d'un avenir meilleur.

L'anxiété du Père commun

Voilà ce que Nous voulions vous dire aujourd'hui, chers fils et filles qui Nous écoutez, et en vous le disant, Nous n'avons pas caché l'anxiété qui Nous étreint le coeur devant ce formidable problème, où sont en cause le présent et l'avenir du monde et le destin éternel de tant d'âmes. Quel réconfort Nous donnerait la certitude que vous partagez Notre anxiété pour l'éducation chrétienne de la jeunesse! Eduquez les consciences de vos enfants avec énergie et persévérance. Eduquez-les à la crainte, comme à l'amour de Dieu, Eduquez-les à aimer le vrai. Mais soyez vous-mêmes d'abord respectueux de la vérité et écartez de l'éducation tout ce qui n'est pas authentique et vrai. Imprimez dans la conscience des jeunes le pur concept de la liberté, de la vraie liberté, digne et caractéristique d'une créature faite à l'image de Dieu. Elle est bien autre chose que dissolution et déchaînement; elle est au contraire une capacité éprouvée pour le bien; elle fait se décider soi-même à le vouloir et à l'accomplir (Cf. *Gal.*, V, 13) ; elle est la maîtrise sur ses propres facultés, sur ses instincts, sur les événements. Apprenez-leur à prier et à puiser aux sources de la Pénitence et de la sainte Eucharistie ce que la nature ne peut donner: la force de ne pas tomber, la force de se relever. Que dès leur jeunesse ils sentent que sans l'aide de ces énergies surnaturelles ils ne réussiront à être ni bons chrétiens ni simplement des hommes honnêtes, auxquels soit réservée une vie sereine. Mais ainsi préparés, ils pourront aspirer également à ce qu'il y a de meilleur; ils pourront se donner à cette haute utilisation de soi, dont l'accomplissement sera leur honneur: réaliser le Christ dans leur vie.

Appel à l'union

Pour atteindre ce but, Nous exhortons tous Nos chers fils et filles de la grande famille humaine à être étroitement unis entre eux: unis pour la défense de la vérité,

pour la diffusion du règne du Christ sur la terre. Que l'on chasse toute division, que l'on écarte tout dissentiment; que l'on sacrifie généreusement, — coûte que coûte — à ce bien supérieur, à cet idéal suprême, toute vue particulière, toute préférence subjective: "si un mauvais désir vous suggère autre chose", que votre conscience chrétienne surmonte toute épreuve, de telle sorte que l'ennemi de Dieu, "parmi vous, ne rie pas de vous" (*Dante*, "Paradis", V, 79-81). Que la vigueur de la saine éducation se révèle dans sa fécondité, dans tous les peuples, qui tremblent pour l'avenir de leur jeunesse. Ainsi le Seigneur vous accordera, à vous et à vos familles, l'abondance de ses grâces, en gage desquelles Nous vous accordons d'un coeur paternel la Bénédiction apostolique.

FOI VIVANTE DANS LE MONDE MODERNE

(Allocution de Sa Sainteté Pie XII, aux 2,000 participantes au Congrès de l'Union Mondiale des Jeunesses Féminines Catholiques, le 18 avril 1952).

Thème du Congrès.

Soyez les bienvenues, chères filles de la Fédération Mondiale des Jeunesses Féminines Catholiques. Nous vous saluons avec le même plaisir, la même joie et la même affection, avec lesquelles il y a cinq ans Nous vous avons reçues à l'occasion de la grande rencontre internationale des Femmes Catholiques.

Les impulsions et les conseils de sagesse que vous a données ce Congrès, comme les paroles que Nous vous avons alors adressées (Discorsi e radiomessaggi, IX pag. 221-233), ne sont vraiment pas restés sans fruit. Nous savons combien, dans cet intervalle, votre effort s'est tendu pour réaliser les buts précis dont vous aviez la claire vision. C'est ce que Nous prouve aussi le mémoire imprimé que vous Nous avez remis lors de la préparation du Congrès d'aujourd'hui: "La Foi des Jeunes — problème de notre temps". Ses 32 pages ont le poids d'un gros volume, et Nous en avons pris connaissance avec grande attention, car il résume et synthétise les enseignements d'enquêtes nombreuses et variées sur l'état de la Foi dans la jeunesse catholique d'Europe et le résultat en est extrêmement instructif.

Toute une série de questions qui y sont touchées, Nous les avons Nous-même traitées dans Notre allocution du 11 septembre 1947, à laquelle vous assistiez, et dans beaucoup d'autres allocutions auparavant et depuis. Aujour-

d'hui, Nous voudrions prendre occasion de cette réunion avec vous, pour dire ce que Nous pensons de certain phénomène qui se manifeste un peu partout, dans la vie de foi des catholiques, qui atteint un peu tout le monde, mais particulièrement la jeunesse et ses éducateurs, et dont votre mémoire aussi rapporte en divers endroits les traces, ainsi quand vous dites (pag. 10) : "Confondant le christianisme avec un code de préceptes et d'interdictions, les Jeunes ont le sentiment d'étouffer dans ce climat de "morale impérative" et ce n'est pas une infime minorité qui jette par-dessus bord "le bagage gênant".

Une nouvelle conception de la loi morale.

Nous pourrions nommer ce phénomène "une nouvelle conception de la vie morale", puisqu'il s'agit d'une tendance qui se manifeste dans le domaine de la moralité. Or c'est sur les vérités de foi que se basent les principes de moralité. Et vous savez bien quelle importance fondamentale il est pour la conservation et le développement de la foi, que la conscience du jeune homme et de la jeune fille soit très formée et se développe selon des normes morales justes et saines. Ainsi la "nouvelle conception de la moralité chrétienne" touche-t-elle très directement au problème de la foi des jeunes.

Nous avons déjà parlé de la "nouvelle morale" dans Notre Message radiodiffusé du 23 mars dernier aux éducateurs chrétiens. Ce que Nous disons aujourd'hui n'est pas seulement une continuation de ce que Nous avons traité alors; Nous voulons dévoiler les sources profondes de cette conception. On pourrait qualifier celle-ci d'"existentialisme éthique", d'"actualisme éthique", d'"individualisme éthique", entendus au sens restrictif que Nous allons dire, et tels qu'on les trouve dans ce qu'on a appelé ailleurs "Situationsethik — morale de situation".

Signe distinctif de la "morale de situation".

Le signe distinctif de cette morale est qu'elle ne se base point, en effet, sur les lois morales universelles, comme par exemple les dix commandements, mais sur les conditions ou circonstances réelles et concrètes dans lesquelles on doit agir, et selon lesquelles la conscience individuelle a à juger et à choisir. Cet état de choses est unique et vaut une seule fois pour toute action humaine. C'est pourquoi la décision de la conscience, affirment les tenants de cette éthique, ne peut être commandée par les idées, les principes et les lois universelles.

La foi chrétienne base ses exigences morales sur la connaissance des vérités essentielles et de leurs relations. Ainsi fait saint Paul dans l'épître aux Romains (1, 19-21) pour la religion comme telle, soit chrétienne, soit antérieure au christianisme: "A partir de la création, dit l'Apôtre, l'homme entrevoit et saisit en quelque sorte le Créateur, sa puissance éternelle et sa divinité, et cela avec une telle évidence qu'il se sait et se sent obligé à reconnaître Dieu et à lui rendre un culte, de sorte que négliger ce culte ou le pervertir dans l'idolâtrie est gravement coupable, pour tous et dans tous les temps."

Ce n'est point ce que dit l'éthique dont Nous parlons. Elle ne nie pas, sans plus, les concepts et les principes moraux généraux (bien que parfois elle s'approche fort d'une semblable négation), mais elle les déplace du centre vers l'extrême périphérie. Il peut arriver que souvent la décision de la conscience leur corresponde. Mais ils ne sont pas, pour ainsi dire, logiques dans le cas particulier, le cas d'"une fois". Non pas! Au centre se trouve le bien, qu'il faut actuer ou conserver, en sa valeur réelle et individuelle; par exemple, dans le domaine de la foi, le rapport personnel qui nous lie à Dieu. Si la conscience sérieusement formée décidait que l'abandon de la foi catholique et l'adhésion à une autre confession mène plus près de

Dieu, cette démarche se trouverait "justifiée", même si généralement elle est qualifiée de "défection dans la foi". Ou encore, dans le domaine de la moralité, le don de soi corporel et spirituel entre jeunes gens. Ici la conscience sérieusement formée déciderait qu'à raison de la sincère inclination mutuelle conviennent les privautés du corps et des sens, et celles-ci, bien qu'admissibles seulement entre époux, deviendraient manifestations permises. La conscience ouverte d'aujourd'hui déciderait ainsi parce que, de la hiérarchie des valeurs, elle tire ce principe que les valeurs de personnalité, étant les plus hautes, pourraient se servir des valeurs inférieures du corps et des sens ou bien les écarter, selon que le suggère chaque situation. On a bien avec insistance prétendu que, justement d'après ce principe, en matière de droit des époux, il faudrait, en cas de conflit, laisser à la conscience sérieuse et droite des conjoints, selon les exigences des situations concrètes, la faculté de rendre directement impossible la réalisation des valeurs biologiques, au profit des valeurs de la personnalité.

Des jugements de conscience de cette nature, si contraires qu'ils semblent au premier abord aux préceptes divins, vaudraient cependant devant Dieu, parce que, dit-on, la conscience sincère sérieusement formée prime devant Dieu même le "précepte" et la "loi".

Une telle décision est donc "active" et "productrice", non "passive" et "réceptrice" de la décision de la loi, que Dieu a écrite dans le coeur de chacun, et moins encore de celle du Décalogue, que le doigts de Dieu a écrite sur des tables de pierre, à charge pour l'autorité humaine de le promulguer et de le conserver.

Caractère éminemment "individuel" de la "morale nouvelle".

L'éthique nouvelle "adaptée aux circonstances", disent ses auteurs, est éminemment "individuelle". Dans la dé-

termination de la conscience, l'homme singulier se rencontre immédiatement avec Dieu et se décide devant Lui, sans l'intervention d'aucune loi, d'aucune autorité, d'aucune communauté, d'aucun culte ou confession, en rien et en aucune manière. Ici il y a seulement le "je" de l'homme et le "Je" du Dieu personnel, non du Dieu de la loi, mais du Dieu Père, avec qui l'homme doit s'unir dans l'amour filial. Vue ainsi, la décision de la conscience est dans un "risque" personnel, selon la connaissance et l'évaluation propres, en toute sincérité devant Dieu. Ces deux choses, l'intention droite et la réponse sincère, sont ce que Dieu considère; l'action ne Lui importe pas. De sorte que la réponse peut être d'échanger la foi catholique contre d'autres principes, de divorcer, d'interrompre la gestation, de refuser obéissance à l'autorité compétente dans la famille, dans l'Eglise, dans l'Etat, et ainsi de suite.

Tout cela conviendrait parfaitement à la condition de "majorité" de l'homme et, dans l'ordre chrétien, à la relation de filiation, qui, selon l'enseignement du Christ, nous fait prier "notre Père". Cette vue personnelle épargne à l'homme de devoir à chaque instant mesurer si la décision à prendre correspond aux paragraphes de la loi ou aux canons des normes et règles abstraites; elle le préserve de l'hypocrisie d'une fidélité pharisaïque aux lois; elle le préserve tant du scrupule pathologique que de la légèreté ou du manque de conscience, parce qu'elle fait reposer sur le chrétien personnellement, l'entière responsabilité devant Dieu. Ainsi parlent ceux qui prônent la "nouvelle morale".

Principes catholiques et "morale nouvelle".

Sous cette forme expresse, l'éthique nouvelle est tellement en dehors de la foi et des principes catholiques, que même un enfant, s'il sait son catéchisme, s'en rendra compte et le sentira. Il n'est pas difficile de reconnaître comment le nouveau système moral dérive de l'existentia-

lisme qui, ou fait abstraction de Dieu, ou simplement le nie, et en tout cas remet l'homme à soi-même. Il peut se faire que les conditions présentes aient induit à tenter de transplanter cette "morale nouvelle" sur le terrain catholique, pour rendre plus supportables aux fidèles les difficultés de la vie chrétienne. De fait, à des millions d'entre eux, sont demandés aujourd'hui, en un degré extraordinaire, fermeté, patience, constance et esprit de sacrifice, s'ils veulent demeurer intègres dans leur foi, soit sous les coups de la fortune, soit dans un milieu qui met à leur portée tout ce à quoi le coeur passionné aspire, tout ce qu'il désire. Or une telle tentative ne pourra jamais réussir.

Obligations fondamentales de la loi morale.

On demandera comment la loi morale, qui est universelle, peut suffire, et même être contraignante dans un cas singulier, lequel en sa situation concrète est toujours unique et d'"une fois". Elle le peut et elle le fait, parce que justement à cause de son universalité, la loi morale comprend nécessairement et "intentionnellement" tous cas particuliers dans lesquels ses concepts se vérifient. Et dans des cas très nombreux, elle le fait avec une logique si concluante, que même la conscience du simple fidèle voit immédiatement et avec pleine certitude la décision à prendre.

Ceci vaut spécialement des obligations négatives de la loi morale, de celles qui exigent un ne-pas-faire, un laisser-de-côté, mais nullement de celles-là seules. Les obligations fondamentales de la loi morale se basent sur l'essence, la nature de l'homme et sur ses rapports essentiels, et valent donc partout où se trouve l'homme; les obligations fondamentales de la loi chrétienne, pour autant qu'elles excèdent celles de la loi naturelle, se basent sur l'essence de l'ordre surnaturel constitué par le divin Rédempteur. Des rapports essentiels entre l'homme et Dieu,

entre l'homme et l'homme, entre les conjoints, entre les parents et les enfants, des rapports essentiels de communauté dans la famille, dans l'Eglise, dans l'Etat, il résulte, entre autres choses, que la haine de Dieu, le blasphème, l'idolâtrie, la défection de la vraie foi, la négation de la foi, le parjure, l'homicide, le faux témoignage, la calomnie, l'adultère et la fornication, l'abus du mariage, le péché solitaire, le vol et la rapine, la soustraction de ce qui est nécessaire à la vie, la frustration du juste salaire (cf. Iac. 5, 4), l'accaparement des vivres de première nécessité et l'augmentation injustifiée des prix, la banqueroute frauduleuse, les manoeuvres de spéculation injustes — tout cela est gravement interdit par le Législateur divin. Il n'y a pas à examiner. Quelle que soit la situation individuelle, il n'y a pas d'autre issue que d'obéir.

Du reste, Nous opposons à l'"éthique de situation", trois considérations ou maximes. *La première*: Nous concédons que Dieu veut premièrement et toujours l'intention droite; mais celle-ci ne suffit pas. Il veut aussi l'oeuvre bonne. *Une autre*: il n'est pas permis de faire le mal afin qu'il en résulte un bien (cf. Rom. 3, 8). Mais cette éthique agit — peut-être sans s'en rendre compte — d'après le principe que la fin sanctifie les moyens. *La troisième*: il peut y avoir des situations dans lesquelles l'homme, et spécialement le chrétien, ne saurait ignorer qu'il doit sacrifier tout, même sa vie, pour sauver son âme. Tous les martyrs nous le rappellent. Et ceux-ci sont fort nombreux en notre temps même. Mais la mère des Macchabées et ses fils, les saintes Perpétue et Félicité malgré leurs nouveau-nés, Maria Goretti et des milliers d'autres, hommes et femmes, que l'Eglise vénère, auraient-ils donc, contre la "situation", inutilement ou même à tort, encouru la mort sanglante? Non certes, et ils sont, dans leur sang, les témoins les plus exprès de la vérité, contre la "nouvelle morale".

Problème de la formation de la conscience.

Là où il n'y a pas de normes absolument obligatoires, indépendantes de toute circonstance ou éventualité, la situation d'"une fois" en son unicité requiert, il est vrai, un examen attentif pour décider quelles sont les normes à appliquer et en quelle manière. La morale catholique a toujours et abondamment traité ce problème de la formation de la propre conscience avec examen préalable des circonstances du cas à décider. Tout ce qu'elle enseigne offre une aide précieuse aux déterminations de conscience, tant théoriques que pratiques. Qu'il suffise de citer les exposés, non dépassés, de saint Thomas sur la vertu cardinale de prudence et les vertus qui s'y rattachent (s. Thomas, 2a, 2ae, p.q. 47-57). Son traité montre un sens de l'activité personnelle et de l'actualité, qui contient tout ce qu'il y a de juste et de positif dans l'"éthique selon la situation", tout en évitant ses confusions et déviations. Il suffira donc au moraliste moderne de continuer dans la même ligne, s'il veut approfondir de nouveaux problèmes.

L'éducation chrétienne de la conscience est bien loin de négliger la personnalité, même celle de la jeune fille et de l'enfant, et de juguler son initiative. Car toute saine éducation vise à rendre l'éducation peu à peu inutile et l'éduqué indépendant entre les justes limites. Et cela vaut aussi dans l'éducation de la conscience par Dieu et l'Eglise: son but est, comme le dit l'Apôtre (Eph. 4, 13; cf. 4, 14), l'"homme parfait, à la mesure de la plénitude d'âge du Christ", donc l'homme majeur, qui a aussi le courage de la responsabilité.

Il faut seulement que cette maturité se situe au juste plan! Jésus-Christ reste le Seigneur, le Chef et le Maître de chaque homme individuel, de tout âge et de tout état, par le moyen de son Eglise en laquelle il continue d'agir. Le chrétien, pour sa part, doit assumer la grave et grande

fonction de faire valoir dans sa vie personnelle, dans sa vie professionnelle, et dans la vie sociale et publique, autant qu'il dépend de lui, la vérité, l'esprit de la loi du Christ. C'est cela la morale catholique, et elle laisse un vaste champ libre à l'initiative et à la responsabilité personnelle du chrétien.

Dangers pour la foi de la jeunesse.

Voilà ce que nous voulions vous dire. Les dangers pour la foi de notre jeunesse sont aujourd'hui extraordinairement nombreux. Chacun le savait et le sait, mais votre mémoire est particulièrement instructif à ce sujet. Toutefois, Nous pensons que peu de ces dangers sont aussi grands et aussi lourds de conséquences que ceux que la "nouvelle morale" fait courir à la foi. Les égarements où conduisent de telles déformations et de tels amollissements des devoirs moraux, lesquels découlent tout naturellement de la foi, mèneraient avec le temps à la corruption de la source même. Ainsi meurt la foi.

Conclusions.

De tout ce que Nous avons dit sur la foi, Nous tirerons donc deux conclusions, deux directives que Nous voulons vous laisser en terminant, pour qu'elles orientent et animent toute votre action et toute votre vie de chrétiennes vaillantes:

la première: la foi de la jeunesse doit être une foi *priante*. La jeunesse doit apprendre à prier. Que ce soit toujours dans la mesure et en la forme qui répondent à son âge. Mais toujours en ayant conscience que sans la prière, il n'est pas possible de demeurer fidèle à la foi.

La seconde:La jeunesse doit être fière de sa foi et accepter qu'il lui en coûte quelque chose; elle doit, dès la première enfance, s'accoutumer à faire des sacrifices pour

sa foi, à marcher devant Dieu en droiture de conscience, à révérer ce qu'Il ordonne. Alors, elle croîtra comme d'elle-même dans l'amour de Dieu.

Que la charité de Dieu, la grâce de Jésus-Christ et la participation du Saint-Esprit (cf. 2 Cor. 13, 13) soient avec vous toutes, Nous vous le souhaitons avec la plus paternelle affection. Et pour vous la témoigner, de tout Notre coeur, Nous vous donnons, à chacune de vous et à vos familles, à votre mouvement, à tous ses rameaux dans le monde entier, à toutes vos compagnes qui y adhèrent, la Bénédiction apostolique.

Sermon prononcé à l'Oratoire Saint-Joseph, le 19 juin 1952, à l'occasion de la FÊTE DU SACRÉ-CŒUR.

Mes bien chers Frères,

Quel beau spectacle nous offrons au ciel en ce moment! De là-haut les distances sont comblées et c'est tout un peuple, uni dans la foi et dans la prière, que le Seigneur regarde avec complaisance.

Il y a un instant, vous avez entendu la voix de notre vénérable Frère, l'Archevêque de Québec. Grâce à cette invention merveilleuse qu'est la radio, la Capitale et la Métropole sont unies pour faire monter jusqu'au trône du Christ-Roi la prière de l'adoration, le chant du repentir et le cri de la confiance. Par la foi nous sommes tous unis dans le coeur de Jésus.

Pourquoi sommes-nous ici, ce soir? Pourquoi cette manifestation trop bruyante au goût de certains et sans influence dans la vie sociale selon d'autres? Nous sommes ici pour répondre à un désir exprès de Notre-Seigneur et pour exécuter les demandes qu'Il a formulées à son Eglise.

On lit dans la vie de sainte Gertrude que saint Jean l'Evangéliste lui ayant apparu un jour, elle lui demanda comment il se faisait que lui, dont la tête s'était reposée sur le sein de Jésus, pendant la dernière Cène, n'eut rien écrit pour notre instruction sur les battements du Coeur de son divin Maître? Le saint lui répondit par ces remarquables paroles: "j'étais chargé d'annoncer à l'Eglise

naissante la doctrine du Verbe fait chair; mais quant à l'amour immense du Coeur sacré de l'Homme-Dieu, la Providence s'est réservé de le manifester dans les derniers temps, quand le monde commencera à tomber dans la décrépitude, afin de ranimer la flamme de sa charité qui sera alors refroidie."

Le monde ne donne-t-il pas des signes de décrépitude et le froid de la haine ne couvre-t-il pas notre terre comme un immense glacier?

Mais voici le message que Jésus a livré à son Eglise. Le 27 décembre 1674, le Sacré-Coeur de Jésus disait à sa confidente, Sainte Marguerite-Marie:

"Voici mon coeur qui est embrasé d'un amour si vif pour les hommes et en particulier pour toi, qu'il ne peut plus contenir les flammes de sa charité et qu'il est obligé de les répandre par tes mains.

"Il désire se manifester aux hommes, afin qu'ils s'enrichissent de ce précieux trésor que je te découvre, et qui renferme des grâces sanctifiantes capables de les arracher à la perdition."

Nous sommes ici, mes Frères, parce que nous avons entendu cette parole du divin Maître. Par son Eglise, il nous transmet, ce soir, le même message d'amour et le murmure de sa voix arrive jusqu'à nos coeurs.

Quand donc comprendrons-nous ce que Dieu a fait pour nous et ce qu'il attend de nous?

L'histoire du christianisme est tout entière dans ce mot sublime:"*Dieu a aimé le monde*". Notre foi sera donc une réponse à ce message d'amour, selon la parole de l'apôtre saint Jean. "Nous, nous croyons à l'amour de Dieu pour nous." Et si jamais Dieu devait nous dicter des ordres, son premier commandement ne pouvait être autre que celui-ci: "Tu aimeras": Diliges. Un petit mot résume tout le mystère de nos relations avec le Seigneur.

"Tu aimeras", c'est-à-dire, tu me rendras amour pour amour. Tu me donneras ton coeur en échange de tout ce que le mien a fait pour toi.

La dévotion au Sacré-Coeur devient, comme nous le comprenons facilement après ce qui a été dit, l'expression la plus authentique du christianisme.

Ce soir, la terre tout entière, d'un pôle à l'autre, retentit de ce cri d'espérance, de victoire et d'amour: "Coeur de Jésus, que votre règne arrive"! Ce règne tant désiré dans la prière du Pater, c'est tout d'abord la montée de ce soleil radieux qui apparaît sur la poitrine de Jésus, son coeur tout en flammes!

Jésus a demandé que nous rendions des hommages privés et publics à son Coeur. La France a élevé sur la butte, autrefois malfamée, de Montmartre, une basilique splendide pour honorer le Coeur de Jésus. Les touristes qui visitent l'Europe admirent la masse imposante de ce sanctuaire. Ceux qui connaissent un peu la vie religieuse de Paris savent bien que la basilique du Sacré-Coeur est le palais où le Roi d'Amour reçoit, jour et nuit, l'hommage de la vénération, de l'amour et de l'adoration de milliers de fidèles.

Le Royaume de Jésus est intérieur. Il veut régner sur nos coeurs, mais il réclame aussi un hommage social. Le Sacré-Coeur avait exprimé à Marguerite-Marie son désir de voir l'emblème de son coeur apparaître sur le drapeau national de la France. Ce voeu ne fut jamais exécuté et c'est à se demander si ce refus ne serait pas la cause des nombreux malheurs qui ont frappé ce pays?

Nous sommes ici, ce soir, pour *réparer;* car la réparation est la seconde preuve d'amour que demande le Sauveur.

L'ingratitude, l'indifférence, l'oubli sont les grands péchés de l'homme envers son Dieu. Aujourd'hui plus que

jamais, saint François d'Assise pourrait répéter son cri de douleur: "L'Amour n'est pas aimé."

On croit à la sagesse des savants, à la sincérité des intrigants, à l'amitié du coeur humain, aux adulations des intéressés et on méprise le Coeur de Jésus qui nous a donné jusqu'à la dernière goutte de son Sang pour nous prouver sa grande charité.

Jésus désire être aimé parce qu'il sait que lui seul peut nous rendre heureux. Les nations et les gouvernements se sont coalisés contre Dieu et Son Christ.

Le monde ne veut plus vivre le message du Christ tel qu'il a été annoncé. On accepte dans l'Evangile ce qui sauvegarde notre quiétude, mais on ne veut pas marcher résolument derrière le Christ en portant sa croix et en se renonçant. Aussi voyons-nous ce monde trembler et se fendre comme la montagne du Calvaire dans une convulsion d'agonie. Le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, Notre Saint-Père le Pape, n'a pas craint de nous avertir du danger qui nous menace. Notre civilisation disparaîtra si les peuples ne reviennent pas au divin crucifié et à son saint Evangile. Le seul remède qui sauvera notre génération, c'est l'amer repentir et l'amour généreux qui permettront que le Roi d'Amour, Jésus, soit profondément intronisé dans les coeurs et les foyers.

Il faut réparer pour la science sans Dieu, car des hommes ont juré d'éteindre la foi dans les âmes, ce qui est plus tragique que d'essayer d'éteindre des étoiles.

Il faut réparer pour les vies sans Dieu, car des hommes et des femmes de toutes catégories et de tous âges marchent dans les sentiers du mal et proclament que la perversité est une libération. Satan règne en maître, même chez nous. Une littérature obscène et diabolique s'étale partout. Le coeur de l'enfance est souillé et ceux qui ont le courage de lutter contre ces crimes sont considérés

comme des trouble-fêtes, des rétrogrades et des obstacles à l'avancement de la civilisation.

Il faut réparer pour ce sensualisme provocateur qui veut cacher sa turpitude sous des tissus transparents, mais qui ne peut enrayer l'incendie qu'il allume dans les coeurs.

Il faut réparer pour cette intempérance sordide qui détruit les plus nobles facultés de l'homme; cette intempérance qui ruine l'économie d'une nation et qui, sous des formes diverses, s'infiltre dans tous les milieux sociaux et compromet jusqu'aux destinées temporelles d'un peuple.

Voilà pourquoi, en esprit de solennelles réparations, nous, nous affirmons que nous ne reconnaissons pas un ordre social sans Dieu: la base de l'ordre social, c'est Vous, Jésus! Le principe de la vraie civilisation, ce n'est pas l'humanisme, mais c'est Vous, Seigneur Jésus! La source du droit et de la vraie justice, c'est Vous, Jésus! Le Seul Libérateur, c'est Vous, Jésus!

Notre présence devant votre autel, ce soir, O Jésus, est une consolation pour votre Coeur. Mais nous voulons puiser, ici, une force qui nous aidera à être meilleurs demain. Vous nous aimez tous et Vous désirez que nous nous aimions les uns les autres. C'est la condition absolue, pour que nous soyons reconnus pour vôtres. Il y a beaucoup de baptisés mais il y a peu de chrétiens, car le vrai chrétien, celui qui est vraiment du Christ, il aime ses frères comme le Seigneur les a aimés.

Et aimer les autres, tous les autres, du même amour dont le Sacré-Coeur aime tous les hommes, ce n'est pas tellement facile. Ça n'a pas été facile pour Jésus qui était cependant Dieu; n'allons pas croire que ce sera facile pour nous.

Ceux qui ne veulent rien comprendre à la dévotion au Sacré-Coeur, la regardent souvent comme une invention

de l'âme sentimentale, une sorte de charmante quiétude en Dieu. La dévotion au Sacré-Coeur est, au contraire, une école d'immolation. Rien n'est plus fort dans le christianisme, car le point où elle amène l'amour de Dieu et l'amour de l'homme à se rencontrer, c'est la Croix.

Oh! mes chers Frères, quelle émotion j'ai éprouvée tout à l'heure en voyant tous ces hommes et ces jeunes gens monter la colline du Mont-Royal en portant la Croix! Vous êtes notre espérance et notre consolation!

Mais je prie le Sacré-Coeur de Jésus que tous ceux qui participent à cette fête retournent dans leur foyer en portant la Croix du Maître et que, dès demain, ils la plantent dans leur milieu de travail.

La Croix de Jésus ne doit pas être un simple ornement d'église! Elle a été dressée en plein air, au sommet d'une montagne et près d'une grande ville. C'est sur la Croix que le Coeur de Jésus a été ouvert et elle est l'unique source de notre salut. Les ennemis de l'Eglise ne craignent pas d'afficher la faucille et le marteau partout. Pourquoi aurions-nous honte de fixer la croix et l'image du Coeur de Jésus sur les murs de nos cités et à l'intérieur de nos usines? Ces symboles de l'amour inspireraient à ceux qui ont le pouvoir et l'or de soulager les pauvres, de faire disparaître les taudis, de secourir les infortunés, d'abriter les indigents, de protéger les faibles, de recevoir et de nourrir les idiots, de visiter les malades et les prisonniers et de se pencher sur toute misère.

L'heure est à l'héroïsme et le Pape nous demande de prêcher l'amour de Jésus partout: à la maison, à l'usine, dans la rue, dans le champ! Ecouterons-nous ce dernier appel à l'amour ou accepterons-nous de glisser dans le gouffre affreux de la barbarie? L'erreur est prêchée partout; la vérité ne mérite-t-elle pas un pareil dévouement?

La réponse de tous sera le salut de chacun. Mais sachons bien qu'aujourd'hui il n'est point de milieu entre servir l'Amour de Jésus-Christ ou le trahir.

Le seul choix qui reste à faire, en face du Coeur Sacré de Jésus, c'est d'être son ministre ou son adversaire, apôtre ou apostat!

Seigneur Jésus, nous serons vos apôtres et nous travaillerons à l'établissement de votre Règne!

Vierge-Marie, aidez-nous à prier et à travailler pour l'ADVENIAT REGNUM TUUM!

Amen.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Sermon prononcé au Congrès Eucharistique de Mont-Laurier,
AU COURS D'UNE HEURE SAINTE,
le 27 juin 1952.

Excellences, *

Messeigneurs,

Mes bien chers frères,

Nous sommes ici ce soir pour glorifier le Sacerdoce et pour prier ensemble le Souverain-Prêtre, Maître des Vocations, de susciter de nombreux ouvriers pour la moisson abondante qui se renouvelle sans cesse.

N'est-ce pas, en effet, en des heures comme celle-ci, alors qu'un Congrès grandiose mobilise tout un peuple et l'agenouille tout entier au pied du Reposoir, n'est-ce pas en des heures comme celle-ci, dis-je, que les réalités les plus sublimes du monde surnaturel se font plus proches de nous et que nous sommes mieux disposés à y communier?... La ferveur des uns stimule celle des autres, et la piété commune crée une atmosphère tout à fait propice à la prière et à la contemplation.

Nous contemplerons donc, durant cette Heure Sainte les grandeurs du Sacerdoce, et nous demanderons à Jésus-Prêtre, présent dans l'Hostie, de multiplier dans nos âmes les bienfaits de sa Rédemption en se choisissant des prêtres de plus en plus nombreux.

— Le prêtre est grand:

1) parce qu'il est le *consécrateur* de l'Eucharistie, sacrement de la *foi.*

---

* LL. EE. NN. SS. G. Coderre et E. Frenette.

2) parce qu'il est le *gardien* de l'Eucharistie, sacrement de l'*amour*.

3) parce qu'il est *distributeur* de l'Eucharistie, sacrement de la *vie*.

L'Eucharistie est le sacrement de la foi, et le prêtre en est le consécrateur.

A l'autel, le prêtre représente le Christ; il le remplace. Il devient le Christ lui-même, puisque par ses gestes, c'est le Christ qui agit, par sa bouche, c'est le Christ qui parle.

Le prêtre reprend en effet, à la messe, les mêmes rites que ceux qui se déroulèrent à la dernière Cène. Il dépose sur la patène un petit morceau de pain, très délicat, très fragile, tout blanc. Ce morceau de pain, au milieu de la messe, il le prend dans ses mains, dans ses mains qui ont été consacrées par l'onction de l'huile sainte, au jour de l'Ordination, et puis il le bénit. Ensuite, il se penche sur l'autel et prononce ces cinq mots très simples: "Hoc est enim corpus meum": "Ceci est mon corps". A ce moment même, le pain n'est plus du pain; il est devenu le corps sacré de Notre-Seigneur. A ce moment même, le Ciel est entr'ouvert, et la terre vit d'une nouvelle vie. L'Eglise invite tous ses fidèles à se prosterner en répétant le cri de l'Apôtre: "Mon Seigneur et mon Dieu". Et le son de la clochette vient ponctuer cette adoration. Oui, l'Eglise entière se prosterne dans la poussière pour adorer le Christ, vraiment, réellement et substantiellement présent, avec son corps, son sang, son âme et sa divinité, sous les espèces sacramentelles. "Voici vraiment sous ces voiles Celui qu'adorent les Dominations, devant qui tremblent les Esprits et Puissances redoutables. Oh! si nos yeux s'ouvraient comme leurs yeux, quels prodiges feraient en nous aux approches du mystère, le respect et l'humilité."

Or pendant que l'Eglise est ainsi prosternée dans l'adoration de son Dieu, le prêtre à l'autel reste debout et continue le mystère... Que de grandeur dans cet homme! Si l'Eucharistie est le sacrement par excellence, le "sanctissimum sacramentum", si elle est le mystère de la foi, le résumé des merveilles du Seigneur, le prêtre lui aussi, quand on le regarde avec les yeux de la foi, est un véritable "mystère de foi". De même que l'oeil charnel ne découvre rien dans le pain consacré, tandis que l'oeil de la foi y découvre le Seigneur des seigneurs, ainsi l'oeil charnel ne découvre rien dans cet homme consacré qu'est le prêtre tandis qu'en réalité l'oeil de la foi y aperçoit une puissance étonnante, celle de changer du pain au corps du Christ, d'opérer par sa parole une oeuvre égale à celle de la création, d'accomplir ce miracle multiple qu'est la transubstantiation.

Mes frères, il faut croire à cette dignité du prêtre et à ses étonnants pouvoirs avec une foi aussi grande que lorsqu'il s'agit de croire à l'Eucharistie elle-même. Le Sacerdoce et l'Eucharistie sont deux mystères qui s'appellent l'un l'autre, et dans lesquels Notre-Seigneur a versé tout son amour. Cherchons toujours à mieux approfondir ces deux mystères. Cherchons dans l'humilité et la soumission, non pas pour trouver une réponse adéquate aux points d'interrogation que pose la raison, mais pour pénétrer plus profondément la pensée de l'Eglise, essayant d'étreindre plus complètement l'insaisissable splendeur de son oeuvre la plus haute, afin de communier aux sentiments des Pères et des Docteurs, aux sentiments de ceux qui ont écrit sur l'Eucharistie après avoir passé des heures devant le Tabernacle, aux sentiments de ceux qui ont compris que le Sacerdoce est avant tout orienté vers l'Eucharistie, que l'Eucharistie est un sacrement d'amour et que le prêtre en est le gardien.

L'Eucharistie est un sacrement d'amour, et le prêtre en est le gardien.

La bonté de Dieu est infiniment plus féconde que le coeur d'une mère. Voyons ce qu'Il a fait pour nous, Lui, le froment des Elus, Lui qui rassasie les Anges de la vision et de la jouissance de lui-même. Lui, il s'est jeté en terre, anéanti, selon le mot de saint Paul, tel le beau grain doré qui pourrit dans le sillon. Puis comme le germe tout frêle il apparut au monde. Il grandit au milieu des difficultés de toutes sortes et de labeurs incessants, sous le souffle des contradictions et des haines. Enfin, il arriva à sa maturité, à son plein épanouissement; c'était l'heure de la moisson, son heure. Lui-même, il s'offrit à ceux qui venaient l'arracher de la terre des vivants. Et, pareil au blé que l'on bat sur l'aire pour l'écraser ensuite sous la meule de granit lourde et implacable, il fut frappé, meurtri, broyé par la souffrance. Rappelons-nous les fouets de la flagellation, retentissant sur lui avec un bruit de fléaux. Songeons à cette passion depuis le jardin du pressoir, où écrasé sous le poids des péchés du monde, il laissait couler le sang de tout son corps, jusqu'au Golgotha où il fut poussé, tombant et retombant sous la Croix pesante, et puis étendu, pâle, exsangue, sans forme ni beauté pour attirer les regards, comme un objet devant lequel on se couvre le visage.

C'est dans la nuit où tout cela se tramait, quand il savait et acceptait tout, que son amour pour nous allant jusqu'à l'extrême limite et devenu semblable à un feu consumant, il s'empara de ce corps pétri de douleur, et le voilant sous les espèces eucharistiques, il institua la Messe où s'opère la cuisson de ce pain nécessaire à notre âme, pain qui chaque jour depuis lors, est offert aux enfants de Dieu. "Mes petits enfants, approchez-vous, prenez et mangez... Voici mon corps livré pour vous, rompu pour vous broyé pour vous..."

Ah, il est facile de comprendre maintenant que des prêtres, des vierges, des âmes remplies de l'Esprit de Dieu passent leurs jours et leurs nuits en adoration devant l'Ostensoir. Il est facile de comprendre pourquoi l'Eglise approuve des Ordres uniquement voués au culte eucharistique. Quand on a compris, en effet, jusqu'où l'amour de Jésus est allé, quand on s'est bien rendu compte que cet amour en est un qui ne se lasse jamais, alors on se sent écrasé par un tel bienfait, et l'attitude qui convienne le mieux, c'est celle d'un cierge qui se consume lentement au prie-Dieu de l'adoration.

Si tous les prêtres n'ont pas reçu cette mission d'une manière officielle par l'Eglise, tous, ils doivent se rappeler que, du fait de leur Ordination, ils sont devenus les gardiens de l'Eucharistie. Oui, Seigneur, avec quel amour doivent-ils veiller sur les Tabernacles que vous leur avez confiés dans les grandes villes ou dans les humbles villages. Partout, vous êtes le même, avec le même grand amour; et partout, ce sont vos prêtres, vos gardiens officiels, qui grouperont autour de votre Sainte Hostie la Garde d'Honneur du peuple chrétien.

Mais si vous vous renfermez dans un Tabernacle, Seigneur, ce n'est pas en vue de rester enfermé dans le ciboire d'or. "Nous te mangeons, Seigneur, s'écriait saint Ephrem, nous te buvons, non pour te consommer, mais pour vivre par toi." Celui qui mange ma chair, vivra par moi, aviez-vous dit. L'Eucharistie est par excellence le sacrement de la vie...

L'Eucharistie est le sacrement de la vie, et le prêtre en est le distributeur.

A la Table Sainte, il ne s'agit pas d'une simple distribution du pain eucharistique. Non, il s'agit de quelque chose de beaucoup plus profond. Il s'agit de manger le Christ, afin de vivre de lui, afin de vivre par lui, de façon

à ce que cette vie rayonne au dehors, qu'elle jaillisse de toute la personne, un peu comme l'ostensoir qui projette ses rayons d'or autour de l'Hostie...

Le monde est malade, la chair humaine tombe de tout son poids vers la terre, la mort fait son oeuvre, et les oeuvres que l'homme a inventées pour la fuir semblent le trahir et se faire les complices de cette mort qui apparaît comme un épouvantail à ceux qui n'ont pas l'espérance.

Et voici qu'au milieu de ce désarroi, la grande voix du Christ se fait entendre: "Venez à moi, vous tous qui souffrez... je suis la vie... et le pain que je vous donnerai, c'est ma chair pour le salut du monde."

Le prêtre pense à tout cela quand il distribue le pain céleste à la Sainte Table. Il se rend compte, à ce moment-là, qu'il tient entre ses doigts le seul vrai remède capable de guérir le monde. Il oublie alors les traités de paix, les chars d'assaut, et la puissance de l'atome... et il ne pense qu'à la vertu de ce pain qu'il distribue.

Si seulement l'appel de Jésus pouvait être entendu de tous les hommes! Et si seulement tous les chrétiens voulaient croire pratiquement à l'Eucharistie! Y croire au point d'être prêts à faire assez souvent les sacrifices qui s'imposent pour rester à jeun et être en état de communier. Y croire au point d'y recourir tout de suite quand ça ne va pas, quand on a une grâce à demander. Dans l'Hostie, il n'y a pas que des grâces, il y a l'Auteur même de la grâce. Qu'attendons-nous pour recourir à Lui?

C'est une des grandes consolations du prêtre que de distribuer la Sainte Communion, mais qu'est donc cette consolation à côté de celle qui doit remplir l'âme de Notre-Seigneur lui-même? C'est lui qui s'est enfermé dans l'hostie, et Il a fait ce prodige parce qu'il voulait se donner, non pas seulement en objet d'adoration, mais en nourriture aux hommes.

Les Pères de l'Eglise nous enseignent qu'au moment de la communion l'union du communiant avec Notre-Seigneur est aussi intime que celle de deux cires se fondant sous l'effet du même feu. Ainsi Jésus venant en nous par la communion désire-t-il nous absorber en Lui afin que ce soit Lui qui vive en nous.

La communion permet donc au Christ de se survivre en des membres vivants qui porteront son esprit et son influence dans tous les milieux où la Providence les conduira. La Communion, c'est donc la vie surnaturelle qui se répand, qui se communique de façon à réaliser le voeu de Jésus: "Je suis venu porter le feu sur la terre, et je n'ai qu'un seul désir, qu'il se répande".

Or, mes Frères, que le prêtre disparaisse, et cette source ne coule plus. Mais que les prêtres se multiplient, et chacun d'eux portera l'eau vivifiante à des centaines d'âmes.

* * *

Mes Frères, en ces heures bénies de votre Congrès, daigne Dieu vous donner de comprendre mieux que jamais le grand don de l'Eucharistie, la grandeur du Sacerdoce et la dignité de la vocation sacerdotale. L'amour appelle l'amour. A l'amour de Dieu doit répondre l'amour des hommes. A l'amour de Dieu, qui nous donne l'Eucharistie et le Sacerdoce doit répondre chez un nombre plus considérable de jeunes, l'acceptation généreuse de la vocation sacerdotale, et, chez tous, l'amour de l'Eucharistie et un grand désir de travailler au recrutement des vocations sacerdotales. Amen.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Sermon prononcé en l'église Saint-Germain d'Outremont, lors de la Messe Pontificale, marquant l'ouverture du Congrès de "PAX ROMANA", le 26 août 1952.

> *"Ut notum faceret nobis sacramentum voluntatis suae secundum beneplacitum ejus, quod proposuit in eo; in dispensatione plenitudinis temporum, instaurare omnia in Christo, quae in coelis et quae in terra sunt."*
>
> "Car il nous a fait connaître le mystère de sa volonté, arrêté en lui-même de toute éternité selon son bon plaisir, et qu'il devait réaliser en la plénitude des temps, à savoir: de tout réunir en le Christ, et les choses du ciel et celles de la terre."
>
> (*Ephes.*, I, 9-10.)

Messeigneurs,

Révérends Messieurs,

Mes chers frères,

Ces deux versets du chapitre premier de l'épître de saint Paul aux Ephésiens, exposent le plan de Dieu sur l'humanité. Ainsi, selon ces textes, la personne de Jésus-Christ devient le point mystérieux qui relie le temps à l'éternité et le centre de gravité de l'Histoire. La connaissance de Jésus-Christ et de son message doit être l'occupation constante de ceux qui font profession d'appartenir à l'Eglise. La recherche de cette science est une voie qui nous introduit dans la vraie vie où nous trouvons la paix. Car, selon l'Apôtre, le Christ est "notre paix" (Eph. II, 14.) En prenant notre chair, le Christ découvrit dans le coeur de l'homme le désordre, la haine, l'inimitié. Alors

Il conçut le dessein admirable de réconcilier chaque homme avec Dieu par le moyen de la croix, après avoir mis à mort l'inimitié. La charte de la paix n'a pas été élaborée par des hommes. Elle n'a pas été signée avec l'encre des chancelleries des empires terrestres. La paix est le fruit de la Rédemption et seuls, ceux qui ont été marqués par le signe de la Croix, peuvent entrer "dans la maison de Dieu".

Ces mystères de rédemption et de salut s'accomplissent sous nos yeux dans l'Eglise.

"Car si le Verbe de Dieu a voulu se servir de notre nature pour racheter les hommes par ses souffrances et ses tourments, Il se sert de même de son Eglise au cours des siècles pour perpétuer l'oeuvre commencée". (Pie XII, Mystici Corporis.)

L'Eglise a donc reçu de son Divin Fondateur la mission d'introduire les hommes dans le Royaume de la Paix. Cette affirmation est lourde de conséquences pour nous. Elle résume bien les obligations qui nous incombent en ce moment, puisque tous les membres de ce Congrès ont pris l'engagement solennel de travailler à établir dans le monde *la paix de l'Eglise*: *"PAX ROMANA"*.

* * *

Après avoir signalé brièvement quels sont les principaux obstacles qui se dressent dans notre monde contemporain contre la paix et après avoir démontré l'insuffisance des moyens dont disposent les hommes pour renverser ces obstacles, je vous inviterai à devenir les apôtres ardents de cette paix que le monde ne peut donner, parce que seule l'Eglise du Christ en est la gardienne.

I

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de présenter notre siècle comme le plus misérable et le plus désespéré des

siècles. Celui qui ne possède aucun remède pour guérir un malade juge toujours la situation critique et, au lieu de porter un diagnostic prudent sur son patient, il exagère ses lugubres observations.

L'Eglise ne condamne pas l'étonnante civilisation matérielle du vingtième siècle. Elle découvre même dans cette libération de la matière une immense espérance. Mais pouvons-nous oublier que la première moitié de ce siècle a connu les affres de deux grandes guerres mondiales et que le spectre d'une nouvelle catastrophe rôde aux frontières des peuples.

Aussi, sans nous exagérer la gravité de la situation, n'allons pas non plus nous dissimuler la nature et le nombre de ses symptômes. Ils sont aussi graves que compliqués. Le premier semble être une alarmante infatuation des droits de l'homme, jusqu'à la triste négation des droits de Dieu.

Au moment où la société moderne se préparait à écrire une déclaration des droits de l'homme, la Révolution lui a arraché la plume des mains et elle rédigea un texte qui est à l'origine de toutes les erreurs contemporaines.

Si au lieu d'écrire: "considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des *droits de l'homme* sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements" on avait accepté cette rédaction: "considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des *droits de Dieu et des devoirs de l'homme* sont les vraies causes des malheurs publics", si dis-je, on avait accepté cette dernière rédaction, le monde d'aujourd'hui serait tout autre que nous le voyons. Entre ces deux rédactions, il n'y a qu'un mot de différence; mais ce mot est un *abîme*.

Sans doute il est permis d'avoir le sentiment de son droit, mais quand ce sentiment, dépassant une certaine modération, prend un caractère d'excessive intensité,

on ne peut l'envisager sans effroi. Cette préoccupation annonce, en effet, chez ceux dont elle s'est emparée, que l'égoïsme domine sur tous les autres sentiments. Aussi, ces multiples déclarations des droits de l'homme sont-elles devenues comme "une haie qui servait de mur de séparation", selon la si énergique expression de saint Paul aux Ephésiens (II-14). Cet amour exagéré de ses droits isole, emprisonne, mure pour ainsi dire l'homme en lui-même, et détruit dans la société cette vie d'épanchement et de sacrifice qui fait la force des civilisations en faisant le lien des âmes.

L'amour du moi tient trop souvent, hélas! de l'idolâtrie et la ténacité des mésintelligences devient le signal de haines profondes et de rivalités menaçantes. Nous voyons apparaître alors un nouveau danger de notre société, c'est le matérialisme mercenaire.

Plusieurs s'attendraient à ce que je développe ici les méfaits du matérialisme marxiste. Et cependant ceux qui réclament un paradis pour l'homme physique ne tolèrent-ils pas des institutions sociales où règne la vénalité des consciences? Hélas! notre monde moral n'est plus qu'un vaste marché où les âmes attendent un acheteur, comme ces esclaves qui se vendent à l'enchère dans les bazars de l'Orient. Les opinions et les sympathies s'expliquent par un contrat. Les convictions cèdent devant l'intérêt. L'argent est devenu le sang d'une société anémiée et tarée. Car la recherche des richesses de la terre n'est pas une sainte passion au service du Créateur. C'est une idolâtrie qui conduit au culte de la jouissance. Notre société est rongée par la double lèpre d'une cupidité sans frein et d'une licence sans mesure. Aussi, en regardant vivre les hommes dans nos immenses cités, nous songeons à la phrase qu'un prince barbare prononçait après avoir vu Rome, atteinte du même mal: "O ville vénale! tu demandes un acheteur! Sois tranquille, tu en trouveras un quelque jour, et alors tu périras!"

Cet égoïsme féroce, cette cupidité effrénée, cette luxure étalée produisent un autre danger que le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, notre Saint-Père le Pape signalait encore dernièrement: le contraste révoltant entre les classes sociales. "Aussi bien, Nous-même avons, en plusieurs circonstances récentes, déploré l'accroissement intolérable des dépenses de luxe, des dépenses superflues et déraisonnables, qui contrastent durement avec la misère d'un grand nombre, soit dans les rangs du prolétariat des villes et des campagnes, soit parmi la foule des petites gens qu'on qualifie d'économiquement faibles." (Lettre 5 juillet, 1952 — au Président des Semaines Sociales de France.)

Le problème social prend de ce fait une acuité très grande. Ce contraste, l'Eglise essaie de l'atténuer en prêchant aux riches et aux pauvres les sublimes leçons du détachement et de l'esprit de pauvreté. Mais maintenant que l'égalité politique est passée à l'état de fait, il semble que l'uniformité des droits civiques rende plus intolérable l'infériorité de certaines conditions sociales.

Ces plaies sociales ne peuvent être guéries que par l'application de remèdes sûrs et efficaces. Hélas! lorsque les croyances catholiques diminuent ou disparaissent l'erreur n'a plus de digue sérieuse. Alors il suffit qu'une idée se présente comme un soulagement pour qu'elle soit acceptée comme une espérance. Peu importe que certaines théories économiques soient absurdes, mensongères ou irréligieuses. Pourvu qu'elles promettent l'apaisement des anxiétés et l'enchantement des douleurs, elles sont réclamées par les masses et appliquées par des utopistes, ou des profiteurs.

Depuis un demi-siècle, des empires puissants sont disparus, des nations ont été anéanties et plus de cinquante millions d'êtres humains sont morts sur des champs de batailles ou dans des camps de concentration. Ces faits

sont indéniables. Et les théories fausses qui les ont provoqués le seraient-elles moins? L'Eglise n'est pas demeurée indifférente en face de ces dangers. Les derniers papes seront appelés par l'Histoire, les papes de la Paix. Mais des hommes prétendent pouvoir suffire à cette tâche de la restauration de la société et se passer de l'Eglise pour s'en acquitter avec succès.

Voyons quels sont les moyens dont dispose le monde pour accomplir cette tâche gigantesque. En dehors de l'influence spirituelle de l'Eglise, nous distinguons quatre puissances: la force des armes, la sagesse des législateurs, l'influence de la propagande, l'action des académies morales ou institutions de bienfaisance.

Or ces quatre puissances ne peuvent pas agir directement sur la conscience et elles ne sauraient délivrer la société des éléments de ruine qui la travaillent.

Les baïonnettes n'ont jamais eu de prise sur l'intelligence des peuples et si les divisions blindées peuvent défendre des frontières elles ne réformeront pas les passions et les armes atomiques ne guériront jamais les gangrènes intimes qui rongent les coeurs.

Quant aux législateurs, leur sagesse portera, je le veux, de judicieuses ordonnances; mais cette sagesse a-t-elle le pouvoir d'en inspirer l'amour? Les codes perfectionnent et réparent l'organisme social; mais l'âme qui remue les ressorts et donne le branle à ces mécanismes perfectionnés ne tombe pas sous la puissance des législateurs. C'est de plus haut que part l'impulsion. Les lois ne redressent pas les esprits et ne font pas la force des moeurs. C'est la rectitude des esprits, jointe à la force des moeurs, qui fait la force et assure le bienfait des lois.

L'Histoire ne nous apprend-elle pas que les empires décadents ont essayé, mais en vain, de retrouver la vigueur de leurs origines dans les décrets des princes ou les décisions des parlements? Les plus beaux codes de lois res-

semblent dans l'histoire à des pierres qui marquent des tombeaux.

La propagande est devenue une puissance terrible maintenant que les hommes peuvent répandre leurs idées par des moyens qui atteignent l'opinion publique. Le journal, la radio, le cinéma, la télévision ont transformé le monde en un vaste auditorium. Et les hommes sont-ils meilleurs pour avoir écouté tant de leçons? Leurs opinions sont-elles saines et éclairées? Ce jugement du Pape nous laisse songeurs: "L'homme moderne affecte volontiers des attitudes indépendantes et désinvoltes. Elles ne sont, le plus souvent, qu'une façade derrière laquelle s'abritent de pauvres êtres, vides, flasques, sans force d'esprit pour démasquer le mensonge, sans force d'âme pour résister à la violence de ceux qui sont habiles à mettre en mouvement tous les ressorts de la technique moderne, tout l'art raffiné de la persuasion pour les dépouiller de leur liberté de pensée et les rendre pareils aux frêles "roseaux agités par le vent". (Matth., XI, 7, Pie XII, La presse et l'opinion publique, 18-2-50).

Mais si les multitudes sont asservies, trouverons-nous chez les savants cette force capable de soutenir l'édifice qui chancelle?

Les sciences nous introduisent dans l'univers et elles ont marqué notre civilisation. Mais elles n'ont pas expliqué le mystère et elles sont toujours "impuissantes, je ne dis pas à résoudre, mais à poser convenablement les seules questions qui importent: ce sont celles qui touchent à l'origine de l'homme, à la loi de sa conduite et de sa destinée future". (Brunetière — Revue des Deux-Mondes, Janvier, 1895).

Les écoles de haut-savoir sont devenues des laboratoires où s'élaborent les techniques qui tiennent l'homme captif. Ces techniques économiques, scientifiques, sociales et politiques sont en train de former une humanité

qui renie ses origines spirituelles. Jamais Dieu n'a été aussi absent du monde et nous sommes apeurés en constatant le grand vide religieux de l'âme contemporaine. Ainsi que l'écrivait, en un style lapidaire, le premier recteur de l'Université catholique de Rio de Janeiro: "Notre civilisation qui meurt de ce qu'elle affirme, continue de vivre de ce qu'elle nie."

II

Le monde sera sauvé par la grâce de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Cette vérité est un dogme de notre sainte foi et si vous êtes ici, en ce moment, Messieurs, c'est afin de devenir des instruments toujours plus efficaces de cette rédemption abondante qui est dans l'Eglise.

Vous êtes des universitaires catholiques et votre désir de connaître ne doit pas être affaire de pure information. Les problèmes angoissants que nous avons découverts dans le monde d'aujourd'hui vous devez les étudier, mais en y engageant votre responsabilité. C'est en chacun de nous que se fera la rencontre de Dieu et des problèmes humains.

Pour employer le langage de l'un d'entre vous, je dirai que "si Dieu n'était pour nous qu'une idée et le christianisme qu'une doctrine théorique, si les hommes et leurs débats ne nous étaient connus que du dehors et nous restaient étrangers, nous ne pourrions pas, si intelligents que nous soyons d'ailleurs, être les maîtres que requiert une Université catholique. Mais si nous essayons humblement d'ouvrir l'âme au Dieu vivant, sans nous refuser à l'exigence adorable de son amour, si nous accueillons au coeur de nous-mêmes la pensée et la vie des autres pour les comprendre du dedans, si, en un mot, nous avons l'esprit chrétien, qui est sens de Dieu et sens des hommes, et si nous mettons à les servir toutes les ressources de notre savoir, alors nous aurons fait ce qui dépend de nous pour n'être en retard ni d'une idée ni d'une génération,

nous accompagnerons l'humanité en sa marche; ici ou là, il nous sera peut-être accordé d'éclairer utilement sa route." (Mgr Blanchet, 3 nov. 1949.)

L'universitaire catholique doit être un chrétien fort, débarrassé de tout égoïsme et capable de suivre les hommes de son siècle où "l'esprit et les mains de l'homme s'efforcent à subjuguer techniquement et scientifiquement les forces de tout l'univers sensible." (Pie XII — Science et Foi, 14 avril 1947.)

L'universitaire catholique doit être un bâtisseur de la cité terrestre, telle que le Créateur la désire. Pour cela, il doit porter dans son milieu social le ferment animateur et le sel conservateur des civilisations. L'Eglise a été appelée par les Papes du Moyen Age "l'âme des nations" et Sa Sainteté Pie XII lui a décerné le beau titre de "Mère de toutes les nations et de tous les peuples". (24-12-45.)

C'est en ouvrant son coeur à l'influence de l'Eglise que l'universitaire catholique portera, dans les divers milieux où il travaillera, le message de paix que le monde attend.

Pour cela, l'universitaire ne doit pas se contenter d'un catholicisme à mi-mât.

Celui qui adhère au mystère de l'Eglise devient une même chose avec elle et il entre dans cette paix qui donne une stabilité qui défie toutes les tempêtes. L'Eglise sait, avec la science d'ailleurs, qu'un jour la terre mourra. Mais l'Eglise sait aussi d'une science absolue qu'elle doit être perpétuelle, qu'elle ne mourra jamais. Elle n'est pas sujette au temps et le temps ne la contient pas car c'est elle qui contient le temps. Elle est le Christ collectif, l'assemblée universelle et unie qu'Il a appelée son corps. Et c'est pourquoi l'Eglise ne meurt pas! Elle accompagne toutes les formes de gouvernements; elle les voit disparaître et renaître. Elle demeure toujours la même puisqu'elle a été fondée sur le rocher contre lequel viendront

se briser toutes les puissances, celles de la terre et celles de l'enfer.

Fils de cette Eglise, l'universitaire catholique marchera d'un pas sûr. Il est vrai que la raison donnée par Dieu à l'homme est capable de découvertes meilleures, mais trop souvent elle n'avance qu'en tremblant. "L'Eglise, elle, n'a pas peur de rencontrer l'abîme; certaine que toute lumière vient de Dieu par les sens et par la raison aussi bien que par la Révélation. Elle ne craint point les interférences. Plus heureux que le savant sans religion qui s'acharne, dans son irrémédiable inquiétude, à la poursuite aveugle des causes ultimes, l'universitaire catholique, lui, se repose dans la synthèse magnifique dont le noeud est en Dieu." (Pie XII — Joie de connaître, 24-4-46.)

L'universitaire catholique annoncera le message de paix de l'Eglise avec courage. Tous les pouvoirs ont leurs courtisans et leurs flatteurs. L'or et les honneurs ont bâillonné bien des consciences. L'Eglise ne craint ni les docteurs de la licence, ni les tyrans de la haîne. Elle a toujours été heureuse de souffrir lorsque les hommes lui firent trouver le martyre au bout de ses remontrances.

Avec l'Eglise, l'universitaire catholique doit travailler à une plus juste distribution de la richesse afin que la société repose sur les grandes vertus de justice et de charité. Car à quoi serviraient les richesses immenses de la terre si les hommes ne pouvaient pas en bénéficier. Le 1er juin 1941, au-dessus des bruits qui montaient des champs de bataille, le Pape disait aux chefs des nations: "Si une telle juste distribution des biens n'était pas réalisée ou n'était qu'imparfaitement assurée, le vrai but de l'économie nationale ne serait pas atteint; étant donné que, quelle que fût l'opulente abondance des biens disponibles, le peuple, n'étant pas appelé à y participer, ne serait pas riche, mais pauvre."

Les catholiques eux-mêmes n'aiment pas toujours les accents de cette voix, car elle trouble leur quiétude. Il faut être établi dans une souveraine liberté spirituelle pour traiter ces questions, car les prestiges de la richesse faussent souvent l'optique des penseurs. Comme vient de l'écrire le Vicaire de Jésus-Christ: "dans la vision chrétienne d'une société où la richesse serait mieux distribuée, il y aura toujours place pour le renoncement et la souffrance, héritage inévitable mais fécond, ici-bas, qu'en vain une conception matérialiste de la vie ou l'illusion d'une justice parfaite durant ce pèlerinage terrestre voudraient rayer des perspectives humaines." (Lettre aux Semaines de France, 5 juillet 1952.)

Comprendrons-nous, enfin, nos responsabilités de savants chrétiens et de fils de l'Eglise!

Les hommes n'ont que faire de l'explication scientifique de la lumière si les ténèbres les enveloppent! A quoi serviront vos savantes théories sur la valeur nutritive du pain si vous vous adressez aux affamés de l'univers concentrationnaire qui ne connaissent plus le goût du pain?

Votre lumière ne doit pas ressembler à celles de ces savants qui "s'efforcent de construire sur le sable une morale et un droit sans Dieu." (Pie XII, 14-4-47.)

Le Christ est la grande lumière du monde: "Ego sum lux mundi." (Jean, VIII-12) Jésus-Christ, connu et adoré comme Dieu, est la révélation même du monde dans son origine et son auteur. Tout ce qui est et tout ce qui peut être trouve en lui son image, en même temps que tout est fait par sa puissance: "Omnia per ipsum facta sunt" (Jean I, 3.) Le Christ-Jésus deviendra alors le centre, le résumé, l'abréviation, la récapitulation, l'explication des grandes sciences cosmologique, physiologique, psychologique et économico-sociale.

Non pas que nous engagions les professeurs d'Université à encombrer leurs cours de sermons. Le Bienheureux

Contardo Ferrini n'avait pas le temps de faire de prêches durant ses leçons de Droit Romain. Selon l'énergique expression de Pie XII, il était "le mystique du fait et de l'action considérée comme fin en elle-même ou comme elevée à une sorte de suppléance de la religion, mais qui reçoit stimulant, dignité et efficacité du Créateur et Seigneur de toute vérité et qui ne connaît qu'une fin: "la gloire de Dieu et le bien de l'humanité." (14-IV-47.) Que dans toutes les chaires des différentes Facultés se rencontrent des maîtres, animés de telles intentions, et alors nous verrons dans la réalité des faits, ce que contemplait l'illustre recteur de l'Institut catholique de Paris dans la chaire de l'église des Carmes, le jeudi, 3 novembre 1949: "Alors, la littérature n'est plus jeu académique: elle est l'oeuvre de beauté où un homme a mis son rêve, le témoignage d'une manière ingénue ou tourmentée, délicate ou violente, souriante ou désespérée, de prendre la vie. L'histoire est le grand livre de l'expérience humaine, et le temps présent nous rend sensibles à tel de ses aspects lointains, comme elle éclaire certaines de nos questions. Le droit est autre chose que répertoire de textes, analyses de lois; une société y révèle sa structure, une philosophie l'anime qu'il y a lieu de dégager et de juger et, d'autre part, il faut entrevoir ce qui, au coeur du présent, en notre monde en travail, cherche et prépare l'organisation juridique de demain. Les sciences sont marquées du sens de la grandeur et du mystère de notre univers. L'entreprise industrielle et commerciale n'apparaît plus à ceux qui en étudient la direction comme une simple affaire de calcul des besoins et de gestion des intérêts: c'est de vies humaines qu'il s'agit et d'un ordre humain à instaurer. Quant à la philosophie, à la théologie, c'est tout l'homme et tout le monde devant leur mystère qui sont offerts à leurs recherches: il faut bien, sous peine que par elles la vérité éternelle perde son mordant sur le présent, qu'elles aient le sens de ce présent même, et que les difficultés et l'appel d'aujourd'hui viennent orienter leur mé-

ditation pour la placer devant les plus actuels et les plus profonds des problèmes. Ainsi, de toutes parts, dans les ordres d'études les plus différents, la pensée est et doit être ici sollicitée vers les problèmes majeurs, au premier plan de la vie intellectuelle de notre temps."

* * *

Voilà les sources invisibles de la vraie civilisation et de la Paix!

Voilà le rôle éminent que nos universités catholiques doivent remplir dans un monde désaccordé. Les remèdes proposés par les experts sont souvent de simples moyens pour favoriser la folie des hommes. Les appétits déchaînés, la fièvre absurde de vie à toute vitesse, la recherche d'une indépendance sans frein, la luxure sous toutes ses formes ne seront jamais guéries par des techniques. L'homme doit retrouver son Dieu et c'est dans le Coeur du Seigneur Jésus qu'il trouvera la vraie vie et la Paix.

Amen.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Sermon prononcé à Côte Sainte-Catherine (près Laprairie),

le 7 septembre 1952,

à l'occasion de la bénédiction

DU SÉMINAIRE DES SAINTS-APÔTRES.

"Ite et vos in vineam meam".
"Allez vous aussi, à ma vigne."
(Matth., XX, 4).

Excellence, *

Messeigneurs,

Révérends Messieurs,

Mes bien chers frères,

La circonstance qui nous réunit en ce jour est bien faite pour nous rappeler, plus et mieux que toute autre, la parabole des ouvriers de la vigne, que le Maître de la moisson invite à travailler dans son champ à toutes les heures du jour et qui, néanmoins, reçoivent tous le même salaire.

Pour faire comprendre à cette foule, réunie ici aujourd'hui, tout le sens et la portée de l'oeuvre qu'il s'agit de réaliser en ce Séminaire, nous ne pouvons mieux faire, croyons-nous, que de commenter brièvement cette parabole, que l'on peut à juste titre appeler l'Evangile des Vocations tardives.

Les OUVRIERS que convoque le Père de Famille pour les envoyer dans la vigne de son Eglise, ce sont tous les

---

* S. E. Mgr Gérard Coderre, évêque-coadjuteur de Saint-Jean..

hommes qu'il appelle au travail et à la récompense, c'est-à-dire à la pratique de la vertu et de la sainteté, pour en faire ensuite des élus dans l'éternel Royaume ; mais ce sont surtout les prêtres, les religieux et les religieuses, qui sont bien ses ouvriers par excellence puisqu'il les appelle à se consacrer exclusivement à son service pour continuer dans le monde l'oeuvre de salut commencée par le Christ Rédempteur.

Le jour dont parle la parabole, c'est la vie de chaque homme en particulier, du berceau à la tombe. C'est ce que semble nettement faire entendre le Christ lui-même quand il dit : "Marchez pendant que vous avez la lumière" (Jean, XII, 35), et : "Il faut, tant qu'il fait jour, que nous exécutions les oeuvres de Celui qui m'a envoyé ; la nuit vient, où personne ne peut travailler" (Jean, IX, 4).

Vues dans cette lumière, la fin du jour, c'est la mort de chaque homme en particulier, et les différentes heures, ce sont les époques successives dont se compose la vie humaine, soit l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte, l'âge mûr, enfin la vieillesse. "Je ne doute pas, ajoute Maldonat (ibid.) que les différentes heures dont parle le texte sacré, ce sont non pas les âges du monde, mais bien ceux de chaque homme en particulier, car tout ce que le Christ a en vue ici, ainsi que le montre le texte entier de la parabole, c'est de montrer qu'il est des ouvriers qui en moins de temps font beaucoup plus de travail que d'autres en une période beaucoup plus longue. Or, pour bien nous pénétrer de cette vérité, ce qui importe, c'est non pas l'âge du monde, mais bien le moment de sa vie auquel chacun est appelé".

Si maintenant l'on envisage sous cet angle la vocation des plus grands saints dont l'Eglise s'honore, il est aussi édifiant qu'instructif de voir comment eux aussi ont été appelés aux heures les plus diverses : les uns, dès leur plus tendre enfance, le très grand matin dont parle l'Evangile ;

d'autres, à la troisième heure, c'est-à-dire au plus beau temps de leur jeunesse; d'autres, à la sixième heure, celle de l'homme fait; d'autres, à la neuvième heure, celle de l'âge mûr; et d'autres, enfin, à la onzième heure, celle de la vieillesse et du soir de l'existence.

Ce bref examen ne sera pas seulement une parfaite justification de ces vocations de jeunes gens et d'adultes, que l'on exalte à juste titre en cette maison en ces jours de fête qui leur sont exclusivement consacrés; il voudrait être aussi un appel à toutes ces âmes de bonne volonté qui, vraiment capables de rendre encore quelque service à l'Eglise, sous quelque forme que ce soit, aimeraient à se consacrer à Dieu sans réserve dans le sacerdoce ou la vie religieuse, mais hésiteraient à s'engager dans cette voie uniquement en raison de leur âge.

Non, il n'est jamais trop tard ni pour se sanctifier ni pour devenir prêtres ou religieux, pourvu seulement que l'on ait, ainsi qu'il est toujours requis de tout aspirant, l'aptitude et l'intention droite, c'est-à-dire la volonté bien arrêtée de se vouer sans retour à la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes. Pour cela, toutes les heures de la vie peuvent être également bonnes; Dieu est prêt à recevoir les ouvriers qui viennent à lui, et à chacun il réserve là-haut, dans son ciel, la même glorieuse et éternelle récompense. Telle est la leçon que chacun devrait emporter avec soi en quittant cette maison; telle est celle que nous donne, avec une éloquence irrésistible, l'histoire de la vocation des saints.

1—Nous avons dit que quelques saints furent appelés dès la toute première heure. C'est le cas, dans l'Ancien Testament, pour le petit Samuel et pour le prophète Jérémie; dans le Nouveau, pour le Précurseur même du Messie, dont Notre-Seigneur nous dit que "parmi les fils de la femme, il ne s'en est pas levé de plus grand que Jean le Baptiste" (Matth., XI, 11), et qui, avant même d'être conçu,

est déjà appelé, loué par l'ange en ces termes: "Il s'appellera Jean, et beaucoup se réjouiront de sa naissance; car il sera grand devant le Seigneur, et il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère. Il ramènera beaucoup des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu; et lui-même marchera devant le Messie, avec l'esprit et la puissance d'Elie, pour ramener les coeurs des pères vers les enfants et des indociles à la sagesse des justes, afin de préparer par là au Seigneur un peuple bien disposé" (Luc, I, 13-17.)

Vraiment, il serait difficile de trouver dans nos saintes Lettres un autre éloge qui égale celui-là, et tout le monde sait combien Jean-Baptiste a su s'en rendre parfaitement digne par toute une vie prodigieuse de sainteté et de pénitence, et terminée par le martyre.

2—Mais non moins nombreux sont aussi les appelés de la troisième heure, soit au milieu de leur plus belle jeunesse, alors que les attraits du monde et les séductions des sens semblent plus que jamais inviter à rester oisifs, à se donner du bon temps, à se divertir et à jouir de la vie. ..

Tel est bien le cas, classique entre tous, du Pauvre d'Assise. Né de riches marchands en cette ville de la "charmante Ombrie verte", François profite de leur condescendance pour s'adonner à une vie de prodigalité et de plaisirs. Une foule de jeunes galants le suit partout; il semble qu'aucune fête ne puisse réussir sans lui: c'est toujours de sa tête que sortent les idées les plus géniales, les projets les plus hardis, les mots d'esprit les plus prisés; en outre, il joue et chante comme un parfait ménestrel. Dans ces conditions, l'on peut imaginer où et comment il aurait fini si Dieu ne l'avait pas arrêté à temps. Mais voici précisément le coup de grâce qui l'attend: s'étant enrôlé, à la suite du comte de Brienne, en quête de glorieuses aventures, arrivé à Spolète, il est surpris par un mal étrange au cours duquel il entend une voix lui dire: "François, quel est ton

dessein? Dis-moi, qui peut t'être le plus utile: le maître ou le serviteur, le riche ou le pauvre?"

"Le maître et le riche", répondit François.

"Pourquoi donc, alors, reprit la voix, abandonnes-tu le Seigneur qui est si puissant et si riche, pour suivre les hommes pauvres et esclaves?"

François reprit en tombant à genoux: "Seigneur, que voulez-vous que je fasse?"

Et le Seigneur lui répondit: "Retourne dans ton pays, c'est là qu'on te fera connaître ma volonté". — Et nous connaissons bien le reste de l'histoire.

Jeunes gens qui m'entendez, désirez-vous quelque exemple plus récent, plus près de nous? Le matin du 6 septembre 1865, une nouvelle inattendue faisait l'étonnement de toute la ville de Spolète. Les étudiants, surtout, ne pouvaient en croire leurs oreilles: "François Possenti, ce jeune homme plein de vie et à la mine impeccable, lui toujours si enjoué, l'âme de tous les amusements et de toutes les conversations, venait de quitter parents et amis pour entrer comme novice chez les Passionistes! A son entrée en classe pour son cours habituel, le P. Pincelli, Jésuite, s'adressant à ses élèves tout bouleversés, leur dit: "Vous avez appris la nouvelle au sujet du jeune danseur? Qui l'aurait dit!" Geste romantique d'un simple adolescent, aussi léger qu'irréfléchi? Non! Geste résolu et bien arrêté par lequel le jeune homme passait sans plus, et de façon irrévocable, de la scène frivole et mondaine à une pauvre et austère cellule du monastère des Passionistes, où il allait en peu de temps arriver jusqu'aux plus hauts degrés de la sainteté. Il s'appelle aujourd'hui S. Gabriel de l'Addolorata, dont l'Eglise célèbre la fête le 27 février!

3—Et puis il y a les ouvriers de la sixième heure, ceux appelés à l'âge adulte, vers la trentaine ou davantage. Tel

est le cas de S. Paul, de S. Augustin, de S. Camille de Lellis, de S. Ignace de Loyola, de S. François-Xavier.

Tout le monde sait ce qu'était S. Paul avant de devenir l'Apôtre des Gentils. Lui-même se déclare le plus implacable persécuteur des chrétiens (Actes, XXVI, 9-11), qu'il considérait comme ennemis des traditions de ses pères (Gal., I, 14). Il était inlassable à les rechercher, allant dans ce but d'une synagogue à l'autre, contraignant les timides à renier Jésus de Nazareth et faisant flageller et incarcérer ceux qui osaient résister. Quand l'Eglise de Jérusalem fut dispersée, il déversa sa rage sur les villes voisines, et déjà il marchait vers Damas quand, comme le rapportent les Actes des Apôtres (IX, 1 et suiv.), une lumière du ciel resplendit soudain autour de lui, et, étant tombé par terre, il entendit une voix lui crier: "Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?"

Il répondit: "Qui êtes-vous, Seigneur?"

Et la voix poursuivit:

"Je suis ce Jésus que tu persécutes; il t'est dur de regimber contre l'aiguillon".

Et Saul, tremblant et stupéfait, demanda: "Seigneur, que voulez-vous que je fasse?"

Et le Seigneur lui dit: "Lève-toi, et viens travailler à ma vigne, car de persécuteur que tu étais je veux faire de toi mon apôtre et de vase de colère un vase d'élection..."

Et voilà comment Saul de Tarse est devenu l'Apôtre des Nations. Même métamorphose, et en des circonstances à peine différentes pour Augustin, qui avant de devenir, lui aussi, l'un des vases d'élection par excellence dans l'Eglise de Dieu, était comme Saul un abîme de ténèbres. Ténèbres de l'intelligence, toute remplie d'erreurs et de préjugés; ténèbres dans l'âme, toute plongée dans l'hérésie manichéenne; ténèbres surtout dans le coeur, en proie,

comme il dit lui-même, à des "turpitudes et des corruptions charnelles", à d' "infernales voluptés", à des "amours variés et ténébreux". La vocation d'Augustin, il est vrai, ne fut pas soudaine et instantanée comme celle de Saul de Tarse. Dieu ne diminua chez lui les ténèbres que peu à peu, et fit précéder sa voix de celles de sa sainte mère Monique et du saint évêque Ambroise. C'est l'intervention de ce dernier qui va être pour lui le coup de grâce décisif. L'Evêque de Milan conduisit Augustin au Christ, toujours vivant dans les Saintes Ecritures. Un jour il prit le premier livre qu'il rencontra, regarda les premiers mots qui lui tombèrent sous les yeux et lut: "Dépouillons-nous des oeuvres des ténèbres, et revêtons les armes de la lumière. Ne nous laissons point aller aux excès de la table et du vin, à la luxure et à l'impudicité, aux querelles et aux jalousies, mais revêtons-nous de Notre-Seigneur Jésus-Christ" (Rom. XIII, 12-14). C'était là un passage de l'une des Epîtres de saint Paul, paroles inspirées par Dieu et adressées à ce moment par Dieu même à l'âme troublée d'Augustin; c'était aussi pour lui, en somme, l'appel divin, auquel il devait répondre avec l'ardeur que l'on sait et qui allait faire de lui l'un des plus grands saints et des plus grands docteurs de l'Eglise.

Une autre vocation de la sixième heure, c'est celle de saint Ignace de Loyola. Ce beau chevalier espagnol, né vers la fin du XVe siècle, au château de Loyola, de parents riches et nobles, combattait déjà, à vingt-six ans, comme capitaine de l'empereur Charles-Quint, lors du fameux siège de Pampelune. Mais c'est en vain qu'il déploie des prodiges de valeur pour défendre victorieusement la forteresse qui lui a été confiée, c'est en vain qu'avec des paroles et des yeux de feu, il tente de ranimer le courage de la poignée de soldats qui l'entourent: accablés sous le nombre des assaillants, les siens se font tuer presque tous les armes à la main, et leur capitaine lui-même, blessé à la jambe droite, tombe à la renverse.

Transporté à l'hôpital, pour tromper l'ennui du long séjour auquel il s'y voit condamné, il demande quelques romans à lire, mais comme on n'en a pas sous la main, tout ce qu'on peut lui offrir c'est la Vie des saints. Il parcourt d'abord le livre sans le moindre intérêt; mais, à peine en a-t-il commencé la lecture qu'il se sent de plus en plus épris d'un saint enthousiasme devant ces héros non moins grands que ceux qu'il a connus sur les champs de bataille, et alors c'est une ambition toute nouvelle qui surgit en lui: "Mais, se dit-il en lui-même, pourquoi ne pourrais-je faire, moi aussi, ce qu'ont fait S. François et S. Dominique? S. Dominique a fait ceci, S. François a fait cela: moi aussi, je puis en faire autant..."

Et de fait, à peine Ignace sort-il enfin de l'hôpital, qu'au lieu de retourner au milieu du confort et des séductions de la vie, il se rend en pèlerinage au célèbre sanctuaire marial de Montserrat, où il passe toute la nuit en "veillée d'armes": il suspend à l'autel de la Vierge sa brillante armure et endosse une bure grossière avec un rosaire, se déclarant solennellement, pour sa vie entière, chevalier de la sainte Vierge et soldat de son divin Fils. Et c'est ainsi qu'il entre finalement, lui aussi, dans la vigne du Seigneur, à une heure avancée, et Dieu seul sait la somme de bien qu'il put réaliser encore avec son illustre Compagnie, et quelle récompense il dut en recevoir ensuite dans le ciel!

4—Puis, c'est le contingent des appelés de la neuvième heure, c'est-à-dire de l'âge mûr, soit de 40 à 60 ans. C'est le cas, entre autres, de S. François Borgia, troisième Général de la Compagnie de Jésus.

L'air très noble, le regard doux et agréable, la parole vive et enjouée, gai et aimant les plaisirs, issu de la plus haute aristocratie espagnole, attaché de bonne heure à la Cour de l'empereur Charles-Quint, François avait certes

ce qu'il fallait, semblait-il, pour être parfaitement heureux dans le monde.

Au fait, bientôt marié à une personne digne de lui, dame d'honneur de la reine, très belle, très pieuse et d'une des meilleures maisons du Portugal, qui va lui donner cinq fils et trois filles, qui tous vont faire de brillantes alliances, il peut savourer pendant de longues années les joies pures et légitimes du foyer domestique. Jamais mariage ne fut mieux assorti; nul aussi plus heureux.

Mais voici qu'arrive soudain un grave événement qui va changer toute l'orientation de sa vie. C'est la mort de l'impératrice Isabelle, arrivée à Tolède en 1539. C'est lui qui est chargé par l'Empereur de conduire la dépouille funèbre à Grenade, où elle doit être inhumée. Arrivé dans cette ville, on ouvre le cercueil pour que François pût jurer que c'était vraiment le corps de sa souveraine qui y était enfermé.

Hélas! la jeunesse, la beauté, l'esprit et la souveraine dignité dont elle était revêtue, la brutalité de cette mort était venue en un instant ravir tout cela à l'aimable princesse, pour ne plus faire de son beau visage qu'un objet d'horreur et d'épouvante, tandis qu'une odeur infecte, insupportable, se dégageait de son cadavre en dissolution.

A ce spectacle affreux, François est saisi jusqu'au plus profond de son être, et l'impression qu'il en ressent va durer jusqu'à son dernier jour. Il passe la nuit suivante sans dormir. Prosterné dans sa chambre, et les yeux baignés de larmes, il se disait à lui-même: "O mon âme! que puis-je chercher dans le monde? Jusqu'à quand poursuivrai-je une ombre vaine? Qu'est devenue cette princesse qui nous paraissait si belle, si grande, si digne de nos respects? La mort qui a frappé de la sorte le diadème impérial est toute prête à me frapper. N'est-il pas de la plus élémentaire sagesse de prévenir ses coups, et de mourir

au monde dès à présent afin que quand elle viendra je ne vive plus qu'en Dieu?" L'oraison funèbre prononcée par le bienheureux Jean d'Avila acheva dans son coeur ce que l'aspect de la mort y avait commencé, comme aussi une lettre que lui adressa dans le même sens l'abbesse de Sainte-Claire de Gandie, soeur du duc, son père. Il demanda donc la permission à l'empereur de se retirer de la cour, afin qu'étant solitaire en sa maison, il pût s'appliquer avec plus de commodité à la prière, à la lecture et aux autres exercices spirituels, qui détachent le coeur des choses visibles pour ne s'attacher qu'aux choses invisibles.

Loin d'y consentir, le puissant monarque le nomme au contraire vice-roi de Catalogne, commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques, conseiller d'Etat; et, rejetant toutes ses excuses, le force de se rendre dans son gouvernement. Ce n'est qu'à la mort de son père, survenue sept ans plus tard, que François obtient de se démettre de sa vice-royauté pour gouverner ses nouveaux sujets, comme duc de Gandie. Mais voici qu'une autre grande épreuve l'attend: la perte de sa pieuse épouse, qui l'avait tant aidé dans ses bonnes oeuvres. La voyant près de mourir, le duc fit tant d'aumônes et de pénitences pour obtenir que Dieu la lui conservât, qu'une nuit où il priait avec ardeur, il entendit une voix qui lui disait de choisir pour elle ou la vie ou la mort, mais que celle-ci leur serait à tous deux plus avantageuse. — "Ah! Seigneur, répondit-il, je ne veux que ce que vous voulez; et je vous offre non seulement la vie de ma femme, mais aussi la mienne et celle de tous mes enfants."

Cette généreuse résignation fut suivie du décès de la duchesse, qui fut aussi saint que sa vie avait été pure et innocente. Ainsi devenu libre, le duc décide de quitter définitivement le monde pour se consacrer entièrement à Dieu. Mais, pour cela, un grand obstacle se dressait encore sur sa route: la nécessité de régler les affaires de sa maison, et de pourvoir de façon convenable à l'avenir de

ses enfants, double tâche qui va le retarder de quelques années dans l'accomplissement de son pieux dessein, en sorte que, quand enfin il pourra entrer pour de bon dans la Compagnie de Jésus, il dépassera déjà la quarantaine. Dix ans plus tard, il deviendra le second successeur de S. Ignace comme Général de la Compagnie.

5—Enfin, vient la *onzième heure,* qui annonce pour bientôt la fin du jour et qui, dans la vie humaine, correspond à la vieillesse et à l'extrême vieillesse. Eh bien! cette heure suprême est encore, à l'occasion, non seulement l'heure de grâce et de pardon pour les plus grands pécheurs, tel le bon larron, mais aussi, parfois, pour le sacerdoce ou la vie religieuse, voire même pour les plus hautes dignités ecclésiastiques. C'est le cas, entre tant d'autres, de S. Martin de Tours, "la plus grande figure qui arrête notre attention dans les premiers âges de la nation française, a-t-on justement écrit, le patriarche de la vie cénobitique en Occident, l'évêque le plus populaire des Gaules, l'homme qui façonna nos aïeux, détruisit leurs idoles, leur fit connaître Jésus-Christ, et prépara leur avenir."

C'est aussi l'un des premiers saints non martyrs dont le culte ait été officiellement établi dans l'Eglise.

Né en Hongrie de parents encore païens, qui d'ailleurs passèrent bientôt en Italie, Martin se sentit de bonne heure fortement attiré par l'Evangile, et, malgré la volonté paternelle, se fit inscrire au nombre des catéchumènes. Toutefois, soldat malgré lui durant une période assez prolongée, il ne pourra être baptisé qu'à l'âge de vingt-trois ans.

La réception du baptême change l'idéal de Martin, soldat de César, et lui fait ambitionner désormais de devenir uniquement le soldat du Christ. Il demande son congé et part pour Poitiers. Ce qui l'attire dans cette ville, c'est un homme récemment entré dans l'Eglise, et dont la science, la dignité de vie et la noblesse de caractère l'ont si bien

désigné aux suffrages du peuple qu'il a été proclamé évêque de Poitiers par acclamation. Saint Hilaire accueillit avec bienveillance le jeune homme, et voulut se l'attacher en l'ordonnant diacre, mais il ne put vaincre son humilité ; tout ce que Martin voulut accepter, ce fut d'être fait exorciste, ordre mineur de deux degrés inférieur au sous-diaconat, dans lequel il va passer la plus grande partie de sa vie.

Dans le but de favoriser le besoin de vie religieuse de son disciple, Hilaire l'établit à Ligugé, près de Poitiers. Bientôt de nombreuses recrues viennent se mettre sous la conduite du jeune abbé. C'est de là que vont sortir de nouveaux apôtres qui répandront la foi à travers les campagnes de la Gaule, encore dans les ténèbres du paganisme.

C'est après avoir mené pendant très longtemps cette vie de mortification et de pénitence, étant toujours simple exorciste, que Martin est choisi, à son insu, comme évêque de Tours, et reçoit enfin tous les Ordres, alors qu'il approche, si même déjà il ne dépasse pas la soixantaine.

Après tant d'exemples de saints, on nous dispensera sûrement d'en citer d'autres encore ! Mais ce qu'il convient d'ajouter, c'est que ces appelés de toutes les heures du jour ne sont pas seulement le fait d'un passé plus ou moins lointain à travers les siècles écoulés ; ils sont un phénomène constant dans l'Eglise, ainsi qu'on peut le constater à loisir tous les jours.

Des ouvriers de la troisième heure, ce sont, au siècle dernier, un S. André Fournet, un saint Curé d'Ars, un S. Clément-Marie Hofbauer, un S. Antoine-Marie Claret, tous canonisés depuis moins de 50 ans.

Des ouvriers de la sixième heure, ce sont le vénérable Libermann, le P. Cohen, les deux Ratisbonne, tous convertis du judaïsme, le P. Gratry, Mgr de Quélen, Mgr de Mazenod, Mgr de Ségur, le Cardinal Perraud.

Des ouvriers de la neuvième et de la onzième heure, ce sont le P. Charles de Foucauld, l'ermite du Sahara, converti à 28 ans et ordonné à 43, M. Jean Le Prévost, fondateur des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, ordonné prêtre quand il dépasse déjà la soixantaine, le médecin basque, Dr Vidaur, ordonné en Chine à 71 ans, le prince de Loewenstein, l'un des fondateurs du Centre Catholique en Allemagne, prêtre dans l'Ordre de S. Dominique à 74 ans, le Comte Duplessis de Grenédan, si longtemps doyen de la Faculté de Droit de l'Institut Catholique d'Angers, et ordonné comme trappiste à l'âge de 77 ans.

Et que d'autres noms l'on pourrait ajouter à cette énumération trop pâle et trop brève!

A côté d'illustres normaliens comme les cardinaux Baudrillart et Petit de Julleville, l'on voit des avocats ou des magistrats d'une valeur exceptionnelle, tels un Lacordaire, un P. de Ravignan, un Cardinal de Bonnechose, un Mgr Ketteler, ce célèbre Evêque de Mayence et grand pionnier de la doctrine sociale de l'Eglise, précurseur de Léon XIII, ou un cardinal Melchers, l'héroïque Archevêque de Cologne à l'époque si redoutable du Kulturkampf. Mais ce sont aussi d'humbles laboureurs, comme les futurs cardinaux Gousset et Billiet, appelés tous deux à une science si éminente par la suite, de modestes fonctionnaires, comme le cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau, de pauvres garçons-apprentis, tels le tisserand Kneipp et le cordonnier Kolping, créateur dans toute l'Europe centrale de ces vastes syndicats chrétiens dits unions d'apprentis et qui ont représenté pour des millions de familles ouvrières, depuis un siècle, une oeuvre immense de régénération sociale et religieuse. Image saisissante de ce que peut faire pour l'Eglise et la société, une fois revêtu du sacerdoce, celui qui, avant de l'embrasser, a pu constater par sa propre expérience ce qui manque à son peuple et ce qu'il lui faut donner!

Jeunes gens qui m'entendez, réfléchissez un instant en vous-mêmes et demandez-vous en toute franchise et vérité si tous ces hommes, même simplement au regard de ce monde, ne se sont pas acquis incomparablement plus de gloire et de renommée en se consacrant ainsi tout entiers à Dieu et aux âmes que si, se renfermant dans une douce médiocrité et ne songeant qu'à leurs aises, ils avaient évité avec soin le sacrifice pour ne s'occuper égoïstement que d'eux-mêmes. Et surtout, quelle comparaison établir au regard de l'éternité, le seul qui compte pour tout chrétien qui réfléchit et qui pense!

Cette pensée est bien faite, pour inviter tout jeune homme bien disposé et que n'arrête aucun obstacle sérieux à se demander devant Dieu et devant sa conscience s'il pourrait vraiment faire un meilleur emploi de sa vie que de la consacrer à la cause de Dieu et des âmes, en se faisant ici-bas le continuateur de l'oeuvre rédemptrice de Notre-Seigneur.

A côté de tant de vocations suivies amoureusement, avec empressement, avec fidélité, et d'une si merveilleuse fécondité pour le temps et pour l'éternité, rappelez-vous maintenant, jeunes gens qui m'entendez, la lamentable histoire du jeune homme riche dont nous parle le saint Evangile.

Alors vivait, dans une vaste métairie, un riche fils de paysan bourgeois. Il possédait vraiment tout ce que peut désirer un jeune coeur en bonheur terrestre et en joie de vivre. Et pourtant il n'était pas satisfait dans son for intérieur. La vie lui apparaissait comme vide et inutile, car il ne savait lui-même ni comment ni pourquoi un immense désir remplissait son coeur, le désir de quelque chose de plus élevé, une soif ardente de valeurs éternelles.

Que lui importait cette vie qui passe et dure si peu? A quoi bon ces années si brèves de confort matériel? En quête de la vie éternelle, il alla trouver le divin Sauveur,

fléchit le genou devant lui et lui demanda instamment: "Bon Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle?"

"Jésus lui dit: "Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements: Tu ne tueras point; tu ne commettras point l'adultère; tu ne déroberas point; tu ne porteras point de faux témoignages, honore ton père et ta mère, et aime ton prochain comme toi-même".

Le jeune homme répondit: "J'ai observé toutes ces choses depuis mon enfance; que me manque-t-il encore?" Jésus, ayant fixé sur lui son regard, l'aima, et lui dit: "Il te manque encore une chose. Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux; puis viens et suis-moi". Lorsqu'il eut entendu cette parole, le jeune homme s'en alla tout triste, car il avait de grands biens (Matth. XIX, 16-23; Marc, X, 17-22).

Ce fut là le moment de la grande décision dans la vie de ce jeune homme aux grandes et nobles aspirations; c'est alors que se joua son sort, pour le temps et pour l'éternité. Il est là, debout, devant son Maître et Sauveur, il pose une grande question et obtient une grande réponse. Le Seigneur l'invite à tout ce qu'il y a de plus élevé dans l'ordre moral et spirituel: il l'invite à le suivre dans la pauvreté volontaire, la chasteté parfaite, la renonciation totale au monde. Il l'invite à l'apostolat, au sacerdoce de la Nouvelle et Eternelle Alliance.

Le jeune homme avait vraiment la vocation sacerdotale: sa jeunesse avait été irréprochable. C'est en toute franchise et sincérité qu'il parlait quand il disait avoir observé toute la loi et les commandements depuis son enfance. Et voilà pourquoi, précisément, le Sauveur regarda avec tant d'amour cette âme pure, au grand et noble idéal. Il voulait l'arracher à la petitesse, au terre-à-terre de la vie et des aspirations banales du vulgaire, et lui tendait la main pour l'élever vers les choses qui seules demeurent.

Si jamais candidat fut apte, intellectuellement et moralement, aux grandes tâches de l'imitation du Sauveur et de la vocation apostolique, ce fut bien, certes, ce jeune homme riche du saint Evangile. Et c'est avec le plus amical empressement que le Fils de Dieu en personne l'invita à s'élever ainsi vers les hauteurs. Pareil geste scellait sa vocation de la part même de Dieu. Mais une chose encore manquait: son libre consentement à l'appel du Seigneur.

Que serait-il arrivé si ce jeune homme avait suivi l'invitation de Jésus, tels Pierre et André, Jacques et Jean, et tous les autres apôtres? Il serait devenu l'un des disciples du Sauveur, peut-être même aurait-il fait partie du groupe des Apôtres. Dans ce cas, il aurait été, aux côtés de Pierre et de Paul, un héraut de la foi nouvelle et un martyr de Jésus-Christ; il aurait été élevé par Dieu au-dessus de la poussière de cette terre pour être mis au nombre des princes de son peuple. Il serait devenu un géant dans le Royaume de Dieu et sur la terre et dans le ciel. L'Eglise lirait son nom tous les jours au Missel et au Bréviaire, et chaque année elle célébrerait sa fête de par tout l'univers catholique. Son nom serait béni et vénéré et en éternelle mémoire parmi les hommes; et là-haut, dans le ciel, il aurait un trône éternel de gloire auprès du Roi des rois et siégerait, lors du second avénement du Sauveur pour le jugement général, sur l'un des douze trônes d'où les douze Apôtres doivent juger les douze tribus d'Israël (Matth. XII, 28).

Mais, hélas, qu'est-il, au contraire, arrivé? Il n'a pas su résister à l'épreuve. Au lieu de répondre par un oui résolu et décisif à l'appel du Maître, il n'a su que se retirer tout triste...

Pourquoi cela? Parce qu'il avait de grandes richesses, nous dit le texte sacré, et que son coeur était attaché à l'argent et aux biens de ce monde. Quoi! Tout abandonner? Non, c'était là trop lui demander: cela, il ne le pou-

vait pas, il ne le voulait pas. Et voilà pourquoi il s'en retourna là d'où il était venu. Entré dans l'Evangile sans qu'on daigne même le nommer, il en disparaît aussitôt, sans laisser son nom comme sans avoir rien fait, pour rentrer dans l'ombre et l'oubli. Sa vocation à une vie plus haute était perdue, perdue à jamais.

Ce jeune homme riche dont parle l'Evangile n'est pas un incident passager: c'est un phénomène constant dans l'histoire de l'Eglise. Il y a encore quantité de jeunes gens, au coeur noble et au plus bel idéal. Dégoûtés du vide et du néant des faux plaisirs de ce monde, ils élèvent leurs yeux et tendent leurs mains vers des destinées plus hautes et plus dignes de leur sollicitude. Mais aussitôt que le mot sévère du Maître parvient à leurs oreilles: "Va, vends ce que tu possèdes, puis viens, et suis-moi!" Alors ils se retirent épouvantés. Le sacrifice est trop grand! L'appel divin serait bien là, mais c'est l'appelé qui refuse de répondre. Vocations refusées: voilà pourquoi, si souvent, l'on manque de prêtres! Ce n'est pas que le Christ n'en appelle pas en assez grand nombre, c'est parce qu'un grand nombre d'appelés refusent de répondre à l'appel.

Il en est d'autres qui répondent à l'invitation du Seigneur, qui mettent courageusement la main à la charrue et qui, pendant un certain temps vont résolument de l'avant. Mais voici qu'ils se fatiguent soudain, qu'ils regardent en arrière, se rendant par là même impropres à travailler dans le Royaume de Dieu (Luc, IX, 62). Vocations refusées encore que celles-là! Ou bien c'est une grande épreuve qui se présente, épreuve cruelle et prolongée: Satan passe au crible les disciples de Jésus, comme on fait pour le froment; et c'est surtout les aspirants au sacerdoce qu'il passe au crible, tel Simon-Pierre dans l'Evangile (Luc, XXII, 31), et alors on voit un bon nombre d'appelés qui se tournent à nouveau vers les biens terrestres, auxquels ils avaient pourtant renoncé auparavant.

Une chose est certaine, c'est que le divin Sauveur ne force personne, il ne fait qu'inviter au sacerdoce par la grâce de la vocation. Il ne veut que des volontaires à son service pour le Royaume de Dieu et laisse partir tous ceux qui, tristement, préfèrent s'éloigner de lui. Mais il se fait grave, très grave, quand, soulevant un peu le voile de la prédestination de toute éternité, il dit à ses apôtres fidèles: "Mes enfants, qu'il est difficile à ceux qui se confient dans les richesses d'entrer dans le royaume de Dieu!" (Marc, X, 24). Dans ces conditions, est-ce vraiment chose indifférente que de jeter au vent, pour des motifs purement terrestres, l'appel de Dieu qui convie au sacerdoce?

Au cours de la dernière guerre, quelque part dans le sud du Pacifique, un soldat de la marine américaine recevait une lettre d'un ami d'enfance qui se préparait au sacerdoce dans un séminaire des Etats-Unis. Cet ami songeait fortement à abandonner ses études, pour entrer, lui aussi, dans les forces armées de son pays. Le marin lui répondit comme suit:

"Mon cher: Par le temps qui court, nous passons notre temps à tuer et à nous faire tuer, parce que nous sommes en guerre et qu'on nous a appris à tuer. Au séminaire, au contraire, ce que l'on vous apprend, ce n'est pas à tuer vos semblables, mais à donner la vie, la vie du Christ. La tâche à laquelle on vous forme, ce n'est pas d'enseigner aux autres à faire la guerre, mais de leur montrer à vivre en paix avec le prochain."

"Crois-moi, mon cher, il y a infiniment plus d'hommes à sauver dans ce triste monde qu'il n'y en a à tuer. Il y a plus de sens à vivre dans la paix qu'à mourir dans la guerre."

Jeunes gens qui m'entendez, méditez bien ces paroles. Méditez aussi l'exemple que nous donnent, trop souvent, les pires ennemis de la religion et de la société.

C'était dans le vaste campus du Collège Saint-François-Xavier, à Chicago, au printemps de 1946. Le célèbre P. Lord, S.J., venait tout juste de terminer sa vibrante allocution à des centaines d'étudiants catholiques accourus de tous les coins du Middle West, qui restaient comme tout interdits alors qu'il les regardait fixement après le défi claironnant qu'il venait de leur adresser.

Le zèle des jeunes communistes pour la "cause" qui leur est si chère, tel était le sujet captivant que l'orateur venait de développer au cours de cette allocution d'ouverture du Congrès qui commençait. C'est le livre "A travers la nuit" de Jean Valtin qui fournissait au P. Lord les éléments voulus pour ses déclarations: il avait multiplié à foison exemples et exemples pour montrer avec quel stoïcisme, quel empressement même les jeunes communistes sont prêts à accepter la souffrance, la persécution, l'amende, l'emprisonnement et même la mort pour leur "idéal". C'est que ces jeunes sont littéralement poussés à l'action par une idée fixe qui ne leur laisse aucun répit. Ils croient au communisme; ils veulent le voir annoncé dans l'univers entier: rien au monde ne peut les arrêter.

"Vous les avez vus à l'oeuvre, à Chicago, à New York, ailleurs encore, s'était écrié l'orateur, et l'on ne peut s'empêcher d'être remplis d'admiration devant leur zèle et leur ardeur. Leur foi en leur idéal dépasse tout ce que l'on peut imaginer, et dans leurs tirades enflammées contre le capitalisme ils abattent en un clin d'oeil toutes ces barrières derrière lesquelles se retranche si commodément l'auditeur ordinaire, et, par leurs paroles et par leurs exemples, ils inondent complètement son esprit de la doctrine qu'ils déversent par torrents".

En entendant le P. Lord rapporter toutes ces choses, l'on se demandait à quoi il pouvait bien vouloir en venir avec cette énumération sans fin sur l'enthousiasme des jeunes marxistes. Telle était la question que tout le monde

semblait se poser quand éclata en tempête cet appel à l'action, ce défi à toute la jeunesse rassemblée là à ce moment: "Je vous défie, s'écria le religieux, je vous défie, jeunes étudiants catholiques, de venir ici à cette tribune et de parler pour la cause catholique avec le feu, avec la conviction, avec l'enthousiasme d'un jeune communiste pour son idéal à lui!"

Des minutes passèrent... Et ce silence assourdissant se prolongea pendant des minutes qui parurent longues comme des siècles, personne ne se présentant pour relever le gant.

Tant et si bien que l'orateur dut revenir à la charge: "voulez-vous, par votre silence, dire que vous tous ici, qui avez le Christ pour chef, et Dieu pour auteur de la doctrine catholique que vous professez, vous êtes tous incapables de vous lever et d'exprimer la foi qui est en vous? Par votre hésitation, voulez-vous dire que les directives d'un Marx ou d'un Lénine et une doctrine athée sont plus faciles à expliquer ou qu'elles prêtent mieux à l'enthousiasme que le christianisme?"

A ce moment, un pas rapide et résolu démarre soudain. "C'est ce que je ne saurais admettre", fut la réponse du premier à accepter le défi. Ce brave, ce héros, était un étudiant de l'Université Marquette, à Milwaukee. Immédiatement après, ce fut MM. Marciniak, de l'Université Loyola à Chicago, et dont le langage viril annonça à merveille le rendement magnifique qu'il devait donner par la suite, à la fois comme auteur, comme journaliste et comme professeur à cette même Université. Puis ce fut une longue théorie d'aspirants-champions de la cause du Christ, qui se pressèrent les uns après les autres, anxieux de s'exprimer avec toute la conviction et toute la chaleur dont aucun communiste ne soit capable.

Jeunes gens qui m'entendez, l'heure que nous vivons est grave; elle est même si grave qu'elle s'annonce pro-

prement comme décisive. A un pareil tournant, il n'y a plus de place pour les timides et les hésitants: ce qu'il faut, ce sont des caractères, des convaincus, des témoins et des apôtres. Jeunes gens chrétiens réunis ici en ce moment pour assister à la bénédiction solennelle d'une maison aussi prometteuse, vous avez le choix entre la vie facile et luxueuse du jeune homme de l'Evangile et les voies austères, mais combien plus nobles et plus fécondes, de cet apostolat du Christ, qui s'appelle l'Action Catholique dans le monde, le sacerdoce laïque auprès de ses frères, et bien davantage encore le sacerdoce authentique de l'Eternel et Souverain Prêtre, Sacerdoce qui continue Jésus-Christ à travers le temps et l'espace pour donner Dieu aux hommes et ramener les hommes à Dieu.

Ne prétextez, pour vous dérober à l'appel divin, ni votre âge ni votre manque de préparation scolaire: ce ne sont pas des âges, ni des talents, ni des parchemins, que le Seigneur appelle à lui, mais seulement des jeunes et des moins jeunes de bonne volonté, au talent suffisant et qui ne demandent qu'à se dépenser pour la cause de Dieu et des âmes. De ces jeunes et de ces moins jeunes, le Seigneur en appelle dans tous les milieux, savants comme ignorants, riches comme pauvres, grands de la terre comme simples ouvriers. C'est ce que toute l'histoire de l'Eglise, avec la vie des saints, est là pour démontrer.

Chers jeunes gens qui m'entendez, j'ai fini. En face de tant d'exemples du passé et du présent, une seule résolution s'impose à qui a entendu l'appel divin dans son coeur et auquel ne manquerait que la générosité voulue pour y répondre, celle de répéter à son tour avec S. Ignace: Si S. Augustin, S. François et tant d'autres saints ont pu faire de si grandes choses, pourquoi ne le pourrais-je pas moi aussi? Bon nombre d'entre eux, appelés par Dieu à une heure parfois si tardive, et ce au milieu des vanités et des séductions du monde, parfois même des ténèbres de

l'erreur et de la fange des vices, ont répondu aussitôt et sont entrés dans la vigne du Seigneur pour y travailler avec zèle et constance, y rendre en peu de temps cent pour un, et recevoir ensuite en récompense la gloire éternelle du ciel: eh bien! pourquoi ne le ferais-je pas, moi aussi? Qu'importe que j'aie déjà vingt, trente ou quarante ans ou que j'en sois même déjà au soir de l'existence. Qu'importe que jusqu'ici je n'aie fait que me livrer aux affaires et aux plaisirs du siècle, que peut-être je me trouve encore enveloppé de ses ténèbres et plongé dans ses vices! Eh bien! si je crois entendre dans mon coeur la voix divine qui m'appelle et me dit: "Pourquoi es-tu resté si longtemps oisif et si loin de moi? Viens, toi aussi, travailler à ma vigne! aussitôt je me lèverai, et je répondrai: me voici!

Ainsi soit-il

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Sermon prononcé à la Messe célébrée devant le Barreau, à l'occasion de l'ouverture des tribunaux, LE 10 SEPTEMBRE 1952, à Notre-Dame de Montréal.

Messieurs,

Le droit n'est pas une pure fiction de l'esprit humain. Il est la mesure des choses et il correspond à un ensemble de règles d'action destinées à mettre de l'ordre dans les relations entre les hommes. C'est pourquoi le droit doit respecter *l'ordre établi par le Créateur*. L'homme juste est celui qui rend à chacun ce qui lui est dû.

Aussi, avant la faute originelle, alors que l'intelligence humaine saisissait parfaitement bien les relations qui devaient exister entre le Créateur et sa Création et que la volonté était disposée à respecter cet ordre, l'homme était dans un état de justice. Les Saintes Ecritures font l'éloge du juste car "jamais le juste ne sera ébranlé". (Prov. X-30.) Notre-Seigneur, dans le Saint Evangile, disait aux disciples qu'il initiait à l'état de justice de son Royaume: "N'ayez pas peur de ceux qui peuvent tuer le corps, sans avoir la puissance de tuer l'âme; craignez plutôt celui qui peut vous faire périr corps et âme dans la géhenne." (Matth. X-28.)

La justice du Royaume de Dieu est donc un grand bien puisque l'homme qui la pratique devient solide comme un

rocher qui brave les tempêtes et que son âme entre dans l'immortalité de Dieu.

* * *

Cette courte exhortation n'a pas pour but d'établir les fondements du droit. Tâche immense qui nécessiterait de longues recherches scientifiques. Je voudrais tout simplement attirer votre attention sur quelques problèmes d'actualité, dont les solutions reposent sur les principes immuables de la loi divine, recherchée, aimée et vécue par la conscience chrétienne.

Il est assez facile d'établir la hiérarchie des différents droits humains et l'ordre dans lequel ils doivent être préférés. Mais au-dessus de tous les droits, tant généraux que particuliers, tant essentiels que secondaires, plane le droit à la vie, qui est le roi et le père de tous les droits humains. C'est pourquoi les autres droits ont intérêt à ne jamais grandir démesurément, au point de menacer celui-là, car alors le corps social tout entier pourrait être secoué par l'une ou l'autre de ces catastrophes qui s'appellent les guerres, les révolutions, les crises économiques.

Le droit à la vie est donc l'explication et comme la clef des révolutions sociales. Il se dresse en face des autres droits toutes les fois que ces derniers ont grandi au point de devenir abusifs et excessifs, et alors il les supprime.

Les législateurs, soucieux du bien commun, doivent donc prévenir ces perturbations, toujours dangereuses, en faisant disparaître ces abus par une réforme sociale qui s'exprimera dans une refonte des droits. Les grands codes de droit civil, de droit criminel, de droit commercial, ont été élaborés au lendemain de ces secousses sociales

que l'histoire enregistre comme le sismographe inscrit sur une bande de papier les tremblements de terre. Pour prévenir les décadences et les anarchies qui proviennent toutes d'un antagonisme entre l'intérêt individuel et l'intérêt social, le droit doit s'inspirer du grand principe socialisateur *qu'est le Bien.* Mais le bien doit être possédé et protégé. C'est la propriété, c'est-à-dire le droit naturel de souveraineté de l'homme sur le monde matériel. D'où les droits et les devoirs.

Mais pourquoi Dieu a-t-il donné à l'homme cette souveraineté? Est-ce uniquement pour le plaisir d'en jouir? Non, car "au début, Dieu a créé l'homme, et l'a livré à son propre jugement. Il lui a en outre donné ses commandements et ses préceptes," (Ecc. XV-14.) afin qu'il fût responsable de la société qu'il organiserait. Ainsi l'homme deviendra le collaborateur de Dieu dans l'oeuvre du monde, et il réalisera le Bien sous toutes ses formes: le bien corporel, c'est-à-dire la civilisation; le bien esthétique, c'est-à-dire l'Art; le bien intellectuel, c'est-à-dire la Science, et enfin et surtout le bien moral, c'est-à-dire cette communion des âmes qui est la chrétienté ou mieux, le règne de Dieu. Un tel objectif ne peut être atteint par l'individu, mais seulement par la société. C'est pourquoi il n'est pas seulement lié à des problèmes de morale mais il doit être le résultat de l'influence coercitive du droit. Le droit chrétien n'est donc pas un objet de musée et un vestige du Moyen-Age.

Il demeure le fondement le plus solide des sociétés puisqu'il favorise systématiquement tout ce qui contribue à rapprocher et à unir les hommes entre eux: il protège et bénit le mariage, la famille, l'association, la patrie. Il scelle les contrats par la droiture; il maintient les alliances par la bonne foi; il rend la vérité sacrée par le serment.

Messieurs, votre tâche est grande, puisque vous devez défendre tous ces biens. Mais puis-je ajouter que votre tâche semble urgente et qu'elle sera difficile. Tous ces biens que le Créateur met entre les mains de l'humanité, des puissances anarchiques veulent les lui ravir. La civilisation est devenue une technique redoutable; l'Art cache les plus abjectes turpitudes et il donne droit de cité à des moeurs qui sont un retour au paganisme; la Science est devenue la rivale de Dieu et la conscience s'accommode d'un opportunisme que le Pape a qualifié de "morale de situation" (18 avril 1952). Le mariage devient l'union libre; l'association est une force qui détruit la liberté; la famille est disloquée et la patrie devient un mythe. En définitive, la grande mission de l'homme qui pratique le droit, c'est d'inculquer à ses semblables le sens des responsabilités.

Celui qui possède un bien est responsable de sa propriété envers la société et envers Dieu. Le propriétaire est le tributaire de Dieu et celui-ci l'oblige à payer sa dette envers Lui en donnant aux autres. La Richesse dans son sens large et universel: richesses de l'esprit, richesses du coeur, richesses de la terre, doit être communiquée. Elle doit être sociale, c'est-à-dire que c'est seulement par le bien qu'elle fait et par les services qu'elle rend que son caractère personnel peut réussir à se justifier.

Le droit chrétien, pour être appliqué et respecté, exige l'éducation de la conscience chrétienne. Comme le disait Pie XII (le 23 mars 1952) "les expressions, telles que "le jugement de la conscience chrétienne" ou cette autre "juger selon la conscience chrétienne" ont le sens suivant: la règle de la décision ultime et personnelle pour une action morale provient de la parole et de la volonté du Christ. Il est en effet, la Voie, la Vérité et la Vie, non

seulement pour tous les hommes pris ensemble, mais pour chacun pris individuellement."

La conscience chrétienne doit introduire chaque âme dans les richesses infinies de la foi et de la grâce, en la faisant marcher par la "voie resserrée" qui conduit à la vie éternelle. (Matth. VII-13-14.)

Mais beaucoup voudraient aujourd'hui exclure l'autorité de cette loi morale de la vie publique, économique et sociale, comme si Dieu n'avait ici rien à dire. Ceux-là ne sont pas loin de croire que le droit peut exister sans la loi morale. C'est, comme on le voit, une manière subtile de soustraire les consciences à l'autorité des lois morales, tout en revendiquant les exigences du droit dans l'ordre social.

L'ordre voulu par Dieu embrasse la vie entière, sans excepter la vie publique dans toutes ses manifestations. Le chrétien qui veut sauver les valeurs spirituelles de notre civilisation chrétienne doit donc lutter contre l'effondrement des moeurs.

La liberté de pensée et d'action préconisée par des penseurs modernes tend à accréditer dans notre monde l'idée de la disparition du péché et devient la négation ouverte de l'existence de Dieu. Et si Dieu n'existe plus, qui enseignera à la conscience la distinction du bien et du mal? Des lois et des règlements que les hommes changeront à leur gré après les avoir appliqués d'une façon arbitraire? Autant dire que le bien et le mal n'existent plus.

Votre présence ici, ce matin, est un réconfort pour l'Eglise. Vous vous appliquerez, Messieurs, à faire péné-

trer dans les lois la sève vivifiante des vertus chrétiennes. Le respect de la vie humaine vous dictera des jugements sages, non seulement lorsqu'il s'agira de sauver un innocent, mais lorsqu'il faudra transformer des coutumes abusives et contraires à l'épanouissement de la vie. Une organisation défectueuse concernant l'habitation peut facilement devenir antifamiliale et alors le droit à la vie est lésé, l'ordre est brisé et la société est menacée. Malheur à ceux qui se cacheraient derrière le treillis des technicités légales pour protéger des intérêts mesquins et pressurer une classe sociale économiquement faible. Le droit n'est jamais l'injustice, mais une injustice qui deviendrait une coutume serait une fissure qui annoncerait que l'édifice social chancellera demain.

Le légiste chrétien doit travailler à conserver dans la Cité un climat de saine moralité. La licence des moeurs libère les penchants d'atroces instincts et la délinquence juvénile nous apprend que l'impureté et la cruauté sortent d'une même source.

Le législateur chrétien comprend alors ce qu'est l'obscénité et il travaille à faire disparaître tout ce qui brise grossièrement la pudeur qui est le rempart de la dignité humaine.

C'est avec joie que nous avons appris la formation d'une Commission sénatoriale qui fera enquête dans ce domaine.

Puissent des lois fermes et efficaces préserver bientôt notre jeunesse de l'influence néfaste d'une littérature obscène qui développe dans la société des moeurs contre nature, dont les manifestations annoncent une civilisation en décadence. L'effondrement de la morale est question

de vie ou de mort pour une société. Après avoir gaspillé imprudemment l'héritage chrétien sur lequel elle avait vécu, le jour vient où la Cité doit faire un choix.

Puisque l'Etat reconnaît lui-même qu'il n'est ni la vérité, ni la voie, ni la vie, qu'il n'agisse pas de façon à isoler ses citoyens de Celui qui est la Vérité, la Voie et la Vie. Car comme dit le Psalmiste:

"Si le Seigneur n'édifie lui-même la demeure,
C'est en vain que peinent ceux qui la bâtissent.
Si le Seigneur ne garde lui-même la cité,
C'est en vain que veille la sentinelle.
C'est en vain que vous vous levez avant l'aube,
Que vous vous couchez tard dans la nuit,
Que vous mangez le pain de rudes labeurs,
Car Dieu en donne tout autant durant leur sommeil,
[à ceux qu'il aime.

(Ps. 126, 1-2.)

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Allocution prononcée à Saint-Jean-de-Québec, lors d'une séance de la Semaine Sociale, LE 26 SEPTEMBRE 1952.

Excellence, *

Messeigneurs,

Mon Révérend Père, **

Révérends Messieurs,

Mesdames,

Messieurs,

L'Eglise ne peut jamais oublier ce qu'elle est dans le monde: La Cité de Dieu. Elle est le "royaume des cieux" sur la terre et elle constitue au sein de la société humaine une société tout à fait spéciale, fondée par Dieu lui-même afin d'établir dans le monde le règne du Bien.

Lorsque l'Eglise juge un problème ou un événement, elle ne peut pas oublier la mission qu'elle a reçue de son Divin Fondateur de diviniser l'univers à l'aide de l'Evangile. Elle est l'unique gardienne de la vérité et de la vie, et Dieu l'a constituée sanctificatrice attitrée de toutes les âmes créées.

Dans une vraie civilisation l'Eglise est la tête du corps social. Ce qui signifie, selon la pensée si élevée du Souverain Pontife Pie XII, que l'Eglise est la tutrice sur-

---

* S. E. Mgr Gérard Coderre, évêque-coadjuteur de Saint-Jean.
** Rév. Père J.-Papin Archambault, s.j., président des Semaines Sociales du Canada.

naturelle des nations, la conseillère et l'inspiratrice tout indiquée des gouvernements temporels dont l'intérêt et le devoir seraient de la prendre comme guide et arbitre dans les questions d'ordre supérieur. C'est dans un discours qu'il prononçait le 20 février 1946 que Pie XII développait ces idées: "Si donc aujourd'hui tant d'hommes de toutes parts, dans une attente anxieuse et une espérance haletante, se tournent vers l'Eglise et lui demandent quelle est sa part dans le salut de la société humaine, dans l'établissement de ce bien inestimable, plus précieux que tous les trésors, qu'est une paix durable à l'intérieur et à l'extérieur des pays, la réponse de l'Eglise peut être multiple et variée, comme sont variées ses possibilités. Toutefois, la grande, la définitive réponse, à laquelle peuvent se ramener toutes les autres, reste toujours *l'unité et l'intégrité de l'Eglise* fondée en Dieu et dans le Christ..." "L'unité et l'intégrité de l'Eglise, mises en lumière par la manifestation de sa supranationalité, sont de grande importance pour le fondement de la vie sociale..." "Elle cherche en premier lieu l'homme lui-même; elle s'efforce de former l'homme, de modeler et de perfectionner en lui la ressemblance divine. Son travail s'accomplit au fond du coeur de chacun, mais il a sa répercussion sur toute la durée de la vie, dans tous les champs de l'activité des individus. Dans ces hommes ainsi formés, l'Eglise prépare à la société humaine une base sur laquelle elle peut reposer avec sécurité..." Pie XI, dans son encyclique *Quadragesimo anno* sur l'ordre social, tirait de cette même pensée une conclusion pratique lorsqu'il énonçait le principe de valeur générale suivant: "ce que les particuliers peuvent faire par eux-mêmes et par leurs propres moyens ne doit pas leur être enlevé et transféré à la communauté; principe qui vaut également pour les groupements plus petits et d'ordre inférieur par rapport aux plus grands et d'un rang élevé. Car, — poursuivait le sage Pontife, — toute activité sociale est de sa nature subsidiaire; elle doit servir de soutien aux membres

du corps social, et ne jamais les détruire ni les absorber..." Ces directives pontificales sont une réponse au problème que les Semaines Sociales traitent cette année.

La Sécurité Sociale est une notion économique que les spécialistes peuvent traiter scientifiquement, mais leurs conclusions seront différentes selon qu'ils auront été inspirés dans leurs recherches par des conceptions opposées sur la destinée humaine. N'est-ce pas Pie XII qui nous livrait cette doctrine dans son discours du 2 novembre 1950: "Pour les chrétiens, et en général pour tous ceux qui croient en Dieu, la sécurité sociale ne peut être autre chose qu'une sécurité dans une société, et avec une société qui regarde la vie naturelle de l'homme et l'origine et le développement de la famille comme le fondement sur lequel s'appuie la société elle-même pour exercer régulièrement et sûrement toutes ses charges ou obligations."

La Sécurité Sociale peut devenir un moyen de propagande insidieux dans une société qui vise à restaurer le matérialisme universel de l'âme antique et à remplacer le christianisme par le néo-paganisme. L'évangélisation du monde exige un très lourd programme à réaliser car ce programme n'est pas autre chose que la destruction méthodique des maux qui menacent la société: le mal religieux et le mal moral; le mal politique, le mal économique et le mal social.

L'anéantissement du premier de ces deux groupes de maux sera plus spécialement accompli par les oeuvres apostoliques. Celui du second le sera plus spécialement par les oeuvres sociales. Autrement dit, les plaies sociales auront disparu le jour où les hommes seront de nouveau unis à Dieu et unis entre eux. Convertir et associer les hommes, voilà la double tâche que doit poursuivre l'Eglise si elle veut être fidèle à sa mission. Laissant de côté le problème de l'évangélisation du monde contemporain, demandons-nous comment il faudrait réorganiser le monde pour que le plan de Dieu fût respecté? Pour atteindre ce

but, il faut unir et grouper les hommes à tout propos et de toutes les manières dans le but de leur apprendre la charité et de les guérir de l'individualisme. Pour cela l'Eglise travaillera à concilier, coordonner, associer et cimenter les hommes entre eux grâce à des institutions propres à refréner leur égoïsme naturel.

La Sécurité Sociale, dans l'esprit de l'Eglise, consiste donc dans des institutions économiques qui permettent aux humains de toutes conditions et de tous états de vie d'atteindre l'idéal que Dieu a fixé à chacun. Alors un peuple nouveau, rechristianisé et régénéré, sera devenu, assez fort pour exiger les institutions qui assumeront la stabilité de la famille et l'union des classes sociales. Pour vivre, la famille a besoin d'une autorité et d'une maison. Comment le père suscitera-t-il l'admiration et le respect, si son travail ne lui fournit pas le salaire suffisant pour donner à ses enfants le pain du corps et celui de l'esprit qu'est l'éducation?

Et si la famille n'a pas une maison convenable, la flamme de l'amour sera vite éteinte dans tous les coeurs que seuls les murs du foyer peuvent protéger contre le vent des passions.

Les catholiques sociaux doivent travailler à susciter des organismes actifs et moraux qui seront un complément au travail des individus et à la sage administration des différentes corporations qui composent la société. Et dès lors toutes les plaies sociales disparaîtront inévitablement, parce que l'individualisme athéistique et matérialiste qui les a produites sera vaincu et, socialement parlant, à peu près détruit. La Société vivifiée sous toutes ses formes, par le christianisme, disciplinera, moralisera et solidarisera les hommes entre eux dans chaque sphère sociale et ce sera la fin de l'anarchie en tout genre, à la fois matérielle et morale, économique et politique, industrielle et intellectuelle.

Quand donc notre monde connaîtra-t-il cette paix douce mais lourde comme la branche qui tombe sur le sol, entraînée par le poids de ses fruits?

Lorsque tous les coeurs seront transformés par la charité du Christ, alors les disciples du Maître jouiront dans les institutions sociales le rôle de ferment. Ils créeront partout un climat d'entraide qui permettra aux institutions civiles d'atteindre leur but. Ils veilleront à ce qu'elles ne dégénèrent pas en une déshumanisation ou un écrasement nouveau de la personne humaine ou un anonymat sans âme et sans amour.

Cette charité n'est pas uniquement l'aumône ou même la pure bienfaisance. La charité fraternelle consiste à rechercher et à promouvoir, en loyale collaboration, un régime qui respecte et développe l'éminente dignité des personnes et leur permette d'accéder à l'épanouissement plénier auquel Dieu appelle tous les hommes.

La sécurité sociale va donc consister "à fournir à ceux qui ont besoin, plutôt la matière du travail que le travail tout fait; plutôt la possibilité du travail que l'aumône ou l'indemnité de chômage; plutôt des instruments de travail (outillage proprement dit ou financement pour s'en procurer) que des bons de pain ou de charbon. La sécurité sociale consistera encore parfois en une documentation qu'on fournira, des démarches que l'on fera, des conseils pratiques que l'on donnera afin de permettre à ceux qui sont dans le besoin de se relever eux-mêmes, d'en avoir la fierté au lieu de se sentir diminués ou amoindris."

Il nous reste encore beaucoup à faire pour créer ce monde où la charité aura triomphé de tous les égoïsmes. Est-ce une raison pour ne pas commencer? "Un voyage de cent lieues commence par un pas" dit un proverbe chinois. Mettons-nous à l'oeuvre et ne donnons pas à nos ennemis, par nos tergiversations et nos atermoiements dans l'action,

la pénible impression que nous refuserions aux économiquement faibles les moyens d'accomplir une promotion dans l'ordre social. La richesse des autres nous rendrait-elle pauvres? Le bonheur de tous annoncerait-il la fin de l'exercice de la charité? Mais celle-ci n'est-elle pas la joie profonde de savoir son frère dans l'abondance et son seul souci n'est-il pas de rechercher le bien d'autrui? Entendons Saint Augustin nous le redire avec cet accent incomparable qui est le sien: "Tu donnes du pain à qui a faim; mais mieux vaudrait que nul n'ait faim et que tu ne donnes à personne. Tu habilles qui est nu; si seulement tous étaient vêtus et qu'il n'y eût point telle nécessité! Tu ensevelis qui est mort; vienne enfin la vie où personne ne meure! Tu mets d'accord les partis en litige; qu'enfin soit la paix éternelle, la paix de Jérusalem où nul n'est en désaccord! Tous ces services, en effet, répondent à des nécessités. Supprime les malheureux. C'en sera fait des oeuvres de miséricorde: le feu de l'amour s'éteindra-t-il donc? Plus authentique est l'amour que tu portes à un heureux que tu ne peux en rien obliger; plus pur sera cet amour, et bien plus franc. Car si tu obliges un malheureux peut-être désires-tu t'élever en face de lui et veux-tu qu'il soit au-dessous de toi, lui qui t'a provoqué à bien faire. Lui s'est trouvé dans le besoin; toi, tu lui as fait part de tes ressources. Parce que toi tu l'as obligé, tu parais en quelque sorte plus grand que lui, l'obligé. Souhaite qu'il soit ton égal: ensemble soyez soumis à Celui qui ne peut être l'obligé de personne."

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Allocution prononcée à l'occasion du 15ème Anniversaire des Editions FIDES, LE 16 OCTOBRE 1952, au Cercle Universitaire.

Excellences*,

Messeigneurs,

Mes Révérends Pères,

Chers amis de "Fides",

"Fides" a voulu célébrer ce 15e anniversaire en remerciant le Seigneur pour tous les bienfaits qu'Il a accordés à l'oeuvre durant ces trois lustres. Ceci fut fait, ce matin, par l'oblation du Saint Sacrifice de la messe et tout-à-l'heure par la récitation du chapelet dans les édifices mêmes de "Fides".

Mais en ce moment les amis de "Fides" forment une grande famille et ils veulent profiter de ce banquet pour exprimer aux directeurs de l'oeuvre leur admiration pour le beau travail apostolique qu'ils ont accompli dans ce même laps de temps.

Je ne viens pas faire devant vous l'inventaire des travaux entrepris par "Fides" depuis 15 ans. Je n'insisterai pas davantage sur le rôle éminemment bienfaisant d'une oeuvre comme celle-ci dans notre milieu. Nous sommes tous convaincus que "Fides" a rendu de précieux services à l'Eglise et c'est le plus bel éloge qui puisse être fait à des apôtres.

---

* LL. EE. NN. SS. A. Langlois, A. Douville, et A. Cousineau, c.s.c.

* * *

Je profiterai de cette occasion très favorable pour rappeler à tous les fidèles que le problème des lectures est l'un de ceux qui engagent le plus profondément la conscience chrétienne et que, par voie de conséquence, le chrétien doit prendre des attitudes bien définies devant le "livre".

Et tout d'abord qu'est-ce qu'un livre? Je ne crois pas qu'il existe une définition du Livre plus saisissante que celle qu'en donnait Gabriel Beauchesne, l'éditeur catholique, alors qu'il parlait, au dîner des libraires, le 23 mai 1932:

> "Le livre, mais qu'est-ce donc, pour qu'il attire à ce point, pour qu'on l'aime avec passion quand on l'a connu?
>
> Le livre est une voix qu'on entend, une voix qui nous parle, qui gagne notre confiance, d'autant mieux qu'elle s'insinue plus doucement, plus intimement; c'est la pensée vivante d'une personne séparée de nous par l'espace ou le temps.
>
> C'est une âme, une âme dont nul ne peut prévoir le destin, la durée, et qui va, auprès et au loin souvent, on ne sait où, dans l'univers connu, communiquer avec d'autres âmes, leur apporter ses beautés et ses laideurs aussi, la vérité et l'erreur, hélas, souvent; une âme prenante, à peu près toujours, à cause de son contact intime, seule à seule avec l'autre âme qu'elle touche, capable par conséquent de la faire magnifique et sublime, perverse ou dégradée. Et donc âme qui réclame des soins délicats, âme qui exige des attentions spéciales de tous ceux qui l'entourent et lui facilitent son élan."

Le livre a donc une puissance spirituelle et son pouvoir est autant social qu'individuel. Car s'il modifie nécessairement chaque lecteur, le livre crée aussi des courants qui entraînent à leur insu les sociétés mêmes. Si la lecture a une telle force, c'est qu'elle exerce une influence sur toutes les facultés de l'homme. La connaissance est la loi de l'amour et l'amour est la loi de l'action. Or lire, c'est s'ouvrir à des connaissances nouvelles. C'est accepter les mouvements de l'imagination et de la sensibilité, c'est se soumettre à des impulsions qui vont tenter de nous entraîner dans un sens ou dans l'autre, vers telle ou telle conception de la vie, finalement vers le bien ou vers le mal, car nul acte libre n'est moralement indifférent.

Aussi la lecture, si elle est fréquente et dirigée dans un sens uniforme, crée en nous une sorte de milieu intérieur, de panorama spirituel qui a tôt fait de nous conquérir. Nous pouvons reprendre ici le jugement qu'Alfred Fouillée, philosophe français, mort en 1912, formulait il y a environ cinquante ans:

> "S'imaginer que la littérature obscène laissera intacte la pureté des moeurs, que la littérature violente ne déchaînera pas la violence, que les idées ne seront pas des forces, que les passions excitées resteront dans le coeur sans passer dans les actes, c'est ignorer les résultats les mieux démontrés de toute la psychologie physiologique."

Le Père Sertillanges énonçait le même jugement dans "Recueillement":

> "Toute idée, toute image qui séjourne en nous tend à s'emparer de nous et à nous modeler selon sa forme. C'est comme une magie intérieure, préparant une métamorphose... L'acquisition (des idées et images utiles) équivaut à une sorte da fabrication de nous-

mêmes par nous-mêmes. . . Tout revient donc à savoir quelles pensées nous aurons élues, à quelles pensées nous aurons laissé finalement prendre empire. Celles qui nous viennent de l'extérieur anarchique et le plus souvent tentateur, ont tendance à nous accaparer au profit du mal. On ne maîtrise leur puissance qu'en leur opposant une puissance adverse, celle de quelque idée maîtresse, de quelque point de vue supérieur qui nous empêchera d'être envahis tout à fait."

Le livre sera donc un facteur de civilisation. L'Eglise le croit et c'est pourquoi d'une part elle recommande l'apostolat du livre et d'autre part elle se réserve le droit de juger les livres et de dresser un catalogue de l'Index.

Si les livres sont à l'origine des grands mouvements sociaux comme les sources et les glaciers sont à l'origine des fleuves, des catholiques devraient comprendre que l'Eglise, à cause de la mission que lui a laissée son Divin Fondateur, doit voir à ce que les sources soient pures et que les grands courants soient canalisés de façon à entraîner l'humanité vers ses destinées spirituelles. Tout récemment encore l'Eglise insistait sur ces idées, alors qu'elle se voyait dans l'obligation de condamner les oeuvres de certains auteurs: "Il est toujours pénible pour l'Eglise de frapper de ses condamnations des hommes de talents, dont elle doit constater la trahison à la mission que Dieu leur avait assignée, afin qu'ils fussent, par l'emploi des dons reçus, des maîtres de vie et non de corruption et de mort. Tous doivent se rendre compte que l'Eglise parle, avertit, condamne en se prévalant de raisons patentes, consciente de son devoir et de son droit d'enseigner et de diriger les âmes et par conséquent de prévenir des dangers qui peuvent compromettre leur salut. La tragédie de l'humanité, c'est de refuser trop souvent d'écouter la voix de l'Eglise, indiquant les chemins du bien et les dan-

gers du mal. Que tous les honnêtes gens s'unissent, spécialement ceux qui ont le don de la foi dans le Christ et que, animés d'une forte et persévérante volonté, ils songent à user de tous les moyens en leur pouvoir pour contenir le flot de l'immoralité, qui menace de tout bouleverser: esprits, moeurs, institutions, en préparant de tristes lendemains pour l'humanité."

Dans cet avertissement l'Eglise rappelle à tous les fidèles l'obligation grave qu'ils ont de s'abstenir de la lecture et de la diffusion des mauvais livres, mais elle dit également qu'il incombe, à tous ceux qui ont la charge d'instruire et d'éduquer la jeunesse, de la préserver du poison perfide de la mauvaise presse qu'elle qualifie de breuvage homicide. A cause de cette nocivité de la mauvaise presse, les autorités civiles elles-mêmes, de tout rang et de tout pays, doivent intervenir, car ce serait une grave erreur, cause de pires désastres même pour les peuples, de croire que, dans ce domaine, les autorités publiques n'ont pas des devoirs précis, ni qu'elles peuvent librement en négliger l'accomplissement, en ne s'opposant pas au débordement des mauvaises moeurs dues en grande partie aux lectures.

Comment des catholiques peuvent-ils mépriser de tels avertissements et se croire encore des fils de l'Eglise? Ces partisans de la "morale nouvelle" raisonnent aussi naïvement que cet esprit fort qui disait: "Je partage l'avis de cet homme de bon sens qui disait: il n'y a pas de mauvais aliments, il n'y a que de mauvais estomacs. De même, il n'y a pas de mauvais livres, il n'y a que de mauvais esprits." Autant dire que si la digestion est une simple affaire d'estomac, indépendamment de la matière avalée, il faudrait s'habituer à se nourrir de cailloux et se convaincre que l'arsenic et la strychnine sont de doux élixirs! Il y a donc des livres qu'il ne faut pas lire. Leur nombre est infiniment plus grand que ceux qui sont inscrits au

catalogue de l'Index. Un catholique sincère ne touche pas même du bout des doigts un livre qui offense notre sainte religion et la pureté de la morale.

Lorsque la mère de Nietzsche lui demanda: "lequel de tes livres dois-je lire, mon fils?" il lui répondit: "Aucun, mère; ce n'est pas pour toi que je les ai écrits." Alors si ces livres n'étaient pas écrits pour la mère de l'auteur, ils ne sont pas dignes d'un chrétien.

Répondons, ici, rapidement aux objections que nous posent les jeunes devant une telle interdiction. Elles se ramènent à trois principales:

1° *Un homme cultivé doit connaître ces ouvrages afin de se mêler aux discussions littéraires en société.*

Le problème peut être sérieux. Mais soyons convaincus que la lecture des livres immoraux des grands écrivains n'a en général aucun rapport avec l'instruction. Il suffit dans de tels cas de savoir par les critiques que tel livre est immoral, et, si lacune il y a dans l'instruction, elle ressemblera à celle du savant qui se contente d'apprendre le nom et l'effet des poisons sans les goûter lui-même.

2° *Un catholique militant doit être documenté et, pour démasquer l'erreur, il doit voir comment on écrit dans le camp ennemi.*

Mais pour savoir si on est sur le bon chemin faut-il avoir à parcourir les mauvaises routes? Il suffit de savoir que ces faux chemins existent et ce serait parfaitement stupide de les parcourir soi-même. La curiosité et le goût de l'aventure ne doivent pas être confondus avec la sincérité apostolique. Si, un jour, l'apôtre a besoin de connaître les objections qu'on

peut faire à la religion, il trouvera dans d'excellents livres au service de la défense de la foi l'analyse de ces objections, sans crainte de perdre ces trésors sans prix que sont la foi et la pureté du coeur.

3° *Mais, enfin, il faut que je connaisse la vie! et tout ce qui est écrit n'existe-t-il pas dans la vie?*

La vie ne consiste pas à faire le dénombrement des turpitudes qui existent, mais bien plutôt à faire la découverte des richesses qu'elle contient. Car le mal n'est qu'une privation: il est toujours relatif à un bien. Le bien n'a nul besoin du mal pour exister. Mais le bien est plus difficile à accomplir que le mal, car il exige toujours un effort. Le mal est une pente et ceux qui s'y rencontrent accélèrent le mouvement de leur chute par le poids d'une complicité commune. Aussi les apôtres doivent-ils travailler en cordée. Attachés à leurs chefs spirituels, ils doivent monter avec courage et prudence les rudes sentiers qui conduisent à la victoire du bien sur le mal.

* * *

"Fides" a combattu les batailles de Dieu durant 15 ans. Ce soir, l'Eglise lui exprime sa reconnaissance et cette Mère, pleine de sollicitude pour le salut de ses fils, profite de cette occasion pour rappeler à tous les exigences morales du Livre.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Liste des sermons pour le diocèse de Montréal

(Novembre 1952 à septembre 1953)

SANCTIFICATION DU DIMANCHE

I — INTRODUCTION:

1) Les droits du Seigneur.

Fondements de la vertu de religion.

Le dimanche, moyen désigné par Dieu même, pour que l'homme rende ses devoirs de religion.

2) Le dimanche des apôtres et des premiers chrétiens.

Pourquoi le dimanche a remplacé le sabbat?

Les sacrifices que s'imposaient les premiers chrétiens, les martyrs, pour l'observer.

II — LE DIMANCHE, JOUR DE PRIÈRE:

3) Le précepte de la messe.

Le strict minimum pour ne pas offenser Dieu gravement — ou un hommage volontaire de religion?

4) Comment entendre la messe.

Nécessité de l'intention surnaturelle et de l'attention.

Méthodes pour profiter de la messe.

5) La messe et la famille.

Non seulement les individus, mais les familles doivent honorer Dieu. La messe, entendue par tous les membres, sanctifie et unit la famille.

6) La formation personnelle des enfants à la piété.

La piété des adultes dépend de leur éducation. Les parents doivent donner aux enfants le désir personnel de la messe, les instruire par la parole et l'exemple.

7) Messe paroissiale.

Devoirs vis-à-vis sa paroisse. Messe, moyen de prendre part à la vie paroissiale, et à ses avantages surnaturels.

8) La communion du dimanche.

Communion, complément normal de la messe. source d'énergie surnaturelle pour la semaine.

9) La prédication dominicale.

Devoir de s'instruire de sa religion. Comment réagir devant la prédication : parabole du semeur.

10) Le jour de l'offrande.

Le devoir de soutenir le culte. Les premiers chrétiens apportaient une offrande, signe de leur sacrifice dans la messe. Signification de la quête et de la collecte des bancs.

11) La participation à d'autres offices.

Ne pas se contenter du strict minimum. Profiter des grâces qui passent.

III — LE DIMANCHE, JOUR DE REPOS ET DE VIE SOCIALE:

12) La loi du repos dominical.

Raisons, exigences, exceptions.

13) L'esprit du repos dominical.

Arrêt pour mieux honorer Dieu, mieux le servir durant la semaine.

14) La journée du père de famille.

Il doit la passer avec les siens, s'intéresser à l'éducation de ses enfants, y montrer son attachement à son épouse, égayer le foyer.

15) Le dimanche et la paix familiale.

Comment profiter du dimanche pour unir plus fortement la famille, pour se comprendre, s'apprécier.

16) La part des activités paroissiales et sociales.

Devoir de s'intéresser au bien commun, sans égoïsme; comment on peut le faire dans la paroisse.

IV — L'ASSAUT CONTRE LE DIMANCHE CHRÉTIEN:

17) Dimanche ou fin de semaine?

Conception païenne du dimanche: Dieu oublié ou mis au second plan; le jour où on lâche tout et non le jour du Seigneur.

18) Les soirées du samedi.

Comment elles peuvent enlever au dimanche tout aspect chrétien, nuire au culte et au repos dominical.

19) L'alcoolisme.

L'alcool enlève au dimanche tous les avantages dont ont parlé les sermons précédents.

20) Le relâchement des vacances.

Le devoir dominical s'impose toute l'année. Il n'y a pas de vacances avec Dieu. Devoir surtout en ce temps de former les enfants à la piété personnelle.

21) Les divertissements mondains.

Ce qui est permis et raisonnable. Ce qui enlève au dimanche tout son caractère, et divise la famille.

22) Les violations publiques du dimanche: travail et commerce. Devoir des fidèles comme individus, et comme membres de la société, de s'opposer à ces violations, de s'unir aux autres pour les faire cesser.

V — CONCLUSIONS:

23) Le dimanche, enjeu de la lutte entre la foi et l'incredulité.

Parole de Pie XII. Si les chrétiens ne redonnent pas au dimanche son vrai caractère, les ennemis de l'Eglise s'en serviront pour leurs fins.

Dieu punit les peuples qui négligent le dimanche.

24) Qui sauvera le dimanche chrétien?

Opposer à l'indifférence et à la lâcheté ses efforts individuels et son influence sur les autres.

Confer.: Nos Cours (1952-1953) — Institut Pie XI — La Sanctification du Dimanche.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

(No 85)

LETTRE PASTORALE COLLECTIVE

de Leurs Excellences Nosseigneurs les Archevêques et Évêques de la Province de Québec, au sujet du Séminaire des Missions-Étrangères

Nous, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêques et Évêques de la Province de Québec,

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et à tous les fidèles de Nos diocèses, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères,

Le 2 juin 1951, Sa Sainteté le Pape Pie XII, glorieusement régnant, adressait au monde une Lettre encyclique sur les développements des Missions catholiques.[1] Après avoir loué avec la plus grande joie le travail accompli par les ouvriers de l'Évangile, il demandait la collaboration de tous les baptisés à cette œuvre si importante : « Nous vous exhortons tous, disait-il, à poursuivre toujours ce travail avec la plus grande ardeur, par des prières adressées à Dieu, par la formation et l'aide apportées aux candidats se destinant aux Missions ou bien enfin par des aumônes. . .»

Nous sommes heureux, Nos très chers Frères, de vous rendre le témoignage que depuis longtemps vous déployez le zèle le plus ardent et le plus éclairé en faveur des Oeuvres de l'évangélisation. L'Église du Canada, parvenue à l'état de plénitude de « la croissance du Christ », envoie chaque année un batail-

(1) *Evangelii Præcones*, Actes Pontificaux, Institut Social Populaire,(39), Montréal, p.1.

lon d'élite porter l'Évangile en terre païenne et y répandre les merveilles de la Rédemption. Nous constatons aussi avec la plus vive satisfaction que les fidèles confiés à Nos soins sont missionnaires par la pensée et par le cœur. Nous en voyons la preuve dans les prières ferventes que vous adressez chaque jour au Maître de la moisson pour la conversion des infidèles, dans l'affectueuse sympathie avec laquelle vous recevez nos missionnaires de retour au pays, dans les aumônes si généreuses que vous ne cessez de verser à tous les apôtres qui vous tendent fréquemment la main au nom du bon Dieu.

Nous sommes donc à l'aise pour vous rappeler deux anniversaires qui contribueront sûrement à raviver votre zèle apostolique, et un troisième qui vous fournira de nouveau l'occasion d'exercer votre générosité missionnaire.

Le 2 décembre 1952 marquait le quatrième centenaire de la mort de ce géant de l'apostolat que fut saint François Xavier, courageux messager de l'Évangile aux Indes et au Japon. Le premier évêque de Québec, Mgr de Laval, lui confia spécialement l'Église naissante de la Nouvelle-France; depuis lors, sa dévotion n'a cessé de grandir dans notre pays, dont il est devenu le puissant protecteur et le second patron. Demandons à ce grand saint de bénir l'Église du Canada, de garder notre peuple toujours fort dans la foi et de susciter dans nos familles encore si profondément chrétiennes de nombreuses vocations missionnaires, afin que le bon Dieu puisse dire de nous : « Vous serez pour moi un royaume de prêtres, une nation sainte » (Ex. 19, 6).

Il y a eu vingt-cinq ans, le 14 décembre dernier, Sa Sainteté le Pape Pie XI, d'immortelle mémoire, déclarait sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus patronne des Missions, au même titre que saint François Xavier. On se rappelle avec quelle joie cette nouvelle a été accueillie dans le monde catholique, et en particulier au Canada. Le Souverain Pontife voulait redire aux chrétiens que ce ne sont pas nécessairement les actions extraordinaires qui font les saints et les apôtres, mais que ce sont les saints qui, par leur esprit de foi et d'amour, ennoblissent et rendent surnaturellement efficaces les moindres actions de leur

vie. Soyez donc de plus en plus convaincus, Nos très chers Frères, qu'en offrant tous les jours, comme sainte Thérèse, l'encens de vos prières et les fleurs de vos petits sacrifices, vous pouvez sauver une multitude d'âmes et travailler ainsi « à l'édification du Corps mystique de Jésus-Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité de la foi, à la pleine communion des fils de Dieu, selon la pleine grandeur du Christ » (Eph., 4, 12-13).

Il y a trente ans, l'épiscopat de cette Province annonçait la fondation de la Société des Missions-Étrangères de la Province de Québec. Peu de temps, après, le Séminaire Saint-François-Xavier ouvrait ses portes aux finissants de nos collèges qui aspiraient à faire partie de cette Société de prêtres séculiers vivant en communauté.

Les Archevêques et Évêques de la Province civile de Québec, soucieux non seulement du bien spirituel de leurs ouailles mais aussi de la conversion des païens, ont toujours porté le plus vif intérêt à cette Société missionnaire à qui ils ont donné l'existence et son esprit propre.

Cette Société qui est Nôtre, a bien mérité de l'Église depuis sa fondation et vous pouvez en être fiers. Vous avez droit de savoir ce qu'elle a accompli et les espoirs qu'elle entretient pour l'avenir.

Elle a formé jusqu'ici cent soixante prêtres dont plus d'une centaine sont actuellement en missions. En 1929, le Pape confiait à la jeune Société un vaste territoire en Mandchourie, au nord de la Chine, où a été fondé le diocèse de Szepingkai. En 1937, deux nouvelles circonscriptions étaient ouvertes en Extrême-Orient : Lintung en Mandchourie et Davao aux Philippines. En 1942, nos prêtres des Missions-Étrangères entraient à Cuba et, en 1949, au Japon. Entre temps, on jetait à Québec les bases d'une maison de Probation où les jeunes gens qui veulent devenir missionnaires doivent s'initier, durant un an, aux mystères de la vie spirituelle. De plus, on répandait dans les familles la revue « Missions-Étrangères » afin de faire mieux apprécier le travail de nos ouvriers évan-

géliques et de maintenir avec eux un lien de sympathie et de solidarité.

Vous n'ignorez pas, Nos très chers Frères, les épreuves qu'eurent à subir, en ces dernières années, les chrétientés naissantes de l'Extrême-Orient. La plupart des missionnaires de Notre Société ont connu les horreurs de la guerre avec ses bombardements, les camps de concentration avec leurs misères inouïes. Quelques-uns y ont même laissé leur vie, presque tous y ont usé leur santé. La Chine est victime en ce moment de la persécution ouverte. L'héroïque évêque de Szepingkai, Mgr Louis-A. Lapierre, qui vient de mourir à son poste, laissait dans ses prêtres compagnons, les derniers représentants de l'Église en ce malheureux pays. Comment ne pas admirer ces grands bienfaiteurs de l'humanité qui, avec saint Paul, « ont souffert les dangers de toute sorte, les travaux et les peines, les veilles nombreuses, la faim, la soif, les jeûnes multipliés, le froid, la nudité, l'ingratitude des hommes » ? (2 Cor., 11, 26).

Mais la souffrance de ces athlètes du sacerdoce, qui font tant d'honneur à notre pays, ne peut rester stérile. C'est Notre-Seigneur lui-même qui nous le dit : « Si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits » (Jean, 12, 24-25).

Les fruits s'annoncent déjà très abondants, le bon Dieu bénit visiblement Notre Société missionnaire. Les vocations se multiplient et les jeunes gens prennent d'assaut le Séminaire de Pont-Viau. En septembre dernier, trente-deux probanistes ont revêtu la soutane au noviciat de Québec et soixante-trois grands séminaristes poursuivent actuellement leurs études théologiques au Séminaire de Pont-Viau, devenu trop étroit.

Nous devons agrandir ce Séminaire afin qu'il puisse accepter tous les futurs prêtres que la divine Providence nous envoie. Il vous appartient, Nos très chers Frères, de continuer cette œuvre si bien commencée chez nous et de fournir un gîte suffisant à la relève qui monte toujours plus nombreuse.

En conséquence nous vous demandons instamment d'être plus généreux que jamais à la quête commandée annuelle des Missions-Étrangères laquelle sera remise en totalité pour

aider à la construction d'une aile nouvelle à Notre Séminaire de Pont-Viau.

Nous prions la Très Sainte Trinité par l'intercession de Marie Médiatrice, de faire descendre sur chacun de vous, en récompense de votre inépuisable charité, une surabondance de grâce et de paix !

Sera Notre présente Lettre pastorale collective lue et publiée au prône dans toutes les églises paroissiales et en chapitre dans les communautés religieuses, le dimanche précédant la quête pour le Séminaire.

Donné à Québec, au Palais archiépiscopal, sous Notre seing, le quinzième jour de janvier, l'an du Seigneur mil neuf cent cinquante-trois.

† Paul-Émile, Cardinal Léger, *Archevêque de Montréal.*
† Alexandre, *Archevêque d'Ottawa.*
† Maurice, *Archevêque de Québec.*
† Georges, *Archevêque de Sherbrooke.*
† Charles-Eugène, *Archevêque de Rimouski.*
† Joseph-Eugène, *Évêque de Mont-Laurier.*
† Louis, o.m.i., *Évêque de Timmins.*
† Joseph-Alfred, *Évêque de Valleyfield.*
† Joseph-Arthur, *Évêque de Joliette.*
† Joseph-Aldée, *Évêque d'Amos.*
† Anastase, *Évêque de Saint-Jean-de-Québec.*
† Napoléon-Alexandre, c.j.m., *Évêque du Golfe Saint-Laurent.*
† Arthur, *Évêque de Saint-Hyacinthe.*
† Georges, *Évêque de Chicoutimi.*
† Albini, *Évêque de Gaspé.*
† Georges-Léon, *Évêque de Trois-Rivières.*
† William J., *Évêque de Pembroke.*
† Albertus, *Évêque de Nicolet.*
† Émilien, *Évêque de Saint-Jérôme.*
† Bruno, *Évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.*
† Henri, o.m.i., *Évêque titulaire de Perrhé, Vicaire apostolique de la Baie James.*

† Lionel, o.m.i., *Évêque titulaire d'Isbo, Vicaire apostolique du Labrador.*

† Gérard-M., *Évêque-Coadjuteur de Saint-Jean-de-Québec.*

† Conrad, *Évêque titulaire d'Arena, Auxiliaire à Montréal*

† Lawrence Patrick, *Évêque titulaire d'Opos, Auxiliaire à Montréal.*

† Edouard, *Évêque titulaire de Tabe, Auxiliaire à Joliette.*

† Charles-Omer, *Évêque titulaire de Zorolus, Auxiliaire à Québec.*

† Percival, *Évêque titulaire d'Albute, Auxiliaire à Valleyfield.*

† Maxime, *Évêque titulaire de Christopolis, Auxiliaire à Ottawa.*

† Lionel, *Évêque titulaire de Tibari, Auxiliaire à Québec.*

(No 86)

COMMUNIQUÉ

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL ET DE LEURS EXCELLENCES NOSSEIGNEURS LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA, RIMOUSKI ET SHERBROOKE AU SUJET DES NOUVEAUX RÈGLEMENTS DU JEÛNE EUCHARISTIQUE.

NOUS, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET L'AUTORITÉ DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE LA PROVINCE CIVILE DE QUÉBEC.

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et à à tous les fidèles de Nos diocèses, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Le présent communiqué apporte aux fidèles et aux prêtres de Nos diocèses les directives que Nous croyons nécessaire de donner afin d'assurer, conformément à la volonté du Saint-Siège, l'observance stricte et uniforme des nouvelles prescriptions de la loi du jeûne eucharistique.

A — DIRECTIVES AUX FIDÈLES

Nos très chers Frères,

Nous vous faisons connaître les modifications apportées à la loi du jeûne eucharistique par la Constitution " Christus Dominus ".

L'Église a séparé très tôt le Saint Sacrifice de la Messe des agapes qui le précédaient aux premiers temps du christianisme et a introduit le jeûne eucharistique avant la communion. Cette coutume s'appuie sur de très graves motifs. L'abstention de la nourriture et de la boisson convient au profond respect que nous devons avoir envers la Majesté suprême de Jésus-Christ, quand nous nous aprrê-

---

Mandements des Évêques de Montréal.

tons à le recevoir caché sous les voiles de l'Eucharistie. Ce jeûne favorise également la piété et peut, par conséquent, contribuer à augmenter les fruits si salutaires que Jésus-Christ nous demande de produire avec l'aide de la grâce.

Toutefois, déjà dans le passé, l'Église a cru opportun de relâcher cette loi du jeûne pour des raisons particulières, comme la maladie ou une autre nécessité. Les conditions nouvelles créées par la vie moderne inspirent aujourd'hui à l'Église de concéder des privilèges plus étendus.

Nous sommes heureux de constater que la dévotion envers l'Auguste Sacrement de l'Autel se développe sans cesse dans l'esprit des fidèles. Puissent les modifications apportées à la loi du jeûne eucharistique rendre encore plus ardent le désir de participer aux mystères divins.

Voici les nouvelles dispositions de la loi du jeûne eucharistique :

I) Principe général :

a) L'eau naturelle ne rompt plus le jeûne eucharistique. Tous peuvent donc désormais, même sans raison particulière, absorber de l'eau naturelle avant de communier. Aucune permission n'est requise pour agir ainsi.

b) A part cette modification, la loi du jeûne eucharistique reste la même et comporte les mêmes obligations qu'auparavant pour toutes les personnes qui ne se trouvent pas dans les conditions spéciales indiquées ci-après.

II) Catégories spéciales de fidèles :

a) Sur le conseil prudent d'un prêtre, les fidèles *malades*, même non alités, incapables de rester complètement à jeun sans un inconvénient sérieux, peuvent prendre du liquide ou un vrai remède même solide (à l'exclusion des boissons alcooliques). Ils peuvent faire usage de ce privilège même juste avant la communion.

b) Sur le conseil prudent d'un prêtre, les fidèles *qui ne sont pas malades mais qui ne peuvent pas* rester complètement à jeun sans un inconvénient sérieux, peuvent prendre quelques chose

sous forme de liquide (à l'exclusion des boissons alcooliques, telles que bière, vin et autres liqueurs enivrantes), jusqu'à une heure avant de communier.

Selon la nouvelle loi de l'Église, les cas dans lesquels il y a sérieux inconvénient sont au nombre de trois seulement :

i) *Un travail fatigant* accompli avant la communion. Accomplissent un travail fatigant : les ouvriers ou employés qui travaillent par équipes de jour et de nuit ; ceux qui par devoir ou par charité doivent veiller la nuit ; les femmes enceintes ou nourrices, les mères de famille ou autres personnes qui avant de pouvoir se rendre à l'église doivent se livrer à un travail prolongé.

ii) *L'heure tardive* de la communion :
Il y a, en effet, des fidèles qui ne peuvent communier qu'à une heure tardive, des enfants pour qui il est trop difficile avant d'aller à l'école, de se rendre à l'église pour communier et de revenir ensuite à la maison pour déjeûner.

iii) *Long trajet* pour atteindre l'église :
Par long trajet, l'on entend ici un parcours de plus d'un mille à pied (de 20 à 30 minutes de marche) ou un trajet proportionnellement plus long si l'on se sert d'un véhicule, compte tenu de la difficulté du voyage et de l'état du fidèle.

c) Il ne faut pas oublier que chaque fidèle, avant de profiter de ces avantages, doit soumettre son cas à un prêtre. Le prêtre *peut* accorder ce privilège une fois pour toutes, aussi longtemps que le fidèle sera dans les mêmes conditions.

III) Messes du soir :

1) Le Saint-Siège accorde aux Évêques la faculté de permettre dans leur diocèse la célébration des messes du soir, à certains jours et quand les circonstances rendent cette célébration nécessaire.

2) Ces messes ne peuvent commencer avant quatre heures de l'après-midi.

3) Les dimanches et fêtes d'obligation, les fidèles, en assistant à ces messes du soir, peuvent satisfaire au précepte de l'assistance à la messe.

4) A ces messes du soir, tous les fidèles peuvent communier pendant la messe ou même immédiatement avant ou tout de suite après :

   i) A condition de rester *trois* heures sans manger et *une* heure sans boire *avant* la communion (On se rappellera cependant qu'il est permis en tout temps de prendre de l'eau naturelle).

   ii) A condition de s'abstenir de toute boisson alcoolique, quelle qu'elle soit, depuis minuit jusqu'au moment de la communion. Cependant, au repas, mais seulement pendant le repas, il est permis de prendre, avec modération convenable, les boissons alcoolisées habituellement en usage pendant les repas (p.e. vin, bière, cidre, etc., mais non les liqueurs fortes, telles que gin, cognac, whisky, etc. . .)

   iii) A condition de ne pas avoir déjà communié le matin du même jour.

IV) Règles d'interprétation :

a) Les fidèles qui sont dans les conditions voulues pour bénéficier des privilèges accordés peuvent en jouir *tous les jours.*

b) Le Saint-Siège prescrit que l'on s'en tienne fidèlement au texte du document pontifical et qu'on n'élargisse en aucune façon les privilèges si grands qu'Il a accordés.

c) Suivant la pratique traditionnelle de l'Église qui a coutume, lorsqu'Elle adoucit la loi du jeûne, de prescrire d'autres bonnes œuvres, ceux qui se servent des privilèges accordés, doivent compenser, dans la mesure du possible, soit par la pénitence intérieure, soit d'une autre façon.

d) Afin que les fidèles observent uniformément et exactement cette nouvelle discipline, tous les privilèges et indults accordés antérieurement par le Saint-Siège, de quelque manière que ce soit, sont abolis.

V) Entrée en vigueur des modifications :

Les présentes modifications apportées à la loi du jeûne eucharistique sont déjà en vigueur.

Les présentes directives aux fidèles seront lues et publiées au prône dans les églises paroissiales et chapelles publiques, ainsi qu'en Chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après leur réception.

B. — DIRECTIVES AUX PRETRES

I) Principe général :

a) L'eau naturelle ne rompt plus le jeûne eucharistique. Tous peuvent donc désormais, même sans raison particulière, absorber de l'eau naturelle avant de communier. Aucune permission n'est requise pour agir ainsi.

b) A part cette modification, la loi du jeûne eucharistique (qui demande de ne pas avoir mangé ni bu depuis minuit pour communier) reste la même et comporte les mêmes obligations qu'auparavant pour tous les prêtres qui ne se trouvent pas dans les conditions spéciales indiquées ci-après.

II) Catégories spéciales de pretres :

a) Les prêtres malades, même non alités, incapables de rester complètement à jeun sans sérieux inconvénient peuvent, tout comme les fidèles, prendre du liquide ou un vrai remède même solide (à l'exclusion des boissons alcooliques). Ils peuvent faire usage de ce privilège, même juste avant de célébrer la messe ou de recevoir la sainte Communion.

b) Les prêtres qui ne sont pas malades peuvent prendre quelque chose sous forme de liquide (à l'exclusion des boissons alcooliques), jusqu'à une heure avant la sainte messe, dans les trois cas suivants :

i) s'ils célèbrent à une heure tardive (après 9 heures) ;

ii) s'ils célèbrent après un ministère fatigant (p.e. confessions, distribution de la communion, visite des malades) ; le ministère est considéré comme fatigant quand il est accompli de très bonne heure (par ex. avant 6 heures) ou s'il dure assez longtemps (par ex. 1 heure avant la messe) ;

iii) s'ils célèbrent après un long trajet. Par long trajet, l'on entend ici un parcours de plus d'un mille à pied (de

20 à 30 minutes de marche) ou un trajet proportionnellement plus long si l'on se sert d'un véhicule, compte tenu de la difficulté du voyage et de l'état du prêtre.

c) i) Les prêtres autorisés à dire deux ou trois messes, peuvent à la première et à la seconde messe prendre les deux ablutions prescrites par les rubriques, mais en se servant uniquement de l'eau.
Cependant à Noël et au Jour des Morts, le prêtre qui célèbre les trois messes de suite, est tenu de suivre les rubriques en ce qui regarde les ablutions.

ii) Si par inadvertance, un prêtre qui doit célébrer deux ou trois messes, prend du vin aux ablutions, il peut quand même célébrer la deuxième et la troisième messe.

d) Pour jouir de ces privilèges, les prêtres n'ont pas à prendre l'avis d'un confesseur.

III) Messes du soir :

1) Le Saint-Siège accorde aux Ordinaires la faculté de permettre la célébration des messes du soir dans leur diocèse à certains jours et quand les circonstances rendent cette célébration nécessaire : par exemple, pour les ouvriers de certaines industries qui se relayent au travail même les jours de fête, pour certaines catégories de travailleurs qui sont employés pendant la matinée des jours de fête ; à l'occasion de réunions de caractère religieux ou social, auxquelles prennent part un grand nombre de fidèles provenant même de régions éloignées, etc. . .

2) Ces messes du soir ne peuvent être permises qu'aux jours suivants :

i) les dimanches ;

ii) les fêtes d'obligation actuellement en vigueur ou même celles qui ont été supprimées :

Immaculée Conception (8 décembre)
Noël (25 décembre)
Circoncision (1er janvier)
Epiphanie (6 janvier)
Ascension
Toussaint (1er novembre)

Saint André (30 novembre)
Saint Thomas (21 décembre)
Saint Etienne (26 décembre)
Saint Jean (27 décembre)
Les Saints Innocents (28 décembre)
Saint Sylvestre (31 décembre)
La Purification de la B. Vierge Marie (2 février)
Saint Mathias (24 ou 25 février)
Saint Joseph (19 mars)
L'Annonciation de la B. Vierge Marie (25 mars)
Lundi et mardi de Pâques
Lundi et mardi de la Pentecôte
La fête-Dieu
Saint Philippe et saint Jacques (1er mai)
Invention de la Sainte Croix (3 mai)
Saint Jean-Baptiste (24 juin)
Saint Pierre et saint Paul (29 juin)
Saint Jacques (25 juillet)
Sainte Anne (26 juillet)
Saint Laurent (10 août)
Assomption de la B. Vierge Marie (15 août)
Saint Barthélémy (24 août)
Saint Matthieu (21 septembre)
Saint Michel (29 septembre)
Saint Simon et saint Jude (28 octobre)
La fête patronale du pays
La fête patronale du diocèse
La fête patronale de la paroisse

iii) Les premiers vendredis du mois ;

iv) Les jours de sollennités célébrées avec un grand concours de peuple ;

v) Un jour par semaine, à part ceux qu'on vient d'énumérer, quand cela est nécessaire pour des catégories déterminées de personnes ;

3) Ces messes ne peuvent commencer avant quatre heures de l'après-midi.

4) Les prêtres peuvent célébrer les messes du soir :

i) A condition d'en avoir reçu l'autorisation expresse de l'Ordinaire ;

ii) à condition de rester *trois* heures sans manger et *une* heure sans boire *avant la messe* (on se rappellera cependant qu'il est permis en tout temps de prendre de l'eau naturelle) ;

iii) à condition de s'abstenir de toute boisson alcoolique quelle qu'elle soit, depuis minuit jusqu'à la messe. Cependant aux repas, mais aux repas seulement, ils pourront prendre, avec la modération convenable, les boissons alcoolisées habituellement en usage pendant les repas (par ex.: vin, bière, cidre, mais non les liqueurs fortes telles que gin, cognac, whisky, etc. . .)

iv) à condition de ne pas avoir célébré la sainte Messe le matin du même jour, à moins qu'ils n'aient obtenu la permission de biner ou de triner.

IV) Règles d'interprétation :

a) Les prêtres qui sont dans les conditions voulues pour bénéficier des privilèges accordés peuvent en jouir *tous les jours*.

b) Suivant la pratique traditionnelle de l'Église qui a coutume, lorsqu'Elle adoucit la loi du jeûne, de prescrire d'autres bonnes œuvres, ceux qui se servent des privilèges accordés, doivent compenser, dans la mesure du possible, soit par la pénitence intérieure, soit d'une autre façon.

c) Le Saint-Siège prescrit que l'on s'en tienne fidèlement au texte du document pontifical et qu'on n'élargisse en aucune façon les privilèges si grands qu'Il a accordés.

d) Afin que les prêtres observent uniformément et exactement cette nouvelle discipline, tous les privilèges et indults accordés antérieurement par le Saint-Siège, de quelque manière que ce soit, sont abolis.

V) Entrée en vigueur des modifications :

Les présentes modifications apportées à la loi du jeûne eucharistique sont déjà en vigueur.

Donné à Québec, le dixième jour de février l'an du Seigneur mil neuf cent cinquante trois.

† Paul-Emile, *Cardinal* Léger, *Archevêque de Montréal.*
† Alexandre, *Archevêque d'Ottawa.*
† Georges, *Archevêque de Sherbrooke.*
† Maurice, *Archevêque de Québec.*
† Charles-Eugène, *Archevêque de Rimouski.*
† Joseph-Eugène, *Évêque de Mont-Laurier.*
† Louis, o.m.i., *Évêque de Timmins.*
† Joseph-Alfred, *Évêque de Valleyfield.*
† Joseph-Arthur, *Évêque de Joliette.*
† Joseph-Aldée, *Évêque d'Amos.*
† Anastase, *Évêque de Saint-Jean-de-Québec.*
† Napoléon-Alexandre, c.j.m., *Évêque du Golfe Saint-Laurent.*
† Arthur, *Évêque de Saint-Hyacinthe.*
† Georges, *Évêque de Chicoutimi.*
† Albini, *Évêque de Gaspé.*
† Georges-Léon, *Évêque de Trois-Rivières.*
† William, J., *Évêque de Pembroke.*
† Albertus, *Évêque de Nicolet.*
† Emilien, *Évêque de Saint-Jérôme.*
† Bruno, *Évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.*
† Henri, o.m.i., *Évêque titulaire de Perrhé, Vicaire Apostolique de la Baie James.*
† Lionel, o.m.i., *Évêque titulaire d'Isbo, Vicaire Apostolique du Labrador.*
† Gérard-Marie, *Évêque titulaire d'Égée, Coadjuteur de Saint-Jean-de-Québec.*
† Conrad, *Évêque titulaire d'Arena, Auxiliaire à Montréal.*
† Lawrence-Patrick, *Évêque titulaire d'Opos, Auxiliaire à Montréal.*
† Edouard, *Évêque titulaire de Tabe, Auxiliaire à Joliette.*
† Charles-Omer, *Évêque titulaire de Zorolus, Auxiliaire à Québec.*
† Percival, *Évêque titulaire d'Albule, Auxiliaire à Valleyfield.*
† Maxime, *Évêque titulaire de Christopolis, Auxiliaire à Ottawa.*
† Lionel, *Évêque titulaire de Tibari, Auxiliaire à Québec.*

APPENDICE

Constitution apostolique " Christus Dominus " et Instruction du Saint-Office

I — Texte latin

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI

PII

DIVINA PROVIDENTIA

PAPAE XII

CONSTITUTIO APOSTOLICA

De Disciplina servanda
Quoad ieiunium Eucharisticum

PIUS EPISCOPUS

SERVUS SERVORUM DEI

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

Christus Dominus, « in qua nocte tradebatur [1] », cum postrema vice veteris Legis celebravit Pascha, coena facta [2], panem dedit discipulis suis dicens : « Hoc est corpus meum, quod pro vobis tradetur » [3] ; itemque calicem eis porrexit asseverans : « Hic est sanguis meus novi testamenti, qui pro multis effundetur » [4], « Hoc facite in meam commemorationem » [5]. Quibus ex Sacrarum Litterarum locis omnino patet Divinum Redemptorem ultimae huic paschali cele-

1 — Cor. XI, 23
2 — Cfr. Luc,. XXII, 20.
3 — I Cor. XI, 24.
4 — Matth., XXVI, 28.
5 — Cfr. I Cor., XI, 24-25.

brationi, in qua agnus ex Hebraeorum ritibus manducabatur, voluisse substituere novum Pascha, ad saeculorum usque obitum permansurum, esum videlicet immaculati Agni, immolandi pro mundi vita ita ut novum Pascha novae Legis Phase vetus terminaret, et umbram fugaret veritas[6].

Quandoquidem autem utriusque coenae eiusmodi coniunctio idcirco habita fuit, ut ex antiquo Paschate ad novum significaretur transitus, facile perspici potest cur Ecclesia, in Eucharistico Sacrificio ex Divini Redemptoris iussu in eius commemorationem renovando, a veteris agapes more discedere potuerit, et Eucharisticum ieiunium in usum inducere.

Etenim inde ab antiquissima aetate consuetudo invaluit Eucharistiam christifidelibus ieiunis administrandi[7]. Saeculo autem exeunte quarto iam in variis Conciliis ieiunium iis praecipiebatur, qui Eucharisticum celebraturi essent Sacrificium. Itaque anno CCCLXXXXIII Hipponense Concilium haec decrevit : « Sacramenta altaris non nisi a ieiunis hominibus celebrentur » [8]; quod praeceptum paulo post, hoc est anno CCCLXXXXVII, ex Carthaginensi Concilio III iisdem verbis edebatur [9]; ac saeculo ineunte quinto haec consuetudo satis communis et immemorabilis dici potest ; quamobrem S. Augustinus affirmat sanctissimam Eucharistiam a ieiunis semper accipi itemque per universum orbem morem istum servari[10].

Procul dubio haec agendi ratio gravissimis innitebatur causis, in quibus ea ante omnia memorari potest, quam Apostolus gentium lamentatur, cum de fraterna christianorum agape agit[11]. Etenim cibo potuque se abstinere cum summa illa reverentia congruit, quam supremae Iesu Christi maiestati debemus, cum eum Eucharisticis delitescentem velis sumpturi sumus. Ac praeterea, dum ante quodlibet alimentum, eius pretiosissimo Corpore ac Sanguine vescimur, luculenter demonstramus illud esse primum ac summum nutrimentum, quo animus alatur noster eiusque augeatur sanctitas. Quapropter idem Augustinus haec monet : « Placuit Spiritui Sancto ut in honorem tanti Sacramenti in os christiani prius Dominicum Cor-

---

6 — Cfr. hymn. Lauda Sion (Missale Rom.).
7 — Cfr. Ben. XIV, De Syn. Diœc., 1, 6, c. 8, n. 10.
8 — Conc. Hipp., can. 28: Mansi, III, 923.
9 — Conc. Carth. III, cap. 29:Mansi, III, 885.
10 — Cfr. S. August., Ep. LIV ad Ian., cap. 6: Migne, PL, XXXIII, 203.
11 — Cfr. I Cor., XI 21 sq.

pus intraret, quam ceteri cibi »[12].

Neque debitum solummodo honoris munus hoc ieiunium Divino tribuit Redemptori, sed pietatem etiam fovet ; ideoque ad saluberrimos illos sanctitatis fructus augendos conferre potest, quos bonorum omnium fons et auctor Christus a nobis, gratia ditatis, elici postulat.

Nemo ceteroquin est, qui experiundo non agnoscat ex ipsis humanae naturae legibus contingere ut, cum corpus cibo oneratum non sit, mens erigatur agilior, atque impensiore moveatur virtute ad arcanum illud excelsumque meditandum mysterium, quod in animo, tamquam in templo, agitur, divinam adaugens caritatem.

Quanta cura Ecclesia Eucharisticum ieiunium servandum curaverit ex eo etiam erui potest, quod illud, gravibus quoque poenis violatoribus impositis, imperavit. Etenim Concilium Toletanum VII, anno DCXXXXVI, excommunicationem ei comminatum est, qui non ieiunus sacris fuisset operatus[13] ; anno autem DLXXII Concilium Bracarense III[14], et anno DLXXXV Concilium Matisconense II [15] iam decreverant eum, qui huius rei evasisset reus, de sui muneris honorisque sede deponendum esse.

Attamen, volventibus saeculis, illud quoque diligenter consideratum est, interdum nempe esse opportunum, ob peculiaria rerum adiuncta, hanc ieiunii legem, ad christifideles quod attinet, aliquatenus relaxare. Quam ad rem Constantiae Concilium, anno MCCCCXV, dum eiusmodi sacrosanctam legem confirmat, addit quoque quoddam temperamentum : « . . . sacrorum canonum auctoritas, laudabilis et approbata consuetudo Ecclesiae servavit et servat, quod huiusmodi sacramentum non debet confici post coenam, neque a fidelibus recipi non ieiunis, nisi in casu infirmitatis aut alterius necessitatis a iure vel Ecclesia concesso vel admisso »[16].

Placuit haec in memoriam ea de causa reducere, ut omnes perspectum habeant Nos, quamvis novae temporum rerumque condiciones suadeant ut non paucas facultates ac venias hac in re concedamus velle tamen per Apostolicas has Litteras summam huius legis consuetudinisque vim confirmare ad Eucharisticum quod attinet ieiunium ; ac velle etiam eos admonere, qui eidem legi obtemperare queant, ut

---

12 — S. August., l. c.
13 — Conc. Tolet VII, cap. 2: Mansi, X, 768.
14 — Conc. Bracar. III, can. 10: Mansi, IX, 841.
15 — Conc. Matiscon, II, can. 6: Mansi IX ,952.
16 — Conc. Constant., sess. XIII: Mansi, XXVII, 727.

id facere pergant diligenter, ita quidem ut ii solummodo, qui in necessitate versentur, hisce concessionibus frui possint secundum eiusdem necessitatis rationes.

Suavissimo Nos solacio afficimur — quod libet heic, etsi breviter, declarare — cum pietatem cernimus erga Augustum altaris Sacramentum cotidie magis increbrescere non modo in christifidelium animis, sed ad divini cultus etiam splendorem quod pertinet, qui ex publicis populorum manifestationibus saepenumero emicat. Quam ad rem haud parum procul dubio contulere sollicitae Summorum Pontificum curae, ac praesertim Beati Pii X, qui quidem, ad priscam Ecclesiae consuetudinem renovandam omnes advocans, eos adhortatus est, ut quam creberrime, immo cotidie si possent, ad Angelorum mensam accederent[17] ; ac parvulos quoque ad caeleste hoc pabulum invitans, sapienti consilio statuit praeceptum sacrae Confessionis sacraeque Communionis ad eos singulos universos spectare, qui iam ad rationis usum pervenissent[18] ; quod etiam in iuris canonici Codice sancitum est[19]. Hisce Summorum Pontificum curis christifideles ultro libenterque respondentes, ad sacram Synaxim frequentiores usque accessere. Atque utinam haec caelestis Panis fames divinique Sanguinis sitis in omnibus cuiusvis aetatis hominibus in omnibusque civium ordinibus exardescant !

Animadvertendum tamen est ea quibus vivimus tempora eorumque peculiares condiciones multa in societatis usum in communisque vitae actionem induxisse, ex quibus graves difficultates oriantur, quae possint homines a divinis participandis mysteriis abstrahere, si Eucharistici ieiunii legi eo prorsus modo ab omnibus obtemperandum sit, quo ad praesens usque tempus obtemperandum erat.

Imprimisque patet omnibus clerum hodie ingravescentibus christianorum necessitatibus numero imparem esse ; qui quidem festis praesertim diebus nimium saepe laborem tolerare debet, cum serius Eucharisticum Sacrificium ac non raro etiam bis vel ter celebrare debeat, cumque interdum officio quoque teneatur longinquum faciendi iter, ut sacra ne desint haud parvis sui gregis partibus. Enervantes eiusmodi apostolici labores sacerdotum valetudinem procul dubio debilitant ; idque eo vel magis quod non modo Missae litan-

17 — S. Congr. Concilii, Decretum Sacra Tridentina Synodus, d.d. XX mensis Decembris, an. MCMV: Acta S. Sedis, XXXVIII, 400 sq.

18 — S. Congr. de Sacramentis, Decretum Quam singulari, d.d. VII mensis Augusti, an. MCMX: Acta Ap. Sedis, II, p. 577 sq.

19 — C. I. C., can. 863; cfr. can. 854 § 5.

dae cum Evangelii explicatione, itemque sacris Confessionibus audiendis, catechesi impertiendae, ceterisque sui muneris partibus increscenti studio increscentique opera vacare debent, sed iis etiam rationibus rebusque diligenter prospicere ac consulere, quas asperum illud certamen adversus Deum eiusque Ecclesiam postulat, tam late hodie, tam callide acriterque excitatum.

At mens animusque noster ad eos potissimum advolat, qui procul a patria cuiusque sua, in longinquis operantes terris, huic Divini Magistri invitationi iussionique generosi responderunt : « Euntes ergo docete omnes gentes »[20]; ad Evangelii praecones dicimus, qui gravissimis etiam exantlatis laboribus atque itinerum difficultatibus omne genus superatis, eo omni nisu contendunt, ut christianae religionis lumen omnibus pro facultate affulgeat, utque suos greges, saepenumero a catholica suscepta fide adhuc recentes, angelico illo enutriant cibo, qui virtutem alat pietatemque refoveat.

Iisdem fere in rerum adiunctis ii quoque christifideles versantur, qui vel in non paucis regionibus a catholicis Missionalibus excultis, vel in aliis locis commorantes, cum proprium apud se non habeant sacrorum administrum, alterius sacerdotis adventum in seras horas exspectare debent, ut Eucharisticum participare queant Sacrificium, seseque divino enutrire pabulo.

Ac praeterea, postquam machinae omne genus in usum inductae fuere, saepissime contingit ut opifices non pauci vel officinis, vel vehicularibus maritimisque muneribus, vel aliis publicae utilitatis officiis addicti, non modo per diem sed per noctem etiam alternis iteratisque laboris vicibus occupentur, ita quidem ut debilitatae eorum vires eos interdum compellere possint ad aliquid nutrimenti accipiendum, atque adeo iidem impediantur quominus ad Eucharisticam mensam ieiuni accedant.

Ad hanc eamdem mensam matres quoque familias saepenumero venire nequeunt, antequam domesticis curis prospexerint, quae multas saepe ab eis postulant laboris horas.

Parique modo evenit ut in puerorum puellarumque scholis ac litterarum ludis plurimi habeantur, qui divino illi invitamento respondere cupiant : « Sinite parvulos venire ad me »[21], cum fore omnino confidant ut ille, qui « pascitur in ter lilia »[22] suum ipsorum animi candorem morumque integritatem contra iuvenilis aetatis

20 — Matth., XXVIII, 19.
21 — Marc., X, 14.
22 — Cant., II, 16; VI, 2.

illecebras ac mundi insidias tutetur ; verumtamen perdifficile interdum iisdem est, antequam ad scholam se conferant, sacras adire aedes ibique sese Angelico enutrire Pane, postea vero domum redire ut necessarium suscipiant nutrimentum.

Hoc praeterea animadvertendum est saepe hodie contingere ut frequentissimae populi multitudines ex alio ad alium locum postmeridianis horis ea de causa transgrediantur, ut religiosas celebrationes, vel coetus de re sociali habendos participent ; si igitur hisce etiam datis occasionibus liceat Eucharisticum peragere Mysterium, quod divinae gratiae vitalis fons est voluntatesque iubet ad virtutem adipiscendam exardescere, haud dubium est inde vim hauriri posse, qua omnes ad christiane penitus sentiendum operandumque excitentur, et ad legitimis etiam obtemperandum legibus.

Peculiaribus hisce considerationibus haec adicere opportunum videtur, quae ad omnes spectant ; quamvis nempe nostris hisce temporibus ars medica ac disciplina illa, quae hygiene dicitur, tantos progressus fecerint, tantumque contulerint ad mortuorum numerum in puerili praesertim aetate minuendum, nihilo secius praesentis vitae condiciones atque ea, quae ex immanibus huius saeculi bellis consecuta sunt incommoda, eiusmodi sunt, ut non parum corporum constitutionem valetudinemque debilitaverint.

Hisce de causis, quo praesertim experrecta in Eucharistiam pietas facilius augeatur, e variis Nationibus Episcopi non pauci, officiosis datis litteris petiere, ut haec ieiunii lex aliquantulum mitigaretur ; atque iam haec Apostolica Sedes peculiares hac in re facultates ac venias sacrorum administris ac christifidelibus benigne concessit. Ad quas concessiones quod attinet, memorare libet Decretum, quod *Post Editum* inscribitur, a S. Congregatione Concilii die VII mensis Decembris, anno MCMVI, pro infirmis datum [23] ; ac Litteras die XXII mensis Maii, anno MCMXXIII, Locorum Ordinariis a S. S. C. S. Officii pro sacerdotibus datas[24].

Postremis hisce temporibus, Episcoporum hac de re petitiones crebriores impensioresque fuere, atque ampliores pariter fuerunt facultates concessae, eae potissimum quae belli occasione dilargitae sunt. Id procul dubio luculenter indicat novas, graves, non intermissas ac satis generales exstare causas, quibus nimis difficile sit,

23 — Acta S. Sedis, XXXIX, p. 603, sq.

24 — S. S. Congr. S. Officii Litterae locorum Ordinariis datae super ieiunio eucharistico ante Missam: Acta Ap. Sedis, XV, p. 151 sq.

multiplicibus in rerum adiunctis, cum sacerdotes Eucharisticum sacrificium celebrare, tum christifideles Angelico vesci Pane ieiunos.

Quamobrem, ut gravibus hisce incommodis ac difficultatibus occurramus, utque indultorum diversitas in actionum discrepantiam ne cedat, necessarium ducimus Eucharistici ieiunii disciplinam ita mitigando statuere, ut, quam largissime fieri potest, in peculiaribus, etiam temporum locorum ac christifidelium condicionibus, eiusmodi legi omnes obtemperare facilius queant. Haec Nos decernentes, fore confidimus ut haud parum conferre possimus ad Eucharisticae pietatis incrementum, atque adeo aptius permovere atque excitare omnes ad Angelorum participandam Mensam, audaucta procul dubio Dei gloria ac Mystici Iesu Christi Corporis sanctimonia.

Haec igitur omnia, quae sequuntur, Apostolica auctoritate Nostra decernimus ac statuimus :

I. Ieiunii eucharistici lex, a media nocte pro iis omnibus vigere pergit, qui in peculiaribus conditionibus non versentur, quas per Apostolicas has Litteras exposituri sumus. Principium tamen generale et commune omnibus in posterum esto, sive sacerdotibus, sive christifidelibus : aquam videlicet naturalem Eucharisticum ieiunium non frangere.

II. Infirmi, etiamsi non decumbant, aliquid sumere possunt, de prudenti confessarii consilio, per modum potus, vel verae medicinae, exceptis alcoholicis. Eadem facultas sacerdotibus infirmis conceditur Missam celebraturis.

III. Sacerdotes, qui vel tardioribus horis, vel post gravem sacri ministerii laborem, vel post longum iter celebraturi sunt, aliquid sumere possunt per modum potus, exclusis alcoholicis ; a quo tamen se abstineant saltem per spatium unius horae, ante quam sacris operentur.

IV. Qui autem bis, vel ter Missam celebrent, ablutiones sumere possunt, quae tamen, in hoc casu, non vino, sed aqua tantum fieri debent.

V. Christifideles pariter, etiamsi non infirmi, qui ob grave incommodum — hoc est, ob debilitantem laborem, ob tardiores horas, quibus tantum ad Sacram Synaxim accedere possint, vel ob longinquum iter, quod suscipere debeant — ad Eucharisticam mensam omnino ieiuni adire nequeant, de prudenti confessarii consilio, hac perdurante necessitate, aliquid sumere possunt per modum potus, exclusis alcoholicis ; a quo tamen se abstineant saltem per spatium unius horae, antequam Angelico enutriantur Pane.

VI. Si rerum aduncta id necessario postulant, locorum Ordinariis concedimus ut Missae celebrationem vespertinis, ut diximus, horis permittere queant, ita tamen ut haec initium non habeat ante horam IV post meridiem, sive in festis de praecepto, quae adhuc vigent, sive in illis quae olim viguerunt, sive primis uniuscuiusque mensis feriis sextis, sive denique in illis sollemnibus. quae cum magno populi concursu celebrentur, atque etiam, praeter hos dies, semel in hebdomada, servato a sacerdote ieiunio trium horarum quoad cibum solidum et potus alcoholicos, unius autem horae quoad ceteros potus non alcoholicos. In his autem Missis christifideles ad Sacram Synaxim accedere poterunt, hac eadem servata norma ad ieiunium Eucharisticum quod attinet, firmo praescripto can. 857.

Evangelii autem praeconibus, in territoriis Missionum, peculiarissimis perpensis condicionibus in quibus versantur, ob quas raro plerumque habentur sacerdotes, qui longinquas stationes invisere queant, Locorum Ordinarii eiusmodi facultates concedere poterunt ceteris etiam hebdomadis diebus.

Locorum tamen Ordinarii diligenter curent, ut quaelibet vitetur interpretatio, quae concessas facultates amplificet, utque ab omni abusu et irreverentia hac in re caveatur ; in hisce enim dilargiendis facultatibus, quas hominum, locorum temporumque condiciones hodie postulant, Nos etiam atque etiam volumus Eucharistici ieiunii momentum, vim atque efficacitatem confirmare ad eos quod attinet, qui Divinum Redemptorem sub Eucharisticis velis latentem accepturi sunt. Ac praeterea, quotiescumque corporis incommodum minuitur, animus debet pro facultate rem supplere, sive interna paenitentia, sive aliis modis, ex tradito Ecclesiae more ; quae quidem cum ieiunium mitigat, alia opera adimplenda imperare, solet. Qui igitur datis hac in re facultatibus perfrui queant, impensiores ad Caelum admoveant preces, quibus Deum adorent, eidem grates agant, ac praesertim admissa expient novaque impetrent superna auxilia. Cum omnes perspectum habeant oporteat Eucharistiam « tamquam passionis suae memoriale perenne »[25] a Iesu Christo institutam fuisse, ex animis sensus illos eliciant christianae humilitatis christianaeque paenitentiae, quos Divini Redemptoris cruciatuum ac mortis meditatio excitare debet. Itemque eidem Divino Redemptori, qui, perpetuo in altaribus se immolans, maximum re-

25 — S. Thom, Opusc. LVII, Offic. de Festo Corporis Christi, lect. IV, Opera omnia, Romae, MDLXX, vol. XVII.

novat sui amoris documentum, adauctos offerant omnes suae erga proximos caritatis, fructus. Hac profecto ratione conferent omnes ad illud Apostoli gentium cotidie magis explendum : «Unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus »[26].

Quaecumque autem hisce Litteris decreta continentur, ea omnia stabilia, rata ac valida esse volumus, contrariis quibuslibet non obstantibus, peculiarissima etiam mentione dignis ; atque abolitis ceteris omnibus privilegiis ac facultatibus, quomodocumque a Sancta Sede concessis, ut ubique omnes hanc disciplinam aeque riteque servent.

Quae quidem omnia, supra statuta, vim suam obtineant a promulgationis die per Acta Apostolicae Sedis factae.

Datum Romae, apud S. Petrum, anno Domini millesimo nongentesimo quinquagesimo tertio, die sexta mensis Ianuarii, in Epiphania Domini, Pontificatus Nostri anno quarto decimo.

PIUS PP. XII

26 — I Cor., X, 17.

INSTRUCTIO

DE DISCIPLINA CIRCA IEIUNIUM EUCHARISTICUM SERVANDA

Constitutio Apostolica *Christus Dominus*, hoc ipso die a Summo Pontifice Pio XII, feliciter regnante, data, largitur quidem non paucas facultates ac dispensationes circa legis ieiunii eucharistici observantiam, sed normas maxima ex parte quoad substantiam quoque confirmat Codicis Iuris Canonici (can 808 et 858, § 1) impositas sacerdotibus et fidelibus, qui eidem legi obtemperare queant. Attamen hisce etiam extenditur favorabile ipsius Constitutionis primum praescriptum, cuius vi aqua *naturalis* (id est sine ulla cuiuslibet elementi adiectione) non amplius frangit ieiunium eucharisticum (Const., n. I). Quod vero attinet ad ceteras concessiones, iis tantum uti possunt sacerdotes et fideles, qui in peculiaribus versantur condicionibus, de quibus in Constitutione cautum est, vel Missas vespertinas celebrant aut in iisdem sacram communionem recipiunt ex licentia Ordinariorum, intra limites novarum facultatum, quae iisdem tributae sunt.

Itaque, ut normae ad huiusmodi concessiones pertinentes ubique conformi ratione serventur atque evitetur quaelibet interpretatio quae concessas facultates amplificet, utque ab omni abusu hac de re caveatur, Suprema haec Sacra Congregatio Sancti Officii, iussu mandatuque Summi ipsius Pontificis, statuit quae sequuntur :

Quoad infirmos sive fideles sive sacerdotes
(Const., n. II)

1. Fideles infirmi, etiamsi non decumbant, aliquid sumere possunt per modum potus, exceptis alcoholicis, si, suae infirmitatis causa, usque ad sacrae communionis receptionem ieiunium, absque gravi incommodo, nequeunt servare integrum ; possunt etiam aliquid sumere per modum medicinae, sive liquidum (exclusis alcoholicis), sive solidum, dummodo de vera medicina agatur, a medico praescripta vel uti tali vulgo recepta. Advertendum autem est, non posse

tamquam medicina haberi quodlibet solidum pro nutrimento sumptum.

2. Condiciones, quibus quis dispensatione a lege ieiunii frui possit, nulla adiecta ante communionem temporis limitatione, prudenter a confessario perpendendae sunt, neque quisquam sine eius consilio uti potest. Confessarius autem suum consilium dare poterit sive in foro interno sacramentali, sive in foro interno extra-sacramentali, etiam semel pro semper, perdurantibus eiusdem infirmitatis condicionibus.

3. Sacerdotes infirmi, etiamsi non decumbant, dispensatione pariter uti possunt, sive sint Missam celebraturi, sive sanctissimam Eucharistiam recepturi.

Quoad sacerdotes qui in peculiaribus adiunctis versantur
(Const., nn. III et IV)

4. Sacerdotes non infirmi, qui a) vel *tardioribus horis* (i.e. post horam nonam), b) vel *post gravem sacri ministerii laborem* (v. gr. iam a summo mane seu per longum tempus), c) vel *post longum iter* (i.e. saltem 2 km. circiter pedibus percurrendum, vel proportionate longius pro variis vehiculis adhibitis, difficultatis, quoque itineris vel personae habita ratione), celebraturi sunt, aliquid sumere possunt per modum potus, exclusis alcoholicis.

5. Tres casus supra numerati tales sunt, ut omnia comprehendant rerum adiuncta, in quibus legislator praefatam facultatem concedere intendit ideoque quaelibet vitetur interpretatio quae facultates concessas amplificet.

6. Sacerdotes, qui in hisce adiunctis versantur aliquid sumere possunt per modum potus semel vel pluries, servato ieiunio unius horae ante Missae celebrationem.

7. Praeterea omnes sacerdotes, qui bis vel ter sunt Missam celebraturi, possunt in prioribus Missis duas ablutiones a rubricis Missalis praescriptas sumere, sed tantum adhibita aqua, quae quidem, iuxta novum principium, ieiunium non frangit.

Qui tamen die Nativitatis Domini vel in Commemoratione omnium fidelium defunctorum tres Missas sine intermissione celebrat, quod ad ablutiones attinet, rubricas observare tenetur.

8. Si vero sacerdos, qui bis vel ter Missam celebrare debet, per inadvertentiam vinum quoque in ablutione sumat, non vetatur quominus secundam et tertiam Missam celebret.

Quoad fideles qui in peculiaribus adiunctis versantur
(Const., n. V)

9. Fidelibus pariter, qui non infirmitatis causa, sed *ob aliud grave incommodum* ieiunium eucharisticum servare nequeunt, aliquid sumere licet per modum potus, exceptis tamen alcoholicis et servato ieiunio unius horae ante sacrae communionis receptionem.

10. Casus autem, in quibus *grave incommodum* habetur, tres enumerantur, quos extendere non licet :

a) *Labor debilitans* ante sacram communionem susceptus. Hoc labore afficiuntur tum opifices, qui, officinis vel vehicularibus maritimisque muneribus vel aliis publicae utilitatis officiis addicti, diu noctuque per vices occupantur ; tum illi, qui ex officio vel ex caritate noctem vigilem transigunt (v. gr. valetudinarii, custodes nocturni, etc.) ; tum mulieres praegnantes et matresfamilias quae, antequam ecclesiam adire queant, in domesticis negotiis per longum tempus incumbere debent, etc.

b) *Hora tardior, qua sacra communio recipitur.*

Sunt enim haud pauci fideles, qui tantummodo serioribus horis possunt apud se sacerdotem habere, qui Sacris operetur ; sunt pueri complures, quibus nimis grave est, antequam ad scholam se conferant, ecclesiam adire, angelico pane vesci, postea vero domum reverti, ientaculi sumendi gratia.

c) *Longum iter peragendum*, ut ad ecclesiam perveniatur. Longum autem hac super re habendum iter, ut supra explicatum est (n. 4), si saltem 2 km. circiter pedibus percurrendum, vel proportionate longius pro variis vehiculis adhibitis, difficultatis quoque itineris vel personae habita ratione.

11. Causae quidem gravis incommodi sunt prudenter a confessario perpendendae in foro interno sacramentali vel non sacramentali ; neque absque eiusdem consilio fideles non ieiuni sanctissimam Eucharistiam recipere possunt. Confessarius autem consilium eiusmodi dare potest etiam *semel pro semper*, causa eadem gravis incommodi perdurante.

Quoad Missas vespertinas
(Const., n. VI)

Constitutionis vi *Ordinarii locorum* (cfr. can. 198) facultate fruuntur permittendi in proprio territorio Missae vespertinae celebratio-

nem, si adiuncta id necessario exigunt, praescripto can. 821, § 1, non obstante. Bonum enim commune aliquando sacrorum mysteriorum celebrationem post meridiem expostulat : v.gr. pro quarundam industriarum opificibus, qui festis quoque diebus laboribus succedunt in vices ; pro illis operariorum classibus, qui matutinis festorum horis occupantur, ut muneribus portuum addicti ; pro iis pariter, qui ex dissitis etiam regionibus maxima frequentia in unum locum conveniunt, ad quandam festivitatem religiosam vel socialem celebrandam, etc.

12. Tamen eiusmodi Missae celebrari possunt non ante horam quartam post meridiem, ac tantummodo in certis diebus *taxative* statutis seu

a) festis de praecepto vigentibus, ad normam can. 1247, § 1 ;

b) festis de praecepto suppressis, iuxta Indicem a S. Congregatione Concilii editum, die 28 Decembris 1919 (cf. A.A.S.,vol. XII (1920), pp. 42-43).

c) primis cuiusque mensis feriis sextis ;

d) ceteris sollemnibus, qui cum magno populi concursu celebrantur :

e) die uno in hebdomada, praeter dies supra memoratos, si bonum peculiarum personarum classium id postulat.

13. Sacerdotes, qui pomeridianis horis Missam celebrant, itemque fideles qui in eadem sacram communionem recipiunt, possunt *inter refectionem*, permissam usque ad tres horas ante Missae vel communionis initium, sumere *congrua moderatione* alcoholicas quoque potiones inter mensam suetas (v.gr. vinum, cerevisiam, etc.), exclusis quidem liquoribus. Ante vel post dictam refectionem sumere possunt (*exceptis omne genus alcoholicis*), aliquid per modum potus, usque as unam horam ante Missam vel communionem.

14. Sacerdotes, eodem die, nequeunt mane et vespere Sacrum litare, nisi potestatem expressam bis terve Missam celebrandi habeant, ad normam can. 806.

Fideles pariter, eodem die, nequeunt mane et vespere ad sacram Synaxim accedere, ad praescriptum can. 857.

15. Fideles, quamvis non sint de eorum numero, pro quibus Missa vespertina forte instituta sit, ad sacram Synaxim libere accedere possunt, *infra dictam Missam* vel *proxime ante et statim post* (cfr. can. 846,) servatis, quod attinet ad ieiunium eucharisticum, normis supra relatis.

16. In locis vero, ubi non *ius commune*, sed *ius missionum* viget, Ordinarii Missas vespertinas omnibus in hebdomada diebus, iisdem condicionibus permittere possunt.

Monita ad normas exsequendas

17. Ordinarii sedulo invigilent, ut omnis abusus et irreverentia erga sanctissimum Sacramentum plane vitetur.

18. Pariter curent, ut nova disciplina a cunctis subditis uniformiter observetur, eosque doceant, omnes facultates et dispensationes, tum territoriales tum personales, hactenus a Sancta Sede concessas, abrogatas esse.

19. Constitutionis atque huius Instructionis interpretatio textui fideliter adhaereat, neque ullo modo facultates tam favorabiles amplificet. Quod ad consuetudines attinet, quibus a nova disciplina discrepare contingat, clausula illa abrogativa animadvertenda est : « contrariis quibuslibet non obstantibus, peculiarissima etiam mentione dignis ».

20. Ordinarii et sacerdotes, qui datis a Sancta Sede facultatibus perfrui debent, fideles studiose excitent, ut frequenter Missae Sacrificio adstare velint et pane eucharistico reficiantur, opportunisque inceptis, praesertim sacra praedicatione, illud promoveant spirituale bonum, cuius adipiscendi gratia Summus Pontifex Pius XII Constitutionem edere voluit.

Summus Pontifex, hanc Instructionem approbans, statuit, ut ipsa promulgetur per editionem in *Actis Apostolicae Sedis* una cum Constitutione Apostolica *Christus Dominus*.

Ex Aedibus Sancti Officii, die VI mensis Ianuarii, anno MDCCCCLIII.

† I Card. Pizzardo, a Secretis.

L. ✠ S. A. Ottaviani, Adsessor.

II — Texte français

CONSTITUTION APOSTOLIQUE DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE XII CONCERNANT LA DISCIPLINE DU JEUNE EUCHARISTIQUE

Lorsque Notre Seigneur Jésus-Christ, « la nuit où il fut livré » (1 Cor., 11, 23), célébra pour la dernière fois la Pâque de l'Ancien Testament, il distribua, après la cène (cfr. Luc, 22, 20), le pain à ses disciples en disant : « Ceci est mon corps, qui sera immolé pour vous » (I Cor. 11, 24) ; de même il leur présenta le calice en disant : « Ceci est mon sang, le sang de la Nouvelle Alliance, qui va être versé pour un grand nombre » (Matth. 26, 28), « Faites cela en mémoire de moi » (cfr. I Cor. 11, 24-25).

Ces passages de la Sainte Écriture manifestent clairement que le Divin Rédempteur, voulut substituer à cette dernière célébration pascale, où l'on mangeait l'agneau selon le rite hébraïque, la nouvelle Pâque, destinée à durer jusqu'à la fin des siècles, c'est-à-dire la consommation de l'Agneau immaculé qui devait être immolé pour le salut du monde, afin que la nouvelle Pâque de la nouvelle Loi clôturât l'antique Phase et que la vérité chassât l'ombre (cfr. Hymne Lauda Sion — Missel Rom.).

L'union des deux cènes ayant eu lieu pour signifier le passage de l'ancienne Pâque à la nouvelle, on peut facilement comprendre pourquoi l'Église, dans le Sacrifice eucharistique qui, selon le commandement du Divin Rédempteur doit se renouveler en mémoire de Lui, a pu s'écarter des règles observées dans l'antique agape et introduire l'usage du jeûne eucharistique.

En effet, dès l'époque la plus ancienne, s'établit l'habitude de distribuer l'Eucharistie aux fidèles à jeun (cfr. Ben. XIV, De Syn. Dioec. 1, 6, c. 8 n. 10). Déjà, vers la fin du IVe siècle, il fut décrété dans divers Conciles que ceux qui devaient célébrer le sacrifice eucharistique observeraient le jeûne. En 393, le Concile d'Hippone prescrivit : « Le Sacrement de l'Autel ne doit pas être célébré sinon par des personnes à jeun » (Conc. d'Hippone can. 28 : Mansi, III 923). Peu après, c'est-à-dire en l'an 397, ce précepte fut promulgué avec les mêmes paroles par le IIIe Concile de Carthage (Conc. Car-

thage III., cap. 29: Mansi III, 88) ; au début du Ve siècle, cet usage pouvait être considéré comme assez commun et « ab immemorabili », aussi saint Augustin put-il affirmer : « que la Sainte Eucharistie est toujours reçue par des personnes à jeun, et que cet usage est universel » (cfr. S. Aug. Ep. LIV ad Ian. cap. 6: Migne, PL, XXXIII, 203).

Sans aucun doute cette coutume s'appuyait sur de très graves motifs, parmi lesquels on peut rappeler avant tout ce que l'Apôtre des Gentils déplorait à propos de l'agape fraternelle des chrétiens (cfr. I Cor., 11, 21 ss.). En effet l'abstention de la nourriture et de la boisson convient au profond respect que nous devons avoir envers la Majesté suprême de Jésus-Christ, quand nous nous apprêtons à le recevoir caché sous les voiles de l'Eucharistie. En outre, en recevant son corps et son sang si précieux, avant tout autre aliment, nous démontrons clairement qu'il est la première et suprême nourriture, qui soutient notre âme et en accroît la sainteté. C'est donc à juste titre que saint Augustin faisait observer : « Il a plu au Saint-Esprit, en l'honneur d'un si grand Sacrement, que le Corps du Seigneur entre dans la bouche du chrétien avant toute autre nourriture » (S. Aug. l. c.).

Et ce jeûne ne constitue pas seulement un digne hommage pour honorer le Divin Rédempteur : il suscite également la piété et il peut, par conséquent, contribuer à augmenter ces fruits si salutaires de sainteté que Jésus-Christ, source et auteur de tout bien, nous demande de produire avec l'aide de la grâce.

Du reste tout le monde sait par expérience que, selon les lois mêmes de la nature, quand le corps n'est pas alourdi par la nourriture, l'esprit devient plus alerte et s'applique avec une plus grande efficacité à méditer sur l'ineffable et sublime mystère, qui s'accomplit dans l'âme comme dans un temple, en accroissant la charité divine.

Combien l'Église a eu à cœur l'observation du jeûne eucharistique, on peut également le déduire des graves peines infligées à ceux qui le violaient. En effet, le VIIe Concile de Tolède (a. 646) menaça d'excommunication ceux qui célébreraient les mystères sacrés sans être à jeun (Conc. de Tolède VII, cap. 2: Mansi, X, 768) ; et déjà, en 572 le IIIe Concile de Braga (Conc. de Braga, III, can. 10: Mansi, IX, 841) et en 585, le IIe Concile de Mâcon (Conc. de Mâcon, II, can. 6: Mansi, IX, 952) avaient décrété la déposition de leur fonction et de leur dignité de ceux qui se rendraient coupables de cette faute.

Toutefois, au cours des siècles, on a justement estimé que, quelque-

fois, il était opportun, dans des circonstances particulières, de relâcher en quelque manière pour les fidèles cette loi du jeûne. Aussi le Concile de Constance (a. 1415), tout en confirmant cette loi sacrosainte, ajoute quelques limitations : « Conformément aux canons sacrés et selon une louable coutume, approuvée par l'Église et constamment observée jusqu'à présent, ce Sacrement ne doit pas être célébré après le repas, ni reçu par les fidèles qui ne sont pas à jeun, sinon en cas de maladie ou d'autre nécessité, admis par le droit ou par l'Église » (Conc. de Constance, sess. XIII: Mansi, XXVII, 727).

Nous avons tenu à rappeler ces choses, afin que tout le monde sache bien que, si les nouvelles conditions de temps et de choses Nous inspirent de concéder plusieurs facultés et permissions en cette matière, Nous entendons toutefois, avec cette Constitution Apostolique, confirmer dans toute leur vigueur la loi et la coutume du jeûne eucharistique et Nous exhortons ceux qui le peuvent, à continuer de l'observer exactement, de sorte que seuls ceux qui se trouvent dans la nécessité aient recours à ces concessions et cela dans les limites imposées par cette même nécessité.

C'est pour Notre esprit un motif de douce consolation ,— et Nous sommes heureux de le déclarer ici, voire brièvement, — de constater que la dévotion envers l'Auguste Sacrement de l'Autel se développe sans cesse non seulement dans l'esprit des fidèles, mais également dans la splendeur du culte, qui se révèle souvent de façon éclatante dans les manifestations publiques des peuples. Sans aucun doute les sollicitudes empressées des Souverains Pontifes n'ont pas médiocrement contribué à ce résultat et spécialement celles du Bienh. Pie X ,qui, faisant appel à tous pour renouveler l'antique coutume, a exhorté à s'approcher fort souvent et, si possible, chaque jour du pain des Anges (Décret de la S. Congrégation du Concile Sacra Tridentina Synodus, du 20 Décembre 1905 : Acta S. Sedis, XXXVIII 400 ss.). En même temps, il invita les enfants à ce banquet céleste, et par une sage disposition déclara que le précepte de la Confession et de la Communion annuelles sont une obligation pour tous ceux qui ont atteint l'âge de raison (Décret de la S. Congrégation des Sacrements Quam singulari, du 8 août 1910 : Act. Ap. Sedis, II, p. 577 ss.) ; ce qui a été également sanctionné dans le code de Droit Canon (C.I.C. can. 863 : cfr. can 854, § 5). Et les fidèles, répondant avec enthousiasme aux sollicitudes des Souverains Pontifes, se sont approchés de plus en plus nombreux de la sainte Table. Veuille le Seigneur que cette faim du pain céleste et cette soif du

sang divin deviennent sans cesse plus ardentes chez tous les hommes de tout âge et de toute condition sociale !

Nous devons toutefois reconnaître que les conditions particulières des temps dans lesquels nous vivons ont introduit de nombreuses modifications dans les usages de la société et dans la vie courante, d'où surgiraient de graves difficultés, — au point d'éloigner les hommes de la participation aux mystères divins —, si la loi du jeûne eucharistique devait être observée par tous comme on l'a fait jusqu'à présent.

Tout d'abord il est bien connu que le nombre de prêtres ne correspond pas aujourd'hui aux nécessités toujours croissantes des fidèles ; spécialement les jours de fête ils doivent se soumettre à un travail souvent excessif, ils sont parfois obligés de célébrer le sacrifice eucharistique fort tard, plus d'une fois de biner ou de triner, ou d'accomplir un déplacement difficile pour ne pas laisser sans la Messe des parties importantes de leur troupeau. Ce travail énervant exigé par le ministère sacré affaiblit certainement la santé des prêtres ; et ceci d'autant plus qu'ils doivent, en plus de la célébration de la sainte Messe et de l'explication de l'Évangile, entendre des confessions, faire le catéchisme, et satisfaire à toutes les autres obligations de leur fonction, qui réclament sans cesse davantage de zèle et d'activité. A cela s'ajoutent actuellement les moyens à préparer et à adopter pour repousser les attaques, devenues aussi rusées que violentes, lancées de divers côtés contre Dieu et son Église.

Mais Notre pensée va tout spécialement à ceux qui, ayant quitté leur patrie, sont allés travailler dans de lointaines régions pour répondre généreusement à l'invitation et au commandement du Divin Maître : « Allez et enseignez toutes les nations » (Matth. 28, 19) ; Nous voulons parler des hérauts de l'Évangile qui, supportant parfois des fatigues fort lourdes et surmontant de nombreuses difficultés de voyage, se livrent à de grands efforts pour que la lumière de la religion chrétienne resplendisse pour tous, et pour nourrir du pain des anges, qui alimente la vertu et ravive la piété, leurs troupeaux dont bien des membres sont encore des néophytes.

C'est à peu près dans les mêmes conditions que se trouvent aussi les fidèles, résidant dans plus d'une terre de mission, ou dans d'autres régions, qui sont privés d'un ministre sacré affecté à leur assistance spirituelle et, par conséquent, astreints à attendre l'arrivée, à une heure tardive, d'un prêtre pour pouvoir participer au Sacrifice eucharistique et recevoir la sainte Communion.

En outre avec le développement des industries de tout genre, il arrive souvent que bon nombre d'ouvriers, affectés aux usines, aux transports, aux travaux des ports ou à d'autres services publics, sont pris par des tours non seulement de jour mais également de nuit, et, ainsi, peuvent se trouver, parfois dans la nécessité de prendre quelque nourriture pour se restaurer ; et de la sorte ils sont empêchés de s'approcher à jeun de la Table Eucharistique.

Il arrive de même, fréquemment, que les mères de famille ne peuvent pas non plus s'en approcher, avant de s'être occupées des besognes domestiques, qui souvent réclament plusieurs heures de travail.

Pareillement nombreux sont les élèves des écoles qui désirent répondre à l'invitation divine : « Laissez venir à moi les petits enfants » (Marc. 10, 14), parce qu'ils ont confiance que Celui qui « se nourrit parmi les lis » (Cant. 2, 16; 6, 2) conservera la candeur de leur âme et l'intégrité de leurs mœurs contre les séductions de la jeunesse et contre les embûches du monde. Mais parfois il leur est fort difficile, avant d'aller à l'école, de se rendre à l'église pour se nourrir du Pain des Anges et, ensuite, revenir chez eux pour prendre l'aliment nécessaire.

Enfin, il faut observer que, souvent de nos jours, les fidèle se portent en grand nombre, au cours de l'après-midi, d'un lieu à un autre, pour participer à des célébrations religieuses ou à des manifestations de caractère social. Par conséquent, s'il était permis aussi en ces occasions de célébrer le Mystère Eucharistique, qui est une source vive de grâce divine et qui enflamme les volontés en les stimulant à l'acquisition de la vertu, il n'est pas douteux que les fidèles y puiseraient la force nécessaire pour sentir et agir pleinement en chrétiens et aussi pour obéir aux justes lois.

A ces considérations de caractère particulier, il semble opportun d'en ajouter d'autres d'ordre général : bien que la médecine et l'hygiène aient fait à notre époque tant de progrès et grandement contribué à la diminution de la mortalité, spécialement infantile, les conditions présentes de vie et les privations résultant des immenses guerres de ce siècle n'ont pas médiocrement affaibli la constitution physique et la santé des hommes.

Pour ces raisons et spécialement en vue de faciliter le développement et le renouveau de la piété Eucharistique, de nombreux évêques de diverses nations sollicitent officiellement que la loi du jeûne soit quelque peu mitigée ; et le Siège Apostolique a déjà accordé

avec bienveillance des facultés et des dispenses aux prêtres et aux fidèles. Au sujet de ces concessions, il Nous plaît de rappeler le Décret Post Editum publié par la S. Congrégation du Concile en date du 7 décembre 1906, en faveur des malades (Acta S. Sedis, XXXIX, p. 603 ss.) ; et pour les prêtres la Lettre adressée par la Suprême S. Congrégation du Saint-Office aux Ordinaires des lieux, le 22 mars 1923 (Acta Ap. Sedis, XV, p. 151, ss.).

Puis, ces derniers temps, les requêtes des évêques sont devenues plus fréquentes et plus pressantes, et les facultés accordées ont été plus larges, spécialement à l'occasion de la guerre. Cela démontre clairement qu'il y a des choses nouvelles, graves, continues et assez générales, qui, dans de multiples circonstances, rendent fort difficiles aux prêtres la célébration et aux fidèles la Communion à jeun.

Aussi pour obvier à ces graves inconvénients et difficultés, ainsi que pour éliminer les diversités causées dans la pratique par la variété des indults, Nous estimons nécessaire de mitiger la discipline du jeûne Eucharistique et de la régler de manière que tous soient mis en mesure d'obtempérer à cette loi le plus largement possible et dans la mesure appropriée aux conditions particulières de temps, de lieux et de personnes.

Avec ces dispositions, Nous avons confiance de contribuer grandement au développement de la dévotion eucharistique et de pousser et stimuler tout le monde à participer à la Table sainte : cela tournera certainement à la plus grande gloire de Dieu et accroîtra la sainteté du Corps Mystique de Jésus-Christ.

Et ainsi, de par Notre Autorité Apostolique, Nous établissons et décrétons ce qui suit :

I) Ceux qui ne se trouvent pas dans les conditions spéciales que Nous indiquons plus bas, doivent continuer à observer le jeûne eucharistique à partir de minuit. Nous donnons, cependant comme règle générale, valable désormais, pour les prêtres et les fidèles, que l'eau naturelle ne rompt pas le jeûne eucharistique.

II) Les malades, même non alités, peuvent prendre, avec le conseil prudent du confesseur, quelque chose sous forme de liquide ou de vrai remède, à l'exclusion de boissons alcoolisées. La même concession vaut pour les prêtres malades, qui célèbrent la sainte Messe.

III) Les prêtres qui célèbrent à une heure tardive, ou après avoir accompli un ministère fatigant, ou après une longue route, peuvent prendre quelque chose sous forme de liquide, à l'exclusion de boissons

alcoolisées, mais ils devront s'en abstenir au moins une heure avant la célébration de la Messe.

IV) Les prêtres qui binent ou trinent, peuvent prendre à la première et à la seconde Messe les ablutions, qui, dans ce cas, toutefois, ne doivent pas être faites avec le vin, mais avec la seule eau.

V) Les fidèles eux aussi, même bien portants, mais qui, par suite d'un réel empêchement — c'est-à-dire un travail fatifant, ou l'heure tardive à laquelle il leur est seulement possible de s'approcher de la Sainte Table, ou un long chemin à parcourir —, ne peuvent être tout à fait à jeun pour s'approcher de la Table Eucharistique ,sont autorisés, sur l'avis prudent du confesseur, et pour le temps où durera cette situation, à prendre quelque chose, sous forme de liquide, à l'exclusion de boissons alcoolisées, mais doivent s'en abstenir au moins une heure avant de faire la sainte Communion.

VI) Si les circonstances le rendent nécessaire, Nous concédons aux Ordinaires des lieux de permettre la célébration de la sainte Messe durant l'après-midi,— mais elle ne doit pas commencer avant seize heures —, les jours de fêtes de précepte, y compris celles supprimées, les premiers vendredis du mois, les jours où quelque solennité est célébrée avec un grand concours de peuple, et une fois durant la semaine. Le prêtre aura à observer le jeûne de trois heures relativement aux aliments solides et aux boissons alcoolisées et d'une heure pour les autres liquides. Durant ces Messes, les fidèles pourront s'approcher de la Sainte Table, pourvu que, tenant compte du can. 857, ils aient observé le jeûne comme il est prescrit pour le célébrant.

Quant aux terres de mission, en raison de leurs conditions particulières qui font que les prêtres peuvent rarement visiter les stations lointaines, Nous accordons aux Ordinaires des lieux de pouvoir user de ces facultés tous les jours de la semaine.

Les Ordinaires des lieux veilleront toutefois attentivement à empêcher toute interprétation qui étende les facultés ainsi concédées et à ce que soient évités tous abus et irrévérences. Nous avons accordé ces facultés requises aujourd'hui par les circonstances de personnes, de lieux et de temps, mais Nous entendons confirmer toute l'importance, la valeur et l'efficacité du jeûne eucharistique pour ceux qui reçoivent le divin Rédempteur, caché sous les voiles eucharistiques. En outre, chaque fois que les mauvaises conditions physiques viennent à s'améliorer, l'esprit doit compenser, dans la mesure du possible, soit par la pénitence intérieure, soit d'une autre façon, suivant

en cela la pratique traditionnelle de l'Église, qui a coutume, lorsqu'elle mitige le jeûne, de prescrire d'autres bonnes œuvres.

Dès lors, ceux qui pourront user des facultés concédées devront faire monter avec plus de ferveur leurs prières vers le ciel pour adorer, remercier Dieu et surtout pour obtenir le pardon de leurs péchés et implorer de nouveaux secours. Se rappelant que Jésus-Christ a institué l'Eucharistie comme « un souvenir durable de sa passion » (St Thomas, Opusc. LVII, Offic. de Festo Corporis Christi, lect. IV, Opera Omnia, Roma, 1570, vol. XVII), qu'ils raniment dans leurs âmes ces sentiments d'humilité chrétienne et de pénitence chrétienne, que la méditation des souffrances et de la mort du divin Rédempteur doit exciter. Qu'ils offrent à ce même divin Rédempteur qui, en s'immolant continuellement sur nos Autels, nous donne sans cesse la preuve suprême de son amour, des fruits accrus de charités envers le prochain. De la sorte tous contribueront certainement à réaliser toujours davantage cette union dont parle l'Apôtre : « Il y a un seul pain, et nous ne sommes qu'un corps malgré notre grand nombre, attendu que tous nous recevons notre pain de ce pain unique » (I Cor. 10, 17).

Nous voulons que tous les décrets contenus dans cette Constitution soient stables, ratifiés et valides, nonobstant toute disposition contraire, même digne de mention très spéciale, et étant abolis tous les autres privilèges et facultés accordés par le Saint-Siège, de quelque façon que ce soit, afin que tous observent uniformément et exactement cette nouvelle discipline.

Tout ce qui précède entrera en vigueur à partir du jour de sa promulgation par les Acta Apostolicae Sedis.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 6 janvier de l'année 1953, en la fête de l'Epiphanie, de Notre Pontificat la quatorzième.

PIE XII, PAPE

Édition hebdomadaire en langue française de l'" Osservatore Romano ", n.3 (161), 16 janvier 1953.

INSTRUCTION
DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DU SAINT-OFFICE
SUR LA CONSTITUTION
« CHRISTUS DOMINUS »

La Constitution Apostolique « Christus Dominus » promulguée le 6 janvier 1953, en la fête de l'Epiphanie, par le Souverain Pontife Pie XII, heureusement régnant, accorde bon nombre de facultés et permissions au sujet de l'observance du jeûne eucharistique, mais elle confirme aussi substantiellement la plupart des règles du Code de Droit Canonique (can. 808 et 858, § 1), pour les prêtres et les fidèles qui sont à même d'observer cette loi. Cependant, ils jouissent, eux aussi, de la mitigation accordée en général et par laquelle l'eau *naturelle* (donc sans aucune addition d'un élément quelconque) ne rompt pas le jeûne eucharistique (Const. n. 1). Quant aux autres concessions, au contraire, elles ne sont valides que pour les prêtres et les fidèles qui se trouvent dans les conditions particulières prévues par la Constitution ou qui participent aux Messes du soir, autorisées par les Ordinaires dans les limites des nouvelles facultés qui leur sont accordées.

Afin que les règles relatives à ces concessions soient observées partout uniformément, pour qu'on évite toute interprétation élargissant les facultés accordées, et pour empêcher tout abus en cette matière, la Sacrée Congrégation du Saint-Office, après en avoir reçu le mandat exprès du Souverain Pontife, donne les règles suivantes :

Pour les malades, soit simples fidèles, soit prêtres
(Const. n. II)

1. Les simples fidèles malades, même *non alités* peuvent prendre quelque chose sous forme de liquide, sauf les boissons alcoolisées, si, à cause de leur maladie, ils ne peuvent, sans réel inconvénient, rester à jeun jusqu'à la Sainte Communion ; ils peuvent aussi prendre quelque chose, comme médicament soit liquide (sauf les boissons alcoolisées) soit solide, pourvu qu'il s'agisse d'un médicament véritable, prescrit par le médecin, ou reconnu communément comme tel

en tous les cas. Il faut se souvenir qu'on ne peut considérer comme médicament, n'importe quel corps solide employé comme nourriture.

2. Les conditions donnant droit à cette dispense du jeûne, pour laquelle on ne prescrit aucune limite de temps avant la S. Communion, doivent être prudemment considérées par le confesseur, et personne ne peut s'en prévaloir sans lui avoir demandé conseil. Le confesseur pourra donner son avis soit au for interne sacramentel, soit au for interne extra-sacramentel, même une seule fois, pour toute la durée de la maladie.

3. Les prêtres malades, même *non alités* peuvent, sans plus, user de la dispense soit qu'ils entendent célébrer la sainte Messe, soit qu'ils entendent seulement recevoir la Très Sainte Eucharistie.

Pour les prêtres qui se trouvent en des circonstances particulières
(Const. nn. III et IV)

4. Les prêtres en bonne santé, qui célèbrent a) ou à une heure tardive (c'est-à-dire après 9 heures), b) ou après un lourd travail du saint ministère (par exemple dès les premières heures du jour, ou pendant une longue durée), c) ou après une longue route (c'est-à-dire, d'au moins deux kilomètres environ parcourue à pied, ou proportionnellement plus longue selon les moyens de locomotion employés ,en tenant compte des difficultés du parcours et des conditions de santé de la personne), peuvent prendre quelque chose sous forme liquide, sauf les liquides alcoolisées.

5. Les trois cas énumérés ci-dessus, sont tels qu'ils comprennent toutes les circonstances pour lesquels, le législateur entend concéder la susdite faculté : il faut donc exclure toute interprétation tendant à élargir la concession.

6. Les prêtres qui se trouvent dans ces conditions peuvent prendre quelque chose sous forme liquide, une ou plusieurs fois, mais seulement jusqu'à une heure avant le commencement de la sainte messe.

7. Indépendamment des autres concessions de la Constitution, tous les prêtres qui binent ou trinent peuvent prendre dans les premières messes les deux ablutions prescrites par les rubriques du missel, en n'y employant que l'eau cependant, ce qui est une application du principe général que l'eau ne rompt pas le jeûne.

Toutefois, celui qui célèbre les messes l'une après l'autre, comme au jour de Noël et de la Commémoration des Défunts, doit observer les rubriques quant aux ablutions.

8. S'il arrivait au prêtre qui doit biner de prendre par inadvertance les ablutions avec le vin, il ne lui sera pas défendu de célébrer la deuxième ou la troisième messe.

Pour les fidèles qui se trouvent en des circonstances particulières
(Const. n. V)

9. Il est permis aux fidèles eux-mêmes qui, *non alités* ne peuvent observer le jeûne eucharistique sans grand inconvénient, de s'approcher de la sainte Table après avoir pris quelque chose sous forme de liquide, jusqu'à une heure avant la S. Communion, sauf toujours les boissons alcoolisées.

10. Les cas où le *grave inconvénient* requis est reconnu (toute amplification étant exclue) sont spécifiés en trois catégories :

a) le *travail débilitant* qui précède la sainte Communion.

Tel est le cas des ouvriers employés dans les ateliers, aux transports, aux travaux des ports ou d'autres services publics, se relayant au travail de jour et de nuit ; ceux qui par devoir de fonction ou de charité passent la nuit à veiller (infirmiers, personnel des hôpitaux, gardiens de nuit, etc.), les femmes enceintes et les mères de famille qui, avant de pouvoir se rendre à l'église, doivent vaquer pendant longtemps aux travaux du ménage, etc.

b) l'*heure tardive à laquelle on communie.*

C'est le cas des fidèles près desquels le prêtre célébrant le sacrifice eucharistique ne peut arriver qu'à une heure tardive ; des enfants pour lesquels il est trop pénible de se rendre à l'église pour communier, puis rentrer à la maison pour déjeuner avant d'aller en classe, etc.

c) la *longueur de la route à parcourir* pour se rendre à l'église.

Il doit s'agir d'au moins deux kilomètres de route à parcourir à pied ou proportionnellement plus longue, si on emploie quelque moyen de locomotion, en tenant compte des difficultés de la route et des conditions de santé de la personne (cfr. ci-dessus n. 4).

11. Les raisons d'inconvénient grave doivent être prudemment appréciées par un confesseur au for interne sacramentel ou non sacramentel, les fidèles ne peuvent, sans son conseil, faire la sainte

Communion sans être à jeun. Ce conseil peut n'être donné qu'une fois pour toutes, tant que dure la cause de l'inconvénient grave.

Au sujet des Messes du soir
(Constitution n. VI)

La Constitution accorde aux « Ordinarii locorum » (cfr. can. 198) la faculté d'autoriser la célébration de messes du soir dans leur territoire, quand cela est rendu nécessaire par les circonstances, nonobstant le can. 821, § 1. Le bien général, en effet, requiert parfois la célébration des saints mystères dans l'après-midi : par exemple, pour les ouvriers de certaines industries qui se relayent au travail même dans les jours de fête, pour certaines catégories de travailleurs qui sont employés pendant la matinée des jours de fête (par ex. les ouvriers des ports) ; à l'occasion de réunions de caractère religieux ou social, auxquelles prennent part un grand nombre de fidèles provenant même de bourgs éloignés, etc.

12. Ces messes, cependant, ne pourront être célébrées qu'après quatre heures de l'après-midi et l'Ordinaire ne pourra les permettre que dans les fêtes suivantes, *expressément* énumérées :

a) fêtes de précepte actuellement en vigueur d'après le can. 1247 § 1 ;

b) fêtes de précepte supprimées, selon la liste publiée par la Sacrée Congrégation du Concile, le 28 décembre 1919 (cfr. A.A.S. XII [1920], p. 42-43) ;

c) les premiers vendredis du mois ;

d) les solennités célébrées avec un grand concours du peuple ;

e) un jour par semaine, outre ceux qui sont ci-dessus énumérés, quand cela est nécessaire, pour des catégories déterminées de personnes.

13. Les prêtres qui célèbrent la messe au cours de l'après-midi, comme les fidèles qui en de telles circonstances s'approchent de la Sainte Table, peuvent, *pendant le repas*, permis jusqu'à trois heures avant le commencement de la messe ou de la communion, prendre avec la *modération convenable*, les boissons alcoolisées dont on use habituellement pendant les repas (p. ex. vin. bière, etc.) toujours sauf les liqueurs. Avant ou après le repas ils peuvent prendre quelque

chose sous forme de liquide, sauf toujours les boissons alcoolisées de quelque genre que ce soit, jusqu'à une heure avant la messe ou la communion.

14. Les prêtres ne peuvent célébrer la sainte messe le matin et le soir d'un même jour, à moins qu'ils aient la permission explicite de biner ou de triner, selon le can. 857.

Les fidèles ne peuvent jamais s'approcher de la Sainte Table le matin et le soir du même jour, selon le can. 857.

15. Tous les fidèles, même s'ils n'appartiennent pas aux catégories pour lesquelles la messe du soir a été éventuellement instituée, peuvent s'approcher librement de la Sainte Table pendant la messe, ou immédiatement avant, ou tout de suite après (cfr. can 846 § 1), pourvu qu'ils observent les règles exposées plus haut quant au jeûne eucharistique.

16. Dans les territoires où n'est pas en vigueur le « jus commune » mais le « jus missionum », les Ordinaires peuvent permettre les messes du soir, aux mêmes conditions même *tous les jours* de la semaine.

Avis pour l'exécution

17. Les Ordinaires doivent veiller à ce que soient évités tout abus et toute irrévérence envers le Très Saint-Sacrement.

18. Ils doivent veiller aussi à ce que la nouvelle discipline soit uniformément observée par tous et faire connaître à leurs ouailles que toutes les facultés spéciales, toutes les dispenses, soit territoriales, soit personnelles, accordées jusqu'ici par le Saint-Siège sont abrogées.

19. La Constitution et la présente Instruction doivent être interprétées en s'en tenant fidèlement au texte et en évitant toute espèce d'amplification des concessions bien larges par elles-mêmes. Quant aux coutumes éventuelles, différant de la nouvelle discipline, qu'on tienne compte de la clause abrogative : « nonobstant toute disposition contraire, même digne de mention très spéciale ».

20. Que les Ordinaires et les prêtres sachent profiter de la concession bienveillante du Saint-Siège pour exhorter les fidèles à assister fréquemment à la Sainte Messe et à s'approcher de la Sainte Table, qu'ils concourent par d'opportunes initiatives et surtout par la prédication, au bien spirituel, en vue duquel le Saint-Père a promulgué la Constitution.

En approuvant la présente Instruction, le Souverain Pontife a disposé qu'elle serait promulguée par la publication des « Acta Apostolicae Sedis » en même temps que la Constitution Apostolique « Christus Dominus ».

Du palais du S. Office, le 6 janvier 1953.

Card. PIZZARDO, Secrétaire
A. OTTAVIANI, Assesseur.

Les " Acta Apostolicae Sedis " publient la Constitution et l'Instruction dans leur numéro du 16 janvier : cette date est donc celle de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions.

Document privé

NOUVEAUX RÈGLEMENTS

DU

JEUNE EUCHARISTIQUE

Commentaires a l'usage des confesseurs

Afin de guider les confesseurs qui devront juger si les fidèles peuvent jouir ou non des privilèges accordés par la Constitution « Christus Dominus », il a paru utile de faire préciser, dans la mesure du possible, la portée des termes principaux de cette Constitution et de l'Instruction du Saint-Office qui la complète.

Ces notes ont été rédigées par un groupe de canonistes et de moralistes et l'Assemblée épiscopale de la Province civile de Québec, à sa réunion du 10 février dernier, a cru bon de les communiquer aux prêtres pour les aider dans l'application des nouveaux règlements du jeûne eucharistique.

1) Eau naturelle :

L'expression « eau naturelle » désigne généralement l'eau à laquelle on n'a ajouté aucune substance étrangère (ex.: sel, sucre, cola, etc.) mais l'eau qui contient naturellement des sels ou du fer, les eaux sulfureuses, les eaux minérales naturelles ne rompent pas le jeûne eucharistique (eau de puits, eau de source, eau de Vichy naturelle, etc.)

L'eau à laquelle on a ajouté du chlore ou du fluor, telle que fournie par les Services publics, est aussi permise.

2) Malades :

Dans la catégorie des malades entrent : les personnes hospitalisées ou demeurant à domicile, alitées ou non, même pouvant se rendre à l'église, qu'il s'agisse d'une maladie chronique ou passagère (grippe, indigestion, migraine).

3) Liquides :

Par liquides, on entend tout breuvage non alcoolique [lait, thé, café, autres infusions, chocolat, jus de fruits ou de légumes, œufs battus, bouillons (en excluant les bouillons de viande les jours maigres,) les sirops et même les liquides auxquels est mêlée une substance solide en suspension, telle que du pain finement émietté ou des biscuits râpés, du gruau clair, de la semoule, pourvu que tout cela garde la consistance d'un liquide et puisse être bu dans un verre (S. C. S. Off. 7 sept. 1897).

4) Vrai remède :

L'expression « vrai remède » signifie un remède prescrit par le médecin ou communément reconnu comme tel : ce remède peut être liquide (non alcoolique) ou solide (comprimés, tablettes, cachets).

Ce qui est solide mais qui sert uniquement de nourriture ne peut pas être considéré comme un remède (ex.: de la viande prescrite à un anémique).

5) Travail fatigant :

C'est le cas des ouvriers ou employés travaillant par équipes de jour et de nuit dans les usines, les manufactures, les services de transport (autobus, camions, tramways, taxis, chemin de fer, bateaux), les bureaux de téléphone, télégraphe, radio ; les policiers, les militaires, etc. . .

C'est aussi le cas de ceux qui passent la nuit blanche soit en raison de leur charge, soit même par charité (travailleurs de nuit, gardiens de nuit, gardes-malades, infirmiers, personnes veillant un malade à la maison), etc. . .

C'est encore le cas des femmes enceintes ou nourrices, des mères de famille ou autres personnes qui avant de pouvoir se rendre à l'église sont occupées longtemps (environ une heure), aux soins du ménage, aux travaux de la ferme ou à d'autres travaux fatigants, etc. . .

6) Heure tardive :

On considérera généralement comme heure tardive 9 heures du matin. Toutefois, l'heure tardive peut être interprétée relativement pour les enfants allant à l'école.

7) Distance a parcourir :

Il suffit d'un trajet de 30 minutes en véhicule.

Quand on parle de la difficulté du voyage, l'on entend l'état des routes, du véhicule, la température, etc. . .

L'état du fidèle se rapporte à son âge, sa santé, ou ses infirmités.

8) Prêtre :

Le mot « prêtre » dont il est question dans les directives aux fidèles, (II-c) signifie un prêtre autorisé à entendre la confession du fidèle qui vient demander conseil relativement au jeûne eucharistique ; ce conseil peut être donné même en dehors de la confession.

9) Règles d'interprétation :

a) On ne peut donner de permission collective, chaque cas doit être étudié séparément.
b) Si un malade revient à la santé ou s'il ne trouve plus de sérieux inconvénient à rester complètement à jeun, il ne jouit plus de son privilège et doit de nouveau soumettre son cas, advenant le retour aux conditions premières.
c) Il est du devoir des confesseurs d'étudier très sérieusement la nouvelle législation, afin d'interpréter fidèlement les règles posées par le Saint-Siège.

No 87

RAPPORT

des

OEUVRES DIOCESAINES

Pour l'année 1952

RAPPORT DES OEUVRES DIOCÉSAINES

Pour l'année 1952

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aumônes du Carême	Denier de St-Pierre	Oeuvres diocésaines	Retraite des Prêtres	Oeuvres Pontificales	Béatification Fond. Eglise Can.
Ile de Montréal									
La Cathédrale	$ 89.24	$ 50.00	$ 42.85	$262.37	$454.27	$546.51	$120.32	$678.29	$ 34.52
Annunciation	74.06	35.46	26.92	13.10	250.93	147.09	60.98	358.30	74.03
Ascension	20.00	50.00	30.00	20.00	75.00	277.83	30.00	1000.00	25.00
Christ-Roi	25.00	38.00	48.12	176.98	165.00	273.93	25.00	225.43	25.00
Coeur Immaculé-de-Marie	8.32	15.45	31.00	11.27	20.19	135.83	8.64	15.00	8.52
Holy Cross	10.00	10.00	15.81	19.00	108.40	95.06	10.00	40.00	10.00
Holy Family	13.00	20.00	12.00	9.00	55.00	370.00	11.00	50.00	20.00
Immaculée-Conception	56.00	100.00	124.80	337.70	399.00	1260.78	40.00	663.00	40.00
Nativité B.V.M.	66.43	150.00	70.00	86.00	225.00	750.30	75.00	150.00	50.00
Présentation	14.00	20.00	45.20	59.00	149.34	117.60		266.14	16.00
Resurrection of Our Lord	10.00	10.00		15.00	25.00	108.39	10.00	15.00	10.00
Sacré-Coeur	48.59	96.00	175.00	132.37	257.77	534.12	48.80	337.15	26.70
Visitation	35.00	33.00	38.00	101.95	121.95	218.07	38.00	284.30	40.00
Notre-Dame	49.38	118.65	33.17	84.50	480.85	390.93	50.00	650.23	72.55
Notre-Dame-des-Anges	57.75	47.35	57.59	131.40	173.45	311.04	45.59	131.00	86.00
Notre-Dame-Auxiliatrice	35.59	48.90	51.50	141.22	137.96	308.54	32.68	201.05	29.31
Notre-Dame-du-Bois-Franc	22.26	17.00	75.59	36.22	97.74	137.70	24.05	94.32	15.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	17.25	5.00	13.90	4.20	43.61	79.50	12.75	78.50	12.50
Notre-Dame-de-la-Défense	19.00	50.00	15.00	20.00	104.19	388.80	30.00	90.00	40.00
Notre-Dame-de-Fatima	5.50	20.00	10.00	15.00	95.00	157.44	5.00	125.00	5.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aumônes du Carême	Denier de St-Pierre	Oeuvres diocésaines	Retraite des Prêtres	Oeuvres Pontificales	Béatification Fond. Eglise Can.
Notre-Dame-du-Foyer	$ 24.73	$ 24.12	$ 7.39	$ 7.46	$ 59.36	$113.85	$ 10.04	$ 39.78	$ 5.00
Notre-Dame-de-la-Garde	12.00	39.00	88.00	181.00	140.00	266.47	30.00	402.00	
Notre-Dame-de-Grâce	150.31	74.00	125.00	161.00	550.12	727.71	159.87	600.00	80.00
Notre-Dame-des-Hongrois	7.50	10.00	15.72	12.00	10.50	102.72			
Notre-Dame-de-L'Assomption								105.00	
Notre-Dame-de-Liesse	10.00	15.00	7.00	15.00	15.00		5.00	25.00	5.00
Notre-Dame-de-Lourdes	57.27	69.00	90.75	270.02	240.00	497.82	50.00	222.97	
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	46.00	54.00	45.56	57.87	134.85	242.67	91.00	209.00	43.15
Notre-Dame-des-Neiges	96.00	50.00	116.75	136.80	332.70	471.18	75.85	519.15	26.60
Notre-Dame-de-la-Paix	40.00	50.00	88.63	114.16	220.00	523.56	45.00	290.39	20.00
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	32.00	50.00	60.00	71.00	26.00	517.89		80.00	20.00
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	30.00	25.00	57.00	22.50	110.00	253.53		322.75	30.00
Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	100.00	146.00	150.00	150.00	205.00	769.47	85.00	500.00	20.00
Notre-Dame-du-Saint-Sacrement	108.15	100.00	106.00	111.00	417.56	661.50	100.00	450.51	33.12
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	70.00	100.00	95.50	152.00	225.00	674.52	66.00	375.00	40.00
Notre-Dame-des-Victoires	50.00	50.00	110.00	114.00	245.00	335.66	56.00	320.00	20.00
Sainte-Agnès	10.00	10.00	10.00	10.00	100.00	246.72	10.00	92.54	20.00
Saint-Albert-le-Grand	40.19	29.48	61.36	56.66	221.34	186.96	50.24	385.38	19.72
Saint-Aloysius	12.00	25.00	15.00	8.00	120.00	238.53	20.00	150.00	10.00
Saint-Alphonse	100.00	131.92	148.90	382.10	421.57		95.59	400.00	69.00
Saint-Ambroise	81.00	78.00	135.50	156.00	304.72	599.28	66.00	762.50	61.00
Saints-Anges (Lachine)	75.20	105.00	112.65	124.56	331.15	683.13	92.40	387.12	100.00
Saint-André-Apôtre	39.02	34.64	32.03	51.89	178.31	162.90	42.12	102.08	13.48
Sainte-Anne	12.40	14.85	18.50	17.21	198.50	133.92	10.25	12.00	9.75

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aumônes du Carême	Denier de St-Pierre	Oeuvres diocésaines	Retraite des Prêtres	Oeuvres Pontificales	Béatification Fond. Eglise Can.
Sainte-Anne-de-Bellevue	$	$ 33.00	$ 56.66	$ 26.08	$161.90	$276.93	$ 44.35	$ 57.84	$30.00
Saint-Anselme	30.00	20.00	52.44	63.16	146.00	312.06	25.00	179.22	23.00
Saint-Antoine	30.00	50.00	40.00	40.00	140.00	138.81	30.00	470.00	31.19
Saint-Antoine-Marie-Claret	18.00	11.73		10.00	55.00	57.81	10.00	185.00	10.00
Saint-Antonin	20.00	25.00	20.00	95.00	81.95	239.97	10.00	200.00	18.87
Saint-Arsène	75.00	110.00	88.39	110.00	313.00	638.54	78.00	572.00	28.00
Saint-Augustin-de-Cantorbéry	10.00	40.00	21.50	10.00	517.70	436.31	13.00	460.00	10.00
Saint-Barnabé	33.00	50.00	35.68	167.00	223.93	328.71	47.50	218.00	25.00
Saint-Barthélemy	84.00	100.00	80.00	157.55	490.00	560.35	87.00	423.55	75.00
Sainte-Bernadette	30.94	40.54	39.94	51.00	166.90	270.33	39.00	276.85	25.00
Saint-Bernard	37.10	50.00	61.28	105.80	240.60	255.93	43.46	205.32	24.00
Saint-Bernardin	28.50	40.00		56.00	62.62	204.45	25.00	114.68	25.00
Sainte-Bibiane								50.00	
Saint-Boniface	6.00	7.00	7.50	6.50	30.00	40.00	5.00	75.00	5.00
Saint-Brendan	35.00	40.00	20.00	10.00	150.00	233.70	25.00	175.00	30.00
Sainte-Brigide	52.47	130.00	60.79	127.11	223.78	551.93		75.00	30.00
Saint-Casimir	20.00	21.00	26.00	22.00	24.00	162.18		139.50	
Sainte-Catherine	13.00	32.00	64.70	181.00	58.50	600.00	8.00	100.00	7.00
Sainte-Catherine-de-Sienne	30.00	10.00	14.04	38.82	108.38	68.52	24.50	215.53	
Sainte-Catherine-Labouré	6.15	3.35		7.70	21.94	10.26	6.30	35.27	2.50
Sainte-Cécile	36.80	100.00	93.65	283.50	200.00	567.56	30.33	342.78	25.00
Saint-Charles	25.00	100.00	35.00	112.63	105.00	526.21	20.00	270.00	15.00
Saint-Charles Garnier	10.00	20.00	21.85	28.43	110.00	7.20	15.00	60.00	10.00
Sainte-Claire	25.00	50.00	66.00	50.00	157.00	289.68	40.00	200.00	30.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aumônes du Carême	Denier de St-Pierre	Oeuvres diocésaines	Retraite des Prêtres	Oeuvres Pontificales	Béatification Fond. Eglise Can.
Saint-Clément	$ 63.00	$ 80.50	$ 72.25	$296.50	$182.00	$602.43	$ 35.05	$468.00	$ 20.70
Sainte-Clotilde								130.10	
Sainte-Cunégonde	40.00	100.00	70.30	109.85	232.00	462.96	42.00	225.00	37.00
Saints-Cyrille-et-Méthode	15.00	9.50	10.00	20.00	75.00	13.00	10.00	64.08	4.50
Saint-Damase	10.00	10.00	16.15	8.04	65.04	18.53	24.10	77.96	13.00
Saint-Denis	62.00	140.00	134.50	119.50	259.00	778.20	77.75	301.00	25.00
Saint-Dominique	25.00	50.00	25.00	40.00	205.00	387.03	35.00	120.00	35.00
Saint-Edouard	88.58	150.00	134.00	401.97	499.59	808.50	72.50	819.53	83.61
Sainte-Elisabeth-du-Portugal	20.00	25.00	46.52	40.00	104.86	263.82	15.00	215.00	15.00
Saint-Emile	5.00	5.00	5.00	5.00	10.00	144.42	5.00	45.00	5.00
Saint-Enfant-Jésus (Ville)	37.55	60.50	72.50	147.55	126.65	436.68	52.00	130.00	16.00
Saint-Enfant-Jésus (Pte-aux-Tr.)	28.41	45.00	60.10	36.03	105.20	220.62	26.93	250.00	10.00
Saint-Etienne	50.00	50.00	57.16	197.53	90.00	400.44	60.00	200.00	30.00
Saint-Eugène	25.00	27.00	20.00	42.00	153.75	86.60	30.00	250.00	35.00
Saint-Eusèbe	38.00	100.00	80.00	127.00	224.00	417.09	54.00	600.00	20.00
St-Frs-d'Assise (Longue-Pointe)	40.00	50.00	72.14	22.00	163.00	404.10	40.00	160.35	22.00
Saint-François-Solano		54.00	45.00	8.00	122.55	386.24	32.05	107.30	20.00
Saint-Gabriel	10.00	10.00	5.00	5.00	50.00	126.00			
Saint-Gabriel Lalemand	25.00	25.00	39.25	25.00	113.15	109.98	25.00	25.00	5.00
Sainte-Geneviève	15.00	40.00	26.50	25.00	60.65	213.33	10.00	185.00	10.00
Sainte-Gemma					56.00			52.00	
Saint-Georges			87.63	73.19	65.00			90.00	
Saint-Germain	35.00	36.00	50.00	425.27	174.00	309.63	40.00	100.00	25.00
Sainte-Germaine-Cousin				11.64		46.88		25.00	

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aumônes du Carême	Denier de St-Pierre	Oeuvres diocésaines	Retraite des Prêtres	Oeuvres Pontificales	Béatification Fond. Eglise Can.
Sainte-Gertrude	$ 24.39	$ 50.00	$ 61.50	$ 25.00	$122.32	$323.22	$ 30.06	$223.00	$ 5.00
Saint-Grégoire-le-Grand	15.00	20.00	7.65	40.00	80.00	42.44	20.00	151.55	13.00
Sainte-Hélène	15.00	30.00	39.00	67.79	50.00	136.56	10.00	92.50	
Saint-Henri	73.00	132.00	107.00	150.00	269.00	600.00	52.00	205.00	60.00
Saint-Herménégilde	9.00	14.00	34.42	13.35	32.00	84.93	9.00	30.00	10.00
Saint Ignatius	49.75	117.20	52.45	9.11	122.35	248.67	12.15	361.69	11.65
Saint-Irénée	40.00	51.45	77.20	86.34	159.00	375.35	20.00	217.77	10.00
Saint-Jacques	42.27	96.00	46.30	259.94	232.84	616.95	15.00	621.35	18.50
Saint-Jean-Baptiste	35.00	140.00	84.00	91.00	135.00	492.00	40.00	750.00	40.00
Saint-Jean-Bte-de-La-Salle	35.00	75.00	75.00	75.00	110.00	580.68	58.00	300.00	25.00
Saint-Jean-Bte-Marie-Vianney	35.00	45.45	33.20	22.44	116.00	297.48	20.00	40.00	20.00
Saint-Jean-Berchmans	80.00	71.00	106.55	339.55	313.00	909.39	75.00	930.85	95.00
Saint-Jean-Bosco	9.00	11.00	7.00	18.00	30.00	117.15	12.00	84.00	8.00
Saint-Jean-de-la-Croix	56.29	88.66	65.62	41.91	203.69	621.56	51.42	282.81	17.19
Saint-Jean de Dieu		14.00		72.00	24.00	10.00	7.00	48.00	7.00
Saint-Jean-Damascène	15.00	15.00	23.89	37.69	30.00	118.53	10.00	12.00	10.00
Saint-Jean	19 82	66.97	43.20	70.03	143.40	181.33	64.50	386.64	46.65
Saint-Jean-de-Matha	28.00	30.00	50.00	50.00	131.00	352.56	30.00	182.00	50.00
Sainte-Jeanne-d'Arc	15.00	75.00	60.00	50.00	186.38	607.77	60.00	200.00	35.30
Sainte-Jeanne-de-Chantal	45.70	45.45	36.00	104.00	257.92	153.93	60.40	311.14	30.00
Saint-Joachim (Pointe-Claire)	27.00	30.50	63.87	92.50	121.50	214.50	30.30	161.50	12.00
Saint-Joseph (ville)	16.00	47.00	54.82	47.40	91.00	233.31	25.00	150.00	20.00
Saint-Joseph-de-Bordeaux	40.00	50.00	51.04	52.56	120.50	223.80	30.00	200.00	25.00
Saint-Joseph-de-Mont-Royal	38.75	35.00	67.91	47.12	242.81	152.19	60.00	461.16	50.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aumônes du Carême	Denier de St-Pierre	Oeuvres diocésaines	Retraite des Prêtres	Oeuvres Pontificales	Béatification Fond. Eglise Can.
Saint-Joseph (Riv.-des-Prairies)	$ 10.00	$ 22.00	$ 10.00	$ 10.00	$ 63.00	$142.11	$	$ 75.00	$
Saint-Kevin	17.49	64.08		11.41	175.14	105.78	45.40	301.00	31.65
Saint-Laurent	44.20	25.00	146.98	161.89	126.20	334.50	40.00	465.45	25.00
Saint-Léon	26.00	80.00	70.00	105.00	165.68	141.18	26.00	200.00	25.00
Saint-Léonard	8.00	10.00	18.30	40.70	50.00	64.62	10.00	40.00	5.00
Saint-Louis-de-France	40.00	115.00	86.80	237.02	130.00	828.69	40.00	411.85	25.00
Saint-Louis-de-Gonzague	30.00	52.00	54.00	141.50	80.00	400.23	35.00	175.00	40.00
Sainte-Louise de Marillac	7.25	9.00	5.00	1.00	59.75	36.09	10.00	50.00	10.00
Sainte-Madeleine	53.25	100.00	91.00	284.00	336.25	405.00	49.50	505.00	73.50
Sainte-Madeleine-Sophie	20.00	29.50	40.00	37.82	72.00	321.90	20.00	171.00	15.00
Sainte-Maria-Goretti	9.00	10.00	9.00	23.33	48.00	69.21	8.90	135.38	5.00
Saint Malachy	30.00	30.00	25.00	15.00	260.00	265.00	25.00	500.00	25.00
Sainte-Marguerite-Marie	49.10	78.00	77.38	58.40	250.66	557.93	55.20	210.00	46.88
Sainte-Marie (Polonais)	25.00	40.00	60.00	40.00	80.00	225.00	25.00	100.00	20.00
Saint-Marc	20.00	110.00	242.00	212.00	120.00	1032.63	70.00	1050.00	30.00
Sainte-Marthe								90.00	
Saints-Martyrs-Canadiens	16.00	28.00	20.83	16.55	77.70	142.56	16.50	42.35	12.00
Saint-Mathias, Apôtre	25.00	35.00	16.00	40.67	100.00	407.43	10.00	339.08	5.00
Saint-Mathieu	42.00	35.00	50.15	67.05	177.45	233.92	46.73	106.18	18.00
Saint-Michel	17.43	20.00	25.00	10.00	100.00	330.64	15.00	50.00	10.00
Sainte-Monica	10.00	20.00	10.00	10.00	60.00	175.02	15.00		20.00
Saint-Nazaire	15.00	15.00	43.70	21.23	125.00	182.82	25.00	207.28	10.00
Saint-Nicolas	30.00	40.00	91.00	68.40	135.00	339.78	45.00	290.03	35.00
Saint-Octave	35.00	49.00	30.00	40.00	87.50	133.05	14.00	90.00	20.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aumônes du Carême	Denier de St-Pierre	Oeuvres diocésaines	Retraite des Prêtres	Oeuvres Pontificales	Béatification Fond. Eglise Can.
Saint-Pascal-Baylon	$ 75.00	$ 50.00	$ 85.25	$123.00	$170.00	$359.00	$ 75.00	$400.00	$ 30.00
Saint-Patrick ..	17.75	28.10	23.50	10.00	365.25	340.02	15.85	2025.00	21.00
Saint-Paul	50.00	80.00	50.00	75.00	190.00	484.83	50.00	400.00	50.00
Saint-Paul de la Croix	38.00	50.00	51.00	37.00	217.00	382.74	61.00	305.00	27.00
Saint-Philippe	14.00	20.00	50.00	100.00	60.00	610.38	15.00	125.00	20.00
Sainte-Philomène	92.00	466.50	88.00	112.00	283.35	953.49	95.60	666.00	67.70
Saint-Pierre (O.M.I.)	36.75	96.34	69.15	125.24	83.70	388.43	46.15	276.50	35.33
Saint-Pierre-Claver ..	82.21	150.00	222.35	296.75	303.79	789.72	86.10	450.00	75.00
Saint-Pierre-aux-Liens	10.00	30.00	50.00	37.00	45.75	218.67	15.00	200.00	10.00
Saint-Raphaël	5.80	14.53	3.10		47.32	60.00	9.61	112.63	6.24
Saint-Raymond	17.00	20.00	26.50	45.90	58.00	162.50	10.00	75.00	15.00
Saint-Rédempteur	50.82	50.00	47.97	31.67	246.44	693.57	65.00	125.00	7.00
Sainte-Rita					67.20	58.71		58.38	
Saint-Roch	10.00	40.00	40.55	52.25	196.00	317.67	25.00	100.00	18.00
Saint-Sauveur (Syriens)	10.19	11.25	10.00	5.00	15.00	124.66		25.00	
Saint-Sixte	30.00	30.00			110.00		25.00	231.35	10.00
Saint-Stanislas	100.00	190.00	128.70	409.75	481.75	1343.34	104.00	400.00	50.00
Saint-Télesphore	3.00	10.00	5.00	8.00	8.00	32.06	2.00	26.00	10.00
Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus	40.00	50.00	120.62	34.85	65.00	384.00	55.00	233.84	45.00
Saint-Thomas, Apôtre	45.00	90.00	61.41	126.06	65.00	384.45	30.00	306.02	10.00
Saint-Thomas d'Aquin	7.00	75.00	7.00	30.00	92.00	151.44	7.00	100.00	5.00
Saint-Thomas-More	15 00	15.00	98.00	41.00	100.00	437.00	15.00	200.00	20.00
Sainte-Trinité (Polonais)	4.50	8.40	2.75	13.25	27.65		8.65	59.17	5.25
Saint-Viateur	35.00	100.00	85.60	152.87	200.00	423.63	25.00	842.00	25.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aumônes du Carême	Denier de St-Pierre	Oeuvres diocésaines	Retraite des Prêtres	Oeuvres Pontificales	Béatification Fond. Eglise Can.
Saint-Victor	$ 32.30	$ 43.92	$ 57.82	$ 23.90	$ 80.00	$212.12	$ 5.00	$ 80.00	$ 5.00
Saint-Vincent-de-Paul (Ville)	20.00	25.00	15.00	30.00	100.00	424.62	25.00	275.00	90.00
Saint-Vincent-Ferrier	105.00	25.00	184.00	113.00	25.00	832.77	30.00	550.00	20.00
Saint-Vincent-Marie Strombi	9.00	19.50			60.23	6.48	15.50	50.00	5.72
Saint-Vital	26.75	55.00	69.00	35.00	110.00	343.49	30.00	100.00	15.00
Saint-Willibrord	70.65	20.00	32.00	40.00	850.00	404.81	15.00	610.00	15.00
Saint-Zotique	48.50	20.00	44.00	63.85	194.00	592.91	48.90	60.00	30.00
T.-S.-Nom-de-Jésus (Maisonneuve)	40.07	82.77	56.32	241.00	231.46	472.59	50.67	259.15	20.15
T.-S.-Sacrement (Parc Dominion)	34.00	50.00	46.92	61.50	155.36	354.23	40.00	186.12	17.80
Communautés									
Soeurs du Bon-Pasteur (ville)	7.68	8.80	9.33	2.48	36.44			9.79	7.60
Soeurs de Marie-Réparatrice (Ville Saint-Laurent)		5.30		1.85	2.75			10.00	3.00
Soeurs Carmélites	8.00	13.00	8.00	28.00	11.00		3.00	5.00	10.00
Le Gesù			168.81		30.00		20.00	76.32	
L'Oratoire Saint-Joseph				41.80					
Soeurs de Marie-Réparatrice (Boul. Mont-Royal)	4.07	6.46	7.60	20.61	14.11		11.47	9.45	4.50
Soeurs de la Miséricorde			33.00	20.00					
Soeurs du Précieux-Sang				5.05				1.55	

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aumônes du Carême	Denier de St-Pierre	Oeuvres diocésaines	Retraite des Prêtres	Oeuvres Pontificales	Béatification Fond. Eglise Can.
Campagne									
Bon-Pasteur (Laval-des-Rapides)	$	$ 21.00	$ 20.00	$ 42.00	$	$163.02	$ 23.00	$150.00	$
L'Annonciation (Oka)	15.00	18.00	37.61	36.04	57.00	104.13	14.00		30.00
L'Assomption	33.70	40.00	87.10	204.35	37.00	185.88	17.00	259.00	20.00
Repentigny-les-Bains						24.60			
La-Purification (Repentigny)	5.00	40.00	14.00		31.00	117.83	12.00	130.00	12.00
Notre-Dame-de-Laval								45.98	
Sacré-Coeur (Abord-à-Plouffe)	68.54	71.61	67.49	53.86	115.78	278.40	40.88	201.60	30.00
Saint-Agapit	10.00	25.00	30.00	10.00	80.00	225.72		100.00	5.00
Saint-Charles (Lachenaie)	5.00	7.35	15.00	13.47	17.00	19.05	5.00	15.00	7.81
Saint-Christophe	22.00	45.00	50.00	20.00	150.00	259.29	5.00	100.00	10.00
Sainte-Dorothée	10.00	12.00	28.75	97.77	95.48	172.86	16.00	70.00	8.00
Saint-Elzéar	18.00	25.25	23.00	46.61	71.07	85.71	15.00	30.00	20.00
Saint-Eustache	25.00	62.00	68.00	22.50	66.00	329.13	35.00	225.00	30.00
Saint-François-de-Sales	8.95	11.75	22.00	14.00	21.95	89.49	4.00	38.55	9.00
Saint-Gérard, Vaucluse	4.50	4.50	14.00	50.00	28.00	23.61	4.00	40.00	3.00
Saint-Jean-Gualbert	5.00	30.00	5.00	23.79	64.00	66.12	20.00	169.96	10.00
Saint-Joseph-du-Lac	18.50	14.00	28.00	23.00	28.00	85.53	7.25	118.00	6.00
St-Louis-M.-Grignon-de-Montfort	21.68	38.82	14.18	30.31	68.67	89.12		22.20	20.00
Saint-Martin	43.94	68.25	23.01	112.15	126.18	177.30		272.93	14.00
Saint-Paul-Ermite	11.25	20.00	51.81	20.39	62.23	98.85	14.00	137.00	5.00
Saint-Raphaël (Ile Bizard)	6.00	9.00	20.00	56.80	25.00	101.16	9.00	30.00	6.00
Sainte-Rose	26.00	50.00	56.00	45.90	134.60	304.31	30.35		60.00

PAROISSES	Abolition de l'esclavage	Sém. des Missions Etrangères	Terre Sainte	Aumônes du Carême	Denier de St-Pierre	Oeuvres diocésaines	Retraite des Prêtres	Oeuvres Pontificales	Béatification Fond. Eglise Can.
Saints-Simon et Jude	11.07	17.00	25.20	28.78	47.84	122.64	12.56	84.68	23.35
Saint-Sulpice	$ 5.25	$ 4.20	$ 12.78	$ 48.90	$ 11.70	$ 65.36	$ 4.10	$ 45.00	$ 4.90
Saint-Théophile	32.00	43.00	19.70	6.80	136.40	199.74		263.35	40.00
Saint-Vincent-de-Paul	30.00	36.00	60.00	154.00	76.00	218.58	20.00	200.00	20.00
Ile Bigras	7.00	39.00			38.00	64.53	7.00	76.75	5.00

N.B.—Nous avons aussi reçu 1° pour les OEUVRES DU PAPE, les montants suivants venant de diverses sources: de l'abbé Léon Verschelden $10; de M. C. Choinière $100; des Buissonnets $1; de Mme F. Morrisson $5; de Mme L.-H. Gendron $5; de Wilfrid Cabana $60; du Rév. Père Lévi Côté $18.80; de Ph. Pratte $10; de M. J.-E. Lefebvre $25; de Murray Agency $500; du Séminaire des Missions Etrangères $63.85; des Soeurs du Précieux-Sang $50; des Franciscains $327; de l'Hospice de Sainte-Brigide $95; de l'Hôpital Notre-Dame de la Merci $170; des Trinitaires $10; des Petites Filles de Saint-Joseph $10; de la Chapelle de Saint-Mathieu de Laval $38.66; de la Chapelle de Sainte Marie de Laval $24.89; de l'abbé E. Gaudry $25; de M. J.-A. Gohier $100; de M. et Mme Bourgault $3; de M. Alb. C. Manny $100; de F. H. Houde $10; de La Réparation $221; de l'Hôpital de Sainte-Jeanne d'Arc $25; des Enfants de Marie de St-Jacques $10; de M. Geo. Arcand $100.

2° Pour les AUMONES DU CAREME, de l'Oratoire Saint-Joseph $41.80; des Soeurs Missionnaires de N.-D. d'Afrique, Abord-à-Plouffe, $4; du Foyer Rousselot $18; de l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes $63; de l'Institution des Sourds-Muets $7.47; de l'Hospice Auclair $30; de l'Hôpital de la Merci $40.23; du Juvénat Mont Lamennais, Oka $3.40; du Sanatorium Saint-Joseph $35.16; des Trinitaires $16.50; de l'Hôpital Saint-Joseph, Lachine, $19; de l'Asile de la Providence $11.15; de l'Hôpital de Sainte-Justine $27.65; de l'Hôpital Pasteur $27; de l'Hôpital Saint-Joseph des Convalescents $25; de l'Institution des Sourdes Muettes $33.13; du Mont Providence $25; de l'Hôpital de Verdun $53; des Buissonnets $40; de l'Hôpital Notre-Dame $42.25; de l'Hospice de la Providence, rue Pie IX, $22.50; de l'Hôpital de Sainte-Jeanne d'Arc $23; de M. Lionel Beaudry $79.05.

DENIER DE SAINT-PIERRE

Clergé et institutions religieuses

Archevêché de Montréal	$200.00
Clergé séculier	622.08
Congrégation Notre-Dame	150.00
Soeurs Grises	280.00
Soeurs de la Providence	100.00
Soeurs de Sainte-Croix	100.00
Soeurs de Miséricorde	50.00
Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie	100.00
Soeurs du Bon-Pasteur	20.00
Petites Filles de Saint-Joseph	25.00
Filles Réparatrices du Divin-Coeur	25.00
Srs de l'Espérance (Hôp. N.-D.-de-l'Espérance)	25.00
Soeurs Marie-Réparatrice (Montréal)	10.00
Soeurs du Précieux-Sang	20.00
Soeurs Missionnaires de l'Imm.-Conception	50.00

Maisons d'éducation

Université de Montréal	100.00
Clercs Saint-Viateur	
Divers	36.00
Soeurs de la Congrégation Notre-Dame	
Institut pédagogique, Westmount	$ 25.00
Couvent de Ste-Thérèse de Blainville	37.00
" de Beauport	29.65
" Pointe-aux-Trembles	26.48
Marianopolis College, Montréal	25.00
Pens. de Villa-Maria, Montréal	25.00

Soeurs de la Congrégation Notre-Dame (suite)

Académie Saint-Paul, Westmount (franç.)	21.10
" " " (angl.)	22.05
Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal	20.00
Académie Saint-Urbain, Montréal	20.00
Ecole Saint-Willibrod, Verdun	20.00
Couvent de Terrebonne	17.85
Ecole Notre-Dame de Sorel, P. Q.	15.00
Pens. Sainte-Catherine, Montréal	15.00
Couvent de Pointe-Claire, P. Q.	14.25
" Saint-Eustache, P. Q.	12.00
" L'Assomption, P. Q.	12.00
Pens. N.-D.-du-Saint-Rosaire, Ville St-Paul	10.00
Pens. de Sainte-Anne-de-Bellevue, P. Q.	10.00
Pens. de St-Denis-sur-Richelieu, P. Q.	9.40
Pens. de Berthierville, P. Q.	8.72
Ecole Saint-Augustin de Portneuf, P. Q.	6.75
Couvent d'Iberville, P. Q.	5.00
Ecole N.-D.-Auxiliatrice, Verdun	5.00
Couv. de Danville, P. Q.	3.50
Couv. de La Pérade, P. Q.	2.00
Couv. de Neuville, P. Q.	1.00

Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie

Mont-Jésus-Marie	$47.30
Ecole Notre-Dame-de-Bon-Secours	56.00
Collège Jésus-Marie et Pens. d'Outremont	92.25
Ecole Saint-Germain	31.00
Ecole de l'Immaculée, Ville LaSalle	29.00
Ecole Saint-Sauveur-des-Monts	25.30
Cours Commercial	16.70
Pens. St-Nom-de-Marie et Jardin de l'Enf.	96.00
Pensionnat Mont-Royal	34.15
Pensionnat Marie-Rose	61.00
Ecole Ste-Jeanne-de-Chantal, Valois	24.80
Pensionnat Sainte-Emélie	30.20

Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie (suite)

Ecole Boucher-de-la-Bruère	15.00
Ecole Alfred-Richard, Montréal-Est	27.00
Ecole de Lachenaie	6.00
Ecole de Charlemagne	16.35
Ecole de Saint-Paul l'Ermite	8.80
Ecole de Repentigny	15.00

Soeurs de Sainte-Anne

Diverses maisons	500.00

Soeurs de Sainte-Croix

Ecole Saint-Joseph du Mont-Royal	$105.25
Pensionnat Notre-Dame-des-Anges	35.00
Pensionnat et Ecole de Sainte-Scholastique	33.40
Ecole Sainte-Madeleine à Outremont	33.05
Ecole Primaire Supérieure Sainte-Croix	30.00
Ecole de l'Abord-à-Plouffe	25.80
Ecole de Sainte-Dorothée	16.10
Pensionnat et Ecole de Saint-Martin	11.45
Ecole Saint-Alfred	10.00
Jardin de l'Enfance Sainte-Croix	10.00
Pensionnat N.-D. de Sainte-Croix	10.00
Ecole Notre-Dame-du-Bois-Franc	2.00

Soeurs de la Providence

Administration provinciale de N.-D. des Sept-Douleurs	$ 10.00
Asile de la Providence (Ste-Cath. E., Mtl.)	5.00
Providence Saint-Alexis	2.00
Hôpital du Sacré-Coeur	25.00
Hôpital Saint-Joseph (Lachine)	5.00
Providence N.-D. de Grâce	2.00
Hôpital Général du Christ-Roi	5.00

Soeurs de la Providence (suite)

Adm. prov. St-Vincent de Paul, (Résidence Saint-Isidore)	5.00
Hôpital Saint-Jean-de-Dieu	10.00
Providence Sainte-Anne	5.00
Hôpital de la Prov., Lachute Mills, Argent.	10.00
Hôpital N.-D. de Lourdes	5.00
Adm. Provinciale Bourget	5.00
Institution des Sourdes-Muettes	5.00
Salle d'Asile Saint-Vincent-de-Paul	5.00
Providence St-Vincent-de-Paul (Ile Jésus)	5.00
Providence (Saint-Enfant-Jésus)	5.00
Prov. du S.-Coeur, St-André d'Argenteuil	5.00
Hospice Drapeau (Sainte-Thérèse)	5.00
Providence Sainte-Elisabeth	5.00
Hospice Auclair	5.00
Hospice Gamelin	5.00
Hospice Bourget	5.00
Providence Sainte-Geneviève (Montréal)	5.00
Providence (Lac Masson)	2.00
Providence Ste-Adèle, Cté Terrebonne	2.00
Hospice Notre-Dame (L'Assomption)	5.00

Commission des Ecoles catholiques de Montréal

Baril (filles)	$ 20.00
Baril (garçons)	24.71
Bethléem	20.22
Boucher-de-la-Bruère	31.52
Chamilly-de-Lorimier	30.11
Cherrier	48.10
de-la-Nativité	27.50
de-Lévis	10.50
des-Saints-Anges	25.00
Dollard-des-Ormeaux	53.81
Charles-Edouard-Fabre	15.00
Esther-Blondin	18.00

Commission des Ecoles catholiques de Montréal (suite)

François-de-Laval, (filles)	10.65
Frontenac	9.98
Gédéon-Ouimet	10.00
Hélène-Boulé	70.00
Holy Family, (filles)	39.40
Hyacinthe-Hudon	18.10
Ignace-Bourget (section française)	11.56
Jeanne-Leber (filles)	9.45
Jeanne-Mance	10.00
Louis-Jolliet	30.00
Ludger-Duvernay (filles)	26.16
Ludger-Duvernay (garçons)	30.83
Luke Callaghan Memorial, (filles)	41.44
Madeleine-de-Verchères	34.00
Marguerite-Bourgeoys	32.25
Marguerite-Lemoyne	7.55
Marie-Anne	7.80
Marie-de-l'Incarnation	27.34
Marie-Immaculée	27.45
Morin	44.81
Notre-Dame-de-Bon-Secours	5.00
Notre-Dame-de-Grâce (filles)	20.00
Notre-Dame-de-la-Défense	4.31
Notre-Dame-des-Neiges (filles)	10.00
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	20.03
Notre-Dame-du-Rosaire	50.00
Notre-Dame-du-Rosaire (élémentaire)	50.00
Notre-Dame-du-Saint-Sacrement	17.71
Our Lady of Good Counsel	10.00
Paul-Bruchési	25.45
St. Agnes (filles)	14.79
Saint-Alphonse	55.60
Sainte-Amélie	21.15
Sainte-Anastasie	10.40
Saint-Anselme (section française)	17.00

Commission des Ecoles catholiques de Montréal (suite)

St. Anselm (section anglaise)	10.00
St. Anthony	30.30
Saint-Arsène	49.16
Saint-Basile	10.00
Sainte-Brigide (filles)	39.75
Sainte-Catherine	19.70
Sainte-Cécile	21.50
Sainte-Claire	16.15
Saint-Clément	26.25
Sainte-Clotilde	5.50
St. Dominic (filles)	50.40
Saint-Edouard	27.00
Sainte-Elisabeth	10.00
Saint-Emile	10.00
Saint-Enfant-Jésus	22.50
Saint-Etienne	9.50
Saint-Eulalie (section française)	26.30
Sainte-Eulalie (section anglaise)	12.50
Saint-Eusèbe	26.00
Saint-François-Solano	8.45
St. Gabriel	15.00
Saint-Gabriel-Lalemant	20.65
Saint-Georges	11.35
Saint-Gérard	16.81
Sainte-Gertrude (filles)	24.38
Saint-Irénée	10.00
Saint-Jean-Berchmans	9.40
Saint-Jean-l'Evangéliste	35.90
Saint-Jean-l'Evangéliste (élémentaire)	17.00
Saint-Jean-Vianney	30.40
Saint-Joseph (filles)	2.30
Sainte-Lucie	13.95
Sainte-Marguerite	30.57
Sainte-Marie	17.90
Sainte-Mélanie	28.20

Commission des Ecoles catholiques de Montréal (suite)

Saint-Nom-de-Jésus	42.90
Saint-Nom-de-Marie	20.25
Saint-Pascal-Baylon (filles)	7.55
Saint-Stanislas (paroissiale)	50.00
St. Thomas Aquinas (filles)	19.10
Sainte-Véronique	29.50
Saint-Victor (filles)	11.85
Stadacona	28.00
Saint-Jean-de-la-Croix (élémentaire)	16.65

Archevêché de Montréal, le 24 février 1953.

✠ Paul-Emile Cardinal LEGER,
archevêque de Montréal.

Sermon prononcé en l'église Notre-Dame, le 12 octobre 1952, à l'occasion du Jubilé d'Argent de la Garde d'honneur du Coeur Immaculé de Marie.

Mes Révérendes Soeurs,

Mes chers Frères,

La pieuse Association de la Garde d'honneur du Coeur Immaculé de Marie célèbre son Jubilé d'argent. Un jubilé, c'est une grâce et une prière. Ces anniversaires ne sont-ils pas, en effet, de véritables monuments qui chantent les bienfaits accordés par le Seigneur durant une période de temps déterminée? Ils sont aussi une excellente occasion pour faire monter vers le ciel de ferventes prières qui obtiendront aux membres du groupement la lumière et la force qui leur permettront de suivre les fondateurs sur le chemin de la sainteté.

Votre Association a été fondée pour enseigner à un grand nombre d'âmes les vertus pratiquées par le Bienheureux Jean Eudes. Le coeur des saints est vaste comme un océan et des siècles après leur mort nous subissons leur influence. Les battements de leur coeur arrivent aux rivages mystérieux de nos âmes comme les grandes vagues frappent le rocher longtemps après la tempête.

Saint Jean Eudes et saint Louis-Marie de Montfort ont été les apôtres de la dévotion mariale. Or il semble bien que nous assistions, à notre époque, aux merveilleux épanouissement de cette doctrine de paix et de confiance. La Sainte Vierge reprend dans la vie chrétienne cette

place prépondérante que lui avait accordée la première génération chrétienne. Marie est aux sources de la grâce et une religion qui l'ignore est déjà vide de toute vie surnaturelle. Nous méditerons brièvement ces deux pensées qui résument bien le but de votre Association.

1—Marie introduit chaque âme dans le mystère de la connaissance et de l'amour de Dieu.

2—Marie introduit le monde dans une ère de paix et de vrai bonheur.

I

L'Apôtre saint Paul nous enseigne que Dieu se manifeste à nous de bien des façons. La plus merveilleuse de ces interventions divines fut certes l'Incarnation du Verbe. Car "c'est un grand mystère de piété que ce Jésus, qui s'est manifesté dans la chair, a été sanctifié par l'Esprit, s'est montré aux anges, a été prêché aux Gentils, a suscité la foi dans le monde, a eu une ascension glorieuse." (I Tim. III, 19.)

Mais ce don de Dieu nous a été présenté par Marie. L'Evangile persiste à nous dire que tous les pèlerins de la Crèche "trouvèrent le petit Enfant avec Marie, Sa Mère". (Matth. II, 11.) Marie nous introduit dans le mystère divin. Avec elle, la foi devient simple comme ces choses essentielles que Dieu a mis à notre portée: l'air, l'eau et la lumière.

Nous devons croire en Dieu. C'est le premier mot de notre sainte religion. Mais ce mot doit devenir notre vie. Croire, c'est vraiment prendre Dieu en nous. Croire, c'est exprimer tout le symbole dans notre vie, au point qu'il soit le guide de notre vie et qu'il devienne l'âme de nos actes, le ressort intime de tous nos élans, de toutes nos aspirations et de tout notre amour.

Mais qui nous conduira vers ces gras pâturages de l'amour de Dieu, sinon la Divine Bergère? "Le propre de la Sainte Vierge, écrivait saint Louis-Marie de Montfort, est de nous conduire sûrement à Jésus-Christ, comme le propre de Jésus-Christ est de nous conduire sûrement au Père Eternel".

C'est que Marie n'existe que pour Jésus. Séparer le Fils de la Mère, c'est morceler le plan divin et fausser le sens religieux. L'unique pensée de Marie est enfermée dans ces mots qu'Elle dit aux serviteurs de Cana: "Faites tout ce qu'Il vous dira." Elle n'a pas d'autre message et, au cours de l'histoire, lorsqu'Elle reviendra sur la terre, Elle répétera, sous une forme ou sous une autre, l'écho de cette seule parole qui livre toute son âme. Aussi saint Jean Eudes ne jugeait pas audacieuse cette invocation qui lui était familière: "Jésus, Coeur de Marie, ayez pitié de nous." Quel beau commentaire vivant de la parole ardente de l'Apôtre saint Paul, mise sur les lèvres de Marie: "Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi"!

Entre Marie et Jésus, il y eut toujours un échange ineffable, une sorte de transfusion spirituelle. Marie donnait à Jésus son humanité, Jésus donnait à Marie une participation toujours croissante à sa divinié. Telle est la vraie foi vivante!

Croire, c'est participer à l'être même du Christ. Croire, c'est entrer dans un monde d'ouverture réciproque, de désintéressement absolu, de communion lumineuse. Or Marie est la voie qui nous introduit dans ce monde. Pie X a écrit: "Il n'est route ni plus sûre, ni plus rapide pour unir les hommes à Jésus-Christ... Personne au monde n'a, comme Elle, connu Jésus, personne n'est meilleur maître et meilleur guide pour faire connaître Jésus."

Nous devons donc essayer par tous les moyens d'accentuer notre union à Marie. Cela signifie plus que de lui

adresser des prières, fussent-elles ferventes. L'union à Marie va même plus loin que l'identification des sentiments qui pourraient exister dans son coeur et dans les nôtres. Marie nous donnera son propre coeur pour aimer Jésus. Elle ne rêve que cela. Donner Jésus à chaque âme reste l'unique ambition de cette Mère incomparable. Unis à Elle, nous arriverons à une transformation d'âme, à une profonde identification avec le Christ Jésus qui nous fera penser, agir, sentir et vouloir comme Lui.

La tâche de Marie sera achevée seulement lorsqu'elle aura formé le Christ-Jésus, son Fils, en nous et qu'en Lui Elle nous présentera au Père, dans le mouvement et sous l'opération du Saint-Esprit.

La foi est vraiment un monde merveilleux. Y sommes-nous déjà entrés? Chers Associés de la Garde d'honneur du Coeur Immaculé de Marie, écoutez, aujourd'hui, l'invitation qui vous est faite d'imiter l'humble Vierge de Nazareth. Prenez la main de cette Mère et suivez-la sur le chemin qui conduit à Jésus. C'est cette foi vivante et vitalisante qui vous donnera ce bonheur que chantait Elisabeth lorsque Marie entra dans sa maison: "Bienheureuse Celle qui a cru que s'accomplirait ce que le Seigneur lui avait dit." (Luc. 1, 45.)

II

Mais Marie n'est pas seulement la Mère de la vraie foi pour chaque âme. Elle est l'espoir du monde. L'homme moderne prétend ne dépendre que de sa propre loi. Un grand vent d'indépendance secoue notre génération et les enfants de ce siècle ont méprisé les eaux vives de la grâce pour aller à la plénitude de la mort. L'homme s'est divinisé sous la forme du parti politique, de la technique, de la science. Or le culte des faux-dieux conduit toujours aux pires aberrations et c'est pourquoi notre génération a perdu la paix et elle a connu la peur.

Le dix-neuvième siècle avait vécu dans une grande espérance; la Science, le Progrès, la Machine allaient tout procurer à l'homme: vérité, paix, loisirs, confort et pain quotidien. L'obscurantisme clérical, ce spectre qui rôde encore, paraît-il, dans certains milieux, serait définitivement dissipé et les misères humaines disparaîtraient avec l'avènement de l'âge d'or, annoncé par les prophètes de la religion nouvelle.

Hélas! la Science sans conscience devait engendrer la haine et servir à détruire les trésors qu'une civilisation chrétienne avait jalousement préservés. Mais la science sans Dieu devient vite une science contre Dieu. Elle s'affirme aujourd'hui dans la constitution de plusieurs pays dont la fin est évidemment la destruction du règne de Dieu. Devant ce matérialisme marxiste qui se répand partout dans le monde à la manière du feu dans les roseaux desséchés, les âmes tremblent, les coeurs sont dans l'angoisse et l'humanité souffre.

Regardons Marie. Il lui a été dit un jour: "Ne timeas Maria", "Ne craignez pas, Marie" (Luc. I, 30.) Et pourquoi ne doit-elle pas craindre? Parce qu'Elle a trouvé grâce devant le Seigneur! Seul le coupable a peur. Marie est pleine de confiance, parce qu'Elle est pleine de grâce.

Maintenant au ciel, où elle a rejoint son Fils, en corps et en âme, elle possède une puissance sans égale. Depuis vingt siècles, Elle mène une vie très intense, travaillant à nous procurer une demeure dans la maison du Père.

Elle est l'astre éclatant qui apparaît toujours à l'horizon de nos détresses, afin de nous rappeler que notre destinée n'est pas limitée à la terre.

Depuis un siècle, Marie est souvent venue rassurer les hommes au bord de l'abîme. Les miracles de Lourdes sont la réponse de Dieu aux négateurs du surnaturel et les visites de Notre-Dame du Rosaire à Fatima sont des

appels pressants de l'Amour infini qui retentissent dans un désert de haine. Hélas! nous ne vivons pas avec l'intensité de foi qu'il faudrait ces événements qui ont mis entre nos mains les armes qui peuvent vaincre Satan et délivrer le monde de la peur.

La victoire est à ceux qui croient. Notre monde, s'il avait la Foi, retrouverait l'espérance et la Paix. Nous sommes comme les apôtres travaillant en vain dans la tempête et essayant de ramer contre le vent. Alors Jésus vient à eux marchant sur les eaux. Et lorsque les Apôtres crient, sous l'influence de la peur, Jésus leur dit: "Ayez confiance, c'est moi, ne craignez point." C'est dans la mesure où Pierre met ses yeux dans ceux de Jésus qu'il peut s'avancer sur les flots, dans la tempête. Imitons l'Apôtre Pierre, mes chers Frères, et avançons-nous avec confiance dans ce monde tourmenté par ces mille passions qui agitent le coeur des hommes. Marie est avec nous et Elle brisera le mur de fer qui divise l'humanité. Elle n'est pas seulement la Mère qui s'occupe de chacun de nous, parce que nous sommes ses enfants; Elle est aussi la Reine du monde et Elle le porte avec la puissance de Dieu.

Dans la chapelle de la médaille miraculeuse à Paris, l'artiste a représenté la Mère de Dieu tenant le globe terrestre dans ses mains. Marie le soulève au-dessus de l'immensité avec une aisance qui dit sa puissance. Ses yeux levés vers Dieu puisent dans la Trinité la force de soutenir le monde.

Unissons-nous, en terminant, aux sentiments si beaux de la prière de consécration de Pie XII au Coeur Immaculé de Marie: "Reine du Très-Saint Rosaire, secours des chrétiens, refuge du genre humain, victorieuse dans toutes les grandes batailles de Dieu, nous nous prosternons suppliants devant votre trône, certains d'obtenir miséricorde et de trouver grâce et secours opportun dans les calamités présentes, non pas par nos mérites, dont nous ne présumons pas, mais uniquement par l'immense bonté de votre

Coeur maternel. . . Obtenez la paix et la liberté complète à la sainte Eglise de Dieu. Arrêtez le déluge envahissant du néo-paganisme, qui est tout matière, et accroissez dans les fidèles l'amour de la pureté, la pratique de la vie chrétienne et le zèle apostolique, afin que le peuple de ceux qui servent Dieu augmente en mérite et en nombre." Ainsi soit-il.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Lettre adressée de Rome,

à ses diocésains,

par S. Exc. Mgr l'Archevêque,

au lendemain d'une audience

auprès du Saint-Père.

Nos très chers Frères,

Rome est la Capitale du monde chrétien. C'est ici que l'Apôtre Pierre a fixé cette Eglise que le Seigneur Jésus avait fondée pour le salut du genre humain. Mais Pierre vit toujours. Rome n'est pas seulement une grande cité moderne. Pour celui qui a la foi, Rome, c'est la source du grand fleuve de la grâce.

Toute la vie spirituelle commence ici. Si le Pape n'exerçait pas son empire spirituel, le sacerdoce disparaîtrait, les ciboires seraient vides, les coeurs ne seraient plus purifiés, les âmes oublieraient le Ciel, et la haine remporterait une victoire finale sur l'Amour. Mais la Providence veille sur son Eglise et, en ces temps troublés que nous traversons, Elle lui a donné un Chef prudent, un Père aimant et un Pasteur zélé, toujours prêt à donner sa vie pour les brebis qu'il doit conduire à la vie.

Voir le Pape est une grâce. Sentir la dilection du Pape est la plus grande grâce qu'un fils aimant de l'Eglise puisse goûter. Cette grâce, comme nous voudrions vous la communiquer, vous y faire communier! Le samedi, 15 novembre, le Souverain Pontife nous recevait en audience privée dans sa bibliothèque en son palais de Castel-Gandolfo. Demi-heure trop vite écoulée durant laquelle cepen-

dant nous avons eu le temps de parler au Vicaire de Jésus-Christ de nos peines et de nos consolations. Nos peines, elles sont aussi les siennes, car les ennemis de l'Eglise sont partout les mêmes. Le Saint-Père nous disait à un moment donné de la conversation: "Il y a tant de martyrs aujourd'hui que nous devons demander à Dieu la grâce de la force et de l'humilité, afin d'être prêts à mourir pour le Christ et son Eglise."

Ah! nos très chers frères, ces paroles demeurent pour nous un programme de vie, et leurs accents résonnent dans notre âme comme un appel à un dévouement plus total.

Oui, le Pape souffre car les ennemis de l'Eglise sont ses ennemis. Ceux qui veulent détruire le règne de Dieu sur la terre ont engagé la lutte contre Celui à qui ont été remises les clés de ce Royaume. La lutte du Mal contre le Bien n'est pas un débat académique. Le Mal a son armée. Les Chefs de cette armée obéissent à une stratégie élaborée par Satan lui-même, car le père du mensonge a juré de faire disparaître Celui à qui a été confié le dépôt de la vérité. Dans cette lutte gigantesque qui se livre en ce moment sur la terre, nous oublions trop facilement, hélas! que le Pape reçoit des coups qui le font souffrir, et qui le feraient mourir si la protection toute-puissante des saints Apôtres Pierre et Paul ne le couvrait pas comme d'un bouclier impénétrable.

Mais ne croyons pas que seuls les ennemis de l'Eglise soient la cause des souffrances du Saint-Père. Les négligences et la tiédeur des chrétiens sont pour lui des occasions de graves inquiétudes. Si nous étions attentifs à vivre selon les directives qu'il nous donne, ses ennemis ne seraient pas aussi audacieux. Le mur de fer qui sépare le monde est plus consistant du côté du Mal que du côté du Bien. Les ennemis obéissent aveuglément, sans discuter les ordres qui leur sont donnés. Pendant ce temps, les catholiques minimisent la pensée du Pape, et certains

qui se disent cependant des catholiques militants hésitent à accepter toutes les directives pontificales en matière de morale et de vie chrétienne, donnant l'impression qu'être trop romain serait peut-être une abdication de cette liberté chérie qui, aujourd'hui comme hier cependant, conduit, hélas! à tous les crimes et à toutes les apostasies.

Aussi nous vous engageons, nos très chers frères, à vivre comme de véritables enfants de l'Eglise afin que vous soyez une source de consolation pour Celui qui est notre Père et notre Chef. Nous avons parlé au Pape de vos vertus et de votre fidélité à l'Eglise. Nous lui avons porté vos dons et nous Lui avons raconté les merveilles de la Croisade du Chapelet. Son coeur a été touché et son espérance a été fortifiée par ces récits que nous lui faisions. Il ne faudrait pas, nos très chers frères, que ces louanges soient de simples paroles de politesse d'un visiteur à Celui qui le reçoit avec bienveillance. En parlant ainsi au Saint-Père, nous avions l'impression très nette d'engager la conscience de chacun d'entre vous: nous exprimions les sentiments très profonds et très sincères de nos prêtres zélés, de nos communautés ferventes, des membres actifs de notre Action Catholique, des fidèles pratiquants, des Croisés du Chapelet et surtout de nos chers enfants, espoir de l'Eglise de demain.

* * *

Ce contact avec le Chef de l'Eglise a été pour nous une grâce dont nous remercions le Seigneur. Les premiers Apôtres entreprenaient de longs et pénibles voyages pour voir Pierre et être confirmés dans la foi par sa prière. Tel a été le but de ce voyage que nous avons entrepris alors que nous aurions eu tant à faire en demeurant au milieu de vous. Mais ce travail pastoral qui nous absorbe totalement n'a de valeur et de sens que dans la mesure où il est fait en union avec le Pape et pour le Pape. Il est

donc tout indiqué que l'Evêque vienne chercher auprès des tombeaux des SS. Apôtres Pierre et Paul la grâce et la lumière qui assureront à son action une pleine efficacité apostolique.

* * *

Afin que ces considérations puissent dépasser le monde des simples émotions, fussent-elles religieuses, nous vous exhortons, nos très chers frères, à traduire votre affection envers le Pape en actes de courage chrétien et en aumônes spirituelles et temporelles. Le Pape a défini les conditions de la vraie paix. Inutile, alors, pour ne pas dire dangereux, d'aller chercher ce programme de paix auprès de ceux qui le présentent à nous sous le déguisement des brebis, mais dont l'haleine exhale la haine envers le Vicaire de Jésus-Christ. Le Pape affirme la primauté des vertus évangéliques de chasteté, d'humilité et de douceur. Et cependant, des hommes essaient de trouver dans la luxure, l'orgueil et la force, les éléments constitutifs de la personnalité. Lisez les oeuvres publiées chez nous en ces derniers temps. Ecoutez les conversations dans les salons, les usines et les endroits de jeux. Essayez de pénétrer dans le secret des vies intimes, et vous serez surpris de découvrir le nombre de ceux qui ne pensent plus comme le Christ-Jésus. Oh ! plusieurs essaient bien de trouver des formules qui justifieraient leurs positions en ce qui concerne la morale conjugale, l'expression artistique, les divertissements, le cinéma, la danse, etc. . . , car ils se disent toujours catholiques et ils sont froissés lorsqu'ils constatent que l'Eglise ne place pas en eux toute sa confiance. Mais comment peuvent-ils revendiquer ce titre si beau d'enfants de l'Eglise alors qu'aucune de leurs positions ne correspond aux directives claires et précises du Vicaire de Jésus-Christ sur ces mêmes matières si importantes.

Aussi, nos très chers frères, nous demandons à notre clergé et aux communautés religieuses d'accepter avec diligence, respect et amour les directives pontificales.

Depuis le début de son Pontificat, Notre Saint-Père le Pape Pie XII n'a cessé de rappeler la nécessité de la vie intérieure. Hier encore, alors que nous étions agenouillé à ses pieds et que nous lui demandions un mot d'ordre pour nos prêtres, nos religieux et nos religieuses, il nous répétait avec insistance ce mot: "La vie intérieure! La vie intérieure!"

Que les communautés dont le rôle primordial est la prière et la pénitence ne cessent de faire monter vers le Ciel leurs supplications en faveur du "doux Christ de la terre".

Que tous les fidèles, dont la vie devrait être le témoignage de leur foi, ne craignent pas de s'engager dans les chemins difficiles que leur indique le Chef visible de l'Eglise. Il parle au nom de Dieu, et, pour lui demeurer fidèles, en ce moment de nombreux chrétiens versent leur sang et meurent simplement parce qu'ils croient qu'il est encore préférable d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Enfin le Pape a besoin de nous pour exercer la charité. L'an dernier, grâce à la collaboration spontanée des enfants de nos écoles, nous avons envoyé au Pape plus de six cents caisses de vêtements de toutes sortes et d'objets d'utilité pratique. Nous demandons à tous les enfants d'obtenir de leurs parents un morceau de lingerie (linge neuf et propre) qu'ils offriront, durant l'année, au Saint-Père pour ses pauvres. Ainsi par l'affection, la prière, l'imitation des vertus et la charité pratique, nous nous efforcerons de satisfaire aux obligations et aux devoirs de piété filiale que la foi nous impose envers la personne du Vicaire de Jésus-Crist sur la terre.

Et c'est de tout coeur que nous vous transmettons, nos très chers frères, la bénédiction abondante et affectueuse que le Saint-Père nous donnait et qu'il vous donnait dans notre personne alors que nous étions à ses pieds et qu'il nous embrassait paternellement.

Cette lettre sera lue au prône des messes, dans toutes les églises, chapelles et oratoires publics, le dimanche qui suivra sa réception. Elle sera également lue au Chapitre de toutes les Communautés religieuses de notre diocèse.

Rome, le 16 novembre 1952.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

Lettre adressée de Rome, à ses diocésains, par S. Exc. Mgr l'Archevêque, à l'occasion du Nouvel An.

Nos très chers Frères,

Des circonstances, indépendantes de Notre volonté, Nous empêchent d'être au milieu de vous durant ces jours de Fêtes. Alors que toutes les familles profitent de la célébration des saints mystères de la Nativité et de la Circoncision de N.S.J.C. pour resserrer les liens de l'affection par des échanges de cadeaux et de bons souhaits, par des visites d'amitié et des réunions de parents, Nous sommes séparé de vous et privé du réconfort des manifestations que votre piété envers Dieu et votre affection envers Notre personne vous inspireront. Nous nous consolons cependant à la pensée que vous n'êtes pas complètement orphelins puisque Monseigneur l'Administrateur présidera les grandes cérémonies qui marquent le passage d'une année à une autre et qu'il fera descendre sur vos têtes la bénédiction du Dieu Tout-puissant.

Mais ce regret d'être éloigné de vous devient plus tolérable lorsque Nous considérons que Nous sommes à Rome, dans la Capitale de la chrétienté, tout près de la maison du Père Commun qui Nous recevra avec affection en la vigile de Noël afin de Nous communiquer sa pensée et de Nous envelopper dans sa bénédiction paternelle.

Cette bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, Nous voulons que vous la partagiez avec Nous, N.T.C.F., et c'est pourquoi Nous vous l'envoyons immédiatement de façon à ce qu'elle vous arrive toute chaude de l'affection que le St-Père vous porte.

Cette affection du Pape pour vous, le monde entier en sera le témoin ému lorsque, dans quelques jours, le Saint-Père conférera à votre Archevêque la plus haute dignité qui soit sur la terre après la sienne en le créant Prince de l'Eglise. Le Saint-Père ne pouvait pas vous faire de plus belles étrennes, et c'est pourquoi Nous vous demandons de prier pour Lui avec une ferveur pleine de reconnaissance et marquée du sceau de la fidélité.

Pour nous, l'aube de cette année 1953 éclate déjà comme la lumière d'un plein midi, et Nous demanderons au Seigneur que les nuages ne viennent pas obscurcir ce ciel radieux. Cependant, N.T.C.F., Nous voulons vous avertir que le bonheur dont il est question en ce moment ne doit pas être conçu comme une absence de toute souffrance et de toute contrainte. La croix sera aussi lourde en 1953 qu'elle l'a été en 1952. Ne dites pas qu'il Nous est d'autant plus facile de vous encourager à porter la croix que Nous n'en connaissons pas la pesanteur. Sachez bien, N.T.C.F., que les honneurs dans l'Eglise sont le symbole d'une participation plus active à l'oeuvre rédemptrice du Sauveur et que les insignes de Notre dignité Nous permettent de marcher plus près du Maître sur le chemin royal de la Sainte Croix.

Sur la liste des prochains Cardinaux, vous trouverez les noms des martyrs du XXème siècle. L'Eglise du Christ-Jésus est toujours persécutée comme son Divin Fondateur et ses chefs sont traqués comme de vils malfaiteurs à la manière des premiers Apôtres. Mais ces apôtres d'aujourd'hui comme ceux d'hier sont "tout pleins de joie d'avoir été trouvés dignes de subir des outrages pour le Nom de Jésus", (Actes V, 42.)

Si vos Chefs spirituels trouvent la joie dans ce témoignage non-équivoque de la souffrance et si vos Pasteurs vous enseignent que le chemin du vrai bonheur se trouve dans la fidélité à la loi divine, engagez-vous donc, N.T.C.F., sur cette voie et ne cherchez plus les consola-

tions du monde. Nous vous demandons de méditer dès la première heure de l'An Nouveau ces paroles que l'Apôtre saint Paul adressait à ses premiers fidèles: "Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes, et le Dieu de toute consolation. Il nous console dans toutes nos afflictions, afin que, par la consolation, dont nous sommes nous-mêmes gratifiés par Dieu, nous puissions à notre tour consoler les autres, dans quelque affliction qu'ils se trouvent! En effet, de même qu'abondent pour nous les souffrances du Christ, de même aussi abonde notre consolation par le Christ. Si donc nous sommes affligés, c'est pour votre consolation et votre salut. Sommes-nous consolés, c'est pour votre consolation, laquelle se fait jour en vous dans votre patience à supporter les souffrances que nous endurons nous-mêmes. Notre espoir, en ce qui vous concerne, est ferme: nous savons que la part que vous aurez prise à nos souffrances vous fera partager aussi notre consolation." (II Cor. I, 3-7.)

Oh! N.T.C.F., que la Mère de Dieu et notre Mère, la douce Vierge Marie, vous accorde la grâce de comprendre ces paroles afin que vous ayez le courage de chercher le vrai bonheur là où il se trouve! N'écoutez donc pas les voix enjoleuses du monde et des passions. Eloignez-vous de la luxure et de l'intempérance. Pratiquez le détachement des biens de la terre en faisant l'aumône et en vous occupant des pauvres et des malades. Que celui qui possède peu donne à celui qui ne possède pas. Et que celui qui possède beaucoup donne à celui qui possède peu. Ainsi vous vivrez selon l'esprit de Notre-Seigneur et Maître et vous entrerez dans sa paix et dans sa joie.

Notre regret d'être absent de Notre diocèse en ces jours devient plus cuisant lorsque Nous songeons que Nous serons privé de la grâce insigne de la visite des malades dans les hôpitaux. Mais Nous leur demandons d'attendre Notre retour, et Nous leur promettons d'aller leur porter

une affectueuse bénédiction que nous échangerons contre une de ces prières de malade que le Seigneur écoute toujours.

Enfin, Nous terminons en vous adressant le traditionnel souhait: "Bonne, Heureuse et Sainte Année!" Que le Seigneur bénisse les travaux apostolique de Nos prêtres; qu'Il donne à de nombreux adolescents la grâce de la vocation sacerdotale; qu'Il protège les nombreuses Congrégations religieuses qui se dévouent avec tant de zèle dans Notre diocèse; qu'Il soutienne l'apostolat de nos militants d'Action Catholique; que les vieillards se préparent à paraître devant leur Juge dans la prière et la pratique des sacrements; que les malades cherchent dans leur Crucifix la force d'accepter la volonté divine; que l'éducation des enfants repose sur le sacrifice; que les adolescents se préparent à la vie dans la pratique de la chasteté et par un travail ardu; que les enfants marchent sur les traces du Petit Jésus; que tous cherchent "avant tout le Royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste leur sera donné par surcroît." (Matt. VI, 33.)

Cette lettre sera lue au prône de toutes les messes de la Fête de la Circoncision de N.S.J.C dans les églises et les oratoires publics, et au Chapître de toutes les Communautés religieuses. Nous demandons à la Direction de Nos hôpitaux catholiques de la communiquer aux malades par le moyen des appareils téléphoniques ou radiophoniques.

Rome, le 24 décembre 1952.

✠ PAUL-EMILE,
archevêque de Montréal.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL

1952

I — Nomenclature des membres du clergé diocésain et religieux.

II — Tableau des églises et chapelles où se feront les prières des Quarante-Heures.

III — Liste des confesseurs extraordinaires assignés aux différentes communautés religieuses.

Vu et approuvé :

✠ PAUL-EMILE,

Archevêque de Montréal.

Montréal, 1er décembre 1951.

I

CLERGÉ DIOCÉSAIN ET RELIGIEUX

(1952)

CLERGÉ DIOCÉSAIN DE MONTRÉAL

*S. E. Mgr PAUL-EMILE LEGER, né le 26 avril 1904; ordonné prêtre, le 25 mai 1929; élu Archevêque de Montréal, le 25 mars 1950 et sacré le 26 avril 1950; intronisé le 17 mai 1950.

*S. E. Mgr CONRAD CHAUMONT, M.A., né le 6 janvier 1875; ordonné prêtre, le 24 septembre 1898; sacré évêque titulaire d'Arena, auxiliaire de Montréal, le 15 août 1941.

*S. E. Mgr LAWRENCE P. WHELAN, né le 16 octobre 1899; ordonné prêtre, le 19 décembre 1925; sacré évêque titulaire d'Opos, auxiliaire de Montréal, le 15 août 1941.

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	MM. *Robert, Amédée	14 janv. 1864	12 août 1888
2	*Choquet, Elzéar	14 mai 1865	14 mars 1891
3	*Gates, M. A., Henri-Louis-Ph	28 mars 1865	5 juil. 1891
4	*Côté, J.-Gaspard-Didier	4 fév. 1868	27 mai 1893
5	*Bourassa, chan. hon., D.Th., Jules	15 nov. 1869	23 déc. 1893
6	*Dubois, D. Th., Nazaire	11 nov. 1869	29 juin 1894
7	*Gauthier, D.Th., D.Ph., Osc	6 fév. 1873	18 août 1895
8	*Desjardins, D.Th., D.Ph., Aldér	22 déc. 1871	13 oct. 1895
9	*Villeneuve, Charlemagne	12 mars 1872	25 juil. 1896
10	*Paiement, chan. hon., Armand	6 juil. 1873	20 déc. 1896
11	*Champagne, Joseph-Arthur	19 mars 1872	18 déc. 1897
12	*Verschelden, Joseph	11 mars 1875	3 juil. 1898
13	*Gascon, Samuel	6 avril 1873	4 sept. 1898
14	*Desrosiers, L.L.L., Ls-Jos.-Adél	16 déc. 1873	11 sept. 1898
15	Mgr *Chartier, p.a., chan., G.-Henri	23 janv. 1875	17 déc. 1898
16	M. *Tousignant, Frs-Xavier	24 fév. 1874	17 déc. 1898
17	Mgr *Chartier, p.d.,D.Th.,D.Ph.,L.L.L.,	18 juin 1876	28 mai 1899
18	MM. *Alary, chan. hon., Zénon-H.-J	17 nov. 1874	18 juin 1899
19	*Ethier, J.-Avila	13 sept. 1876	30 juil. 1899

* Société d'une Messe.

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
20	MM. *Granger, chan. hon., Joseph-R.	26 août 1876	30 juil. 1899
21	*Jetté, Joseph.....	17 déc. 1874	3 sept. 1899
22	*Berthiaume, Arthur.....	27 sept. 1874	1 juil. 1900
23	*Melançon, Joseph-M.....	15 oct. 1877	22 déc. 1900
24	Mgr *Sylvestre, P.D., ch., D.D.C., Adol.	23 juil. 1876	30 juin 1901
25	MM. *Bastien, J.-Albert.....	11 fév. 1877	21 déc. 1901
26	*Demers, Joseph-Urgel.....	8 mai 1876	21 déc. 1901
27	*L'Heureux, Jos.-Ernest.....	21 sept. 1877	25 mai 1902
28	*Bernier, D.Ph., Joseph-Ernest.....	17 janv. 1879	11 avril 1903
29	*Maurice, D.Th.,LL.L.,M.A.,D.Péd.	30 juin 1877	31 mai 1903
30	*Cloutier, Ls-Eugène..... [J.-O.	18 juin 1878	28 juin 1903
31	*Groulx, chan. hon.,D.Th.,D.Ph., L.	13 janv. 1878	28 juin 1903
32	Mgr *Verner, Josaphat, P.D.	23 août 1880	13 sept. 1903
33	MM. *Caumartin, Joseph-Wilfrid.....	19 déc. 1877	19 déc. 1903
34	*Lussier, Joseph-Charles.....	4 juil. 1876	20 déc. 1903
35	*Kieffer, Charles-René.....	8 déc. 1877	29 juin 1904
36	*Toupin, Damien-J.-Bte.....	25 fév. 1874	29 juin 1904
37	*Roy, Pierre	20 juil. 1879	11 déc. 1904
38	*Boileau, Georges-Etienne.....	20 avril 1880	17 déc. 1904
39	Mgr *Deslongchamps,P.D., D.Ph., H.-J.	20 oct. 1880	17 déc. 1904
40	MM. *Kieffer, Alphonse-Marie.....	13 mars 1878	17 déc. 1904
41	*Paquet, Joseph-Victor.....	8 juil. 1877	18 déc. 1904
42	*Papineau, Hormisdas-J.....	18 août 1879	2 juil. 1905
43	Fleury, L.L.L.. Omer.....	5 mars 1877	21 janv. 1906
44	*Boucher, Adélard-Odilon.....	5 janv. 1878	17 avril 1906
45	*Champoux, J.-Hor.-Alexan.....	12 sept. 1882	29 juin 1906
46	*Girard, Eusèbe-Siméon.....	7 avril 1880	1 juil. 1906
47	*Clouthier, Sylvio-Joseph.....	19 janv. 1879	8 juil. 1906
48	Mgr *Reid, P.D., Martin-Patrick	17 oct. 1882	12 août 1906
49	M. *O'Brien, Michael-Thomas	10 juin 1881	22 déc. 1906
50	Mgr *Boileau, P.D., D.Ph., Aimé-Jos.....	2 juin 1880	25 mai 1907
51	M. *Gagnon, Eusèbe.....	19 juin 1879	25 mai 1907
52	Mgr *Coursol, P.D., Paul-Emile	9 juin 1882	30 juin 1907
53	MM. *Lecompte, U.-G.-Henri.....	30 mai 1882	30 juin 1907
54	*Morin, Louis-Siméon.....	12 mars 1883	13 juin 1908
55	*Robert, Victor.....	14 juin 1881	13 juin 1908
56	Mgr *Charbonneau, P. D., Eudore	6 fév. 1884	28 juin 1908
57	Mgr *Harbour, P.D., chan. Adélard.....	12 janv. 1884	16 août 1908
58	Mgr McDonagh, P.D., Wilfrid-Emmet	10 juil. 1884	19 déc. 1908
59	MM. *Paré, Joseph-Auguste.....	18 oct. 1881	19 déc. 1908
60	*Gariépy, J.-Albert.....	8 mars 1880	23 mai 1909
61	Mgr *Mousseau, P.D., chan. Arch.-Jean.	26 janv. 1881	23 mai 1909

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
62	MM. *Sanche, Gédéon	23 juin 1881	5 juin 1909
63	*Verschelden, Léon-Augustin	3 août 1885	29 juin 1909
64	*Beaudin, D.Ph., Charles-Jean	13 oct. 1884	25 juil. 1909
65	Mgr *Deschènes, P.D.,D.Ph.,D.Th.,D.D.C.	6 juin 1886	25 juil. 1909
66	MM. *Sicard, Adolphe [ch.hon., A.	29 sept. 1884	21 mai 1910
67	Labrosse, J.-A.-Wilfrid, L. ès Sc.	27 juil. 1884	25 juil. 1910
68	*Quesnel, Hector	26 oct. 1884	9 oct. 1910
69	*Bélanger, Henri	28 nov. 1886	29 juin 1911
70	*Bélisle, Donat	10 sept. 1885	29 juin 1911
71	*Léonard, Wilfrid	26 mars 1886	29 juin 1911
72	*Magnan, Prisque	22 mai 1887	29 juin 1911
73	*Rayneault, Henri	4 mars 1885	29 juin 1911
74	Mgr *Labelle, P.D., Ernest	2 juin 1884	2 juil. 1911
75	MM. *Pépin, Charles-Etienne	5 janv. 1885	2 juil. 1911
76	*Chartrand, Joseph	25 août 1886	9 juil. 1911
77	*Godin, Donat	16 avril 1886	9 juil. 1911
78	*Primeau, Honoré	8 janv. 1881	10 sept. 1911
79	*Pageau, Alfred	3 mars 1885	22 oct. 1911
80	*Dalpé, Joseph	17 mars 1888	28 janv. 1912
81	*Deschènes, Omer	15 août 1887	1 juin 1912
82	Poirier, Bonaventure	14 août 1873	1 juin 1912
83	Mgr *Valois, DTh.,P.A.,V.G.,chan. Alb.	10 mars 1889	29 juin 1912
84	MM. *Cloutier, Marcel	18 oct. 1886	30 juin 1912
85	*Gauthier, Pierre	29 juin 1886	14 juil. 1912
86	*Gervais, Augustin	25 mars 1889	14 juil. 1912
87	*Murphy, John	15 août 1886	21 déc. 1912
88	*Charlebois, Emmanuel	31 août 1890	23 mars 1913
89	*Payment, Arthur	23 mai 1887	17 mai 1913
90	*Ethier, Aquila	3 déc. 1885	29 juin 1913
91	*Pigeon, Cléophas	22 juin 1886	6 juil. 1913
92	Pelletier, Valérien	4 mai 1882	25 juil. 1913
93	*Boismenu, Léon	25 sept. 1886	28 juil. 1913
94	*Champoux, Georges	8 déc. 1886	6 juin 1914
95	Mgr *Labelle, P.D., Charles-Auguste	28 sept. 1889	6 juin 1914
96	M. Potvin, Lucien	10 mars 1890	6 juin 1914
97	Mgr *Gareau, P.D., chan. hon., Eugène.	8 oct. 1888	29 juin 1914
98	MM. *Labonté, Adalbert	17 mars 1890	5 juil. 1914
99	*Laurin, Emile	28 avril 1888	5 juil. 1914
100	*Martel, Lionel	1 janv. 1889	5 juil. 1914
101	*McDougall, Henri	4 janv. 1890	18 oct. 1914
102	*Chadillon, Sigefrid	21 oct. 1887	31 janv. 1915
103	*Chabot, Horace	7 fév. 1890	29 mai 1915

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
104	MM. Charbonneau, Daniel	11 juin 1890	29 mai 1915
105	Charron, Laurent	15 août 1888	29 mai 1915
106	*Falardeau, Abraham	20 avril 1887	29 mai 1915
107	*Turcot, Ernest	21 mars 1888	29 mai 1915
108	*Girard, Hector	31 janv. 1890	30 mai 1915
109	*Beauregard, Armand	25 déc. 1889	27 juin 1915
110	*Bigras, Arthur	21 janv. 1890	27 juin 1915
111	*Charbonneau, Henri	13 juin 1890	27 juin 1915
112	*Coutu, Ernest	12 mars 1887	29 juin 1915
113	*Charbonneau, Albert	18 fév. 1890	4 juil. 1915
114	*Théorêt, L.L.L., Joseph	22 avril 1889	4 juil. 1915
115	*Desjardins, René	21 mai 1890	17 sept. 1915
116	*Boileau, Achille	30 oct. 1889	18 sept. 1915
117	*Pineault, Jos.-Albert	27 juin 1888	14 mai 1916
118	*Archambault, Francis	31 mars 1890	17 juin 1916
119	*Desrochers, Antonio-B.	16 août 1890	18 juin 1916
120	*Henri, Albert	20 sept. 1890	25 juin 1916
121	*Arbour, Henri	7 mars 1892	29 juin 1916
122	*Chartrand, chan. hon., Philippe	25 sept. 1891	29 juin 1916
123	*Lafortune, D. Ph., Edouard	6 juin 1893	29 juin 1916
124	*Limoges, Joseph	6 janv. 1891	29 juin 1916
125	*Martineau, D. Ph., Donat	11 déc. 1888	29 juin 1916
126	*Gareau, Charles	2 sept. 1890	2 juil. 1916
127	*Gaudry, Edgar	20 fév. 1893	2 juin 1917
128	*Gauthier, Paul-Emile	29 oct. 1891	2 juin 1917
129	*McNabb, Andronic	30 mai 1891	2 juin 1917
130	*O'Rourke, John	29 janv. 1892	2 juin 1917
131	Desjardins, Arthur	2 août 1892	3 juin 1917
132	*Labelle, Edmond	14 mai 1891	3 juin 1917
133	*Léonard, Emile	22 fév. 1889	3 juin 1917
134	*Lussier, Donat	13 juil. 1887	3 juin 1917
135	*Ouellette, Edouard-Charles	28 avril 1891	29 juin 1917
136	*Caillé, Roméo	25 juin 1892	1 juil. 1917
137	*Lefebvre, Emile	2 mai 1890	5 août 1917
138	*Bachand, René	2 mars 1891	25 mai 1918
139	*Bérard, Adrien	19 nov. 1893	25 mai 1918
140	*Bertrand, Jean	10 oct. 1891	25 mai 1918
141	*Jasmin, Ludger	6 août 1893	25 mai 1918
142	*Lorange, Lucien	1 août 1892	25 mai 1918
143	*Parizeau, Gustave	25 nov. 1890	25 mai 1918
144	*Préville, Rosaire	16 juin 1894	25 mai 1918
145	*Thuot, Georges	10 avril 1894	25 mai 1918

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
146	MM. *Leduc, Armand	5 fév. 1896	14 juin 1919
147	*Marien, C.S., Roger	16 nov. 1895	14 juin 1919
148	*O'Hagan, Joseph	27 juin 1894	14 juin 1919
149	*Charron, L.Ph., Siméon	17 juin 1895	29 juin 1919
150	*Martin, Joseph	3 mars 1894	29 juin 1919
151	*St-Maurice, Eustache	17 sept. 1893	29 juin 1919
152	*Therrien, Georges	10 sept. 1892	29 juin 1919
153	*Marchand, Georges	14 mai 1894	28 sept. 1919
154	*Judes, D.Th., Joseph	18 déc. 1896	21 déc. 1919
155	*Cossette, Ludovic	5 oct. 1891	28 fév. 1920
156	*Allaire, Louis-Philippe	29 janv. 1895	9 mai 1920
157	Gohier, Lionel	26 juil. 1894	9 mai 1920
158	*Gaboury, Henri	7 juil. 1896	16 mai 1920
159	*Caumartin, Urgel	10 fév. 1895	29 mai 1920
160	*Francoeur, Albert	17 mars 1893	29 mai 1920
161	*Grégoire, D. Ph., Henri	25 avril 1896	29 mai 1920
162	*Hudon, Joseph	20 avril 1893	29 mai 1920
163	*Jarry, L.L.L., Paul	11 sept. 1896	29 mai 1920
164	*Prévost, Conrad	10 déc. 1894	29 mai 1920
165	*Rivet, J.-F.-Ernest	6 fév. 1895	29 mai 1920
166	*Chartrand, Jean-Louis	3 janv. 1895	24 juin 1920
167	Bédard, D.Ph., D.Th., Augustin	29 nov. 1896	26 mars 1921
168	*Naud, Ovila	23 sept. 1896	15 mai 1921
169	*Paquette, Théobald	25 mars 1896	15 mai 1921
170	*Presseault, Bruno	16 juin 1896	15 mai 1921
171	*Robillard, Charles-Henri	23 avril 1898	15 mai 1921
172	*Bracken, Thomas-Augustin	22 fév. 1894	21 mai 1921
173	*Dawson, D.Ph.,D.Th., Melville P.	21 juil. 1895	21 mai 1921
174	*Lemay, D. Ph., Edmond-Augustin	26 mai 1896	21 mai 1921
175	*Moreau, Jean-Baptiste	29 juin 1889	21 mai 1921
176	*Riopel, Jude	31 mars 1897	21 mai 1921
177	*Thibodeau, Antoine	27 fév. 1897	21 mai 1921
178	*Vigeant, Arthur	6 mai 1895	21 mai 1921
179	*Lafleur, Paul	27 janv. 1898	22 mai 1921
180	*deGrandpré, Joseph-Emmanuel	17 juin 1888	24 sept. 1921
181	*Poisson, Camille	13 août 1898	17 déc. 1921
182	*Bibeau, Ovila	2 mai 1895	10 juin 1922
183	*Cabana, Wilfrid	11 sept. 1897	10 juin 1922
184	*LeBrun, Jean-Baptiste	11 mai 1896	10 juin 1922
185	*Lefebvre, Lucien	14 mai 1897	10 juin 1922
186	*Ryan, M. A., William	22 nov. 1895	10 juin 1922
187	Yon, Armand, D.Ph., L.L.L	16 janv. 1895	10 juin 1922

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
188	MM. *Drouin, D.Ph., chan., Raoul	1 mai 1897	25 juin 1922
189	*Bérard, L.S., Emilien	20 déc. 1896	29 juin 1922
190	*Jarry, Emile	15 janv. 1899	29 juin 1922
191	*Lachapelle, Achille	4 sept. 1895	29 juin 1922
192	*Martineau, Wilfrid	3 nov. 1897	29 juin 1922
193	*Moisan, Albert	12 avril 1898	29 juin 1922
194	*O'Kane, Wilfrid	5 fév. 1892	29 juin 1922
195	*Poirier, Eugène	28 oct. 1895	29 juin 1922
196	*Raymond, Roméo	10 déc. 1897	29 juin 1922
197	*Bélanger, André	25 nov. 1894	2 juil. 1922
198	*Papineau, D.Ph., chan., Jacques	18 avril 1898	2 juil. 1922
199	*Raymond, Roger	7 déc. 1897	2 juil. 1922
200	*Bariteau, Conrad	18 avril 1896	26 mai 1923
201	*Blain, Alexandre	6 juin 1896	26 mai 1923
202	*Rondeau, Georges	8 nov. 1895	3 juin 1923
203	*Beauchemin, Hervé	30 juil. 1896	29 juin 1923
204	*Lussier, D.Ph., chan. hon. Hervé	9 déc. 1896	29 juin 1923
205	*Parrot, Aurèle	3 mai 1895	29 juin 1923
206	*St-Cyr, Maurice	8 juil. 1894	29 juin 1923
207	*Signori, Honoré	10 avril 1897	29 juin 1923
208	*Fortin, Florent	2 nov. 1898	14 mars 1924
209	*Allard, Raymond	11 fév. 1895	14 juin 1924
210	*Beaudry, Lionel	15 août 1900	14 juin 1924
211	*Bédard, Edouard	3 juin 1895	14 juin 1924
212	*Bonin, L. ès Sc., Hector	5 déc. 1898	14 juin 1924
213	*Bourgault, Joseph	11 oct. 1896	14 juin 1924
214	*Dubreuil, Armand	15 avril 1897	14 juin 1924
215	*Filion, Emile	16 mars 1898	14 juin 1924
216	*Hébert, Arsène	1 juin 1896	14 juin 1924
217	*Hurtubise, Gérard	9 nov. 1899	14 juin 1924
218	*Lalumière, Joseph	21 oct. 1899	14 juin 1924
219	*Lanthier, Raoul	23 nov. 1896	14 juin 1924
220	*Lefebvre, Gérald	8 mars 1899	14 juin 1924
221	*St-Pierre, D. Ph., Antoine	30 sept. 1898	14 juin 1924
222	*Sullivan, William	9 juil. 1897	14 juin 1924
223	*Lachapelle, Paul	23 juin 1897	29 juin 1924
224	*Beaudry, D. Ph., Marcel	4 fév. 1901	6 juin 1925
225	*Britt, John	4 juil. 1895	6 juin 1925
226	*Dugal, Georges-Henri	16 mai 1896	6 juin 1925
227	*Forest, Henri	23 janv. 1899	6 juin 1925
228	*Forget, Valmore	25 juin 1896	6 juin 1925
229	*Jones, Edmund	6 juin 1898	6 juin 1925

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
230	MM. *Mongeau, F.-X.	19 nov. 1898	6 juin 1925
231	*Peltier, Hector	1 mai 1899	6 juin 1925
232	*Séguin, Georges-Edouard	23 déc. 1898	6 juin 1925
233	*Stanford, Jasper	5 déc. 1892	6 juin 1925
234	*Tassé, Pierre-Emile	16 juin 1899	6 juin 1925
235	*Trottier, Alphonse	18 août 1900	6 juin 1925
236	*Guilbault, D.Ph., Chs-Edouard	6 sept. 1898	7 juin 1925
237	*Fleury, Georges	28 janv. 1902	29 juin 1925
238	*Lacombe, Pierre-Paul	27 déc. 1901	29 juin 1925
239	Fournier, Ovila	27 août 1899	5 juil. 1925
240	*Chayer, Romuald	6 janv. 1903	21 mars 1926
241	*Bellemare, L.Th., B.D.C., Henri	6 avril 1900	29 mai 1926
242	*Brossard, Jacques	4 mai 1899	29 mai 1926
243	*Carbonneau, Ls-Philippe	26 fév. 1900	29 mai 1926
244	*Décarie, François	29 sept. 1900	29 mai 1926
245	*DeMartigny, L.Th., chan. Jacques	13 avril 1903	29 mai 1926
246	*Doran, Harold-J	16 mars 1901	29 mai 1926
247	*Dorion, André	21 mai 1904	29 mai 1926
248	*Dufresne, Georges	6 janv. 1900	29 mai 1926
249	*Durnin, John-J	3 juil. 1897	29 mai 1926
250	*Fiset, Armand	23 juil. 1896	29 mai 1926
251	*Marien, Lucien	28 avril 1900	29 mai 1926
252	*Pelletier, René	30 sept. 1901	29 mai 1926
253	*Racette, L.Th., Wilfrid	17 juin 1901	29 mai 1926
254	*Robitaille, Oscar	28 janv. 1901	29 mai 1926
255	*Savaria, Jean-Paul	1 sept. 1898	29 mai 1926
256	*Séguin, Aimé	23 avril 1901	29 mai 1926
257	*Gauchet, Léon	21 déc. 1901	29 août 1926
258	Sicotte, Euclide	12 août 1901	29 mai 1926
259	*Lévesque, Pierre	3 mars 1901	24 oct. 1926
260	*Beaudin, Alcide	4 fév. 1902	11 juin 1927
261	*Caron, Albert	18 juin 1902	11 juin 1927
262	*Clément, L.Th., Georges	25 nov. 1899	11 juin 1927
263	*Cooney, Ernest	3 mars 1900	11 juin 1927
264	*Gravel, Oscar	27 oct. 1898	29 août 1926
265	*Frédéric, L.Th., L.L.,L.Péd., Jean	1 juin 1902	11 juin 1927
266	*Galarneau, Gaston	15 sept. 1901	11 juin 1927
267	*Gervais, Edmond	22 mai 1900	11 juin 1927
268	*Gravel, Henri	8 nov. 1899	11 juin 1927
269	*Hébert, Eugène	29 juil. 1901	11 juin 1927
270	*Lacombe, B.Th.,B.D.C., Léandre	10 juil. 1901	11 juin 1927
271	*Lanoix, Jean	11 mars 1903	11 juin 1927

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
272 MM.	*Lapointe, Edouard	3 mai 1901	11 juin 1927
273	*Lemire, L.Th.,LL.,Dip.Péd.Lucien	1 déc. 1902	11 juin 1927
274	*McDonald, David	29 avril 1901	11 juin 1927
275	*Robillard, Paul-Emile	6 avril 1903	11 juin 1927
276	*Valois, Lucien	16 janv. 1901	11 juin 1927
277	*Vanier, Paul-Emile	9 fév. 1902	16 juin 1927
278	*Phaneuf, Georges-Guy	17 avril 1895	28 oct. 1927
279	*Peltier, Edgar	26 nov. 1901	17 déc. 1927
280	*Allard, Lucien	29 avril 1903	2 juin 1928
281	*Barrette, Bernard	1 oct. 1902	2 juin 1928
282 Mgr	*Beaudry, P.D., M.B.E., Charles	10 fév. 1901	2 juin 1928
283 MM.	*Bleau, Gustave	17 juil. 1901	2 juin 1928
284	*Byrd, L.Th., William	9 janv. 1901	2 juin 1928
285	*Carroll, Gordon	5 août 1898	2 juin 1928
286	*Contant, Paul	12 mai 1899	2 juin 1928
287	*Crevier, Jean	6 fév. 1902	2 juin 1928
288	*Deniger, B.Th. ch. hon. Georges	8 sept. 1904	2 juin 1928
289	*Desmarchais, B.Th.,B.D.C.,L.Sc.,	2 nov. 1904	2 juin 1928
290	*Desrochers, René [Philémon	2 oct. 1896	2 juin 1928
291	*Dussault, Lionel	1 nov. 1902	2 juin 1928
292	*Latour, Lionel	10 mars 1903	2 juin 1928
293	*Laurin, B.D.C., Joseph-S.	3 juil. 1901	2 juin 1928
294	*Lefils, Bernard	25 janv. 1905	2 juin 1928
295	*Maher, B.Th., B.D.C., Maurice	19 juin 1902	2 juin 1928
296	*Robillard, L.Th., B.D.C., Adrien	17 août 1903	2 juin 1928
297	*Robillard, L. ès Sc.,B.Th.,B.D.C.,	4 sept. 1904	2 juin 1928
298	*Mayer, Camille [Geo.-H.	10 oct. 1901	3 juin 1928
299	*Provost, Louis-Ernest	30 sept. 1904	3 juin 1928
300	*Renaud, B.Th.,B.D.C.,M.A.L.Ps.,	4 avril 1900	22 déc. 1928
301	*Demers, Eugène [Paul	17 août 1903	9 mai 1929
302	*Bobinas, Jean	10 oct. 1903	25 mai 1929
303	*Brissette, B.Th., Lionel	14 août 1903	25 mai 1929
304	*Chaumont, Adéodat	5 mars 1904	25 mai 1929
305	*Clément, Hormisdas	6 nov. 1901	25 mai 1929
306	*Lajoie, Louis-de-Gonzague	16 août 1901	25 mai 1929
307	*Léonard, Aristide	8 fév. 1902	25 mai 1929
308	*Mondor, Antonio	23 sept. 1904	25 mai 1929
309	*Nantel, Morand	31 janv. 1903	25 mai 1929
310	*Rodrigue, L.Th., L.Ph., L. ès L.	6 avril 1905	25 mai 1929
311	*Vaillancourt, Léo [Ls-Joseph	14 juin 1903	25 mai 1929
312	*Vallée, D.Ph.,L.Th.,B.D.C. Alex	5 août 1904	25 mai 1929
313	*Sylvestre, Jean	7 fév. 1903	29 juin 1929

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
314	MM. *Lauzon, Henri	17 juin 1902	21 déc. 1929
315	*Vezeau, Ernest	19 fév. 1903	21 déc. 1929
316	*Groulx, Alphonse	28 janv. 1903	16 mars 1930
317	*Beaulieu, L.Th., Jean-Baptiste	31 mai 1906	14 juin 1930
318	*Bissonnet, B.Th.,B.D.C.,L.Ph.,	21 juin 1906	14 juin 1930
319	*Brennan, Gabriel [Jean	24 fév. 1904	14 juin 1930
320	*Comte, Ferdinand	20 mai 1902	14 juin 1930
321	*Corbeil, Alexandre	6 avril 1906	14 juin 1930
322	*Cornellier, Gérard	17 déc. 1905	14 juin 1930
323	*Desgens, Arthur	4 janv. 1904	14 juin 1930
324	*Feron, Donald-J	27 fév. 1904	14 juin 1930
325	*Gagnon, B.Th.,B.D.C., Maurice	28 janv. 1907	14 juin 1930
326	*Guay, Henri	2 juil. 1904	14 juin 1930
327	*Lacroix, Paul	26 sept. 1903	14 juin 1930
328	*Leduc, Hervé	28 janv. 1904	14 juin 1930
329	*Lussier, L.Th.,L.Ph., Irénée	16 avril 1904	14 juin 1930
330	*Mitchell, chan., B.D.C.,L.Th., G.-	28 mai 1905	14 juin 1930
331	*Pesant, René [Robert	7 janv. 1906	14 juin 1930
332	*Séguin, Paul-M	13 sept. 1904	14 juin 1930
333	*Thivierge, Napoléon	24 juin 1905	14 juin 1930
334	*Bastien, Arthur	31 janv. 1905	30 mai 1931
335	*Chartiez, Jean	24 nov. 1905	30 mai 1931
336	*Courtemanche, B.Th.,M.Sc., Arm.	16 sept. 1905	30 mai 1931
337	*Desjardins, B.Th.,B.D.C., Lucien.	7 oct. 1905	30 mai 1931
338	*Dubois, Stanislas	16 nov. 1905	30 mai 1931
339	*Duchesne, B.Th., Philippe	18 janv. 1906	30 mai 1931
340	*Filion, L.Th., Armand	12 juil. 1905	30 mai 1931
341	*Foisy, B.Th.,L. ès L., Georges-E.	25 juin 1907	30 mai 1931
342	*Gaudreau, Lucien	11 nov. 1906	30 mai 1931
343	*Gingras, D.Ph.,M.A.,L.Péd., J.-B.	15 sept. 1906	30 mai 1931
344	*Guillemette, Léopold, Sr.	7 oct. 1900	30 mai 1931
345	*Léveillé, Ferdinand	6 mars 1904	30 mai 1931
346	*Mathieu, Paul-Emile	13 nov. 1905	30 mai 1931
347	*Trudeau, L.Ph.,L.Th., Emile	28 fév. 1907	30 mai 1931
348	*Turcot, L.Th.,B.D.C., Delphis	31 août 1907	30 mai 1931
349	*Le Cavelier, Louis-Edouard	2 oct. 1905	19 déc. 1931
350	*Archambault, Paul	9 oct. 1908	21 mai 1932
351	*Bergevin, Gérard, D. Th	8 nov. 1906	21 mai 1932
352	*Bleau, Damase	19 mars 1909	21 mai 1932
353	*Jodoin, Georges	21 août 1905	21 mai 1932
354	*L'Archevêque, Paul-Aug	25 juin 1906	21 mai 1932
355	*McManus, J. Patrick	4 mai 1900	21 mai 1932

		NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
356	MM.	*Purcell, John-D.	8 juil. 1906	21 mai 1932
357		*Saint-Louis, Jean	9 sept. 1906	21 mai 1932
358		*Savaria, Vianney	14 fév. 1908	21 mai 1932
359		*Tessier, Raoul	6 déc. 1905	21 mai 1932
360		*Lessard, Alide	19 oct. 1903	12 juin 1932
361		*Britt, B.Th., Gérald	5 janv. 1908	10 juin 1933
362		*Chaput, L.Th., Jean	28 nov. 1907	10 juin 1933
363		*Coderre, L.Th., L. ès L., B. Péd.,	24 avril 1909	10 juin 1933
364		*Dansereau, Roland [Joseph	27 mars 1908	10 juin 1933
365		*Feeley, Edgar	25 mars 1905	10 juin 1933
366		*Foley, George	19 nov. 1907	10 juin 1933
367		*Gagnon, B.Th., Henri	8 juil. 1908	10 juin 1933
368		*Healy, B.Th., Michael	22 avril 1908	10 juin 1933
369		*Langlois, L.Th., L. ès L., Henri	28 fév. 1910	10 juin 1933
370		*Malboeuf, L.Th., Claude	7 juin 1907	10 juin 1933
371		*Trudeau, L.Sc.Soc.,B.Th., Geo.	16 janv. 1909	10 juin 1933
372		*Vaillancourt, L.Th., Rosario	4 fév. 1903	10 juin 1933
373		*Vermette, Jean	12 juil. 1908	10 juin 1933
374		*Villeneuve, Omer	11 avril 1897	10 juin 1933
375		*Bédard, Michel	15 juil. 1910	29 juin 1933
376		*Gagnon, Benoît-Marie	8 oct. 1908	27 août 1933
377		*Allard, L.Th., Armand	27 mars 1908	26 mai 1934
378		*Beauparlant, Romuald	6 juil. 1908	26 mai 1934
379		*Boutet, B.Th., Gérard	9 nov. 1910	26 mai 1934
380		*Desmarais, M.SS.W.,L.Th., Luc	1 déc. 1908	26 mai 1934
381		*Favreau, Roland	24 juin 1907	26 mai 1934
382		*Guilbault, Lucien	27 oct. 1907	26 mai 1934
383		*Lacasse, Carmel	16 juil. 1911	26 mai 1934
384		*Lafortune, Marcel	17 oct. 1909	26 mai 1934
385		*Laporte, Emery	22 août 1909	26 mai 1934
386		*Laporte, Gérard	8 nov. 1907	26 mai 1934
387		*O'Toole, B.Th., James	21 mars 1899	26 mai 1934
388		*Ouimet, Maurice	10 mai 1908	26 mai 1934
389		*Paquin, L.Th., Joseph	6 nov. 1909	26 mai 1934
390		*Saey, L.Th., Henri	7 avril 1910	26 mai 1934
391		*Savaria, Victor	10 sept. 1909	26 mai 1934
392		*Schetagne, Guy	18 août 1907	26 mai 1934
393		*Sutton, L.Th., Walter	15 nov. 1904	26 mai 1934
394		*Vezeau, Jean-Marie	14 janv 1910	26 mai 1934
395		*Clermont, Lucien	2 juin 1908	27 mai 1934
396	Mgr	*Morin,P.A., ch., L.Th.,B.D.C.,v.g. L.	14 fév. 1908	27 mai 1934
397	M.	*Beaudoin, Charles-Henri	2 fév. 1902	26 mai 1935

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
398	Mgr *Touchette, C.S., Paul	16 juil. 1909	9 juin 1935
399	MM. *Bélanger, L.Th., L.S.S., Ovila	31 août 1909	15 juin 1935
400	*Briard, Edouard	15 mars 1910	15 juin 1935
401	*Brouillette, François	27 sept. 1907	15 juin 1935
402	*Cloutier, Roland	23 sept. 1909	15 juin 1935
403	*Danais, Camille	12 mai 1908	15 juin 1935
404	*Ducharme, L. Péd., Donald	29 août 1905	15 juin 1935
405	*Dumontet, L.Th., Gustave	21 mai 1910	15 juin 1935
406	*Gauthier, B.Th., Marcel	23 janv. 1910	15 juin 1935
407	*Gosselin, Paul-Eugène	4 août 1908	15 juin 1935
408	*Landry, Bernard	30 nov. 1909	15 juin 1935
409	*Larente, Pierre	18 mars 1908	15 juin 1935
410	*Legault, B.Th., Paul	9 juil. 1910	15 juin 1935
411	*Léveillé, Louis	21 sept. 1909	15 juin 1935
412	*Marsan, Paul-Emile	22 sept. 1907	15 juin 1935
413	*Vinet, Charles	7 oct. 1908	15 juin 1935
414	*Chartier, Paul	12 sept. 1909	7 juil. 1935
415	*Bovy, D.Th., Lambert	16 mai 1911	6 juin 1936
416	*Carter, L.Th.,L.D.C., Alexander	16 avril 1909	6 juin 1936
417	*Forest, Gérard	25 avril 1912	6 juin 1936
418	*Gauthier, Fernand	2 avril 1908	6 juin 1936
419	*Gauthier, L.Th.,L.Ph., Gustave	5 janv. 1912	6 juin 1936
420	*Griffin, Norman	2 oct. 1909	6 juin 1936
421	*Jeannotte, Roger	18 sept. 1908	6 juin 1936
422	*Lamoureux, Albert	11 juin 1910	6 juin 1936
423	*Larocque, Alfred	26 sept. 1910	6 juin 1936
424	*Martin, Louis	25 juil. 1912	6 juin 1936
425	*McCaughan, L.Th., Paul-Emile	18 mai 1911	6 juin 1936
426	*Moyle, L.Th., Frank	6 juin 1910	6 juin 1936
427	*Paquette, Ubald	7 déc. 1909	6 juin 1936
428	*Primeau, Roméo	29 oct. 1906	6 juin 1936
429	*Thoms, L.Th., George	10 oct. 1910	6 juin 1936
430	*Tougas, Léo	10 oct. 1909	6 juin 1936
431	*Brien, Jean	9 sept. 1907	19 juil. 1936
432	*Messier, Armand	4 mai 1908	19 juil. 1936
433	*Samuel, Donat	15 avril 1910	19 sept. 1936
434	*Raymond, M.A.,L.Ps., Albert	23 déc. 1908	19 déc. 1936
435	*Bellerose, Roland	11 avril 1910	22 mai 1937
436	*Brennan, B.Th., John	18 mars 1911	22 mai 1937
437	*Carter, M.A.,B.Th., G. Emmett	1 mars 1912	22 mai 1937
438	*Coulombe, Armand	11 juil. 1912	22 mai 1937
439	*Dostaler, Marcel	28 sept. 1911	22 mai 1937

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
440	MM. *Gendron, Julien	21 juil. 1911	22 mai 1937
441	*Grégoire, D.Ph.,L.Th.,LL.L.,M.A.	24 oct. 1911	22 mai 1937
442	*Lefebvre, Eug.-J..... [Paul	10 janv. 1912	22 mai 1937
443	*Lefebvre, Léo.....	21 août 1904	22 mai 1937
444	*Marcil, Charles-Henri.....	19 janv. 1910	22 mai 1937
445	*McMahon, B.Th., Frank.....	27 sept. 1908	22 mai 1937
446	*Melançon, B.Th., Philippe.....	10 fév. 1910	22 mai 1937
447	*Parent, Gaston.....	15 mars 1913	22 mai 1937
448	*Poulin, L.Th.,L.Ph.,M.A., Albert..	19 avril 1912	22 mai 1937
449	*Riopel, B.Th.,M.A., Gérard	20 avril 1912	22 mai 1937
450	*Robert, Richard.....	25 mai 1909	22 mai 1937
451	*Desroches, Vianney.....	14 juin 1912	29 juin 1937
452	*Dubois, Emile	14 août 1908	17 sept. 1937
453	*Gélinas, Paul.....	24 avril 1911	26 sept. 1937
454	*Miller, Gabriel	22 mai 1912	30 janv. 1938
455	*Des Rosiers, Jules	18 juin 1910	2 avril 1938
456	*Boivin, Paul-Emile	5 oct. 1907	11 juin 1938
457	*Campbell, Roland	30 mai 1908	11 juin 1938
458	Caron, Jean	2 oct. 1913	11 juin 1938
459	*Hébert, Roland	23 janv. 1912	11 juin 1938
460	Hurley, L.Th., James	4 nov. 1909	11 juin 1938
461	*Lafleur, Georges-Etienne.....	13 janv. 1915	11 juin 1938
462	*Lanthier, Louis-M.	20 nov. 1913	11 juin 1938
463	*Laporte, Louis-Philippe	8 fév. 1911	11 juin 1938
464	*Legault, Jean	24 déc. 1911	11 juin 1938
465	*Levasseur, L.Th., Georges	13 mars 1913	11 juin 1938
466	*Longpré, Armand	6 janv. 1912	11 juin 1938
467	*Marcotte, Roland	6 août 1914	11 juin 1938
468	*Mooney, L.Th., Théodore.....	27 août 1912	11 juin 1938
469	*Rajotte, Adrien	13 janv. 1911	11 juin 1938
470	*Dubé, Rodolphe	31 mai 1905	14 août 1938
471	*King Richard Edward.....	14 fév. 1913	17 déc. 1938
472	*Sullivan, Oswald Alfred.....	7 sept. 1911	17 déc. 1938
473	*Parthenais, Ulric	24 fév. 1908	26 fév. 1939
474	*Dufresne, Alfred	29 fév. 1912	11 juin 1939
475	*Baril, Richard	4 oct. 1914	18 juin 1939
476	*Bérubé, Paul-Emile	23 sept. 1914	18 juin 1939
477	*Casavant, B.Th., Emile.....	13 déc. 1913	18 juin 1939
478	*DeGuise, L.Th., D.D.C.,L.Sc.Soc.,	3 avril 1914	18 juin 1939
479	*Desorcy, Jean..... [Léo	26 fév. 1914	18 juin 1939
480	Desroches, B.Th., Paul	13 août 1912	18 juin 1939
481	*Doucet, Francis	15 oct. 1912	18 juin 1939

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
482	MM. *Filion, Maurice	25 juin 1914	18 juin 1939
483	*Fortier, Fernand	21 sept. 1911	18 juin 1939
484	*Frederickson, John	3 mars 1912	18 juin 1939
485	*Frénette, B.Th., Joseph	12 août 1910	18 juin 1939
486	*Gélinas, Robert	31 mars 1915	18 juin 1939
487	*Hébert, L.Ph., Gérard	19 mai 1913	18 juin 1939
488	*Kelly, Myles	27 août 1913	18 juin 1939
489	*Laurin, Gérard	8 nov. 1913	18 juin 1939
490	*Maillé, André	14 déc. 1913	18 juin 1939
491	*Morin, Philippe	30 mai 1914	18 juin 1939
492	Paradis, L.Th., Claude	27 août 1914	18 juin 1939
493	*Pesant, Victorien	26 fév. 1914	18 juin 1939
494	*Riedl, L.Th., Georges	28 mars 1914	18 juin 1939
495	*Ryan, L.Th., John	9 nov. 1908	18 juin 1939
496	*Trottier, Zoël	7 avril 1913	18 juin 1939
497	*Voukirakis, L.Th., Alfred	9 nov. 1913	18 juin 1939
498	*Alarie, Roger	28 mai 1914	23 déc. 1939
499	*Ambrose, Patrick	5 fév. 1910	22 juin 1940
500	*Demers, D.D.C., Jacques	24 fév. 1915	22 juin 1940
501	*Desrosiers, André	20 avril 1914	22 juin 1940
502	*Dupont, Emile	19 mai 1912	22 juin 1940
503	*Dupré, Vianney	19 août 1913	22 juin 1940
504	*Geoffrion, Roméo	12 mars 1916	22 juin 1940
505	*Hébert, L.Th., Albert	30 sept. 1914	22 juin 1940
506	*Lavoie, Napoléon	11 mai 1909	22 juin 1940
507	*Lemay, L.Th., Richard	1 juil. 1916	22 juin 1940
508	*Léveillé, Chs-Edouard	23 juil. 1914	22 juin 1940
509	*MacDonald, Bernard-C.	18 janv. 1914	22 juin 1940
510	*Malard, Lucien	10 juin 1910	22 juin 1940
511	*Penny, Edward	9 août 1915	22 juin 1940
512	*Pépin, L.Th., Henri	23 août 1915	22 juin 1940
513	*Sauvageau, Paul	22 fév. 1915	22 juin 1940
514	*Vallée, François	18 avril 1916	22 juin 1940
515	*Larocque, B.Th., Fernand	21 juil. 1911	29 juin 1940
516	*Paquin, Rodolphe	3 août 1908	22 juil. 1940
517	*Barbeau, André	22 nov. 1912	21 déc. 1940
518	*Coupal, B.Th., Gérard	31 juil. 1918	2 fév. 1941
519	*Bélanger, Maurice	27 août 1915	7 juin 1941
520	*Blondin, Hermas	17 fév. 1910	7 juin 1941
521	*Boutin, Charles-Auguste	11 mars 1917	7 juin 1941
522	*Brien, Lucien	2 juin 1915	7 juin 1941
523	*Cyr, Armand	28 nov. 1915	7 juin 1941

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
524	MM. *Danaher, James D.	13 juil. 1913	7 juin 1941
525	*Daoust, René	20 avril 1915	7 juin 1941
526	*Destroismaisons, Rosaire	21 oct. 1914	7 juin 1941
527	*Dubee, Matthew D.	26 janv. 1913	7 juin 1941
528	*Godin, Paul	18 nov. 1912	7 juin 1941
529	*Guillemette, Léopold, Jr.	12 mai 1914	7 juin 1941
530	*Laporte, Jean-Paul	30 mai 1914	7 juin 1941
531	*Laporte, L.Th., Wilfrid	5 déc. 1917	7 juin 1941
532	*Lavoie, Albert	20 avril 1907	7 juin 1941
533	*Leduc, Jean	12 mai 1916	7 juin 1941
534	*Leroux, Maurice	1 août 1916	7 juin 1941
535	*Moreau, Jacques	17 oct. 1912	7 juin 1941
536	*Power, William E.	27 sept. 1915	7 juin 1941
537	*Rondeau,M.A.,L.èsL.,B.Péd., J.-M.	6 mai 1917	7 juin 1941
538	*Saint-Georges, L.Th., Ludger	2 juin 1917	7 juin 1941
539	*Simard, L.Th., Roger	17 oct. 1915	7 juin 1941
540	*Coursol, Gérard	25 fév. 1915	8 juin 1941
541	*Gratton, Paul	26 mars 1914	8 juin 1941
542	*Bélair, Charles-Auguste	23 sept. 1915	21 déc. 1941
543	*Beauregard, Paul	29 fév. 1915	30 mai 1942
544	*Huot, B.Th., Jules-Henri	31 août 1911	30 mai 1942
545	*Théorêt, B.Th.,L.èsL.,L.Péd., M.A. [Victorien	26 sept. 1916	30 mai 1942
546	*Materazzo, Joseph-Jean-Aldéric	14 janv. 1912	7 fév. 1943
547	*Laramée, Joseph-Léon-Jacques	22 janv. 1918	13 juin 1943
548	Latraverse, Jean-Louis	27 nov. 1915	13 juin 1943
549	*Pepin, Paul	23 août 1915	13 juin 1943
550	*Carmel, Joseph-Ephrem-Aimé	31 mars 1918	19 juin 1943
551	*Charest, L.Th., Ronald-Victor	8 déc. 1916	19 juin 1943
552	*Dupuis, Joseph-Ulric-Lionel	13 août 1918	19 juin 1943
553	*Gagnon, Joseph-Ernest-René	16 mars 1913	19 juin 1943
554	*Govenlock, L.Th., Shaun Gérard	15 juin 1916	19 juin 1943
555	*Lafond, L.Péd., Fern. J.-Ls-B.	25 oct. 1916	19 juin 1943
556	*Lalonde, L.Th., Joseph-Aimé-G.	21 avril 1920	19 juin 1943
557	*Marcotte, Louis-François	27 juil. 1915	19 juin 1943
558	*Prévost, Jean-d'Avila	20 janv. 1917	19 juin 1943
559	*Racine, Jean-Chs-Vianney	1 fév. 1918	19 juin 1943
560	*Vallières, Louis-Octave	19 déc. 1915	19 juin 1943
561	*Aird, L.Th., Jos.-Adélard-Roger	27 août 1916	20 juin 1943
562	*Laperrière, Marcel	22 déc. 1916	20 juin 1943
563	*Latulippe, M.S.S., Ls-Philippe	16 oct. 1916	20 juin 1943
564	*Martineau, Jos.-Wilfrid-Maurice	3 janv. 1918	20 juin 1943

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
565	MM. *Nepveu, Gérard-Marcel	6 fév. 1916	20 juin 1943
566	*Alluisi, Joseph-Guy	18 mars 1914	29 juin 1943
567	*Brault, Léon	21 déc. 1914	3 juin 1944
568	*Christie, Louis-François	24 juil. 1918	3 juin 1944
569	*Ducharme, Rosaire-Maurice	15 fév. 1920	3 juin 1944
570	*Gaumond, Paul-E.	12 mars 1915	3 juin 1944
571	*Lamoureux, Charles-Robert	26 juil. 1916	3 juin 1944
572	*Lortie, B.Th., Paul	27 oct. 1919	3 juin 1944
573	*Millette, Joseph-Ernest-Albert	27 juin 1899	3 juin 1944
574	*Paiement, Joseph-Wilfrid-Lionel	13 mai 1916	3 juin 1944
575	*Pepin, Roger	19 juin 1917	3 juin 1944
576	*Soly, Paul-Emile	20 juil. 1917	3 juin 1944
577	*Valin, Jean-Charles	28 fév. 1918	3 juin 1944
578	*Yergeau, L.Th., Robert	22 oct. 1918	3 juin 1944
579	*Aucoin, L.Th., Joseph-Ls-Clément	7 mars 1920	4 juin 1944
580	*Germain, B.Th., Jean-Paul	29 juil. 1918	4 juin 1944
581	*Guèvremont, Jean-Aimé	8 oct. 1916	4 juin 1944
582	*Hébert, Gérard-Chénier	19 fév. 1917	4 juin 1944
583	*Comtois, Robert	15 mars 1919	8 juin 1944
584	*Lahaise, Ludger	10 juin 1917	11 juin 1944
585	*Larouche, Jean-Paul	28 fév. 1919	23 déc. 1944
586	*Aubin, Alphonse	17 mai 1918	26 mai 1945
587	Cahill, B.Th., Charles	24 sept. 1914	26 mai 1945
588	*Charbonneau, René	17 déc. 1918	26 mai 1945
589	*Grenon, Paul	28 août 1918	26 mai 1945
590	*Lemyre, Emile	22 août 1919	26 mai 1945
591	*Ouellet, Robert	5 avril 1915	26 mai 1945
592	*Robitaille, B.Th., Georges	21 mars 1920	26 mai 1945
593	*Therrien, L.Th., Marcel	25 oct. 1919	26 mai 1945
594	Thoms, L.Ph., Royden	24 août 1914	26 mai 1945
595	*Bineau, Gérard	28 janv. 1919	27 mai 1945
596	*Guénette, Gérard	28 oct. 1917	27 mai 1945
597	*Guillemette, Roméo	24 mars 1915	27 mai 1945
598	*Leclerc, Antoine	21 mai 1918	27 mai 1945
599	*Thérien, L.Th., Maurice	7 mars 1919	27 mai 1945
600	*Malo, L.Th., Roger	12 sept. 1917	2 juin 1945
601	*Charbonneau, B.Th., Jean-Paul	2 mai 1918	29 juin 1945
602	*De l'Etoile, René	5 déc. 1915	23 déc. 1945
603	*Bélanger, Fernand	10 mai 1919	15 juin 1946
604	*Boisvert, Benoît	6 juil. 1919	15 juin 1946
605	*Charette, Jacques-M.	28 fév. 1920	15 juin 1946
606	*Dubois, Marcel	3 mars 1919	15 juin 1946

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
607	MM. *Mongeau, Yves	5 mai 1918	15 juin 1946
608	*Murphy, Louis	11 avril 1908	15 juin 1946
609	*Parenteau, L.Th., Jules	21 oct. 1920	15 juin 1946
610	*Picard, Roger	30 avril 1918	15 juin 1946
611	*Rivet, B.Th., Jean-Paul	10 oct. 1920	15 juin 1946
612	*Théorêt, L.Th., Gérard	8 juil. 1920	15 juin 1946
613	*Trudel, Roland-Gérard	24 mars 1918	15 juin 1946
614	*Adams, Adrien	12 mai 1917	16 juin 1946
615	*Couture, Ovila-C.	12 avril 1918	16 juin 1946
616	*Fecteau, Jacques	3 juin 1919	16 juin 1946
617	*Pelletier, Marcel	5 mars 1920	16 juin 1946
618	*Thérien, Louis-Maurice	6 avril 1916	16 juin 1946
619	*Trudel, Roland	14 sept. 1918	16 juin 1946
620	*Voghel, Réal	3 août 1918	16 juin 1946
621	*Samson, L.Th., Gilles	2 sept. 1920	20 juin 1946
622	*De la Durantaye, B.Th., Roger	15 fév. 1920	23 juin 1946
623	*Gauthier, Marcel	11 juin 1917	23 juin 1946
624	*Lachapelle, Fernand	5 mars 1919	23 juin 1946
625	*Ménard, L.Th.,D.D.C., Pierre	24 juin 1922	30 juin 1946
626	*Nicole, B.Th., Gaston	10 juin 1919	30 juin 1946
627	*Vanier, Simon	9 mars 1921	27 déc. 1946
628	*Baron, B.L., J.-P.-Marcel	25 mai 1921	31 mai 1947
629	*Charbonneau,L.Th.,L.Ph., P.-Em.	4 mai 1922	31 mai 1947
630	*Corriveau, L.Th., Gaston	30 sept. 1921	31 mai 1947
631	*Crowley, L.Th., Leonard	28 déc. 1921	31 mai 1947
632	*Dion, L.Th., L.Péd., Raymond	13 juin 1919	31 mai 1947
633	*Gélinas, Marcel	2 déc. 1918	31 mai 1947
634	*Lebeau, Lucien	26 fév. 1921	31 mai 1947
635	*Ledoux, Claude	28 nov. 1920	31 mai 1947
636	*Levasseur, L.Th., Louis	13 fév. 1922	31 mai 1947
637	*Lortie, B.Th., Jacques	8 août 1921	31 mai 1947
638	*Morrissette, René	17 mai 1912	31 mai 1947
639	*Quinn, Stanley	30 juil. 1917	31 mai 1947
640	*Richard, L.Th., J.-Roland	3 avril 1921	31 mai 1947
641	*Tremblay, Benjamin	14 fév. 1922	31 mai 1947
642	*Walsh, B.Th., Frank J.	22 août 1916	31 mai 1947
643	*Desjardins, Pierre-Paul	29 janv. 1921	1 juin 1947
644	*Gagnon, Jean-Claude	3 mars 1921	1 juin 1947
645	*Lacoste, L.Th.,L.Sc.Pol.Soc., Norb.	8 déc. 1923	1 juin 1947
646	*Mathieu, L.Th.,L.Sc.Pol.Soc.,	1 mars 1924	1 juin 1947
647	*Rivest, L.Th., Robert [C.-E.	24 avril 1923	1 juin 1947
648	*Bélair, Jean-Louis	1 janv. 1922	5 juin 1947

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
649	MM. *Labossière, L.Th., André	25 fév. 1923	5 juin 1947
650	*Lefebvre, L.Th., Gabriel	29 déc. 1921	5 juin 1947
651	*Chicoine, Jean-Pierre	25 juin 1921	8 juin 1947
652	*Théorêt, Raynald-R.	12 nov. 1921	8 juin 1947
653	*Vinet, Léon	26 oct. 1918	8 juin 1947
654	*Bernier, Paul	8 fév. 1918	6 juil. 1947
655	*Desjardins, Gérard	24 août 1921	25 janv. 1948
656	*Bourret, Jean-Paul	20 fév. 1923	22 mai 1948
657	*Boyer, Roger	3 avril 1923	22 mai 1948
658	*Courtemanche, Roger	16 nov. 1921	22 mai 1948
659	*Delorme, L.Th., Jules	15 nov. 1923	22 mai 1948
660	*Guilbault, Gilles	23 mai 1925	22 mai 1948
661	*Lafontaine, L.Th.,D.Sc.Pol.Soc.,	4 avril 1923	22 mai 1948
662	*Lambert, Robert..... [Jean-Marie	10 août 1924	22 mai 1948
663	*Langlois, Yvon	27 août 19....	22 mai 1948
664	*Laporte, Robert	7 oct. 1922	22 mai 1948
665	*Lecavalier, Marc	7 mars 1920	22 mai 1948
666	*Lévesque, Bernard	7 mai 1923	22 mai 1948
667	McGlynn, B.Th., Gerald	10 avril 1923	22 mai 1948
668	*Ouellette, L.Th., Maurice	1 fév. 1923	22 mai 1948
669	*Payette, B.Th., Jean	7 nov. 1923	22 mai 1948
670	*Poirier, L.Péd., M.L., Eugène	19 fév. 1909	22 mai 1948
671	*Riendeau, Robert	6 mai 1922	22 mai 1948
672	*Vincent, Philippe	6 juin 1919	22 mai 1948
673	*Groulx, B.Th.,Dip.Sc.Pol.Soc.,	11 sept. 1921	23 mai 1948
674	*Joubert, Jean ..... [Paul	18 fév. 1921	23 mai 1948
675	*Lebeau, Jean-Paul	30 juil. 1923	24 mai 1948
676	*David, Roland	15 juil. 1923	27 mai 1948
677	*Guillet, Jacques	14 avril 1923	30 mai 1948
678	*Sauvage, Jean	4 fév. 1921	30 mai 1948
679	*Turcotte, René	12 janv. 1923	30 mai 1948
680	*Frédette, Hector	21 avril 1898	29 juin 1948
681	*Beauchemin, Gérard	28 août 1923	11 juin 1949
682	*Bertrand, Henri	13 nov. 1923	11 juin 1949
683	*Colford, *John*, Anthony	11 mai 1921	11 juin 1949
684	*Drainville, Jean-Claude	5 janv. 1925	11 juin 1949
685	*Falardeau, Hubert	21 mai 1923	11 juin 1949
686	*Ferland, Marcel	17 sept. 1921	11 juin 1949
687	*Gauthier, Jean-Charles	23 juil. 1924	11 juin 1949
688	*Grenier, Georges	11 avril 1924	11 juin 1949
689	*Hétu, Ambroise	29 juil. 1923	11 juin 1949
690	*Laflamme, Gérard	28 juil. 1920	11 juin 1949

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
691	MM. *Locas, Albert	19 mars 1924	11 juin 1949
692	*McKee, D.Th., *David* Françis	6 avril 1924	11 juin 1949
693	*Ouellette, L.Th., Jean	29 mai 1925	11 juin 1949
694	*Poulin, G.-Henri	6 mai 1920	11 juin 1949
695	*Senécal, Hubert	8 fév. 1923	11 juin 1949
696	McCormack, *Dominic*, Herbert	9 mars 1923	12 juin 1949
697	*Schultz, Russell Anthony	4 nov. 1923	12 juin 1949
698	*Lahaise, L.Th., Camille	14 mars 1920	16 juin 1949
699	*Prud'homme, Gérard	6 déc. 1923	16 juin 1949
700	*Baillargeon, L.Th., Jacques	1 oct. 1922	19 juin 1949
701	Walsh, *Darrell*, Edward	17 juil. 1923	19 juin 1949
702	*Jolicoeur, Jean-Paul	2 août 1922	17 déc. 1949
703	*Paradis, L.Th., Louis-Joseph	17 janv. 1925	24 mai 1950
704	*Bertrand, Lucien	13 nov. 1923	3 juin 1950
705	*Brayley, John Albert	12 fév. 1920	3 juin 1950
706	*Breen, L.Th., Russell, W. J	20 avril 1925	3 juin 1950
707	*Breton, L.Th., Gilles	18 juin 1926	3 juin 1950
708	*Breton, L.Th., Rosario	25 mars 1913	3 juin 1950
709	*Carley, L.Th., John Patrick	10 fév. 1925	3 juin 1950
710	*Champigny, Jean-Claude	14 sept. 1915	3 juin 1950
711	*Cotter, Charles, Bernard	9 janv. 1926	3 juin 1950
712	*Fafard, Rogatien	14 août 1923	3 juin 1950
713	*Hall, L.Th., William Henry	5 oct. 1925	3 juin 1950
714	*Hamel, Roland	22 août 1922	3 juin 1950
715	*Hurteau, Pierre	21 oct. 1923	3 juin 1950
716	*Paquette, André	19 oct. 1925	3 juin 1950
717	*Rheault, Donald	24 juil. 1921	3 juin 1950
718	*Roy, Marc	1 mars 1924	3 juin 1950
719	*Samson, Jean-Marie	10 oct. 1925	3 juin 1950
720	*Sylvestre, Roger	24 août 1924	3 juin 1950
721	*Paradis, Jean-Marie	21 déc. 1921	4 juin 1950
722	Cléroux, L.-Th., Pierre	9 oct. 1925	8 juin 1950
723	*Corbeil, Jean-Louis	20 janv. 1926	8 juin 1950
724	*Gauthier, Fernand	9 nov. 1926	11 juin 1950
725	*Sansfaçon, L.Th., René	24 mai 1925	11 juin 1950
726	*Roy, Roger	18 nov. 1923	28 jan. 1951
727	*Bouillé, Guy	12 nov. 1926	19 mai 1951
728	*Boulet, Fernand	18 juil. 1926	19 mai 1951
729	*Brault, Jean-Rémi	16 sept. 1926	19 mai 1951
730	*Daigneault, L.Th., Paul	7 oct. 1926	19 mai 1951
731	*Dufresne, L.Th., Lucien	21 juil. 1926	19 mai 1951
732	*Fortin, Jules	31 août 1925	19 mai 1951

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
733	MM. *Fortin, Roger	12 déc. 1924	19 mai 1951
734	*Lafortune, L.Th., Pierre	9 déc. 1926	19 mai 1951
735	*Leclerc, Jacques	15 nov. 1926	19 mai 1951
736	*Martineau, Rosaire	1 oct. 1924	19 mai 1951
737	*Ouellette, Jean-Paul	13 nov. 1926	19 mai 1951
738	*Picard, L.Th., Robert	17 fév. 1926	19 mai 1951
739	*Prud'homme, B.Th., Henri	17 août 1926	19 mai 1951
740	*Sauvé, Bernard	31 juil. 1924	19 mai 1951
741	*Gareau, Robert	20 mai 1925	20 mai 1951
742	*Guindon, L.Th., Roland	2 oct. 1926	20 mai 1951
743	*Lamarche, Gérard	20 oct. 1925	20 mai 1951
744	*Rondeau, Victor	18 juil. 1925	20 mai 1951
745	*Collin, L.Th., Claude	10 sept. 1925	24 mai 1951
746	*Signori, L.Th., Bernard	17 oct. 1927	24 mai 1951
747	*Comtois, Yvon	3 mars 1925	27 mai 1951
748	*Côté, L.Th., Robert	31 mai 1926	27 mai 1951
749	*Limoges, L.Th., Roger	8 avril 1924	27 mai 1951

PRÊTRES DIOCÉSAINS DE PARIS

Collège Stanislas

Dans le diocèse depuis 1938.

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	MM. Laurent, Joseph	9 juil. 1899	27 avril 1927
2	Fernique, Bernard	23 sept. 1907	19 déc. 1931
3	James, Georges	30 juin 1913	29 juin 1941
4	Marion, Robert	14 janv. 1919	28 mars 1943
5	Milet, Jean	27 mars 1922	29 oct. 1944
6	Bouvier, Michel	20 avril 1924	29 juin 1948

SOCIÉTÉS DE PRÊTRES VIVANT EN COMMUN

Compagnie de Saint-Sulpice

Etablie à Montréal en 1657

1	S. E. Mgr	Léger, Paul-Emile, Arch. Mtl.	25 avril	1904	25 mai	1929
2	MM.	Porcher, Jean-Baptiste	2 oct.	1867	20 déc.	1890
3		Labrosse, D.Th., D.D.C., Eugène	28 mai	1868	19 déc.	1891
4		François, D.Th., Lucien	19 avril	1871	9 mars	1895
5		Gagnon, Hormisdas	30 avril	1870	19 sept.	1896
6	Mgr	McShane,P.D.,D.Th.,L.Ph., Gérald.	5 déc.	1872	29 août	1897
7	MM.	Garrouteigt, D.Th., L.Ph., H.-J.-J.	28 oct.	1875	10 juil.	1898
8		Dupaigne, L.-S., Pierre	26 juil.	1872	22 déc.	1900
9		Trudel, D.Th., Pierre	2 juil.	1877	29 juin	1901
10		Robin, D.Th., Victor	10 nov.	1877	21 déc.	1901
11		Puau, Florimond	28 fév.	1879	29 juin	1903
12		Pustienne, L.Th., André	30 oct.	1879	19 sept.	1903
13		Roy, D.Ph., D.Th., Antoine	14 fév.	1878	19 déc.	1903
14		Moreau, ch.-hon., D.Th., Eugène	29 juin	1881	3 juil.	1904
15		Waddell, D. Ph., Désiré	30 janv.	1883	30 juin	1906
16		Blanchard, Etienne	19 fév.	1883	22 sept.	1907
17		Lacombe, Maximilien	17 fév.	1883	5 juin	1909
18		Dubeau, D.-Ph., Arthur	12 janv.	1887	19 fév.	1910
19		Leclerc, Henri	2 oct.	1883	21 mai	1910
20	Mgr	Maurault, P.D., Olivier	1 janv.	1886	25 juil.	1910
21	MM.	Rolland, Oscar	12 janv.	1886	25 juil.	1910
22		Allard, D.Th., D.Ph., Raoul	13 avril	1888	2 juil.	1911
23		Savignac, D.Ph., L.Th., Ernest	4 nov.	1887	29 juin	1912
24		Brulé, Philias	27 déc.	1886	6 juil.	1913
25		Roy, Emile	26 juin	1887	25 juil.	1913
26		Belcourt, D.D.C., Edmond	26 janv.	1891	5 juil.	1914
27		Nadeau, Hector	23 nov.	1889	25 juil.	1914
28		Allard, D. Ph., L. Th., Aurèle	2 oct.	1893	10 sept.	1916
29		Derome,D.Ph.,D.Th.,D.D.C., Léon.	11 mai	1892	10 avril	1917
30		Filion, D. Ph., Emile	12 juil.	1893	15 juil.	1917
31		Lesieur, D. Th., Rosario	10 oct.	1891	15 juil.	1917
32		Lépine, Emile	6 fév.	1896	10 août	1919
33		Perrin, Julien	27 mai	1895	10 août	1919
34		Allard, Amédée	7 fév.	1894	11 janv.	1920
35		Perras, D.Ph., L. ès Sc., Georges	29 juil.	1897	26 mars	1921
36		Desrosiers, D. Ph., D.Th., Jean-Bte	15 janv.	1896	17 déc.	1921
37		Lesieur, Onil	19 sept.	1896	17 déc.	1921
38		Vinet, D. Ph., Jean-Baptiste	11 mai	1895	17 déc.	1921
39		Bissonnette, D. Ph., Romuald	23 avril	1899	23 déc.	1922
40		Léonard, Roland	3 mai	1897	23 déc.	1922
41		Peltier, Edgar	9 août	1898	23 déc.	1922
42		Thibault, D.Ph., L. ès Sc.,Ethelbert	26 mars	1898	23 déc.	1922

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
43	MM. Berthiaume, D. Th., Adrien	16 juin 1899	22 déc. 1923
44	Ferland, D. Ph., D. Th., Auguste	17 avril 1898	22 déc. 1923
45	Ouimet, Adonias, B.E.S.	14 juil. 1898	22 déc. 1923
46	Robillard, Henri	22 janv. 1899	22 déc. 1923
47	Prévost, Charles	8 juil. 1898	14 juin 1924
48	Beaulac, L.Th., Ls-Aldéric	17 déc. 1899	20 déc. 1924
49	Boileau, D.D.C., Jean	13 mars 1901	20 déc. 1924
50	Boudreau, D.Ph.,D.Th., Hormisdas	27 nov. 1900	20 déc. 1924
51	Bécotte, Conrad	26 déc. 1902	29 juin 1925
52	Charron, D. Th., Yvon-N	27 déc. 1900	29 mai 1926
53	Gascon, Sylvio	1 nov. 1901	29 mai 1926
54	Langis, L.Th., Jean-Joseph	15 mai 1902	29 mai 1926
55	Alary, L.-ès-Lettres, Maurice	25 janv. 1903	11 juin 1927
56	Duhamel, L.Th., Roland	21 juin 1902	11 juin 1927
57	Dansereau, L. ès Sc., Antonio	13 oct. 1902	2 juin 1928
58	Demers, Jean	1 déc. 1904	2 juin 1928
59	Précourt, D. Ph., Antonio	14 juin 1903	2 juin 1928
60	Bisson, L.Th., Edouard	20 fév. 1902	3 juin 1928
61	Sauvé, D.Ph., L.Th., Irénée	29 mars 1903	22 déc. 1928
62	Laurence, D.Ph., L.Th., Jean-Paul	9 juin 1905	25 mai 1929
63	Martinelli, L.Ph., Lucien	14 mai 1904	25 mai 1929
64	Viau, L.Th., Lucien	20 juil. 1904	25 mai 1929
65	Lalande, Germain	21 sept. 1903	21 déc. 1929
66	Morin, Clément, D.Th., L.E.S.	2 nov. 1907	14 juin 1930
67	Robitaille, L.Th.,L. ès L., Dollard	26 juin 1904	14 juin 1930
68	Boucher, D.Ph., L.Th., Emile	29 sept. 1904	30 mai 1931
69	Chaput, L.Ph.,L.Th., Gérard	24 mars 1906	30 mai 1931
70	Ethier, Wilfrid, D.Ph., D.Th.	8 oct. 1905	30 mai 1931
71	Laberge, L. ès L., André	24 déc. 1904	30 mai 1931
72	Laporte, Lucien	27 août 1905	30 mai 1931
73	Locas, D.Ph., L.Th., Clément	10 sept. 1906	30 mai 1931
74	Lachance, L.Th., Georges	13 janv. 1908	21 mai 1932
75	Latour, L.Th., Antonio	29 juil. 1905	21 mai 1932
76	Trudel, L.Th., Jacques	5 déc. 1906	26 mai 1932
77	Aubry, L.Th., Gaston	20 fév. 1908	10 juin 1933
78	Côté, Jean-Charles	10 fév. 1908	10 juin 1933
79	Delorme, L.Th., Arthur	5 juin 1908	10 juin 1933
80	Tanguay, L.Th., Omer	12 déc. 1908	10 juin 1933
81	Yelle, Gérard, D.Th.	9 sept. 1908	10 juin 1933
82	Forest, Lorenzo	18 avril 1908	11 juin 1933
83	Fréchette, L.Th., L. ès Sc., Emile	6 juin 1910	15 juin 1935
84	Marchand, L. ès Sc., Gérard	2 oct. 1910	15 juin 1935

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
85	MM. Provost, L.Th., Maurice	12 juin 1909	15 juin 1935
86	Roy, René	22 mars 1909	15 juin 1935
87	Bolté, Paul-Emile, D.Th.,L.Sc.S.	25 déc. 1910	6 juin 1936
88	Chaput, L. ès L., Maurice	3 fév. 1909	6 juin 1936
89	Desaulniers, L.èsSc., L.Th., Lamb.	14 août 1910	6 juin 1936
90	Fournier, Roland, D.Th.	9 mai 1910	6 juin 1936
91	Aumont, L.Th., L. ès L., Gérard	26 juil. 1911	22 mai 1937
92	Fecteau, D.Th., Raoul	30 nov. 1911	22 mai 1937
93	Piché, Roger	23 sept. 1912	22 mai 1937
94	Gascon, Albert	21 août 1909	18 déc. 1937
95	Séguin, L.Th., Charlemagne	8 janv. 1913	11 juin 1938
96	Hirata, L.Th., Pierre	18 août 1913	29 juil. 1939
97	Gagnon, D.Th.,D.D.C., Edouard	15 janv. 1918	15 août 1940
98	Paradis, D.Th., Fernand	7 août 1916	7 juin 1941
99	Piché, D.Ph., L.Th., Jean	4 janv. 1916	7 juin 1941
100	Labrecque, M.A., Claude	14 juil. 1914	30 mai 1942
101	Roy, L.Th., Jean	26 janv. 1914	20 juin 1943
102	Léveillé, L.Th., L.Ph., Procule	17 mai 1915	23 juin 1943
103	Dorris, D.Th., Roland	9 mars 1919	3 juin 1944
104	Lachapelle, Roger	23 mai 1917	3 juin 1944
105	Martin, L.Th., L. ès Sc., Marcel	16 oct. 1919	11 juin 1944
106	Gagnon, Raoul	20 sept 1916	26 mai 1945
107	Amyot, Joseph	18 nov. 1918	27 mai 1945
108	Viger, L.Th., Jacques	19 juin 1918	27 mai 1945
109	Lalande, L.Th., Côme	14 janv. 1919	2 juin 1946
110	Baillargeon, Gérald	18 oct. 1921	9 juin 1946
111	Bulteau, L.Th., L.E.S., Georges	8 déc. 1918	15 juin 1946
112	Dessaulles, L.Th., Guy	4 juin 1921	15 juin 1946
113	Tremblay, Gérard	27 oct. 1918	16 juin 1946
114	Isaza, Mario	13 sept. 1921	30 mai 1947
115	Chapdelaine, L.Th., Ferdinand	21 juil. 1918	31 mai 1947
116	Gravel, Gaétan	18 déc. 1919	31 mai 1947
117	Labelle, J.-Paul	21 juin 1920	31 mai 1947
118	Lecavalier, L.Th., Fernand	12 août 1921	31 mai 1947
119	Marcil, L.Th., Gaston	22 fév. 1923	31 mai 1947
120	Ménard, D.Th., Jacques	21 fév. 1923	31 mai 1947
121	Papineau, L.Th., J.-Arthur	7 sept. 1922	31 mai 1947
122	Brosseau, L.Th., Richard	30 juin 1921	1 juin 1947
123	Legault, Laurentien	5 mai 1920	1 juin 1947
124	Laplante, D.Th., Alcide	9 janv. 1921	5 juin 1947
125	Allard, D.Th., Claude	16 août 1923	22 mai 1948
126	Asselin, L.Th., Gérard	12 fév. 1924	22 mai 1948

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
127	MM. Blain, L.Th., Claude	6 janv. 1923	22 mai 1948
128	Bouchard, L.Th., Maurice	12 déc. 1921	22 mai 1948
129	Lapointe, Albert	12 nov. 1921	22 mai 1948
130	Maisonneuve, Robert	28 juil. 1921	22 mai 1948
131	Arbour, L.Th., Guy	7 août 1924	11 juin 1949
132	Lagacé, Marcel	22 mai 1925	11 juin 1949
133	Perras, Lionel	1 déc. 1922	11 juin 1949
134	Brunet, L.Th., Mérald	2 sept. 1924	12 juin 1949
135	Yelle, L.Th., Zénon	24 juil. 1924	12 juin 1949
136	Morin, L.Th., J.-Alfred	18 fév. 1926	16 juin 1949
137	Léger, Raymond-Marie	8 déc. 1924	19 juin 1949
138	Poirier, L.Th., Ivanhoé	13 juin 1925	3 juil. 1949
139	Cusson, L.Th., Roger	3 oct. 1923	18 sept. 1949
140	Naud, André	5 juil. 1925	30 avril 1950
141	Cazelais, L.Th., Jean-Louis	15 mai 1926	3 juin 1950
142	Deslongchamps, L.Th., Normand...	21 déc. 1920	3 juin 1950
143	Moore, L.Th., Robert	9 août 192[illegible]	3 juin 1950
144	Piquette, Guy	26 mars 192[illegible]	3 juin 1950
145	Tanguay, Jacques	26 nov. 1925	3 juin 1950
146	Harel, L.Th., Jean-Bruno	9 mai 1925	4 juin 1950
147	Tassé, Léo	26 fév. 1924	11 juin 1950
148	Blain, L.Th., Gérard	9 juin 1925	18 juin 1950
149	Pépin, Gérard	22 mars 1925	20 mai 1951

Congrégation de Jésus et Marie (Eudistes), C.J.M.

Dans le diocèse depuis 1913

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Divet, Arthur	14 nov. 1876	9 juin 1900
2	Le Quéméner, François	8 juil. 1873	9 juin 1900
3	Lechantoux, Pierre	15 avril 1878	1 juin 1901
4	Charles, Decq.	20 déc. 1880	6 juin 1903
5	Guillemin, Amand	27 déc. 1880	28 mai 1904
6	Bouvier, Joseph	13 juin 1885	29 juin 1911
7	Jauffret, André	2 sept. 1885	28 mars 1914
8	LeGresley, Joseph	28 mars 1889	28 mai 1917
9	Comeau, Camille	27 fév. 1895	29 juin 1919
10	Le Lannic, Joseph	4 août 1899	29 juin 1925
11	Doucet, Jovite	19 mars 1898	3 juin 1926
12	Lévesque, Albert	9 déc. 1906	6 juin 1933
13	Michaud, Félix	3 fév. 1910	7 août 1938
14	Labrie, Gérard	3 mars 1911	28 mai 1939
15	Amireault, Liboire	5 fév. 1919	10 nov. 1946
16	Comeau, Léger	21 oct. 1920	13 juin 1947

La Société des Missions Étrangères de la Province de Québec

Etablie canoniquement dans le diocèse le 6 janvier 1925.

1	M. *Chaumont, D.Th., D.Ph., J.-Donat	16 avril 1877	1 juin 1902
2	Mgr Larochelle, P.A., L.Th., L.Ph., Edgar	30 mai 1896	29 mai 1920
3	MM. Roberge, D.Th., Joseph	14 oct. 1894	6 mai 1923
4	Bérichon, Eugène	1 mars 1900	14 juin 1924
5	Lomme, Léo	29 avril 1899	7 juin 1925
6	Forcier, Valmore	10 fév. 1899	4 juil. 1926
7	Ouellet, L.Péd., Chs-Eug.	29 mars 1904	29 juin 1927
8	Gariépy, D.Th., Joseph	2 mai 1903	17 mai 1928
9	Turcotte, Nérée	13 janv. 1902	29 juin 1928
10	Gill, Harry	4 mai 1902	29 juin 1929
11	Asselin, Paul-Emile	2 fév. 1908	26 juin 1932
12	Brulotte, Roland	21 avril 1907	26 juin 1932
13	Desroches, Bernard	20 mai 1907	26 juin 1932
14	Pageau, D. Th., Louis	30 avril 1908	26 juin 1932
15	Poitevin, Jean-Marie	2 juin 1907	2 juil. 1933
16	Lamothe, Philippe	12 déc. 1908	24 juin 1934
17	Sarrazin, Lucien	22 mai 1908	24 juin 1934
18	Boisvert, Clovis	5 avril 1909	29 juin 1935

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
19	MM. Beaudoin, Henri	3 janv. 1912	30 juin 1935
20	Deschênes, André	3 juin 1911	24 juin 1936
21	Campagna,L.Sc.Pol. & Soc., Gérard	4 mars 1912	29 juin 1937
22	Gauvreau, Alexandre	10 nov. 1912	29 juin 1937
23	Lambert, Gérard	2 janv. 1916	3 juil. 1938
24	Beaulieu, Lucien	29 juil. 1913	29 juin 1940
25	Desparts, D.D.C., Jacques	15 oct. 1915	29 juin 1941
26	Bélair, Yvon	27 juin 1918	27 juin 1943
27	Marchand, D.Ph., Hermann	23 juil. 1921	29 juin 1945
28	Coursol, J.-Henri	23 août 1923	29 juin 1949
29	Godbout, Joseph	24 mars 1923	29 juin 1951
30	Gautreau, Hervé	12 août 1923	29 juin 1951
31	Gagné, Gérard-André	30 mars 1924	29 juin 1951
32	Brisebois, Aimé	29 avril 1924	1 juil. 1951
33	Dumont, Claude	13 août 1924	1 juil. 1951
34	Beaulieu, Lucien	14 avril 1925	29 juin 1951
35	Mélançon, Ephrem	3 nov. 1925	29 juin 1951
36	Foley, Jean-Louis	2 sept. 1926	1 juil. 1951
37	Huet, Jean	16 janv. 1927	1 juil. 1951
38	Trahan, Paul-Eugène	30 janv. 1927	29 juin 1951
39	Potvin, Denys	7 juil. 1927	29 juin 1951

Pères Blancs, missionnaires d'Afrique, P. B.

Dans le diocèse depuis 1934

1	Mgr Morin, Oscar	24 déc. 1878	29 juin	1905
2	RR.PP. Barsalou, Léonide	25 oct. 1881	1 juil.	1905
3	Dagenais, Jean-Baptiste	31 déc. 1881	29 juin	1911
4	Bélisle, Edmond	28 fév. 1887	29 juin	1915
5	Mgr Trudel, Guillaume	21 avril 1890	29 juin	1920
6	RR.PP. Boudreau, Jacques	12 nov. 1895	28 juin	1925
7	Bédard, Olivier	28 fév. 1898	28 juin	1925
8	Landreville, Armand	27 janv. 1900	28 juin	1925
9	Hélie, Bruno	3 juin 1901	18 sept.	1927
10	Bordeleau, Willie	27 juil. 1902	29 juin	1929
11	Larochelle, Joseph	8 janv. 1904	29 juin	1930
12	Lamothe, Robert	3 avril 1907	29 juin	1934
13	Leduc, Grégoire	13 avril 1906	29 juin	1934
14	Lanctôt, Alfred	14 avril 1912	29 juin	1936
15	Blais, Marius	13 août 1909	29 juin	1937
16	Dupuis, Marc-Henri	20 mai 1913	11 juin	1938

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
17	RR.PP. L'Heureux, Edouard	13 oct. 1908	11 juin 1938
18	Drapeau, Ludger	26 mars 1914	23 juin 1940
19	Taschereau, Claude	30 août 1913	23 juin 1940
20	Audet, Roger	15 déc. 1914	23 juin 1940
21	DeSerre, J.-Edouard	27 sept. 1914	7 juin 1941
22	Vachon, Paul-Emile	17 mai 1914	30 mai 1942
23	Sansregret, Omer	6 janv. 1908	20 déc. 1947
24	Langevin, Louis de G.	31 oct. 1921	2 fév. 1950

CLERGÉ RELIGIEUX

Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance (Trappistes), O. C. S. O.

Dans le diocèse depuis 1881

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Pacôme, abbé mitré	23 août 1873	18 mai 1898
2	Michel	3 mars 1878	16 mars 1902
3	Déodat	28 juil. 1880	14 mai 1905
4	Charles	6 déc. 1883	10 fév. 1907
5	Maur	6 août 1878	20 déc. 1909
6	Paul-de-la-Croix	31 juil. 1881	30 janv. 1910
7	François-de-Sales	5 mars 1885	20 déc. 1913
8	Léonard	26 nov. 1882	20 déc. 1913
9	Zacharie	24 oct. 1884	6 juin 1914
10	Clément	9 oct. 1889	30 mai 1915
11	Odilon	30 nov. 1879	17 juin 1916
12	Ubald	23 janv. 1891	20 déc. 1918
13	Emilien	23 oct. 1887	20 déc. 1919
14	Raoul	12 juil. 1890	18 sept. 1921
15	Albert	31 janv. 1894	13 nov. 1921
16	Thomas	21 mars 1883	13 nov. 1921
17	Ambroise	19 fév. 1895	10 sept. 1922
18	Eugène	19 fév. 1891	15 avril 1923
19	Louis-Marie	17 oct. 1896	15 avril 1923
20	Olivier	18 sept. 1895	14 juin 1924
21	Armand	4 avril 1893	7 mars 1925
22	Marc	29 nov. 1897	21 mars 1926
23	Georges	25 oct. 1901	2 juin 1928
24	Hector	21 déc. 1897	2 juin 1928
25	Bernard	11 avril 1899	22 déc. 1928
27	Victor	3 fév. 1899	22 déc. 1928
26	Ange	9 juil. 1902	23 fév. 1929
28	Adrien	30 août 1904	8 déc. 1929
29	Séraphin	10 fév. 1905	8 déc. 1929
30	Norbert	27 juin 1901	21 déc. 1929
31	Denis	25 juil. 1900	2 fév. 1930
32	Raymond	12 juin 1901	14 juin 1930
33	Barthélemy	11 août 1903	20 déc. 1930
34	Hilaire	17 nov. 1906	17 déc. 1932
35	Alphonse	7 déc. 1899	1 mai 1933
36	Arsène	12 sept. 1900	21 mai 1933
37	Félix	26 juin 1909	24 fév. 1934

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
38	RR.PP. Simon	18 août 1906	24 fév. 1934
39	Camille	29 mars 1903	26 mai 1934
40	Cléophas	1 nov. 1903	24 juin 1934
41	Hubert	3 août 1909	6 juin 1936
42	Fortunat	9 sept. 1912	13 déc. 1936
43	Théophile	6 mars 1908	19 déc. 1936
44	Vital	9 oct. 1908	30 janv. 1938
45	Vincent-Marie	11 mars 1910	16 oct. 1938
46	Claude	22 oct. 1912	17 déc. 1938
47	Fernand	23 déc. 1914	17 déc. 1938
48	Donat	8 sept. 1901	29 janv. 1939
49	Canisius	1 fév. 1908	13 août 1939
50	Bernardin	27 avril 1902	23 déc. 1939
51	Aeldred	12 juil. 1910	7 déc. 1940
52	Fulgence	11 mai 1913	21 déc. 1940
53	Gérard	14 déc. 1911	21 déc. 1940
54	Ludovic	25 mai 1912	21 déc. 1940
55	Nazaire	7 juil. 1912	27 déc. 1940
56	Antonin	19 nov. 1916	22 juin 1941
57	Athanase	18 déc. 1910	6 déc. 1942
58	Félicien	6 août 1916	6 déc. 1942
59	Gabriel	29 sept. 1912	6 déc. 1942
60	Marcellin	31 août 1913	6 déc. 1942
61	Placide	5 juil. 1912	6 déc. 1942
62	Edmond	27 août 1916	20 déc. 1942
63	Lucien	27 mars 1914	18 déc. 1943
64	Robert	25 mars 1915	18 déc. 1943
65	Roger	10 nov. 1917	18 déc. 1943
66	Vincent	25 juin 1913	23 déc. 1944
67	Joseph	25 oct. 1920	5 déc. 1945
68	Paul	4 oct. 1916	22 déc. 1945
69	Cyrille	31 mars 1911	23 déc. 1945
70	André	22 août 1919	15 déc. 1946
71	Damien	23 sept. 1918	21 déc. 1946
72	Jean-Baptiste	14 août 1918	21 déc. 1946
73	René	10 fév. 1919	21 déc. 1946
74	Damase	9 mai 1903	31 mai 1947
75	Paulin	25 août 1918	21 nov. 1948
76	Alban	26 déc. 1916	18 déc. 1948
77	Germain	26 janv. 1918	19 déc. 1948
78	Dominique	17 août 1921	17 déc. 1949
79	Justin	25 sept. 1918	22 sept. 1951

Compagnie de Jésus

Arrivée au Canada en 1625, rétablie dans le diocèse en 1842

PROVINCE FRANÇAISE

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Monet, Arsène	25 déc. 1862	15 août 1897
2	Desjardins, Joseph-A.	3 sept. 1867	30 juil. 1899
3	Maynard, François	26 août 1868	24 août 1901
4	Bouvrette, Stanislas	12 déc. 1865	27 juil. 1902
5	Bellavance, Samuel	7 sept. 1872	28 juil. 1907
6	Jean, Gustave	10 avril 1872	28 juil. 1907
7	d'Orsonnens, Ivan-J.	21 avril 1875	26 juil. 1908
8	Desjardins, Léon	17 juin 1878	30 juil. 1911
9	Archambault, Joseph-P.	13 août 1880	28 juil. 1912
10	Fontaine, Emile	7 janv. 1879	27 juil. 1913
11	Gravel, Victor	16 août 1877	27 juil. 1913
12	Bégin, Léonide	26 janv. 1880	29 juin 1915
13	Laurendeau, Fortunat	1 mai 1877	29 juin 1915
14	Lalime, Jean-Baptiste	22 avril 1880	30 juil. 1916
15	Lebel, Léon	8 janv. 1883	30 juil. 1916
16	Roy, Edouard	20 oct. 1880	30 juil. 1916
17	Brouillet, Elphège	17 déc. 1884	29 juil. 1917
18	Fontaine, Paul	23 déc. 1883	29 juil. 1917
19	Fontanel, Pierre	29 juin 1885	16 mai 1918
20	Paré, Joseph-I.	26 fév. 1882	16 mai 1918
21	Roby, Ernest	25 nov. 1884	16 mai 1918
22	Richard, Joseph-F.	2 juil. 1884	5 fév. 1919
23	Gamache, Joseph	21 fév. 1882	2 fév. 1920
24	Beaulieu, Maurice	18 oct. 1885	19 déc. 1920
25	Lavoie, Louis	25 mai 1886	26 janv. 1921
26	Richer, Lorenzo	10 juil. 1887	26 janv. 1921
27	Méry, Paul	18 nov. 1880	8 oct. 1921
28	Gauthier, Alphonse	3 sept. 1886	25 janv. 1922
29	Champagne, Arsène	13 oct. 1887	29 juin 1922
30	Chicoine, Adélard	6 déc. 1885	29 juin 1922
31	Dontigny, Albert	29 mars 1885	29 juin 1922
32	Dugré, Alexandre	10 sept. 1887	29 juin 1922
33	Faure, Ferdinand	7 mai 1887	24 août 1922
34	Brunet, Gaston	22 fév. 1887	1 juil. 1923
35	Godin, Emile	5 juin 1890	1 juil. 1923
36	Porcheron, Armand	26 mars 1882	1 juil. 1923
37	Primeau, Joachim	12 mai 1888	26 août 1923

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
38	RR.PP. Bélanger, Joseph	13 fév. 1888	30 juin 1924
39	Dubois, Arthur	22 mars 1890	30 juin 1924
40	Muller, Emile	1 juin 1894	30 juin 1924
41	Ouimet, Ernest	4 oct. 1888	30 juin 1924
42	Roy, Louis-Joseph	21 mars 1889	30 juin 1924
43	Tétrault, Arthème	9 mai 1891	30 juin 1924
44	Delisle, Armand	1 déc. 1890	15 août 1925
45	Favreau, Avila	24 août 1895	15 août 1925
46	Hauser, Conrad	4 juil. 1893	15 août 1925
47	Richart, Charles	19 nov. 1890	15 août 1925
48	Saintonge, Frédéric	19 mars 1894	15 août 1925
49	Beaupré, Marcien	28 mai 1891	16 août 1925
50	Béliveau, Joseph	26 fév. 1891	16 août 1925
51	Bertrand, Aimé	16 déc. 1893	15 août 1926
52	Coutu, Donat	13 fév. 1892	15 août 1926
53	de Léry, Louis Chaussegros	6 fév. 1895	15 août 1926
54	Gauthier, Paul	6 déc. 1895	15 août 1926
55	Vanier, Lionel	6 août 1891	15 août 1926
56	Bélanger, Oscar	27 août 1895	14 août 1927
57	Dechêne, Benoît-T.	21 mars 1895	14 août 1927
58	Desjardins, Paul	12 juin 1895	14 août 1927
59	Porcheron, Lucien	14 janv. 1896	14 août 1927
60	Senay, Julien	26 nov. 1896	14 août 1927
61	Gélinas, Liguori	13 juil. 1902	8 août 1928
62	Allaire, Joseph	6 janv. 1895	15 août 1928
63	Boileau, Henri	13 nov. 1894	15 août 1928
64	Boutin, Donat	9 avril 1893	15 août 1928
65	Frédéric, Charles	17 avril 1897	15 août 1928
66	Lamarche, Maurice	31 mars 1898	15 août 1929
67	Ledit, Joseph-H.	14 fév. 1898	15 août 1929
68	Pelland, Lionel	23 mai 1900	15 août 1929
69	Pellegrino, Laurent	10 août 1897	15 août 1929
70	Reid, Elphège	17 mai 1895	15 août 1929
71	Robitaille, Georges	16 janv. 1898	15 août 1929
72	Benoit, Paul-E.	3 août 1897	17 août 1930
73	Bernier, Alfred-J.	26 oct. 1896	17 août 1930
74	Cambron, Emile	5 déc. 1896	17 août 1930
75	Millette, Léonce	28 fév. 1899	17 août 1930
76	Pouliot, Léon	28 juin 1898	17 août 1930
77	Desjardins, Georges	30 oct. 1899	16 août 1931
78	Lanteigne, Léonidas	28 juin 1900	16 août 1931
79	Raymond, Honorius	13 mars 1900	16 août 1931

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
80	RR.PP. Deslauriers, Eugène	15 mars 1896	14 août 1932
81	Garneau, Antoine	6 mars 1901	14 août 1932
82	Lane, Jules	8 avril 1900	14 août 1932
83	Brossard, Albert	14 mai 1903	13 août 1933
84	Buist, Maurice	23 mai 1902	13 août 1933
85	Gervais, Emile	7 janv. 1900	13 août 1933
86	Girouard, Wilfrid	25 avril 1896	13 août 1933
87	Pouliot, Louis-Jos	22 mars 1900	13 août 1933
88	Rancourt, Napoléon	22 nov. 1898	13 août 1933
89	Saint-Arnaud, Charles-E.	5 juin 1899	13 août 1933
90	Langlois, Oscar	6 mars 1903	15 juil. 1934
91	Beauséjour, Roméo	21 déc. 1903	12 août 1934
92	Bélanger, Philippe	19 fév. 1902	12 août 1934
93	Bergeron, Roméo	23 oct. 1901	12 août 1934
94	d'Auteuil, Georges	12 déc. 1900	12 août 1934
95	Forest, Yvan	18 mai 1904	12 août 1934
96	Goulet, Gérard	25 sept. 1902	12 août 1934
97	Genest, Antonio	8 fév. 1901	12 août 1934
98	Langlois, Léon	29 nov. 1902	12 août 1934
99	Thibodeau, Lucien	10 juil. 1902	12 août 1934
100	Bélanger, Paul	20 avril 1902	18 août 1935
101	Brunet, Achille	11 avril 1906	18 août 1935
102	Cossette, Côme	19 août 1901	18 août 1935
103	Monty, Arthur-D.	8 avril 1904	18 août 1935
104	Laramée, Guy	2 mai 1904	18 août 1935
105	Péloquin, Raphaël	20 sept. 1901	18 août 1935
106	Picard, Robert	27 mars 1905	18 août 1935
107	Taché, Bernard	13 déc. 1902	18 août 1935
108	Bellemare, Albert	7 fév. 1902	16 août 1936
109	Bellemare, Armand	12 nov. 1901	16 août 1936
110	Dallaire, Jean-P.	31 mars 1906	16 août 1936
111	Hébert, Paul	28 janv. 1905	16 août 1936
112	Lamarche, Clément	19 juil. 1903	16 août 1936
113	d'Apollonia, Arduino	4 fév. 1907	25 juin 1937
114	Bouvier, Emile	29 mars 1906	15 août 1937
115	d'Anjou, Marie-Joseph	6 mars 1906	15 août 1937
116	Laramée, Jean	2 nov. 1905	15 août 1937
117	Ranger, Paul-Emile	22 juil. 1903	15 août 1937
118	Van Belleghem, Georges	7 nov. 1907	15 août 1937
119	Vigneau, Maurice	13 août 1905	15 août 1937
120	Fortin, Paul	24 mai 1907	14 août 1938
121	Fortin, Raymond	9 avril 1907	14 août 1938

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
122	RR.PP. Tremblay, Jacques	26 nov. 1905	14 août 1938
123	Viau, Marcel	7 janv. 1906	14 août 1938
124	Bertrand, Hector	10 mars 1907	13 août 1939
125	Dumas, Edouard	7 juin 1909	13 août 1939
126	Dupuis, Albert	23 nov. 1905	13 août 1939
127	Forget, Noel	25 déc. 1905	13 août 1939
128	Lalonde, Henri	18 juin 1908	13 août 1939
129	Kubilius, Jean	25 juin 1906	10 juil. 1940
130	Blondeau, Roland	21 mars 1907	18 août 1940
131	Côté, Armand	2 août 1906	18 août 1940
132	D'Aragon, Jean	16 août 1908	18 août 1940
133	Gagnon, Ernest	23 mars 1905	18 août 1940
134	Gariépy, Wilfrid	26 août 1908	18 août 1940
135	Labonté, Gérard	22 déc. 1908	18 août 1940
136	Tremblay, Jacques-R.	25 juil. 1909	18 août 1940
137	Contant, Gaston	11 sept. 1907	15 juin 1941
138	Plante, Albert	7 avril 1908	22 juin 1941
139	Bouchard, Louis	13 mai 1909	17 août 1941
140	Brien, Ludger	2 mai 1908	17 août 1941
141	de Carufel, Lucien	18 nov. 1908	17 août 1941
142	Filion, Gérard	6 sept. 1906	17 août 1941
143	Garceau, René	11 août 1908	17 août 1941
144	Gauthier, Arthur	2 janv. 1905	17 août 1941
145	Houle, Gérard	16 août 1908	17 août 1941
146	Labrosse, Roland	14 mars 1910	17 août 1941
147	Roy, Fénélon	3 mars 1907	17 août 1941
148	Roy, Lucien	17 janv. 1913	17 août 1941
149	Saint-Laurent, Paul-Emile	1 oct. 1909	17 août 1941
150	Samson, Henri	23 sept. 1907	17 août 1941
151	Bourassa, François	8 avril 1912	10 mai 1942
152	Boyle, Roland	26 sept. 1909	10 mai 1942
153	Cimon, Conrad	26 avril 1910	10 mai 1942
154	Lachance, Roland	2 mai 1910	10 mai 1942
155	Monty, Maurice	4 août 1910	10 mai 1942
156	Saulnier, Roland	12 nov. 1909	10 mai 1942
157	Tanguay, Armand	14 déc. 1909	10 mai 1942
158	Vanier, Paul	12 fév. 1910	10 mai 1942
159	Kulbis, Stanislas	14 janv. 1910	13 mai 1942
160	Lebel, Réal	15 mars 1912	28 juin 1942
161	Angers, Pierre	13 août 1912	15 août 1943
162	d'Apollonia, Luigi	5 nov. 1912	15 août 1943

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
163 RR.PP.	Fontaine, Gaston	21 sept. 1910	15 août 1943
164	Godin, Jules	11 mars 1910	15 août 1943
165	Paquin, Jules	10 nov. 1912	15 août 1943
166	Arès, Richard	7 janv. 1910	13 août 1944
167	Bernier, Robert	21 avril 1911	13 août 1944
168	Brosseau, Jules	15 avril 1914	13 août 1944
169	Hébert, Gérard	29 juin 1912	13 août 1944
170	Laramée, Paul	20 nov. 1913	13 août 1944
171	Morency, Robert	3 avril 1914	13 août 1944
172	Martin, Joachim	24 janv. 1913	13 août 1944
173	Messier, Emilien	6 nov. 1911	13 août 1944
174	Morin, Paul-Dollard	16 août 1910	13 août 1944
175	Plante, Gérard	18 janv. 1911	13 août 1944
176	Rivet, Marcel	22 juil. 1911	13 août 1944
177	Senécal, Jean-D.	27 oct. 1912	13 août 1944
178	Valiquette, Stéphane	14 oct. 1912	13 août 1944
179	Robin, Paul-Emile	14 sept. 1913	19 mai 1945
180	Forté, Roger	21 déc. 1912	16 juin 1945
181	Roy, Albert	19 août 1913	5 août 1945
182	de Carufel, Jacques	17 avril 1915	15 août 1945
183	Desrochers, Irénée	31 oct. 1914	15 août 1945
184	Dubé, Louis-Blondin	3 fév. 1912	15 août 1945
185	Gingras, Maurice	11 juin 1913	15 août 1945
186	Grisé, Roger	27 sept. 1911	15 août 1945
187	Lacasse, Henri	15 nov. 1912	15 août 1945
188	L'Allier, Paul	1 juin 1913	15 août 1945
189	Lemieux, Marcel	14 mai 1913	15 août 1945
190	Noiseux, Florimond	29 sept. 1910	15 août 1945
191	Richard, François	26 mars 1914	15 août 1945
192	Saint-Denis, Roland	10 oct. 1911	15 août 1945
193	Shaw, James-J.	15 juin 1915	15 août 1945
194	Bourassa, Bernard	10 oct. 1913	28 mai 1946
195	Beaudoin, Marcel	31 mars 1915	15 août 1946
196	Beaudry, Paul	25 juin 1916	15 août 1946
197	Cossette, Joseph	25 avril 1913	15 août 1946
198	Coulombe, Victor	28 fév. 1913	15 août 1946
199	Desrochers, Edmond	12 sept. 1916	15 août 1946
200	Duclos, Jean-Marie	1 déc. 1914	15 août 1946
201	Gauvreau, Maurice	13 août 1914	15 août 1946
202	Lachance, Paul	26 janv. 1913	15 août 1946
203	Poirier, Eugène	16 juil. 1915	15 août 1946

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
204	RR.PP. Delisle, Gérard	15 août 1915	8 déc. 1946
205	Raymond, Louis-B.	12 juin 1914	21 déc. 1946
206	Gagnon, Gérard	5 janv. 1914	21 juin 1947
207	Desjardins, Roland	17 juin 1914	15 août 1947
208	Grenier, Origène	27 mai 1913	15 août 1947
209	Guay, Alexandre	6 mars 1915	15 août 1947
210	Lewis, Jacques	18 janv. 1915	15 août 1947
212	Ménard, Guy	23 juil. 1911	15 août 1947
213	Langlois, Jean	13 oct. 1915	17 août 1947
214	Racicot, Paul-Emile	19 sept. 1915	15 août 1947
215	Waddel, Jean-Charles	11 nov. 1915	15 août 1947
216	Genest, Jean	12 août 1917	20 déc. 1947
217	Beaulieu, Paul-Etienne	1 déc. 1913	15 août 1948
218	Campeau, Lucien	15 juil. 1914	15 août 1948
219	Côté, Charles-Eugène	14 sept. 1916	15 août 1948
220	Dallaire, Gérard	12 avril 1916	15 août 1948
221	Fortin, Roland	24 juil. 1915	15 août 1948
222	Gareau, Arthur	27 fév. 1913	15 août 1948
223	Marcotte, Marcel	11 janv. 1918	15 août 1948
224	Proulx, Eugène	27 août 1913	15 août 1948
225	Tétu, Emile	6 oct. 1914	15 août 1948
226	Douville, Viateur	4 fév. 1916	14 août 1949
227	Besner, Charlemagne	8 fév. 1917	15 août 1949
228	Emery, Jules	23 juil. 1917	15 août 1949
229	Papillon, Paul-Emile	14 sept. 1916	15 août 1949
230	de la Sablonnière, Marcel	21 mai 1918	15 août 1949
231	Picard, Guy	31 août 1918	17 juin 1950
232	Latourelle, René	28 oct. 1918	15 août 1950
233	Tong, Jean	23 fév. 1917	15 août 1950
234	Beaupré, Jacques	25 fév. 1919	29 juin 1951
235	Brouillé, Jean-Louis	31 oct. 1917	29 juin 1951
236	Doyon, Georges-Etienne	8 avril 1918	29 juin 1951
237	Giguère, Georges-Emile	13 mai 1917	29 juin 1951
238	Gingras, Arcade	6 fév. 1919	29 juin 1951
239	Girard, Laval	26 oct. 1916	29 juin 1951
240	Hamel, Edouard	3 fév. 1920	29 juin 1951
241	Jean, Robert	31 mars 1919	29 juin 1951
242	Lalonde, Emile	3 nov. 1918	29 juin 1951
243	Langlois, Claude	5 juin 1918	29 juin 1951
244	Leclerc, Jean	20 oct. 1916	29 juin 1951
245	Lefort, Jules	17 août 1917	29 juin 1951
246	Marcotte, Roger	9 janv. 1919	29 juin 1951
247	Sumner, Claude	10 juil. 1919	29 juin 1951
248	Trépanier, Mario	16 sept. 1919	29 juin 1951
249	Turcotte, Blaise	18 mai 1916	29 juin 1951
250	Gagnon, Rosaire	12 oct. 1919	1 juil. 1951

PROVINCE ANGLAISE

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Filion, John M.	2 juin 1878	31 juil. 1915
2	McDonald, Joseph	13 janv. 1880	3 juin 1921
3	Breslin, Francis	10 sept. 1893	15 août 1926
4	Mullally, Thomas	28 nov. 1894	15 août 1926
5	Noll, Frederick	24 fév. 1895	29 juil. 1929
6	Kelly, C.	29 juil. 1890	31 juil. 1929
7	McCarthy, Hugh	14 oct. 1898	6 juil. 1930
8	Smith, Eric	27 mars 1898	22 fév. 1931
9	Moylan, Thomas	29 sept. 1900	13 août 1933
10	Wilson, Arthur	22 juin 1903	13 août 1933
11	MacKinnon, Ronald	30 juin 1902	30 juin 1935
12	Phelan, Horatio	30 janv. 1905	30 juin 1935
13	Carroll, Charles	16 sept. 1899	15 août 1936
14	Masterson, John	26 nov. 1908	14 août 1938
15	O'Connor, Eric	29 mars 1907	17 juin 1939
16	MacPhee, John	4 avril 1904	13 août 1939
17	Devine, Francis	18 sept. 1907	18 août 1940
18	Hodgins, John	15 fév. 1908	18 août 1940
19	McCaffrey, John F.	16 juil. 1906	18 août 1940
20	Kelly, Walter	22 juil. 1903	14 août 1941
21	Connor, William	23 juil. 1906	17 août 1941
22	Healey, E.	2 juin 1912	17 juin 1942
23	McDermott, Theodore	13 mars 1909	15 août 1943
24	Macguigan, Gerald	16 mai 1912	15 août 1943
25	Stanford, Lionel	17 déc. 1909	15 août 1943
26	Scott, K.	26 juin 1910	2 juil. 1944
27	Monaghan, M.	17 août 1910	1 juil. 1945
28	Wardell, H.	10 sept. 1911	1 juil. 1945
29	Wardell, Thomas	6 déc. 1912	1 juil. 1945
30	Drummond, Stanley	5 mai 1913	1 juil. 1945
31	McCarthy, John	29 juin 1910	15 août 1945
32	Ryan, Cecil	20 juil. 1913	30 juin 1946
33	Devlin, Royden	13 juin 1913	30 juin 1947
34	Moriarty, Edward	12 déc. 1911	30 juin 1947
35	Madigan, John	9 sept. 1918	14 juin 1948
36	MacKenzie, Norbert	6 juil. 1918	27 juin 1948
37	McGinnis, Gerard	20 mai 1912	29 juin 1948
38	Janicek, Bohuslav	19 janv. 1919	22 août 1949

Ordre des Frères mineurs (Franciscains), O. F. M.

Arrivé au Canada en 1615, rétabli dans le diocèse en 1890

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. DesNoyers, Germain-M.	29 mai 1875	24 juin 1898
2	Demers, Célestin-J.	9 juin 1875	3 juil. 1904
3	Deguire, Jean-Joseph	12 nov. 1880	25 mai 1907
4	Diétrich, Martin-M.	29 oct. 1880	25 juil. 1909
5	Rousselat, Bruno-Marie	23 fév. 1882	25 juil. 1909
6	Péloquin, Bonaventure	14 juil. 1882	16 juil. 1911
7	Mgr Leblanc, Ambroise	30 avril 1884	25 juil. 1911
8	RR.PP. Godbout, Archange	25 mai 1886	20 juil. 1913
9	Laplante, Georges-Albert	3 août 1887	20 juil. 1913
10	Dugal, Marcel-Marie	1 déc. 1888	25 juil. 1914
11	Thivierge, Armand-M.	18 juin 1891	29 juil. 1917
12	Archambault, Salvator-Marie	3 août 1891	14 juil. 1918
13	Saint-Pierre, Bertrand	22 juil. 1894	20 juil. 1919
14	Malo, Adrien-Marie	12 avril 1894	17 juil. 1921
15	Boies, M.-Théodore	20 fév. 1891	16 juil. 1922
16	Robillard, Léon	29 nov. 1895	16 juil. 1922
17	Benoît, Séraphin-J.	21 juin 1896	16 juil. 1922
18	Desnoyers, Pacôme	29 mai 1897	8 juil. 1923
19	Gagnon, Narcisse-M.	6 nov. 1895	8 juil. 1923
20	Bélanger, Vincent	23 oct. 1897	13 juil. 1924
21	Bettez, Norbert-Marie	29 janv. 1896	13 juil. 1924
22	Gagnon, Xavier-M.	9 mai 1896	13 juil. 1924
23	Beaudet, Nérée-M.	14 mai 1901	11 juil. 1926
24	Puech, Léonard-Marie	8 nov. 1902	25 juil. 1928
25	Verville, Bernardin	8 mars 1901	30 sept. 1928
26	Bessette, Gérard-Marie	29 août 1904	29 juin 1929
27	Bonin, Dominique	1 juin 1902	29 juin 1929
28	Guilbault, Jules-M.	13 sept. 1898	29 juin 1929
29	Emond, Pacifique	3 avril 1902	29 juin 1930
30	Fournier, Joseph-Henri	27 juin 1904	29 juin 1930
31	Bellerose, Justin-M.	6 juil. 1903	29 juin 1941
32	Thivierge, Richard-Marie	6 avril 1906	5 juin 1932
33	Morin, Conrad-M.	17 mars 1906	24 juin 1932
34	Gervais, Gabriel-Joseph	20 nov. 1904	29 juin 1933
35	Fortier, Charles-Emile	17 juin 1918	24 juin 1934
36	Gagnon, Maurice	11 fév. 1906	24 juin 1934
37	Lemieux, Sébastien-M.	25 juin 1905	24 juin 1934
38	Bellemare, Gustave	21 août 1907	29 juin 1936
39	Boisvert, Emmanuel	8 janv. 1909	29 juin 1936

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
40 RR.PP.	Déziel, Julien	7 mars 1907	29 juin 1936
41	Blais, Hervé	27 avril 1908	29 juin 1936
42	Porter, Fernand	19 mars 1907	29 juin 1936
43	Zécevic, Séraphin	22 juil. 1911	13 mars 1937
44	Massé, Vivalde	4 mai 1907	29 juin 1937
45	Arcand, Césaire	22 juin 1906	5 juin 1938
46	Ducharme, René	26 juil. 1908	29 juin 1938
47	Fortier, Honorius	15 mai 1910	29 juin 1938
48	Lavoie, Achille-M.	19 oct. 1910	29 juin 1939
49	Poirier, Léandre	13 nov. 1912	29 juin 1939
50	Charland· Théophile	8 avril 1911	29 juin 1940
51	Boisvert, Fulgence	2 juin 1913	29 juin 1940
52	Desrosiers, Elphège	7 déc. 1913	29 juin 1940
53	Massé, Jogues	2 août 1911	29 juin 1941
54	Vandandaigue, Osias	21 janv. 1913	29 juin 1941
55	Ménard, Eusèbe-M.	6 janv. 1916	28 sept. 1941
56	Beaubien, Richer-M.	16 mai 1916	11 avril 1943
57	Beaulieu, Désiré	6 mars 1912	29 juin 1943
58	Cullen, Brendan	18 mars 1913	29 juin 1946
59	Lupien, Joseph	13 déc. 1920	13 juin 1947
60	Baril, Hippolyte	5 nov. 1918	29 juin 1947
61	Baril, Marie-Albert	25 sept. 1922	29 juin 1950
62	Rodrigue, Benjamin	13 fév. 1921	29 juin 1951

Ordre des Frères prêcheurs (Dominicains), O. P.

Dans le diocèse depuis 1901

1 RR.PP.	Richer, Albert-M.	30 oct. 1881	13 juin 1908
2	Casavant, André	19 juil. 1883	2 juil. 1911
3	Forest, M.-Ceslas	29 déc. 1885	2 juil. 1911
4	Charette, Raymond	15 juil. 1887	3 juil. 1915
5	Légaré, Marie-Joseph	9 janv. 1894	29 mai 1920
6	Voyer, Raymond-M.	12 sept. 1896	31 mai 1923
7	Charland, Thomas	31 mai 1900	5 avril 1924
8	Masson, Vincent	9 oct. 1900	5 avril 1924
9	Lachance, Louis	18 fév. 1899	3 mai 1925
10	Papillon, Antonin	17 août 1900	3 mai 1925
11	Bégin, M.-Dominique	31 janv. 1902	1 mai 1926
12	Leduc, Mannès	21 août 1902	15 avril 1928
13	Méthot, Georges-R.	1 nov. 1900	15 avril 1928
14	Bissonnette, Ange-M.	11 avril 1904	5 mai 1929
15	Lamarche, Antonin	20 janv. 1901	25 juil. 1929
16	Granger, Arthur	7 sept. 1903	14 juil. 1931

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
17	RR.PP. Régis, Louis-M.	8 déc. 1903	29 juil. 1931
18	Guillemette, André-Marie	6 avril 1907	1 fév. 1932
19	Desmarais, Marcel-M.	1 avril 1908	7 fév. 1932
20	Loiselle, Antonin	5 janv. 1908	9 juil. 1932
21	Laporte, Henri	17 fév. 1905	1 mai 1933
22	Paré, Gérard-M.	18 juil. 1906	1 mai 1933
23	Viau, Stanislas	4 janv. 1905	1 juil. 1933
24	Gagné, Augustin	8 sept. 1908	29 avril 1935
25	Gay, Louis-M.	8 avril 1909	29 avril 1935
26	Burgess, Raymond	5 août 1911	2 août 1936
27	Mailloux, Noel	25 déc. 1909	11 juil. 1937
28	Pilon, Paul	11 août 1911	18 déc. 1937
29	St-Denis, Gérard-Albert	12 juil. 1913	1 mai 1938
30	Giguère, Raymond	19 sept. 1913	1 mai 1938
31	DesRochers, Alexandre	12 juil. 1912	24 juin 1939
32	Leblanc, Marc-Aimé	17 sept. 1913	24 juin 1939
33	Audet, Thomas-André	11 août 1913	23 mars 1940
34	Lange, Maurice	24 janv. 1914	23 mars 1940
35	Boulay, Bertrand	14 mars 1913	23 mars 1940
36	Landry, Albert	2 fév. 1914	29 juin 1940
37	Paré, Jean-D.	29 sept. 1916	2 juil. 1941
38	Lacroix, Benoît	8 sept. 1915	5 juil. 1941
39	Pharand, Paul-M.	19 fév. 1913	5 juil. 1941
40	Rodrigue, Ambroise	25 juil. 1915	5 juil. 1941
41	Bradet, Henri-M.	19 oct. 1913	26 juin 1943
42	Mailhiot, Bernard	28 juil. 1915	26 juin 1943
43	Zanic, Charles	20 mars 1917	27 juin 1943
44	Langevin, Ange-Augustin	22 nov. 1918	5 mai 1944
45	Gay, Laurent	29 nov. 1920	1 mai 1947
46	Blanchet, Gilles	5 août 1920	26 juin 1949

Ordre des Servites de Marie, O. S. M.

Dans le diocèse depuis 1912

1	RR.PP. Vangelisti, Guillaume-Marie	9 juin 1883	26 juil. 1908
2	Maltempi, Benoit-Marie	3 oct. 1888	2 août 1914
3	Patriarchi, Ignace-Marie	11 avril 1892	11 juil. 1915
4	O'Sullivan, Ignace-Marie	20 janv. 1890	10 août 1916
5	Bartolini, Jacques-Marie	25 fév. 1892	26 juin 1921
6	Lavigueur, Amédée-Marie	19 mars 1896	10 fév. 1935
7	Paradis, Henri-Marie	1 nov. 1899	26 mars 1936
8	Signorini, Pie-Marie	5 mars 1911	27 mars 1937

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
9	RR.PP. Carrière, Stanislas-Marie	8 oct. 1914	15 août 1941
10	Raffaelli, Pierre-Marie	1 mai 1919	5 juil. 1942
11	Saint-Germain, Camille-Marie	25 mars 1917	24 juin 1943
12	Desrochers, Albert-Marie	14 mai 1917	15 août 1941
13	De Palma, Gérard-Marie	15 janv. 1924	22 mai 1948
14	Fruchi, Bernardin-Marie	16 janv. 1919	23 janv. 1944
15	Giamperini, Venantius-Marie	16 juil. 1919	23 janv. 1944

Ordre des Frères mineurs (Capucins), O.F.M.Cap.

Dans le diocèse depuis 1921

1	RR.PP. Flavien	28 mars 1899	31 mars 1923
2	Venance	4 mars 1895	8 juil. 1923
3	Bonaventure	26 mars 1901	26 juin 1927
4	Pascal	10 mars 1902	2 juin 1928
5	Dominique	8 avril 1902	27 janv. 1929
6	Gabriel	21 déc. 1906	20 déc. 1930
7	Michel	25 juil. 1904	4 fév. 1934
8	Camille	18 juil. 1909	4 fév. 1934
9	Antonin-Marie	2 fév. 1909	11 oct. 1936
10	Séraphin	12 janv. 1911	11 juin 1938
11	Alfred	24 déc. 1916	16 juin 1940
12	Arthur	24 sept. 1914	22 juin 1941
13	Célestin	14 nov. 1915	19 juin 1943
14	Maurice	18 sept. 1917	19 juin 1943
15	Jean	30 sept. 1918	3 juin 1944
16	Cyrille	18 janv. 1919	3 juin 1944
17	René	20 août 1920	17 juin 1945
18	Adrien	22 janv. 1921	21 fév. 1948
19	Frédéric	18 mars 1922	21 fév. 1948
20	David	18 avril 1921	27 fév. 1949
21	Jean-Bernard	28 juil. 1924	19 mai 1951

Ordre des Pères de la Très-Sainte-Trinité, O. SS. T.

Dans le diocèse depuis 1924

1	RR.PP. Albert du S.-Coeur-de-Marie	5 août 1877	9 juin 1900
2	Antonin-de-l'Assomption	15 avril 1899	14 juin 1930
3	Pierre de la Nativité	9 fév. 1911	29 juin 1938
4	Laurent de la Passion	14 août 1911	2 fév. 1941
5	Germain de l'Immaculée-Conc.	16 août 1913	20 sept. 1941
6	Charles de l'Imm.-Conception	20 oct. 1902	10 mai 1942
7	André de Ste-Thérèse	8 fév. 1915	3 juin 1944
8	Louis-Marie des Anges	3 août 1920	15 sept. 1946

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
9	RR.PP. Marcel de la Rédemption	26 fév. 1918	29 juin 1949
10	Yves de St-Bernard	17 oct. 1924	5 fév. 1950
11	Guy de St-Maurice	11 déc. 1923	8 juil. 1950
12	Gilles du Saint-Sacrement	22 juin 1920	29 juin 1951
13	Luc de Saint-Albert	23 déc. 1923	29 juin 1951
14	Conrad de Jésus	14 sept. 1925	22 sept. 1951
15	Eugène du Sacré-Coeur	24 déc. 1926	22 sept. 1951

Ordre des Frères Mineurs Conventuels, O.F.M.C.

Dans le diocèse depuis 1930

1	RR.PP. Debelt, Adalbert	11 sept. 1894	14 juin 1919
2	Wolf, Godfrey	19 janv. 1898	19 juin 1921
3	Kazmierczyk, Bernard	16 juin 1896	1 avril 1922
4	Miller, Damian	27 oct. 1900	10 juil. 1923
5	McIntyre, Albert	5 août 1903	30 juin 1928
6	Baldyga, Frederick	19 oct. 1909	26 juin 1932
7	Horvath, Nicolas	22 nov. 1905	8 fév. 1933
8	Onderovsky, Fabian	1 mars 1908	26 mai 1934
9	Wolski, Vincent	5 déc. 1911	26 mai 1934
10	Dembeck, Joachim	26 fév. 1914	7 juil. 1940

Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, O. M. I.

Dans le diocèse depuis 1841

1	RR.PP. Dubois, Napoléon	7 oct. 1879	17 juin 1905
2	Côté, Lévi	19 août 1882	7 août 1910
3	Verreault, Georges	27 avril 1885	10 juin 1911
4	Saint-Georges, Léopold	21 mars 1887	17 mai 1913
5	Ménard, Azarie	22 fév. 1888	17 mai 1913
6	Pépin, Pierre	4 juil. 1891	17 juin 1916
7	Lussier, Barthélemy	17 mars 1892	20 déc. 1919
8	Michaud, Adolphe	17 mars 1894	18 déc. 1920
9	Ménard, Hervé	25 nov. 1893	24 déc. 1920
10	Richard, Elphège	20 mars 1894	17 déc. 1921
11	Normand, Arthur	16 juil. 1896	23 déc. 1922
12	Maillette, Antoni	31 oct. 1897	17 juin 1923
13	Chartrand, Ange-Albert	10 août 1895	14 juin 1924
14	Morvan, Gabriel	15 sept. 1899	8 fév. 1925
15	Juneau, Roméo	17 août 1901	29 mai 1926
16	Villeneuve, Victor	7 déc. 1901	29 mai 1926
17	Benoît, Victorien	6 août 1902	17 sept. 1926
18	Laferté, Jules	16 nov. 1899	29 mai 1929
19	Aubin, Fernand	4 janv. 1905	7 juil. 1929

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
20	RR.PP. Faucher, Emile	24 nov. 1895	3 mai 1930
21	Hébert, Louis	15 mars 1902	3 mai 1930
22	Larochelle, Stanislas-A.	12 nov. 1905	14 juin 1931
23	Cournoyer, Rosario	25 nov. 1906	14 juin 1931
24	Tremblay, Laurent	6 mai 1905	14 juin 1931
25	LeBel, René	6 oct. 1902	15 mai 1932
26	Gobeil, Alonzo	19 juin 1905	19 juin 1932
27	Godbout, Léopold	21 mai 1904	19 juin 1932
28	Girard, Roméo	10 déc. 1904	21 mai 1933
29	De Longchamps, Ubald	16 mai 1905	21 mai 1933
30	Laferrière, Dorius	7 sept. 1905	21 mai 1933
31	Chamard, Paul	16 nov. 1909	24 juin 1934
32	Asselin, Pierre-Paul	29 juin 1910	24 juin 1936
33	Dion, Jean-Louis	2 mars 1908	24 juin 1935
34	Piché, André	19 août 1907	24 juin 1935
35	Larivée, Sylvio	25 oct. 1908	24 juin 1935
36	Provost, Albany	11 avril 1905	24 juin 1936
37	Tourigny, Maurice	13 juil. 1910	24 mai 1936
38	Hamel, Antonio	31 mars 1906	24 juin 1937
39	Archambault, Roméo	16 juin 1910	23 mai 1937
40	Deschênes, Paul-Emile	26 déc. 1911	24 mai 1937
41	Girard, Paul-Emile	5 nov. 1909	13 juin 1937
42	Ferron, Jean-Marie	1 janv. 1911	24 juin 1937
43	Parent, Louis-Marie	12 juil. 1910	24 mai 1937
44	Lemieux, Georges-Honoré	7 mai 1906	18 sept. 1937
45	Gagnon, Roland	20 nov. 1911	24 juin 1937
46	Sarault, Maxime	14 déc. 1914	24 juin 1939
47	Bergeron, Raoul	16 déc. 1913	24 juin 1939
48	Matton, Hector	19 nov. 1912	9 juin 1940
49	Lacasse, Léopold	23 oct. 1912	23 juin 1940
50	Pelletier, Paul-Emil e	3 déc. 1915	21 sept. 1940
51	Pelletier, Joseph-Eugène	22 juin 1914	15 juin 1941
52	Piuze, Guy	6 mai 1915	15 juin 1941
53	Langlois, Pierre	1 fév. 1914	20 sept. 1941
54	Gélinas, Rosaire-Bernard	6 oct. 1916	19 juin 1943
55	Groulx, Raymond	14 juin 1918	19 juin 1943
56	Tanguay, Maurice	8 juil. 1917	19 juin 1943
57	Bilodeau, André	21 déc. 1918	3 juin 1944
58	Robitaille, Alphonse	12 nov. 1916	3 juin 1944
59	Saint-Sauveur, Arthur	4 oct. 1920	17 juin 1945
60	Lapensée, Jean-Charles	19 déc. 1918	15 juin 1946
61	Legris, Roland	13 juin 1923	20 déc. 1947

Congrégation de Sainte-Croix, C. S. C.

Dans le diocèse depuis 1847

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Vanier, Elias	23 juin 1863	31 juil. 1887
2	Chauvin, Joseph	18 nov. 1862	12 août 1900
3	Laurin, Edouard	11 fév. 1879	19 déc. 1903
4	Vanier, Philéas	19 oct. 1879	19 déc. 1903
5	Desrochers, Omer	17 déc. 1882	21 déc. 1906
6	Beaulieu, François-Xavier	5 déc. 1879	13 juin 1908
7	Daoust, Eugène	2 sept. 1882	29 juin 1909
8	Papineau, Napoléon	24 oct. 1882	11 août 1909
9	Kearney, Thomas	12 avril 1880	31 juil. 1911
10	Clément, Raymond	5 août 1883	16 juil. 1911
11	Montplaisir, Albert	23 déc. 1884	16 juil. 1911
12	Boulay, Philéas	2 avril 1885	23 sept. 1911
13	LePailleur, Mgr Alfred	9 août 1886	23 déc. 1911
14	Perrier, Ernest	7 déc. 1884	28 juil. 1912
15	Perrier, Ulric	7 déc. 1884	28 juil. 1912
16	Bruneau, Guillaume	25 juil. 1886	27 juil. 1913
17	Charron, Alfred	18 mai 1886	8 août 1915
18	Charron, Charles	14 fév. 1890	16 juil. 1916
19	Clément, Godefroy	31 juil. 1892	16 juil. 1916
20	Plouffe, Jean-Baptiste	18 juil. 1890	27 juil. 1916
21	Morin, Hervé	16 mars 1889	29 juil. 1917
22	Grou, Armand	2 déc. 1892	29 juil. 1917
23	Lapalme, Laurent	16 déc. 1892	29 juil. 1917
24	Lapointe, Honoré	7 mai 1892	29 juil. 1917
25	Métivier, Joseph	28 juil. 1891	29 juil. 1917
26	Morel, Dollard	7 avril 1892	11 nov. 1917
27	Moreau, Léonidas	9 déc. 1891	20 déc. 1919
28	Théorêt, Arthurus	29 août 1890	20 déc. 1919
29	Deguire, Emile	25 déc. 1896	3 oct. 1920
30	St-Martin, Joseph	15 mai 1890	11 sept. 1921
31	Laliberté, Georges	11 mai 1897	23 avril 1922
32	Métivier, Alphonse	17 juin 1893	25 juil. 1922
33	de Montigny, Alphonse	16 fév. 1892	25 juil. 1922
34	Poitras, Jules	14 mai 1896	19 avril 1924
35	Ruel, Eugène	2 nov. 1896	19 avril 1924
36	Gagnon, Georges	3 déc. 1898	18 janv. 1925
37	Girard, Alphonse	10 oct. 1884	18 janv. 1925
38	Saint-Martin, Antonio	30 déc. 1897	18 janv. 1925

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
39 RR.PP.	Trudeau, Henri	22 mars 1899	18 janv. 1925
40	Benoît, Paul	11 sept. 1900	7 fév. 1926
41	Courtemanche, Henri	15 janv. 1897	7 fév. 1926
42	Parent, Laurent	25 juil. 1898	7 fév. 1926
43	Lavallée, Alfred	18 janv. 1902	3 avril 1926
44	Cousineau, Arthur	12 déc. 1899	23 janv. 1927
45	Maloughney, William	4 fév. 1899	23 janv. 1927
46	Michaud, Camille	30 mars 1897	23 janv. 1927
47	Murphy, Harold	28 oct. 1899	23 janv. 1927
48	Rivest, Hospice	21 mai 1899	23 janv. 1927
49	Bergeron, Rosaire	31 oct. 1893	26 mai 1927
50	Beaudoin, Paul-Emile	15 juin 1902	27 janv. 1929
51	Labonté, Elphège	29 nov. 1898	29 janv. 1928
52	Bleau, Albert	11 juin 1901	27 janv. 1929
53	Legault, Emile	29 mars 1906	29 juin 1930
54	Gouin, Elphège	17 avril 1904	25 janv. 1931
55	Goulet, Eugène	10 oct. 1903	25 janv. 1931
56	McGinnis, William F.	28 nov. 1903	25 janv. 1931
57	Houle, Paul-Emile	7 nov. 1905	24 janv. 1932
58	Poirier, Eugène	6 sept. 1903	24 janv. 1932
59	Guillotte, P.-E.	17 oct. 1908	26 mars 1932
60	Péloquin, Laurier	17 août 1907	26 mars 1932
61	Aubé, Donat	14 mars 1903	29 janv. 1933
62	Gladu, Gaston	13 oct. 1906	29 janv. 1933
63	Bourgeois, Amédée	3 juin 1906	4 fév. 1934
64	Grégoire, Charles-Henri	6 avril 1908	2 fév. 1935
65	Bessette, Roger	21 sept. 1909	2 fév. 1936
66	Laplante, Alfred	27 sept. 1903	2 fév. 1936
67	Leblanc, Gérard	20 sept. 1907	2 fév. 1936
68	Leduc, Paul	13 fév. 1910	2 fév. 1936
69	Leduc, Adrien	18 janv. 1910	2 fév. 1936
70	Bergeron, Henri-Paul	20 mai 1911	2 fév. 1936
71	Langelier, Diomède	14 juin 1908	4 fév. 1934
72	Legault, Joseph	24 mai 1912	2 fév. 1936
73	Moreau, Arthur	7 janv. 1907	2 fév. 1936
74	Pouliot, J.-Aimé	21 oct. 1909	2 fév. 1936
75	Racine, Emilien	13 juin 1905	2 fév. 1936
76	Bélanger, Gervais	22 avril 1910	31 janv. 1937
77	Chicoine, Lambert	6 nov. 1909	31 janv. 1937
78	Clément, Ubald	1 août 1910	31 janv. 1937
79	Denis, Raymond	29 juil. 1910	31 janv. 1937
80	Lalande, Germain	22 mars 1911	31 janv. 1937

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
82	RR.PP. Lepinay, Joseph	28 déc. 1911	22 mai 1937
83	Gagné, Joseph-Eugène	16 déc. 1906	20 janv. 1938
84	Brassard, Elphège	5 oct. 1910	30 janv. 1938
85	Corbeil, Jean	24 janv. 1912	30 janv. 1938
86	Larivière, Lionel	14 mars 1909	30 janv. 1938
87	L'Heureux, Marcel	25 juil. 1912	30 janv. 1938
88	Boismenu, Arthur	7 oct. 1912	29 janv. 1939
89	Gaboury, Jean-Marie	28 nov. 1912	29 janv. 1939
90	Lecavalier, Victor	17 mars 1913	29 janv. 1939
91	Geoffrion, Edmour	6 nov. 1913	29 janv. 1939
92	Guertin, Arthur	22 juil. 1911	29 janv. 1939
93	Jarry, André	13 oct. 1910	29 janv. 1939
94	Lamoureux, Marcel	5 avril 1913	29 janv. 1939
95	Melançon, Ovila	1 sept. 1910	29 janv. 1939
96	Poisson, Pierre-M.	9 mai 1913	29 janv. 1939
97	Durand, Jean	14 janv. 1916	29 juin 1939
98	Brisebois, Léon	3 août 1912	29 juin 1939
99	Doublard, Emile	25 août 1912	29 juin 1939
100	Proulx, Fernand	4 déc. 1913	29 juin 1939
101	Sénécal, Henri-Paul	19 mai 1913	29 juin 1939
102	Bergevin, Raoul	14 sept. 1913	24 sept. 1939
103	Martin, P.-Aimé	6 janv. 1917	17 fév. 1940
104	Nadeau, Paul	11 fév. 1917	15 juin 1940
105	Brien, Albert	11 nov. 1913	22 juin 1940
106	Cordeau, André	14 avril 1914	22 juin 1940
107	Plamondon, Marcel	22 juil. 1915	22 juin 1940
108	Smith, André	19 oct. 1913	22 juin 1940
109	Tétreault, Alphonse	26 juin 1914	22 juin 1940
110	Tétreault, Jean	21 août 1914	22 juin 1940
111	Legault, André	14 mars 1917	22 juin 1940
112	Fréchet, Léandre	30 sept. 1914	29 juin 1940
113	Lafond, Maurice	10 mai 1915	15 sept. 1940
114	Gendron, Gérard	8 juin 1915	15 sept. 1940
115	Gauthier, Roland	2 oct. 1915	15 sept. 1940
116	Lefort, Jacques	12 déc. 1916	7 juin 1941
117	Racine, Alfred	28 sept. 1914	7 juin 1941
118	Régnier, Paul-Emile	23 oct. 1911	7 juin 1941
119	St-Aubin, Georges	7 oct. 1916	7 juin 1941
120	Dupuis, Guillaume	3 nov. 1916	7 juin 1941
121	Baron, Léon	25 avril 1917	14 juin 1942
122	Bertrand, Guy	2 déc. 1918	14 juin 1942
123	Bessette, Emile	3 juin 1916	14 juin 1942
124	Charbonneau, Flavien	3 mars 1917	14 juin 1942

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
125	RR.PP. Millette, Jean	4 nov. 1913	14 juin 1942
126	Roger, Albert	31 mai 1915	14 juin 1942
127	Tremblay, Jean-Paul	19 janv. 1918	14 juin 1942
128	Bernard, Henri	18 mars 1919	13 juin 1943
129	Descary, Joseph	6 déc. 1918	13 juin 1943
130	Dion, Jean	3 nov. 1917	13 juin 1943
131	Fagnant, Aimé	5 sept. 1916	13 juin 1943
132	Guérault, Roger	14 janv. 1916	13 juin 1943
133	Arseneau, Armand	8 avril 1919	27 août 1944
134	Charland, Roland	6 mai 1919	27 août 1944
135	Trépanier, Philippe	30 mai 1916	23 déc. 1944
136	Kingston, Paul	16 mai 1920	10 juin 1945
137	Brousseau, Roger	21 déc. 1917	29 juin 1945
138	Chevalier, Achille	16 janv. 1919	29 juin 1945
139	Lemaire, Raymond	18 mars 1918	29 juin 1945
140	Léonard, Maurice	25 mai 1917	29 juin 1945
141	Langlais, Jacques	8 juil. 1921	2 fév. 1946
142	Larouche, Conrad	1 janv. 1920	29 juin 1946
143	Campeau, Jean	4 nov. 1921	2 fév. 1947
144	Legault, Rémi	7 juin 1921	29 juin 1947
145	Chicoine, Jean-Marc	13 avril 1921	2 fév. 1946
146	Brunet, Marcel	10 janv. 1922	20 déc. 1947
147	Giroux, Raymond	24 sept. 1920	6 juin 1948
148	Daigle, Edouard	3 janv. 1922	6 juin 1948
149	Melançon, André	13 août 1920	15 août 1946
150	Desjardins, Maurice	22 fév. 1923	18 déc. 1948
151	Roméo, Jean	7 fév. 1923	18 déc. 1948
152	Lefebvre, Jean	17 sept. 1924	19 déc. 1948
153	Dubé, Maurice	24 juin 1923	18 déc. 1948
154	Arbour, Marcel	21 fév. 1921	16 avril 1949
155	Patenaude, Emile	1 nov. 1922	11 juin 1949
156	Grondin, Victor	21 juil. 1921	19 juin 1949
157	Allard, Cléomen	18 oct. 1922	26 juin 1949
158	Simard, Denis	13 fév. 1923	24 sept. 1949
159	Trottier, Aimé	13 avril 1923	24 sept. 1949
160	Croteau, Rosaire	19 avril 1923	11 juin 1949
161	Choquette, Jacques	16 juin 1925	17 juil. 1950
162	Gagnon, Fernand	6 avril 1925	23 déc. 1950
163	Charbonneau, Paul-Eugène	15 déc. 1925	23 déc. 1950
164	Gagnon, Gérard	3 mars 1921	23 déc. 1950
165	Lalonde, Marcel	3 janv. 1926	23 déc. 1950
166	Vézina, Jean	3 juin 1925	19 juin 1951
167	Carrière, Maurice	1 juin 1921	19 juin 1951
168	Nadeau, Charles	15 avril 1923	19 juin 1951

Institut des Clercs de Saint-Viateur, C. S. V.

Dans le diocèse depuis 1847

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Hamelin, Marie-Hervé	2 juil. 1878	28 août 1904
2	Latour, Joseph	18 déc. 1880	29 juin 1911
3	Gauthier, Alphonse	4 avril 1886	25 mars 1914
4	Martineau, Edouard	20 mars 1893	9 juil. 1916
5	Duhamel, Joseph	1 déc. 1886	13 janv. 1918
6	Champagne, Armand	13 avril 1891	15 mars 1919
7	Asselin, Jean-Baptiste	21 janv. 1892	7 mars 1920
8	Gauthier, Lorenzo	12 juil. 1892	7 mars 1920
9	Senécal, Wilfrid	2 mars 1896	11 mars 1922
10	Lavallée, Irénée	28 mai 1898	15 mars 1924
11	Lefebvre, Ls-Philippe	22 août 1899	7 mars 1925
12	Guilbault, Fernand	22 déc. 1901	12 mars 1927
13	Paquin, Joseph	9 oct. 1898	3 mars 1928
14	Poulin, Adolivas	30 mars 1899	3 mars 1928
15	Lefebvre, Ls-Joseph	23 oct. 1899	3 mars 1928
16	Deschamps, Chs-Emile	5 mai 1902	3 mars 1928
17	Sylvestre, Alphonse	15 déc. 1904	23 fév. 1929
18	Lefebvre, Eucher	28 oct. 1905	20 fév. 1932
19	Tcheng, Paul	21 janv. 1906	31 juil. 1932
20	Auger, Charles	3 sept. 1904	24 fév. 1934
21	Charlebois, Elie	9 août 1905	24 fév. 1934
22	Prud'homme, François	16 juin 1910	24 fév. 1934
23	Desrosiers, Albert	24 sept. 1907	16 mars 1935
24	Morin, Armand	20 avril 1909	8 mars 1936
25	Gibeault, Sylvio	12 juin 1906	6 juin 1936
26	Paiement, Anthime	18 août 1906	6 juin 1936
27	Ladouceur, Philippe	9 janv. 1909	22 mai 1937
28	Monette, Maurice	13 nov. 1911	22 mai 1937
29	Berthiaume, Eudore	29 déc. 1909	24 avril 1938
30	Beausoleil, Julien	30 janv. 1914	11 juin 1938
31	Cholette, Lauréat	13 avril 1907	3 juin 1939
32	De Blois, Etienne	23 nov. 1910	3 juin 1939
33	Leroux, Lucien	28 fév. 1913	3 juin 1939
34	Robert, Roland	2 mars 1914	16 juin 1940
35	Gagné, Gérard	2 août 1914	16 juin 1940
36	Pinard, Adrien	14 fév. 1916	16 juin 1940
37	Levac, Aurèle	23 juin 1915	22 juin 1941
38	Brazeau, René	15 oct. 1915	22 juin 1941
39	Labarre, Lionel	30 juin 1909	21 juin 1942

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
40	RR.PP. Gauthier, Louis	22 juin 1913	21 juin 1942
41	Cypihot, Jean	16 juil. 1913	21 juin 1942
42	Castonguay, Jean-René	27 janv. 1915	21 juin 1942
43	Pressé, Léo	21 fév. 1915	5 juil. 1942
44	Létourneau, Roland	2 août 1916	15 août 1943
45	Bougie, Roch	25 oct. 1914	19 juin 1943
46	Dulong, Lucien	10 déc. 1917	18 juin 1944
47	Auger, Roland	27 fév. 1917	17 juin 1945
48	Laroche, Médard	24 juil. 1917	17 juin 1945
49	Séguin, Edouard	26 nov. 1917	17 juin 1945
50	Pigeon, Jean-Réal	17 déc. 1920	17 juin 1945
51	Lalonde, Roma	10 oct. 1917	24 juin 1945
52	Telmosse, Edmond	31 oct. 1918	30 mai 1946
53	Livernoche, Jean	24 juin 1921	15 juin 1946
54	Genest, Marcel	19 fév. 1922	15 juin 1946
55	Foucreault, Léonard	10 sept. 1919	22 déc. 1946
56	Saint-Germain, Jean-Marie	18 juin 1922	22 mai 1948
57	Richard, Paul-Emile	6 nov. 1919	4 juil. 1948
58	Campbell, Rolland	15 nov. 1915	26 déc. 1948
59	Laurier, Denis	30 avril 1920	3 juin 1950
60	L'Ecuyer, Gaston	18 nov. 1920	3 juin 1950
61	Fournier, Norbert	9 déc. 1923	3 juin 1950
62	Doucet, Gilbert	11 déc. 1923	3 juin 1950
63	Beaupré, Viateur	12 mars 1923	23 déc. 1950

Congrégation du T.-S.-Rédempteur (Rédemptoristes), C. SS. R.

Dans le diocèse depuis 1881

PROVINCE FRANÇAISE

1	RR.PP. Bélanger, Georges	30 mars 1883	4 sept. 1910
2	Parrot, Etienne	21 oct. 1889	23 sept. 1916
3	Levack, David	15 août 1895	19 fév. 1921
4	Dubé, Isidore	21 janv. 1896	23 sept. 1922
5	Desjardins, Fernando	25 juin 1897	8 sept. 1923
6	Jeannotte, Adrien	30 sept. 1900	29 sept. 1924
7	Caron, Hormisdas	7 août 1899	27 sept. 1925
8	Pelchat, Donat	1 mars 1898	28 août 1926
9	Pelletier, Thomas	6 oct. 1900	29 août 1926
10	Gignac, Oliva	18 sept. 1904	24 août 1930
11	Tremblay, Gérard	12 août 1908	18 sept. 1937
12	Michaud, Albert	17 mai 1912	11 juin 1938
13	Alarie, Lucien	19 mai 1913	24 juin 1939
14	Damphousse, Maurice	9 juil. 1910	24 juin 1939

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
15	Gagnon, Gabriel	21 mars 1911	24 juin 1939
16	Gagnon, Georges	6 mars 1914	24 juin 1939
17	Gélinas, Henri	21 déc. 1911	24 juin 1939
18	Gobeil, Lucien	12 fév. 1911	24 juin 1939
19	Lemire, Georges	24 sept. 1917	24 juin 1942
20	De Montigny, Maurice	25 mars 1913	22 juin 1941
21	Rivard, Georges-Marie	13 déc. 1915	19 juin 1943
22	Morin, Laurent	4 mai 1917	24 juin 1944
23	Hudon, Louis-Nazaire	2 mars 1917	23 juin 1946

PROVINCE ANGLAISE

1 RR.PP.	O'Sullivan, Daniel	11 sept. 1889	13 juin 1917
2	Kearney, Francis	4 mai 1892	17 mai 1918
3	Murphy, Timothy	20 mars 1890	17 mai 1918
4	McGuire, Henry	5 août 1894	18 juin 1922
5	Coyne, Thomas	7 déc. 1907	23 juin 1935
6	Beahen, Edward	14 juin 1914	23 juin 1940
7	Corkery, John	8 sept. 1918	21 juin 1942

Compagnie de Marie (Pères missionnaires), S. M. M.

Dans le diocèse depuis 1894

1 RR.PP.	Besnard, Joseph	23 juil. 1883	24 sept. 1910
2	Jalbert, Pierre	8 sept. 1890	28 oct. 1913
3	Beaudry, Napoléon	16 mai 1886	14 juin 1914
4	Michaud, Armand	10 oct. 1888	20 juil. 1915
5	Raymond, Antonio	3 janv. 1891	17 juin 1916
6	Crochetière, Edouard	6 juil. 1891	2 juin 1917
7	Latour, Alcide	4 août 1896	24 fév. 1923
8	Campbell, Hector	3 mai 1898	24 fév. 1923
9	Thériault, Diomède	12 mars 1900	15 mars 1924
10	Dufresne, Charles	30 sept. 1898	7 mars 1925
11	Sauvé, Osias	15 avril 1889	7 mars 1925
12	Brais, Joseph	9 oct. 1903	2 fév. 1929
13	Morin, Emile	9 oct. 1900	2 fév. 1929
14	O'Shaughnessy, Charles	4 nov. 1907	7 fév. 1932
15	Dubuc, Lucien	24 mars 1908	8 juil. 1934
16	Fabien, Joseph	1 oct. 1909	7 mars 1936
17	Laframboise, Alphonse	22 nov. 1906	20 fév. 1937
18	Lebel, Louis-Ph.	3 sept. 1914	28 fév. 1942
19	Racine, Wilfrid	25 oct. 1915	20 fév. 1943

Congrégation du Très-Saint-Sacrement, S. S. S.

Dans le diocèse depuis 1890

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Ouellet, Edmond	10 juin 1878	25 juil. 1905
2	Vincent, Albert	7 avril 1883	23 nov. 1913
3	Brière, Armand	21 fév. 1889	18 sept. 1915
4	Gélinas, Olivier	21 mars 1891	18 mai 1918
5	Boismenu, Léo	4 avril 1891	1 fév. 1919
6	Picher, Lorenzo	20 nov. 1892	1 fév. 1920
7	Ste-Marie, Henri	19 mai 1892	23 janv. 1921
8	Gélinas, Lorenzo	22 nov. 1893	28 janv. 1923
9	Laneuville, Ena	29 oct. 1894	28 janv. 1923
10	Loubier, Adolphe	8 août 1895	9 sept. 1923
11	Brissette, Georges	13 sept. 1897	14 juin 1924
12	Poirier, Georges	18 janv. 1899	24 sept. 1927
13	Lanoie, Alphonse	13 avril 1899	29 janv. 1928
14	Roy, Moïse	4 sept. 1899	29 janv. 1928
15	Leclerc, Robert	12 mai 1901	27 janv. 1929
16	Bergeron, Adrien	2 nov. 1901	2 fév. 1930
17	Fortin, Henri	2 avril 1905	29 juin 1931
18	Roy, Léandre	15 déc. 1905	26 juin 1932
19	Milot, Bernard	31 déc. 1899	26 juin 1932
20	Bisson, Bernard	27 janv. 1910	2 fév. 1936
21	Pérusse, Roger	28 sept. 1910	2 fév. 1936
22	Grondin, Auguste	18 janv. 1910	7 mars 1936
23	Lemay, André	15 mars 1908	7 mars 1936
24	Audet, Louis-Philippe	17 nov. 1909	29 juin 1938
25	Bérubé, Jean-François	26 oct. 1910	29 juin 1938
26	Filion, Gabriel	24 déc. 1911	29 juin 1940
27	Provencher, Emile	19 juin 1915	4 juil. 1943
28	Flamand, Armand	26 sept. 1918	29 juin 1946
29	Bussières, Edouard	29 sept. 1920	2 fév. 1947
30	Bélanger, Antonio	15 avril 1919	2 fév. 1948
31	Bourbonnais, Gaétan	11 sept. 1922	27 fév. 1949
32	Gauthier, Jacques	28 fév. 1922	25 mars 1950

Congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, S. V. P.

Dans le diocèse depuis 1908

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Audet, Charles-Henri	6 fév. 1903	28 juil. 1929
2	Boutet, Raymond-Marie	20 oct. 1919	27 juin 1948

Basiliens de Saint-Sauveur, B. S. S.

Dans le diocèse depuis 1911

1	R. P. Talge, Bichara	20 mars 1878	25 mars	1905
2	Mgr Chataoui, Maximos	8 nov. 1902	25 avril	1926
3	R. P. Abboud, Grégoire	20 fév. 1923	11 nov.	1948

Congrégation des Prêtres de Sainte-Marie, P. S. M.

Dans le diocèse depuis 1926

1	RR.PP. Despins, Emile	31 juil. 1898	14 juin	1924
2	Hainault, Albert	9 nov. 1902	19 juil.	1936
3	Gauthier, René	26 août 1918	20 juin	1948

Missionnaires du Sacré-Cœur, M. S. C.

Dans le diocèse depuis 1927

1	RR.PP. Caron, William	28 mai 1898	15 août	1923
2	Caron, Xavier	12 nov. 1903	9 août	1931
3	Godbout, Jacques	11 mai 1913	23 juin	1940
4	Giasson, Benoît	11 nov. 1915	28 juin	1942

Prêtres du Sacré-Coeur de Jésus, S.C.J.

Dans le diocèse depuis 1936

1	RR.PP. Caron, Damase	27 juil. 1907	8 juil.	1934
2	Koens, Adrien	15 juin 1917	29 juin	1944
3	Hermans, Jean-Léo	20 mars 1921	20 juil.	1947

Congrégation du Saint-Esprit, C. S. Sp.

Dans le diocèse depuis 1943.

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Peghaire, Julien	4 août 1898	5 août 1923
2	Danis, Antonio	12 déc. 1900	19 juin 1924
3	Andlauer, Eugène	13 oct. 1902	28 oct. 1928
4	Taché, Louis	24 juil. 1905	22 déc. 1928
5	Michaud, Lucien	19 juin 1907	2 oct. 1932
6	Gagnon, Philippe	6 juil. 1909	25 juil. 1935
7	Vaillancourt, Laurent	2 mai 1908	3 oct. 1937
8	Michaud, Fernando	15 janv. 1910	3 oct. 1937

Congrégation de la Fraternité Sacerdotale

Dans le diocèse depuis 1951

1	RR.PP. Labelle, Paul-Emile	17 fév. 1906	1 nov. 1931
2	Geoffrion, Amédée	1 sept. 1873	7 oct. 1934
3	Mercier, Amédée	11 sept. 1912	13 sept. 1942

Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu

Dans le diocèse depuis 1926

1	R. P. Viens, Exupère	....	1 juil. 1947

II

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

(1952)

---

1. On ne doit pas, à moins d'une raison vraiment sérieuse, faire de changement dans la date des Quarante-Heures.

2. Dans le cas où un changement serait absolument nécessaire, on ne doit pas le faire sans en avoir obtenu la permission écrite de Monseigneur l'Archevêque.

3. On ne pourra désormais se dispenser de l'adoration de nuit qu'après y avoir été dûment autorisé.

✠ PAUL-EMILE,

Archevêque de Montréal.

JANVIER

Mardi	1	— Chapelle des Carmélites.
Jeudi	3	— Sainte-Darie.
Samedi	5	— Hôpital Sainte-Justine. — Christ-Roi.
Lundi	7	— Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie (maison-mère).
Mercredi	9	— Collège Laval (Saint-Vincent-de-Paul).
Jeudi	10	— Externat Classique Sainte-Croix. — Mont-Saint-Louis.
Vendredi	11	— Collège Notre-Dame-des-Neiges.
Samedi	12	— Sault-au-Récollet.
Lundi	14	— Sourdes-Muettes.
Mercredi	16	— Pensionnat de Sainte-Rose.
Vendredi	18	— Couvent d'Hochelaga.
Samedi	19	— Saint-Pierre-Apôtre.
Lundi	21	— Orphelinat de la Providence (N.-D.-de-Grâce)
Mercredi	23	— Pensionnat Sainte-Angèle.
Vendredi	25	— Pensionnat de l'Assomption
Samedi	26	— Saint-Brendan — Pensionnat du Sacré-Coeur (Slt-au-Récollet)
Lundi	28	— Villa-Maria.
Mercredi	30	— Marianopolis College. — Pens. Congrégation de N.-D. (Pointe-Claire)

FÉVRIER

Vendredi	1	— Petites Filles de Saint-Joseph (m.-mère).
Samedi	2	— Sainte-Jeanne d'Arc.
Dimanche	3	— Hospice Gamelin.
Mardi	5	— Pensionnat Notre-Dame-de-Sainte-Croix.
Jeudi	7	— Pensionnat d'Outremont.
Samedi	9	— Saint-Anselme. — Saint-Antoine.
Dimanche	10	— Saint-Jacques. — Institut Pédagogique (C. N.-D.).

Mardi 12 — Srs de la Présentation de Marie (V. LaSalle)
Jeudi 14 — Hôtel-Dieu.
Samedi 16 — Saint-Germain.
— Saint-Léon.
Dimanche 17 — Collège Saint-Viateur (Montréal Nord).
Mardi 19 — Collège Brébeuf.
— Noviciat des FF. des Ecoles chrét. (Mt LaS.)
Jeudi 21 — Collège de Saint-Laurent.
— Séminaire de Sainte-Croix.
Samedi 23 — Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney.
— Sainte-Cécile.
— Sainte-Madeleine.
Dimanche 24 — Notre-Dame.
— Congrégation Notre-Dame (maison-mère).
Lundi 25 — Orphelinat Saint-Arsène.
Mercredi 27 — Juvénat des FF. de l'Inst. chrétienne (Oka).
Vendredi 29 — Ecole Normale (Cong. de Notre-Dame).

MARS

Samedi 1 — L'Immaculée-Conception
— Notre-Dame-Auxiliatrice.
Dimanche 2 — Notre-Dame-de-Lourdes.
— Saint-Louis-Marie-Grignon-de-Montfort.
Mardi 4 — Dames du Sacré-Coeur (rue Atwater).
Jeudi 6 — Pensionnat Sainte-Catherine.
Samedi 8 — Saint-Jean-Damascène.
Dimanche 9 — Saint-Ambroise.
— Holy Family.
Mardi 11 — Saint-Herménégilde.
— Sainte-Marie (Polonais).
Jeudi 13 — Sainte-Geneviève.
Samedi 15 — Frères de Saint-Gabriel.
Lundi 17 — Notre-Dame-de-Liesse.
Mercredi 19 — Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies).
Vendredi 21 — Collège Loyola.
Dimanche 23 — Notre-Dame-des-Neiges.
Mardi 25 — Séminaire des Missions Etrangères.

Jeudi 27 — Sainte-Anne-de-Bellevue.
Samedi 29 — Saint-Joseph-de-Bordeaux.
— N.-D.-du-Sacré-Coeur (Ville La Salle)
Dimanche 30 — Saint-Sauveur (Syriens)

AVRIL

Mardi 1 — Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.
Jeudi 3 — Soeurs de Miséricorde (rue Dorchester).
Samedi 5 — Saint-Jean-l'Evangéliste.
Lundi 7 — Soeurs de Miséricorde (Rosemont).
Dimanche 13 — Hospice Sainte-Brigide.
Mardi 15 — Noviciat des Pères Jésuites.
Jeudi 17 — Académie Roussin.
Vendredi 18 — Saints-Martyrs-Canadiens.
Samedi 19 — Saint-Antonin
— Notre-Dame-du-Foyer.
Lundi 21 — Saint-Bernardin.
Mercredi 23 — Asile de la Providence.
Vendredi 25 — Coeur Immaculé de Marie.
Samedi 26 — Saint-Denis.
— Notre-Dame-du-Bon-Conseil.
Lundi 28 — Noviciat des Frères de Sainte-Croix.
Mercredi 30 — Pointe-Claire.

MAI

Vendredi 2 — Sainte-Bernadette.
Samedi 3 — Sainte-Cunégonde.
— Saint-Marc.
Dimanche 4 — Sainte-Clotilde.
— Sainte-Claire (Tétreaultville).
Mardi 6 — Saint-Pierre-aux-Liens.
Jeudi 8 — Lachenaie.
Samedi 10 — Saint-Clément.

Dimanche 11 — Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.
Mardi 13 — Notre-Dame-de-la-Garde.
Jeudi 15 — Buissonnets.
Samedi 17 — Saint-Raphaël.
— Saint-Arsène.
Dimanche 18 — Saint-Raymond.
Mardi 20 — Séminaire de Philosophie.
Jeudi 22 — Grand Séminaire
Vendredi 23 — Ascension.
Samedi 24 — Saint-Paul-de-la-Croix.
Dimanche 25 — Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.
— Saint-Boniface.
Mardi 27 — Strathmore.
Jeudi 29 — Collège de Montréal
Samedi 31 — Pensionnat de Dorval.

JUIN

Lundi 2 — Saint-Albert-le-Grand.
Mercredi 4 — Saint-Paul-l'Ermite.
Vendredi 6 — Saint-Roch.
Dimanche 8 — Soeurs de la Providence (**maison mère**).
Mardi 10 — L'Assomption.
Jeudi 12 — Hospice Saint-François-Solano.
Samedi 14 — Notre-Dame-del-Carmine.
Lundi 16 — Soeurs Marie-Réparatrice (rue Mt-Royal).
Mercredi 18 — Notre-Dame-du-Saint-Sacrement.
Vendredi 20 — Oratoire Saint-Joseph.
Dimanche 22 — Saint-Etienne.
Mardi 24 — Petites Soeurs des Pauvres.
Jeudi 26 — Maison de Lorette
Samedi 28 — La Trappe.
Lundi 30 — Saint-Joseph-du-Lac.

JUILLET

Mercredi 2 — Noviciat des Pères Blancs.
Vendredi 4 — Franciscaines de Marie (rue Laurier).
Dimanche 6 — Oka. [V. LaSalle).
Mardi 8 — Noviciat des Petites Soeurs de l'Assomption
Jeudi 10 — Hospice Saint-François-Solano.
Samedi 12 — Réparatrices du Divin-Coeur (Pte-aux-Tr.)
Lundi 14 — Saint-Bernard.
Mercredi 16 — Soeurs du Bon-Pasteur (Maison Provinciale)
Vendredi 18 — Noviciat des Srs de Marie-Réparatrice.
Dimanche 20 — Saint-Conrad.
Mardi 22 — Hospice Morin.
Jeudi 24 — Les Petites Filles de Saint-François.
Samedi 26 — Charlemagne.
Lundi 28 — Saint-Gérard-Majella.
Mercredi 30 — Saint-Jean-de-Matha.

AOÛT

Vendredi 1 — Saint-Agapit.
Dimanche 3 — Saint-Laurent.
Mardi 5 — Maison-mère des Srs de l'Imm.-Conception.
Jeudi 7 — Chapelle des Pères Franciscains.
Samedi 9 — Soeurs de Miséricorde (maison mère).
Lundi 11 — Oblates Francisc. de St-Joseph (Bordeaux)
Mercredi 13 — Soeurs Dominicaines du Rosaire.
Vendredi 15 — Hôpital St-Joseph des Convalescentes
Dimanche 17 — Chapelle de la Réparation. (rue Berri)
Mardi 19 — Saint-Nazaire.
Jeudi 21 — Repentigny.
Samedi 23 — Saint-Victor.
Lundi 25 — Saint-Théophile.
Mercredi 27 — Dorval.
Vendredi 29 — Bon-Pasteur (Laval-des-Rapides).
Dimanche 31 — Saint-Joseph de Montréal.

SEPTEMBRE

Mardi 2 — Sacré-Coeur (L'Abord-à-Plouffe).
Jeudi 4 — Saint-Christophe.
Samedi 6 — Sacré-Coeur (Hochelaga).
— Saint-Malachie.
Dimanche 7 — Saint-Georges.
— Saint-Casimir.
Mardi 9 — Saint-François-Solano.
Jeudi 11 — Sainte-Marguerite-Marie.
Samedi 13 — Saint-Jean-Berchmans
— Chapelle des Chinois.
Dimanche 14 — Saint-Vincent-Ferrier.
Mardi 16 — Saint-Barthélemy.
Dimanche 21 — Saint-Henri.
Mardi 23 — Saint-Dominique.
Jeudi 25 — Saint-Thomas-d'Aquin.
— Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.
Samedi 27 — Saint-Eusèbe
— Couvent de la Pointe-aux-Trembles.
— Saint-Martin.
— Saint-Jean-Baptiste.
— Saint-Edouard.
Dimanche 28 — Saint-Augustin (Montréal).
Mardi 30 — Saint-Mathias.
Jeudi 18 — Sainte-Philomène.
Samedi 20 — Saint-Alphonse-d'Youville
— Sainte-Dorothée.

OCTOBRE

Jeudi 2 — Sainte-Catherine.
Vendredi 3 — Resurrection of Our Lord.
Samedi 4 — Saint-Stanislas.
— Annunciation (Ville Mt-Royal).
— St. Thomas More.
Dimanche 5 — Holy Cross.
— Saint-Charles.

Mardi 7 — Saint-François d'Assise.
Jeudi 9 — Notre-Dame-de-Grâce.
Vendredi 10 — Sainte-Brigide.
Dimanche 12 — Saint-Paul
— Notre-Dame-de-la-Défense.
— Notre-Dame-de-la-Paix.
— Pointe-aux-Trembles.
Mardi 14 — Maison mère des Soeurs de Sainte-Anne.
Jeudi 16 — Sainte-Rose.
Samedi 18 — Saint-Nicolas d'Ahuntsic.
— Sainte-Agnès.
— Très-Saint-Sacrement (Parc Dominion)
Dimanche 19 — Sainte-Madeleine-Sophie.
— Saint-Gabriel.
Mardi 21 — Saint-Thomas-Apôtre.
Jeudi 23 — Saint-Sulpice.
Vendredi 24 — Saint-Louis-de-France.
Dimanche 26 — Saint-Enfant-Jésus.
— Saint-Jean-de-la-Croix.
Mardi 28 — Sainte-Anne (Montréal).
Mercredi 29 — Très-Saint-Nom-de-Jésus (Maisonneuve).
Jeudi 30 — Très-Saint-Rédempteur.

NOVEMBRE

Samedi 1 — Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus).
— Saint-Louis-de-Gonzague.
— Saint-Pierre-Claver.
Dimanche 2 — Saint-Zotique.
— Toutes les églises et chapelles.
Mardi 4 — Saint-Eustache.
Jeudi 6 — Saint-Vital.
Samedi 8 — Saint-Patrice.
— Saint-Willibrord.
— Saint-Michel.
Dimanche 9 — Saint-Vincent-de-Paul (Montréal).
— Notre-Dame-du-Saint-Rosaire.
— Saint-Mathieu.
Mardi 11 — Ile Bizard.
Jeudi 13 — Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus.

Samedi 15 — Saint-Irénée.
Dimanche 16 — Saint-Viateur.
Mardi 18 — Sainte-Elisabeth.
Jeudi 20 — Notre-Dame-des-Neiges (Cartierville).
Samedi 22 — Gésu.
— Saint-Aloysius.
Dimanche 23 — Notre-Dame-des-Hongrois.
— Notre-Dame-du-Bois-Franc.
Mardi 25 — Sainte-Trinité (Polonais).
— Providence Saint-Vincent-de-Paul (Laval).
Jeudi 27 — Saints-Cyrille-et-Méthode (Slovaques).
— Couvent de Lachine.
Samedi 29 — Saint-Elzéar.
Dimanche 30 — La Basilique.
— Notre-Dame-des-Victoires

DÉCEMBRE

Mardi 2 — Refuge N.-D.-de-la-Merci.
Jeudi 4 — Couvent de Saint-Laurent.
Samedi 6 — Sourds-Muets.
— Sainte-Domitille.
Lundi 8 — PP. Franciscains (Couvent de la Résurr.).
Mercredi 10 — Soeurs Grises (Maison-mère).
Vendredi 12 — Saint-Jean-de-Dieu.
Dimanche 14 — Scolasticat N.-D.-de-Sainte-Croix.
Mardi 16 — Noviciat des Soeurs de l'Imm.-Conception
Jeudi 18 — Retraite Saint-Benoit.
Samedi 20 — Saints-Anges (Lachine).
Lundi 22 — Couvent des PP. Trinitaires (ave des Pins).
Mercredi 24 — Hospice Saint-Henri.
Vendredi 26 — L'Aide aux Vieux-Couples.
— Soeurs Missionnaires de N.-D. d'Afrique.
Dimanche 28 — Institut Nazareth.
Mardi 30 — Précieux-Sang.

(1952)

CONFESSEURS EXTRAORDINAIRES

assignés aux différentes communautés religieuses

(1951)

1. Les confesseurs extraordinaires des communautés sont nommés pour *la semaine* des Quatre-Temps, pour les Quatre-Temps d'automne comme pour ceux des autres saisons (canon 521, 1). Si durant l'année ils sont appelés à occuper un nouveau poste comme curé, chapelain ou vicaire, ils doivent continuer à remplir cette charge, dans la maison qui leur a été assignée.

2. S'ils sont empêchés cette semaine-là, ils peuvent, à condition de prévenir à temps le supérieur ou l'aumônier, s'acquitter de leur ministère la semaine qui précède ou la semaine qui suit immédiatement.

3. Ils sont libres de choisir *le jour* qui leur convient le mieux ; mais ils doivent avoir soin de l'indiquer d'avance au supérieur ou à l'aumônier.

4. Le jour qu'ils ont ainsi déterminé, le confesseur ordinaire n'a le droit de confesser que dans des cas particuliers.

Saint-Aloysius:

Frères de la Présentation, M. l'abbé John Brennan.

Saint-Alphonse (Youville):

Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Lucien Marien.

Soeurs de Sainte-Famille (Externat Classique), M. l'abbé Alfred Dufresne.

Petites Soeurs de l'Assomption, M. l'abbé Jean-Louis Corbeil.

Saint-Ambroise:

Académie Sainte-Anne, M. l'abbé Jules Parenteau.

Saints-Anges (Lachine):

Frères des Ecoles chrétiennes, M. l'abbé Irénée Maisonneuve.

Soeurs de Sainte-Anne (maison mère et pensionnat), et Soeurs de la Providence, Des Pères de Marie, désignés par leur supérieur.

Sainte-Anne-de-Bellevue:

Frères de l'Instruction chrétienne et Congrégation de Notre-Dame, M. le curé de Strathmore.

Sainte-Anne (Montréal):

Frères des Ecoles chrétiennes, M. l'abbé John Frederickson.

Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé George Thoms.

Soeurs de la Providence, M. l'abbé Edgar Feeley.

L'Annonciation (Oka):

Congrégation de Notre-Dame, Petites Filles de Saint-Joseph, et Frères de l'Instruction chrétienne, Des Pères Trappistes, désignés par le R. P. Abbé.

Saint-Anselme:

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, M. l'abbé Hermas Blondin.

Saint-Antoine (Montréal) :

Académie Saint-Antoine, M. l'abbé John Brayley.
Sisters of Service, Un Père Rédemptoriste de Sainte-Anne, désigné par son Supérieur.

Saint-Antonin :

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, R. P. Guy Poirier, s.s.s.

Saint-Arsène :

Frères de Saint-Gabriel, M. l'abbé Alfred Larocque.
Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Paul Grenon.
Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, M. l'abbé Edmond Gervais.
Les Petites Missionnaires de Saint-Joseph,
Ecole Supérieure, Un Clerc de Saint-Viateur, désigné par son supérieur provincial.

L'Ascension :

Dames du Sacré-Coeur, MM. les abbés G. Britt et M. Healey.

L'Assomption :

Congrégation de Notre-Dame, Soeurs de la Providence, Soeurs de la Sainte-Famille, et Frères de Saint-Gabriel,
Des prêtres du Collège de l'Assomption, désignés par leur supérieur.

Saint-Augustin (Montréal) :

Frères de la Présentation, M. l'abbé J. Danaher.
Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé D. Feron.

Sainte-Bernadette-Soubirous :

Frères de l'Instruction chrétienne, M. l'abbé Gustave Dumontet.
Soeurs de Sainte-Anne, et Soeurs de Sainte-Jeanne-d'Arc, M. l'abbé Ernest Provost.

Saint-Bernard:

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Jean-Louis Bélair.

Saint-Bernardin:

Frères du Sacré-Coeur et
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Alphonse Trottier.

Soeurs de la Miséricorde, M. l'abbé Lionel Paiement.

Bon-Pasteur (Laval-des-Rapides):

Frères des Ecoles chrétiennes, Des Pères Eudistes,
désignés par leur supérieur.

Soeurs du Bon-Pasteur (Maison de Lorette et
Maison Sainte-Domitille), et Académie Saint-
Jean-Eudes (Frères des Ecoles Chrétiennes),
Des prêtres du Séminaire des
Missions Etrangères, désignés par leur supérieur.

Soeurs des SS. Coeurs de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Ludovic Cossette.

Sainte-Brigide:

Frères des Ecoles Chrétiennes,
M. l'abbé Robert Riendeau.

Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Richard Robert

Hospice Sainte-Brigide, Petites Soeurs Franciscaines,
M. l'abbé Gilles Desrosiers.

Sainte-Catherine:

Frères des Ecoles chrétiennes (Ecole de-Salaberry),
M. l'abbé J. Frénette.

Sainte-Cécile:

Clercs de Saint-Viateur, M. l'abbé Adrien Rajotte.

Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Roger Simard.

Soeurs du Sacré-Coeur (Institution des Sourds-Muets),
M. l'abbé Vianney Desroches.

Saint-Charles (Lachenaie) :

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. le Curé de Charlemagne.

Saint-Charles (Montréal) :

Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Gaston PARENT.

Soeurs de Sainte-Croix (rue Centre),
M. l'abbé Jacques LECLERC.

Académie Notre-Dame-des-Anges,
M. l'abbé Paul-Marie SÉGUIN.

Soeurs Servantes de l'Immaculée-Conception,
(1139, rue Shearer), M. l'abbé Norbert LACOSTE.

Saint-Christophe :

Soeurs de l'Immaculée-Conception,
Des PÈRES JÉSUITES DU NOVICIAT,
désignés par leur supérieur.

Soeurs de la Présentation,
M. le curé de Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus).

Soeurs Antoniennes de Marie,
M. le curé de SAINT-CHRISTOPHE.

Christ-Roi :

Soeurs de l'Assomption de Nicolet,
M. l'abbé Damase BLEAU.

Sainte-Claire (Tétreaultville) :

Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Geo.-Et. LACASSE.

Saint-Clément (Viauville) :

Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Maurice OUIMET.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Morand NANTEL.

Réparatrices du Divin-Coeur, Un PÈRE CAPUCIN,
désigné par son supérieur.

Sainte-Clotilde:

Frères de l'Instruction chrétienne,
M. l'abbé François Berrouard.

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Napoléon Thivierge.

Sacré-Coeur:

Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Gabriel Miller.

Académie Bourgeois (rue Plessis),
M. l'abbé Jean-Paul Lebeau.

Hôpital Notre-Dame, Des Pères Jésuites de l'Immaculée-Conception, désignés par leur supérieur.

Sacré-Coeur (Abord-à-Plouffe):

Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, et Soeurs Missionnaires N.-D.-d'Afrique,
M. l'abbé Léon Brault.

Sainte-Cunégonde:

Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Roland Trudel.

Pensionnat Sainte-Angèle, M. l'abbé Lucien Valois.

Académie Sainte-Cunégonde, M. l'abbé Georges Dufresne.

Saint-Denis:

Le Carmel, Un Père Jésuite, désigné par son Provincial.

Frères Maristes, R. P. Léon Gaucher, C.S.Sp.

Soeurs de Sainte-Croix (école paroissiale),
M. l'abbé Jean Bissonnet.

Saint-Dominique:

Frères des Ecoles chrétiennes, M. l'abbé Mathew Dubee.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Stanley Quinn.

Sainte-Dorothée:

Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Fernand Fortier.

Saint-Edouard:

Frères de l'Instruction chrétienne,
M. l'abbé Alphonse Aubin.
Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Louis Léveillé.
Hôpital Sainte-Justine, R. P. Provincial de la Compagnie de Marie, ou un père désigné par lui.
Soeurs Franciscaines de Marie,
M. l'abbé Louis-de-Gonzague Lajoie.
Soeurs Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé,
M. l'abbé Michel Bédard.

Sainte-Elisabeth:

Frères de l'Instruction chrétienne,
M. l'abbé Jean Crevier.
Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Gérard Coupal.

Saint-Elzéar:

Soeurs de Ste-Croix et des Sept-Douleurs,
M. l'abbé Gérard Guenette.

Saint-Emile:

Soeurs de la Présentation de Marie (Maison provinciale), Un Père de l'Externat Classique Sainte-Croix, désigné par son supérieur.

Saint-Enfant-Jésus:

Ecole Saint-Louis, M. l'abbé Yvon Mailloux.
Soeurs de la Providence, M. l'abbé Paul Chartier.
Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Jean-Marie Paradis.
Soeurs Franciscaines de Marie,
M. l'abbé François Vallée.
Soeurs Missionnaires de N.-D.-des-Anges,
M. l'abbé Emile Trudeau.

Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles):

Académie Roussin, M. l'abbé Marcel Gauthier.
Soeurs Grises (Ecole Rousselot),
M. l'abbé Gérard Morissette.
Congrégation de Notre-Dame,
Un Père Capucin, désigné par le R. P. Provincial.

Réparatrices du Divin Coeur,
Un Père Capucin,
désigné par le R. P. Provincial.

Saint-Etienne:

Frères de Saint-Gabriel, M. l'abbé François Brouillette.
Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Paul Legault.

Saint-Eusèbe:

Frères du Sacré-Coeur, M. l'abbé Maurice-D. Gagnon.
Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Marcel Thérien.
Filles de la Sagesse, Un Père de la Paroisse
Saint-Joseph, désigné par son supérieur.

Saint-Eustache:

Clercs de Saint-Viateur et Congrégation de Notre-Dame,
M. le curé de St-Théophile.
Soeurs Bénédictines, M. le curé d'Oka.

Sainte-Famille (Montréal):

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Gerald McGlynn.

Saint-François d'Assise:

Retraite Saint-Benoît, M. l'abbé Lucien Brien.
Mont Saint-Antoine, Des Pères Capucins,
désignés par le révérend Père Provincial.
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie
(résidence Vianney), M. le curé de Saint-Octave.

Saint-François-de-Sales:

Soeurs des SS. Coeurs de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Lionel Dupuis.

Saint-François-Solano:

Frères du Sacré-Coeur, Un Père Jésuite du
Collège S.-Ignace, désigné par son supérieur.
Soeurs Franciscaines, Deux Pères Franciscains de
Rosemont, désignés par leur supérieur.

Saint-Gabriel:

Frères de la Présentation, M. l'abbé Patrick AMBROSE.

Soeurs de Sainte-Croix, Un PÈRE RÉDEMPTORISTE DE SAINTE-ANNE, désigné par son supérieur.

Sainte-Geneviève:

Clercs de Sainte-Croix, M. le curé de SAINTE-GENEVIÈVE.

Soeurs de Sainte-Anne, Un PÈRE DE SAINTE-CROIX, désigné par son supérieur.

Petites Filles de Saint-Joseph (Jésus-Prêtre), et Soeurs Antoniennes de Marie, Un Père FRANCISCAIN, désigné par son Supérieur.

Frères de Saint-Gabriel (noviciat), Un PÈRE de SAINTE-CROIX, désigné par son supérieur

Saint-Georges:

Frères Maristes, M. l'abbé Léo VAILLANCOURT.

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Gérard LALONDE.

Saint-Germain:

Soeurs de Notre-Dame-Auxiliatrice (résidence des aumôniers des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie), M. l'abbé Marcel BARON.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie (maison-mère), DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR, désignés par le R. P. Provincial.

Pensionnat d'Outremont, Deux PÈRES JÉSUITES DU Collège Sainte-Marie, désignés par leur supérieur

Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception (maison-mère), MM. les abbés Fernand GAUTHIER et Jacques GUILLET.

Sainte-Germaine-Cousin:

Petites Filles de S.-François, Un PÈRE CAPUCIN, désigné par son supérieur.

Sainte-Gertrude:

Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé René MORISSETTE.

Soeurs Missionnaires de Saint-Joseph,
(Juvénat C.S.V.), M. l'abbé Albert CARON.

Frères du S.-Coeur (Ecole du Sacré-Coeur),

Soeurs des Cinq Plaies (Ecole Maternelle),
M. l'abbé William MULLER.

Sainte-Hélène:

Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Marcel PELLETIER.

Saint-Henri:

Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Bernard LANDRY.

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Gérard LAFLAMME.

Soeurs Grises, M. l'abbé Paul GODIN.

Saint-Herménégilde:

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Maurice MAHER.

Immaculée-Conception:

Frères de l'Instruction chrétienne,
M. l'abbé Lucien MALARD.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
MM. les abbés Omer VILLENEUVE et Paul BEAUREGARD.

Providence Sainte-Geneviève, M. l'abbé Richard BARIL.

Villa Saint-Joseph, M. l'abbé Jean-Paul GERMAIN.

Oeuvre de la Réparation, M. l'abbé Gérard LAURIN.

Saint-Irénée:

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Gérard BOUTET.

Saint-Jacques (la Basilique):

Soeurs Grises (maison-mère),
Des PÈRES DOMINICAINS, désignés par leur supérieur.

Petites Soeurs des Pauvres, M. l'abbé Roland MARCOTTE.

Académie Bourget, M. l'abbé Léonard CROWLEY.

Soeurs de la Sainte-Famille à l'Archevêché et à la Maison Provinciale des Pères Oblats, Le Rév. Père curé de SAINT-JOSEPH.

Missionnaires du Christ-Roi, Un PÈRE FRANCISCAIN, désigné par son supérieur.

Artisanat (C.N.D.), (3433, rue Stanley), M. l'abbé René TURCOTTE.

Saint-Jacques (rue Sainte-Catherine) :

Mont-Saint-Louis, Deux PÈRES DOMINICAINS, désignés par leur Supérieur.

Asile de la Providence, RR. PP. Blancs (rue St-Hubert)

Ecole Marguerite-Lemoyne, M. l'abbé Robert LAMOUREUX et M. l'abbé Armand MESSIER.

Ecole Jeanne-Mance, M. l'abbé G.-E. LAFLEUR.

Orphelinat Saint-Alexis, M. l'abbé Jacques FECTEAU.

Soeurs de S.-Vincent-de-Paul (457, ave. Viger), M. l'abbé Jean-Charles VALIN.

Collège Excelsior, **M. l'abbé ROLAND DANSEREAU.**

Frères des Ecoles Chrétiennes, M. l'abbé Antoine LECLERC.

Soeurs de Miséricorde, Quatre prêtres de ST-SULPICE, de SAINT-JACQUES, **désignés par M. le curé.**

Petites Soeurs de l'Assomption et Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, M. l'abbé Bernard LEFILS.

Saint-Jean-Baptiste:

Clercs de Saint-Viateur, M. l'abbé Camille DANAIS.

Académie Marie-Rose, M. l'abbé Alphonse GROULX.

Hospice Auclair, M. l'abbé FRS. DÉCARIE.

Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle:

Frères des Ecoles chrétiennes, M. l'abbé Gérard BEAUCHEMIN.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, M. l'abbé Gaston NICOLE.

Petites Filles de S.-François (Presbytère et Jardin d'Enfance), M. l'abbé Roger FORTIN.

Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney:

Petites Soeurs Franciscaines de Marie,
Un Père Franciscain de Rosemont,
désigné par son supérieur.

Saint-Jean-Berchmans:

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Roméo Primeau.

Saint-Jean-de-Dieu:

Asile Saint-Jean-de-Dieu, résidence Sainte-Thérèse
et résidence Saint-Isidore, Des Pères Franciscains,
désignés par leur supérieur.

Saint-Jean-de-la-Croix:

Clercs de Saint-Viateur, M. l'abbé Paul-Emile Marsan.
Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Paul Bernier.

Saint-Jean-l'Evangéliste:

Ecole Jeanne Leber et Ferme Saint-Gabriel,
M. le curé de N.-D.-Auxiliatrice.

Sainte-Jeanne-de-Chantal:

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, des
SS. NN. de Jésus et de Marie, et Frères de
l'Instruction chrétienne, M. l'abbé Pierre Larente.

Saint-Joachim (Pointe-Claire):

Congrégation de Notre-Dame et Frères de
l'Instruction chrétienne, M. l'abbé Roger Courtemanche.

Saint-Joseph (Bordeaux):

Clercs de Saint-Viateur et Soeurs de Sainte-Croix,
M. le Curé de N.-D.-des-Anges.

Oblates Franciscaines de Saint-Joseph,
Des Pères Eudistes, désignés par leur supérieur.

Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies,
M. l'abbé Robert Gareau.

Saint-Joseph (Montréal) :

Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Philippe Laramée.

Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Léopold Guillemette, jr.

Asile Bethléem. M. l'abbé Ulric Parthenais.

Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies) :

Soeurs du Sacré-Coeur, M. l'abbé Yvon Langlois.

(Soeurs de la Providence (Mont-Providence),
Prêtres des Missions Etrangères,
désignés par leur Supérieur.

Frères du Sacré-Coeur
(Ferme du Sacré-Coeur),

Soeurs Recluses-Missionnaires de Jésus-Marie,
M. l'abbé Zoël Trottier.

Saint-Kevin :

Hôpital St. Mary's, M. l'abbé James Hurley.

Saint-Laurent :

Frères de Sainte-Croix (Ecole Beaudet),
M. l'abbé Roland Cloutier.

Soeurs de Sainte-Croix (maison-mère),
Des Pères du S.-Sacrement, désignés par leur supérieur.

Soeurs de l'Espérance, Un Père Oblat,
désigné par le supérieur provincial.

Maison Saint-Germain (Soeurs de Sainte-Croix),
Un Père de l'Oratoire Saint-Joseph,
désigné par son supérieur.

Soeurs de la Sainte-Famille (Collège St-Laurent),
Un Père de Sainte-Croix, désigné par son Provincial.

Noviciat des Soeurs de Marie-Réparatrice,
Un Père Jésuite, désigné par le Supérieur Provincial.

Saint-Léon :

Congrégation de Notre-Dame (maison-mère),
Des Pères Oblats, désignés par leur supérieur.

Ecole Normale, Deux prêtres du Collège de Montréal,
désignés par leur supérieur.

Académie Saint-Paul, M. l'abbé David McKee.
Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil,
M. l'abbé Rosario Vaillancourt.
Institut Pédagogique, R. P. Recteur du Collège Sainte-Marie, ou son remplaçant.
Soeurs des Sacrés-Coeurs de Jésus et Marie,
M. l'abbé Guy Alluisi.

Saint-Léonard-de-Port-Maurice:
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
R. P. curé de Sainte-Bernadette.

Saint-Louis-de-France:
Institution des Sourdes-Muettes.
Des Pères Capucins, désignés par leur supérieur.
Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague,
M. l'abbé Jos. Laurin.
Ecole des Arts et des Métiers, M. l'abbé Georges Grenier.
Académie Cherrier, M. l'abbé Jean-Charles Gauthier.
Soeurs de l'Espérance, M. l'abbé Réal Voghel.

Sainte-Madeleine:
Soeurs de Sainte-Croix, Deux Pères de Saint-Viateur, désignés par le Père Curé de Saint-Viateur.
Soeurs du Sacré-Coeur (Collège Stanislas),
Un Père Dominicain de l'Institut Médiéval.
Frères de Saint-Gabriel, M. l'abbé Henri Prud'Homme.

Sainte-Madeleine-Sophie-Barat:
Pensionnat du Sacré-Coeur, Deux Pères Jésuites du Noviciat, désignés par leur Supérieur.
Soeurs Réparatrices du Divin Coeur (Oeuvre des Vocations), Un Père Jésuite, désigné par son Supérieur.
Institut N.-D.-du-Bon-Conseil, Centre Social, (649 est, boulevard Gouin), Un Prêtre de l'Oeuvre des Vocations, désigné par le Directeur.
Soeurs de Saint-François-d'Assise (Ecole Maternelle) (824, Parc Stanley,,
M. l'abbé Jean Vermette.

Sainte-Marguerite-Marie :

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Robert Ouellet.

Saint-Martin :

Frères de Saint-Gabriel et Soeurs de Sainte-Croix,
Un Père Blanc, désigné par son supérieur.

Saints-Martyrs Canadiens :

Soeurs de Saint-François-d'Assise,
Un Père Jésuite (du Sault),
désigné par son Supérieur.

Saint-Michel (Montréal) :

Frères de la Présentation, M. l'abbé Richard-Ed. King.
Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Royden Thoms.

La-Nativité (Hochelaga) :

Frères de Sainte-Croix, M. l'abbé Roland Campbell.
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie (école paroissiale),
M. l'abbé Hughes Lefebvre.
Hospice Bourget, M. l'abbé Francis Doucet.
Hôpital Pasteur, Soeurs Grises,
Un Père Blanc d'Afrique, désigné par son supérieur.

Saint-Nazaire :

Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie
(école paroissiale),
Un Père Oblat, désigné par son Provincial.
Soeurs de Sainte-Marthe,
(Maison de Retraites fermées),
Un Père Missionnaire du Sacré-Coeur,
désigné par le supérieur de N.-D. du Sacré-Coeur.

Saint-Nicolas (Ahuntsic) :

Clercs de Saint-Viateur et Soeurs de Sainte-Croix,
Des prêtres de l'Externat Classique Saint-Sulpice,
désignés par leur supérieur.
Hôpital de la Merci, Des Pères Jésuites du Noviciat,
désignés par leur supérieur.

Saint-Nom-de-Jésus (Maisonneuve):

Frères des Ecoles Chrétiennes, M. l'abbé Raoul Ouimet.
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Victorien Pesant.
Soeurs de la Providence, M. l'abbé Maurice Filion.
Institut du Radium, Soeurs Grises,
Un Père de Sainte-Croix de l'Externat Classique,
désigné par son supérieur.
Hôpital Notre-Dame-de-Lourdes,
M. l'abbé Benoît-M. Gagnon.

Notre-Dame:

Refuge N.-D.-de-la-Merci,
Les Prêtres du Sacré-Coeur de Jésus.
Frères des Ecoles chrétiennes
(rue Saint-Urbain et rue Côté),
M. l'abbé Roland G. Trudel.
Patronage Saint-Vincent-de-Paul, M. l'abbé Jean Caron.
Académie Saint-Urbain, M. l'abbé Roland Favreau.
Ecole Bon-Secours, M. l'abbé Gustave Gauthier.
Ecole Notre-Dame, M. l'abbé Paul Gaumont.
Hôtel-Dieu, Des Pères Franciscains (rue Dorchester),
désignés par leur supérieur.
Hôpital Chinois, M. l'abbé Roger Picard.
Soeurs du Bon-Pasteur (maison provinciale),
Des Pères de Sainte-Croix, désignés par leur supérieur.
Hospice Saint-Antoine,
M. l'abbé Viateur-Marcel Gauthier.
Petites Filles de Saint-Joseph (maison-mère),
Un prêtre désigné par le
Supérieur du Collège de Montréal.
Petites Filles de Saint-Joseph (Grand Séminaire),
M. l'abbé Jean-M. Lafontaine.
Soeurs de la Sainte-Famille, Collège de Montréal,
M. l'abbé Pierre Lafortune.
Petites Filles de Saint-Joseph, à Notre-Dame,
M. l'abbé Marcel Nepveu.

Soeurs de la Sainte-Famille, Séminaire de Philosophie,
M. l'abbé Léon VINET.

Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, M. l'abbé Jean-P. OUELLETTE.

Congrégation de Notre-Dame, Ile Saint-Paul,
R. P. curé de NOTRE-DAME DU SACRÉ-COEUR,

Soeurs N.-D.-du-Bon-Conseil,
(Foyer Saint-Nom-de-Marie), Un Père JÉSUITE du Collège Ste-Marie, désigné par son Supérieur.

Notre-Dame-Auxiliatrice:

Frères du Sacré-Coeur, M. l'abbé Emery LAPORTE.

Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Roger PEPIN.

Notre-Dame-de-Grâce:

Villa-Maria, RR. PP. DOMINICAINS, désignés par leur supérieur.

Soeurs du Précieux-Sang, M. l'abbé Robert YERGEAU.

Sanatorium Villa-Maria, M. l'abbé Jean DESORCY.

Orphelinat des Soeurs de la Providence,
M. le curé de SAINT-ANTONIN.

Orphelinat Catholique, M. l'abbé Philippe MORIN.

Académie Notre-Dame-de-Grâce,
M. l'abbé Paul-Eugène GOSSELIN.

Soeurs Dominicaines, M. l'abbé Georges ROBITAILLE.

Frères du Sacré-Coeur, M. l'abbé Gérard THÉORET.

Notre-Dame-de-la-Défense:

Soeurs Franciscaines de l'Immaculée-Conception,,
Un PÈRE FRANCISCAIN, de la rue Dorchester, désigné par son supérieur.

Notre-Dame-de-la-Paix:

Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Marcel GÉLINAS.

Notre-Dame-de-Liesse:

Soeurs Grises, Des Pères du Collège Saint-Laurent, désignés par leur supérieur.

Notre-Dame-de-Lourdes:

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Ernest Vézeau.
Frères du Sacré-Coeur, M. l'abbé Edouard Briard.
Petites Filles de Saint-François,
M. l'abbé Lucien Allard.

Notre-Dame-des-Anges (Cartierville):

Frères de Sainte-Croix, M. l'abbé André Dorion.
Soeurs de Sainte-Croix et Hôpital du Sacré-Coeur,
RR. PP. Dominicains, désignés par leur supérieur.
Soeurs de Miséricorde (maison-mère),
Deux Pères Jésuites de l'Abord-à-Plouffe,
désignés par le R. P. Supérieur.
Soeurs de la Providence (Maison de repos),
M. le curé de l'Abord-à-Plouffe.
Soeurs du Bon-Pasteur (Ferme), M. l'abbé Guy Bouillé.

Notre-Dame-des-Neiges:

Frères de Sainte-Croix (Scolasticat et école),
Un Père Jésuite du Collège Brébeuf,
désigné par son Supérieur.
Soeurs de la Présentation (rue McKenna),
Soeurs de Sainte-Croix,
Soeurs de la Sainte-Famille (Oratoire et Collège N.-D.-du-Sacré-Coeur),
Des Pères du Collège Saint-Laurent,
désignés par leur supérieur.
Soeurs Notre-Dame de Sion
(4661, Ch. Reine-Marie), Un Père de Sainte-Croix,
désigné par son Supérieur.

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun):

Frères du Sacré-Coeur, M. l'abbé Ls-Gérard Desjardins.
Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Albert Lamoureux.
Hôpital du Christ-Roi, MM. les abbés Hervé Leduc
et Adrien Brault.

Notre-Dame-des-Victoires (Parc-Terminal) :
Frères du Sacré-Coeur et Soeurs de Sainte-Anne,
M. le curé de Saint-Clément de Viauville.

Notre-Dame-du-Bon-Conseil:
Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Oswald Sullivan.

Notre-Dame-du-Foyer :
Soeurs Franciscaines Missionnaires de l'Imm.-Conception (Pensionnat et Noviciat) et Soeurs Dominicaines du Tiers-Ordre-Enseignant,
Deux Pères Franciscains, désignés par leur supérieur.
Soeurs de la Miséricorde (Sanatorium),
Un Père Oblat, désigné par le Curé de Sainte-Bernadette.
Soeurs Grises (Hôpital Général), Un Père Franciscain, désigné par son supérieur.

Notre-Dame-du-Mont-Carmel :
Soeurs Compassionnistes Servites de Marie,
M. l'abbé Jean Joubert.

Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours:
Congrégation de Notre-Dame et Petites Filles de Saint-François (presbytère),
M. l'abbé Yves Mongeau.

Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (Ville Lasalle) :
Soeurs de la Présentation, Un Père Trinitaire, désigné par son supérieur.
Frères du Sacré-Coeur, M. l'abbé Albert Lavoie.

Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (Villeray) :
Orphelinat Saint-Arsène, Deux Pères Franciscains, désignés par leur supérieur.
Clercs de Saint-Viateur, M. l'abbé Emile Dupont.
Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Emile Lemyre.

Notre-Dame-du-Saint-Sacrement:
Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Jean Legault.
Hôpital des Convalescentes,
M. l'abbé Gérard Cornellier.

Ecole Hippolyte-Lafontaine,
(Clercs de Saint-Viateur),
Un Père du Saint-Sacrement,
désigné par son supérieur.

Saint-Octave (Montréal-Est):

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
et Frères de Saint-Gabriel,
Deux Pères Capucins, désignés par leur supérieur.

Saint-Pascal-Baylon:

Soeurs de Sainte-Croix (école), M. l'abbé Henri Lauzon.
Soeurs N.-D.-de-Sainte-Croix, Des Pères Jésuites du
Collège Brébeuf, désignés par leur supérieur.

Saint-Patrice:

Frères des Ecoles chrétiennes, M. l'abbé John Purcell.
Frères de la Présentation, M. l'abbé Walter Sutton.
Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé James O'Toole.
Refuge Saint-Patrice, M. l'abbé R.-A. Schultz.
Ecole d'Arcy McGee (Frères des Ecoles chrétiennes),
M. l'abbé Norman Griffin.
Ecole d'Arcy McGee (Soeurs de la Congrégation
de Notre-Dame), M. l'abbé Patrick Carley.
Marianopolis College (Congrégation
Notre-Dame), M. l'abbé Myles Kelly.

Saint-Paul:

Frères des Ecoles Chrétiennes,
M. l'abbé Hector Frédette.
Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Fernand Bélanger.

Saint-Paul-l'Ermite:

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
et Soeurs de l'Espérance, M. le curé de Repentigny.

Sainte-Philomène (Rosemont):

Frères Maristes, M. l'abbé Claude Ledoux.
Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Léo Lefebvre.

Saint-Pierre:

Frères Maristes, M. l'abbé Jules Fortin.
Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Fernand Larocque.
Soeurs de la Providence (asile Saint-Vincent-de-Paul),
M. l'abbé Albert Hébert.
Soeurs de la Sainte-Famille, M. l'abbé Gérard Laporte.

Saint-Pierre-aux-Liens:

Frères Maristes, M. l'abbé Lionel Dussault.
Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Rosaire DesTroismaisons.

Saint-Pierre-Claver:

Frères de l'Instruction chrétienne,
M. l'abbé Paul Gratton.
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Oscar Gravel.

La-Présentation (Dorval):

Frères Maristes et Filles de la Sagesse,
R. P. Provincial des Pères de Marie
ou un Père désigné par lui.
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Guy Schetagne.

La Purification (Repentigny):

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Edgar Peltier.

Saint-Raphaël:

Orphelinat Saint-Patrice, M. l'abbé Bernard MacDonald.

Saint-Rédempteur:

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Gérard Coursol.
Frères de Sainte-Croix, M. l'abbé P.-E. Soly.
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie (école paroissiale),
M. l'abbé Paul L'Archevêque.

Sainte-Rose:

Frères de Saint-Gabriel, M. l'abbé Paul Gélinas.
Soeurs de Sainte-Croix, et Frères Hospitaliers
de Saint-Jean-de-Dieu, M. l'abbé Raynald Théorêt.

Saint-Sacrement (Lachine):

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Jean Lanoix.

Saints-Simon-et-Jude (Charlemagne):

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. le curé de Saint-Paul-l'Ermite.

Saint-Stanislas:

Frères de l'Instruction chrétienne,
(école supérieure), M. l'abbé Paul Sauvageau.

Frères de l'Instruction chrétienne,
(école paroissiale), M. l'abbé Simon Vanier.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé F.-X. Mongeau.

Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil,
Un Père Jésuite de l'Immaculée-Conception,
désigné par son supérieur.

Saint-Télesphore:

Petites Soeurs de l'Assomption, Un Père Trinitaire,
désigné par son supérieur.

Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus:

Ecole professionnelle Saint-Joseph (Soeurs Grises),
Deux Pères Rédemptoristes, désignés par leur supérieur.

Sainte-Trinité des Polonais:

Soeurs de la Résurrection (3518, ave. Ontario),
M. l'abbé S. L. WIERCINSKI.

Saint-Viateur:

Clercs de Saint-Viateur (Maison provinciale),
Petites Filles de Saint-Joseph,
M. l'abbé Jean-Paul LAPORTE.

Clercs de Saint-Viateur (académie Querbes),
M. l'abbé Gilles SAMSON.

Soeurs de Marie-Réparatrice,
Un PÈRE JÉSUITE de l'Immaculée-Conception,
désigné par son supérieur.

Soeurs de l'Immaculée-Conception,
M. l'abbé Paul-Emile THÉROUX.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
Académie Bonsecours, M. l'abbé Ovila COUTURE.

Saint-Victor:

Frères du Sacré-Coeur et Soeurs de Sainte-Anne,
M. l'abbé René PELLETIER.

Saint-Vincent-de-Paul (Laval):

Soeurs de la Providence, M. l'abbé Bernard BARRETTE.
Frères Maristes, M. l'abbé Lucien LEBEAU.

Saint-Vincent-de-Paul (Montréal):

Soeurs de la Providence (maison-mère),
DES PRÊTRES DE SAINT-SULPICE,
désignés par leur supérieur.

Pensionnat Sainte-Catherine,
M. l'abbé Ernest-René GAGNON.

Hospice Gamelin, MM. les abbés Paul-Emile MATHIEU
et Jean-Maurice THERRIEN.

Asile Sainte-Darie, Des PÈRES JÉSUITES du Collège
Sainte-Marie, désignés par leur supérieur.

Saint-Vincent-Ferrier:

Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Chs-Henri Beaudoin.

La-Visitation (Sault-au-Récollet):

Frères de Saint-Gabriel et Pensionnat du Sacré-Coeur, Deux Pères Jésuites du Noviciat, désignés par leur supérieur.

Soeurs de la Miséricorde, R. P. curé de St-Alphonse (Youville), ou un Père désigné par lui.

Saint-Willibrord:

Frères de la Présentation, M. l'abbé Edward Penny.

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Frank Walsh.

Saint-Zotique:

Frères de l'Instruction chrétienne, M. l'abbé Donat Samuel.

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Robert Laporte.

LISTE
DES
CONFESSEURS EXTRAORDINAIRES
par ordre alphabétique

Allard, Lucien .....N.-D.-de-Lourdes.
Alluisi, Guy .....Saint-Léon.
Ambrose, Patrick .....Saint-Gabriel.
Aubin, Alphonse .....Saint-Edouard.

Baril, Richard .....Immaculée-Conception.
Bariteau, C.....SS. Simon & Jude (Charle.)
Baron, Marcel .....Saint-Germain.
Barrette, B.....St-Vincent-de-P. (Laval).
Bastien, Arthur.....N.-D.-de-Grâce.
Beauchemin, Gérard .....Saint-Jean-Bte-de-la-Salle.
Beaudoin, Chs-Henri..... Saint-Vincent-Ferrier.
Beauregard, Paul.....Immaculée-Conception.
Bédard, Edouard (curé) .....Notre-Dame-des-Anges.
Bédard, Michel .....Saint-Edouard.
Bélair, Jean-Louis .....Saint-Bernard.
Bélanger, Fernand .....Saint-Paul.
Bernier, Paul .....Saint-Jean-de-la-Croix.
Berrouard, François .....Sainte-Clothilde.
Bertrand, Jean (curé) .....Sainte-Geneviève.
Bissonnet, J. .....Saint-Denis.
Bleau, Damase .....Christ-Roi.
Blondin, Hermas .....Saint-Anselme.
Bouillé, Guy .....N.-D.-des-Anges (Cartier.)
Boutet, Gérard .....Saint-Irénée.
Brault, Adrien .....N.-D.-des-Sept-Douleurs.
Brault, Léon .....Sacré-Coeur (Abord-à-P.).
Brayley, John .....Saint-Antoine.
Brennan, John.....Saint-Aloysius.
Briard, Edouard .....Notre-Dame-de-Lourdes.
Brien, Lucien .....Saint-François-d'Assise.
Britt, G. .....L'Ascension.

Brouillette, François .....Saint-Etienne.

Campbell, Roland .....La Nativité (Hochelaga).
Carley, Patrick .....Saint-Patrice.
Caron, Albert (curé) .....Sainte-Gertrude.
Caron, Jean .....Notre-Dame.
Charbonneau, A. (curé).....Saint-Christophe.
Chartier, Paul .....Saint-Enfant-Jésus.
Cloutier, Roland .....Saint-Laurent.
Corbeil, Jean-Louis .....Saint-Alphonse (Youville).
Cornellier, Gérard (curé) .....N.-D.-du-S.-Sacrement.
Cossette, Ludovic .....Bon-Pasteur (Laval des R.)
Coupal, Gérard .....Sainte-Elisabeth.
Coursol, Gérard .....Saint-Rédempteur.
Courtemanche, Roger .....Saint-Joachim (Pte-Claire)
Coutu, Ernest (curé).....N.-D.-des-Victoires.
Couture, Ovila .....Saint-Viateur.
Crevier, Jean .....Sainte-Elisabeth.
Crowley, Leonard .....St-Jacques (Basilique).

Danaher, James .....Saint-Augustin (Montréal)
Danais, Camille .....Saint-Jean-Baptiste.
Dansereau, Roland .....St-Jacques (rue Ste-Cath.)
Décarie, Frs .....Saint-Jean-Baptiste.
Desjardins, Ls-Gérard .....N.-D.-des-Sept-Douleurs.
Désorcy, Jean .....N.-D.-de-Grâce.
Desroches, Vianney .....Sainte-Cécile.
Desrosiers, Gilles .....Sainte-Brigide.
Destroismaisons, R. .....Saint-Pierre-aux-Liens.
Dorion, André (curé) .....N.-D.-des-Anges (Cartier.)
Doucet, Francis .....La Nativité (Hochelaga).
Dubee, Mathew .....Saint-Dominique.
Dufresne, Alfred .....Saint-Alphonse.
Dufresne, Georges.....Sainte-Cunégonde.
Dumontet, Gustave (curé).....Ste-Bernadette Soubirous.
Dupont, Emile .....N.-D. du Rosaire (Villeray)
Dupuis, Lionel .....Saint-François-de-Sales.
Dussault, Lionel .....Saint-Pierre-aux-Liens.

Favreau, Roland .....Notre-Dame.
Fecteau, Jacques .....St-Jacques (rue Ste-Cath.).
Feeley, Edgar.....Sainte-Anne.
Feron, Donald.....Saint-Augustin (Montréal)
Filion, Maurice .....T.-S.-Nom-de-J. (Maison.)
Fortier, Fernand .....Sainte-Dorothée.
Fortin, Jules .....Saint-Pierre-Apôtre.
Fortin, Roger .....Saint-Jean-Bte-de-la-Salle.
Frederickson, John .....Sainte-Anne (Montréal).
Frédette, Hector .....Saint-Paul.
Frenette, J. .....Sainte-Catherine.

Gagnon, Benoît-M. .....T.-S.-N. de Jésus (Mais.)
Gagnon, Maurice-D. .....Saint-Eusèbe.
Gagnon, Ernest-René .....Saint-Vincent de P. (Mtl).
Gareau, Robert .....Saint-Joseph de Bordeaux.
Gaucher, Léon .....Saint-Denis.
Gaumont, Paul .....Notre-Dame.
Gauthier, Fernand .....Saint-Germain.
Gauthier, Gustave .....Notre-Dame.
Gauthier, J--Charles .....Saint-Louis-de-France.
Gauthier, Marcel .....S.-Enf.-Jésus (Pte-aux-T.)
Gauthier, Viateur-Marcel .....Notre-Dame.
Gélinas, Marcel .....Notre-Dame-de-la-Paix.
Gélinas, Paul .....Sainte-Rose.
Germain, J.-Paul .....Immaculée-Conception.
Gervais, Edmond .....Saint-Arsène.
Godin, Paul .....Saint-Henri.
Gosselin, P.-Eugène .....Notre-Dame-de-Grâce.
Gratton, Paul .....Saint-Pierre-Claver.
Gravel, Oscar .....Saint-Pierre-Claver.
Grenier, Georges .....Saint-Louis-de-France.
Grenon, Paul .....Saint-Arsène.
Griffin, Norman .....Saint-Patrice.
Groulx, Alphonse .....Saint-Jean-Baptiste.
Guénette, Gérard .....Saint-Elzéar.
Guillemette, jr, Léopold.....Saint-Joseph.
Guillet, Jacques .....Saint-Germain.

Healy, Michael .....L'Ascension.
Hébert, Albert .....Saint-Pierre-Apôtre.
Hurley, James .....Saint-Kevin.

Joubert, Jean ..... N.-D.-du-Mont-Carmel.

Kelly, Myles .....Saint-Patrice.
King, Richard-Ed. .....Saint-Michel.

Lacasse, Geo.-Et. .....Sainte-Claire.
Lacoste, Norbert .....Saint-Charles.
Lafleur, G.-E. .....St-Jacques (rue Ste-Cath.)
Lafontaine, Jean-Marie .....Notre-Dame.
Lafortune, Pierre .....Notre-Dame.
Lajoie, Louis-de-Gonzague ....Saint-Edouard.
Lalonde, Gérard .....Saint-Georges.
Lamoureux, Albert.....N.-D.-des-Sept-Douleurs.
Lamoureux, Robert .....St-Jacques (rue Ste-Cath.)
Landry, Bernard .....Saint-Henri.
Langlois, Yvon .....St-Joseph (Riv.-des-Prair.)
Lanoix, Jean .....Saint-Sacrement (Lachine)
Laporte, Emery .....N.-D.-Auxiliatrice.
Laporte, Gérard .....Saint-Pierre-Apôtre.
Laporte, Jean-Paul .....Saint-Viateur.
Laporte, Robert .....Saint-Zotique.
Laramée, Philippe .....Saint-Joseph (Montréal).
L'Archevêque, Paul .....Saint-Rédempteur.
Larente, Pierre .....Ste-Jeanne-de-Chantal.
Larocque, Alfred .....Saint-Arsène.
Larocque, Fernand .....Saint-Pierre-Apôtre.
Laurin, Gérard .....Immaculée-Conception.
Laurin, Jos. .....Saint-Louis-de-France.
Lauzon, Henri.....Saint-Pascal-Baylon.
Lavoie, Albert .....N.-D.-du-S.-Coeur (V.Las.)
Lebeau, Jean-Paul .....Sacré-Coeur.
Lebeau, Lucien .....St-V.-de-Paul (Laval).
Lebrun, J.-Bte (curé).....Saint-Frs-d'Assise.
Leclerc, Antoine .....St-Jacques (rue Ste-Cath.)

Leclerc, Jacques .....Saint-Charles.
Ledoux, Claude.....Sainte-Philomène.
Leduc, Hervé .....N.-D.-des-Sept-Douleurs.
Lefebvre, Léo.....Sainte-Philomène.
Lefebvre, P.-H. .....La Nativité (Hochelaga).
Lefils, Bernard.....St-Jacques (rue Ste-Cath.)
Legault, Jean ....N.-D.-du-S.-Sacrement.
Legault, Paul .....Saint-Etienne.
Lemyre, Emile .....N.-D.-du-Rosaire (Villeray)
Léveillé, Louis .....Saint-Edouard.
Lorange, Lucien (curé). .....Saint-Paul-l'Ermite.

Magnan, P. (curé) .....Saint-Joseph (Bordeaux).
Maher, Maurice (curé).....Saint-Herménégilde.
Mailloux, Yvon .....Saint-Enfant-Jésus.
Maisonneuve, Irénée .....Saints-Anges (Lachine).
Malard, Lucien .....Immaculée-Conception.
Marcotte, Roland .....St-Jacques (Basilique).
Marien, L.....Saint-Alphonse.
Marsan, P.-Emile .....Saint-Jean-de-la-Croix.
Mathieu, P.-Emile .....St-Vincent-de-Paul, Mtl.
Messier, Armand .....St-Jacques (rue Ste-Cath.).
Miller, Gabriel .....Sacré-Coeur.
Mongeau, F.-X. .....Saint-Stanislas.
Mongeau, Yves .....N.-D.-du-Perp.-Secours.
Morin, Philippe .....N.-D.-de-Grâce.
Morissette, Gérard .....St-Enf.-Jésus (Pte-aux-T.)
Morissette, René .....Sainte-Gertrude.
Muller, William .....Sainte-Gertrude.
McDonald, Bernard .....Saint-Raphaël.
McDougall, Henri (curé).....Saint-Jean-l'Evangéliste.
McGlynn, Gerald .....Sainte-Famille.
McKee, David ....Saint-Léon.

Nadeau, p.s.s., Hector (curé).Saint-Eustache.
Nantel, M.....Saint-Clément (Viauville).
Nepveu, Marcel .....Notre-Dame.
Nicole, Gaston .....St-Jean-Bte-de-la-Salle.

O'Toole, James .....Saint-Patrice.
Ouellet, Robert .....Sainte-Marguerite-Marie.
Ouellette, Jean-Paul .....Notre-Dame.
Ouimet, Maurice .....Saint-Clément (Viauville).
Ouimet, Raoul .....T.-S.-Nom-de-J. (Maison.).

Paiement, Lionel .....Saint-Bernardin.
Paradis, Jean-Marie .....Saint-Enfant-Jésus.
Parent, Gaston .....Saint-Charles.
Parenteau, Jules .....Saint-Ambroise.
Parthenais, Ulric .....Saint-Joseph (Montréal).
Pelletier, Marcel .....Sainte-Hélène.
Pelletier, René (curé) .....Saint-Victor.
Peltier, Edgar .....Repentigny.
Penny, Edward .....Saint-Willibrord.
Pépin, Roger .....N.-D.-Auxiliatrice.
Pesant, Victorien .....T.-S.-Nom-de-Jésus.
Picard, Roger.....Notre-Dame.
Poirier, Guy, R. P. .....Saint-Antonin.
Primeau, Roméo .....Saint-Jean-Berchmans.
Provost, Ernest (curé) ..... Ste-Bernadette-Soubirous.
Prud'homme, Henri .....Sainte-Madeleine.
Purcell, John .....Saint-Patrice.

Quinn, Stanley .....Saint-Dominique.

Rajotte, Adrien .....Sainte-Cécile.
Raymond, Roger (curé) .....Saint-Eustache.
Riendeau, Robert .....Sainte-Brigide.
Robert, Richard .....Sainte-Brigide.
Robitaille, Georges .....Notre-Dame-de-Grâce.

Samson, Gilles (curé) .....Saint-Viateur.
Samuel, Donat .....Saint-Zotique.
Sauvageau, Paul .....Saint-Stanislas.
Schetagne, Guy .....La Présentation (Dorval).
Schultz, R. A. .....Saint-Patrice.
Séguin, Paul-Marie .....Saint-Charles.

Signori, Honoré (curé) .....Sainte-Anne-de-Bellevue.
Simard, Roger .....Sainte-Cécile.
Soly, P.-E. .....Saint-Rédempteur.
Sullivan, Oswald .....Saint-Mary's.
Sutton, Walter .....Saint-Patrice.

Théorêt, Gérard .....N.-D.-de-Grâce.
Théorêt, Raymond .....Sainte-Rose.
Thérien, Marcel .....Saint-Eusèbe.
Théroux, P.-Emile .....Saint-Viateur.
Therrien, Jean-Maurice .....St-Vincent-de-Paul (Mtl.).
Thivierge, Napoléon .....Sainte-Clotilde.
Thoms, George .....Sainte-Anne (Montréal).
Thoms, Royden .....Saint-Michel (Montréal).
Trottier, Alphonse .....Saint-Bernardin.
Trottier, Zoël .....St-Joseph (R. des Prairies)
Trudeau, Emile .....St-Enfant-Jésus, Mtl.
Trudel, Roland .....Sainte-Cunégonde.
Trudel, Roland-G. .....Notre-Dame.
Turcotte, René .....St-Jacques (La Basilique).

Vaillancourt, Léo .....Saint-Georges.
Vaillancourt, Rosario .....Saint-Léon.
Valin, Jean-Charles .....St-Jacques (rue Ste-Cath.)
Vallée, François .....Saint-Enfant-Jésus.
Valois, L. .....Sainte-Cunégonde.
Vanier, Simon .....Saint-Stanislas.
Vermette, Jean .....Ste-Madeleine-Sophie-B.
Vezeau, Ernest .....Notre-Dame-de-Lourdes.
Villeneuve, Omer .....Immaculée-Conception.
Vinet, Léo .....Notre-Dame.
Voghel, Réal .....Saint-Louis-de-France.

Walsh, Frank .....Saint-Willibrord.
Wiercinski, S. L. .....Sainte-Trinité (Polonais).

Yergeau, Robert .....N.-D.-de-Grâce.